

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1995

Technical and Bibliographic Notes / Notes technique et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modifications dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers /
Couverture de couleur

<input type="checkbox"/> Covers damaged /
Couverture endommagée

<input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée

<input type="checkbox"/> Cover title missing / Le titre de couverture manque

<input type="checkbox"/> Coloured maps / Cartes géographiques en couleur

<input checked="" type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

<input checked="" type="checkbox"/> Coloured plates end/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur

<input type="checkbox"/> Bound with other material /
Relié avec d'autres documents

<input type="checkbox"/> Only edition available /
Seule édition disponible

<input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de
la marge intérieure.

<input type="checkbox"/> Blank leaves added during restorations may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming / Il se peut que certaines
pages blanches ajoutées lors d'une restauration
apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était
possible, ces pages n'ont pas été filmées.

<input checked="" type="checkbox"/> Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple. | <input type="checkbox"/> Coloured pages / Pages de couleur

<input type="checkbox"/> Pages damaged / Pages endommagées

<input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées

<input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées

<input type="checkbox"/> Pages detached / Pages détachées

<input checked="" type="checkbox"/> Showthrough / Transparence

<input type="checkbox"/> Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

<input type="checkbox"/> Includes supplementary material /
Comprend du matériel supplémentaire

<input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image / Les pages
totalement ou partiellement obscurcies par un
feuilleton d'errata, une pelure, etc., ont été filmées
à nouveau de façon à obtenir la meilleure
image possible.

<input type="checkbox"/> Opposing pages with varying colouration or
discolourations are filmed twice to ensure the
best possible image / Les pages s'opposant
ayant des colorations variables ou des décol-
orations sont filmées deux fois afin d'obtenir la
meilleure image possible. |
|---|---|

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10X		14X		18X		22X		26X		30X	
	12X		16X		20X		24X		28X		32X	✓

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

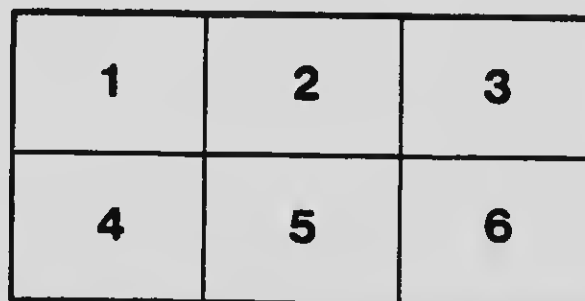
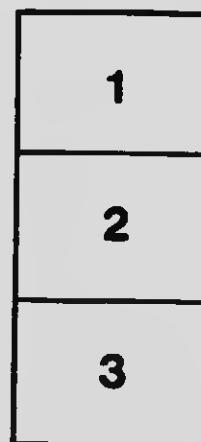
Bibliothèque générale,
Université Laval,
Québec, Québec.

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque générale,
Université Laval,
Québec, Québec.

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont le couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



1608 1912 1908

Album Souvenir

Le Congrès de la Langue Française au Canada et le III^e Centenaire de Québec



"Nous enseignons la
Doctrines chrétiennes aux
Enfants. Nous leur
donnerons bientôt la pre-
mière lecture des livres
Que si les com-
mencements sont
petits, la fin en peut être
grande et bienheureuse
(P. LEISUNG 1635)

L. Brouilley, 1912



"Je supplie Notre-
seigneur, au nom de
la Très Sainte Famille, en
l'honneur & sous la pro-
tection de laquelle notre
Séminaire est établi, dy
vouloir donner le succès
à la Bénédiction que
nous nous en promettons
(Mgr de LAVAL, 1668.)



"Des le lendemain
de notre arrivée à Québec
on nous amena toutes les filles
pour les instruire dans la piété
& les bonnes mœurs"
(M^{re} L'INCARNATION, 1632.)



FC
2946.7
A 34
1912

1912



Album Souvenir

Le Congrès de la Langue Française au Canada

— ET LE —

IIIe Centenaire de Québec.



"QUE LES CANADIENS SOIENT FIDÈLES A EUX-MÊMES."

GARREAU
100, RUE ST-JACQUES
QUÉBEC



QUÉBEC :
IMPRIMÉ PAR LA CIE DE PUBLICATION "LE SOLÉIL".

1912

DROITS RESERVES. CANADA, 1912, PAR JEAN DU SOL.

A l.
Souvenir
d'anciens
ce pays,
rester ch

Par
serait ois
fut pas e

Les
sans pra
Injuste c
encarc f
des uns,
Initiative
origines
via fut
leçons q
" un fla
" l'aveni
enseigne
viennent
pas plus
devoir, a
en un m

Que
genres,
pionniers
particuli
constanc
venir, a
Congrès
raviver,
la belle
que l'on
généreux
que ie n

Et
que la f
soit d'ap
d'als

Un

Ou
plus abo
et, prop
quant a

Dan
livre aia
continue
pression

AVANT-PROPOS

A l'occasion du III^e Centenaire de Québec, fut publié un Album Souvenir rempli de faits d'Histoire, de mœurs de nos canadiens, d'anciens et d'anciennes gravures montrant les commencements de ce pays, reproduisant les portraits d'hommes dont la mémoire doit nous rester chère.

Par suite d'un retard dans l'impression et d'autres causes qu'il serait oiseux d'énumérer, le fort tirage de cette publication (20,000) ne fut pas épuisé.

Les quelques milliers d'exemplaires restant étaient donc à dormir sans profit pour personne, quand nous eûmes l'idée de les sortir de l'oubli injuste qui semblait être devenu leur lot définitif, afin de les envoyer encore faire oeuvre de propagande nationale, en rappelant au souvenir des uns, en faisant connaître aux autres, bien des oeuvres de robuste initiative, bien des oeuvres glorieuses, édifiantes, qui entourèrent nos origines; et ainsi, de remettre en lumière, des hommes illustres dont la vie fut grande par l'action, et peut être encore fructueuse par les leçons qu'elle comporte. On l'a dit depuis longtemps: "L'Histoire est un flambeau précieux pour indiquer les vrais sentiers qui assurent l'avenir des individus comme l'avenir des peuples." Les actions d'hier enseignent les actes qu'il importera d'accomplir demain. Et si ces faits viennent des aïeux, les enseignements qu'ils renferment ne seront-ils pas plus suggestifs de courage sous toutes les formes, de fidélité au devoir, de dévouement à la chose publique, de vertus privées et civiques, en un mot?

Que patrimoine plus riche en vraie gloire, en mérites de tous genres, que le patrimoine amassé par ceux qui furent nos pères: ces pionniers de l'idée catholique et française sur la terre d'Amérique, et particulièrement sur la terre canadienne! Et pouvions-nous désirer circonstance plus favorable afin d'achever la diffusion de cet Album Souvenir, après l'avoir transformé dans une large mesure, que ce grand Congrès de la langue française que l'on organise pour célébrer, pour raviver, pour protéger d'une façon non-agressive, dans la limite du droit, la belle langue qui est la nôtre. Puis, l'idée catholique et française, bien que l'on puisse prétendre et ambitionner, ne demeure-t-elle pas la plus généreuse, la plus chevaleresque, la plus civilisatrice, la plus apostolique que le monde connaisse.

Et malgré de nombreuses, de déplorables infidélités, rien n'indique que la force de cette idée, la plus grande au point de vue humain, qui soit depuis des siècles au service de la Vérité, ait perdu son droit d'aine.

Un grand poète l'a dit:

"O France! O ma France bénie!...

"Terre du dévouement, de l'honneur, de la foi,

"Il ne faut dans jamais désespérer de toi!..."

Oui, c'est encore la vieille France qui fournit les plus d'apôtres et les plus abondantes ressources pour favoriser la propagation de l'Évangile; et, proportion gardée, le Canada qui vient ensuite tout au moins, quant au nombre des missionnaires.

Dans une mesure modeste, dans une note dévouée et sincère, notre livre aidera, nous l'espérons, à l'Oeuvre du Congrès; il contribuera à continuer les bons effets reçus, même il pourra les accroître. L'impression que produit un discours, que fait naître une démonstration, est

nécessairement chose fugitive, et qu'il convient de protéger, de faire revivre.

Puis, ne pouvons-nous compter que ce discret collaborateur ira de plus "prêcher" à ceux qui n'auront pu venir entendre?

Aussi bien, pour rattacher d'une façon plus étroite, notre volume à la démonstration que l'on prépare, nous y introduisons une matière nouvelle, dont une grande partie se rapportant à la langue française, est de nature à en inspirer l'amour et le culte.

Il nous a paru convenable aussi de reproduire quelques extraits d'auteurs, de joindre certaines réflexions pratiques quant au rôle qui nous revient sur cette terre du Nouveau-Monde.

Ce n'est pas tout d'avoir de bons, de courageux ancêtres, ce n'est pas assez de recueillir un glorieux héritage, si l'on oublie les traditions et les vertus transmises, si l'on est peu fidèle à sa mission.

Nous exposerons donc en de courts articles, des défauts qu'il serait essentiel de corriger, des vertus importantes à conserver, même à reconquérir.

Sacrifiant, d'une façon peut-être trop frappante, l'unité et l'esthétique, à ce qui nous paraît devoir être utile, nous avons, par de courtes études dues à des plumes autorisées, exposé brièvement, même par l'illustration, les multiples ressources de la province de Québec, et quelques-uns des résultats obtenus dans le travail entrepris pour les mettre en valeur... Tout auprès de l'ancien document nous avons voulu placer un document contemporain, qui nous fait sûrement honneur.

Et les lecteurs de bonne foi trouveront dans ces pages la réponse à certaines exagérations, à d'évidentes caboteries que l'on sert très-volontiers à la province de Québec. Parce qu'il nous reste beaucoup de progrès à réaliser, est-il juste, est-il patriotique, de voir les progrès accomplis? Gardons-nous d'un optimisme exagéré, ne fermions l'oreille aux appels criards de ceux qui rêvent de révolution, non d'améliorer. Si leur prétendu dévouement était éclairé et sincère, ne tiendraient-ils point compte des difficultés nombreuses qu'il nous faut surmonter? N'admettraient-ils pas qu'en matière d'Éducation Publique, notre développement a été satisfaisant, en somme, depuis vingt-cinq ans?

Aux initiatives généreuses, au travail persévérant de nos promoteurs et des organisateurs de ce Congrès, chacun peut, chacun doit apporter son bienveillant concours, pour lui assurer toute l'étendue, toute l'efficacité voulue et poursuivie, non-seulement quant à la langue française, mais à tous autres égards.

Et les fruits attendus resteraient inférieurs aux efforts tentés, surtout, à nos intérêts les plus chers, s'il ne résultait de ces "Comices Nationaux," une connaissance plus approfondie de nos devoirs, et aussi d'énergiques résolutions d'y demeurer fidèles sans cesse ni lassitude.

Tous ces points, nous en avons la confiance, seront mis en pleine lumière par les délibérations des comités, par les beaux discours qu'on nous réserve. Mais nous croirions avoir fait oeuvre utile, si notre volume, auxiliaire modeste, s'en alloit protéger contre l'influence dissolvante de la légèreté et de l'oubli, la bonne semence que des voix autorisées auront jetée dans les esprits et dans les coeurs.

JEAN DU BOUL,

ALBUM SOUVENIR



MONUMENT MONTCALM, QUEBEC.

Sa Majesté la Langue Française

La langue française — une œuvre d'art; et parce qu'elle est cela, elle ne livre pas volontiers ses secrets à la curiosité intermittente des indifférents et des désœuvrés. Elle veut être cultivée, elle demande qu'on l'étudie avec zèle et persévérance. Mais comme ils sont bien récompensés de leur peine ceux qui, s'étant pliés à l'effort nécessaire, ont pu s'approprier un instrument d'expression incomparable!

Une langue si limpide, qu'elle est un filtre pour la pensée, si riche qu'elle peut tout dire, si souple, qu'elle sait faire entendre tout ce qu'elle ne dit pas, si nette dans ses couleurs, si ferme dans ses sonorités, si ferme, et en même temps si douce, qu'elle est une caresse pour l'oreille, aussi qu'une joie pour l'esprit!

Ses modulations sont infinies, et multiples sont ses aspects. Aux œuvres de la raison sereine, elle est probré, elle est lumière. Au vol léger de l'imagination et du rêve, elle met un frémissement d'ailes. Pour l'épopée et le fracas des batailles, elle a des sonneries de claron.

Elle sait rire. Elle peut pleurer. Par elle a passé souvent la grande voix de la douleur humaine: elle est mêlée à la vie. Elle vient à l'âme d'un peuple qui a eu ses gloires, qui a pu avoir ses faiblesses, mais dont l'Histoire dira qu'il a beaucoup souffert pour la cause des idées. Langue de pitié et langue de colère, ouverte à la divine tendresse et à l'énergie ardente, elle est le miroir où se reflètent dans leur diversité plaintive, les sentiments, les passions, les misères de tous les pauvres hommes, nos frères.

Saluons-la, messeurs, saluons-la bien bas! Elle est Reine parmi ses sœurs, les autres langues mères: "Sa Majesté la langue française!"
(Extrait d'un discours de M. Kleczkowski, ancien Consul général de France, au Canada, prononcé à l'Université Laval, Montréal.)

L'Image de la France à Champlain

Messieurs,

A cette cérémonie imposante, j'ai l'honneur de représenter le Président de la République française. Vous avez désiré qu'il fut associé à l'inauguration du monument élevé par la pieuse générosité des Canadiens, à Samuel de Champlain, fondateur de Québec. M. le Président de la République a été touché d'une telle pensée: il en a saisi toute la délicatesse, et il a tenu à y correspondre. En son nom et par son ordre, je vous remercie!

Pour être, n'aurait-il dû en rester là? — Il ne pas troubler par des paroles, l'autorité d'un fait auquel suffit sa propre éloquence. Mais mon cœur ne serait pas satisfait si, dans un jour comme celui-ci, alors que tant de chers souvenirs s'illuminaient d'une clarté nouvelle, je n'essayais de donner une expression aux sentiments qui agitent nos âmes, et dont il semble que l'âme même de la France nous renvoie le doux et lointain écho.

Le passé de la France, comme vous l'aimez et comme nous l'aimons! Dans un livre publié récemment, un de nos historiens, membre de l'Académie française, recommande aux jeunes gens "de rechercher dans les mémoires et les documents anciens, les traits réels de notre glorieuse France, comme on recherche, sur un pastel fané, la physionomie d'une jeune toujours belle et toujours jeune. . . .

Cette physionomie d'ancien, si bien décrite dans le texte qui vient d'être cité, n'est-il pas vrai qu'elle se renouvelle à chaque page de vos annales! Elle se fait voir dans une si vive lumière, elle y est si bien entourée de tous les attirants qui déterminent son caractère et sa noblesse que votre histoire à ses origines, c'est à proprement parler, la reproduction en miniature de ce qu'à été l'action extérieure de la France, à tous les âges et sur tous les continents. Dans la vaste Amérique, comme sur bien d'autres points du monde, quand vint l'heure d'ouvrir à la civilisation des horizons nouveaux, la France n'a pas fallu à sa mission d'être une force initiatrice, dans le mouvement général de l'humanité. Toujours les fils de sa prédication, qu'elle délaissa aux régions inexplorees, ont vu grand, et ils ont vu loin. Ils ont préparé, ils ont élevé, par une sorte d'instinct prophétique, les larges voies de l'avenir.

"Tout le génie de la France, a dit Chateaubriand, est dans la double milice de ses camps et de ses autels." Parole remarquable, et qui a trouvé dans votre patrie, une application littérale: Des camps pour le service du Canada dans son adolescence, sont sortis des soldats intrépides dont les noms sont encore à présent, sur toutes les lèvres. Les autels ont donné sans compter, des apôtres, des martyrs et des saints. Par un enchaînement admirable des choses, quand un jour il arriva que la milice des camps dut disparaître, la milice des autels est restée debout. Comme si la destinée avait voulu montrer qu'ayant apporté à la terre canadienne le culte du Christ Jésus, la France, en se retirant, y laissait pour marquer son passage, un parfum d'idéalisme, dans une promesse d'éternité!

Canadiens, vous êtes les témoins vivants et irrécusables de ces temps mémorables, de ces temps évanouis.

Aimez-la, parlez-la toujours, cette bonne langue française. Faites en sorte de vous en approprier, de plus en plus, toute la savoureuse substance.

Elle est harmonieuse et forte, elle est claire, elle est tendre. Elle est par essence un instrument incomparable pour exprimer avec mesure, avec précision, avec élégance, toutes les formes et jusqu'aux moindres nuances de la pensée.

Rappelez-vous aussi qu'en des temps moins heureux, elle a été, la bonne langue française, un des remparts les plus sûrs de votre individualité nationale. Qu'elle reste aux jours bénis de la réconciliation dans la liberté, la joie de vos foyers domestiques, la parure et la grâce de votre vie sociale! Que le Saint-Laurent majestueux, en poursuivant sa course indifférente, ne se laisse pas de laisser glisser sur ses eaux comme autant de messagers de l'ancienne patrie, des mots de sonorité française!

(Extrait du discours de M. Kleczkowski, lors de l'inauguration du monument Champlain, à Québec.)

ALBUM SOUVENIR

Extrait d'un discours prononcé lors de l'inauguration du monu- ment Cartier-Brébeuf

....."Salut à toi, vieille cité de Champlain, cité de toutes les épreuves, de tous les malheurs, de toutes les gloires !

Tu n'as rien à envier à tes rivaux dans le passé, et l'avenir te réserve des jours meilleurs. Assise sur le promontoir de Stadaconé, tu réalises le rêve de Charlevoix, le précurseur de Garneau et de Ferland ; de jeunes villes déjà florissantes te font cortège sur les trois amphithéâtres dont le plus vaste est couronné par la chaîne ondulante et gracieuse des Laurentides.

Lorsque le soir, semblable à une reine couverte de ses diamants, tu illumines des splendeurs dues au progrès moderne—auquel tu n'es pas aussi étrangère qu'on le prétend—ta citadelle, tes vieux remparts, ta noble basi-



L'honorable P. J. O. Chauveau

lique, ta grande universalité, et la magnifique promenade qui remplace le château Saint-Louis de Frontenac, mille souvenirs historiques surgissent autour de toi, apparitions tantôt gracieuses, tantôt sanglantes, mais toujours glorieuses.

Tes fils sont partout luttant avec ceux de la ville de Maisonneuve ; il serait difficile de dire où les uns et les autres n'ont pas pénétré. Ils se sont trouvés et se trouvent encore côte à côte dans les combats de la science et du patriotisme ; jusque dans leurs nécropoles, ils ont plus d'un souvenir qui leur est commun. Tandis que sur le mont Royal dort du long sommeil, un homonyme de notre héros, un second Cartier dont le nom est maintenant du domaine de l'Histoire sur les hauteurs de Sainte-Foye repose un de nos plus grands écrivains, un de nos plus purs pat... que j'ai déjà nommé.

Vieilles et illustres cités des bords du Saint-Laurent, centres du développement prodigieux de nos populations rurales, centres aussi de l'activité d'hommes qui appartiennent à bien d'autres races, si la Providence exaucât les vœux d'un enfant de Québec, vous resteriez longtemps unies par vos grands souvenirs, par vos nobles aspirations, accueillant tous les progrès véritables et conservant, à l'ombre du drapeau britannique, toutes les saintes et

nobles choses qui forment le trésor de vos traditions, et le monde faisant une variante à un mot bien ancien, le monde dirait de vous : *par nobile sororum !*

P. J. O. CHAUCHEAU.

Extrait d'un discours prononcé sur la tombe de F.-X. Garneau.

Adieu, mon ami, adieu, au souvenir d'abord de notre longue amitié, au souvenir de ces douces causeries où vous aimiez tant à nous parler de l'avenir de notre cher Canada ! Adieu et merci ! Merci des beaux sentiments que vous avez fait germer dans les âmes, merci du bien que vous avez fait à notre jeunesse, merci de vos grands, de vos sublimes exemples !

Adieu, au nom de votre famille, à qui vous léguez un si beau nom ; adieu, au nom de ceux que vous avez tant aimés !

Adieu, au nom de votre pays ! Jouissez en paix, jouissez de votre double immortalité. Dans ces grandes destinées, qui s'ouvrent devant lui, le Canada ne vous oubliera pas ; les peuples rivaux qui nous entourent apprendront dans vos œuvres à aimer nos ancêtres, ils réclameront leur part de notre glorieux héritage.

Soyez tranquille. Quelque chose qui arrive, notre pays, notre nationalité chérie ne manqueront point de défenseurs. Nous vous le promettons, au nom de cette jeunesse, de cette foule recueillie qui entoure votre tombe. Et puis, le ciel n'est pas une prison ! Les hommages rendus à votre mémoire, vous les voyez, n'est-ce pas ? Ces beaux sentiments que vous avez semés, vous les verrez germer, grandir, se développer. Au sein de l'immortalité, vous planerez, esprit bienfaisant, sur notre avenir. Car déjà vous avez été, ou, grâce à la sainte prière, bientôt vous serez reçu là-haut par votre aïeul, ce bon vieux Canadien qui, de sa main tremblante, nous désiez-vous, vous montrait le théâtre des derniers exploits de nos ancêtres ; par votre père qui vous donna l'exemple du courage et du travail ; par votre mère qui vous fit si bon, si sage, si vertueux ; par cette autre mère à nous tous catholiques, dont la vôtre vous apprit à balbutier le nom, nom qui revenait si souvent sur vos lèvres dans les épreuves de votre cruelle maladie ; par tous les héros canadiens que vous avez tirés de l'oubli. Vous ne connaissez que les saintes joies de la famille, que les austères plaisirs de l'étude, que les paisibles triomphes des lettres ; votre bonheur, votre gloire doivent être proportionnés à vos sacrifices.

Ici vos restes mortels reposeront sous cette pierre tumulaire, sur ce champ de bataille que vous avez célébré, non loin de cet autre monument que vous avez eu la joie de voir élever à nos héros, au milieu de cette grande nature que vous avez si bien appréciée. Ces grands pins qui vous entourent conserveront en votre honneur leur sombre verdure, et les oiseaux d'hiver, suiet d'une de vos poésies, viendront y pazzouiller sur votre tombe. Ces lumières errantes de notre ciel boréal, que vous avez aussi chantées, se réuniront au-dessus de vous en couronne aux mille couleurs. Les restes des héros, qui vous entoureront, tressailliront peut-être auprès des vôtres, les derniers indigènes dont vous avez reproduit la plainte, erreront autour de cette enceinte ; vous entendrez peut-être des bruits étranges, et vous direz encore comme en vos vers harmonieux :

*Perfide illusion, au pied de la colline,
C'est l'acler du faucheur !*

P. J. O. CHAUCHEAU.

'Cessons nos luttes fratricides'

(Extrait d'un discours de l'honorable
Honoré Mercier)

L'esprit de parti, né de nos luttes fratricides, a sans doute émoussé les sentiments nobles et élevés que nous avons reçus de nos pères ; et qui ont laissé tant de traces dans notre histoire ; mais il est bon de nous retremper à ces grands souvenirs et de nous rappeler ce que nous fûmes autrefois. Peut-être que nous réussirons à imposer à notre mémoire ingrate la pensée si consolante que nous sommes tous des enfants de la même famille, de la grande famille française à laquelle nous sommes si fiers d'appartenir, et qu'un long siècle de séparation ne nous a pas encore appris à oublier.

Le patriotisme, c'est l'amour de la patrie, c'est le dévouement au pays qui nous a vus



L'honorable Honoré Mercier

naître ; c'est un sentiment qui grandit ou s'éteint graduellement avec l'âge. Chez l'enfant, c'est l'amour du foyer domestique, témoin muet des premiers chagrins et des premières joies ; car la patrie pour lui, c'est la famille, c'est le ruisseau qui coule en murmurant au pied de la colline, près du grand chêne qui a protégé ses jeunes années de son ombre tutélaire. La famille ! quel mot rempli de charmes et de mystères ! mot qui révèle tout un empire, à la fois puissant et gracieux, au sein duquel les lois, dictées par l'amour, se transmettent dans un sourire et s'exécutent dans un baiser. Dans cet empire, comme dans la divinité, il y a la trinité des pouvoirs et des attributions : le père y personnifie la force, l'enfant y représente l'avenir, et la femme, l'ange du foyer, y donne le bonheur que nous sommes si avides à convoiter, et si maladroits à conserver. Pour l'enfant il n'y a pas d'autre amour. Enlevé de ce herceau, de ces lieux charmants, privé de ces êtres chéris, il souffre, gémit et languit comme la plante que le soleil n'échauffe plus. Madame de Girardin a rendu cette pensée d'une manière admirable quand elle dit :

*Où l'on aime sa mère, où l'on connaît son Dieu,
Où naissent les enfants dans la chaste demeure,
Où sont tous les tombeaux des êtres que l'on*

[pleure.

Chez l'homme, dans l'âme duquel le patriotisme a eu toute son expansion, ce sentiment embrasse tout le pays, toute la nation, et se fortifiant dans les souvenirs du jeune âge, comme le tronc d'un arbre se fortifie dans la sève que fournit un sol riche, il devient une puissance, capable des plus grandes choses, des plus nobles actions. C'est alors que le patriotisme grandit l'homme et en fait un héros.

Le Canada eut aussi ses patriotes et dans une occasion comme celle-ci, nous ne pouvons oublier nos frères qui nous ont devancés, en s'envolant vers une patrie meilleure. Rappelons Carillon, les Plaines d'Abraham, Chateaugay, St-Denis, St-Charles et St-Eustache; lieux sacrés où le sang des nôtres fut répandu pour la défense et le triomphe d'une cause sainte.

Illustres morts, qui avez donné votre sang pour nous conserver le Canada Français; glo-

rieuses victimes qui êtes montés sur l'échafaud avec le même courage que vous avez couru au combat; je vous salue avec respect et amour. Et au nom de la grande famille canadienne, je prononce avec orgueil sur vos tombes vénérées les paroles du poète national:

O Papineau, Viger, vous tous, vengeurs sublimes, Lorimier, Cardinal, Chénier, nobles victimes! Qu'étes-vous devenus? héros cent fois bénis? Vous qui aur l'échafaud portez vos fronts sans

[tache, Vous qui teignez de sang les murs de St-Eustache!

Vous qui tombez à St-Denis! Que ces beaux jours étaient beaux! Phalanges héroïques!

Ces soldats nés d'hier, ces orateurs stoïques, Comme ils le portaient haut l'étendard canadien! Ceux-ci puissants tribuns, créaient des patriotes; Ceux-là marchaient joyeux au-devant des despotes, Et mouraient en disant: " C'est bien! "

HONORÉ MERCIER

" Mais il viendra pour eux le jour de la vengeance, Et l'on brisera leurs tombeaux.

Des peuples inconnus, comme un torrent Immens, Ravageront leurs coteaux.

Sur les débris de leurs cités pompheuses, Le père assis, alors ne saura pas Dans ce vaste désert quelles cendres fameuses Jaillissent sous ses pas.

" Qui sait? peut-être alors renaîtront sur ces rives

Et les Indiens et leurs forêts; En reprenant leurs corps, leurs ombres fugitives Couvriront tous ces guérets; Et se levant comme après un long rêve, L'a reverront partout les mêmes lieux, Les sapins descendant jusqu'aux flots sur la

[grève, En haut les mêmes cieux. .

F. X. HARNEAU

LE DERNIER HURON

Le patriotisme défini par M. l'abbé Gustave Bourassa

" Triomphe, destinée! Enfin ton heure arrive; O peuple, tu ne seras plus.

Il n'errera bientôt de toi sur cette rive Qu'un nom des mêmes inconnus.

Eau vain, le soir, du haut de la montagne J'appelle un nom; tout est silencieux.

O guerriers, levez-vous; couvrez cette rive, Ombres de mes aïeux!"

" Mais la voix du Huron se perdait dans l'empyrée Et ne réveillait plus d'échos,

Quand, soudain, il entend comme une ombre Qui passe, Et sous lui frémir des os.

Le sang indien s'embrase en sa poitrine; Ce bruit qui passe a fait vibrer son coeur.

Perfide illusion! au pied de la colline C'est l'acier du faucheur!

" Encor lui, toujours lui, aeri au regard funeste Qui me poursuit en triomphant,

Il convoite déjà du chêne qui me reste L'ombrage rafraichissant,

Homme servile! il rampe sur la terre; Sa tâche main, profanant des tombeaux,

Pour un salaire impur va troubler la poussière Du sage et du héros.

" Il triomphe, et, semblable à son troupeau timide,

Il redoutait l'oeil du Huron; Et quand il entendait le bruit d'un pas rapide

Descendant vers le valloin, L'effroi, soudain, s'emparait de son âme;

Il croyait voir la mort devant ses yeux. Pourquoi dès leur enfance et le glaive et la

[flamme N'ont-ils passé sur eux?

" Hélas! puis-je, joyeux, en l'air brandir ma lance

Et chanter surai mes exploits? Ai-je bravé comme eux, au jour de la vaillance,

La hache des troquais? Non, je n'ai point, sentinelle furtive,

Près de leur camp surpris des ennemis.

Non, je n'ai pas vengé la dépouille platttve De parents et d'amis.



SANS MERCI

"Tous ces peux descendus dans la tombe [éternelle

Dorment couchés sous les guérets; De leur pays chéri, la grandeur solennelle

Tombait avec les forêts. Leurs noms, leurs jeux, leurs fêtes, leur histoire,

Sont avec eux enfouis pour toujours, Et je suis resté seul pour dire leur mémoire

Aux peuples de nos jours.

"Orgueilleux aujourd'hui qu'ils ont mon [héritage,

Ces peuples font rouler leurs chars Où jadis s'assemblait, sous le sacré feuillage,

Le conseil de nos vieillards. Avec fracas leurs somptueux cortèges

Vont envahir et profaner ces lieux!

Et les criats bruyants des rites sacrilèges Y montent jusqu'aux cieux!...

Le patriotisme, c'est l'amour de la patrie,— sentiment éminemment élevé et noble, naturel au coeur de l'homme, source de son dévouement à la patrie, comme l'amour de sa famille et de son foyer est la source de son dévouement à sa famille et à son foyer. Le patriotisme a été de tous les siècles et de tous les pays, et partout et toujours, il a enfanté des grands hommes et des grandes actions qui ont mérité l'admiration et la reconnaissance des peuples.

Mais notre patriotisme à nous est forcément, si je puis ainsi parler, d'une essence plus complexe que celui des autres peuples, du moins de la plupart d'entre eux. Car la patrie, pour nous, Canadiens-Français, n'est pas essentiellement et principalement constituée par l'unité territoriale. Nous partageons ce territoire, soumis au même gouvernement, avec des hommes de langue, d'origine, de culte et de traditions différentes. Nous ne pouvons donc constituer simplement et complètement la patrie avec eux par notre seule cohabitation et notre sujétion commune au gouvernement britannique. La patrie complète et parfaite comporte la communauté de la langue, des croyances et des traditions nationales, toutes choses dont l'ensemble peut se définir par la formule latine "res patria", la chose de nos pères, tout ce qui les a faits ce qu'ils ont été, au point de vue social et politique, en face des autres nations, dans le temps et dans l'espace. A ce point de vue, notre patrie dépasse de beaucoup nos frontières politiques, et en jeûs même de ces frontières nous constituons, à nous seuls, une patrie dans la patrie. Cette patrie, elle est partout où notre race est groupée avec ses éléments essentiels: sa langue, sa foi, le culte de ses souvenirs et de ses traditions communes. Cette patrie, mes-sieurs, elle couvre aujourd'hui une grande surface du continent nord-américain, partout où battent des coeurs canadiens-français, à l'ombre d'un clocher qui ne proscriit pas leur langue, et d'une école qui la maintient et la cultive.

Or, c'est l'amour de cette patrie-là, de tout ce qui la constitue et la protège, en l'affermis-sant, que je viens vous inviter à cultiver dans vos coeurs.

C'est à mes yeux, un devoir impérieux et urgent, puisque nous ne savons pas quel état politique nous est réservé d'ici à un siècle, peut-être même un demi-siècle. Qui peut dire, en effet, si, d'ici à un demi-siècle, nous serons encore sous le régime fédéral ou si nous aurons passé sous l'union législative ? Qui sait si d'ici là nous n'aurons pas aboli nos frontières et envoyé nos mandataires à Washington ? Qui sait même si, plus tard, nous ne composerons pas un élément considérable et prépondérant, dans un Etat indépendant formé par une partie du Dominion, fondue avec un fragment du bloc américain que les révolutions ou les désagréments futurs peuvent morceler en cinq ou six fractions ?

Toutes ces éventualités sont, pour le moment, du domaine de l'hypothèse ; mais l'une ou l'autre peut être la réalité de demain. Quels que soient les prévisions et les desirs de chacun sur ce sujet vital, il est d'un politique éclairé de les envisager toutes et de les discuter froidement ; il est d'un patriote sincère d'assurer à tout prix et à tout hasard à ses coreligionnaires et à ses nationaux le maintien et le respect absolus de tous leurs droits et de tous leurs intérêts dans chacune de ces combinaisons éventuelles. Or, comment arriver à ce résultat, si dès ce jour, dès cette heure vous n'avez pas au cœur un véritable amour de votre patrie, c'est-à-dire de votre race ?

Il ne suffit certes pas, pour avoir et prouver du patriotisme, de célébrer pompeusement et joyeusement, le 24 juin de chaque année, la fête nationale. Ce n'est pas avec des bannières, des drapeaux, des tentures multicolores, des éclats de fanfares et des discours sonores, que démentent trop souvent les actes et les attitudes de toute l'année, même de toute la vie, qu'un peuple affirme pratiquement son patriotisme, son attachement et son dévouement à la cause nationale. Ceci, c'est une manifestation, excellente en soi mais passagère, du sentiment national : mais cela ne suffit pas. Ce qu'il faut, c'est la démonstration vivante, pratique, tout le long de l'année, tout le long de la vie, de son attachement et de son dévouement à sa race, chaque fois que ses intérêts le réclament.

Or, pour être patriote de cette façon, qui est la seule bonne, il faut de l'esprit public, c'est-à-dire l'intelligence du bien commun et la disposition habituelle et énergique à le procurer dans la mesure de ses forces, de ses ressources et de sa situation sociale. Il faut, par le fait même, exulter de soi deux esprits, qui sont les mortels ennemis de l'esprit public, partant du patriotisme.

Ces deux esprits sont l'esprit de parti et l'esprit d'égoïsme individuel.

Je n'étonnerai pas, j'ose l'espérer, un trop grand nombre d'entre vous en affirmant que l'esprit de parti sévit chez nous à l'état de fléau public.

"Tout pour le parti, tout pour le parti", telle est la formule de nombre d'électeurs et d'élus de notre estimable pays. Rien n'est bon en dehors du parti, tout est bon en lui, ou à peu près. Le parti avant tout ; le parti après tout ; le parti surtout ; le parti quand même ; le parti toujours ! Les chefs du parti, grands ou petits, vieux ou jeunes, honnêtes ou fripons, intelligents ou médiocres, fidèles ou infidèles à leur programme ! Les journaux du parti, sincères ou menteurs, rédigés ou barbouillés, polis ou grossiers, chrétiens ou païens, ce qu'ils disent, ces journaux et ces chefs, c'est vrai ; ce qu'ils font, c'est bon ; ce qu'ils suggèrent et commandent, c'est excellent ! Le parti, c'est

la chose sainte, sacrée, à laquelle il ne faut pas toucher, sous peine de sacrilège. C'est l'arche d'alliance. C'est, pour le service de la cause publique ou nationale, quelque chose d'aussi essentiel et nécessaire que l'Eglise, pour la vie religieuse et la vie éternelle.

Voilà, dans son expression extrême et la plus déplorablement réelle, l'esprit de parti que je vous dénonce. Un trop grand nombre d'entre nous en sont possédés, abêtis (le mot n'est pas trop fort), paralysés pour le service et la défense de nos véritables intérêts nationaux.

Et comment en serait-il autrement, quand on adopte un parti, qu'on vit ou qu'on meurt bleu ou rouge, parce que papa ou grand-papa a été ou est sa vie rouge ou bleu ?

Mais cet esprit de parti est essentiellement contraire au principe et à l'exercice du régime constitutionnel. Il nous ramène par des voies aussi sûres, sinon aussi directes, à tous les abus des régimes autocratiques du passé.

Vous n'êtes certes pas le "peuple souverain." Ce serait une illusion grande, une erreur énorme de le croire, et ceux qui vous le répètent à satiété, sont de mauvais plaisants, car on ne saurait être à la fois gouvernement et gouverné. Etat et peuple, souverain et sujet. Mais vous désignez, vous constituez ceux qui, sous votre surveillance et votre contrôle, comprennent le bien, doivent exercer, pour le bien commun, l'autorité, la souveraineté dont ils ne sont que les dépositaires. Vous êtes investis d'un droit auguste et précieux, d'un droit acquis, au prix de cinquante années d'efforts opiniâtres et de vaillants combats, par nos pères, qui, il faut le reconnaître, valaient mieux que nous. Or, vous ne pourrez jamais exercer votre droit avec intelligence, si vous ne vous dégagez pas de l'esprit de parti, dans ce qu'il a de étroit, d'abusif et de funeste.

Un électeur intelligent et dévoué à sa patrie n'accorde son suffrage qu'à un homme qu'il sait vouloir et pouvoir remplir le mandat qu'il lui confie. S'il le juge indigne ou incapable de cette haute fonction, il ne doit pas, en bon patriote, la lui confier. S'il constate qu'il a violé son mandat, menti aux promesses faites à ses mandataires, trahi la patrie au seul profit de son parti ou, ce qui pis est, de sa personnalité, il doit le lui retirer, pour le remettre à des mains plus loyales ou plus fortes. S'il est un vrai patriote, il ne doit pas hésiter à désavouer, même à répudier le député, le chef, le groupe ou le parti qui a trahi sa confiance ou trahi la patrie.

Voilà le devoir le plus élémentaire d'un électeur, d'un citoyen, d'un patriote. Si ce devoir n'existe pas, tel que je vous l'indique, le civisme, le patriotisme est un vain mot ; la patrie, une figure de rhétorique, un être de raison ; la politique et la morale, des sciences d'agrément ; et la religion, qui les éclaire, les complète et les sanctionne, une formule honne à reléguer dans quelque répertoire oublié de pédagogie antique. Avec cela, on n'a qu'à biffer l'histoire de son pays, à effacer ses gloires, à fermer à jamais les horizons de son avenir, à supprimer ses plus nobles et ses plus légitimes espérances. Je n'en dis pas plus contre le premier ennemi du patriotisme, l'esprit de parti, et je vous prie de faire l'application de ces principes à tous les partis, à tous leurs chefs, à toutes leurs fautes et à toutes leurs trahisons, sans chercher dans mes paroles aucune préoccupation personnelle. aucune allusion aux drapeaux différents que vous avez pu suivre dans le passé ou que vous pouvez acclamer aujourd'hui ou demain.

L'abbé Bourassa.

La Langue française au Canada

Des expressions d'opinion, des déclarations récentes ont soulevé une vive controverse de presse, et provoqué une très profonde émotion dans toutes les sphères de notre société. Il s'agit d'une question délicate et importante, celle de la dualité des langues au Canada. Le *Bulletin du parler français* ne saurait rester muet dans un débat si grave, où se trouvent en jeu les intérêts de l'idiome auquel il consacre ses études et ses travaux.

La langue française a des ennemis de préoccupations et de mentalités diverses, en notre pays. Elle en a dans l'ordre civil et politique, elle en a dans l'ordre religieux. Aux uns et aux autres il convient peut-être de



MAISONNEUVE

rappeler d'abord, d'une façon très précise et très catégorique, que l'existence du français au Canada, objet d'une protection providentielle parmi nous est le résultat d'un fait historique qu'il n'est au pouvoir de personne de supprimer. Le français existe, le français se parle, s'écrit, s'imprime, s'enseigne, se propage au Canada, pour la raison très simple et très inéluctable que le Canada a été fondé par la France, il y a eu trois siècles en juillet 1608. La colonie implantée alors dans la vallée du Saint-Laurent semblait à peine vaine. Elle ne se composait que d'une poignée d'hommes. Et cependant cette poignée d'hommes a pénétré, évangélisé, civilisé la civilisation chrétienne un territoire immense. A l'œuvre des découvreurs et des pionniers succède celle des fondateurs et des cultivateurs. Petit à petit une société s'est formée ici avec tous ses rouages, un peuple s'est

Canada

parations
erse de
émotion
été. Il
ortante.
da. Le
rester
rouvent
il con-

nis de
ses, en
civil et
x. Aux
tre de



SA SAINTÉTÉ PIE X.



SON EMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU
Premier Cardinal Canadien.



SA GRANDEUR Mgr. L.-N. BÉGIN
Archevêque de Québec.

cise et
rançais
nation
viden-
torique
e sup-
ais se
e pro-
ple et
fondé
juil'
ens
v'

m
ni
r
f
t

de
ang
en
lail
rouve



DU CONGRÈS

titué, une vie nationale s'est épanouie. Bien des orages les ont battus, bien des périls les ont menacés, bien des désastres les ont accablés. Mais en dépit de tout, la nation canadienne, objet d'une protection providentielle, a résisté et grandi. Et au bout d'un siècle et demi, elle était solidement assise sur les deux rives du Saint-Laurent, maîtresse du sol, et s'appuyant sur de très fortes institutions civiles et religieuses. Voilà le premier fait historique, que l'on peut envisager à tous les points de vue que l'on voudra, mais qui existe, qui s'est incrusté dans l'histoire et qu'il faut bon gré mal gré reconnaître.

Sur ce fait est venu s'en juxtaposer un autre, non moins indéniable. Après cent cinquante ans d'existence, la nationalité canadienne française a subi un cataclysme. Elle a été violemment séparée de la vieille mère patrie, livrée à la souveraineté d'une nation rivale, privée de tous les moyens de recrutement et de ravitaillement, soumise à toutes les tentatives, à toutes les influences, à tous les efforts de coercition et de séduction de nature à lui faire perdre sa langue et sa foi. Elle aurait pu succomber à cette formidable épreuve. D'autres peuples vaincus ont fléchi au milieu de semblables tempêtes et perdu leur entité distincte. Le nôtre se trouvait exposé à la même douloureuse fortune. On nous le prédisait, et l'on anticipait sur le prochain avenir où nous serions fusionnés, assimilés, anglicisés. Dieu ne l'a pas voulu. Inutile d'indiquer ici les raisons de notre survie française; nous ne voulons qu'en signaler la réalité. Et cette réalité est éclatante. Non seulement nous avons survécu au cataclysme de 1759, mais nous nous sommes fortifiés, nous nous sommes merveilleusement multipliés, nous avons conquis de nouveaux domaines, nous avons développé et perfectionné nos institutions nationales. Aujourd'hui, les 60,000 Canadiens français cédés à l'Angleterre en 1763, sont devenus deux millions d'hommes dont la vitalité et l'énergie s'affirment à la fois dans l'ordre économique et dans l'ordre politique. Voilà un second fait historique que l'on ne saurait davantage écarter et méconnaître.

Or, ces deux faits dominent toute la question actuellement débattue. Le Canada a été découvert, colonisé, évangélisé, fertilisé, civilisé par des hommes de langue et de race françaises. Ces hommes ont fondé ici un peuple que la conquête anglaise n'a pas fait périr, qui, au contraire, s'est prodigieusement accru, qui a projeté au loin des rejetons pleins de sève, et qui, continuant les ancêtres, a accompli dans l'Amérique du Nord, une oeuvre apostolique et civilisatrice dont il a raison d'être fier.

Y a-t-il au Canada un seul de nos concitoyens anglais ou irlandais qui puisse contester ces deux faits? Assurément non. Eh bien, alors la question est réglée. Comment des hommes de bon sens pourraient-ils songer à disputer l'usage public, habituel et officiel de leur langue à deux millions de Canadiens français, qui sont comme chez eux, qui représentent les premiers occupants du sol, qui, depuis trois siècles, ont parlé, chanté, prié, dans cette langue, et qui, avec elle, ont porté la lumière et les bienfaits de la civilisation jusqu'aux extrémités du continent? C'est l'existence incontestable et incontestée, c'est la persistance incontestable et incontestée de ces faits qui ont déterminé et fixé le status de la langue française au Canada. Sans doute, il y a eu des hésitations, des tâtonnements, des débats, mais l'éloquence toujours vivante, la pression toujours croissante de la réalité his-

torique ont fait tout plier devant elles, et les hommes d'Etat anglais, au sens éminemment pratique, ont fini par juger qu'il était d'une sage politique de consigner en des textes constitutionnels la constatation d'une situation impossible à modifier, parce qu'elle résultait de trois siècles d'histoire.

La dualité de langage en ce pays est donc une chose toute naturelle, toute simple et toute compréhensible, quand on daigne jeter un coup d'oeil sur nos origines et les vicissitudes de notre existence nationale. Il y a deux langues au Canada, parce que le Canada est dû à la collaboration de deux grandes races: la race française qui l'a fondé, évangélisé et civilisé; la race anglaise qui est venue plus tard, à l'ombre d'un nouveau drapeau, symbole d'une souveraineté nouvelle, travailler à son développement, à son accroissement et à sa prospérité.

A quoi songent donc ceux qui s'imaginent que les deux millions de Canadiens français vont maintenant consentir honteusement à fouler aux pieds leur passé, à renier leurs traditions, à abandonner la langue harmonieuse et claire léguée par les ancêtres? Quelle aberration criminelle serait celle des gens qui croiraient pouvoir la leur arracher des lèvres—je dis mal, la leur arracher de l'âme! Allons donc! qu'on essaie, et l'on verra!

La langue française, chez nous, est un fait d'ordre social, politique et religieux dont ceux qui ne l'aiment pas feraient mieux de prendre leur parti. A quoi bon disserter sur les avantages conférés à un pays par l'unité de langue, par l'unité de race, et l'on devrait ajouter par l'unité de religion. Nous connaissons tout cela. Mais ici, comme en d'autres pays, cette unité n'existe pas et n'est pas réalisable, nous venons d'indiquer pourquoi. A défaut d'unité, travaillons donc à posséder, à maintenir l'union, la concorde et l'entente, par le respect de nos libertés et de nos droits mutuels: tel est le devoir de tous les bons citoyens. Ce devoir, les Canadiens français s'en sont toujours acquittés loyalement et généreusement dans la province de Québec, où ils sont l'immense majorité. Les groupes de langue anglaise et de culte non catholique y ont joui et y jouissent de la plénitude de leurs droits, et possèdent même de très amples privilèges. Sommes-nous déraisonnables, quand nous demandons qu'on agisse envers les nôtres, dans les provinces anglaises, comme nous agissons ici envers les minorités enclavées dans notre population?

Nous ne le sommes pas davantage lorsque nous nous voyons forcés d'élever une protestation contre l'hostilité que manifestent à nos compatriotes, en certains endroits, dans le domaine scolaire et religieux, des hommes dont nous respectons le caractère et l'autorité. Ici la question de la dualité des langues se pose pour nous dans des conditions particulièrement douloureuses. En vertu des considérations historiques développées plus haut, nous tenons pour absolument incontestable que partout où existent, en ce pays, des groupes importants de Canadiens français, leurs droits quant à l'usage public de leur langue doivent être reconnus. Or voici que dans une région d'Ontario, où nos compatriotes se comptent par milliers, où ils sont une forte majorité dans un grand nombre de paroisses, où leur influence est assez considérable pour leur avoir obtenu d'être représentés par un des leurs à la Législature et au Ministère, on travaille à faire disparaître le français de leurs écoles! Et cet assaut ne leur est pas livré par le pouvoir politique, mais par un pouvoir beaucoup plus auguste à leurs yeux, au sein même de la famille

religieuse dont ils sont les fils dévoués! Des patriotes et des catholiques pourraient-ils être soumis à une plus cruelle épreuve?

Laissons de côté la question individuelle et allons au fond du conflit. Il y a au Canada comme aux Etats-Unis, toute une école de catholiques de langue anglaise dont l'idée fixe est que, dans les pays où domine l'élément anglo-saxon, le catholicisme doit être coûte que coûte anglo-saxon. Peu importent les diversités techniques, les mentalités différentes, les légitimes préférences nationales. Il faut fusionner, unifier, assimiler, établir le règne exclusif de l'anglais à l'église et à l'école. Eh! bien, quels que soient les tenants de cette thèse, qui ne se formule pas toujours aussi hardiment, mais qui se dénonce souvent par de sourdes manoeuvres, nous nous insurgons de toutes nos énergies contre une telle conception et une telle tendance. Nous affirmons qu'elles sont contraires à la justice, au droit naturel, à l'intérêt public, et que dans notre pays, elles sont à la fois anticanadiennes et anticatholiques. Anticanadiennes, parce qu'elles prétendent donner un démenti à notre histoire, qu'elles attaquent une possession d'état garantie par nos lois, qu'elles contiennent un ferment de discorde et de luttes fratricides. Anticatholiques, parce qu'elles compromettent la discipline, créent un réel péril pour la foi, et méconnaissant, par leur tyrannique exclusivisme, l'esprit de notre Sainte Mère l'Eglise, qui toujours a su se faire toute à tous et parler toutes les langues, afin d'être entendue de tous ses enfants.

La vraie thèse, la thèse juste et conforme à la tradition chrétienne, c'est que nulle part on ne doit demander à des catholiques de renoncer à leur langue et de renier leur race pour demeurer catholiques. Leur poser cet odieux dilemme, audacieusement ou insidieusement, ce serait un crime digne de toutes les réprobations.

La nationalité canadienne-française a traversé de durs orages, résisté à de rudes assauts, et triomphé de redoutables épreuves. Après avoir lutté pour l'existence, elle a vu luire des jours plus heureux. La liberté et la paix ont été le fruit de ses combats. Avec cette ère nouvelle, sa puissance d'expansion s'est affirmée, et elle a établi de florissants essaims au delà de la vieille province laurentienne, dans l'Ontario, le Manitoba et le Nord-Ouest. Elle ne demande pour eux, là-bas, que ce qu'elle a obtenu elle-même ici, et ce qu'elles accorde aux autres avec bonheur, la paix et la liberté. Si le fanatisme sectaire ou des calculs égoïstes leur refusent, elle s'en afflige et s'en émeut. Mais elle frémit vraiment d'angoisse et de douleur, lorsqu'on lui dit que ses enfants lointains sont menacés dans leurs droits nationaux, dans l'héritage sacré des aïeux, par des ministres de la foi à laquelle elle a donné, de l'Atlantique au Pacifique, et des flots ensoleillés du golfe mexicain jusqu'aux régions glacées de la mer boréale, la fleur de son apostolat et le plus pur sang de ses veines. Idéaliste et généreuse, elle se demande si elle doit croire à la possibilité d'un aussi stupéfiant attentat. Et, dans l'anxiété poignante qui la torture, elle s'écrie: Que ce calice me soit épargné, et que l'on ne voit pas des pères et des frères dans la foi du Christ essayer, de tuer sur des lèvres canadiennes-françaises le verbe évangéliste, civilisateur et libérateur de Brecheuf et de Jogues, de Joliet et de Marquette, de Laval et de Plessis, de Marguerite Bourgeoise et de Marie de l'Incarnation!

THOMAS CHAPAIS.

NOS GROS CHAGRINS ET NOS PETITES MISERES

C'est une croyance très répandue que notre planète est un lieu de peines et de tourments, aux sentiers raboteux, bordés de ronces et d'épines.

Après plusieurs années d'expérience, je suis forcé d'admettre que cette opinion a du vrai. Mais il faut avouer aussi que les innombrables souffrances de notre pauvre humanité sont, dans quatre-vingt-dix-neuf cas sur cent, l'oeuvre de ceux qui s'en plaignent.

La raison de cette apparente contradiction, c'est que nous n'envisageons jamais du même point de vue nos chagrins et ceux du prochain. C'est l'éternelle histoire de la poutre dans l'oeil.

Aussi clairvoyants pour les fautes d'autrui qu'aveugles sur nos propres faiblesses, nous découvrons facilement le pourquoi de ses moindres afflictions, tandis que nous n'apercevons jamais la vraie cause de nos plus grosses misères.

Invariablement, notre voisin nous paraît être l'artisan de son propre malheur. Quant à nous-mêmes, oh ! c'est bien différent ! Nous nous rangeons tout naturellement au nombre des exceptions malheureuses, parmi les victimes innocentes de circonstances spéciales, dues à quelques excentricités du sort, ou à la perversité de nos semblables.

Aussi nous trouvons-nous exceptionnellement malheureux, chacun de son côté.

Les souffrances de ceux qui nous entourent, et dont nous entendons journellement le récit lamentable, ne paraissent que de légères épreuves en comparaison des nôtres ; et nous serions enchantés, au premier abord, d'en faire l'échange.

Pourtant, si ce trafic des misères humaines était réalisable, je suis persuadé qu'aucun de nous n'oserait se risquer à l'accomplir définitivement.

J'imagine une exposition universelle d'un nouveau genre, où l'on pourrait étaler ses misères intimes, avec faculté de les échanger contre celles du prochain.

Le genre humain, j'en suis certain, se rendrait en foule à cette foire aux malheurs. Mais, après avoir visité l'étalage en détail, en avoir examiné, palpé, soupés avec soin les nombreux échantillons, il n'est pas un seul parmi nous qui ne s'estimât heureux de reprendre son panier de petites misères, dont le poids, après comparaison, lui paraîtrait allégé de moitié, et dont, faute de mieux, il finirait par se constituer une manière de petit bonheur.

Car il en est un peu de nos vicissitudes quotidiennes comme de nos habitudes journalières ; elles deviennent, chez nous, une seconde nature ; nous leur accordons, sans nous l'avouer, un peu de cet attachement que l'auteur ressent pour son oeuvre ; nous les cultivons avec soin ; nous les tenons pour air à dire sous cloche. Elles sont en un mot l'objet de nos constantes sollicitudes ; et lorsque, par une cause qui ne dépend jamais de nous, elles viennent à disparaître, nous en éprouvons quelque chose qui ressemble à de l'ennui.

Nous tenons instinctivement à les conserver, à les exhiber même à la vue du public pour le plaisir bien innocent de nous faire plaindre un peu et de nous plaindre beaucoup.

Il nous faut un petit chagrin mignon que nous puissions choyer comme un enfant gâté, sans quoi la vie devient monotone, presque

insupportable. Nous sommes ainsi faits.

La loi des contrastes nous domine en tout. Un bonheur suivi, persistant, nous ennuie à la longue.

Cela nous fait l'effet d'un été de sécheresse, d'une mer sans rides, d'un tableau sans ombres.

A force de contempler le firmament uniformément doré par un soleil toujours resplendissant, on se surprend à désirer l'instant où l'orage viendra réveiller la nature assoupie.

Le calme plat indéfiniment prolongé nous fatigue au lieu de nous reposer ; tandis que l'agitation, la tempête même nous séduit quelquefois et nous délasse.

Et, chez nous, ces penchants se manifestent non seulement dans ce qui se rapporte à l'ordre matériel, mais aussi et surtout dans ce qui touche au sentiment et à l'intelligence.

Ceci est-il un défaut de notre nature ?

Je ne me prononce pas. Je constate.

J'ai dit, en commençant, que nos misères, petites et grosses, nos afflictions, même nos malheurs, sont presque invariablement le fruit de nos propres oeuvres.



L'honorable F.-G. MARCHAND

Je le prouve par un exemple bien connu, lequel remonte cependant à une telle antiquité que je me crois autorisé à adopter, en le citant, la forme légendaire.

Il était une fois un homme et une femme ; ils faisaient ensemble un excellent ménage (ceci n'est pas un conte).

Ils avaient pour domicile un lieu de délices. L'époux était beau, tendre, généreux, doué des qualités multiples qui font le bonheur d'une femme.

L'épouse réunissait aux grâces de son sexe les plus précieux dons du coeur et de l'esprit.

Chez eux, les félicités conjugales promettaient de se prolonger éternellement.

Le Créateur avait mis à leur disposition toutes les richesses de la nature, tous les trésors de sa providence ; mais à une condition unique :

Il fallait s'abstenir de goûter du fruit d'un certain arbre.

Malheureusement, l'épouse eut un moment de curiosité, l'époux un instant de faiblesse.

Le fruit défendu, à l'instigation du démon tentateur, passa des mains de l'épouse coupable à celles de l'époux trop crédule, ou trop gourmand.

Vous avez reconnu, sans que je vous les nomme, Adam, le premier des maris crédules,

Eve, la première des femmes curieuses.

Des malins prétendent qu'à cet égard la succession de notre mère commune n'est pas éteinte, et que la crédulité naïve de notre premier père se perpétue chez ses descendants.

Maia là n'est pas la question. Je suis loin de vouloir continuer ici un débat soutenu depuis des siècles, et dont la solution, si elle arrive jamais, tournera—que les femmes en soient ramuées—à la confusion de leurs détracteurs.

L'important pour moi, dans le moment, c'est de prouver que, dès son origine, le genre humain a été l'artisan de ses propres infortunes. L'exemple que je viens de citer n'admet pas de contradiction.

Mais cette faute commune au premier homme et à la première femme a-t-elle au moins servi d'enseignement salutaire à leur postérité ?

Au contraire, elle n'a été que le signal, le point de départ de toutes les erreurs, de tous les crimes dont notre pauvre humanité a souillé ses annales depuis cette époque reculée.

Dès la deuxième génération, nous voyons Caïn consommer par un meurtre, sa propre débâcle ; et la série des méfaits, des bévues, des inconséquences de tous genres, causes premières d'une infinité de vicissitudes, de tourments, de calamités, s'est continuée sans interruption jusqu'à nos jours.

Il n'en est pas un seul d'entre nous qui, dès la plus tendre et innocente jeunesse, ne se soit exposé au châtement paternel, en cédant à l'attrait du fruit défendu, ou à l'entraînement d'une vaine curiosité.

Nos tribulations enfantines sont le produit de nos imperfections naissantes, comme plus tard nos tourments les plus poignants émanent de nos défauts invétérés.

"Quand il vous arrivera quelque grand malheur, dit le Sage, examinez-vous bien, et vous verrez qu'il y aura toujours un peu de votre faute."

Mais nous sommes fort peu enclins à nous blâmer nous-mêmes.

Avant d'en arriver là, nous préférons nous en prendre au voisin, aux circonstances, au destin, à la chance malheureuse.

En revanche, et par une singulière contradiction, nous ne manquons jamais de nous attribuer le mérite des incidents heureux qui nous arrivent.

La Fontaine l'a dit :

Le bien, nous le faisons ; le mal, c'est la Fortune ;
Ou s toujours raison, le Destin toujours tort.

"Aide-toi, le ciel t'aidera," dit un vieux proverbe.

Et ce vieux proverbe a raison.

Le travail est la condition première de tous les succès, de toutes les satisfactions humaines.

Dieu nous l'a imposé comme expiation de la faute originelle ; mais il nous a donné, en même temps, l'intelligence pour l'utiliser.

Il faut que, sur cette mer orageuse de la vie, chacun contribue pour sa part journalière à la manoeuvre, s'il veut participer aux immunités de l'équipage.

Personne ne se soustrait impunément à cette loi impérieuse du travail quotidien.

"Dieu seul et ses anges, dit un philosophe, ont le droit d'être spectateurs."

F.-G. MARCHAND

Extrait de la Vie de la Vénérable
Mère d'Youville

A toutes ces grâces Dieu avait voulu ajouter encore les dons de science, de sagesse et de piété.

Le don de science, en éclairant son âme, lui a fait distinguer le vrai du faux, ce qui passe de ce qui doit durer toujours, et le don de sagesse lui a permis de ne se servir des choses terrestres que pour la glorification de son Créateur. Aussi a-t-elle toujours vu Dieu au-dessus de tous les événements et cette pensée a suffi pour lui enlever toute vaine inquiétude :

"Nous sommes dix-huit soeurs toutes infirmes," écrivait-elle un an avant sa mort, qui conduisoit une maison où il y a cent soixante-dix personnes à nourrir, presque autant à entretenir, très peu de rentes, la plus considérable est celle de nos ouvrages qui sont tombés des deux tiers depuis que nous sommes aux Anglais. Toujours à la veille de manquer de tout, et nous ne manquons jamais du moins du nécessaire. J'admire chaque jour la divine Providence qui veut bien se servir de si pauvres sujets pour faire quelque petit bien." (1)

Beaucoup des oeuvres de Mme d'Youville lui ont été aussi inspirées par la grande piété dont le Saint-Esprit avait orné son âme. Ce don de piété l'avait pénétrée d'un sentiment de respectueuse affection qui, en élevant son coeur vers Dieu, lui faisait aimer tout ce qui se rapporte à Lui d'une manière sociale.

Elle aimait la religion, et la pensée de la voir diminuer ou disparaître dans sa patrie la rendait toute triste ; elle aimait ses temples et elle se plaisait à les embellir et à les orner. Au temps de la plus grande disette de la colonie, elle employa une somme assez considérable pour le tabernacle de son église. A l'exemple des saints, elle aimait mieux se priver du nécessaire pour donner à Notre-Seigneur au saint tabernacle une demeure digne de Lui.

Et Mme d'Youville ne cherchait pas seulement dans le soulagement des pauvres l'accomplissement d'un devoir purement humanitaire, elle poursuivait un but plus élevé, sa piété et son zèle lui montraient un horizon plus large : c'était surtout le salut de ces âmes qui faisaient l'objet de ses plus ardues préoccupations. Aussi ne négligeait-elle aucun moyen de les instruire, de leur faire connaître Dieu, de leur faire comprendre leurs devoirs envers Lui ; en un mot, elle voulait faire passer dans l'âme de ses pauvres, l'amour dont la sienne était remplie et les préparer par une vie chrétienne, à mériter la vie éternelle et bienheureuse. Les pauvres l'aimaient en retour et, quand elle passait dans les différentes salles de la maison, ils lui témoignaient la joie et la reconnaissance qu'ils éprouvaient de sa présence ; ils voulaient la retenir au milieu d'eux et "s'accrochaient à sa robe," dit M. Faillon, "comme auraient fait de petits enfants à l'égard de leur mère."...

LADY JETTÉ

(1) M. Faillon, p. 232.

La Langue Française en Canada

V.—Les Canadiens, règle générale, n'ont rien inventé en fait de mots ou d'expressions.

Très souvent, on entend dire : tel mot, telle expression, ce n'est pas français, c'est du canayen.

Eh bien ! quatre-vingt-dix-neuf fois sur cent, on se trompe. A part quelques très rares vocables qu'ils ont dû créer pour désigner certains objets qui n'existent pas en France, les Canadiens n'ont rien inventé en fait de mots et d'expressions. Ils ont soigneusement conservé la langue telle que leurs ancêtres l'ont apportée au pays.

Avec un peu de patience, un peu de recherches, on pourrait retrouver presque tous les mots dont les Canadiens se servent, presque

Abuteux d'ouvrage.—Un homme qui fait beaucoup d'ouvrage.

Amiquié, pour amitié.

Arbre, pour herbe :

"Est auesi permis par ladite coutume (de Bourges) à un chacun de couper de l'arbre d'iceux communaux."

Animau, au singulier.—Un animau pour animal.

Argent, au féminin. De la bonne argent.

Barauder.—mouvoir obliquement.

Barbot.—Blatte, toute espèce de petits scarabées.

Bouquets.—fleurs en général. Ce pré est plein de bouquets.

Berdasser. Faire du bruit.

Chérant, qui vend cher.

Clairté, pour clarté. "C'est belle chose voir la clairté du jour."—Rabelais.

"Il était presque jour, et le ciel souriant, Blanchissant de clarté les peuples d'Orient."
REGNIER (*Discours au Roy*).

Coti.—qui commence à se gâter—du bois coti.

Coronel.—pour colonel—Rabelais.

Qu'iri pour quérir, chercher.—Va donc qu'iri...

Se d'bourrer.—qui commence à profiter. Voilà cet enfant qui se débouresse.

Démancer, dans le sens de démettre. Se démancer un bras.

Devenir, dans le sens de revenir. Avez-vous été à la ville ? J'en deviens.

Dévirer.—détourner. Quand je lui ai parlé, il a déviré les yeux.

Écarter, égarer.—J'ai écarté mon couteau. Emmiauler, prendre avec des paroles douces.

Endurer pris en bonne part. J'endurerais bien mon manteau ; on endure bien le feu.

Escousse ou **secousse.**—Un laps de temps. Je l'ai attendu une bonne escousse.

Espérer, dans le sens d'attendre.

Siner, ancienne prononciation, dit Jaubert ; et il cite cet exemple des *Chroniques de Reims* : "La reine sina de la main diestre."

Et aussi ce vers de La Fontaine : "En attendant que Mars m'en donne un (passe-port) et le sine."

Siler. Faire entendre un sifflement. Ce jars est en malice, il sile.

Tabaquière. Cette prononciation, dit Jaubert, est conforme à l'usage de la cour sous le règne de Louis XIV. Et il cite le passage suivant de l'abbé Caillères, membre de l'Académie française, qui publia en 1692 un ouvrage ayant pour titre : *Des mots à la mode et des nouvelles façons de parler*

"Vous voyez quantité de jeunes gens de qualité, reprit la marquise, qui viennent chez vous avec une tabaquière à la main, le visage et les doigts sales de tabac."

Tner la chandelle au lieu de l'éteindre passe pour du patois canadien. On trouve cette expression dans le glossaire de Jaubert.

Saccage, pour une grande quantité, sent également le terroir canadien. Ce mot se trouve aussi dans Jaubert.

S'ennuyer de quelqu'un ou de quelque chose, dans le sens d'éprouver de l'ennui à cause de l'absence de quelqu'un, ou de la



J.P. TARDY

toutes les fautes même qu'ils commettent, signalés dans quelques vieux dictionnaires ou dans quelque glossaire de telle partie de la France, ou même dans les dictionnaires modernes complets.

Voilà une étude très intéressante à faire : je la recommande aux jeunes gens studieux. En la poursuivant avec un peu de persévérance, ils seront convaincus de l'exacte vérité de cette proposition : La langue parlée encore aujourd'hui dans nos campagnes reculées, là où l'anglicisme n'a pu pénétrer, nous est venue de la France, telle qu'elle est. Nous n'y avons pour ainsi dire rien changé, ni dans la prononciation, ni dans les mots ; et nous n'y avons ajouté que bien peu de chose.

Dans une simple oase, il est impossible de signaler le demi-quant, je dirais même la centième partie des expressions qui passent journellement pour du canayen, et que l'on peut retrouver dans quelque lexique français.

Pour vous montrer la richesse de ce filon, laissez-moi vous indiquer quelques-unes des découvertes que j'ai faites dans un seul glossaire, le glossaire du Centre de la France, par M. le comte Jaubert :

Abîmer.—dans le sens de se blesser : il s'est abîmé la main.

privation de quelque chose, est une expression fort pittoresque qui nous vient de loin et que nous ferions bien de conserver. Je n'ai pu la trouver dans aucun dictionnaire, pas même dans celui de Furetière, ni dans celui de Trévoux. Mais M. Sylva Clapin, dans son intéressant *Dictionnaire canadien-français*, cite ce vers du *Roman de Berthe aux grands pieds* :

Moult forment luy annuye de sa nlie."

Cette chanson de geste fut composée par le célèbre trouvère Adenet, en la seconde moitié du XIIIe siècle.

Dans l'ouvrage cité plus haut, M. Ampère dit en parlant du langage des Canadiens :

"Le bagage d'un voyageur s'appelle *butin*, ce qui se dit également en Normandie et ailleurs, et convient parfaitement aux dépendants des ancêtres Scandinaves."

Un dernier exemple. S'il y a, dans notre vocabulaire canadien, un mot qui semble propre à nos campagnes, c'est bien *itou*. Or voici que M. Clapin cite d'un vieil auteur français, L. de Lincy, dont je n'ai pu trouver le nom dans aucun dictionnaire d'écrivains français, les deux vers suivants, remarquables comme axiome de philosophie morale bien que peu conformes aux règles de la vérification :

"Quand la chèvre saute au chou
Le chevreau y saute itou."

On trouve aussi *itou* dans Molière et Thomas Corneille.

Même nos fautes, nos barbarismes, nos locutions vicieuses, ai-je dit, nous viennent de la France, pour la plupart. Ainsi M. Jacquemard, dans ses *Éléments de Grammaire française*, publiés en 1805, signale les barbarismes suivants, que vous reconnaîtrez facilement :

Avanshier ; *batier* pour *balayer* ; *cataplame*, pour *cataplasme* ; un *sieau*, *sieau d'eau* ; *Je leurs ai parlé* ; Parlez *leurs* en ; Nous les *suivrons* ; Il veut, qu'il m'a dit, vous obliger ; donne-moi *s'en* ; tiens-toi *s'y* ; occupe-toi *s'en* ; demander *excuse*, pour demander *pardon*. *Baillez-moi* cela, pour donnez-moi cela, etc.

Il y a dans la bonne ville de Québec une rue dont le nom populaire était jadis : la rue du *Grôt dbe*. Voilà du *québecquois*, pensez-vous peut-être. Ouvrez le dictionnaire de Littré aux mots *gros* et *arbre*, et vous verrez que la prononciation *grôt dbe* nous vient du Berry !

Au mot *brouette*, Littré dans son grand dictionnaire (1873) dit, en parlant de l'étymologie du vocable : "Berry berouette."

Au mot *seau*, le même auteur dit : "Sean, ad : la prononciation populaire est *sid* ; au XVIIe siècle Zeze dit : "On prononce *seau*, un *e* fermé s'entend avec *o* et ne fait qu'un son, ne prononcez pas *siau* comme les *Parisiens*."

Est-ce à dire que les Canadiens qui, comme les autres, ont le droit de créer des mots, n'aient absolument rien ajouté à la langue ? N'existe-t-il pas des vocables, des expressions qui soient vraiment de notre cru ? Il y en a quelques-uns, mais le nombre en est fort restreint. Et il est à remarquer que les rares mots de création vraiment canadienne sont généralement des mots précieux, exotiques, pittoresques et dignes d'être conservés.

En l'automne de 1879, je passais sur le chemin de Beauport en compagnie de M. René

Mauvais, jeune Français aussi aimable qu'intelligent, que plusieurs d'entra vous ont dû rencontrer. Nous causions de nos hivers canadiens et de nos tempêtes de neige.

—C'est ici, lui dis-je, on désignant la Canardière, endroit qui a une belle exposition au nord-est, c'est ici qu'il faut venir pour voir ce que c'est qu'une *poudrière*.

—Une *poudrière*, fit Maurice, je n'ai jamais entendu ce mot dans ce sens, mais je croia comprendre. Lorsque le vent soulève la neige et la pouschasse en tourbillons, ça doit être une *poudrière*. Quel joli mot !

M. H. de Lamoignon, dans son ouvrage déjà cité, trouve que le mot canadien *gouvoir d'eau*, est une "très juste expression locale."

Il me semble que *bordée de neige*, expression d'origine certainement canadienne, est aussi pittoresque que *poudrière*.

Le mot *sucserie*, dont nous avons étendu le sens à une "arêt d'érables", peut aussi être considéré comme une heureuse création canadienne.

Une autre jolie expression canadienne, c'est le *montant* et le *baissant*, pour désigner le *flux* et le *reflux* de la marée.

De même aussi : la *brunante* pour désigner le *crépuscule*, mot que je n'ai jamais pu trouver dans aucun dictionnaire ou glossaire français.

Lice ou *lisse*, au lieu du vilain mot *rail*, employé beaucoup plus autrefois que maintenant, est un mot que nous aurions dû conserver. Il a, m'a-t-on dit, excité l'admiration d'un savant français, M. Ampère, le grand mathématicien et physicien français inventeur de la télégraphie électrique, qui visita notre pays il y a plus d'un demi-siècle.

Dégradé, dans le sens d'être arrêté en chemin par une tempête ou un accident, me paraît être un de ces termes de marine importés par les colons bretons et que nos ancêtres ont adaptés au langage usuel. *Amarer un cheval* entre dans cette catégorie des expressions maritimes qui sont devenues *terriennes* au Canada.

Il y en a d'autres, mais je m'arrête, en invitant les amateurs de ce genre d'études à pousser plus loin les recherches.

Examinons maintenant, rapidement, le revers de la médaille, car il en a un.

V.—C'est le langage des Canadiens instruits qui laisse, généralement, le plus à désirer.

La langue française, au Canada, surtout la langue populaire, est bien, dans son ensemble, la langue française du grand siècle. Je crois l'avoir prouvé. Mais quelque paradoxal que cela puisse paraître, c'est le langage des Canadiens instruits qui laisse, généralement, le plus à désirer.

Proportion gardée, nos habitants parlent mieux que nos hommes de profession, y compris les journalistes.

La grande tache qui dépare la langue française en Amérique, c'est l'anglicisme.

Par anglicisme, il ne faut pas entendre l'adoption de certains mots, et leur incorporation dans la langue. Cette infiltration se produit en France peut-être plus qu'ici, du moins dans le langage usuel. Nos cousins de là-bas se servent d'une foule de mots anglais que nous ne songeons pas à employer ; tels sont leur *five o'clock tea*, leur *shake-hands*, leur *home*, leur *rocking-chair*, leur *book-maker*.

Dans le langage technique, du commerce et de l'industrie, nous emolovons, il est vrai, une foule de mots anglais, pour la raison bien simple que nous ignorons souvent les termes

français. C'est regrettable, mais enfin le danger pour la langue littéraire n'est pas là. Ce danger, il se trouve, je le répète, dans l'anglicisme, qui peut se définir ainsi : l'emploi de mots français, auxquels on donne un sens propre à des mots semblables de la langue anglaise, ou une tournure anglaise.

Quelques exemples feront mieux saisir cette définition. Ainsi, nous entendons dire ou nous lisons dans les journaux, à chaque instant : Un tel a fait *application* pour tel emploi. Le mot *application* est parfaitement français, mais il n'a pas le sens de demande. On fait l'*application* d'un principe, quelquefois ; on fait aussi et plus souvent l'*application* d'un cataplasme. Mais dira : "faire application pour un emploi," c'est parler en anglais avec des mots français.

Il en est de même de *faire apologie* pour *faire des excuses* ; ne vous donnez pas ce *trouble*, au lieu de cette *peine* ; *réaliser* pour se *rendre compte de*. Nous ne réalisons pas bien notre position," voilà une expression qu'emploient souvent des personnes d'ailleurs très instruites. C'est de l'anglais. Réaliser veut dire *rendre réel*. On réalise une fortune, des espérances se réalisent ; mais on ne saurait réaliser une position.

"Vous prenez exception à ce que j'ai dit," voilà comment, il y a quelques années, un homme très haut placé commençait une lettre adressée à la *Vérité*. Toujours de l'anglais : *You take exception to what I have said*. L'expression française serait : Vous n'admettez pas ce que j'ai dit, ou quelque chose de semblable.

De même : Ceux qui *objectent* à l'envoi d'un contingent," n'est pas français, non plus. *Objecter* est toujours verbe actif ; on objecte une difficulté à une proposition, on objecte que, mais on ne saurait dire : ceux qui *objectent à*—Those who *object to*—C'est ceux qui s'opposent à qu'il faut dire.

Défalcation, *défalcaire*, pour *détournement de fonds*, *concussionnaire*, *anélismes* ; *renverser* un jugement pour *annuler*, *casser* un jugement, *anglicisme* ; j'occupe un logement de sept *appartements*, au lieu de *pièces* ou *chambres*, *anélisme* ; on *entretient* des craintes, des inquiétudes à tel sujet, au lieu de : on a des craintes, des inquiétudes, *anglicisme* ; je vous *introduis* pour je vous *présente*, *anglicisme*.

Anglicisme aussi la phrase suivante : Je comprends que vous allez partir demain, au lieu de *j'apprends* ou *j'ai appris* ; et celle-ci : je le nie *emphatiquement*—*emphatiquement* se prend toujours en mauvaise part et signifie avec *emphase*, et non point avec *énergie* ou *fermelement*, comme beaucoup semblent le croire.

Des argents—monies—pour sommes d'*argent*, ou de *l'argent* ; *contracteur*, pour *entrepreneur* ; or *solide*, pour or *massif* ; instruction *compulsaire*, pour *obligatoire* ; *surporter* un candidat ou une candidature, pour *appuyer* surtout d'*anélismes*.

Au Palais Législatif, nos Solons ont leurs *anélismes* particuliers. eux-mêmes ils tiennent avec une ténacité qu'ils n'auraient peut-être pas, s'il s'agissait de maintenir un véritable privilège. En voici quelques-uns :

Prendre le sens de la Chambre, pour la consulter.

A cet *étage* de la discussion ou du bill, pour *phase*.

Service civil, employé *civil*, pour *administration*, employé de l'*administration*.

Les Canadiens-français entendent les députés anglais dire *clerical error* ; et ils se

croient obligés, libéraux comme conservateurs, de protester eux aussi, contre les *erreurs cléricales*. Ne croyez pas que le radicalisme français nous menace, à cause de ces protestations fréquentes contre les *erreurs cléricales*. Il s'agit simplement d'erreurs de rédaction ou de copiste.

Moi pour un, traduction servile de l'anglais: *I for one*, veut dire, dans la pensée de ces messieurs: *Pour ma part*, ou *Quant à moi*.

Je concours dans les observations de l'honorable député; la Chambre n'a pas concouru dans ce rapport. Ne vous imaginez pas qu'il s'agisse de *coopération*. On essaie seulement de traduire le mot anglais *to concur*. Il serait pourtant si facile de dire: *J'abonde dans tel sens*: la Chambre n'a pas adopté le rapport.

Puis, en notre langage parlementaire: *incorporer une compagnie* ne veut pas dire, selon le sens véritable du mot, l'unir à une autre compagnie, mais lui donner la personnalité civile.

Signalons enfin le plus étonnant, peut-être des anglicismes qu'on entend au palais législatif et qui est réservé pour les grandes circonstances: *J'ai le plancher?*—*I have the floor?*—*J'ai la parole!*

Je pourrais allonger, et allonger encore la liste des anglicismes qui ont envahi le langage de nos hommes instruits, mais je crois vous en avoir assez signalé pour vous convaincre que le danger est réel. Oui, le danger existe et le danger est d'autant plus grand que le mal ne semble pas vouloir céder facilement aux remèdes qu'on a tenté d'y appliquer. Voilà trente ans, peut-être davantage, que quelques zélés font la guerre aux anglicismes; et nos journaux n'en sont-ils pas encore tout hérissés? On peut se demander si un seul a disparu. Toutefois, il ne faut pas déposer les armes. La réaction finira par se produire.

Un autre mal qu'il faut signaler, parce qu'il se propage rapidement parmi nous, c'est une mauvaise prononciation de la lettre *a*. Cette faute, d'origine relativement récente, est d'autant plus à craindre que ceux, et encore davantage celles qui la commettent, s'imagent très sincèrement, parler avec une élégance peu ordinaire.

Lorsque M. l'abbé P. Laracé a publié son *Cours de Lecture à haute voix*, en 1875, il parlait que "nous faisons graves la plupart des *a* aigus, et trop graves ceux qui doivent l'être." Le savant professeur ne dirait plus cela aujourd'hui, je crois. Sans doute, nous faisons graves un certain nombre d'*a* aigus. Plusieurs des nôtres disent encore très souvent deux heures et un *qudrt*,—pour ma *part*, etc., presque *quart*, *port*, tout comme on prononce encore aux environs de Saint-Malo. Je connais même un compatriote—très instruit du reste—qui n'a pu se faire comprendre d'un certain de ville orléanaise, parce qu'il persistait à lui demander où se trouvait la *gdre* Saint-Lazdre. Cette mauvaise prononciation, néanmoins, il fait plaisir de la constater tend à disparaître. Mais en voulant réagir contre ce défaut, plusieurs tombent dans l'extrême opposé: et, croyant parler à la *parisienne*, ils reproduisent en réalité une faute oroire. Par exemple, à la Picardie, donnant un *a* aigu et très bref là où il faut de toute nécessité un *A* grave et long. Ainsi, ils disent *nation*, *éducation*, *population*, *démonstration*, *vocation*, *agglomération*, etc.; tandis que la véritable

prononciation française est *nâtion*, *éducation*, *populâtion*, *vocâtion*, etc. L'*a* devant *tion*—de même que l'*o*—est toujours grave et long. Ceux qui croient qu'en prononçant *ation*, ils parlent à la *parisienne* se trompent étrangement. Ce petit son maigre et affecté est très disgracieux et doit être évité avec soin. Les garçons de café et les cochers de Paris prononcent peut-être tout en *a* aigu: les Parisiens instruits toutefois mettent un *a* grave et long là où il en faut un. Ils ne diraient pas plus la *nâtion* française, que ma *part*; mais invariablement: la *nâtion* française, et ma *part*. Si vous ne m'en croyez pas, écoutez avec attention M. le consul général de France la première fois que vous aurez l'occasion de l'entendre parler.

VI.—Aimons, respectons notre langage canadien, et travaillons à faire disparaître tout ce qui peut en ternir l'éclat.

Comme conclusion, que dirai-je, sinon ce que j'ai déjà dit? *Ne méprisons pas notre langage canadien*. Au contraire, aimons-le, respectons-le, faisons-le respecter. Mais n'allons pas croire qu'il soit sans défaut! Reconnaissons franchement qu'il a des taches, et travaillons courageusement à faire disparaître tout ce qui en ternit l'éclat. Gardons le *juste milieu* en cette matière, comme en toute chose.

Aimons et respectons notre langue française, ai-je dit. Ne craignons pas de la parler en toute circonstance. La langue française, c'est notre drapeau national. C'est elle qui fait que nous sommes une nation distincte sur cette terre d'Amérique, et que l'hérésie a si peu de prise sur nous.

Ne mettons jamais notre drapeau en poche. N'y a-t-il pas une tendance parmi nous à nous servir trop facilement, sans nécessité réelle, de la langue anglaise? Je le crains. Réagissons contre cette tendance.

N'y a-t-il pas aussi une tendance à exagérer l'importance pour tous les Canadiens-français de savoir parfaitement l'anglais?

Quelques-uns des nôtres voudraient faire du peuple canadien français un peuple *bilingue*. Que nous serions puissants, dit-on, si tous les Canadiens-français parlaient également bien l'anglais et le français! Prenons-y garde! C'est un piège qu'on nous tend: un piège doré, peut-être; mais un piège tout de même. Connaissez-vous beaucoup de peuples bilingues? Pour moi, je n'en connais aucun. Je connais, par exemple, un peuple qui a perdu sa langue nationale, parce qu'on lui a fait apprendre, de force, une autre langue. N'allons pas, de notre plein gré, tenter une expérience aussi dangereuse.

Que ceux des nôtres qui ont réellement besoin de savoir l'anglais l'apprennent; qu'ils l'apprennent bien. Mais qu'ils apprennent d'abord le français, et que le français reste toujours leur langue maternelle, leur *vraie* langue.

Soyons convaincus que feu M^r Lafèche ce grand Canadien français, avait raison de dire qu'il n'aimait pas à entendre ses compatriotes parler l'anglais sans au moins un petit accent français. Le mot est profond et ferme un grave avertissement. Méditons-le.

Faisons respecter notre langue, si je ne me trompe pas. Elle a ses ennemis en ce pays, n'en doutons pas.

La guerre que l'on fait à la langue française au Canada, est sans doute moins ouverte aujourd'hui que jadis; mais n'en est-elle pas que plus dangereuse? Notre langue est une des langues officielles du Dominion. Cela sonne bien; cela nous flatte; mais aussi cela nous endort. Veillons sur les mille et un détails, souvent insignifiants pris séparément, mais qui forment un tout formidable. C'est par là que se ferait, graduelle et silencieuse, la proscription du français en ce pays.

Ne nous berçons pas d'illusions: on n'a pas renoncé au projet de faire du Canada un pays exclusivement de langue anglaise. Un journal plus audacieux que les autres devait naguère qu'il faudrait abolir l'usage officiel du français, non seulement à Ottawa, mais même à Québec.

Tous nos adversaires n'expriment pas aussi ouvertement leur pensée; mais soyons persuadés que, parmi les Anglais qui nous entourent, beaucoup désirent ardemment voir disparaître la langue française du sol canadien (1). C'est qu'elle forme obstacle à la réalisation de leurs rêves. Impossible pour eux, ils le sentent bien, de détruire la foi catholique tant que restera debout un des principaux boulevards de cette foi au Canada: la langue de nos mères, la langue de nos premiers missionnaires, de nos vides les plus illustres, de nos glorieux martyrs—la langue des Champlain, des Brébeuf, des Laval, des Plessis, des Bourget?

Que ces rêves d'anglicisation générale ne nous étonnent pas et ne nous exaspèrent pas: ils sont naturels. Mais, à ces rêves, opposons sans aigreur, sans haine, avec fermeté toutefois, une grande réalité historique. Et cette réalité, c'est que, si la divine Providence a implanté la langue française en Amérique, c'est pour qu'elle y reste pour n'en être jamais délogée, qu'elle y remplit son rôle et atteigne à de hautes destinées.

J. P. TARDIVE!

(1) J'ai trouvé, peu de temps après avoir lu cette conférence, une preuve aisément du bien fondé de cette accusation. Le *Daily Gleaner*, de Fredericton, Nouveau-Brunswick, numéro du 17 avril 1901, au cours d'un article écrit pour justifier l'expulsion des Acadiens, a fait l'étonnante déclaration que voici:

"Il y a un autre aspect de cette question qu'il ne faut pas perdre de vue. Si les Acadiens étaient restés en grand nombre, ils auraient pu l'emporter sur les Anglais et faire de la Nouvelle-Ecosse une province française comme Québec: ce qui aurait été nuisible à la prospérité d'une colonie britannique et aurait augmenté les inconvénients qu'on éprouve par suite de l'existence de l'élément français compact de la province de Québec."

Il est peut-être bon de donner le texte anglais de cette incroyable explosion de francophobie. Le voici:

"There is another important feature in the matter not to be overlooked. Had the Acadians remained in full force, they might have outnumbered the English and made Nova Scotia a French Province like Quebec. This would have been injurious to the welfare of a British colony and would have added to the inconveniences felt by the existence of the solid French of Quebec."

LA RUE JUPITER

Connaissez-vous la rue Jupiter ? C'est une courte rue de Québec qui fait face au marché Berthelot et ouvre sur la rue St-Jean, non loin de l'endroit où s'élevait jadis l'habitation d'Abraham Martin dit l'Écossois, d'historique mémoire.

Mais d'où vient ce nom de Jupiter ?

C'est ce que je vais vous dire.

Il y a bien de cela un siècle, un pauvre vieux navire—un vaisseau de commerce—était venu s'échouer sur la plage de Hexuport. Il avait fait avec peine sa dernière traversée de l'océan. Toute sa membrure avait gémi sous l'effort des vagues en courroux, et ses agrès avaient tant claqué sous les assauts de la tempête qu'avec sa vieille voileure, ses cordes, ses flinx trop courts, il répondait exactement à la description du *Petit Navire* de Fragerolle



ERNEST GAGNON

et de Missa. Seulement il n'eût pas été exact de dire, comme dans la chanson parisienne :

Les mousses portaient barbe grise,
Le capitaine avait cent ans !

Non ; le navire seul était vieux. Et savez-vous comment il s'appelait ?

—Le *Jupiter*.

Le *Jupiter* ! En voilà un nom pour une embarcation de chrétiens !

Sous le beaupré, affrontant les vagues, se dressait une grande "figure" blanche, un Jupiter à la dextre fulgurante, qui avait résisté aux fureurs des flots irrités et subi les heurts des perfides banquises sans éprouver d'avarie.

On décida de faire brûler la coque du vaisseau pour en recueillir le fer à marée basse ; mais on enleva préalablement le grand Jupiter blanc armé de sa foudre en zigzag, lequel passa d'une main à l'autre, et finalement devint l'enseigne d'une marchande de bonbons et de bière d'épinette, dont l'étalage s'élevait rue et faubourg Saint-Jean.

Dans ce temps-là, il n'y avait qu'un petit nombre de maisons sur cette portion des Plaines d'Abraham que couvrent de nos jours les populeux quartiers Saint-Jean et Montcalm. Les jeunes filles de l'antique cité avaient bien la permission de faire des promenades en de-

EXTRAITS DES OEUVRES DE LOUIS FRECHETTE

LA VOIX D'UN EXILE

Quand le vent est muet, quand la brise est
[serpente,
Sur les bords du grand lac, mon pas distrait
[m'entraîne
Car j'aime le désert, l'air et la liberté
Là, rêveur attendé, le front noyé dans l'ombre,
Et le regard perdu sur les vagues sans nombre,
J'interroge l'immensité,
Loin, là-bas, par delà ce nuage qui passe,
Par delà l'horizon que cherche dans l'espace,
Mon oeil que si souvent mes pleurs ont terni,
C'est qu'il est un lieu dont le nom vous

[enflamme,
Et dont le souvenir est mêlé grand dans l'âme,
Que dans le bronze et le granit,
Ce lieu, c'est le berceau, c'est la rive chérie,
Côté de terre où, chétif, l'homme a reçu le jour,
Qu'on l'appella Pologne, Islande ou Sibérie,
Sables, glaces ou pampas, c'est toujours la patrie,
Et ce nom-là veut dire amour.

RENOUVEAU

A MA FEMME

Il faisait froid. J'étais dans la lande déserte,
Songeant rêveur distrait, aux beaux jours
[envolés ;

De glivre étincelant la route était couverte,
Et le vent secouait les arbres désolés.

Tout à coup, au détour du sentier, sous les
[branches
D'un buisson dépouillé, j'aperçus, entr'ouvert,
Un nid, désolé informe où quelques plumes
[blanches
Tourbillonnaient enor sous la hie d'hiver.

Je m'en souviens :—c'était le lit d'une linotte
Que j'avais, un matin du mois de mai dernier,
Surprise, aperçue au merveilleuse note
Dans les airs tout remplis d'arôme printanier.

Ce jour-là, tout riait ; la lande ensoleillée
S'enveloppait au loin de reflets radieux ;
Et, sous chaque arbrisseau, l'oreille émerveillée
Entendait bourdonner des bruits mélodieux.

hors des murs de la ville, à l'ouest, rue Saint-Jean, mais pas trop loin vers la campagne. La recommandation ultime des mamans était :—N'allez pas au-delà du Grand Jupiter !...

Il paraît qu'elle était de grande taille, la statue qui servait d'enseigne à la marchande de bière d'épinette. Mais le temps, qui abat les géants aussi bien que les nains, finit par la faire disparaître, et là où se dressait, fière et menaçante, la "figure" du Jupiter tonnant, il ne reste plus aujourd'hui qu'un mot écrit sur un placard, un nom qui semble être une énigme. *

ERNEST GAGNON

*La publication de l'article qui précède coïncida avec l'adoption d'un règlement municipal qui eut lieu peu de temps après. Les zouaves pontificaux de Québec avaient demandé aux édiles de la vieille cité de faire disparaître le nom de "rue Jupiter" pour le remplacer par celui de "rue des Zouaves". La substitution se fit le 19 juin 1908 ; et la pancarte au nom du fils de Saturne disparut pour ne plus laisser qu'un souvenir qui, lui-même, sera bientôt effacé.

E. G.

Le soleil était chaud, la brise caressante ;
De saulées et de fleurs les ramoux étaient
[bourrés...
La linotte chantait sa gamme étouffante
Près du berceau de mousse où dormaient ses
[amours.
Alore, au souvenir de ces jours d'air et rose,
Qu'à remplacés l'automne avec
[le nombre,
A son coeur,—J'ai quelquefois de ces heures
[moroses,—
Mon coeur s'émut devant ce vieux nid désolé.

Et je songeai longtemps à mes jeunes années,
Frères sœurs dont l'oreille a tué les parfums ;
A mes illusions que la vie a fanées,
Au pauvre nid brisé de mes bonheurs défunts !

Car, quelle âme, là-bas, n'eut sa flore nouvelle,
Son doux soleil d'avril et ses rêves saignés ?
Branouvement du cœur qui se révèle !
Des naïves amours, mystiques floraisons !



LOUIS FRECHETTE

O jeunesse ! tu fuis comme un songe d'aurore...
Et que retrouve-t-on, quand ton rêve est fini ?
Quelques plumes, hélas ! qui frissonnent encore
Aux branches où te couvrait bâti son nid.

II

Et je ravine chez moi, ce soir-là, sombre et
[triste...
Mais quand la douce nuit m'eut versé son
[jaonnell,
Dans son tourbillon d'or, de pourpre et
[d'amblyote,
Je vis recaltre au loin le beau printemps vermeil.

Je vis, comme autrefois la lande, ranimée,
Étaler au soleil son prisme aux cent couleurs ;
Des vents harmonieux jaspés dans la ramée,
Et des rayons dorés pleuvaient parmi les fleurs !

La nature avait mis sa robe iver dimanches...
Et je vis deux pinsons, sous le feuillage vert,
Qui tapissaient leur nid avec ces plumes blanches
Dont les lambeaux flottent naguère au vent
[d'hiver.

O Temps ! courant fatal où vont nos destinées,
De nos plus chères espères, aveugle destructeur,
Sois bonté ! car, par toi, sans ombre moissonnées
Peuvent encore revivre, ô grand consolateur !

Dans l'épreuve, par toi, l'espérance nous reste...
Tu fais, après l'hiver, reverdir les sillons ;
Et tu verses toujours quelque baume essente
Aux blessures que font tes cruels aiguillons.

Au désenracinement s'ouvrira jamais nos portes ;
Après les jours de froid viennent les jours de
[mai

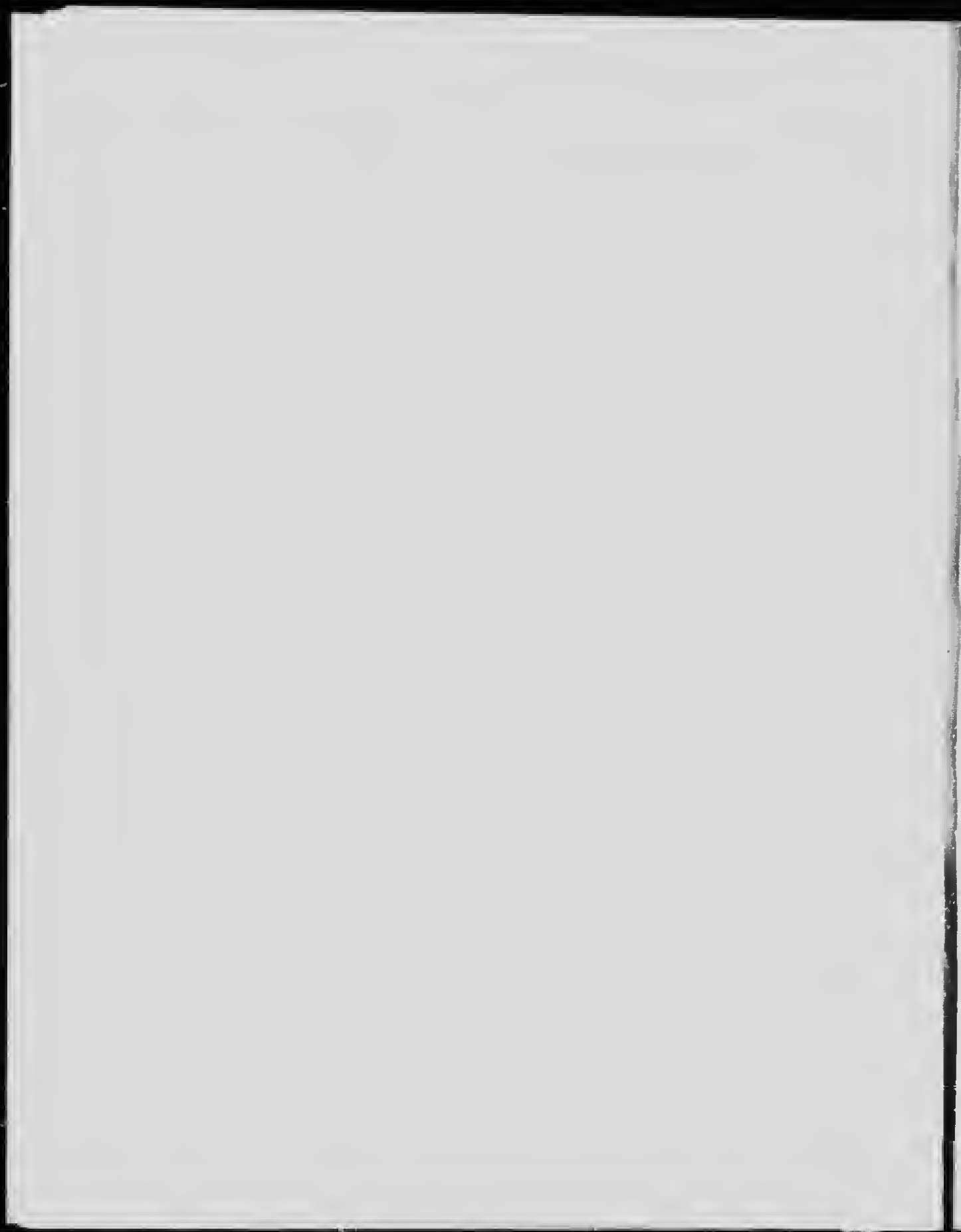
Et c'est souvent avec ses illusions mortes
Que le coeur se refait un nid plus parfumé !

LOUIS FRECHETTE.

LE CONSEIL EXECUTIF

DE LA PROVINCE DE QUEBEC





LA CAMPAGNE

Avez-vous été élevé à la campagne, ou tout au moins, y avez-vous passé une partie de votre enfance ?

Tant mieux : vous m'a comprendrez.

Étiez-vous l'enfant des cités, dont les premières années se sont passées entre une bonne et un morceau de sucre candi, dont les promenades se sont faites à l'ombre d'un toit roulant et dont les mains gantées n'ont jamais bruni un peu sous la pluie et le soleil ?



NAPOLÉON LEGENDRE

Lisez-moi, si vous voulez ; mais je ne promets pas de vous amuser ; encore bien moins de vous attendrir.

J'y suis allé, l'autre jour, à cette campagne, un peu, pas longtemps, trente-six heures au plus. Un petit point dans mon existence, une goutte d'eau douce dans mon océan.

Il faut dire, toutefois, que, comme l'astronome qui fait sortir un monde de l'une de ces petites étincelles qui scintillent au firmament ; comme le savant qui se crée tout un peuple dans une goutte de rosée, j'ai étudié ce point, j'ai analysé cette goutte, non pas avec le télescope et la lentille, mais avec quelque chose de bien plus puissant, de bien plus infailible, avec le souvenir du cœur.

N'allez pas croire que j'ai fait une des excursions rares, extraordinaires, impossibles, telles qu'on en fait dans les livres à sensation, où les heures comptent des jours et les jours des années.

Point.

Je suis parti tout uniment en voiture et je crois même que le cheval boitait d'un pied.

En sortant des murs, je me suis senti plus léger. Il faisait une journée splendide ; un de ces soleils qui font bailler la ville et sourire la campagne.

A mesure que nous avançons, je me sentais entrer dans la poitrine de ces bonnes bouffées d'un air dont je reconnaissais la saveur, j'aspirais avec délices, de ces brises parfumées qui contiennent dans chacun de leurs atomes tout un monde de souvenirs. Enfin nous sommes arrivés.

Une maison dont un architecte rougirait, mais qui vous fait plaisir à voir ; un véritable chemin, sans pavés ni pierre broyées, et avec des ornières très-sensibles ; une barrière qui

s'ouvre en glissant ; des arbres, par-ci par-là plantés sans symétrie, et aux troncs auxquels la nature a travaillé toute seule ; des granges blanchies à la chaux, avec des portes rouges ; un ruisseau avec une planche jetée en travers, qui court au milieu d'un jardin ou les fleurs et les choux vivent côte à côte et en bonne intelligence ; une basse-cour qui s'étend un peu partout, vu l'indiscrétion des canards et des poules ; un cheval à l'air pensif et une hanche au repos, chassant les mouches par tous les moyens connus de sa race ; enfin une vache qui rumine tranquillement la feuille de chou qu'elle a dérobée par-dessus la clôture trop basse du jardin...

Oh ! la campagne ! Comme elle est grande, comme elle est belle pour celui qui la revoit après une longue absence.

Chaque objet, chaque détail le plus insignifiant vous fait surgir un monde de souvenirs. Ce morceau de cèdre que vous ramassez en passant, vous reporte rien que par son âcre parfum, à vingt ans en arrière. Vous étiez tout jeune ; ce jour-là (vous aviez travaillé d'importance toute la semaine), votre père, en récompense, vous avait donné un beau canif à deux lames et à manche blanc. Il vous semblait que le monde vous enviait votre bonheur. Le premier morceau de bois sur lequel vous avez essayé les deux lames était un morceau de cèdre comme celui que vous venez de ramasser.

Ce grand chaudron soutenu par une barre de bois en travers sur deux fourches, cela vous rappelle-t-il quelque chose ? Oui, il y a bien longtemps ; vous aviez cinq ou six ans. Vous couriez sur le bord d'un ruisseau. Il y avait des femmes qui faisaient bouillir, dans un grand chaudron semblable, et pour en faire du savon, le gros chien gris, avec lequel vous jouiez souvent, mais qui était devenu trop méchant ; il avait fallu le tuer. Vous vous êtes approché un peu vite, pour demander aux

femmes si bouillir faisait mal au chien. Vous avez trébuché et, en tombant vous vous êtes grièvement blessé sur l'oreilla du chaudron. Toute la famille a pleuré. Le médecin est venu qui a sondé la plaie et vous a fait bien mal. Votre père et votre mère se parlaient tout bas ; ils ont passé bien des nuits à votre chevet ; vous vous souvenez bien de tout cela, mais vous étiez trop jeune alors, et, à présent, vous comprenez ce qu'ils ont dû souffrir.

Cette vieille voiture dont les deux roues de devant sont détachées du brancard, que vous dit-elle donc ?

—Voici. Un jour, il y a encore bien longtemps, c'était en hiver, à Noël ; il gelait dur, mais pas de neige dans les chemins. Votre grande sœur était au loin. C'était le premier déchirement de la famille, la première fois que Noël aurait compté un absent.

Les chemins, impraticables.

C'est égal, se dit votre père, il faut qu'elle vienne. Le cheval fut attelé à une voiture semblable à celle-ci. Votre père y monta et part. En sortant de la cour, pour prendre le chemin, il y avait un petit enfoncement. Le fer de l'essieu, rendu cassant par le froid, se brisa comme un verre ; tout l'avant-train se détacha, un craquement terrible ; et lui, embarrassé dans les guides, tombe lourdement sur la terre durcie. Vous êtes trop petit pour l'aider, il se relève tout seul et meurtri. C'est égal ; il met le cheval sur un gros traîneau de travail, peint en rouge, vous voyez encore cela, et il part pour faire cinq lieues, marchant à côté quand il y avait de la terre, montant sur le siège, là où le traîneau pouvait glisser.

Cette flaque d'eau, vous rappelez-vous ? Il y en avait une semblable derrière la maison. Un jour vous vous y êtes haïgné, dans la boue autant que dans l'eau. Un costume gâté. Il y avait eu défense, donc le fouet. Votre père avait des yeux mauvais, sa grosse moustache hérissée. Votre mère vous regardait sévère.



UN LABOUREUR

ment. Vous êtes entré en tremblant. L'instrument du supplice était une innocente tige de blé ; mais n'importe, cela vous fit pousser des cris comme si l'on vous écorchait. Avec cela votre mère vous mit au lit, et il vous est tombé une goutte chaude sur la figure, qu'est-ce que cela pouvait bien être ? Aujourd'hui que vous avez été obligé de corriger bébé, vous savez bien que c'était une larme. Quelques instants après, on croyait que vous dormiez, vous entendîtes la grosse voix dire : " Pauvre petit, je lui ai peut-être fait mal, il a bien pleuré." Il me semble que c'est le dernier fouet que vous avez eu.

Chaque pas que vous faites, chaque odeur que vous respirez vous rappelle un grand plaisir, une petite douleur. Vous recomposez ainsi, toute la famille. Chaque membre éparé vient se grouper dans l'ensemble, et vous vivez pendant quelques instants de cette vie d'autrefois, avec votre père, votre mère, vos frères, vos sœurs ; les courses du jour dans les prairies, les contes du soir, près du feu ; tout ce qui s'était détaché, morceau par morceau, sous le courant des années, comme les feuilles laissent la branche une à une, sous le souffle du vent d'automne...

NAPOLÉON LEGENDRE.

La Jeunesse de Montalembert

(Extrait d'une conférence prononcée au Cercle Ville-Maric).

"Le lendemain matin, Ch. les, après une heure de conversation avec O'Connell, continua son voyage. Un meeting populaire devait avoir lieu à Killarney. Montalembert y assista ainsi qu'au banquet donné à cette occasion. Toujours sous l'impression de sa déconvenue, il trouve tout exécrable, le dîner et les discours. La foule trépigne, "applaudit furieusement son libérateur." Charles reste glacé et mécontent. Il juge l'illustre tribun avec un dédain tout aristocratique ; il s'amuse à noter certaines particularités qui lui semblent ridicules comment O'Connell divise ses discours en quatre parties et marque la fin de chaque point en retroussant un des coins de ses manches ; comment, quand il a lancé une phrase vigoureuse, il renforce sa perruque avec un mouvement presque convulsif, etc. "Son éloquence, conclut-il, ne m'a nullement inspiré. Ce n'est qu'un démagogue, ce n'est nullement un grand orateur."

Plus tard, heureusement, remis d'une mauvaise digestion et d'un excès d'esprit classique, il reviendra de cette impression et consacra, dans son livre : *De la nouvelle position de l'Angleterre*, un chapitre spécial à étudier le caractère, le rôle et l'oeuvre du premier et — le mot n'est pas exagéré — du plus gigantesque porteur de drapeau de la liberté religieuse au XIXe siècle.

Et, en 1847, quand le grand patriote passa, mourant, à Paris, s'acheminant vers la Ville éternelle où devait arriver seul son cœur, qu'il lui avait légué, Montalembert, à la tête d'une délégation de catholiques militants, alla le saluer et lui offrir la sympathie de ce petit bataillon qui devait accomplir, les années qui suivirent, de si grandes choses et provoquer la réaction religieuse dans leur pays. "Nous sommes tous vos enfants, lui dit-il, ou, pour mieux dire, vos élèves. Vous êtes notre maître, notre modèle et notre glorieux précepteur. . . Vous n'êtes pas simplement l'homme d'une nation ; vous êtes l'homme de la chrétienté tout entière. Votre gloire n'est pas seulement irlandaise, elle est catholique ! Partout où les catholiques renaissent à la pratique des vertus civiles et se dévouent à la conquête de leurs droits légitimes, après Dieu, c'est votre ouvrage."

Louis Veuillot était là. Il a raconté cette entrevue dans une page d'une émotion pénétrante. J'en détache ces lignes : "O'Connell répondit par quelques mots que nous pûmes à peine entendre. . . Nous nous retirâmes l'âme brisée. Il nous semblait que tout était fini et que, O'Connell de moins, la longue nuit reprenait son empire. "Mais non, me dit Tessier, non. Il faut que le grain meure. ce n'est que le semeur qui tombe. Attendons les trois jours."

"Attendons les trois jours !"

Messieurs, je les attends moi-même, après cette heure d'entretien, je les attends de vous. Toute parole est une semence, toute âme qui la reçoit, une terre en laquelle elle doit germer et fructifier. Je viens de jeter quelques paroles dans la terre de vos âmes. La plupart d'entre elles, je vous l'avais annoncé, ne venaient pas de mon esprit. Mais elles ont passé par mon cœur et par mes lèvres, et mon cœur

LE SOLDAT FRANÇAIS

(Extrait de Québec à Mexico)

Portées à un degré extrême par les armées de la république et de l'empire, les suprêmes vertus du soldat français sont parvenues à leur apogée pendant les guerres d'Algérie, de Cochinchine et du Mexique. En effet, quand le conscrit tombait sous les grappes de mitraille d'Eylau, d'Austerlitz, d'Iéna ou de Lodi, il mourait au moins avec la satisfaction de pouvoir se dire :

"Ma mère lira mon nom dans les bulletins de la grande armée ; tout le village redira, dans ses soirées, au coin du feu : Il était là."

La gloire venait baiser la plaie par où l'âme du sublime enfant allait s'échapper, et du bout de son aile voilait au moribond les tristesses et les angoisses de l'agonie.

Dans les gorges et les ravins des Portes de fer, de Mouzaia, de la Mistéca, de la Sierra-Madre, on ne mourait pas comme cela.



FAUCHER DE ST-MAURICE

ne les a confiées à mes lèvres que dans l'espoir d'atteindre la profondeur de vos âmes et d'y rencontrer le généreux désir qui seul peut les faire fructifier.

En quittant l'Irlande, le noble jeune homme que je viens d'évoquer devant vous, s'écriait : "Longtemps mon cœur sera rempli de ces doux souvenirs, comme le vase dans lequel on a distillé des roses ; on peut détruire la coupe, mais le parfum des roses s'attache encore à ses débris."

Un discours, qu'il soit d'or ou d'argile, est un vase brisé dont la mémoire n'emporte que des fragments. Mais, s'il est vrai que le parfum des roses s'attache à l'argile des débris, en prenant congé de moi, j'ose espérer que vous emporterez dans vos cœurs le parfum d'une noble et grande âme qui a vibré quelques instants pour vous à travers mes paroles.

Puisse-t-elle, après avoir captivé votre amour et votre admiration, imprimer sa ressemblance à votre vie, fortifier, élever, sanctifier votre jeunesse, pour féconder et illustrer votre âge mûr !

L'ABBE BOURASSA.

Après avoir passé toute une journée, sac au dos, fusil sur l'épaule, de la boue ou de la poussière jusqu'aux genoux, bien souvent le troupier exténué de chaleur ou de froid, percus d'humidité, les pieds endoloris par les pierres du chemin, n'arrivait au bivouac du soir que pour y recevoir une balle perdue, venant Dieu sait d'où, et le lendemain matin deux petits bâtons grossièrement façonnés en forme de croix, indiquaient au passant qu'un fils de la France s'était endormi là.

Pour mourir ainsi, seul, martyr de son devoir, sans être entouré ni du bruit, ni des cris de triomphe de la mêlée, sans pouvoir même distinguer la figure hypocrite et douce-cereuse du bandit qui vous tue, il faut plus que de la bravoure, il faut de l'intrépidité, c'est-à-dire de l'amour de la justice et de la confiance en Dieu. Aussi, que de croix de bois semées depuis Alger jusqu'à Sébastopol, depuis Milan jusqu'à Pékin, depuis Saïgon jusqu'en Sonora, se dressent comme autant de jalons, pour montrer à ceux qui se sont engagés dans ce long sentier à la suite de l'histoire, tous les prodiges de dévouement que peut accomplir l'amour du devoir dans une âme fortement trempée.

Faire la lutte contre un ennemi qui fuit et se cache sans cesse, le poursuivre tout en se disant qu'à l'étranger, en France même, on essayait de jeter le voile de l'oubli sur ses combats comme sur ses victoires, demandait le choix d'une élite, parmi toute cette élite de braves et de valeureux qui a formé l'armée française. Aussi, fallait-il voir à l'oeuvre le corps expéditionnaire du Mexique pour se faire une idée exacte de l'abnégation qu'à un moment donné, peuvent déployer zouaves, zéphirs, turcos, chasseurs d'Afrique, fantassins et tringlots.

N'ayant tous qu'un même but, le rétablissement de l'ordre et l'amour de leur drapeau, ils ont marché droit devant eux, sans demander si dans dix ans l'on se souviendrait des prodiges qu'ils accomplissaient sur cette terre lointaine.

Ne se confiant qu'à la souplesse de leur jarret et à la fine trempe de leur sabre-bayonnette, nos soldats ont continué, là-bas, sans rompre d'une semelle, leur tâche civilisatrice, et ils sont tombés les uns après les autres, n'emportant pour linéal que l'oubli et leur héroïsme connu de Dieu seul et de leur caporal d'escouade.

C'était une vieille habitude contractée en Afrique, qu'ils avaient importée sur le sol étonné du Mexique, que celle de savoir lutter et tomber comme ils avaient vécu, en héros ; et le genre de guerre qu'ils ont faite dans ces plaines sans horizons, dans ces montagnes rudes et escarpées, n'a pas peu contribué à l'enraciner chez eux. Ce n'était plus ces combats de Kabylie, ces luttes contre les Bédouins et les goums du désert, braves comme les lions de leur Atlas, défendant pied à pied le terrain de leurs smalas et les gourbis de leurs pères.

Ici, ils n'ont eu pour adversaire que le brigand de grand chemin, se cachant indifféremment sous le costume du muletier, le haïllon du mendiant ou derrière le rosaire du religieux, embrassant tous les partis, et mettant son escopette au service du premier

mée, sac
 ou de la
 uvent le
 roid, per-
 par les
 rouac du
 perdue.
 in matin
 onnés en
 nt qu'un

 de son
 t, ni des
 pouvoir
 et douce-
 aut plus
 trépidité.
 et de la
 croix de
 bastopol.
 Saigon
 autant
 se sont
 suite de
 ouement
 ir dans

 i fuit et
 ut en se
 ème, on
 sur ses
 emandait
 te élite
 a nom
 voir à
 Mexique
 négation
 déployer
 Afrique.

 stablisse-
 drapeau,
 uns de-
 viendrait
 ur cette

 de leur
 sabre-
 s, là-bas,
 he civi-
 après les
 e l'oubli
 al et de

 ctée en
 le sol
 ir lutter
 héros ;
 dans ces
 ontagnes
 tribué à
 us ces
 les Bé-
 comme
 d à pied
 urbis de

 que
 indiffé
 rier, l.
 rosaire
 rtis, e'
 premie

LE CONSEIL LEGISLATIF

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC



de
er
de
ce
ce
ve

di
to
at
pi
de
sc
bi
E

la
co
di
lo
à
q
L

la
in
pe
da
pe
fu
qu
un
né

les
i
au
l'E
co
les
ta
la
ra
me
Ch
le
ra
tes

ve
me
ex

co
le
po
ch
fa
fo
qu
me
me
gh

pe
M
l'E
qu
me
me

Extrait d'un discours de M. Henri Bourassa, député

Prononcé au Congrès Eucharistique
de Montréal, 1911

L'éminent archevêque a parlé de la question de langue. Il nous a peint l'Amérique tout entière comme vouée dans l'avenir à l'usage de la langue anglaise, et au nom des intérêts catholiques il nous a demandé de faire de cette langue l'idiome habituel dans lequel l'Évangile serait prêché au peuple.

Ce problème épineux, ces relations un peu difficiles qui existent sur certains points du territoire canadien, entre catholiques de langue anglaise et catholiques de langue française, pourquoi ne pas l'aborder franchement, au pied du Christ où nous devons être capables de marcher sur des préjugés pour chercher la solution de ce problème dans les hauteurs sublimes de la foi, de l'espérance et de la charité. Et à ceux d'entre vous, mes frères par la langue, qui parlez parfois durement de vos compatriotes irlandais, permettez-moi de vous dire que, quels que puissent être les conflits locaux, l'Église catholique tout entière doit à l'Irlande et à la race irlandaise une dette que tout catholique a le devoir d'acquiescer. L'Irlande a donné pendant trois siècles, sous la persécution violente et sous l'attentat plus insidieux des époques de paix, un exemple de persévérance dans la foi et d'esprit de corps dans la revendication de ses droits que tout peuple catholique doit lui envier au lieu de lui en faire reproche. A ceux d'entre vous qui disent : L'Irlandais a perdu sa langue, c'est un rénégat national, et il veut nous enlever la nôtre, je dis : Non. Si nous avions passé par les mêmes épreuves que l'Irlandais a subies, il y aurait peut-être longtemps déjà que nous aurions perdu notre langue. Donc, laissons à l'Irlandais comme à l'Écossais, à l'Allemand comme au Ruthène, aux catholiques de toutes les nations qui abordent sur cette terre hospitalière du Canada, le droit de prier Dieu dans la langue qui est en même temps celle de la race, celle du pays, celle du père, celle de sa mère. N'arrachez à personne, ô prêtres du Christ, ce qui est le plus cher à l'homme après le Dieu qu'il adore. Soyez sans crainte, vénérable archevêque de Westminster, sur cette terre canadienne, et particulièrement sur cette

terre française de Québec, nos pasteurs, comme toujours, prodigueront aux fils exilés de votre patrie comme à ceux de la verte Irlande, tous les secours de la religion dans la langue de leurs pères, soyez-en certain. Mais en même temps, permettez-moi.—Eminence—de revendiquer le même droit pour mes compatriotes, pour ceux qui parlent ma langue, non-seulement dans cette province, mais partout où il y a des groupes français qui vivent à l'ombre du drapeau britannique, du glorieux étendard étoilé, et surtout à l'ombre de la houlette maternelle de l'Église Catholique, de l'Église du Christ, qui est mort pour tous les hommes et qui n'a imposé à personne l'obligation de renier sa race pour lui rester fidèle.

Je ne veux pas par un nationalisme étroit dire ce qui serait le contraire de ma pensée, et ne dites pas, mes frères, ne dites pas, mes compatriotes, que l'Église catholique doit être française au Canada ; non ; mais dites avec moi que la meilleure sauvegarde de la conservation de la foi chez trois millions de catholiques canadiens, qui furent les premiers apôtres de la chrétienté en Amérique, que la meilleure garantie de cette foi, c'est la conservation de l'idiome dans lequel, pendant trois cents ans, ils ont adoré le Christ. Quand le Christ était attaqué par les Iroquois, quand le Christ était renié par les Anglais, quand le Christ était combattu par tout le monde excepté par eux, ils l'ont confessé dans leur langue.

Mais il y a plus. Le sort de trois millions de catholiques, j'en suis certain, ne peut pas être indifférent, pas plus au cœur de Pie X qu'à celui de l'éminent cardinal qui le représente ici.

Mais il y a plus encore. Non pas parce que nous sommes supérieurs à personne, mais parce que, dans ses décrets insondables qu'il ne appartient à personne de juger, la Providence a voulu que le tronc principal de cette transplantation française en Amérique constituât un coin de terre où l'état social, religieux et politique, se rapproche le plus de ce que l'Église catholique, apostolique et romaine nous enseigne comme étant l'état le plus désirable des sociétés. Nous n'avons pas,—qu'on me pardonne de rompre avec les formules de la diplomatie, usitées même dans des occasions comme celle-ci—nous n'avons pas au Canada l'union de l'Église et de l'État ; ne nous payons pas de mots, nous avons au Canada, et surtout dans la province de Québec—la concorde, la bonne entente entre les autorités civiles et religieuses. Il est résulté de cette concorde que nous avons dans cette province des lois qui nous permettent de donner à l'Église catholique, un organisme social et civil qu'elle ne trouve nulle part ailleurs dans l'Empire Britannique tout entier. Grâce à nos lois, les diocèses s'organisent, les paroisses se fondent. Les paroisses ! Oh ! la petite paroisse de Québec, cette petite paroisse échelonnée depuis le golfe de Gaspé jusqu'au lac Témiscamingue, cette petite paroisse dont l'Église est le centre, et qui faisait dire à l'apôtre qui s'appelait l'évêque de Nancy, monseigneur de Forbin-Janson, "O Canadiens-français ! aux cœurs d'or et aux cloches d'argent", c'étaient les deux traits qui l'avaient frappé chez nous, la petite paroisse canadienne, où se concentre l'effort du plus humble comme du plus riche

des citoyens catholiques, dont l'organisation, le mode d'impôts et le fonctionnement sont garantis par la loi de notre province, c'est l'assise sociale la plus forte de l'Église catholique en Amérique.

Nos lois reconnaissent encore, dans la province de Québec seulement, la constitution des communautés religieuses telle que l'Église peut les désirer.

Quel a été le résultat ? C'est que, débarrassée des soucis matériels, n'étant pas obligée, comme les prêtres de la plupart des autres pays, et comme les évêques aussi, de rechercher toutes sortes de moyens artificiels et incertains pour constituer l'Église civilement et socialement, l'Église catholique, dans la province de Québec, en repos du côté des lois, a pu donner la plénitude de son effort d'apostolat, et cet effort est allé plus loin encore que le diocèse de l'illustre archevêque de St-Paul. De cette petite province de Québec, de cette poignée de Français, dont la langue, dit-on, est appelée à disparaître, sont sortis les trois quarts du clergé de l'Amérique du Nord, qui est venu puiser au séminaire de Québec ou à St-Sulpice, la science et la vertu qui ornent aujourd'hui le clergé de la grande république américaine, comme le clergé de langue anglaise aussi bien que le clergé de langue française du Canada.

Vous avez visité nos communautés religieuses, vous êtes allé chercher dans les couvents, dans les hôpitaux et dans les collèges de Montréal la preuve de la foi du peuple canadien-français ; mais il vous faudrait rester deux ans en Amérique, il vous faudrait parcourir quatre mille cinq cents kilomètres de chemin, depuis le Cap-Breton jusqu'à la Colombie Anglaise, et la moitié de la glorieuse république américaine, pour trouver les fondations de toutes sortes, collèges, couvents, hôpitaux, asiles ; partout où la foi doit se faire entendre, partout où la charité catholique doit s'exercer, vous trouverez là des filles de ces institutions mères que vous avez visitées ici. Non pas, encore une fois, que les Canadiens-français aient été meilleurs que les autres, mais parce que la Providence leur a permis d'être les apôtres de l'Amérique du Nord.

C'est pourquoi je dis : Que l'on se garde, que l'on se garde bien d'éteindre ce foyer intense de lumière qui luit et qui éclaire tout un continent depuis trois siècles ; que l'on se garde de tarir cette source de charité qui va consoler les pauvres, qui va soigner les malades, qui va soulager les infirmes, qui va recueillir les malheureux partout, et qui fait simer l'Église de Dieu, le Pape et les évêques de toutes langues et de toutes races.

Mais, dira-t-on, vous n'êtes qu'une poignée. C'est vrai ; mais ce n'est pas à l'école du Christ que j'ai appris à compter les forces morales d'après le nombre et par les richesses. Nous ne sommes qu'une poignée, c'est vrai, mais nous comptons pour ce que nous sommes, et quant à moi, je n'ai qu'une parole à ajouter :

Douze apôtres ; méprisés de leur temps par tout ce qu'il y avait de riche, d'influent et d'instruit, ont conquis le monde. Je ne dis pas : laissez les Canadiens-français conquérir l'Amérique. Ils ne le demandent pas. Nous vous disons simplement : Laissez-nous faire notre part. Rappelez-vous qu'au lendemain

venu, pourvu que son escarcelle fût grassement remplie et que sa vie ne fût pas trop exposée.

Nuit et jour, c'étaient des marches et des contre-marches, par la pluie, par le vent, par le soleil : des alertes, des combats disproportionnés, des victoires impossibles et des chasses échevelées livrées à un ennemi qui faisait la guerre comme le jaguar de ses forêts, en se glissant en tapinois derrière un quartier de rocher, y attendant à l'affût le moment de bondir sur sa victime et de promener doucement sa patte sur ses chairs sanglantes, pour ne pas trop user ses griffes.

Voilà la guerre à laquelle se sont brisées pendant six ans les troupes françaises au Mexique. Les diplomates ont appelé cela l'intervention, l'étranger, un coup de main l'Europe, une vie de guérillas, et le soldat qui tirait son coup de carabine, tombant et mourant silencieusement, l'appelait simplement son service.

FAUCHER DE ST-MAURICE.

CHRONIQUE D'OUTRE-TOMBE

18 janvier.

Etre seul près d'un feu qui rayonne et pâlit tour-à-tour, par une de ces nuits d'hiver où les rafales du vent font crier les toits et gonflent les cheminées de bruits qui courent dans tous les sens ; quand l'ombre des arbres, luttant avec le froid et monotone éclat de la lune, s'étend sur la neige comme un crêpe sur un front de vierge, est-il rien dans la vie qui approche de cette jouissance que l'on concentre et que l'on réchauffe pour ainsi dire autour de soi ? Est-il une heure comparable pour la rêverie, les tranquilles retours vers les tourmentes du passé, la douce fréquentation de tant de fantômes chéris qui reprennent un instant leur forme réelle pour inonder l'âme avide de se retrouver et de se rajeunir par l'illusion ?

Veiller aussi tard qu'on le peut, étendre les longues soirées d'hiver jusque bien avant dans la nuit et se lever ensuite avec le jour, c'est un moyen de prolonger la vie, de fixer quelques minutes son éclair rapide. D'autres diront que c'est le plus sûr moyen de l'abrèger : ils se trompent. On vit double, on vit triple durant ces longues et cependant fugitives heures que l'on donne à la méditation, à la revue silencieuse des années envolées, au bienfaisant espoir de revivre plus tard dans un monde sans regrets et sans alarmes.

Pour échapper aux misères qui nous entourent, à la certitude désolante que tout est faux, périssable, qu'il n'est rien, rien sur lequel on puisse fonder une assurance absolue, sans faire une large part aux défaillances humaines et à l'égoïsme d'autrui qui est l'écueil de toute confiance, il n'y a qu'un remède, se plonger

de la mort du Christ, lorsque saint Pierre voulut séparer les Hébreux des Gentils, saint Paul, l'apôtre des nations, lui fit comprendre qu'il devait être le père de toutes les races, de toutes les langues. Le Pape le comprit, et depuis dix-neuf cents ans, il n'y a pas eu de pape hébreux, de pape romain, de pape italien, de pape français, ils ont tous été des papes catholiques, pères de toute la grande famille catholique.

Montons plus haut, montons jusqu'au Calvaire, et là, sur cette petite montagne de Judée, qui n'était pas bien haute dans le monde, prenons la leçon de la tolérance et de la charité chrétienne ; et de même que les peuples de l'antiquité, dans l'attente du salut, montèrent jusqu'au Christ pour en recevoir le mot de la rédemption éternelle, de même, depuis le Christ, toutes races et toutes nations, lavant dans son sang leurs préjugés, se sont entendues pour constituer son Eglise. C'est ce que nous voulons faire, ni plus ni moins. Et c'est pourquoi, dans le Christ et dans l'amour commun de l'Eucharistie, je suis convaincu que toutes les races en Canada sauront s'unir pour respecter le domaine particulier de chacun, pour conserver les forces d'expansion nationales de chacun, pour conserver à chacun le domaine qui lui est propre, afin de les unir tous ensemble pour la gloire de l'Eglise universelle, pour le triomphe du Christ et de la Papauté. Et j'ajouterai en terminant, pour la sécurité de l'Empire Britannique, car c'est dans l'unité de foi des catholiques canadiens, Canadiens-français comme les autres, que se trouve la plus grande sécurité de sa domination au Canada.

dans l'idéal et créer par la pensée une existence en dehors de toutes les atteintes.

Lorsque je m'abandonne ainsi à cette divinité familière qu'on appelle la réflexion et qui m'attend toujours, patiente comme une veilleuse, dans quelque coin de ma chambre solitaire, il est une chose qui me frappe souvent, c'est l'impossibilité de la mort. Pourquoi la même pensée revient-elle toujours, sous une forme presque réelle, comme un ami qui me parle pour me rassurer ? Je ne l'explique pas, si ce n'est que rien ne peut me contenter de ce que je vois, de ce que j'ai et de ce qui me charme : un jour, pour me laisser le lendemain, le dégoût ou le regret.

La mort comme toutes les choses de ce monde, est relative. On est dissous, on est disséminé, pulvérisé, mais on reste quelque chose. Il n'y a pas une petite parcelle de cadavre qui ne se trouve un jour, sous une forme ou sous une autre, mêlée à d'autres objets. Etre quelque chose indéfiniment, toujours, faire partie d'une multitude d'existences fu-



ARTHUR BUIES

tures qui à leur tour, se transformeront, se mêleront, voilà pour le corps. Quant à l'âme, qui est entièrement séparée de son enveloppe, quoiqu'on en dise, elle reste immortelle, invariable dans son essence. Elle embellit, se spiritualise, se purifie de plus en plus, mais ne change pas.

L'autre soir, comme je songeais, fatigué des mille agitations du jour, et cherchant en vain à fixer ma pensée sur quelque chose de saisissable, moitié assoupi, moitié rêveur, je me sentis comme emporté dans une atmosphère inconnue, et une voix d'outre-tombe, une voix de trépassé que je reconnus pour l'avoir entendue souvent, vint frapper mon oreille :

" Tu ne mourras point, tu ne mourras jamais. Ton âme, étincelle divine, purifiée, flottera libre dans les cieux que tu ne fais qu'entrevoir. Ce qui pense ne peut être enfoui dans un tombeau. Tu seras toujours, parce que rien ne peut détruire ce qui est insaisissable, ce qui est à l'épreuve du temps. La poussière de ton corps scélit ira se perdre dans la source sans fond, dans le creuset de la nature où tout se transforme, où la vie se renouvelle sans cesse en changeant d'aspect et de nom. Qu'é-

tais-tu avant d'être un homme ? Quelque chose que tu ne connais pas, mais qui a existé, et qui a été brisé, détruit, pour te donner l'existence. Tu es né dans le mystère : mais ce mystère, devras-tu toujours l'ignorer ? Non ; en quittant la forme présente, tu deviens un esprit qui s'agrandit, s'élève, passe par tous les degrés de la perfectibilité et arrive ainsi à la connaissance de toutes choses.

" Si cela n'était point, autant vaudrait dire qu'en devenant un homme, tu n'étais pas plus que l'objet inconnu, le germe mystérieux où tu as pris le jour, et que ta pensée est restée aussi faible qu'elle l'était à ton berceau. La nature entière marche au progrès ; chaque être est dans un état continu de perfectionnement. Cet état durera-t-il toujours ? Oui, puisque le temps n'a pas de fin. Eternité veut dire perfection.

" J'ai habité comme toi la terre et je l'ai arrosée de larmes. Aujourd'hui l'espérance me porte sur ses ailes dans l'infini des cieux. Mon âme embrasse des mondes inconnus de toi ; je vois comme un jour éclatant ce que les hommes appellent des mystères, parce qu'il n'y a de mystères que pour l'ignorance. Je contemple face à face la vérité que les hommes appellent souvent l'erreur, parce que leurs passions perverses leur cachent la lumière."

ARTHUR BUIES.

L'obole de la pauvre veuve peut-elle se renouveler ?

Mais, oui ! Veuillez écouter le trait suivant. Il y a peu de jours la Supérieure d'une Congrégation de Missionnaires recevait d'un prêtre un court billet dont voici la substance : " Madame, je vous prie de trouver inclus \$1.00 que m'a remise une pauvre femme très malade, et marchant évidemment à la mort. En me la confiant, elle m'a dit : C'est ma dernière, je voudrais l'offrir pour (telles Mission) " et le prêtre ajoutait : " Je n'ai point peine à croire que c'est l'exacte vérité."

Alors il est donc vrai que, de la générosité, de l'excellence, de l'héroïsme du don, toujours le pauvre conservera la palme.

Et comme les riches, comme les heureux du monde semblent peu soucieux de la lui disputer !

Ils sont pourtant légions ceux qui trouveraient profit à creuser ce problème, et qui négligent ou dédaignent de s'y arrêter.

N'avoir rien ou peu de chose et donner avec joie, sans même vouloir se souvenir de l'héroïque aumône prise sur le nécessaire . . ."

Avoir beaucoup, donner très peu, et garder si durable mémoire des quelques bribes arrachées à son superflu, souvent par la vanité, par le désir de paraître . . .

Puis dire que cet égoïsme, que cet endurcissement, si humiliants, si dangereux, et chez la plupart, le produit de l'esprit de lucre, de la passion de l'argent que trop de gens recherchent avec une ardeur inlassable, quand personne ou à peu près, n'a la prudence de s'en méfier.

Et demandons nous, la question en vaut la peine, pourquoi la possession des richesses, signalé par l'expérience des siècles, par la sagesse antique, par l'enseignement formel de l'Evangile, comme la plus redoutable épreuve que puisse subir la créature mortelle, est-il devenu le but ultime, le grand amour terrestre ?

Douloureuse énigme de la destinée de l'homme ! Suprême misère du cœur humain !
HOMO.

Quelque
 qui a existé,
 s'annuler l'exis-
 tence ; mais ce
 n'est pas ? Non ;
 je viens un
 jour par tous
 les jours ainsi

Il faudrait dire
 que je n'ai plus
 rien de sérieux où
 est restée
 l'âme. La
 vie ; chaque
 perfection-
 nement ? Oui,
 l'Éternité

et je l'ai
 l'espérance
 des cieux.
 connus de
 tout ce que
 nous, parce
 l'ignorance.
 que les
 parce que
 tout la lu-
 mière.

elle se

Il suit
 une Con-
 d'un prêtre
 e : "Ma-
 lus \$1.00
 très ma-
 mort. En
 ma der-
 les Mis-
 n'ai point
 té."

générosité,
 toujours

heureux du
 lui dis-
 je trouve
 qui né-

donner
 venir de
 faire..."
 et garder
 des arra-
 vanité.

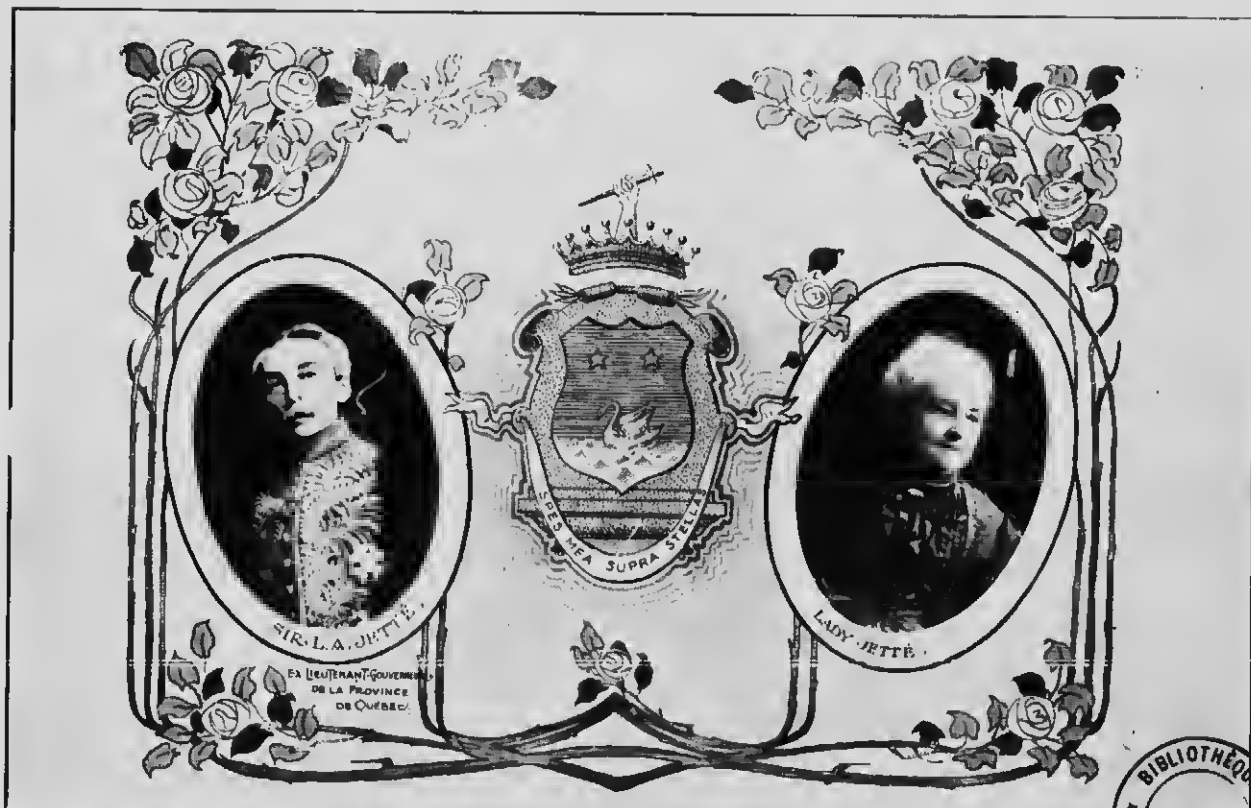
et endur-
 eux, es-
 de luc'e.
 de gens
 e, quand
 sence de

veut la
 richesses,
 par la
 ormel de
 épreuve
 le, est-il
 our ter-

inée de
 humain !
 TOMO.



MARIE MARGUERITE DUFROST DE LAJEMAIS
 (Veuve d'Yeuville)
 Fondatrice des Sœurs de la Charité de Ville-Marie



BIBLIOTHÈQUE
 QUEBEC

Mes
L.
la s
point
jusq
nous
cher
de j
voul
tate
bret
trav
plus
erre
fait
exac
t. ha
C
nain
faire
tiqu
Cha
telle
jour
qui
idole
Cha
de l
sout
ou
pass
pas
C
de
ldel
pou
autr
dans
ou
se p
le d
à is
qui
D
récr
On
coin
est
rest
sein
mèr
se t
sent
trer
N
de p
L'ac
gen
refu
paix
pari
qua
rien
l'au
sur
M
Au-
som
frap
com
e
Què

LA CHAMBRE LOCALE A VOL D'OISEAU *

Mesdames et Messieurs,

La Chambre locale va se renouveler pour la seconde fois. Déjà, de tous côtés, on voit poindre les candidats. Les électeurs vont se disputer le plaisir de les élire. A l'auto, ne, nous aurons une Chambre nouvelle et richement décorée. C'est tout-à-fait le moment de jeter un coup d'œil sur l'ancienne. Si vous voulez bien accepter pour cicérone un spectateur parlementaire qui compte déjà de nombreuses années de galerie, je vous guiderai à travers les détours de cette petite scène, où plus d'un de ceux qui me lisent viendra peut-être siéger bientôt. Si vous n'êtes pas satisfait du tableau, vous en trouverez un plus exact, sinon plus gai, dans les *Journaux de la Chambre*.

Ce n'est pas cependant à une séance ordinaire de la Chambre que je voudrais vous faire assister, car ce serait faire de la politique. C'est la physionomie générale de la Chambre que je vais dessiner devant vous, telle qu'on peut l'observer de la galerie des journalistes. Nous sommes là une quinzaine qui avons pour pâture les nouvelles, et pour idole le public. Penchés chaque nuit vers la Chambre, afin de recueillir les moindres sons de l'éloquence parlementaire, le plus léger soupir du ministre qui s'endort sous le harnais ou du député qui s'éveille pour voter, nous passons nos jours à écrire ce que nous n'avons pas toujours entendu.

Chacun a sa nuance d'opinion et son genre de talent. Les uns s'attachent à reproduire fidèlement les paroles des orateurs—c'est là, pour parler franc, un métier de chien; les autres, s'élançant des ordres du jour, s'élèvent dans les hautes sphères de la politique lyrique ou voltigent le long des nouvelles. Celui-ci se plaît à peindre sous de brillantes couleurs le député qui a le don de lui plaire, et celui-là à immoler sur l'autel de la patrie le député qui lui tombe sur les nerfs.

De temps à autre, la galerie s'accorde une récréation. Elle se retire dans ses quartiers. On nous a réservé un coin dans l'édifice, et ce coin, propice au travail et même à la causerie, est charmant. On y peut vivre séparé du reste du monde, si l'on veut, confiné dans le sein de la presse, notre vieille bavarde de mère. Ceux qui aiment le paysage n'ont qu'à se mettre à la fenêtre; ceux qui se complaisent dans les orages du cœur n'ont qu'à rentrer en eux-mêmes.

Nous laissons nos armures et les souvenirs de polémique au pied de l'escalier, en entrant. L'adversaire disparaît sous le confrère, et les gens de talent s'y rendent la justice qu'ils refusent trop souvent dans les journaux. La paix et la concorde règnent en ces lieux où partent les écrits qui mettent le feu aux quatre coins du pays. La postérité ne connaîtra rien de nos entretiens. L'un fait des mots, l'autre les assaisonne, un troisième les met sur le feu; nous les savons tous à la ronde.

Mais revenons à la galerie des journalistes. Au-dessous de nous s'étend la Chambre, les sommets touffus ou plus ou moins dénudés, et frappés de la foudre, des députés. Les comptes-rendus ne donnent jamais un tableau

complet de la Chambre. On y parle rarement de ce que surprend le regard. Les députés n'ont point de secret pour nous; nous voyons jusqu'au fond de leurs pupitres, et parfois aussi jusqu'au fond de leurs cœurs. Mais, par profession, nous sommes discrets. S'ils écrivent sur papier rose ou vert, il nous est bien difficile de ne pas nous en apercevoir. La façon dont ils couvrent de la main la moitié du papier, le soin calligraphique tout particulier qu'ils prennent, le front qui s'illumine, trahissent le sujet de la correspondance, le tendre secret. De notre observatoire, nous voyons commencer les amours entre les ministres et les députés dits indépendants, naître le premier désir, s'échanger les premiers regards, s'accorder les premiers gages. Nous savons tout, avant que le vote ne vienne rendre publique la secrète alliance.

un messager voir qui est en train de parler. Le messager rapporte que c'est M. X.; alors on rallume. On a souvent reproché aux députés de fumer. L'accusation est injuste.

Un député doit être fait à l'image de ses électeurs. On doit pouvoir le voyant, les reconnaître. Ce principe est-il possible de dire qu'un député qui, comme pas peut représenter fidèlement ses électeurs qui fument tous ou presque tous? Un député doit fumer comme ceux qui l'élisent, et même davantage.

De temps à autre, on y surprend un député qui raconte à ses collègues les péripéties de son élection. Il vivait tranquille et ne songeait pas à servir son pays. Survient un émissaire du gouvernement qui lui déclare qu'il est le seul homme qui puisse terrasser l'hydre de la révolution dans son comté. Ces choses-là ne sont jamais désagréables à en-



PALAIS LEGISLATIF DE QUEBEC, incendié en 1883

Il y a trois catégories de députés: ceux qui parlent, ceux qui écoutent, ceux qui fument, sans compter ceux qui plaisent aux dames et leur rendent les séances agréables. Les orateurs, s'ils n'avaient pas des auditeurs attirés qui stimulent l'attention, ne parleraient souvent que pour les galeries et les rapporteurs. On écoute un député la première fois qu'il parle, pour voir comment il se tire d'affaire, pour voir s'il a une voix de ténor ou de baryton; rarement la seconde. En général, aussitôt qu'un député se lève, un tiers de ses collègues se lèvent en même temps et disparaissent dans la direction du comité de la pipe. C'est spontané et irrésistible. On dirait qu'il y a un ressort dans les fauteuils, et qu'aussitôt qu'il cesse d'être comprimé à un endroit, il se soulève sur toute la ligne et fait sauter les députés.

Le comité de la pipe a son lieu d'une grande renommée. C'était là où, dans un milieu des nuages de fumée, se décidaient le sort des ministères. Aujourd'hui, ce n'est plus guère qu'une salle de récréation où les députés déposent le fardeau de leur mandat et oublient leurs électeurs. De temps à autre, on envoie

tendre. Il ne doute pas un instant que l'émissaire n'ait raison; il s'étonne seulement que le pouvoir soit si bien informé et voie si juste; cela redouble son estime pour lui.

La lutte fut chaude et la nomination un coup d'éclat. Il se révéla orateur, au dire même de ses adversaires: un discours n'est pas aussi difficile à faire que le vulgaire se le figure. Il suffit de s'y mettre. Il n'y a qu'à parler un peu plus fort que dans la conversation ordinaire. Puis arrivent les détails, l'ordre de bataille qui a été suivi; des rangs entiers ont été emportés; on a rompu des côtes jusque-là solidement libérales. Enfin, l'ordre.

Un autre, de nuance plus avancée, se plaint de son curé. Heureusement qu'il a été vengé par l'organiste du village. Le prédicateur venait de tonner contre la fausse liberté et le candidat libéral, lorsque l'organiste, qui n'y entendait pas malice, se mit à jouer la *Marseillaise*, dont les notes révolutionnaires éclatèrent comme des coups de tonnerre aux oreilles du prédicateur, qui n'avait pas encore quitté la chaire.

Parfois aussi, quelque orateur populaire

(*) Causerie faite à la Salle de Musique, à Québec.

LE LUXE

Nous avons eu l'idée de demander aux principaux marchands de cette ville, leur opinion sur la question suivante, à savoir :

Quel est celui des deux sexes qui fait le plus de dépenses pour la toilette ?

Les réponses n'ont pas été aussi concluantes que nous l'aurions voulu.

Quelques-uns se récusent en avouant l'embarras dans lequel les mettrait l'obligation de se prononcer pour ou contre des clients également précieux.

A la vérité, l'impression qui se dégage de leurs déclarations ambigües, c'est que—sauf chez les pauvres gens—l'homme féminin coûte plus cher que celui du sexe sans vanité (Qui est-ce qui proteste ?)

L'un d'eux, pour corriger le mauvais effet de cette affirmation assez nette, ajoute : "Cependant, les femmes achètent avec plus d'économie."

Des pères de familles, consultés à leur tour, nous ont donné les jugements les plus divers.

Plusieurs hésitent et ne purent rien décider. D'autres déclarèrent nettement que le vêtement masculin est des deux le plus coûteux, ce qui fit hausser les épaules aux heureux pourvoyeurs et propriétaires de quatre ou cinq filles élégantes. Ceux qui—autre un pareil trésor—avaient encore le pesant honneur de sustenter les dignes frères de ces demoiselles

cède à la tentation de répéter en petit comité, afin de prouver que c'est uniquement par modestie qu'il ne parle pas en Chambre, une harangue fameuse qui a décidé la victoire dans une grande bataille électorale.

Règle presque invariable : tout député qui ne prend pas la parole durant la première session à laquelle il assiste, est destiné à garder le silence durant toute sa carrière parlementaire. Ceux qui ne voient pas le feu de suite, se jeter dans la mêlée et remettent la partie de combat en combat. Les gens qui font le plus de bruit à la porte des églises sont souvent ceux qui en font le moins dans l'enceinte législative. Leurs collègues les glacent. La crainte de prêter à rire à leurs adversaires les cloûe sur leurs sièges. On a vu des foudres de guerre qui avaient ravagé des comtés entiers, venir s'étendre ainsi sur le seuil parlementaire.

Je ne sais si votre expérience s'accorde avec ma mienne, mais je n'ai jamais rencontré un homme sincère qui ne m'ait avoué qu'il nourrissait l'envie de se présenter et l'espoir d'être élu. Ce fatal désir naît au collège, où l'on vous enseigne à admirer pardessus tout les orateurs. Il atteint jusqu'à l'enfance.

Dernièrement, un des membres de la Chambre locale qui a un fils de douze ans, remarqua avec inquiétude qu'il déroberait à vie d'œil. Il n'aimait plus les gâteaux et il jetait au loin ses jouets. Le père au désespoir, le presse de questions pour l'amener à avouer la cause de sa tristesse. Enfin, poussé à bout, l'enfant finit par tout confesser.

—C'est vois-tu, dit-il à son père, que je voudrais être comme toi membre de la Chambre locale !

Il est facile de prévoir que ce gamin mourra ministre provincial.

HECTOR FABRE.

hochaient la tête. " Il est vrai que les toilettes de nos filles, disaient-ils, nous prennent beaucoup d'argent, mais..."

Ce "mais" est un abîme. Ce "mais", sans absoudre les femmes extravagantes, est la condamnation de la grande majorité de l'autre sexe.

Comme son erreur est la cause d'une foule de maux dont il souffre tout le premier, qu'il nous permette de lui démontrer ici, non dans une idée de récrimination hostile, mais—ainsi qu'on dit aux enfants en leur donnant le fouet—pour son plus grand bien.

Je le répète : rien n'excuse une femme de se livrer à de folles dépenses, pas même l'exemple de son mari.

A quoi songent pourtant certains pères de famille qui prêchent l'économie avec accompagnement de tonnerre chez eux, et qui dépensent pour leurs plaisirs ou—selon leur expression—"pour leurs distractions," autant, ou presque, qu'il en faut pour faire marcher la maison ?

Un petit fait inadmissible éclairera la conscience de tous ces aveugles pêcheurs.

Des fortunes s'édifient tous les jours par l'exploitation des défauts du sexe fort accessible à mille faiblesses.

Il y a des cigariers millionnaires ; le commerce le plus lucratif et le plus sûr dans notre ville comme dans bien d'autres, est le débit des liqueurs spiritueuses.

Quand vous visitez les grandes villes d'Europe ou d'Amérique, on signale à votre admiration des édifices exceptionnelles et somptueux qui sont des Cercles masculins.

Les sommes d'argent dépensées pour les sports de la chasse, du cheval, et autres aussi peu conjugaux, ne se comptent pas...

Est-il raisonnable, dites-moi, qu'un chef de famille, maître d'un certain salaire ou revenu quelconque, force son monde à adopter un train de maison n'en demandant que la moitié, tandis qu'il consacre le reste aux caprices de l'ogre insatiable qui s'appelle son "plaisir", idole impérieuse que sa faiblesse souvent sert en gémissant ?

Que de pères en effet invoquent la sainte économie pour refuser un voyage à leur femme, quelque innocent plaisir à leurs filles, et qui, en leur tournant le dos, s'en vont droit au club perdre en dix parties de poker deux fois la somme qui aurait fait le bonheur des leurs.

On sait quel noviciat prépare à devenir de pareils bons vivants.

Quelques-uns de ses commandements enjoignent de :

1. Ne perdre aucune occasion de noyer sa raison dans son verre en ces saturnales ou fêtes nocturnes pour lesquelles tout prétexte est bon : enterrement de vie de garçon, succès, fête, ou mort peut-être d'un ami, que sais-je ? (condition essentielle pour établir sa renommée de "bon luron").

2. D'appartenir à quelque club fashionable ; d'y savoir perdre sans sourcilier toute sa fortune, et même davantage.

3. De s'habiller à l'anglaise.

4. De fumer comme un patuebot.

5. De ne plus fréquenter les salons.

6. De faire au moins une fois l'an un voyage dans quelque grand centre, et en rapporter de merveilleuses relations, "d'excellentes histoires" à ses amis de cercle.

7. Payer la traite plusieurs fois le jour à des copains qui rendent la politesse incontinent.

8. Et le reste, et le reste. Ces messieurs ne m'accuseront pas d'écrire une phrase vide de sens quand je dirai que j'en passe et des meilleures.

Et voilà ce que beaucoup de gens appellent des bons partis ! Dieu en préserve nos filles !

Peurquoi appeler des bons partis des gens qui, ayant le talent de faire de l'argent, montrent des aptitudes supérieures pour le dépenser ?

Ceux qui en réalité méritent cette flatteuse épithète doivent être qualifiés de nigauds par leurs brillants camarades car leur vie n'offre pas même le cachet de haute élégance.

Sur la route de chacun comme sur le chemin de Damas, la Providence a placé l'ange du salut. C'est un amour simple et vrai qui attire, qui séduit chez les jeunes gens ce que la jeunesse a de pur et de droit.

Ceux qui obéissent à la grâce et se marient tout bonnement, comptant sur le secours de Celui qui donne aux petits oiseaux la pâture ; sur le bon sens et le dévouement de celle qu'ils épousent, mais surtout sur leur travail et le courage, voilà, à mon sens, les "bons partis", tout pauvres qu'ils sont.

Quand les autres s'écrient que la vie devient bien dure ! qu'on ne peut plus songer à se marier, que les jeunes filles sont trop exigeantes, et qu'il faut trop d'argent pour se mettre en ménage, il entre plus d'orgueil que de prudence dans leur déclamation.

Ils ont peur des privations pour eux-mêmes. Le luxe, ou, pour mieux dire, le gaspillage, leur est devenu une seconde nature. L'idée de se réformer les épouvante. Le bonheur leur semble acheter trop cher au prix de quelques sacrifices. Ils y renoncent sans trop de peine au moment où ils tiennent toutes les compensations du plaisir. Cette résignation fatale est la première punition de leur ondurescence.

Tant d'erreurs ont pour point de départ ce principe faux adopté de bonne heure :

Que la fréquentation des salons et la nécessité de faire face à toutes les obligations sociales constituent une taxe fort onéreuse pour un jeune homme un peu répandu.

Voilà le premier prétexte qui les jette dans cette "vie de garçon" dont les exigences moins avouables deviennent beaucoup plus considérables.

Le seul article de ces libations intelligentes, cet arrosage continu de gosiers amis, coûte à quelques-uns, régulièrement : quatre ou cinq piastres par jour.

Il n'en faut pas davantage pour faire vivre confortablement toute une petite famille ; pour s'assurer aussi un bonheur plus sûr et de précieux dévouements pour "plus tard."

Ce "plus tard", messieurs, c'est le moment où vos fidèles compagnons des jours heureux sont devenus chauves comme vous, distraits comme vous d'une vieille amitié par le soin d'une goutte qui ne fait que croître et embellir chaque jour.

En finissant par cet assaut sur la corporation des vieux garçons, j'ai le sentiment de ne m'être pas écartée de mon sujet, puisque, de tous les luxes, le célibat est le plus coupable...

Mds DANDURAND.

LE HEROS DE VILLEMARIE

M. de Maisonneuve s'était résolu de passer en France.

Il avait nommé Lambert Closse commandant de Villemarie en son absence. Tous ses préparatifs de départ étaient faits ; et la Notre-Dame, qui devait le conduire à Québec, mouillait dans la rade, n'attendant plus qu'un bon vent pour partir. Elle avait même levé l'ancre ce jour-là ; mais le vent était tombé entièrement, et M. de Maisonneuve était descendu dans le canot de Lambert Closse, qui s'était rendu à bord. Ennuyé d'attendre, il s'en revenait avec lui coucher à terre.

Le jour allait finir.

La température un peu fraîche était pourtant délicieuse ; les deux hommes, au lieu de tirer droit au fort, se laissaient bercer par le flot. Ils aubaisaient le charme de cette belle heure du soir ; mais leurs mousquets chargés reposaient au fond du canot, et le regard vigilant du major interrogeait souvent le rivage.

Son front était débarrassé de la bandelette de toile ; une ligne rouge qui courait de la tempe gauche jusqu'au dessus de l'oeil indiquait seule qu'il avait failli être scalpé, et sa physionomie exprimait la même sereine énergie.

Contre son habitude, M. de Maisonneuve était triste.

Certes, il avait confiance en son lieutenant, et les sanglants fondements de Villemarie rayonnaient à ses yeux de clartés célestes. Cependant, à la veille de partir, des craintes vagues, terribles, et mille poignantes sollicitudes s'éveillaient en lui. Il sentait, au moment de s'éloigner, toute la force des liens qui l'attachaient à Montréal ; et, lui qui n'aurait pas ce qu'il ressentait, qui ne cherchait jamais à attendrir sur ce qu'il souffrait, dit tout à coup à Lambert Closse :

"Quand je pense que je vais partir, il semble que j'aie comme un coup de couteau au coeur.

—Allons donc ! s'écria le major, soyez joyeux, vous allez revoir la France."

Et pensif, jouant dans l'eau avec ses rames, il fredonna ce vieux chant d'un troubadour :

Qu'un la doussa nura venta,
Deves nostre país
M'ea velaire que senta
Odor de Paradís (*).

Sa voix vibrante avait pris une douceur mélancolique ; on y sentait les tristesses persistantes de l'exil. Mais la pensée de revoir sa patrie ne suffisait pas à tromper la souffrance de Maisonneuve. Lambert Closse, qui l'observait, le comprit.

Ardentes espérances, douloureux mécomptes, soucis dévorants, son chef avait tout partagé avec lui ; et, voulant l'arracher à la tristesse du départ, il lui demanda tout à coup :

"Vous souvenez-vous de notre arrivée à Montréal ?

Ah oui ! le fondateur de Villemarie se rappelait l'arrivée radieuse. Malgré les luttes terribles, les longues angoisses, malgré ces prières des agonisants récitées chaque soir, depuis des années, à Villemarie, il n'avait pas oublié cette heure unique, cette heure sacrée et, dans le songe intérieur, en un instant rapide comme

(1) Quand le doux vent vient à souffler du côté de mon pays, m'est avis que je sens une odeur de Paradis.

l'éclair, il revit tout : la blancheur du matin, le lever de l'aurore, la forêt estompée de brume, les transports de ses hommes... Il entendait leurs cris de joie et les premiers et doux chants d'oiseaux. Il revoyait le vert autel improvisé, et sur l'autel des beaux mugets aux mignonnes clochettes.

Un reflet de cette heure d'allégresse brillait sur son front. Au plus profond de son coeur, il retrouvait quelque chose de sa divine émotion durant cette messe célébrée dans la fraîcheur et la mélodie du matin ; et, lâchant sa rame, sa main chercha la main du major et l'étreignit avec force.

"C'était une belle journée, dit-il.

—Oui, il me semblait que Villemarie allait se bâtir comme par enchantement. En ces premiers temps, comme on dormait bien..."

—Mon cher ami, dit douloureusement Maisonneuve, je vous mets sur les épaules un

oeuvre d'une merveilleuse importance... fleurie des espérances célestes... c'est la cité chère à la Vierge, le séjour délicieux des anges..."

—Je le crois, répondit le major. La sainte Vierge ne fera pas mentir son serviteur... Ah ! si nous étions plus nombreux !..."

—La lutte entre la civilisation et la barbarie ne serait pas longue. C'est clair. Mais qui sait si un succès éclatant ne ferait pas sombrer l'humilité, dit le saint fondateur. Eh ! non ami, puisque nous sommes ici pour travailler à l'oeuvre rédemptrice, il faut porter la croix.

—Oui, les soldats n'ont pas le droit de dire à leur général : Souffrez seul. Alons, vive la croix ! dit résolument le major, et après tout ne sommes-nous pas heureux ? Notre vie n'est pas douce, c'est sûr. Mais il est consolant de pouvoir se dire : sur cette pauvre terre aveugle, ingrate, oublieuse, misérable, il existe un endroit où Dieu est aimé.

—Oui, oui, nous sommes des privilégiés, répliqua Maisonneuve, profondément ému.

Le major engagea le canot dans le courant du rapide, et hientôt les deux hommes mirent pied à terre.

Tout au bord de l'eau, dans un modeste enclos, à travers les hautes herbes, ondulant à la brise légère, on apercevait des croix noires. C'était le premier cimetière de Montréal ; et tous ceux qui y étaient couchés étaient morts sous les coups des Iroquois ou des suites de leurs blessures. "Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel, que la lumière éternelle, les éclaïre," murmurèrent les deux Français, qui se découvrirent. Ils s'arrêtèrent près de l'enclos, et s'appuyant sur la crosse de son fusil, le major dit avec calme :

"Si je ne suis pas promené l'un de ces jours par les Cinq-Cantons, voilà où je dormirai mon dernier sommeil.

—En quel endroit seriez-vous mieux ? dit Maisonneuve, prenant son bras et l'entraînant. Mais vous savez bien que vous avez une armure enchantée... Vous ne nous quitterez pas de sitôt, et je m'étonne toujours que vous ne vouliez pas que je vous fasse bâtir une maison. C'est bien le moins que nous vous devions.

—Une maison !... Que ferais-je d'une maison ? je m'y ennuierais tout seul.

—Mais pourquoi y resteriez-vous seul ?" demanda Maisonneuve avec une instance affectueuse.

Un éclair de jeunesse brillait dans les beaux yeux du major.

Aux alentours, le soleil riait dans les sillons dépourillés, les grillons chantaient sous le charme flétri, et de chaque toit une colonne de fumée montait.

"Je ne puis voir la fumée de ces toits, dit Maisonneuve, sans penser qu'elle monte vers Dieu, comme un encens très pur.

—Ah ! je le crois, dit le major, qui regardait, charmé ; mais je suis venu ici pour combattre et pour mourir... Exposerais-je aussi facilement ma vie, si j'avais une famille ? Merci donc, mon ami. Je veux passer sur terre, sans laisser de traces. Quand je m'en irai, je veux disparaître tout entier... oublié de tous... excepté d'Elle," ajouta-t-il, tendant la main vers l'image de la Vierge flottant dans les plis du drapeau.

LAURE CONAN,

(L'Oublié).



LAMBERT CLOSSE ET SA CHIENNE PILOTE

lourd fardeau, et vous allez dormir encore moins. Les propositions de paix m'inquiètent plus qu'elles ne me rassurent. La situation est bien précaire."

Insensiblement, ils se rapprochaient du rivage. Le bruit des eaux rapides de la rivière Saint-Pierre, quelques mugissements, quelques tintements de clochettes dans les herbages de la grève troublaient seuls le silence. Encore parée d'éclatants feuillages, l'île de Montréal se détachait dans la gloire du couchant ; et, sur la Pointe-à-Catlières, au bord des eaux brillantes, le berceau de Villemarie, voilé de brume lumineuse, semblait osciller aux brises du ciel.

Maisonneuve sentit ses yeux se mouiller. Sa colonie, c'était le sang de son coeur ; le sentiment de son impuissance à la défendre lui revenait en ce moment plus amer, plus humiliant, plus cuisant. Mais tout à coup son noble visage s'éclaira ; et, tendant la main vers les habitations, il dit au major, comme si un écho lointain lui eût apporté les paroles inspirées de M. Olier :

—Regardez : "C'est la cité chrétienne.

LE Dr HUBERT LaRUE ET L'IDEE CANADIENNE-FRANCAISE

NOTES BIOGRAPHIQUES

Au tout premier rang des intellectuels de la dernière génération, il fut ici, l'une des figures les plus originales et les plus intéressantes de son temps.

Très français d'esprit, et cependant d'allure britannique, il semble, par la lucidité et la décision; d'une vigueur de cerveau remarquable; muni de connaissances variées et sérieuses, acquises par son talent, par son travail ardu; excellent professeur, d'une verve à réveiller les endormis, d'une clarté à instruire les plus obtus; écrivain précis, pittoresque, à la phrase, s'il le voulait, franchante comme une lame; maniant la parole et la plume, non pour se complaire mais à seule fin de communiquer la pensée qu'il croyait pouvoir être utile; n'hésitant cette pensée qu'autant que nécessaire le Dr LaRue fut probablement au Canada, l'un des semeurs d'idées patriotiques et pratiques les plus actifs qu'il y ait eu durant les cinquante dernières années.

Il aime ceux de son sang et de sa race, il connaît leurs aptitudes et leurs défauts. Le rôle qui leur revient sur cette terre du Nouveau Monde n'échappa point à son oeil pénétrant; puis il eut le souci de signaler leur mission, ajoutant de judicieux et énergiques conseils afin d'en stimuler l'accomplissement.

Pionnier convaincu des théories nouvelles qui contribuèrent d'une façon efficace au développement de l'industrie nationale, c'est, néanmoins, dans l'agriculture intelligente, progressive qu'il voyait la plus saine, la plus sûre base de prospérité, le meilleur avenir pour la province de Québec.

Il avait comme inné le goût ardent de la vie rurale, l'amour de la terre, pour les généreuses moissons qu'elle réserve à qui la traite bien; pour ses paysages champêtres, attachants et suggestifs de pensées salutaires, pour les impressions poétiques et reposantes qu'elle prodigue à qui sait voir et sentir.

Preuve tangible d'une vue juste des choses et aussi de sensibilité, de patriotisme, cet homme de science, de pensées viriles et intenses, avait une estime marquée pour le cultivateur canadien, vu au naturel, et si intéressant parfois, dans ses allures franches, même un peu frustrées; il avait encore une affection particulière pour les vieilles et chères coutumes venues des ancêtres; un désir persistant, caressé comme un hesu rêve, de troquer, un jour, les lauriers littéraires, ses succès de professeur, enivrants pour l'oreille, au degré qu'il les eut, de les troquer, disons-nous, contre cent arpents de bonne terre dans une paroisse rustique et aimée. Mais il se souhaitait en outre, la charge de marguillier, obtenue sans cabale comme témoignage de confiance, se promettant bien: "de ne point faire regretter à ses électeurs le choix qu'ils auraient fait, et de se mettre en quatre pour leur donner l'exemple de la simplicité, de la modestie, de toutes les vertus chrétiennes et agricoles..."

Sûrement, ces goûts et ces ambitions n'étaient point d'une âme vulgaire, et ce sont des vertus de cette taille qui contribuent à faire admirer plusieurs sages qui vivront à jamais dans l'Histoire.

Sa foi en la dignité, en la royauté de l'agriculteur, vraiment digne de ce nom, n'était point

chez lui, simple formule; et, de cette foi il donna maintes preuves. ainsi, un jour qu'il avait à dîner le célèbre historien Parkman et plusieurs des meilleurs écrivains de Québec, il reconnaît la voix d'un de ses amis, Joseph Vallée, de Beauport, cultivateur illettré, mais d'une intelligence remarquable; il se lève aussitôt, et bien que le survenant soit en tenue campagnarde; complet d'étoffe du pays et bottes à l'iroquoise, il le force d'entrer dans la salle où sont ses hôtes, le présente, lui fait prendre place à sa table, puis en quelques phrases précises, comme il les savait tourner, célèbre l'agriculture, et termine en disant: "A mon avis, Messieurs, voici le véritable Seigneur de ce pays!"

Le Dr LaRue était né à St-Jean, Isle d'Orléans, en 1833. Après de brillantes études au Séminaire de Québec, en 1855, peu après



Le Dr HUBERT LaRUE, à l'âge de 35 ans.

la fondation de l'Université Laval, le Séminaire, confiant dans ses talents, l'envoyait à Louvain, pour y étudier la médecine et se préparer au professorat. Dans cette Université célèbre, il se mesura sans désavantage avec les élèves des meilleurs collèges de l'Europe, et prouva, chose établie auparavant et qui le fut plus souvent depuis, que notre enseignement tant critiqué par d'aucuns, peut suffire à instruire ceux qui veulent consciencieusement travailler. Car l'on oublie trop souvent qu'un plus grand écueil que l'insuffisance de notre système, c'est la paresse incurable de beaucoup des nôtres, qui les empêche, hélas! de tirer avantage pour eux et leur pays, des talents dont ils sont assez fréquemment doués.

A son retour à Québec, il subit avec une maîtrise incontestable, l'épreuve du doctorat, ayant choisi "le suicide" pour sujet de sa thèse. Ce fut presque un événement, par la nouveauté du fait, par la force, par le brillant de la soutenance. Et Québec, apprit avec joie qu'un de ses fils lui arrivait outillé supérieurement pour lui faire grand honneur; du coup aux vœux d'un bon nombre, il fut un homme quasi célèbre: le Dr LaRue.

Alors il s'élança dans la carrière de l'enseignement universitaire, aidé de toutes les aptitudes, de toutes les connaissances dont il était si richement pourvu.

Ajoutons quelques traits pour le rappeler au souvenir, pour le faire connaître, dans une certaine mesure, à ceux qui ne furent point ses contemporains. Tête at figure d'intellectuel, méditative, autoritaire, impressionnante, taille bien prise; démarche nerveuse, énergique de l'homme qui, sachant où il va, n'hésite ni ne tatonne, et dont l'on dit: "Voilà quelqu'un"; verbe éclatant, facile, incisif, portant la conviction; esprit d'un pittoresque et d'une lucidité rares, maniant la synthèse et l'analyse comme un jeu, ce qui lui permettait de condenser, d'assimiler, d'illuminer les matières les plus arides et les plus abstraites, de les réduire en formules, en axiomes qui intéressaient et pénétraient même les cerveaux les plus rebelles.

Puis, son professorat ne le popularisait pas seulement auprès de ses élèves, il faisait encore accourir à ses cours publics, un auditoire nombreux, attentif, fidèle.

Enfin, pour le résumer sur ce point, en quelques mots: son enseignement avait la vie, et cette vie, il la communiquait, il savait la faire goûter.

Mais en la médecine, sa foi fut toujours faible, hésitante: la chirurgie exceptée, peut-être même n'y croyait-il pas du tout. Sa précision d'esprit, sa logique impérative, son goût pour les conclusions mathématiques se sentaient à l'aventure, dans les incertitudes, dans les à peu près, dans les déceptions des diagnostics, et les traitements qui s'en suivent.

Peut-être aussi, le sens du ridicule, très développé chez lui, et, qu'à volonté, il eût rendu si redoutable, lui montrait-il trop souvent les membres de la docte faculté dans le rôle de Sangrado ou du Médecin de Molière.

Par contre, la chimie où pour son temps il fut un maître, faisait ses délices. Les ressources, les combinaisons à l'infini de cette science merveilleuse—ses résultats certains et si multiples le captivaient au-delà de ce qu'on peut dire. Et, contraste intéressant chez un homme qui ne fut jamais, au sens ordinaire des mots, un homme d'action, il ne l'étudiait, ne l'enseignait et ne la pronait pas en simple théoricien, mais la voulait pratique; signalant avec conviction et mesure les applications fructueuses qu'en peuvent tirer l'Agriculture et l'Industrie.

C'est à ce point de vue utilitaire aussi qu'il conseillait aux simples fermiers d'apprendre quelques notions de Botanique.

• • •

Le goût et l'aptitude pour ce qui est bref, nerveux, pour le résumé clair, il les eut à un degré très remarquable. Il n'admettait guère l'utilité des gros livres pour le grand nombre; aussi quelques principes, certains détails essentiels lui paraissaient souvent suffire; une charpente rudimentaire, solide, l'emportait à ses yeux, sur une construction prétentieuse, et enjolivée.

A l'opposé des "progressistes" qui, de nos jours, crient si fort: "Faisons des érudits", en y réussissant si peu, il ne trouvait point

l'encel-
es apti-
il était
e rap-
naitra,
qui ne
t figure
impres-
na nor-
nt où il
on dit :
facile.
un pit-
iant la
qui lui
luminer
us abs-
xiomes
lea cer-
ait pas
faisait
n audi-
nt, en
la vie,
vait la
oujours
peut-
Sa pré-
on goût
e sen-
s, dans
es dia-
vent.
rès dé-
rendu
ent les
ôle de
emps il
es res-
cette
ains et
qu'on
ez un
dinaire
studiait,
simple
signa-
appli-
l'Agri-
si qu'il
rendre
t bref,
t à un
guère
mbre ;
détaits
affaire ;
portait
ieuse,
de nos
s", en
point

SESSIONS DE LA PAIX

COUR DES

PRINCIPAUX OFFICIERS DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SOUS MINISTRES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

LE MINISTRE DE LA JUSTICE
LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE
LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION
LE MINISTRE DE LA SANTE
LE MINISTRE DE LA PÊCHE
LE MINISTRE DE LA COLONISATION
LE MINISTRE DE LA DÉFENSE
LE MINISTRE DE LA TRAVAIL
LE MINISTRE DE LA PÉNITENCIER
LE MINISTRE DE LA PÉTROLE
LE MINISTRE DE LA PÉTROLE

dés
con
not
à l
cie
du
cr
in
sui
des
D
imp
qui
du
à u
D
qu'
le n
visa
et l
P
étra
ferm
cole
un s
men
qu'il
pou
Et n
à la
trait
So
gran
par
Histo
Unis
Hens
unc
Po
tute
me
maire
un c
ivre
aire
aire
Il
désir
premi
Québe
ence
l exp
abitu
elles
médec
ature
tro
insi
var
me
Mai
ulte
le jud
ue s
résulta
le ses
en ag
Transl
ifique
mentôt
enseig

Les
s, fu
deci
s ét

désirable d'encombrer certains cerveaux de connaissances, à son avis, futiles : quelques notions générales, élémentaires, appropriées à la carrière poursuivie ; une culture judiciaire du sens commun, de l'esprit public, du patriotisme ; le développement rationnel des forces physiques, pour réaliser le " Mens sana in corpore sano " des Anciens, composaient, suivant lui, un outillage suffisant à la plupart des cultivateurs et des artisans.

Des conditions économiques différentes ont imposé depuis, des études plus amples, mais qui peut affirmer que la programma très sensé du clairvoyant docteur ne suffirait pas encore à un grand nombre ?

Dans la rédaction des manuels remarquables qu'il publia, et dont il se proposait d'augmenter le nombre, si la mort ne fut venue l'arrêter, il visa un double but et l'atteignit : la concision et la clarté.

Pour ses minuscules abrégés, le format in-16 était son favori. Ainsi, en 37 pages il renferma des notions de chimie, de physique agricole fort précieuses pour l'agriculteur ; en 67, un manuel d'agriculture ; en quatre, des éléments de comptabilité agricole ; en trente, ce qu'il croyait devoir être généralement requis pour enseigner le jardinage et l'horticulture. Et nous le croyons, quant à la substance, quant à la clarté, à dose proportionnée, ces petits traités n'ont pas encore de supérieurs.

Sous la forme attrayante d'un récit de grand-mère à ses petits enfants, il fit raconter par Mme Genest, les principaux faits de notre Histoire ; en vingt-deux pages, celle des États-Unis ; et 64 feuillets lui suffirent pour condenser ce qu'il croyait essentiel afin d'élever d'une façon convenable les jeunes enfants.

Pour l'usage de sa famille dont il fut l'instituteur affectionné et habituel, il fit imprimer une arithmétique de 13 pages, et une grammaire française de 36, introductions comprises ; un et l'autre volume portant en sous-titre : livre du maître et de l'élève ; et à la grammaire, il donna comme épigraphe : " La grammaire la plus courte est toujours la meilleure. "

Il fut donc par son talent, par son sincère désir de se rendre utile, un vulgarisateur de premier ordre. Et l'on se rappelle encore à Québec, le vif intérêt témoigné aux conférences sur la Métallurgie et sur l'Hygiène où il exposa avec sa clarté, avec son originalité habituelle, des idées progressives et fort nouvelles pour le temps. Car si la science de la médecine active, qui s'affirme, qui violente la nature par les remèdes, en voulant trop l'aider, trouvait incrédule, réfractaire, il n'en fut pas ainsi de la science, de l'Hygiène qu'il prisait avant tout, et dont il fut chez nous, un des précurseurs.

Mais son souci très louable d'aider l'agriculteur ne se borna pas à l'aider, à lui donner le judicieux conseils ; il voulut encore prouver que ses théories agricoles conduisaient à des résultats profitables ; et de concert avec l'un de ses frères, il appliqua ses principes en agriculture, au bien paternel, à St-Jean. Transformée par une culture à base scientifique et pratique, cette propriété fournit bientôt des récoltes étonnantes, qui furent un enseignement pour qui voulut en profiter.

•••

Les cours qu'il professa durant plus de vingt ans, furent ceux de chimie, de toxicologie, de médecine légale, d'hygiène, et d'hygiène des élèves les mieux outillés, peu accessibles

à la peur, à plus forte raison des élèves qui étaient lents à comprendre, insuffisamment préparés, indifférents à l'étude dont il désirait tant voir se développer le goût, son esprit vif et pénétrant, sa précision, l'imprévu des horizons entrouverts par ses questions courtes et pressées, les remarques, qu'il pouvait très facilement, pour qui se l'attirait, rendre éblouantes et douloureuses, le faisaient sûrement redouter. Mais sa bonté de cœur, dissimulée sous les apparences un peu rudes qu'il affichait volontiers, son sens de la justice, sa largeur de vues, son aptitude à découvrir le vrai mérite, tempéraient quelque peu les craintes. Pour ceux qu'il enseignait, il eut un intérêt intelligent et actif, qui lui fit parfois verser, à leur bénéfice, sa bourse fort peu garnie, pourtant.

Aussi ses élèves joignaient-ils d'ordinaire une affection respectueuse à l'estime qu'on lui accordait d'instinct.

par cet effort constant qui tendait à inculquer tout au fond de leur être, l'amour de la Patrie, poussé jusqu'à l'oubli de soi, à leur inspirer le respect et le culte des courageux ancêtres, des glorieuses origines de ce pays, puis du " doux parler de France " qu'il désirait tant voir enseigner, dans la famille et à l'école, comme il convient, pour le maintenir à son rang de langue universelle, de langue idéale chez les modernes.

Mais la meilleure preuve de sa sensibilité profonde, nous la trouvons douloureuse, dans ce chagrin si vif, si durable, dont il ne put guérir, ressenti à la mort d'un fils plein de promesses, d'une fille tendrement chérie ; tous deux enlevés dès leur prime jeunesse, en dépit de son amour éternel, en dépit des prévisions multiples, des protections anxieuses qu'assuraient sa science de médecin et de savant.

Ce chagrin qui l'envahit, qui le pénétra jusqu'au fond de son âme, il n'en fit point parade, mais probablement il en fut la victime. Trop



Avec des allures un peu cassantes, avec le désir de paraître plus passionné d'idées claires et fortes, que de sentiments délicats et tendres, sous des dehors froids, énergiques, il savait cacher une bonté de cœur, une sensibilité vives. Et la preuve de ses sentiments patriotiques de sa disposition native à se montrer bon pour les siens, bien que rigide, à se rendre utile et serviable, il la donna de diverses façons : " Par son vif désir, clairement et pratiquement manifesté, de voir le " Canadiens rester fidèles à eux-mêmes ", de ne faire tirer parti du bon lot qu'il voyait à leur disposition, et de les aider efficacement à sa mise en valeur.

Cette preuve, il la fournit aussi par l'accomplissement exact des tâches qu'imposait son professorat, par cette simplicité affectueuse qu'il, au sortir de sa chaire, où il avait creusé les émouvants mystères de la vie et de la mort, lui faisait expliquer à ses jeunes enfants, les modestes problèmes que présente l'ordre des parties du discours ou les quatre règles de l'arithmétique. De même encore, il la donnait

faibles, sa volonté et son organisme y succombèrent ; ce fut l'opinion de ses intimes que cette épreuve contribua à abrégé sa vie. Et le 25 septembre 1881, il mourut, à peine âgé de 48 ans.

Ce fut une perte regrettable pour sa Province, à laquelle il avait donné le prestige de sa réputation, le bénéfice de son travail, de ses connaissances, de ses idées lucides, progressives, vulgarisatrices. Toutes les ressources à sa disposition, mises à profit, auraient pu lui fournir encore la matière de manuels précieux. Parvenu au juste point pour mesurer la gloire humaine, que ses deuils cruels lui faisaient apercevoir à travers ses beaux espoirs déçus, trompeuse comme un mirage, attristante et vide comme un néant, son attention se tourna de plus en plus vers les questions d'intérêt général ; et il méditait divers plans en ce sens, mais qu'il ne put exécuter.

Sa réputation comme médecin légiste fut grande et sa compétence incontestée.

La substance, la brièveté, l'élégance de ses réponses tranchaient visiblement sur le langage incorrect et flasque, trop souvent en usage au

Palais de la basoche. Et, assurés que c'eût été besogne ardue de trouver sûr abri contre ses mordantes ripostes, messieurs l' : avocats se gardaient de dépasser les justes limites, réservant à d'autres leurs habituelles taquineries.

C'est dans des pages peu nombreuses, pleines, souvent par des conférences fort goûtées, mais brèves, comme en courant, qu'il livrait le fruit de ses études et de ses méditations, les sages avis suggérés par ses ambitions pour la patrie canadienne.

A part les opuscules déjà mentionnés, et cette fantaisie d'une note forcée, même macabre : "Voyage sentimental sur la rue St-Jean", deux volumes intitulés : Mélanges historiques, littéraires et d'économie politique, contiennent ses écrits imprimés, sauf les articles de journaux non recueillis. Le premier volume fut publié en 1870 ; le deuxième onze ans plus tard.

Cette oeuvre peu volumineuse, est néanmoins caractéristique, substantielle.

Elle a de l'unité, une saveur de terroir ; elle accuse de la pensée, de patriotiques soucis, un bon et persistant désir d'être utile à sa Province, à tous les siens. Car il en revient toujours à la question française au Canada : "Notre langue, nos qualités et nos défauts ; les scènes de moeurs canadiennes ; nos industries possibles ; nos richesses naturelles ; l'Éducation, puis, surtout l'Agriculture, base essentielle, à son avis, de notre prospérité, et "qu'il faut transformer par des méthodes nouvelles, pour la sortir de la routine où elle croupit". Suivant lui, c'est la question vitale qui intéresse la race à tous égards ; au point de vue économique, au point de vue national, même au point de vue religieux. Aussi comme il sait mettre en action les multiples ressources de son esprit vigoureux, original, afin de résumer, de vulgariser, d'éclairer et de convaincre. Comme en un relief frappant, il classe les abus à corriger, les conseils urgents à mettre en pratique ; et, ouvrant des perspectives séduisantes, il peint, en traits brefs et vifs, l'aïance et le bonheur qui en seront la suite.

Et sur toutes ces pages ou à peu près, sa plume paraît courir, et l'idée se dégage, claire, énergique ; rendue par des phrases métalliques, un peu court-vêtues parfois, mais alertes et nerveuses. Les ornements de luxe, les mots à "couleur romantique", les adjectifs redoublés, qui jouent le rôle de "cousins", et font attendre la fin des périodes, tout doucement, sans secousse, il ne les cherche ni ne les désire, non pas tant, il nous semble, pour cause de pénurie, mais parce qu'il les juge des additions inutiles.

Sûrement, le Dr LaRue était doué d'un talent littéraire de tout premier ordre, et sa phrase, qui a souvent des qualités maitresses, ne semble pas avoir requis un travail long, ni ardu.

A la plupart des ambitieux de gloire littéraire, à un Balzac, à un Flaubert, à un Courrier, par exemple, s'il fallut de gigantesques labeurs pour produire les volumes qui leur assurent cette renommée tant poursuivie, est-ce extravagance de croire qu'avec de semblables ambitions, possédant des loisirs, et ce goût de "carrière", cette constance qui fait polir et repolir sans se lasser, Larue eût atteint lui aussi, de très hauts sommets.

Puisque, tout bonnement, comme s'il n'avait qu'à suivre sa veine, il lui a été possible d'écrire des pages comme celles qui suivent, remarquables de force et d'originalité, même de grâce, les espoirs très vastes, les audaces de haut vol, qui font combattre pour les cou-

ronnes immortelles, eussent-elles été des audaces exagérées ?

D'une façon incomplète, l'on a défini le génie : "Une longue patience". Et cela est vrai dans une large mesure, puisque la patience fit beaucoup pour aider l'Orateur grec à conquérir le premier rang dans l'éloquence profane. Cette conquête, pourtant, il se l'assura, non par beaucoup de métaphores et de ces vives couleurs qui passionnent les romantiques, mais par de la charpente, des muscles en abondance, et peu de chair, à proportion ; — disposant ces éléments de vigueur persuasive, avec assez d'art et de mesure, pour former un ensemble parfait.

Beaucoup de Virgiles et de Démosthènes moururent incultes et ignorés, parce que l'occasion propice, la patience tenace, le souci de la gloire ne vinrent point les stimuler.

Et, s'il nous était permis de prendre une "liberté grande", disant, non pas : "Le style c'est l'homme", ce qui est toujours vrai, mais, de moindre façon : "Le style, n'est-ce pas une monture donnée à l'homme pour faire voyager ses idées" ? ce point admis, nous ajouterions,



Le Manoir Mauvide où naquit le Dr LaRue.

dans cette note baroque peut-être, expressive, pourtant : "Si le style de celui dont nous voulons faire revivre la physionomie captivante, n'a pas la tenue, l'élégance, la grande allure qui recommandent aux connaisseurs le pur-sang anglais, d'ordinaire il n'en est pas moins une monture bien musclée et d'une vigueur remarquable, non dépourvue de charmes, parfois. Sous son apparence un peu maigre et rustre, elle nous fait bien un peu songer, cette monture, au pur-sang canadien ou au brancho de nos Prairies ; mais, à l'épreuve, comme elle est pleine de ressources et de vie, sûre, solide, et si allègre sous le fardeau.

Qui ne l'admirerait, bien qu'un peu négligé, dans sa posture nette et correcte, — avec son jarret nerveux, son pied si ferme, le sabot d'une trempe à faire jaillir l'étincelle ! Quelle action alerte, caractéristique ! Et comme, sans mollesse, sans biais ni détour, elle pousse droit au but ; capable encore, il semble, si l'envie lui en prend, de disputer au noble coursier, les prix de plus grande, de plus rapide allure. Et pour donner dès maintenant une preuve de la vigueur et du pittoresque de son style, nous croyons bien de reproduire ce portrait, relevé de mains robustes, de mains expertes, c'est certain :

" Quarante ans, jeune encore ; dans toute la

vigueur de l'âge, dans toute la puissance de sa virilité.

" Pour épouse, une femme de 35 ans, belle comme toutes les Canadiennes, pleine de force et de santé, toujours de bonne humeur comme son mari. Mère de douze ou de quinze enfants, pas moins de douze ; il faut, messieurs, conserver intactes les saines traditions de nos pères.

" 120 arpents de terre sous les pieds ; pas d'hypothèques, grange de 100 pieds de longueur, nouveau modèle. Trente bêtes à cornes, 25 moutons, 6 chevaux, 8 cochons berkshire, petite race. 250 voyages de foin, avoine, blé, pois, pommes de terre, laine, beurre, saindoux, oeufs, poulets, dindons, étoffe du pays, toile canadienne ; cela à profusion. Pas de procès, bonne dîme pour le curé de la paroisse, mesure française. Un des meilleurs bancs dans l'église. Marguillier ancien ou nouveau, ou les deux à la fois. Pas juge de paix, mais conseiller de la municipalité scolaire ou membre de la société d'Agriculture. Pas chef de cabale électorale, électeur seulement, suivant sa conscience. Pour surcroît de bonheur, un des meilleurs lots dans le cimetière. Tel est l'aspect sous lequel se présente à mon esprit, le cultivateur canadien modèle..."

Preuve que l'observation pénétrante et vécue se pouvait rendre par lui, en style d'un autre rythme, mais qui n'en grave pas moins le portrait à demeure, citons encore ce qu'il dit du gourmet :

" Vous avez dû rencontrer, un jour ou l'autre, dans le cours de votre vie, un de ces hommes privilégiés, dont le palais délicat, par une éducation patiente et bien dirigée, est parvenu à acquiescer cette sensibilité exquise, cette finesse d'appréciation qui lui donne la prééminence sur tous les autres sens.

" Au seul nom d'un aliment aimé, au souvenir d'un fruit savoureux, le cerveau de ces hommes s'exalte ; une transfiguration complète s'opère dans leur personne. Ils sortent de leurs rêveries ; leur teint s'anime, leur gestes se multiplient, ils deviennent loquaces. Un sentiment de satisfaction inexorable s'épanouit sur leur figure ; leurs lèvres se rapprochent instinctivement ; vous entendez sortir de leur bouche, de petits happements produits par le choc de leur langue contre le palais. L'illusion pour eux est complète, ils dégustent de mémoire, par coeur, comme on dit.

" A ce tableau, vous avez reconnu le gourmet.

" Eh bien ! Messieurs, je voudrais que chacun de vous portât le même amour à l'arbre de la science, qui n'est autre chose, en ce pays, que l'arbre du bien. Je voudrais que chacun de vous apprit l'art de déguster un beau livre, comme le gourmet apprend à déguster un mets savoureux. Je voudrais que la lecture d'un beau chapitre, que le souvenir d'une belle page, fissent éclater sur vos figures ces rayons de contentement intellectuel, les plus beaux de tous les rayons ; je voudrais que vous fussiez des gourmets de la science" ?

Puis, pour ceux qui croiraient que le goût du bref, de l'énergique, du style à l'emporte-pièce, lui enlevait l'aptitude à peindre les sentiments délicats et tendres, les gentils tableaux dans une langue proportionnée en un tour de main rapide, comme on jette une draperie légère qui donne nuance jolie et gracieux contours, voici un portrait de l'enfant, victime précoce de ce vilain défaut, la paresse :

" Ainsi que je l'ai dit plus haut, Messieurs, la paresse nait avec nous.

" Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur un de ces berceaux si moelleux, si propres, chefs-d'oeuvre de l'amour maternel, et où reposent un de ces petits anges, qui sou-

rien aux anges, que Dieu a commis à leur garde, à cet ange terrestre, surtout, qu'on appelle la mère. Certes, le ciel a bien fait sa part; mais les démons, eux aussi, n'oublient pas qu'ils ont des droits imprescriptibles sur cette proie facile.

Ils veillent, et en attendant qu'ils puissent tendre les réseaux de leurs embûches, la paresse, préposée en sentinelle jalouse, a sa place auprès du berceau parfumé. Et à quelle autre pourrait être confiée une semblable mission? Aussi sur les yeux de ces nourrissons, a-t-elle le soin de jeter ses voiles les plus impénétrables, et vous voyez ces jeunes enfants dormir, dormir sans cesse dormir toujours. Il ne faut rien moins que le sentiment de la souffrance, rien moins que l'aiguillon de la douleur pour disputer à la paresse, la possession de son empire."

Ces quelques lignes ne donnent-elles pas l'idée de paternelles émotions ressenties à la vue d'un berceau, d'une tendresse profonde et enveloppante pour l'être frère qu'on y abrite.

Et nous le répétons, maniant une plume capable de tracer, sans beaucoup d'apprentis, les lignes qui précèdent, possédant de l'ambition, du temps, ne lui eût-il pas été possible d'édifier de ces oeuvres qui comptent, de ces oeuvres qui vont à la postérité?

A cette opinion prétentieuse, peut-être, au goût d'un certain nombre, nous osons ajouter ce de tous nos écrivains canadiens, Larue est celui dont le style rappelle davantage, à notre avis, ce beau vers de Veuillot: "O prose! mâle outil et bon aux fortes mains."

Puis, nous croyons encore que si nos "svoirs littéraires", étaient mis en loterie, d'aucuns, et nous en serions, feraient des vœux pour gagner le patrimoine laissé par le Dr Hubert Larue, tout modeste et oublié qu'il paraît être.

Dans son oeuvre, il y a même des vers qui pourraient paraître bonne capture aux poètes malheureux et exclusifs que la prose intéresse si peu d'ordinaire.

A ces produits de sa Muse, il ne parut guère attacher d'importance, puisqu'il négligea d'abriter de l'oubli plusieurs jolies pièces de poésie légère, écrites avec grande facilité. Il attribua même à un poète, qu'il dénomme "famélique", rencontré, disait-il, lors de son voyage dans la rue St-Jean, ces vers suggérés par la vue d'une momie, et qui sont loin d'être vulgaires. Et l'on constatera chez Larue, une précaution louable, omise par quelques-uns: prudent c'est qu'il trouve d'abord des idées, puis les habille suivant les règles prescrites, au lieu d'entasser mots et rimes, pour y glisser plus tard quelques bribes dépensées.

A une Momie,

Ne répondras-tu pas, spectre à la face humaine,
Cendre des temps passés, ombre vide, mais
Ipleine.

Des échos d'autrefois ?

Ne répondras-tu pas ?... de ton écorce creuse,
Peut-il donc sortir que la cendre poudreuse
Qui jaillit sous mes doigts ?

Trois mille ans ont passé, et la poussière
Immense
De tant d'âges éteints garde un muet
Lallence :

Rien ne parle, tout dort.

Titres, fortune, honneurs, trône, empire,
Couronne,
Tout est bien confondu... pas un bruit ne
frésonne

Sur ce champ de la mort...

Trois mille ans ont passé, et pourtant sur ta
face
Il me semble encore voir comme un souffle
qui passe,
Souffle du Créateur.

Tes yeux sont là, ces yeux qui virent tant de
choses !
Tes pieds, tes mains sont là ! mais tes lèvres
sont closes,
Immobile est ton coeur !

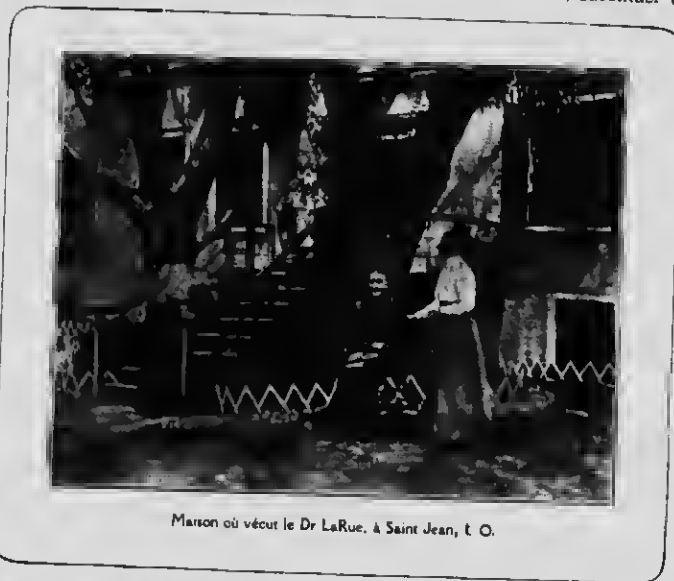
De Bel as-tu jamais vanté les artifices ?
As-tu jamais souillé dans d'affreux sacrifices
Ces mains vieilles de trois mille ans ?
Tes pieds ont-ils suivi les pas du boeuf stupide
Que l'Egypte adorait ? Vis-tu d'un oeil avide,
Des premiers-nés Hébreux les cadavres
Isanglants ?
Mais tu ne réponds pas... Ton obstiné silence

Mais il est une autre caractéristique du Dr
LaRue que nous nous reprocherions de ne
point signaler : sa foi religieuse. Et dans
un temps où l'incrédulité et l'indifférence

prévalent, et stigmatisa la prise de Rome par
Garibaldi. Qu'on nous permette de réimprimer
ici bien qu'elle doive l'être plus loin, une
expression de sa foi religieuse, produit de ses
recherches scientifiques :

"Depuis un quart de siècle, il a été dans
mes attributions, messieurs, de suivre pas à
pas, l'évolution des sciences contemporaines.
Les secrets nouveaux que la nature a révélés
au microscope je les ai scrutés ; les phéno-
mènes troublants, que les réactifs chimiques
ont fait naître, je les ai constatés. Et après
tout cela, je me demande où en sommes-nous ?
La réponse est facile : à une démonstration
de plus en plus évidente de l'existence d'un
principe immatériel, d'une force première,
source et origine des autres forces, à l'exis-
tence d'un souffle créateur qui doit être éter-
nel, puisqu'il a le don de créer.

"Avec le secours des sciences naturelles,
messieurs, on ne peut sortir de là aujourd'hui,
quoi qu'on dise, quoi qu'on fasse, si ce n'est
pour tourner dans un cercle vicieux. On peut
bien jouer sur les mots, substituer un vocable



Maison où vécut le Dr LaRue, à Saint Jean, N. O.

semble de haut goût ; où les dogmes catho-
liques sont au dire d'un trop grand nombre,
de mesure étroite pour les cerveaux modernes,
c'est une satisfaction précieuse, ce devrait
être un exemple profitable que de rencontrer,
conservant intactes les croyances de ses grand-
mères, cet homme d'intelligence très-vivante,
réfractaire aux jougs qui limitaient sa liberté
d'examen, d'un goût vif pour les vérités que
la raison clairement se démontre. Et pour
ceux qui réfléchissent, la preuve qu'apporte
son adhésion humble et entière, s'accroît encore
du fait qu'il fut particulièrement exposé à l'in-
crédulité par le maniement du scalpel, funeste
écueil pour la foi d'un grand nombre.

Ses croyances religieuses, il les affirmait
sans crainte, de façon, peut-être naïve parfois,
de l'avis d'aucuns. C'est ainsi que par un mé-
moire très-clair, très-probat, avec une satis-
faction visible, il combattit le projet de taxer
les communautés religieuses de la cité de
Québec.

Dans deux discours, dont le dernier surtout,
que nous reproduisons plus loin, est remar-
quable, avec une éloquence sobre, forte, il
célébra les grandeurs et les gloires de la Pa-

nouveau à un autre déjà vieilli ; mais le fait
dominant reste : Dieu."

L'expression de cette foi, nous la retrou-
vons, chez lui, encore, plus humble, plus
touchante, indigne certain que dans son âme,
la souffrance avait travaillé. Ce cri de
la douleur croyante et soumise révèle, d'autre
part, un côté complexe de sa nature, une dis-
position aux sentiments rêveurs, attendris,
même mystiques. Il n'est pas ordinaire que
dans la force de l'âge, dans la maturité du
talent, quand la vie semble tenir beaucoup en
réserve pour les ambitions robustes et ter-
restres, un homme s'attarde aux pensées con-
tenues dans les vers suivants :

"J'y rêve bien souvent à mon bon cimetière,
J'y rêve aussi souvent à cette bonne bière.
Où blanchiront mes os.
J'aurai pour me pleurer les larmes d'une mère.
D'un enfant bien-aimé, l'efficace prière,
Et l'éternel repos.

Il a sont là trois des miens, sous la terre durete,
Il a sont là trois des miens, sous la bise adoucte.
Je revols leurs ceruella.

Ja les revols souvent; toujours dans ma
[pensée.
Leur souvenir me vient, bienfaisante rosée,
Souvenir de l'inceul.

Au ciel nous irons tous! au ciel, notre patrie,
Ce qu'on voit en ce monde est peu digne d'envie;
Au ciel nous irons tous!

Nous y vivrons en paix, sans crainte et sans
[alarmes,
Ici, jamais de chagrins, jamais non plus de
[alarmes.
Et nous prirons pour vous! *

De ce champ de la mort où reposaient les
chers débris de son cœur, jamais plus il ne
réussit à se distraire.

"Il m'y entraîna, par une soirée de lune,
écrivait Faucher de St-Maurice, et agenouillé,
durant plus d'une heure, il sanglota comme
un enfant."

C'est à ce lieu du repos attendu, désiré, qu'il
songeait lorsqu'il donna cette définition pitto-
resque, pleine de pensée et de sentiment :
"La maison natale, l'église, le cimetière, c'est
la patrie."

Dans une courte notice écrite peu de jours
après sa mort, l'un de ses collègues à l'Uni-

versité, lui donnait les témoignages suivants :
"Son talent comme professeur était incontes-
table... Nous avons rencontré en Europe et en
Amérique, bien des professeurs; mais nous en
avons rarement rencontré réunissant au même
degré toutes les qualités qui font le succès
dans l'enseignement... Le Dr LaRue, malgré
sa sévérité aux examens était très-populaire
parmi ses élèves... Aucun professeur, n'a
exercé une plus grande influence sur la jeu-
nesse universitaire de Québec... Si le Dr
LaRue n'avait point de supérieur comme pro-
fesseur, il était sans rival comme conférencier.

parole nette, cette diction hachée qui faisait
ressortir les moindres détails; et son sérieux
imperturbable; son air de mauvaise humeur,
pendant qu'il nous lisait des passages qui fai-
saient rire son auditoire aux larmes...
"Comme causeur, le Dr LaRue n'avait
pas de supérieur à Québec et il n'y eut presque
pas d'égaux. Mais pour qu'il parût dans tout
son avantage, il fallait qu'il fût avec quelques
amis, que l'on mit la conversation sur un sujet
quelconque, médecine, sciences exactes, philo-
sophie, littérature; qu'on réussît (ce qui
n'était pas difficile) à lui faire prendre la pa-
role, c'est alors qu'il lançait les pensées éle-
vées, les remarques sérieuses ou plaisantes, les
idées neuves et originales, en véritable feu
d'artifice, le tout dans un langage bref, saccadé,
d'une concision, d'une netteté et d'une vigueur
remarquables..."

Et d'une autre notice biographique écrite
par l'un de nos littérateurs les plus en vue,
nous extrayons encore ces appréciations :

"Il est resté un de nos écrivains les plus
lus, grâce surtout à un trait de son talent. On
reproche souvent à nos littérateurs de marcher
trop servilement sur les traces de tel ou tel
écrivain français, et de n'avoir que très peu la
physionomie canadienne. Ce n'est pas un re-
proche que l'on pourra adresser au Dr LaRue.



Eglise et cimetière de Saint-Jean, I. O

"Toutes ses œuvres portent un cachet spé-
cial : elles ont l'accent de son pays, l'odeur du
terroir, dans le bon sens de l'expression. Tou-
jours il a une note personnelle qui en fait un
écrivain plein d'originalité...
"Il débutait et il était déjà célèbre. C'est
une sérieuse épreuve qu'une entrée aussi bril-
lante dans la carrière. C'est une terrible tâche
que de réaliser les espérances qu'on fait naître
et de se tenir à la hauteur de la réputation où
vous place la renommée...
"Le Dr LaRue en sortit vainqueur...
"Ses vastes connaissances, son esprit ori-
ginal, très prime-sautier, en faisaient un cau-
seur charmant..."

Le Dr LaRue avait épousé Mademoiselle
Alphonse Panet, fille du juge Panet.
Il en eut dix enfants, dont quatre lui sur-
vivent.

Et l'un de ses rêves s'est accompli, ce
rêve de retour définitif dans sa paroisse
natale, ce désir de "dormir son dernier som-
meil" dans son vieux cimetière, tout au bord
du St-Laurent qu'il aimait : depuis trente
ans bientôt, il repose "au bruit de ce mugis-
sement vague, sourd, indéfinissable dans sa
grandiose splendeur, qui s'élève du grand
fleuve".

* Coïncidence étrange, au moment où l'on im-
primait ces beaux vers, en face de l'atelier, dé-
filait le cortège qui reconduisait les restes du
Dr LaRue à sa dernière demeure.

Mélanges Historiques et Littéraires

NOS QUALITÉS ET NOS DÉFAUTS

LUXE ET VANITÉ

1850

Le dernier dimanche de l'Avent étant arrivé,
M. le curé annonce au prône de sa paroisse
qu'immédiatement après les vêpres il y aura, à la
sacristie, une assemblée des marguilliers anciens
et nouveaux.

A maintes reprises, dans le cours de l'année,
pareille annonce a été faite du haut de la chaire,
sans, cependant, créer aucun émoi : tout le
monde sachant bien qu'à ces réunions périodi-
ques, messieurs les marguilliers n'ont à s'occuper
que d'affaires de routine ou d'autres : telles que
la vente d'un banc, l'achat des objets nécessaires
au culte, la liquidation de certaines dettes con-
tractées par leurs prédécesseurs, etc. Mais l'as-
semblée des marguilliers anciens et nouveaux, au
dernier dimanche de l'Avent, a bien une autre
importance. En effet, c'est alors que le mar-
guillier en charge constate que le terme de ses
fonctions est expiré, et que le fardeau des hon-
neurs qu'il a porté avec autant de distinction
pour lui-même que de profit pour les autres, pen-
dant une année entière, doit passer à d'autres
épaules.

La messe finie, des groupes se forment à la
porte de l'église; et, à l'animation qui règne dans
les divers cercles, on pressent quel est le sujet
de la conversation.

D'ordinaire, cette élection de marguillier se
fait de la manière la plus paisible du monde;
c'est une affaire de famille qui se règle à l'am-
iable, sans la moindre antipathie. Mais une
raison majeure se présente aujourd'hui pour
troubler le paix et l'harmonie de la paroisse, et
pour faire éclore une lutte ardente et passionnée.

En effet, trois mois se sont à peine écoulés
depuis les élections générales, et il s'en faut que
les partis soient réconciliés; en outre il y a là,
à l'affût, les cabaleurs de professions, qui trou-
vent toujours leur compte dans un brouhaha bien
conditionné, et qui ne manquent pas d'attiser le
feu encore mal éteint des passions. Bref, en aussi
peu de temps qu'il en faut pour le dire, voilà que
la paroisse se trouve divisée en quatre partis.

Il y a d'abord le haut de la paroisse, qui se
pose contre le bas; le bas, contre le haut. Le
haut se divise en deux camps : le haut du haut,
le bas du haut. Le bas de la paroisse en fait
autant; et il y a le bas du bas, et le haut du bas.

Le haut prétend que, le bas ayant déjà dans
le banc de l'oeuvre deux marguilliers de son ar-
rondissement, c'est à lui qu'appartient le droit de
faire la nouvelle élection. Le bas, au contraire,
soutient que le tour du candidat du haut n'est
pas encore venu, et qu'il existe dans son quartier
des gens fort respectables, déjà même sur l'âge,
à qui il ne faut pas faire de passe-droits. D'un
autre côté, le haut du haut affirme qu'il y a trois
ans le bas du haut a fait l'élection, et qu'en jus-
tice son tour doit être venu; sur quoi, le bas
du haut ne veut pas entendre raison. Enfin, le
bas du bas prétend que le candidat du haut du
haut est déjà maître de la paroisse, et qu'il n'est
pas juste que le même ait tous les honneurs.

Dans cet état des esprits, l'élection ne peut
manquer d'être chaude; aussi, le candidat du
bas du haut ne l'emporte-t-il à la fin que par
deux voix de majorité.

Deux semaines de répit sont accordées au

JEAN DU BOI.

ues

UTS

arrivé,
arolme
ra. A la
sadiens

l'année,
cblaire,
out le
périodi-
ocuper
les que
passaires
es con-
als l'as-
aux, au
e autre
e mar-
de ses
es bon-
ntinction
es, pen-
d'autres

nt à la
ne dans
le sujet

llier se
monde ;
A l'a-
ais une
ul pour
olese, et
stionnée.
écoulés
faut que
l y a là,
qui trou-
aha bles

attiser le
en aussi
voilà que
partia.
e, qui se
aut. Le
du haut,
en fait
t du bas.
déjà daaa
e son ar-
droit de
roatraire.
aut n'est
quartier
sur l'Age.
ita. D'un
y a trois
en jus-
pl, le bas

Enfin, le
haut du
qu'il n'est
neurs.

se peut
ddidat du
que par

ordées au

OFFICIERS SUPÉRIEURS DU SERVICE CIVIL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC



FERDINAND DUTILLEUL



H. CAMON



A. LA RIVIÈRE



LOUIS VANASSE GAGNÉ



G. PICOTÉ



RENÉ THÉRIAULT



G. GAUTHIER



G. W. MILL



J. G. GAUTHIER



A. AMOS



J. B. BRODEUR



L. A. VALLÉE



J. G. GAUTHIER



J. G. GAUTHIER



J. A. HÉLIE



J. G. GAUTHIER



E. L. CHAROST



J. A. ROUIN



J. G. GAUTHIER



J. G. GAUTHIER



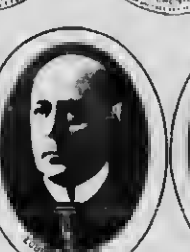
G. TESSIER



J. G. GAUTHIER



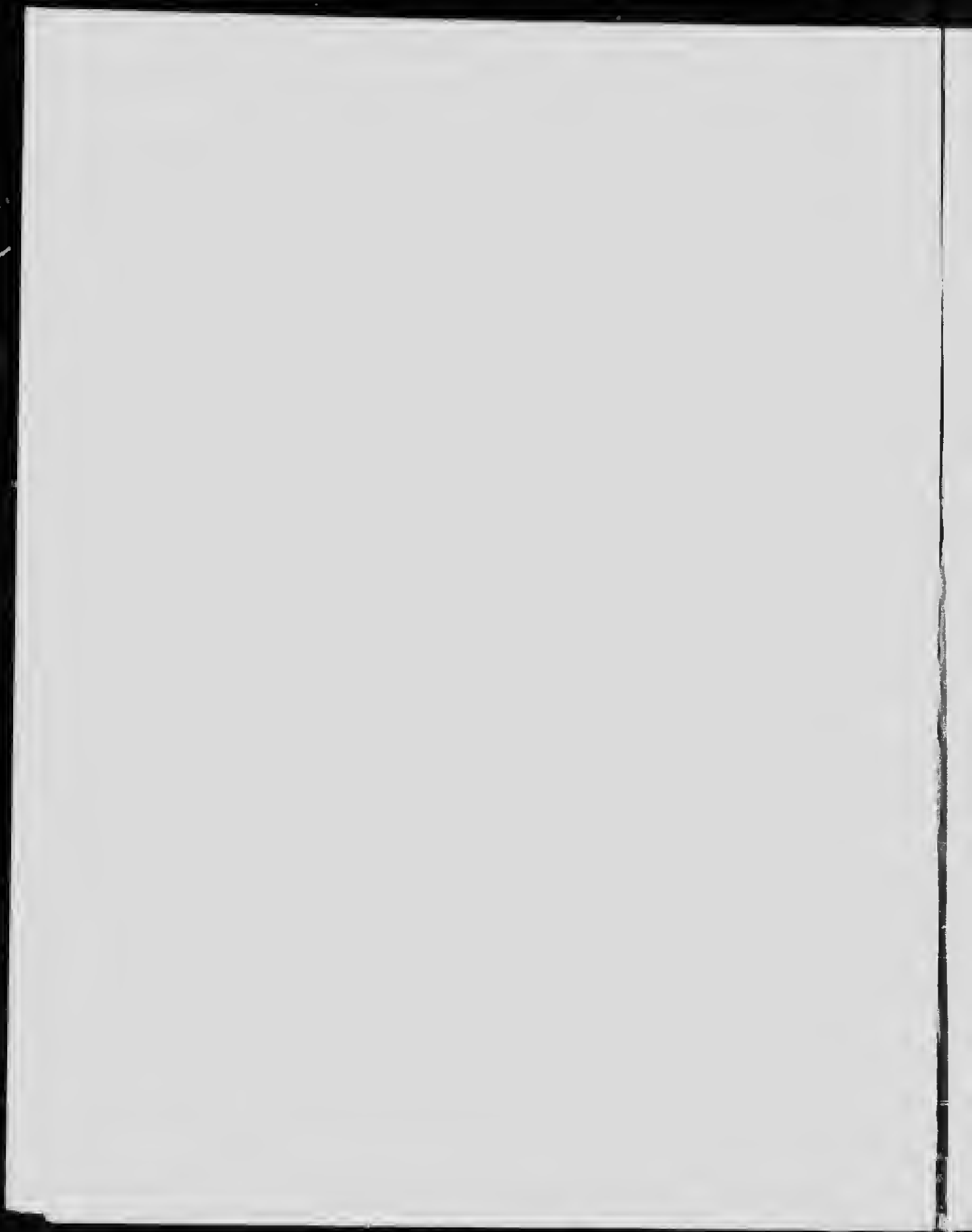
J. G. GAUTHIER



J. G. GAUTHIER



J. A. VALLÉE



marguillier en exercice, après l'élection de son remplaçant ; et ce n'est qu'au jour de l'an que se fait l'installation du nouvel élu.

Il y a presque toujours des ceux qui débutent dans l'exercice des fonctions imposées par une charge d'honneur, une certaine gêne dans les manières, une certaine roideur dans les mouvements, qu'on ne remarque pas chez ceux qu'une longue habitude a familiarisés avec toutes ces entraves. Chez une femme—si elle est jolie—ce petit air pudibond est plein de charmes ; mais chez l'homme, pour peu qu'elle dépasse certaines limites, la timidité donne un air gauche et guindé qui, pour le moins, frise la ridicule.

Toutes ces causes et quelques autres encore se réunissent pour rendre pleine d'embarras, et même ridicule la position du nouveau marguillier, lors de sa première apparition dans le banc de l'oeuvre.

En effet, depuis le jour de l'élection, on n'était pas resté inactif à la maison de France Guérard,—puisqu'il faut décliner son nom—l'élu du bas du haut. Plus d'une emplette, dans de la paroleuse, plus d'un compte avait été enregistré au débit du dignitaire. Femmes et filles avaient été constamment occupées durant tout ce temps, et l'aiguille n'avait eu jour et nuit, ni cesse ni repos. Cela explique suffisamment comment il advint que France Guérard, l'homme simple et modeste jusque-là, le cultivateur modeste qui n'avait encore jamais porté d'autres habillements que ceux d'étoffe ou de toile de son pays, cela explique suffisamment comment il advint que France Guérard fit son entrée au banc d'honneur, emmaillotté dans des vêtements de drap fin, depuis les pieds jusqu'à la tête, au grand ébahissement de toute la paroisse.

Ce n'est pas tout. Madame la "marguillière", qui ne s'en serait jamais aperçue dans d'autres temps, a cru constater que sa mantille, qu'elle trouvait pourtant bien de son goût auparavant, était un peu râpée, passée de mode, nullement convenable. Les trois grandes filles de la maison se sont imaginé que des robes neuves, des chapeaux neufs, ne contribueraient pas peu à les mettre au niveau de leur position nouvelle, et à les relever dans l'estime des gens ; enfin l'atné des garçons s'est persuadé facilement que, pour mener son père à l'église osnormais, il fallait un harnais argenté et un "sleigh" à la dernière mode.

Total des dépenses occasionnées par la nouvelle dignité et dûment entrées dans les livres du marchand de la paroisse, au débit du marguillier : 42 louis, 3 schellings, 6 deniers. O Vanité ! voilà de tes coups ! Luxe ! voilà de tes excès !

Si j'étais marguillier !

Si j'étais marguillier, et que je vécut à la campagne, en bon et bonnet paysan,—ce qui arrivera un jour, j'en ai la ferme espoir—et si, au dernier dimanche de l'Avent, la commune voix de ma paroleuse venait à m'élever à ce poste de confiance, là, franchement, je me croirais grandement honoré.

Lorsqu'un semblable choix se fait d'une manière spontanée et sans cabale, c'est un brevet d'honnêteté, d'intégrité, d'intelligence, décerné par toute une paroleuse à un de ses membres dont elle proclame, par là même, le mérite et les vertus. Aussi, ferais-je de mon mieux pour ne pas faire regretter à mes électeurs ce choix qu'ils auraient fait ; je me mettrais au quatre pour leur donner l'exemple de la simplicité, de la modestie, de toutes les vertus chrétiennes et agricoles.

Une foule d'ambitions naîtraient alors dans mon esprit.

Je voudrais que mes labours, que mes heras-

ses, l'entretien de ma terre, en général, fussent crever d'envie tous mes voisins à six toises à la ronde. Je ferais en sorte que mes prairies, que mes pièces de froment, d'orge, d'avoine, de légumes, grâce à une culture sans reproche, me rapportassent un revenu quadruple de ce que des pièces de même étendue rapporteraient à mes voisins.

J'introduirais sur ma terre, et par là même dans ma paroisse, autant d'instruments agricoles perfectionnés que mes moyens pécuniaires me permettraient de le faire.

Je voudrais que tous les produits de ma ferme remportassent constamment les premiers prix aux expositions de mon comté. Mon plus grand plaisir serait de voir bondir autour de moi mes agneaux et mes brebis d'espèces nouvelles ou améliorées ; ma grande ambition, de montrer à mes éleveurs mes belles vaches bien grasses et bien dotées.

A la tombée du jour, après une journée de sueurs et de fatigues, avec quelle jouissance je respiretais la douce senteur du foin fraîchement coupé ! avec quel orgueil je contemplais les belles gerbes qu'aurait moissonnées la faucille de mes serviteurs ! Plus tard, nonchalamment étendu sur l'herbe d'un petit promontoire—comme j'en connais un—d'où la vue se perdrait à l'horizon, avec quelles délices inexprimables je verrais se dérouler à mes pieds les grandes eaux du Saint-Laurent ! comme mon oeil suivrait attentivement les navires aux blanches voiles, se croisant en tout sens dans le sillage de lumière tracé par la lune ! comme je prêterais une oreille jalouse au chant des matelots, aux mille bruits de leurs manoeuvres, au frémissement de la brise, enfin à toutes ces belles grandes voix de la nature, dont l'admirable musique que nous venons d'entendre nous donne une si juste idée ! Ah ! si j'étais marguillier !

Comme témoignage de reconnaissance pour tout le bien que pourrait faire mon exemple, je demanderais à mes co-paroissiens une faveur, une seule : de ne jamais songer à moi pour remplir les postes de maire de la paroisse, ou de préfet du comté, et de passer à d'autres qu'à moi le calice amer de sous-voyer.

L'amour du luxe et des vaines parures, la recherche dans les habits, le désir de "paraître", sont des traits qui nous distinguent. Qu'on n'aie pas croire que c'est un mal acquis, qui ne date que d'hier ; oh non ! c'est un mal dont l'origine est très éloignée, un mal héréditaire. Ecoutez le tableau que traçait Charlevoix de la société française de Québec en 1720.

Extraits d'articles sur l'éducation

Pourtant, je ne serais pas insensible à l'augustin de la gloire ; mais, entre tous les honneurs qui pourraient s'offrir à ma convoitise, nuls ne conviendraient mieux à mes goûts que ceux de secrétaire de la municipalité scolaire, ou de secrétaire de la société d'agriculture de mon comté.

À vrai dire, cumuler les deux postes serait le comble de mes vœux.

Supposons que je sois l'un ou l'autre, ou l'un et l'autre. Alors, je parviendrais sans peine à convoquer une assemblée conjointe des officiers de la municipalité scolaire et des membres de la société d'agriculture ; à cette réunion seraient invités spécialement M. le curé, le médecin, le notaire, le maître d'école, les marguilliers et autres notables du comté.

Le président, homme d'esprit, trouverait facilement moyen d'amener sur le tapis un sujet de débat quelconque. Une heure durant, des orateurs émérites, habitués aux luttes de hustling, épuiseraient le sujet de la discussion avec un art merveilleux, c'est-à-dire, en parlant de toute autre chose que de ce qui aurait trait à la question.

Enfin, lorsque tout le monde serait à bout d'haleine, le président, avec une condescendance qui me ferait infiniment d'honneur, demanderait l'opinion du secrétaire sur les diverses questions en litige.

Lors, avec beaucoup de gravité je commencerais par féliciter les discoureurs sur leurs brillants efforts d'éloquence, et sur la lumière nouvelle qu'ils auraient projetée sur le sujet. Je me concillerais les deux partis—car il y aurait au moins deux partis—en leur affirmant que tous deux ont raison.

Armé de toutes pièces, grâce à ces précautions oratoires, je ferais le discours suivant, en termes bien simples, et dans un langage qui serait à la portée de mes auditeurs :

M. LE PRÉSIDENT, MESSIEURS.—Si j'ai bien compris les éloquentes discours que je viens d'entendre, le sujet de la discussion serait le suivant, savoir : de l'éducation de nos enfants, et des meilleurs moyens à prendre pour développer et activer le progrès de l'agriculture en cette paroisse et dans ce comté.

Suivant moi, ces deux sujets sont liés l'un à l'autre intimement, à tel point que l'un ne peut pas aller sans l'autre.

Mais le commencement de tout progrès, en cela comme en une foule d'autres choses, c'est la maison d'école.

Or, en premier lieu, certaines gens de mon arrondissement n'ont à se demander—cela peut paraître étrange—s'il n'y a pas trop d'écoles dans nos paroisses, et si l'on donne bien à ces écoles des dénominations convenables.

Voilà comme ils raisonnent : nos instituteurs reçoivent-ils une rémunération suffisante ? Non ; et pourquoi ?—Parce qu'il y a trop d'écoles !

Une certaine somme est votée annuellement pour la législatrice locale et par les municipalités pour la subvention des maisons d'éducation. Mais cette somme est répartie sur un trop grand nombre de ces maisons, et il arrive que les bons instituteurs, ne recevant qu'un maigre salaire, abandonnent bientôt la carrière de l'enseignement pour en embrasser une autre qui leur offre une position plus brillante, un avenir mieux assuré.

Ceux qui raisonnent ainsi ont-ils raison, ont-ils tort ? Je ne me prononce pas là-dessus, Monsieur le Président, et Messieurs du comté ; je soumetts la question à votre examen.

Dans notre temps, M. le Président—car, tous deux, fils d'habitants, et à peu près du même âge, nous avons fréquenté les mêmes écoles—dans notre temps, dis-je, il n'y avait que trois écoles dans la paroisse, savoir : une école modèle No 1, une autre école modèle No 2, et une école dite élémentaire. Dans cette dernière nous avons appris l'épellation de l'"Alphabet" et la lettre du "Petit Catéchisme".

Le salaire des maîtres d'école modèle était de 70 à 80 louis, salaire considérable pour cette époque ; celui de la maîtresse d'école élémentaire était de vingt-cinq louis.

De l'école élémentaire, on de la "petite école", comme nous l'appellions, nous passions dans l'une ou dans l'autre des deux écoles modèles. Quelle joie ! quel contentement ! en un jour nous étions devenus hommes ; en un jour nous avions grandi de cent coudées.

Dans ces écoles modèles nous apprenions peu, mais bien. On nous enseignait la grammaire française, l'arithmétique, la comptabilité, fort

peu de géographie; le dépôt de livres était à l'état de mythe, il n'y avait pas de cartes; de l'histoire du Canada, rien; Garneau ne l'avait pas encore découverte.

Nos pères, nos mères assistaient aux examens que présidait M. le Curé.

Pas de piano!

Le théâtre, improvisé, était orné de sapins, décoré de verdure et d'une foule de plantes et de bouquets aux couleurs variées. Toutes ces couleurs se mariaient ensemble harmonieusement, même le rouge et le bleu!

Le premier de la première classe débitait un petit "boniment" littéraire,—une fable de Lafontaine ordinairement.

C'est chose fort remarquable comme les animaux de Lafontaine—nonobstant l'opinion contraire de Châteaubriand,—ont toujours en le privilège d'enseigner une foule de bonnes choses aux hommes de bonne volonté sur la terre.

La cérémonie se terminait par la distribution des prix; et le premier prix, le prix d'excellence, était une petite image de saint Pierre, de saint Joseph, de sainte Marguerite—de saint Patrice, quand le maître était un Irlandais.—Cette image était ornée de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

Que si, de ces temps-là, on passe aux temps d'aujourd'hui, on trouve, M. le Président, que les choses sont bien changées. Au lieu d'une école élémentaire, et de deux écoles modèles par paroisse, nous voyons des écoles commerciales, des écoles académiques des académies pour les garçons, des académies pour les filles, et jusqu'à des séminaires pour ces derniers.

Or, au dire de quelques-uns, le qualificatif "commercial", accolé au mot école, aurait un effet pernicieux sur l'esprit de nos enfants. Au sortir de ces écoles dites "commerciales", nos enfants s'imaginent, croient sincèrement qu'il serait au-dessous de leur dignité d'embrasser une autre carrière que celle du négoce.

Les mêmes prétendent qu'il y a déjà, en ce pays, beaucoup trop de marchands, de trafiquants, et surtout beaucoup trop de commis-marchands.

Avec ces écoles dites "commerciales", on détourne de la carrière de l'agriculture une foule de jeunes gens de la campagne; et on ne se doute guère de l'influence que peut avoir un qualificatif de ce genre pour décider, comme on dit, une vocation. Je n'ai nulle objection au qualificatif "commercial", pourvu qu'on y ajoute le qualificatif "agricole".

Alors, ces écoles seraient désignées sous la dénomination de: "Ecole de Commerce et d'Agriculture", ou mieux, celle-ci: "Ecole d'Agriculture et de Commerce"; car, en ce pays, plus qu'en aucun autre, l'agriculture doit avoir préséance sur le négoce, et sur toute autre profession.

Il y a une chose que l'on parait méconnaître ou oublier; c'est que l'enseignement qui se donne dans les écoles commerciales convient également au négociant, à l'agriculteur et à l'industriel. Tous trois doivent savoir lire, écrire, connaître les secrets de la comptabilité; tous trois doivent avoir quelques notions de littérature, d'histoire, de dessin, de géographie, et aussi posséder les éléments de la physique, de la chimie, de l'astronomie, de la philosophie.

Voilà, M. le Président, ce que disent certaines gens bien renseignés dans notre comté.

J'en ai consulté d'autres en dehors, qui se sont exprimés dans les termes suivants:

La dernière fin de l'homme, ont-ils dit, en ce bas monde comme dans l'autre, ne doit pas être de mesurer de l'Indienne ou du calicot, derrière un comptoir sempiternellement, ni d'aligner des chiffres lograts, en partie simple ou double, pendant les siècles des siècles.

Les plaisirs intellectuels, en ce monde, doi-

vent compter pour quelque chose, même pour le négociant.

Le négociant qui n'a fait fortune doit avoir d'autres aspirations que celles d'un vénéral trafic; à l'industriel il faut une autre ambition que celle de vendre, à larges bénéfices, les produits de sa fabrique. Au négociant, à l'industriel, il faut des jouissances plus nobles, plus relevées; et nulle part mieux que dans l'étude et dans la pratique de l'agriculture ils ne trouveront des plaisirs sans mélange, des jouissances sans amertumes.

Qui mieux que le négociant enrichi, peut faire pousser trois brins d'herbe là où il n'en poussait qu'un auparavant? Ce négociant-agriculteur serait un bienfaiteur de son pays; il serait un héros. Tous les honneurs que peut conférer le "Dominion" du Canada devraient s'accumuler sur sa tête. On devrait le faire député, sénateur, au besoin même, conseiller législatif.

Pour arriver au résultat que je désire, il faut peu de chose. Que dans toutes nos écoles normales de filles et de garçons, que dans toutes nos écoles modèles, académiques, commerciales, l'on donne un petit cours élémentaire d'agriculture de 20 leçons d'une demi-heure ou d'une heure dans le cours de l'année, et le point sera gagné.

Des études ainsi commencées se continueraient plus tard; il en resterait toujours quelques-unes, ne serait-ce qu'un germe qui finirait par se développer et porter des fruits abondants.

Je vais plus loin, M. le Président et j'affirme que dans tous nos collèges classiques, le complément des études devrait être un petit cours de physique et de chimie appliquée à l'agriculture.

De cette manière, le curé, le médecin, le notaire, deviendraient des engins puissants, comme on dit, pour la dissemination des saines notions agricoles.

L'idée que j'émetts aujourd'hui, M. le Président, je ne l'émetts pas pour la première fois. Dès 1869, neuf ans passés, j'écrivais les lignes suivantes dans un journal de Québec:

"Dans nos collèges, dans ceux au moins qui sont affiliés à l'Université Laval, l'étude de la physique, celle de la chimie, de la botanique, est très approfondie. A l'Université, ces cours sont aussi développés que dans n'importe quelle université européenne. Après des études aussi fortes, l'étude de la science agricole n'est plus, à proprement parler, une étude; c'est une récréation, une lecture à la fois instructive et amusante. A la suite du cours de chimie générale on devrait donner, dans tous nos collèges, quelques leçons de physique et de chimie appliquées à l'agriculture. Cela est d'autant plus aisé qu'une fois la chimie générale bien comprise, la chimie et la physique agricoles se résument en quelques applications spéciales que les élèves saisissent à un simple énoncé, et sans le moindre effort.

"Parmi les jeunes gens qui complètent leurs études dans nos collèges, (je continue à citer) quelques-uns embrassent l'état ecclésiastique; plusieurs étudient la médecine, d'autres, le droit. Ce sont ceux qui embrassent l'état ecclésiastique et ceux qui se livrent à l'étude de la médecine qui devront propager le plus et le mieux les connaissances qu'ils auront puisées dans le cours de leurs études classiques.

"Le jeune curé, s'il a puisé au collège de saines notions d'économie agricole, ne manquera pas, ne serait-ce que par délassement, de continuer ce genre d'études qui, vraiment, offre des avantages incomparables. Qu'on juge de l'influence que pourrait exercer sur la population d'une paroisse un exemple parti de si haut; si, surtout ce curé agronome avait le soin, dans ses conversations avec les habitants, comme par ses conseils mûris par l'étude, par l'observation, par

l'expérience, de les encourager dans la voie des améliorations et du progrès.

"Je résume ma pensée en deux mots:

"Le curé canadien doit être le curé; le curé agriculteur; le curé colonisateur; c'est assez.

"Sur cent médecins, quatre-vingt-dix, au moins, exercent leur art à la campagne; et c'est chose vraiment remarquable de voir combien est grand le nombre de ceux qui s'adonnent par goût à l'étude et à la pratique de l'agriculture. L'esprit du médecin, façonné d'avance à l'étude des sciences positives, est très bien préparé à l'étude de la science agricole; et aux mille transactions du métier de la médecine les pénibles jouissances de l'agriculture font une salutaire diversion. L'exemple du médecin sa jolirait à celui donné par le curé; et, de cette manière, il y aurait bientôt, dispersés dans nos campagnes, une foule de fermiers modèles recrutés parmi la partie la plus intelligente et la mieux instruite de notre population.

"Ou je me trompe fort, ou ce serait là un des effets bientôt perceptibles de l'enseignement de l'agriculture dans nos collèges."

Telles étaient, M. le Président, les lignes que j'écrivais en 1869; je n'y trouve pas un mot à reprendre aujourd'hui, pas un mot à retrancher.

Mais ce n'est pas tout de développer le goût et les saines notions de l'agriculture dans les écoles de garçons; il faut, de plus, que dans nos écoles de filles, dans nos couvents de la campagne, une sage direction soit imprimée de ce côté.

En effet, sur cent jeunes filles nées et élevées dans nos paroisses, 90, au moins, deviendront plus tard les épouses de cultivateurs.

A ces jeunes filles, on devrait donner une éducation appropriée à leurs besoins futurs; on devrait leur donner des leçons d'horticulture, d'économie domestique, les premiers éléments de l'art culinaire.

On l'a dit avant moi, et on ne saurait trop le répéter, rien ne contribue à calmer la mauvaise humeur d'un mari ployant sous le faix du jour et de la fatigue, comme le fumet d'un plat aimé ou la vue d'une salade convenablement apprêtée. La connaissance de la couture, du raccommodage, du rapiéçage devrait être le complément de l'éducation de toute jeune canadienne bien née; et, s'il fallait sacrifier pour cela plusieurs heures de "planotage" par semaine, des mois entiers de broderies, je les sacrifierais volontiers.

NOTAIRES, AVOCATS, MÉDECINS

Conférence faite à la demande de l'Institut Canadien—1870

On est notaire, ou on ne l'est pas. Quand on l'est pas notaire, eh bien! on peut être autre chose: arpenteur, avocat, médecin... Mais, une fois qu'un homme est devenu notaire, du moment qu'un fatal par-hemin armé d'un grand placard de lire rouge est venu lui donner plein pouvoir d'agir, instrumenter, faire et parfaire les qualités d'iceui, dans et pour la Province de Québec, dans et pour la Puissance du Canada ah! alors, malheur à cet homme, car... Il est notaire!

Tout autour de lui, il trace un cercle étroit dans lequel je lis: donations, obligations, quittances, inventaires, partages, testaments, codicilles, cessions, profits, et le reste. Dans ce cercle maudit, j'aperçois toute une kyrielle à n'en plus finir de suidits, de sousignés, de cédants, de cessionnaires, de donateurs, de donataires, de testateurs, de préceptes, dont acte: un fatras inintelligible de notes n'appartenant plus

à aucune langue morte on vivante : un tohu-bohu de phrases intarminables, séparées par des virgules, au bout desquelles je cherche, mais en vain, ce point, ce bienheureux point que les grammairiens appellent "point final"; ce point consolateur qui vous permet, enfin, de respirer, de reprendre haleine, et qui vous sauve de l'asphyxie.

Triste existence, hélas ! que celle d'un homme qui ne peut faire son affaire qu'en s'occupant constamment de celle des autres. En cela, pourtant, le notaire partage le sort commun de tout le monde, ou à peu près, le sort du médecin, celui de l'avocat.

La profession d'avocat, celle de la médecine ont une origine céleste : tous deux ont eu des représentants dans l'Olympe. En vain j'ai cherché le dieu ou la déesse du notariat ; je ne l'ai pas trouvé.

Ce n'est pas que les notaires n'aient fait des efforts très louables pour reporter leur origine jusqu'à une époque très reculée ; tous ces efforts n'ont abouti qu'à établir un fait qui, à la rigueur, pourrait être discuté : c'est qu'Aristote, dans ses écrits, a dit un mot de cette institution. Or, Aristote, précepteur d'Alexandre-le-Grand, vivait quatre cents ans avant J.-C. Reste à savoir ce qu'étaient ces notaires dont parle Aristote, quelles étaient leurs attributions.

Le mot "notaire" vient du latin, "notus", parce qu'autrefois les Notaires, qu'on appelait "Notarii", rédigeaient les conventions des parties par notes ou abréviations. A Rome, sous la royauté et sous la république, le notariat fut exercé par des esclaves ; il en fut de même, pendant longtemps, de la médecine.

Dans les premiers temps de Rome, les citoyens romains étaient ou agriculteurs, ou soldats. On craignait que l'étude des arts libéraux n'introduisît dans l'Etat le luxe et la mollesse ; et l'exercice des arts était laissé aux esclaves.

Sous l'empire, le peuple-roi dégénéré était devenu un peuple de fainéants. A part les personnages et les fonctionnaires qui vivaient de rapines et de concussions, on peut dire que le peuple romain vivait de l'annone que lui distribuaient ses empereurs. Or, pour subvenir aux besoins de ce peuple famélique, l'univers entier était mis à contribution, et payait de lourds impôts. N'étant pas astreint à gagner son pain quotidien, le citoyen romain, "civis romanus", n'avait nul intérêt à cultiver l'étude des professions libérales, qui devenaient le partage des esclaves et des affranchis. De là, aussi, l'importance qu'acquirent ces esclaves et ces affranchis, qui ne tardèrent pas à devenir les maîtres de leurs maîtres. Cependant, il faut le dire, sous l'empire romain, le notariat fut exercé souvent par des hommes libres, et même par des patriciens.

Les actes des martyrs chrétiens furent rédigés par des notaires qui s'appelaient "Regionarii, Scribarii". Plus tard, ces notaires prirent le nom de protonotaires apostoliques.

De Rome, le notariat a passé aux diverses contrées de l'Europe, à la France spécialement ; de la France, il ne pouvait tarder à s'implanter en Canada : c'est ce qui arriva dans les premiers temps de la colonie.

On a dit, et répété jusqu'ici, que le premier notaire de la Nouvelle-France a été Andouart, dont le premier acte fut passé à la date du 10 juillet 1636. Cet acte est intitulé comme suit "Concession par Charles Minault de Montmagny, gouverneur, à Jacques Bevestre, de 9 arpents de terre en la Baillie de Québec." La minute de cet acte est au greffe de la ville. Cependant, d'autres actes notariés avaient été passés avant celui-là. Ainsi le Testament de Champlain fut fait en 1635 ; le partage des biens de la famille

Hébert, en 1634. Ces deux actes ont été rédigés par deux greffiers, dont l'un—celui qui a rédigé le testament de Champlain—s'appelait De la Ville ; et l'autre—celui qui a fait le partage des biens de la famille Hébert—portait le nom de Duchaine.

Il est donc vrai de dire que le premier notaire "royal" de la Nouvelle-France a été Andouart ; mais d'un autre côté, les deux premiers notaires qui ont instrumenté dans la Nouvelle-France ont été les deux greffiers Duchaine et De la Ville. Les greffiers étaient des notaires.

J'ai lieu de croire que l'on a passé par le greffier Duchaine a été le premier de ce genre fait en ce pays.

Le plus ancien acte passé à Montréal paraît avoir été une quittance, par Me. L. Clausse, Notaire royal, en 1648. Le plus ancien acte conservé aux archives des Trois-Rivières est un contrat de mariage, passé devant Sévère Aneau, le 7 août 1650.

Le nom du deuxième notaire, par ordre de date, dont les minutes reposent aux archives des Trois-Rivières, est celui de Guillaume de la Rue, Notaire royal et Juge à Champlain.

Ce Guillaume de la Rue est mon ancêtre. De lui, la maladie du notariat a passé à sa descendance comme une affection héréditaire. L'espoir que le germe de cette affection est éteint ; je rends grâce au ciel d'y avoir échappé. d'autant plus que mon tempérament m'y prédisposait.

Les ambitions du notaire dérivent tout naturellement de son genre d'occupations ; ces ambitions se meuvent, conséquemment, dans un cercle fort restreint. Les questions d'argent, de possession, de propriété, d'acquisitions, qui s'agissent constamment sous ses yeux, ont l'effet inévitable d'imprimer à son caractère une marque distinctive. Aussi, les notaires sont-ils remarquables par leur esprit d'ordre et de sage économie.

Une particularité physique que j'ai cru remarquer chez eux, c'est la maigreur du corps. Les exceptions sont rares. S'il existe quelque part un notaire replat, soyez sûr qu'il exerce d'autres fonctions que celles de son état. Celui-là doit être membre du parlement ou conseiller législatif, régistrateur, ou, tout au moins, agent des Terres de la Couronne.

Amis de l'ordre et du repos, prudents par intérêt et par habitude, les notaires n'ont jamais, que je sache, troublés l'ordre social, ni suscité de révolutions. De temps à autre on en a vu s'empêtrer pour la carrière des armes ; mais, à beaucoup de sagesse joignant une prudence consommée, les notaires guerriers savent mettre des bornes à leur ambition. Leurs vœux sont pleinement satisfaits, lorsqu'ils ont obtenu le grade de major ou celui de lieutenant-colonel dans la milice de réserve. J'en ai connu cependant—c'étaient des notaires déclassés évidemment—qui se sont lancés dans le tourbillon de la milice active. Ceux-là sont devenus féroces, d'une fougue à tout rompre. Quelques-uns ont été vus chevauchant, en grande tenue militaire, dans nos paisibles paroisses, allant passer des contrats de mariage le képi sur la tête, le sabre au côté, la plume derrière l'oreille, à la grande terreur des futures épouses, peu familiarisées avec l'aspect des officiers de sa Majesté.

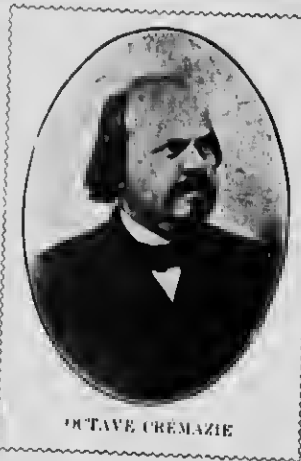
Entre toutes les vertus qui sont l'apanage du notariat, aucune ne brille d'un plus vif éclat que la vertu de la patience. Et l'on veut se faire une idée de la longanimité qu'un notaire peut apporter dans l'exercice de ses pénibles devoirs, il faut le voir à l'oeuvre ; il faut aller, dans quelque une de nos paroisses, assister à la passation d'un acte de donation, par exemple, ou encore à celle d'un contrat de mariage. Et vraiment, lorsque l'occasion s'en présente, je ne vois

pas pourquoi nous nous refuserions ce plaisir.

Mais d'abord, un contrat de mariage ne se fait pas tout à fait comme cela ; une foule de petites péripéties se déroulent auparavant, qui ont bien leur piquant, leur intérêt ; ces péripéties portent, depuis Adam et Eve, le nom d'amourette.

NOTE.—C'est avec regret que nous abrégeons faute d'espace, les citations que nous aurions voulu plus abondantes.

Les personnes désireuses de faire plus ample connaissance avec le Dr Laflamme, pourront se procurer le volume ou nous avons réimprimé une partie considérable de ses écrits.



OCTAVE CRÉMAZIE

LE DRAPEAU DE CARILLON

O noble et vieux drapeau, dans ce grand jour
[de fête,
Où, marchant avec toi, tout un peuple s'apprête
A célébrer la France, à nos coeurs attendris
Quand tu viens raconter la valeur de nos pères,
Nos regards savent lire en brillants caractères
L'héroïque poème enfermé dans tes plis.

Quand tu passes ainsi comme un rayon de
[flamme,
Ton aspect vénéré fait briller dans notre âme
Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux,
Leurs grands jours de combats, leurs immortels
[faits d'armes,
Leurs efforts surhumains, leurs malheurs et leurs
[larmes,
Dans un rêve entrevus, passent devant nos yeux.

O radieux débris d'une grande épopée !
Héroïque bannière au naufrage échappée !
Tu restes sur nos bords comme un témoin vivant
Des glorieux exploits d'une race guerrière ;
Et, sur les jours passés répandant le luminaire,
Tu viens rendre à son nom un hommage éclatant.

Ah ! bientôt pulsions-nous, ô drapeau de nos
[frères !
Voir tous les Canadiens nés comme des frères,
Comme au jour d' combat se serrer près de toi !
Puisse des souvenirs in tradition sainte,
En régnaient dans leur coeur, garder de toute
[atteinte
Et leur langage et leur foi !

1er janvier 1868.

OCTAVE CRÉMAZIE.

PIERRE BOUCHER

" Dans son beau livre "La Colonisation de la Nouvelle-France", M. Salone dit que Pierre Boucher fut, chez nous, le seigneur modèle. Un rapide résumé de sa vie prouvera qu'à ce mérite fort grand il en joignit bien d'autres.

Pierre Boucher avait environ treize ans quand il arriva à Québec avec son père, en 1635. La mort allait bientôt emporter Champlain, usé avant le temps. Mais le fondateur de la Nouvelle-France, portait toujours un vif intérêt aux arrivants, et il vit sans doute avec plaisir, l'adolescent qui devait tant faire pour la colonie naissante.

L'intelligence de Pierre Boucher était fort remarquable. Malgré son jeune âge, sa raison et son caractère inspiraient de la confiance, et il fut choisi pour aller aux Hurons apprendre la langue. Il y passa quatre ans. Revenu à Québec, il entra dans la garnison, rempli à la satisfaction de tous, son office d'interprète, en maintes circonstances importantes, et prit part à plusieurs expéditions contre les Iroquois. Sa prudence égalait sa bravoure. Il était de la troupe de Monsieur de Montmagny, dans le combat livré à deux cents Iroquois, sur la rivière Richelieu, en 1643. Deux ans après, il mit en fuite, sur le Lac St-Pierre, une bande d'ennemis qui échappèrent "à la faveur d'une nuit très obscure."

L'année suivante, il se distingua entre tous les braves qui défendirent le Fort de Béancourt contre les Iroquois.

En 1651, Pierre Boucher fut nommé capitaine des habitants de Trois-Rivières, avec mission d'exercer la milice au maniement des armes, et de fortifier le bourg.

Après ces fortifications de l'abbé Faillon, la ville naissante était enfermée dans un carré d'environ quatre-vingts toises sur cent, mais brisé à deux de ses angles par des accidents de terrain. Cette enceinte formée de pieux, avec trois redoutes aux angles et plusieurs bastions, renfermait l'église, l'habitation du gouverneur et une trentaine de maisons.

...

En 1653, Pierre Boucher fut nommé lieutenant Civil et Criminel. C'est à cette époque que le gouverneur, M. de la Poterie, oblige de descendre à Québec, remit à M. Boucher le commandement du fort en son absence. C'était le charger d'une responsabilité fort lourde, et il en eut bientôt une terrible preuve.

Au mois d'août, une flotte de canots apparut sur le Saint-Laurent : six cents Amérindiens venaient attaquer Trois-Rivières. Le jeune commandant n'avait que quarante-six hommes à leur opposer ; mais il fut à la hauteur de son devoir.

Avant tout, lui et ses compagnons implorèrent humblement, ardemment le secours de Dieu. Puis Pierre Boucher disposa tout pour soutenir l'assaut. Il inondait les bastions, les palissades, barricada solidement les portes et plaça ses meilleures pièces aux endroits les plus menacés. Quand les ennemis se lancèrent à l'attaque, ils furent recus à coups de mousquet et de canon.

Le siège dura neuf jours. Mais Pierre Boucher déploya tant de vigilance, il enflamma ses hommes d'un tel courage que les féroces ennemis furent toujours repoussés.

Ils soulagèrent leur rage, en brûlant des maisons qui étaient hors de la portée du canon, et en mettant le feu dans les champs de blé et de pois.

Puis, n'osant plus s'emparer de la place par la force, ils tentèrent d'y pénétrer par la ruse, sous le prétexte de traiter de la paix ; mais Pierre Boucher sut éviter leurs pièges, et après huit jours de délibérations, il les obligea d'accepter ses conditions.

" La paix fut arrêtée, écrit-il, aux conditions qu'ils me rendraient tous les prisonniers qu'ils avaient dans leur armée, tant français que sauvages, qu'ils iraient chercher ceux qu'ils avaient dans leur village, et même les amèneraient dans quarante jours ; et que les plus considérables des nations iroquoises viendraient à Québec, avec des présents demander la paix à M. de Lauzon, notre gouverneur, et li conclure ; ce qui fut exécuté en tout point, et en partant, ils me laissèrent en otage six de leurs enfants."

Après le retour de M. de la Poterie, Pierre Boucher descendit à Québec avec ses sauvages.



PIERRE BOUCHER

Le gouverneur lui exprima sa vive et profonde reconnaissance : " Ah ! que vous avez eu du bonheur, s'écria-t-il, en l'embrassant, d'avoir si bien conservé votre poste, car si les ennemis eussent pris les Trois-Rivières, tout le pays était perdu."

Il lui dit en même temps, la douleur qu'il ressentait de ne pouvoir récompenser de si brillants services, mais la colonie était si pauvre, qu'il n'avait pas de quoi payer les officiers. " Tout ce que je puis faire, reprit-il, c'est de vous donner le commandement de la ville que votre valeur guerrière a sauvée."

...

En 1661, Pierre Boucher fut envoyé en France par M. d'Avauzeur pour y faire connaître la situation si précaire de la colonie. Louis XIV accueillit l'ancien interprète des Hurons avec une grande bienveillance ; il l'entretint longuement, et pour reconnaître ses héroïques services, il lui accorda des lettres de noblesse.

Monsieur Boucher revint au Canada avec un bataillon de cent soldats et deux cents nouveaux colons.

Arrivé à treize ans à Québec, Pierre Boucher n'avait qu'une instruction fort élémentaire. Cependant, en 1663, il publia un ou-

vrage qu'il intitula : " Histoire véritable et naturelle des moeurs et productions du pays de la Nouvelle-France. Il écrivit ce livre pour répondre plus au long aux nombreuses questions que Louis XIV lui avaient faites sur le Canada. Nos principaux historiens ont souvent puisé dans cet ouvrage judicieux.

Quelques années plus tard, l'intendant Talon, voulant prouver combien il appréciait " Les bons et utiles services du sauveur de Trois-Rivières, lui donna, concéda, et accorda, la seigneurie de Boucherville.

Pierre Boucher comprenait qu'il fallait tirer partie des richesses du sol ; qu'une terre dont on veut faire une patrie doit être fécondée par le travail et les sueurs, et, en 1667, il abandonna le gouvernement de Trois-Rivières pour aller commencer le défrichement de la forêt, maintenant la florissante paroisse si française et si catholique de Boucherville. Lui-même écrivit quels motifs, l'animaient, et aux Ursulines de Québec, on conserve religieusement ce document intitulé :

RAISONS QUI M'ENGAGENT A ETABLIR MA SEIGNEURIE DES ILES PERÇES QUE J'AY NOMMÉE BOUCHERVILLE

1^{ère} Raison.—" C'est pour avoir un lieu " dans ce pais consacré à Dieu, où les gens de " bien puissent vivre en repos, et les habitants " faire profession d'estre à Dieu d'une façon " toute particulière. Ainsi toute personne " scandaleuse n'a que faire de se présenter " pour y venir habiter, si elle ne veut changer " de vie, ou elle doit s'attendre à en estre " bientôt chassée.

2^{ème} Raison.—" C'est pour vivre plus retiré " et débarrassé du fracas du monde, qui ne " sert qu'à nous désoeuvrer de Dieu et nous " occuper de la bagatelle, et aussi pour avoir " plus de commodité de travailler à l'affaire de " mon salut et de celui de ma famille.

3^{ème} Raison.—" C'est pour tâcher d'amasser " quelque bien par les voies les plus légitimes " qui se puissent trouver, afin de faire subsister ma famille, pour instruire mes enfants " en la vertu, la vie civile et les sciences nécessaires à l'état où Dieu les appellera et ensuite " les pourvoir chacun dans sa condition.

4^{ème} Raison.—" Comme c'est un lieu fort " avantageux tant pour les grains que pour les " nourritures, et que ce serait dommage qu'il " demeurât inutile, outre que cela est capable " de mettre bien des pauvres gens à leur aise, " ce qui ne se peut faire si quelqu'un ne com- " mence.— Cette terre m'appartenant, je crois " que Dieu demande de moy que j'aïlle au plus " tôt l'établir. Ce oui me conforme dans cette " pensée, c'est la connaissance que j'ay que " cela sera utile au public et aux particuliers.

5^{ème} Raison.—" C'est qu'il me semble que " j'auray plus de moyen de faire du bien au " prochain et d'assister les oeuvres, que dans " le poste où je suis, où mes revenus ne suf- " fissent pas pour faire ce que je voudrais, " avant d'ailleurs une grande famille ; ce qui " fait que je n'ay à présent presque que le " désir et la bonne volonté.—Peut-être que " dans la suite me trouverai-je en état d'exé- " cuter les sentiments que Dieu me donne con-

Le Maire ET LES ECHEVINS DE LA CITÉ DE QUÉBEC



t na-
 s de
 pour
 ques-
 ur le
 sou-

 alon,
 Les
 Trois-
 a sei-

 tirer
 dont
 e par
 aban-
 pour
 forêt,
 çaise
 même
 Ursu-
 ment

 BLIR
 ES
 LE

 lieu
 ns de
 it nts
 façon
 somme
 senter
 anger
 estre

 retiré
 i ne
 nous
 avoir
 ire de

 masser
 itimes
 sub-
 nfants
 néces-
 nsuite

 u fort
 ur les
 qu'il
 apable
 rise,
 com-
 crois
 u plus
 cette
 y que
 uliers.
 e que
 en au
 e dans
 e suf-
 drais,
 ce qui
 que le
 que
 d'exé-
 e con-

"formément à ce que j'ay vu pratiquer à un grand homme de bien ; ce que je ne pourrais faire demeurant icy."

Une prière touchante suit l'expression de ces motifs. M. Boucher savait que l'homme, même après avoir fait tout ce qui dépend de lui, ne doit encore attendre le succès que de Dieu. On y voit briller en même temps sa pureté d'intention et le désir que son oeuvre soit continuée par ses descendants :

"Je mets cecy par écrit, afin que si Dieu permet que je réussisse, le relisant, je me souviens de ce à quoi je me suis engagé ; afin aussi que mes successeurs sachent bien mes intentions. Je les prie de continuer dans la même volonté, si ce n'est qu'ils voudraient en venir pardessus, en y faisant quelque chose de plus à la gloire de Dieu. C'est ce en quoi ils ne peuvent le plus oublier, ne leur demandant pour toute reconnaissance que Dieu soit servy et glorifié d'une façon toute particulière dans cette seigneurie, comme en étant le maître. C'est mon intention ; je le prie de tout mon coeur qu'il veuille bien l'agréer, s'il lui plait. Ainsi-soit-il.

On fit les premiers déboisements à une quinzaine d'arpents de l'église actuelle. C'est là que Pierre Boucher s'établit d'abord. Une haute palissade entourait sa maison ; à côté il fit élever la première chapelle de Boucherville et en face, sur le bord du lieueu, une petite redoute dont on voyait encore les ruines au siècle dernier. C'est ce qu'on appelait le fort Saint-Louis.

Comme le glorieux fondateur de Montréal Boucher avait mis ses vœux sous la protection de la Vierge. Comme Maitonneuve aussi, il organisa une Congrégation de sœurs. Juste avant sa mort il en fut le président.

Vers 1670, parait-il, Pierre Boucher fit construire le manoir qui existe encore, et il l'habita avec sa famille. Le premier prêtre, qui y entra, fut l'illustre découvreur de la Nouvelle-France, M. de La Roche, accompagné de Louis Joliet, il venait, avant de partir pour les missions de l'Ouest, faire ses adieux au fondateur de Boucherville.

Les premiers prêtres desservants de la paroisse, résidèrent au manoir, et une partie de la maison était à la disposition de la vénérable Marguerite Bourgeois, qui venait, chaque été, enseigner le catéchisme et faire l'école aux enfants.

Cette maison, sacrée par tant de vertus, tant de labeurs. Mgr Taché, descendant de Pierre Boucher l'avait longtemps habitée. En 1880, il l'acheta de ses cohéritiers et la donna aux Jésuites, qui en ont fait une maison de repos, et de retraite fermée.

Pierre Boucher avait épousé Jeanne Crevier, dont il eut quinze enfants, neuf garçons et six filles. Il mourut le 19 avril 1717, âgé de quatre-vingt-quinze ans.

Et pouvons-nous mieux résumer sa belle vie que par les paroles suivantes extraites d'un intéressant volume sur Pierre Boucher et Boucherville :

"La terre prit sa dépouille vénérée ; Boucherville garde son souvenir, son esprit et ses oeuvres, la religion, l'exemple de ses vertus, la patrie, son nom, comme un héritage de gloire."

Quelque temps avant sa mort, il avait écrit ses adieux aux siens, et d'après Jacques Viger, au siècle dernier, on les lisait encore, chaque année, en famille, à genoux.

"MES DERNIERES VOLONTES."

"Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit :

"Je donne mon âme à Dieu, mon corps à la

terre. Je vauX mourir dans la foy et religion Catholique, Apostolique et Romaine. Je laisse le peu de bien que j'ay à mes propres enfans, auxquels je recommande : 1o. de prier Dieu pour le repos de mon âme ; 2o d'avoir soin de payer ce qui se trouvera entre dû ; 3o de me moustra ; 3o d'aimer et honorer leur bonne mère, de ne la chagriner en rien, la supporter et deffendre contre tous ceux qui voudroient lui faire de la peine. Enfin, rendez-lui ses devoirs de bons enfans et assurez-vous que Dieu vous récompensera ; 4o Je vous recommande la paix, l'union et la concorde entre vous, et que l'intérêt ne soit jamais capable de mettre la moindre division entre vous. Ne vous amusez pas à écouter les rapports qui vous seront faits de vos frères et soeurs. Aimez-vous les uns et les autres, le tout dans la vue de Dieu, vous souvenant qu'il faudra tous faire ce que je fais, c'est-à-dire mourir et paraître devant Dieu, pour y rendre compte de vos



LEMOYNE, par Philippe Hébert

actions ; ne faites donc rien dont vous ayez sujet de vous repentir.

"Je ne vous laisse pas grand bien, mais le peu que je vous laisse est très-bien acquis. J'ai fait ce que j'ay pu pour vous en laisser davantage, je n'ai rien négligé pour cela, n'ayant fait aucune folle dépense, vous le savez tous ; mais Dieu, qui est le maître, ne m'en a pas voulu donner davantage. Je vous laisse bien des personnes de rang, de distinction et d'honnêtes gens pour amis ; je ne vous laisse aucun ennemy de ma part, que je sache. J'ay fait ce que j'ay pu pour vivre sans reproche, tâche de faire de même. Obligez autant que vous pourrez tout le monde et ne désoobligez personne, pourvu que Dieu n'y soit point offensé. Ayez toujours, mes chers Enfants, la crainte du Seigneur devant les yeux et l'aimée de tout votre coeur.

"C'est à vous, Ma Chère Femme, que je parle à présent :

"Continuez d'aimer vos Enfants, mais aimez-les également, comme j'ay fait, pour entretenir la paix et la concorde entre eux. Ce n'est pas que ceux qui nous témoignent le plus d'amour et qui ont le plus de respect, sans intérêt,

ne méritent que nous les aimions davantage, mais il ne faut pas que cela paroisse aux yeux des autres ; parce que ceux qui font moins leur devoir envers nous sont les moins vertueux et par conséquent plus capables de troubler la paix. Demandez en particulier à Dieu qu'il récompense ceux qui vous portent le plus de respect, et faites ce que vous pourrez en secret pour le reconnaître. Priez et faites prier pour ma pauvre âme. Vous savez combien je vous ai aimée et tous vos parens pour l'amour de vous. En écrivant cecy je m'examine sur le tems que nous avons vécu ensemble, mais ma conscience ne me reproche rien, si ce n'est de vous avoir trop aimée ; mais en cela je n'y vois pas de mal, grâce au Seigneur.

A MONSIEUR DE MUY

"Je vous prie, Monsieur, comme un homme d'esprit, de vouloir bien contribuer à maintenir la famille en bonne intelligence. Vous savez, Monsieur, que vous m'avez souvent dit, que vous vouliez vivre et mourir mon ami, et que vous m'en donneriez des preuves dans toutes les rencontres. En voyez une occasion. Je sais qu'il n'appartient qu'à une âme aussi généreuse que la vôtre, de servir un ami après sa mort ; c'est quelque chose de grand, puisque c'est le servir sans intérêt. C'est ce que j'attends de votre générosité, et je meurs dans cette confiance que vous travaillerez de tout votre pouvoir à maintenir tous vos beaux frères et belles-soeurs dans l'union, et que vous ferez tout votre possible pour qu'il n'y ait aucune brouillerie entre eux. Je leur ordonne d'avoir beaucoup de confiance en vous et de déférence pour vos sentiments.

A TOUS EN GENERAL

"Je vous parle à tous, mes chers Enfants. Voulez-vous que Dieu vous bénisse ? tenez-vous en paix les uns avec les autres et que l'intérêt ne soit pas capable de vous désunir ; ce qui pourrait arriver dans le partage du peu de bien que je vous laisse. C'est si peu de chose que cela n'en vaut pas la peine, mais si par malheur, ce que je ne crois pas, il arrivoit quelque difficulté entre vous, prenez deux ou trois personnes de vos amis des plus gens de bien et leur remettez tous vos intérêts entre les mains, et laissez-en par où ils jugeront à propos ; vous souvenant qu'un méchant accord vaut mieux qu'un bon procès. Souvenez-vous encore que le meilleur moyen d'entretenir la paix, c'est de conserver la crainte de Dieu. Ayez confiance en sa bonté et il vous donnera ce qui vous est nécessaire. Faites du bien à tout le monde, pour l'amour de lui ; ne faites de mal à personne autant que vous le pourrez. C'est Dieu qui m'a donné le peu de bien que je vous laisse ; il m'en a assez donné pour vivre honorablement avec les honnêtes gens ; il vous en donnera aussi autant qu'il vous sera nécessaire, et à vos enfans ; je l'en prie de tout mon coeur, s'il me fait miséricorde, comme je l'espère de sa bonté. Faites réflexion qu'il y a bien des personnes qui se fatiguent jour et nuit, pour amasser du bien pour des gens qui se moqueront d'eux après leur mort. Il faut faire ce que l'on peut pour en amasser, ne négliger aucune occasion ; mais que ce soit toujours sans préjudice de notre conscience et notre honneur. Plus-tôt vivre pauvre, plus-tôt mourir, que de rien faire contre l'ordre de Dieu. Si vous vivez dans sa crainte, il aura soin de vous.

"Fuyez toutes sortes de débauchés et faites en sorte que vos enfans ne le soient pas. Souvenez-vous de cette parole du Sauveur :

" qui sert à l'homme de gagner tout le monde, s'il perd son âme." La vie est courte, mais l'éternité ne finit jamais. Je ne m'étends pas davantage, vous êtes assez instruits de vos obligations de Chrétiens ; mettez en pratique ce que vous sçavez, et vous serez sauvés. Soyez charitables et aumôniers autant que vous le pourrez. Faites-vous le plus d'amis qu'il vous sera possible, mais préférez toujours les gens de bien ; parce que les personnes qui vivent dans la crainte de Dieu vous peuvent beaucoup servir par leurs prières, conseils et bons exemples, au lieu que les libertins font tout le contraire : il ne s'y faut même fier que de bonne sorte. Il arrive souvent que l'intérêt ou la défiance fait qu'ils n'agissent pas sincèrement avec vous, et qu'ils vous disent souvent le contraire de ce qu'ils pensent. Il faut avoir la simplicité de la colombe, mais en même temps la prudence du

nous reverrons dans le Paradis, pour louer Dieu pendant toute l'éternité sans jamais être séparés. C'est là où nous nous entreliendrons cœur à cœur ; c'est pour cela que je conjure ceux qui ressentiront quelque affliction de notre séparation, de faire réflexion que ce n'est que pour peu de tems, et que nous nous réunirons bientôt ; d'ailleurs, que ne vous étant plus utiles à rien, il ne se faut pas tant affliger ; la perte n'est pas grande. De plus, vous sçavez qu'il se faut tous séparer. Ainsi, je vous dis adieu, comme celui qui s'en va devant vous, vous attendra. Priez Dieu pour moi, je le ferai pour vous. Comme je ne sçais quand je mourrai, ni la manière, et que j'ignore si j'aurai le temps de vous parler, c'est pour cela que je le fais icy, de crainte de ne pouvoir le faire dans ce tems-là."

(Signé) "BOUCHER."

tailleur canadien à Châteauguay, en héros digne de marcher à côté de M. de Sillery. Sa bravoure lui mérita une décoration de la Reine Victoria, et deux drapeaux, son bataillon, son gracieux de la Princesse Charlotte, alors future reine des Belges.

L'immortel La Vérendrye à qui l'Omnibus élève un monument, était le petit-fils de Pierre Boucher, et la vénérable Mère d'Youville, de la Procès de béatification s'instruit à Rome était son arrière petite-fille. (*)

(*) Deux des fils de M. Boucher s'étaient faits prêtres et l'un fut curé de St-Joseph de Lévis, l'autre Geneviève se fit religieux aux Ursulines de Québec, où elle porta le nom de Mère St-Pierre. Elle mourut après plus de 73 années de profession religieuse.

Les familles Boucher de Boucherville, Beau-



Manoir construit à Boucherville, en 1668, par Pierre Boucher.

serpent. Il est rare d'en trouver un avec qui on puisse agir à cœur ouvert, à moins qu'il ne soit véritablement vertueux : pour lors, vous pouvez lui ouvrir votre cœur, sans crainte d'être trompés. Mais prenez garde, il y a bien des hypocrites, qui sont malaisés à connaître. Tout ami intéressé, il ne s'y faut pas fier. On peut pourtant quelquefois s'en servir dans la grande nécessité, mais toujours avec défiance, sans toutefois le faire paroltre.

"Lisez le plus que vous pourrez de bons livres, et quand vous en trouverez qui vous donnent de bonnes instructions pour l'état où Dieu vous a mis, ne vous contentez pas de les lire une fois, mais tâchez de les posséder. Ceux que Dieu a appelés dans l'état du mariage pourront lire la *Famille Sainte* par le Père Cordier, jésuite, les *Conseils de la Sagesse* et autres semblables.

"Adieu donc, mes pauvres enfans pour un peu de tems, parce que j'espère que nous

Pierre Boucher termine en s'adressant à chacun de ses enfans en particulier. Avec une autorité tendre et forte, il demande que l'intérêt ne trouble jamais l'harmonie dans sa famille, voulant qu'entre tous ses enfans il y eût toujours union parfaite et cordiale affection.

Dans ses mémoires, Pierre Boucher avoue qu'après avoir établi les colons qu'il avait amenés de France, en 1663 il se trouva complètement ruiné. Mais il savait que la richesse est dans le sol, que la prospérité des familles, comme la prospérité des nations dépend surtout de la culture, et il se donna courageusement aux durs travaux de la terre.

Plusieurs de ses fils furent comme lui défricheurs et laboureurs. Parmi ses descendants quelques-uns se sont illustrés dans l'Eglise, dans l'Etat, et à la guerre. Notre histoire conserve avec honneur, entre tous, le nom de M. René de la Bruère, major du 21ème ba-

cher de Grobois, Boucher de Grandpré, Boucher de Niverville, Boucher de Montbrun, Boucher de Laferrière, Boucher de la Bruère, Boucher de la Broquerie, Boucher de Montarville, Boucher de Montzambert, et Verchère de Boucherville sont nés de l'ancien gouverneur de Trois-Rivières ou de sa descendance directe.

Sans parler des alliances contractées par les présentes générations, la nombreuse postérité du Grand Père Boucher, (c'est ainsi qu'il est désigné dans plusieurs documents du temps) est allée par les femmes, à un très grand nombre des anciennes familles du pays, notamment aux familles Crevier, Sabrevois, de leury, LeGardeur de Tilly, de Muy, Gauthier de Varennes, du Padu, Pomereau, Dault de la Ronde, Raimbault de St-Bas, Pécaud de Contre Oosur, du Froot de la Gommerais, de Pierreville, Frémont, Ferrassif, de Lallière, Tallendier, Noyel de Fleotmont, St-Luc de la Corée, Chaussegros de Léry, Hertel de Rouville, Teachereau, Dumoulin, etc.

LE CONGRES EUCHARISTIQUE DE MONTREAL

1911

Discours prononcé par Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec

Eminence,

Excellences,

Messieurs,

Messieurs,

Avant de nous séparer, j'ai un devoir bien doux à remplir ; celui de dire à Son Eminence le Cardinal Vannutelli, au nom de mes concitoyens catholiques de la province de Québec, la vénération que nous avons tous pour le chef de la plus grande communauté de chrétiens qui existe sur la terre, pour ce pontife qui possède dans les respects du monde une royauté inviolable qu'aucune puissance ne pourra jamais lui ravir, pour ce pilote que Jésus-Christ lui-même a mis sur une barque qui a connu toutes les tempêtes, mais jamais le naufrage, pour cet auguste vieillard qui porte le poids de son noble travail avec la vigueur et toute la vaillance de la jeunesse.

Pour nous prouver sa paternelle affection, Sa Sainteté Pie X a voulu se faire représenter par un des princes les plus distingués de la cour pontificale à cette fête qui fera le sujet d'une des plus belles pages de l'histoire religieuse, non seulement du Canada, mais de toute l'Amérique. Eminence nous vous prions, à votre retour dans la Ville éternelle, d'exprimer à Sa Sainteté toute notre sincère et filiale reconnaissance.

Vous lui direz aussi que vous avez trouvé dans cette province de Québec des milliers et des milliers de croyants dociles à son enseignement, respectueux pour son ministère, dévots à son autorité.

Ces croyants—et j'en suis—savent qu'il est sur la terre une colline auguste qui, comme le Sinaï, lance des éclairs, et que ces éclairs illuminent la marche de la civilisation depuis dix-neuf cents ans.

Ils savent que sur cette colline, qu'on appelle le Vatican, règne un roi qu'on a pu dépouiller de ses Etats, mais non de ses vertus et de sa majesté, que tous les chemins qui mènent à la demeure de ce souverain ne désespèrent jamais, et que les peuples accourent de tous les pays pour lui apporter leurs présents avec leur respect.

Ils savent que ce roi est le représentant de Jésus-Christ sur la terre, qu'il est de la grande dynastie des papes ; de cette dynastie chez qui semble se réaliser cette merveille dont parle quelque part le poète latin : quand il en tombe un rameau d'or, il en fleurit toujours un autre et qui est d'or aussi ; de cette dynastie que l'on pourrait comparer aux phares qui éclairent notre grand fleuve, lesquels résistent à toutes les tempêtes et dont la lumière ne s'éteint pas ; de cette dynastie qui, depuis dix-neuf siècles, force tout homme sincère à l'admirer, parce qu'elle n'a qu'un objectif ; les âmes, qu'un but l'enseignement, la purification, l'ennoblement et la transfiguration de la race humaine.

Ils savent, avec l'historien protestant Macaulay, que la papauté est pleine de vie et de jeunesse vigoureuse ; qu'elle a vu le commence-

ment de tous les gouvernements et de tous les établissements qui existent aujourd'hui ; qu'elle était grande et respectée avant que les Saxons eussent mis le pied sur le sol de la Grande-Bretagne, avant que les Français eussent passé le Rhin, quand l'éloquence grecque était florissante encore à Antioche, quand les idoles étaient adorées dans le temple de la Mecque ; et qu'elle pourra être grande encore et respectée alors que quelque voyageur de la Nouvelle-Zélande s'arrêtera, au milieu d'une vaste solitude, contre une arche du pont de Londres, pour dessiner les ruines de Saint-Paul.

Ces vérités, nous les croyons avec les docteurs et les conciles, avec l'histoire et la tradition, avec la science et la vertu, avec les martyrs et les saints, avec les Suuliy, les Pitt, les Guizet, les trois hommes d'Etat les plus remarquables peut-être que le protestantisme ait produit ; ces vérités, nous les croyons avec la foule des pauvres, des simples, des humbles femmes, des pieux pèlerins qui, depuis plus de dix-neuf cents ans, vont haïsser la sandale du divin Pêcheur et qui se relèvent en disant : Très saint Père.

Ce titre de " Père ", nous aimons à le donner au chef de la catholicité ; en le prononçant, nous sentons ce que l'affection a de plus tendre à unir en nous à ce que le respect a de plus profond.

On nous accuse parfois d'obéir, en la personne du Pape, à un chef étranger. Etranger, peut-il l'être pour quelqu'un, celui qui est bienfaiteur universel, celui qui a relevé la dignité humaine, celui qui a donné au monde, après les avoir recueillies au Calvaire, la vraie liberté, la vraie égalité et la vraie fraternité. Nous reconnaissons l'état libre et indépendant dans les choses temporelles ; mais dans les choses spirituelles nous admettons que le Pape a le monde pour royaume, qu'il est le père de la catholicité toute entière ; et comme nous sommes ses enfants, c'est notre droit autant que notre devoir de tresser autour de sa tête une couronne faite de confiance, d'amour et de prière.

Eminence, voilà nos croyances et elles sont vives, voilà nos sentiments et ils sont profonds. Vous voudrez bien les exprimer au Saint-Père et vous lui ajouterez que ses enfants de la province de Québec demandent à Dieu tous les jours de le conserver longtemps encore à leur affection, à leur respect, à leur vénération.

Que la vieillesse soit pour lui l'épanouissement suprême de ses nobles facultés ; que les ressources de sa belle âme grandissent et se déploient à mesure qu'il se rapprochera du ciel qui l'attend.

Tels sont les vœux qui sortent de nos cœurs ; et s'il suffit à des vœux d'être sincères pour être exaucés, Pie X vivra longtemps, il sera heureux ce grand Pape qui dans l'histoire portera le nom de Pape de l'Eucharistie.

Eminence, Excellences, Messieurs, Messieurs, je vous demande de lever vos verres à Sa Sainteté Pie X.

LA PROVINCE DE QUEBEC

SA SITUATION EDUCATIONNELLE, AGRICOLE, INDUSTRIELLE ET ECONOMIQUE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

CHAPITRE I.

PRECIS HISTORIQUE

I

L'instruction publique sous la domination française

Sous le régime français, il n'y eut pas d'organisation scolaire régulière au Canada et l'instruction populaire y fut laissée, presque complètement, à l'initiative de différents ordres religieux et du clergé catholique.

Les premiers, les Récollets, essayèrent d'inculquer les éléments de l'instruction aux populations indigènes. Dès 1616, ils enseignaient la lecture et l'écriture, en même temps que le catéchisme, aux enfants sauvages de leurs missions. Les relations du temps mentionnent aussi que, vers 1632, deux Jésuites, les pères Lejeune et Lalemant faisaient l'école, le premier aux jeunes sauvages, le second aux enfants des premiers colons français qui fondèrent la colonie.

En 1637, les Jésuites construisaient un collège à Québec, et cinq ans après, dans la même ville, les Ursulines ouvraient la première école de filles dans la Nouvelle-France. Ces deux institutions furent les

premières qui, alors qu'il n'était pas encore question d'écoles normales, donnèrent, dès 1836, des cours pédagogiques pour préparer les jeunes filles à l'enseignement. Vingt ans plus tard, en 1857, quand les écoles normales furent instituées, c'est aux Ursulines de Québec que furent confiées les élèves de la division des filles.

Puis, en 1663, Mgr de Laval, le premier évêque de Québec, établissait dans sa ville métropolitaine un grand séminaire, auquel il adjoignait, cinq ans après, le petit séminaire qui existe encore aujourd'hui. Cette maison d'éducation a donné naissance, en 1852, à l'université Laval, qui compte depuis plusieurs années une succursale florissante à Montréal, et à laquelle la plupart des collèges classiques de la province sont affiliés.

D'autre part, M. de Maisonneuve, gouverneur de Montréal, faisait venir, en 1653, la sœur Marguerite Bourgeoise, fondatrice de la communauté de la Congrégation de Notre-Dame, dans le nouveau monde. Cet ordre prospère, qui ouvrit sa première école dans un hangar, comptait déjà en 1747 douze maisons d'éducation de plus ou moins d'importance établies dans les principales paroisses de la colonie.

Dès avant 1740, les Sulpiciens entretenaient aussi des écoles de garçons à Montréal.

II

L'instruction publique sous la domination anglaise

Pendant les soixante-dix premières années qui suivirent la cession du Canada à l'Angleterre, qui eut lieu en 1763, les progrès de l'éducation, ceux de l'instruction élémentaire surtout, furent lents dans la province de Québec. En raison des difficultés innumérables qu'éprouvaient les promoteurs de l'oeuvre à obtenir les fonds suffisants pour la soutenir, à cause surtout de la mauvaise organisation des différents systèmes dont on tenta en vain l'application, l'instruction populaire fut laissée presque exclusivement à l'initiative des corporations religieuses catholiques et protestantes, des fabriques paroissiales et de certaines sociétés philanthropiques organisées pour cette fin.

Cependant, lorsqu'en 1787 le gouverneur du Canada du temps, lord Dorchester, chargea une commission de faire une enquête dans le but de chercher les moyens à prendre pour porter remède à l'insuffisance de l'instruction populaire dans le pays, il y avait déjà de vingt-quatre à trente personnes par paroisse qui savaient lire et écrire, et la plupart des villages quelque peu peuplés, avaient des écoles à peu près régulièrement organisées.

Sur le rapport que fit cette commission, la législature vota, en 1801, une loi intitulée : *Acte pour établir des écoles gratuites et pour le progrès de l'instruction*. Cette loi pourvoyait à l'établissement d'une corporation permanente qui prit le nom d'*Institution Royale*. Cette corporation avait pour mission spéciale d'établir et de faire fonctionner des écoles publiques. Mais, comme les parents catholiques étaient généralement peu disposés à envoyer leurs enfants à des écoles administrées par une institution exclusivement composée de protestants et à laquelle l'évêque et le clergé catholiques avaient positivement refusé de donner leur sanction, l'*Institution Royale* fit faire peu de progrès à l'instruction publique tant qu'elle en eut la direction, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elle fût définitivement abolie par la loi d'éducation de 1841.

Des commissions nommées par le gouvernement pour s'enquérir des résultats obtenus par l'*Institution Royale* ayant établi qu'ils étaient à peu près nuls, pour la population catholique française, la législature vota, en 1824, la loi dite "des écoles de fabrique", qui autorisait le curé et les marguilliers à affecter un quart des revenus de leur corporation paroissiale au soutien d'écoles placées sous leur direction exclusive.

Pendant les années qui suivirent, des tentatives furent faites pour établir un système d'enseignement de nature à satisfaire les catholiques comme les protestants. Plusieurs projets de loi adoptés à cet effet par l'Assemblée législative furent rejetés par le Conseil législatif composé de membres à la dévotion de l'Angleterre, sous prétexte qu'ils portaient atteinte aux privilèges de l'*Institution Royale*.

En 1829, une loi intitulée *Acte pour l'encouragement de l'éducation élémentaire* établissait, entre autres choses, des commissions composées de cinq membres chargées de l'administration des écoles de chaque paroisse, ainsi qu'un fonds spécial affecté à la construction des écoles et au paiement des traitements des instituteurs. Quoique très incomplète malgré les modifications qui y furent apportées les années suivantes, cette loi est le premier essai de législation sérieux fait pour l'organisation d'un système scolaire régulier.

Pendant la session de 1835-36, l'Assemblée législative s'occupait de réglementer le système d'éducation encore très defectueux qui existait alors; elle adopta une nouvelle loi et vota même une allocation assez importante pour cette fin. Malheureusement la législation nouvelle, qui plaçait les écoles sous le contrôle du député du comté où elles étaient situées, fut encore une fois rejetée par le Conseil législatif. A cette même session on avait décrété l'établissement d'écoles normales à Montréal et à Québec, projet auquel il ne fut pas donné suite alors.

En 1836, le nombre des écoles primaires n'était encore que de 1,321, et celui des élèves des deux sexes qui les fréquentaient, de 30,000 environ. Néanmoins, dans son *Histoire du Canada*, M. Garneau porte à 57,000 le chiffre total des enfants recevant une instruction quelconque à cette époque, tant dans les écoles primaires du gouvernement que dans les écoles indépendantes, les collèges et les couvents.

Depuis le commencement du siècle, plusieurs collèges, devenus depuis de grandes maisons d'éducation supérieure, avaient été érigés, grâce aux efforts et au zèle des membres du clergé.

Un certain nombre de laïques distingués se dévouaient aussi à l'éducation du peuple.

Une loi adoptée par la Législature en 1841, où se trouvaient les dispositions principales de celle qui régit actuellement la province de Québec, eut pendant longtemps à lutter contre la résistance opiniâtre de la presque totalité des habitants des campagnes qui, par la législation nouvelle, se voyaient obligés, pour soutenir leurs écoles, de payer des taxes onéreuses, imposées par les conseils municipaux chargés de

u temps, lord
 dans le but
 usuffisance de
 ngt-quatre à
 et la plupart
 eu près régu-

 re votait, en
 es et pour le
 nt d'une cor-
 Cette corpo-
 ctionner des
 aient généra-
 administrées
 et à laquelle
 é de donner
 l'instruction
 à ce qu'elle

 r s'enquérir
 qu'ils étaient
 a législature
 autorisait le
 leur corpo-
 irection ex-

 faites pour
 catholiques
 cet effet par
 titif composé
 ils portaient

 e l'éducation
 s composées
 chaque pa-
 es écoles et
 incomplète
 s suivantes,
 ur l'organi-

 s'occupa de
 qui existait
 cation asso-
 nouvelle, ou-
 elles étaient
 if. A cette
 ales à Mor-
 rs.
 uo de 1,321
 30,000 en-
 eau porte à
 uelconque à
 nt que dans

 enus depuis
 , grâce aux

 ussi à l'édu-

 ent les d-
 rovince de
 e opimître
 ar la légis-
 s. de sur-
 chargés de



SS. PIE IX.

SS. LÉON XIII.



LORD ELGIN.

LA REINE VICTORIA.

SIR FRANCIS HINKS.



les administrer. Considérablement amendée plus tard par celles de 1846, qui établit les écoles séparées, et de 1849, elle eut l'effet cependant d'imprimer un essor considérable à l'instruction publique.

Ainsi, tandis qu'en 1847 il n'y avait que 1,613 écoles, fréquentées par 63,281 élèves, on comptait déjà 1,817 écoles et 68,904 élèves en 1849.

Les années suivantes, grâce à des modifications heureuses (1) parmi lesquelles on doit compter l'établissement d'un système d'inspection régulier pour les écoles, le mouvement qui se manifestait devint plus accentué encore, puisque en 1854 le nombre des écoles était déjà de 2,795 et celui des élèves, de 110,737.

Depuis 1867, époque à laquelle la confédération canadienne fut instituée, la province de Québec ayant la libre administration de ses écoles, d'année en année des modifications de plus ou moins grande importance furent apportées dans son système scolaire.

CHAPITRE II.

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE—CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Département de l'Instruction publique.

Toute l'organisation scolaire de la province de Québec est sous le contrôle immédiat du département de l'Instruction publique. Ce département, qui relève du ministre Secrétaire de la Province, est à proprement parler, un ministère, dont il a tous les rouages administratifs.

Un haut fonctionnaire inamovible, à l'abri des influences politiques : le Surintendant de l'Instruction publique, administre ce département. Cet important fonctionnaire est secondé par deux assistants de nationalités française et anglaise, dont les pouvoirs sont corrélatifs, mais qui sont plus spécialement chargés de la partie administrative concernant leurs nationaux et leurs coreligionnaires respectifs.

II

Inspecteur général.

Sur la recommandation du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, le gouvernement nommait, en 1911, un inspecteur général, dont les principales fonctions sont les suivantes :

" 1.—de renseigner le Surintendant sur tout ce qui intéresse l'enseignement primaire, de faire pénétrer partout ses instructions et d'en contrôler l'application ;

" 2.—de surveiller le travail des inspecteurs d'écoles et d'apprécier, dans des notices confidentielles, les services et le mérite de chacun de ces fonctionnaires dans l'exécution de ses devoirs ;

" 3.—de faire l'inspection des écoles normales et des écoles annexes ;

" 4.—de tenir au besoin, sur demande du comité catholique ou du Surintendant, des enquêtes sur des questions particulières ou qui avissent une solution rapide, et de remplir tous les autres devoirs inhérents à sa charge qui lui seront déterminés".

Il y a aussi un inspecteur général pour les écoles protestantes.

III

Conseil de l'Instruction publique

Un conseil composé d'hommes hautement recommandables des deux croyances religieuses élabore les lois et les règlements relatifs à l'Instruction publique, lesquels sont soumis ensuite à la sanction ministérielle.

(1) Sous les ministères Lafontaine-Baldwin, en 1860 et Hincks-Morin, en 1852.

Le Surintendant de l'Instruction publique est le président de ce conseil et les secrétaires du département de l'Instruction publique, catholique et protestant, en sont conjointement les secrétaires.

Il se divise en deux sections ou comités formés respectivement des membres de chacune des deux dénominations religieuses.

Le comité catholique est formé :

Des archevêques, évêques ou administrateurs des diocèses et des vicariats apostoliques situés dans la province de Québec, lesquels en font partie *ex officio* ; et de quatre membres adjoints fonctionnaires de l'enseignement, dont deux prêtres, principaux d'écoles normales et de deux laïques, fonctionnaires de l'enseignement primaire.

D'un nombre égal de laïcs catholiques.

Le comité protestant est composé :

D'un nombre de membres protestants égal à celui des membres laïcs catholiques.

Ce comité peut s'adjoindre six personnes, et l'Association provinciale des instituteurs protestants de la province de Québec peut, à son assemblée annuelle, élire un de ses membres pour être adjoint à ce comité pendant l'année qui suit. Ces membres adjoints ne font pas partie du Conseil de l'Instruction publique, mais ils ont, dans le comité protestant, les mêmes pouvoirs que les membres de ce comité.

Ces comités siègent indépendamment l'un de l'autre et ce n'est que dans le cas où des questions se rapportant aux deux croyances religieuses doivent être discutées qu'ils se réunissent, sous la présidence du Surintendant de l'Instruction publique.

Les questions scolaires dans lesquelles les intérêts des catholiques et des protestants se trouvent collectivement concernées sont de la compétence du Conseil de l'Instruction publique ; mais celles qui se rapportent exclusivement aux catholiques ou aux protestants sont décidées par celui des deux comités qui représente la croyance religieuse de la partie intéressée.

Ces comités doivent faire des règlements pour l'organisation et le progrès de l'enseignement, le choix des livres, etc.

CHAPITRE III

MUNICIPALITES ET COMMISSIONS SCOLAIRES ECOLES PUBLIQUES

I

Municipalités et commissions scolaires

Depuis 1846, la province de Québec est divisée, pour les fins de l'Instruction primaire, en circonscriptions territoriales qui portent le nom de " municipalités scolaires".

Chacune est régie par cinq membres que l'on nomme " commissaires d'écoles".

Les contribuables qui ne professent pas la croyance religieuse de la majorité des habitants de la municipalité où ils résident ont droit d'avoir une commission scolaire à part, composée de trois membres choisis parmi leurs coreligionnaires appelés " syndics d'écoles".

Les commissaires et les syndics d'écoles sont élus par les contribuables, pour trois ans. Ils sont tenus d'occuper cette charge.

Les commissaires doivent, entre autres choses, imposer et percevoir les taxes scolaires, bâtir des écoles, les meubler et les pourvoir de tout ce qui est nécessaire à l'enseignement, engager les instituteurs et institutrices. Bref, ils sont tenus de faire tous les règlements propres à assurer la bonne gouverne de chaque école.

Les contribuables qui se croient lésés par les décisions des commissaires peuvent en appeler aux tribunaux judiciaires.

Commissaires et syndics d'écoles : ce dualisme est le corollaire des religions et des nationalités qui vivent côte à côte dans la province de Québec. L'Etat protège également le Français et l'Anglais et, partant, leurs croyances religieuses. Il n'exige pas qu'une école appartienne à une église plutôt qu'à une autre. Liberté pleine et entière sous ce rapport et, de là, harmonie parfaite dans la population. Ces deux corps de commissaires et de syndics d'écoles sont les mandataires des contribuables qui les nomment ; ils administrent, suivant la loi, chacun pour ceux qu'ils représentent : donc, pas de conflit possible de religions ni de nationalités.

II

Écoles publiques

Sont tenus de fréquenter l'école tous les enfants de 7 à 14 ans.

Les seules peines encourues pour le défaut d'assister sont le paiement des contributions imposées, l'écolage compris.

Le défaut de paiement des contributions ne permet pas d'interdire à l'enfant l'entrée de l'école. Le seul recours des commissaires, c'est de percevoir les taxes scolaires suivant les modes prévus par la loi.

Les écoles sont ouvertes du premier lundi de septembre au 1^{er} juillet.

La plupart des écoles, les élémentaires surtout, sont mixtes et dans un grand nombre l'on y enseigne le français et l'anglais.

Les maisons d'école ne peuvent être construites avant que le plan n'en ait été approuvé par le surintendant, et ne peuvent être ouvertes, avant d'avoir été acceptées par l'inspecteur.

Les règles de l'hygiène doivent être observées et le mobilier scolaire approprié à la taille des élèves.

Ces maisons sont situées sur des emplacements n'ayant pas moins de un demi acre de superficie, et à au moins trente pieds du chemin public.

Parmi leurs multiples et importants devoirs, mentionnons encore de signaler au Surintendant ceux ou celles qui se sont le plus distingués dans l'enseignement, de distribuer des livres de récompense aux élèves les plus méritants. Bref, s'assurer de l'observance de la loi et de ses règlements scolaires.

Il y a 49 inspecteurs primaires : 39 pour les écoles catholiques et 10 pour les écoles protestantes. Plus, deux inspecteurs généraux, et un inspecteur des écoles primaires supérieures protestantes.

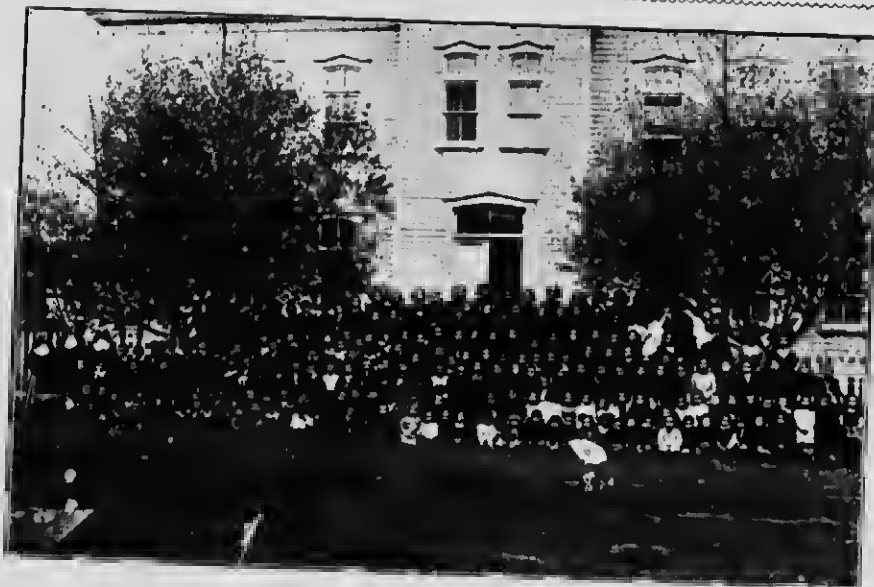
Dans le budget de 1912-13, \$75,000 ont été affectées à l'inspection des écoles.

II

Instituteurs et institutrices

Toute personne, pour enseigner dans une école publique sous l'administration de commissaires ou de syndicats d'écoles, doit avoir obtenu un brevet de capacité conféré par une école normale ou un bureau d'examineurs. Cependant les ministres du culte et les membres d'une corporation religieuse de l'un ou l'autre sexe instituée pour les fins de l'enseignement, sont exemptés de cette obligation.

Le Surintendant peut, sur certaines recommandations, autoriser à enseigner sans diplôme.



Institutrices religieuses, laïques et élèves.—Amqui, comté de Mutane.

CHAPITRE IV

INSPECTEURS D'ÉCOLES INSTITUTEURS

I

Inspecteurs d'écoles

L'administration des écoles publiques est contrôlée par des inspecteurs d'écoles, qui reçoivent leurs instructions du Surintendant.

Ces fonctionnaires sont nommés par le gouvernement, après examen. Ils doivent être âgés de 25 ans au moins, être porteurs d'un diplôme d'école primaire supérieure ; il leur faut encore avoir enseigné durant cinq ans et ne pas avoir quitté l'enseignement depuis plus de cinq ans.

Ils visitent les écoles deux fois l'an, et depuis 1910, il leur faut, à la première visite, donner aux instituteurs ou institutrices une conférence pédagogique, afin de leur rappeler leurs devoirs et de signaler les défauts constatés au cours de leur inspection.

Les bureaux d'examineurs régionaux, ont été remplacés, pour chacune des deux croyances religieuses, par une commission d'examineurs unique. Les diplômes octroyés par ce bureau peuvent être révoqués, après enquête, pour inconduite, immoralité ou manquements graves aux devoirs professionnels.

En 1898, on obvia partiellement à l'insuffisance des salaires, en octroyant, sur recommandation de l'inspecteur, aux fonctionnaires de l'enseignement qui se distinguent le plus par le zèle et leur intelligence, des gratifications ou primes qui s'élèvent à \$20.00. Ces primes atteignent un sur huit du nombre total.

On y ajouta, en 1905, des primes de \$15, \$20, ou \$25 aux instituteurs ou institutrices qui enseignent depuis 10, 15 ou 20 ans.

Le montant payé à cette fin, en 1910-11, a été de \$44,335.50, reparti entre 1459 instituteurs.

Toutes modestes qu'elles soient, ces primes ont déjà produit des résultats très appréciables.

Après vingt années de service, si le mauvais état de sa santé l'empêche de remplir ses devoirs, ou dès qu'il a atteint l'âge de cinquante-six ans, tout fonctionnaire de l'enseignement primaire a droit à une pension de retraite. Cette pension, qui est payée sur un fonds

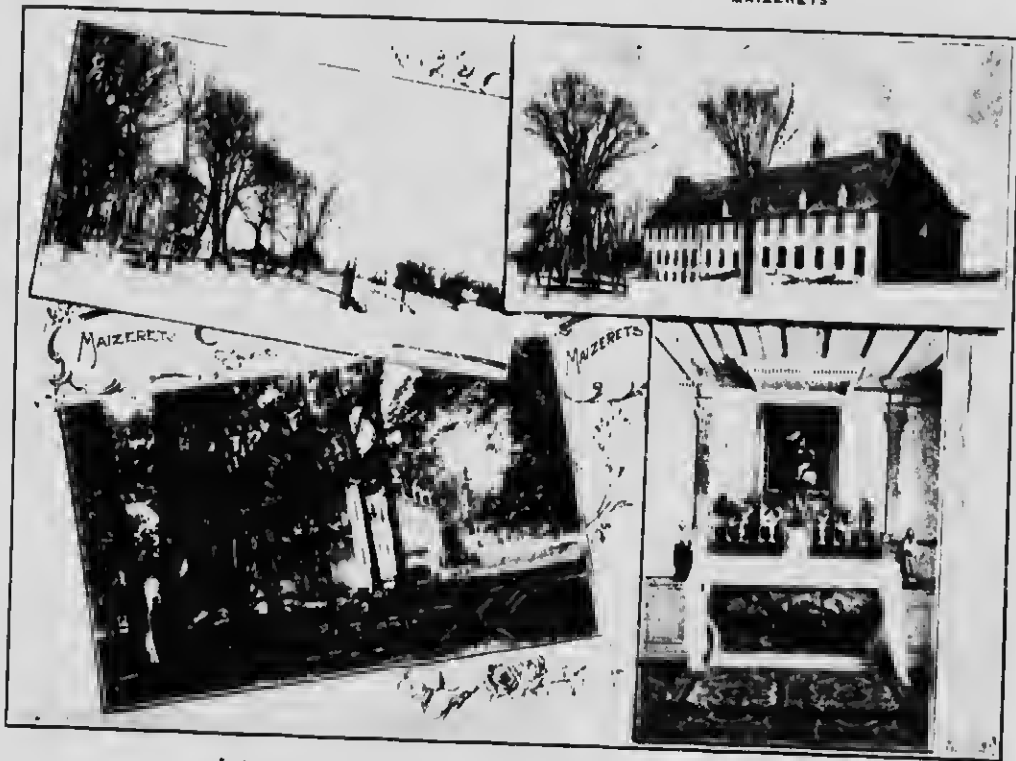
ionnons encore
e plus distingué.
ense aux élève-
la loi et de-
s catholiques et
généraux, et un
s.
es à l'inspection

ique sous l'ad-
it avoir obtenu
u un bureau
membres d'une
our les fins de
ns, autoriser à

placés, pour
n d'examina-
it être revo-
manquements
salaires, en
onnaires de
intelligence.
primes attei-
aux institu-
s.
5.50, reparti-
produit de-
sa santé l-
e de chi-
e a droit à
un fonds

PETIT CAP (ST JDACHIMI)

MAIZERETS



MAISONS DE CAMPAGNE DE LA FACULTE DE THEOLOGIE



LES DIRECTEURS DU SEMINAIRE DE QUEBEC QUI ACCEPTERENT DE FONDER L'UNIVERSITE.



provenant d'une retenue faite sur le traitement de chaque membre du corps enseignant et d'une allocation accordée par le gouvernement, est basée sur le nombre d'années d'enseignement. Les veuves des instituteurs ont droit à la moitié de la pension de leurs maris, quand ceux-ci ont versé au fonds de pension, en outre de la retenue faite sur leur traitement, une somme égale à la moitié de cette retenue.

Depuis 1911, le minimum de la pension d'une institutrice a été fixé à \$75, et à la session de 1912, la Législature a décrété que les pensions des hommes pensionnaires, inférieures à trois cents piastres, soient augmentées de 50 p. c. pourvu qu'elles n'excèdent pas \$300.

Pour l'exercice de l'année scolaire 1910-11, une somme de \$71,037 a été affectée au paiement des pensions auxquelles ont participé 708 anciens fonctionnaires de l'enseignement primaire.

Sur ce montant de \$71,037, la contribution du gouvernement a été de \$32,155.

Dans chaque district d'inspection, il est accordé cinq primes variant de \$30 à \$60, aux municipalités qui font le plus d'efforts pour promouvoir l'instruction. Établies en 1905, elles provoquent une émulation notable jusqu'à date : 1,042 municipalités en ont bénéficié et \$45,065 ont été distribuées de ce chef.

Afin d'inciter les commissions scolaires à payer des salaires plus élevés, un nouveau crédit fut établi en 1908, pour être distribué aux municipalités payant un traitement minimum de \$100.

En 1912, on ajoute un autre montant considérable pour les municipalités payant \$125 ou \$150. Seules, les municipalités rurales bénéficient de ces primes.

Pour l'exercice de 1912-13, \$225,000 sont attribuées pour ces primes.

CHAPITRE V

SUBVENTIONS ET SOURCES DES REVENUS

I

Les sommes dépensées pour l'instruction publique dans la province de Québec proviennent des taxes prélevées sur les contribuables et des subventions accordées par le gouvernement.

Les subventions du gouvernement sont réparties entre les catholiques et les protestants au prorata du chiffre qui les représente respectivement dans la population de la province.

Ces subventions proviennent des trois fonds suivants. Ils sont distribués suivant le chiffre de la population catholique et protestante, au prorata de chacune des dénominations :

1o Le fonds des écoles publiques affecté au soutien des écoles sous le contrôle du gouvernement ;

2o Le fonds de l'éducation supérieure, divisé entre les collèges et les écoles primaires supérieures catholiques.

3o Le fonds des municipalités pauvres.

II

Subventions à des écoles spéciales

Des allocations assez considérables sont aussi accordées à certaines institutions, telles que les universités, l'école Polytechnique, les écoles normales, les écoles d'art et de manufacture, l'école d'arpentage, les écoles techniques, les écoles d'agriculture, l'école des Hautes Etudes commerciales, les écoles ménagères, les écoles de coupe, l'école vétérinaire, l'école forestière, les institutions des sourds-muets, d'aveugles et autres.

Le gouvernement entretient également, dans un grand nombre de localités, des écoles du soir où les adultes qui n'ont pas eu l'avantage de recevoir d'instruction dans leur enfance peuvent suivre un cours élémentaire.

Le gouvernement fournit gratuitement aux élèves des écoles élémentaires des livres préparés sous la direction du Conseil de l'Instruc-

tion publique, par des spécialistes compétents, des cartes géographiques de la Province et du Dominion et aussi des livres de récompense.

Il est maintenant permis aux municipalités de fournir à même le fonds scolaire, les livres de classe.

L'Etat subventionne largement aussi deux journaux d'éducation, "L'Enseignement Primaire" et "The Record". Ces revues, très bien faites, sont adressées gratuitement à toutes les écoles sous contrôle.

III

Sources des revenus municipaux

1o La cotisation perçue par les commissions scolaires sur toutes les propriétés immobilières des municipalités ;

2o La rétribution mensuelle (écolage) imposée pour chaque enfant de sept à quatorze ans, qu'il assiste ou non à l'école, laquelle varie, selon les besoins de la municipalité, entre cinq et cinquante centimes par mois ;

3o La cotisation spéciale qui peut être imposée pour les constructions ou réparations des maisons d'école.

CHAPITRE VI

DIVISION DE L'ENSEIGNEMENT—LES INSTITUTIONS D'ÉDUCATION SUPÉRIEURE—LES ÉCOLES PRIMAIRES—LES ÉCOLES SPÉCIALES—LE MUSÉE.

I

Division de l'enseignement

Les institutions d'éducation de la province de Québec se divisent en trois catégories, comme suit :

1o Les institutions d'éducation supérieure, dont font partie les universités et les collèges classiques ;

2o Les écoles primaires supérieures, primaires intermédiaires et primaires élémentaires ;

3o Les écoles spéciales.

II

Institutions d'éducation supérieure

1o Universités

Un compte trois universités : une française et catholique, l'université Laval, de Québec, qui a une succursale très florissante à Montréal, et deux anglaises protestantes, l'université McGill, à Montréal, et le Bishop's College, à Lennoxville.

Université Laval.—L'université Laval fondée en 1852 par le séminaire de Québec, comprend des facultés de théologie, de droit, de médecine et des arts. Les cours y sont de quatre ans pour la théologie et la médecine et de trois ans pour le droit. Il n'y a pas de cours réguliers pour la faculté des arts. Elle délivre pour chacune de ces facultés des diplômes de bachelier, de licencié ou maître et de docteur.

Cette institution est complètement indépendante du gouvernement. La haute surveillance y est dévolue à un conseil supérieur composé des archevêques et évêques de la province, présidé par l'archevêque de Québec lequel on est aussi, de droit, le visiteur. Elle est administrée par un conseil composée du recteur, qui est toujours le supérieur du séminaire, du directeur du séminaire et des trois plus anciens professeurs de chacune des quatre facultés.

La succursale de Montréal, fondée en 1876, jouit de tous les privilèges de la maison mère, sauf la collation des diplômes. L'école polytechnique y est attachée.

Pendant l'année scolaire 1910-11 les deux branches de l'université Laval comptaient 290 professeurs et 1656 élèves.

Université McGill.—L'université McGill protestante, sans distinction de secte, fondée en 1811, est administrée par douze directeurs

nommés par l'exécutif. Le gouverneur général du Canada en est, de droit, le visiteur.

Les cours y sont de quatre ans pour les arts, la médecine et les sciences appliquées aux arts, et de trois ans pour l'étude du droit et de la médecine vétérinaire.

Un cours polytechnique est aussi donné par cette institution.

Cette université, grâce à des dotations très importantes ne laisse absolument rien à désirer tant pour l'excellence de l'enseignement qu'on y donne que pour l'aménagement matériel établi d'après les perfectionnements les plus modernes. Elle peut avantageusement rivaliser avec les plus puissantes institutions du même ordre, de l'Europe et des Etats-Unis.

En 1910-11, 252 professeurs enseignaient dans cette université dont 1,413 élèves suivaient les cours.

Bishop's College.—L'université de Lennoxville, plus connue sous le nom de Bishop's College, fut fondée en 1845 par le très révérend Dr Mountain. Elle est sous la direction de l'Eglise anglicane. Le but principal de sa fondation était l'étude de la théologie, qui aujourd'hui y est peu enseignée. On y suit maintenant des cours pour les arts, la médecine et même la chirurgie dentaire.

Cette institution comptait 11 professeurs et 65 élèves, en 1910-11.

Bien que toutes ces institutions d'enseignement supérieur soient complètement indépendantes du gouvernement, celui-ci leur vote une subvention annuelle.

Pour les Universités proprement dites, à venir à 1912, la subvention totale versée par le gouvernement était de \$16,200, dont \$12,000 pour Laval, \$3,000 pour McGill, et \$1,200, pour celle de Lennoxville.

Ces octrois n'étaient certainement pas proportionnés aux services que rendent ces institutions, c'est pourquoi le gouvernement a cru, à la session de 1912, devoir leur procurer une aide plus substantielle.

Désormais, les Universités de Laval de Québec, Laval de Montréal, et McGill recevront \$25,000 chacune, et celle de Lennoxville, \$2,500.

Les crédits de ces Universités sont maintenant de \$77,500 contre \$16,200 auparavant, soit une augmentation de \$61,300.

2o Collèges classiques.

La province de Québec compte 19 collèges classiques catholiques dirigés par des ecclésiastiques. Ils sont affiliés, pour la plupart, à l'université Laval.

Ces collèges sont ceux de l'Assomption, Chicoutimi, Joliette, Lévis, Loyola (Montréal), Nicolet, Québec, Sagard, Rimouski, Sainte-Anne de la Pocatière, Saint-Hyacinthe, Saint-Laurent, Sainte-Marie, (Montréal), St-Jean, Saint-Sulpice (Montréal), Sainte-Thérèse, Sherbrooke, Trois-Rivières et Valleyfield.

En 1911, ces collèges classiques catholiques avaient 642 professeurs, dont 617 ecclésiastiques ou religieux et 25 laïques, et 7,140 élèves.

La plupart des collèges classiques ont un cours commercial, qui a été suivi par 2,695 élèves.

III

Ecoles primaires

1. Ecoles primaires supérieures (académies)

Les écoles primaires supérieures sont de trois catégories différentes, savoir : les académies de garçons, les académies de filles et les académies mixtes (de garçons et de filles). Le cours qui est suivi dans ces écoles est de deux ans. Elles sont au nombre de 223, soit 193 catholiques et 30 protestantes.

Le nombre des académies commerciales de garçons a considérablement augmenté depuis quelques années, grâce à une subvention généreuse votée par la Législature.

Depuis 1908 seulement, le gouvernement a aidé à la construction de cinquante académies commerciales, et il a payé \$145,900 à cette fin. Pour le prochain exercice scolaire (1912-13), un crédit de \$66,000 a été voté afin de venir en aide aux municipalités qui désirent établir une académie commerciale de garçons.

Sur le nombre des académies catholiques, 73 sont sous le contrôle de commissions scolaires et 120 sont indépendantes. Elles comptent

1,309 institutrices, dont 1,255 appartiennent à des congrégations religieuses et 54 seulement sont laïques, et 3,289 institutrices, dont 3,191 sont des religieuses, et 98 des laïques.

Les académies protestantes sont dirigées par 70 institutrices, dont 1 est membre du clergé protestant, et par 241 institutrices.

2. Ecoles primaires intermédiaires.

Les écoles primaires intermédiaires ou modèles sont divisées en trois catégories (écoles modèles de garçons, écoles modèles de filles et écoles modèles mixtes). Le cours y est, comme dans les académies, de deux années.

Il y en a 672. Sur ce nombre 622 sont catholiques, et 50 protestantes. Elles sont dirigées par 205 institutrices et 2,061 institutrices.

Se rendant aux désirs, maintes fois formulés par les associations d'institutrices et le comité esthologique, le gouvernement de cette province faisait voter, en 1911, une somme de \$10,000 pour encourager les municipalités rurales à confier à des institutrices la direction de leurs écoles modèles ou académiques de garçons.

Pour avoir droit à une part de cette subvention, chaque municipalité scolaire doit se conformer aux conditions suivantes :

1o Que le traitement annuel du maître soit d'au moins \$400.00.

2o Que, s'il y a plusieurs maîtres, chacun reçoive un traitement d'au moins \$250.00.

Soixante-cinq municipalités ont bénéficié, en 1912, de ce nouvel octroi, et chacune a reçu \$158.00.

3. Ecoles primaires élémentaires

Les écoles élémentaires sont de deux degrés, le premier degré comprenant les trois premières années, et le second, la quatrième année d'enseignement.

Il y en a 5,857 donnant 226,438 élèves des deux sexes et des deux croyances religieuses.

Enseignement dans ces écoles 7,134 instituteurs et institutrices, dont 49 instituteurs et 1,302 institutrices sont protestants.

Quoique les écoles du soir ne fassent pas, à proprement parler, partie du système régulier d'enseignement, vu qu'elles ont une administration spéciale et ne sont pas subventionnées sur le fonds des écoles publiques, elles n'en méritent pas moins d'être comptées au nombre des écoles élémentaires.

Pendant l'année scolaire 1910-11, ces écoles, au nombre de 223, ont été fréquentées par 6,814 élèves et ont coûté 19,973 dollars à l'Etat.

Les écoles de coupe et de couture ont aussi une organisation toute spéciale. Ces cours sont donnés, le soir dans trente-neuf écoles. Elles furent établies en 1897, sous le gouvernement Marchand, et leur nombre va en augmentant, d'année en année. Pendant l'exercice scolaire de 1910-11, elles ont été fréquentées par 2,344 élèves, et l'Etat les a subventionnées pour une somme de \$9,985.

IV

ECOLES SPECIALES

Comme écoles spéciales, en outre des écoles polytechniques placées respectivement sous la direction immédiate des universités Laval et McGill, à Montréal, on compte : les écoles normales, les écoles des arts et métiers, les écoles d'agriculture, les écoles de médecine vétérinaire, les écoles techniques de Québec et de Montréal, une école d'industrie laitière, l'école des Hautes Etudes Commerciales, la chaire d'arpentage, à Québec, une école forestière, les écoles ménagères, les instituts des sourds-muets, des sourdes-muettes et des aveugles, etc., et plusieurs institutions d'éducation pour les deux sexes sous le contrôle de différentes sectes protestantes.

1o Ecoles normales.

En 1856, il y eut trois écoles normales de fondées : l'école normale à Québec, l'école normale Jacques-Cartier, à Montréal, et l'école McDonald (autrefois McGill, à Montréal), aujourd'hui établie à Ste-Anne-de-Bellevue. Les deux premières sont catholiques et françaises, et la troisième, anglaise et protestante sans distinction de sectes.

Chacune de ces institutions donne des cours à des élèves des deux sexes et délivre des diplômes qui, suivant leur degré, permettent à ceux

grégations reli-
es, dont 3,194

tituteurs, dont
os.

divisées en
les de filles et
académies, de

et 50 protes
institutrices.
es associations
e cette pro
encourager le
ction de leurs

e municipalité

ins \$400.00.
un traitement

de ce nouvel

er degré com
trième année

s et des deux

titutrices, dont

parler, partie
administration
les publiques
des écoles

bre de 223.
bilars à l'Etat
nisation toute
écoles. Elles
leur nombre
e scolaire de
tat les a sub-

chniques pla-
versités Laval
des écoles des
decine vétérin-
ne école d'in-
a chaire d'an-
bres, les ins-
gles, etc., et
s le contrôl:

école normale
sal, et l'école
bille à Ste-
et française
ectes.
ives des dex
ettent à ceux



PREMIERE DIRECTEURS DE L'UNIVERSITE

FACULTÉ DE MÉDECINE, 1853

FACULTÉ DE DROIT, 1854-55



LES PREMIERS PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE.



qui les ont obtenus d'enseigner dans les écoles primaires supérieures, intermédiaires ou élémentaires de la province de Québec.

Depuis 1905, huit autres écoles normales de filles ont été fondées ; six sont en opération ; se sont celles de Rimouaki, de Chicoutimi, de Nicolet, de Trois-Rivières, de Valleyfield et de Hull. Deux autres seront ouvertes à l'automne de 1912 : une à Joliette et la deuxième, à St-Hyacinthe.

Toutes ces écoles normales ont des pensionnats. Les élèves maitresses sont sous la direction des Ursulines à Québec, des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame à Montréal, des Ursulines à Rimouaki, des SS. du Bon Pasteur à Chicoutimi, des religieuses de l'Assomption à Nicolet, des Ursulines à Trois-Rivières, des SS. de Jésus Marie à Valleyfield, des SS. Grises à Hull.

Quant aux deux nouvelles écoles qui seront ouvertes en septembre 1912, à Joliette et à St-Hyacinthe, ce sont les SS. de la Congrégation N.-D. et les SS. de la Présentation qui en auront respectivement la direction.

Les principaux et les professeurs de ces écoles sont nommés par le gouvernement sur la recommandation du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

Les principaux, prêtres de haute compétence éducationnelle, sont les directeurs de ces maisons et en surveillent la gestion économique et les divers services.

Le crédit des écoles normales pour 1912-13, voté par la Législature, est de \$120,000.

2. Ecoles des arts et Métiers.

Les écoles des arts et métiers dans les principaux centres de la province de Québec sont au nombre de onze, établies à Montréal, Québec, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield, Sorel, St-Jean, St-Romuald, Charny et Chicoutimi.

Pendant l'année 1910-11, elle comptaient collectivement 48 professeurs et 2,533 élèves. Elles reçoivent une subvention de \$18,000.

3. Ecoles d'agriculture.

Les écoles d'agriculture proprement dites sont au nombre de trois seulement. L'une, la plus importante, est placée sous la direction des Trappistes, à Oka, dans la région de Montréal ; une autre est établie à Ste-Anne-de-Bellevue, c'est l'école McDonald ; et une troisième, la plus ancienne est attaché au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, dans le district de Québec.

Le gouvernement subventionne généreusement chacune de ces trois écoles, afin de leur permettre de donner un enseignement agricole plus complet.

En 1911, celle d'Oka a été fréquentée par 99 élèves, celle de Ste-Anne-de-la-Pocatière par 60, et celle de McDonald, par 55. Les élèves des écoles d'Agriculture sont logés, nourris et instruits gratuitement.

4. Ecoles Ménagères.

A venir à 1905, il n'y avait que deux écoles ménagères subventionnées par l'Etat : celles de Roberval et de St-Pascal. Ces deux écoles sont affiliées à l'Université Laval depuis 1909. Aujourd'hui, il y en a 20 autres.

Le comité catholique a fait préparer, il y a une couple d'années, un programme d'enseignement ménager, par un comité spécial. Ce programme destiné au personnel de jeunes filles, combine l'enseignement classique et l'enseignement ménager.

Outre ce programme destiné aux écoles primaires, le cours spécial donné par les écoles ménagères de Roberval et de St-Pascal, a reçu l'approbation du Comité catholique à sa session de mai 1912 ; et ce Comité recommande au gouvernement que ces deux institutions soient reconnues sous le nom d'écoles Normales Ménagères.

Au-delà de deux mille élèves suivent les cours de ces différentes écoles Ménagères.

5. Ecole polytechnique de Montréal.

Cette école existe au moins depuis 25 ans. Ses débuts furent modestes. En 1897, elle comptait alors moins de 20 élèves. Depuis, à mesure qu'elle a perfectionné son enseignement, le nombre de ses élèves a augmenté : il a été de 180 au cours de 1910-11.

Elle est une pépinière d'ingénieurs qui ne peuvent manquer de rendre de grands services à la province.

Elle octroi des diplômes d'ingénieurs civils et d'architectes. Les ingénieurs civils peuvent se spécialiser et obtenir un diplôme supplémentaire d'ingénieur chimiste, d'ingénieur électricien et d'ingénieur des mines. A l'avenir, il y aura une spécialité nouvelle : celle des ingénieurs de chemins de fer. Ce cours a été suivi par neuf élèves, en 1910-1911.

Le gouvernement a considérablement augmenté la subvention destinée à cette école depuis quelques années : pour 1912-13, elle est de \$30,000.

Cette institution est sous le contrôle de l'Université Laval.

6. L'école de laiterie à St-Hyacinthe.

Le développement de l'industrie laitière dans cette province, son importance pour la classe agricole, tout aussi bien que les besoins de suivre les progrès qui se réalisent dans cette industrie, a amené le Gouvernement provincial à agrandir cette école en 1906 et à lui donner l'outillage le plus complet et le plus moderne. L'on a accordé à dire que cette institution est l'une des plus belles et des mieux aménagées du continent américain.

En 1911, cette école de laiterie était fréquentée par 650 élèves ; elle reçoit du gouvernement une subvention annuelle de près de \$12,000.

7. Ecole centrale de préparation et d'arpentage

(Annexée à l'Université Laval de Québec).

Cette école a été fondée en 1907 et elle est annexée à la Faculté des Arts de l'Université Laval.

Les cours qu'on y donne sont divisés en deux catégories : 1^o Préparation ; 2^o Arpentage.

Le premier cours prépare aux examens d'admission à l'étude de l'arpentage, de l'architecture, du génie forestier, aux écoles spéciales de génie civil, aux examens d'admission à l'étude du génie civil devant le Conseil de la société des ingénieurs civils du Canada. Ce cours est de deux ans.

Le deuxième cours prépare aux examens d'admission à la pratique de l'arpentage provincial et fédéral, ainsi qu'aux examens de l'arpenteur topographe. La durée de ces cours est de trois ans.

En 1911, cette école a été fréquentée par une trentaine d'élèves.

Le gouvernement accorde une subvention annuelle de \$5,000 à cette institution.

8. Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal.

Cette école, fondée en 1907, n'a ouvert ses portes qu'en octobre 1910.

Elle fournit un moyen de décongestionner la route qui mène aux professions dites libérales, tout en donnant aux élèves, qui suivront ses cours, une instruction réellement supérieure.

Son enseignement s'adresse :

1^o Aux fils de négociants et d'industriels qui se proposent de continuer les affaires paternelles et sont désireux de posséder une instruction supérieure pouvant être utile à leurs affaires, et couronnée par un diplôme universitaire.

2^o Aux jeunes gens qui souhaitent devenir les chefs ou les principaux auxiliaires d'entreprises commerciales, industrielles ou financières.

3^o Aux jeunes gens qui sont à même de s'intéresser dans les entreprises financières ou industrielles, et qui veulent acquérir des connaissances dont ils pourront tirer profit, quand ils siégeront au sein des conseils d'administration de sociétés.

4^o Aux jeunes gens se destinant au professorat dans l'enseignement commercial ou à certaines fonctions administratives.

5^o Aux diplômés des diverses branches de l'enseignement supérieur, avocat, ingénieur, etc., désireux d'étendre leurs connaissances en sciences commerciales et maritimes, ou désireux de se créer un titre spécial dans un but pratique.

En outre des matières de l'enseignement commercial des écoles primaires, des collèges et des universités, l'école des Hautes Etudes Commerciales donne des cours sur les produits commerciales, sur les

moyens de transport et de communication, sur la publicité, sur la statistique, sur l'organisation des entreprises modernes, sur le droit industriel comparé, sur la législation douanière, sur les constructions maritimes, sur la science financière, sur les affaires de bourses, d'assurances et de crédits, sur le régime des ports et sur l'exploitation de navires.

Cette école est à bien dire une "Université de Commerce".

9. Instituts des sourds-muets, des sourdes-muettes et des aveugles

Montréal compte trois établissements destinés à l'éducation des sourds-muets et des sourdes-muettes. Les catholiques ont un de ces instituts pour les garçons et un autre pour les filles, et les protestants n'en ont qu'un seul pour les deux sexes.

L'institut des sourds-muets catholiques est dirigé par des clercs de St-Viateur, et celui des sourdes-muettes catholiques, par des sœurs de la Providence.

10 Ecole d'enseignement supérieur, pour les jeunes filles. *Congrégation Notre-Dame de Montréal.*

20 Ecole Ménagère de St-Pascal. *Congrégation Notre-Dame.*

30 Ecole Ménagère de Roberval. *Ursulines.*

40 Ecole d'enseignement secondaire moderne.

Institut des Petits Frères de Marie. *Iberville.*

Les Frères de l'Instruction Chrétienne. *Laprairie.*

Les Frères de la Croix de Jésus. *Rimouski.*

50 Enseignement primaire supérieur. *Couvent des Dames Religieuses de Jésus-Marie. Silley.*

6. Institut Agricole d'Oka. *Les Pères Trappistes.*

11. Ecoles spéciales protestantes.

Les écoles spéciales protestantes indépendantes sont :

10 Le High School pour les garçons, de Lennoxville, établi sur le



Conférenciers agricoles de la province de Québec, et quelques clercs de l'école d'Oka

L'institut catholique des aveugles, pour les deux sexes, connu sous le nom d'asile Nazareth, est dirigé par des sœurs de la Charité.

L'institut des sourds-muets et des sourdes-muettes et des aveugles protestants est connu sous le nom d'institut MacKay.

10. Ecoles affiliées à l'Université Laval.

Naguère, il n'y avait que les institutions d'enseignement secondaire ou supérieur qui étaient affiliées à l'Université Laval.

Aujourd'hui, plusieurs maisons d'enseignement primaire ont obtenu leur affiliation au Laval. C'est là un honneur hautement apprécié par ces écoles.

Les élèves de ces institutions doivent suivre un programme préparé ou approuvé par le Conseil de l'Université et subir des examens contrôlés par elle.

Voici la liste de ces écoles affiliées :

modèle des écoles publiques en Angleterre, lequel est sous le contrôle de l'Eglise anglicane.

20 L'école de Stanstead, connue sous le nom de Wesleyan College, pour les deux sexes, qui est affiliée à l'université McGill, mais sous le contrôle de l'Eglise méthodiste.

30 Les collèges de jeunes filles, de Compton et de Dunham, qui l'un et l'autre, sont sous le contrôle de l'Eglise anglicane.

Toutes ces institutions ont des pensionnats.

Musée.

Quoique de création assez récente, puisque les premiers spécimens qui le composent ont été réunis vers 1880, le musée du département de l'Instruction publique de la province de Québec n'en est pas moins un des plus intéressants de l'Amérique.

es filles. Congrè

Notre-Dame.

rie.

s Dames Reli

nt :
lle, établi sur le



LES ANCIENS PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE



LES ANCIENS PROFESSEURS DE L'UNIVERSITE.

s le contrôl

ryan College
mais sous le

Dunham, qui

s spécimens
artement de
s moins un

Ed
Ec
Ec
Ec
Ec
For
Ins
Co
Ju
L
E
Ec
Ec
Me
Co
Su
Gr
Ar
Co

13. Ecoles techniques. (1)

Ces écoles ont pour but de préparer, par des études théoriques et techniques, les jeunes gens qui se destinent aux carrières industrielles et de développer chez eux, par une instruction adéquate et capable de former d'une manière pratique, une connaissance suffisante des professions manuelles et de l'industrie en général.

Il y en a deux : une à Québec et l'autre à Montréal. Elles sont dirigées par des corporations composées de délégués nommés par le Conseil de ville, par le Gouvernement et par la Chambre de Commerce, pour celle de la métropole. Un principal, homme de haute compétence, surveille l'économie.

Ces écoles, fondées en 1907, à la demande du public et sur la recommandation du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, ouvrent leurs portes au mois de septembre 1911. Elles donnent des cours du jour pour les jeunes gens qui viennent de terminer leurs études primaires, et des cours du soir pour les apprentis ou les ouvriers qui sont déjà employés dans l'industrie.

Ces cours préparent aux professionnels après : modelleur, menuisier, mouleur, ajusteur, tourneur, électricien, forgeron, dessinateur, et, d'une manière générale, à tous les emplois se rattachant aux industries des métaux et du bois.

La durée normale des études, dans ces écoles, est de trois ans.

Le nombre de jeunes gens qui se sont inscrits dès la première année, a dépassé toutes les prévisions. En voici les chiffres : à Québec, 57 ; Montréal, 450.

C'est l'intention du gouvernement d'aider à l'établissement de cours industriels greffés à des institutions d'enseignement, hors de Québec et de Montréal. Dans le budget de 1912-13, un crédit de \$10,000, a été voté à cette fin.

L'Etat accorde une subvention annuelle de \$40,000 à l'École technique de Montréal, et une de \$30,000 à celle de Québec.

CHAPITRE VII

CONTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT ET DES MUNICIPALITES POUR L'EDUCATION

(Année 1910-11).

Contributions du gouvernement

Education supérieure	\$102,988
Ecoles publiques	260,000
Ecoles dans les municipalités pauvres	21,000
Ecoles normales	98,494
Ecoles des sourds-muets et des aveugles	27,730
Fonds de pensions des instituteurs	32,115
Inspection des écoles	67,000
Conseil de l'Instruction publique	4,500
Journaux de l'Instruction publique	7,550
Livres de récompense	12,140
Ecole technique de Montréal	20,000
Ecole technique de Québec	23,000
Ecoles du soir	31,752
Musée scolaire	600
Conseil des arts et métiers	16,000
Subvention spéciale en vertu de la loi 60 Vict., chap. 3	150,000
Rapport du Surintendant	1,110
Gratifications aux institutrices	1,000
Archives canadiennes	600
Ecoles d'agriculture	47,500

1) Ce titre devrait aller à la suite des "Ecoles des Hautes Etudes commerciales"; c'est par une erreur de mise en page qu'il figure ici.

Ecoles vétérinaires	5,000
Ecoles de réforme et d'industrie	65,000
Aide au "Monument National", Montréal	2,500
Ecole d'industrie laitière de Saint-Hyacinthe	6,000
Ecole des Hautes Etudes commerciales	50,000
Chaire d'arpentage à Québec	5,000
"Montreal Technical Institute"	5,000

Donnant un total de \$1,065,279

II

Contributions des municipalités

Les contribuables fournissent \$5,729,104 pour le maintien des écoles publiques. Leurs contributions sont réparties comme suit :

Taxe annuelle	3,111,743
Taxe spéciale	313,274
Contributions mensuelles	277,280
Contributions des institutions scolaires subventionnées	2,026,807

(1) Total \$5,729,104

Ce qui forme, y compris les contributions du gouvernement et celles des municipalités, un montant de \$6,794,333.

Il convient de faire observer que les chiffres que nous donnons ci-dessus sont loin de représenter les montants affectés à l'éducation dans la province de Québec. Quoique les sommes dépensées par plusieurs institutions d'éducation indépendantes, qui ne font pas de rapport au département de l'Instruction publique, ne puissent être évaluées qu'approximativement, on peut néanmoins affirmer, sans exagération, qu'elles atteignent un montant presque égal à celles votées par la Législature en 1912.

Voici la preuve de cette assertion. En 1896, on comptait déjà 470 institutions (séminaires, écoles ou couvents) dirigées par des ecclésiastiques, des Frères ou des Soeurs. On peut dire, en restant dans les limites de la vérité, qu'il y en a au-delà de 500 aujourd'hui. Sur ce nombre, 330 seulement ont fait un rapport au département de l'Instruction publique en 1910-11, et leurs contributions générales se sont élevées à \$2,026,807, soit une moyenne de \$6,444 pour chacune.

Il y avait donc 170 institutions scolaires dirigées par des communautés qui n'auraient fait aucun rapport officiel et qui ne reçoivent aucun secours pécuniaire du gouvernement. Si l'on accorde à ces maisons (2) la moyenne des contributions apportée par celles qui font rapport, on arrive à une somme de \$1,195,193, formant un total de \$3,222,000.

Pour être juste, il convient encore, de tenir compte des crédits votés par la Législature, à sa dernière session, lesquels dépassent de ¼ de million de piastres, ceux de 1910-11.

Réunissons maintenant tous ces chiffres, en y ajoutant les taxes scolaires payées par les contribuables, et divisons cette somme par la population du recensement de 1911 (2,005,305 âmes).

Contributions générales.

Du gouvernement (crédits 1912-13)	\$ 1,321,597
Des contribuables, aux écoles sous contrôle	3,702,297
Des institutions scolaires indépendantes	3,222,000

Grand total \$ 8,245,894

Les sommes provenant de diverses sources, affectées à l'Instruction publique, tant pour les écoles primaires que pour l'éducation secondaire, représentent donc environ quatre dollars et onze centins par tête de la population.

(1) Voir rapport du Surintendant de l'Instruction publique, page xxv, 1910-11.

(2) Quelques-unes de ces maisons sont les plus prospères et celles qui dépendent le plus pour maintenir leurs classes, comme, par exemple, le Séminaire de Québec, le Séminaire de St-Sulpice de Montréal, les Ursulines de Québec, le couvent des S.B. de la Congrégation, à Bellevue, et autres.

L'instruction publique dans la province de Québec

Le résumé du système scolaire de la province de Québec, ci-dessus est extrait d'un opuscule que j'ai publié en 1905, à l'occasion de l'exposition d'Anvers, où il a été distribué. Comme depuis cette époque il s'est produit dans l'administration scolaire au Canada, de très importants changements, qui ont surtout pour objet l'amélioration du sort du corps enseignant, cette esquisse a dû être mise au point. Ce travail a été fait, très intelligemment, par M. l'inspecteur d'écoles Marquis, un jeune éducateur de mérite, qui a su faire ressortir les heureuses innovations que la politique progressive du Gouvernement a effectuées pendant ces dernières années.

Pour être juste, il faut avouer que le système scolaire canadien, tel qu'il est actuellement, n'est pas inférieur à celui de la plupart des pays européens, surtout si l'on tient compte qu'il doit opérer parmi une population composée d'éléments nationaux et religieux divers. Et sur cela j'ai eu l'opinion de plusieurs éducateurs réputés de France.

Il serait donc irrationnel de dénigrer ce système parce qu'il n'aurait pas encore atteint tous les résultats qu'on a droit d'en attendre.



PAUL DE CAZES

Ancien secrétaire de l'Instruction publique

Evidemment, il y a encore beaucoup à faire, pour parvenir à la perfection, mais il faut donner le temps aux modifications qui ont été accomplies de produire l'effet désiré. Jugeant, par les progrès réalisés, ces dix dernières années, progrès faciles à constater par les statistiques, l'on peut prédire que le temps n'est pas éloigné où, au point de vue de l'instruction, comme pour tout le reste, la province de Québec atteindra un rang des plus honorables. Alors, au lieu de calomnier notre système scolaire ne convient-il pas de louer et d'encourager les notables efforts qui sont faits de toutes parts, pour le rendre plus efficace ?

Que l'on considère ce système, au point de vue de la liberté laissée aux municipalités comme au point de vue de la fréquentation scolaire, il l'emporte de beaucoup sur les organisations européennes. L'Eglise, au Canada, par son organisation paroissiale, apporte un appoint précieux à l'école. Constamment, Elle rappelle aux parents leurs devoirs vis-à-vis de leurs enfants. Et la profonde conviction qui naît de ce haut enseignement vaut infiniment mieux que les lois obligatoires de l'Etat.

Notons aussi que notre organisation scolaire confessionnelle écarte le troublant problème de la neutralité scolaire, neutralité illusoire, qui déguise un mensonge sous le manteau de la loyauté.

Enfin, le département de l'Instruction publique, placé comme il l'est sous la direction d'un Surintendant nommé pratiquement à vie, empêche la politique de pénétrer dans le temple sacré de l'éducation. Le pays où il y a un Ministre de l'Instruction publique n'échappent pas toujours aux misères inhérentes aux coteries de parti.

En même temps que notre système assure la persévérance dans la direction de l'enseignement, il conserve à l'école un caractère plutôt paroissial, caractère qui s'harmonise si bien avec nos traditions religieuses et nationales.

Que la province de Québec soit donc fière de son système scolaire, qu'elle a le devoir de maintenir, d'améliorer et de développer.

PAUL DE CAZES.

LA PROVINCE DE QUEBEC

Courte esquisse - Les conquêtes de la Colonisation

La position géographique de la province de Québec lui a valu d'être le berceau de la civilisation canadienne. Elle occupe l'embouchure du fleuve Saint-Laurent et en accompagne le cours jusqu'aux grands lacs. Cette situation privilégiée et les avantages exceptionnels de ses deux grands ports de mer, Québec et Montréal, lui assurent plus de la moitié du commerce du Canada.

Sa superficie est de 346,875 milles carrés. Elle est trois fois plus grande que la Grande Bretagne et l'Irlande et plus étendue que la France et les Iles Britanniques réunies.

Des provinces de la confédération canadienne, seule la Colombie Britannique est plus vaste ; et par l'annexion de l'Ungava, Québec va doubler sa superficie. (1)

La population de la province de Québec est, d'après le dernier recensement, de 2,000,897. Sa voisine, l'Ontario, la devance, de ce chef, d'environ cinq cent mille habitants.

Montréal, est, avec ses 466,197 habitants, la ville la plus peuplée du Canada et sa métropole commerciale et industrielle. Durant la dernière décennie, elle a doublé le chiffre de sa population. Les autres villes, par ordre d'importance, sont : Québec, 78,867 ; Maisonneuve, 18,874 ; Sherbrooke, 16,405 ; Trois-Rivières, 14,441 ; Lachine, 10,718 ; Saint-Hyacinthe, 9,797 et Sorel, 8,410.

La province de Québec est une contrée à la fois agricole et industrielle. Son sol et son climat admettent toutes les cultures des pays tempérés

ET N'EN EXCLUENT AUCUNE.

L'industrie laitière est une des principales ressources du cultivateur. Les pâturages sont bons, l'eau est abondante et pure et les troupeaux de vaches d'un choix excellent.

Jusqu'à présent, les industries de la province de Québec se sont surtout développées dans les villes du bassin du Saint-Laurent ; mais ses incomparables chutes d'eau laissent entrevoir un avenir plein de promesses. M. Y. E. Young, du ministère de l'Intérieur, du Canada, déclarait récemment que sur les 25,682,907 CHEVAUX-VAPEUR que peuvent développer les pouvoirs hydrauliques du Canada, la province de Québec en possédait 17,075,939.

Nos forêts sont pour ainsi dire inépuisables, et une infinité de rivières et de cours d'eau permettent d'atteindre, à peu de frais, leurs limites les plus reculées.

Nos moulins à pulpe de bois ont un rendement quotidien de près de trois millions de livres, et nous livrons, tous les jours, au marché, un million et demi de livres de papier.

Nos mines commencent à être mieux connues et à attirer l'attention des capitalistes et des prospecteurs. Nous alimentons le marché de l'amiante dans une proportion de 85 %.

Les pêcheries maritimes du golfe Saint-Laurent rapportent annuellement environ deux millions de dollars, et les pêcheries de l'intérieur sont, pour les "sportemen", une source de délassement et d'indépendance. Et les gibiers de toutes sortes abondent dans les forêts.

Des voies ferrées sillonnent la Province en tous sens, et le nouveau transcontinental Grand-Tronc-Pacifique ouvrira de vastes champs à la colonisation et à l'industrie.

(1) Cette annexion est désormais un fait accompli.

Ajoutons à cela des institutions politiques et municipales qui assurent la liberté la plus complète du citoyen, quelles que soient sa nationalité et ses croyances religieuses.

Et l'on pourra dire, en toute vérité, que si le Canada est le plus beau joyau de la Couronne britannique, la province de Québec est le plus beau joyau du Canada !

COLONISATION

Honoré Mercier disait un jour :— "L'agriculture est, surtout pour la province de Québec, la fondation première de la prospérité publique. On peut chercher à détourner le cours des fleuves et des rivières ; on peut, par des travaux artificiels, réussir, pendant un certain temps, à produire des résultats temporairement satisfaisants ; mais on ne peut empêcher une province d'être ce qu'elle est, tant sous le rapport du climat que sous celui de ses ressources agricoles. Or, la province de Québec a une population qui est nécessairement portée vers l'agriculture. Cela ne veut pas dire qu'il faille négliger les autres sources de la richesse publique et les autres branches de l'industrie nationale ; mais ce serait un acte maladroit que de vouloir jeter nos espérances en l'avenir sur une autre base que celle que nous fournit l'agriculture."

sortes, et qui après un certain temps, cinq, dix ou quinze ans, ont groupé un petit noyau, embryon de paroisse, lequel sera un centre populeux et prospère avant un demi-siècle.

Et combien d'établissements de ce genre trouvez-vous dans notre province !

Nous venons aujourd'hui demander que l'on grossisse ces bataillons d'avant-garde, nous adressant plus particulièrement aux cultivateurs des vieilles paroisses qui vivent à l'étroit sur des terres morcelées et épuisées ; aux fils de cultivateurs qui ne peuvent prendre leur part du patrimoine familial et s'en vont dans les villes traîner une existence misérable ; aux Franco-américains, trop souvent victimes du chômage et des grèves ; aux ouvriers des villes qui rêvent d'une vie libre et indépendante, etc., etc.

Ces régions s'offrent à eux comme autant de petits "Nord-Ouest", où ils continueront l'oeuvre des ancêtres en fondant un foyer, une paroisse, menant toujours cette bonne vie canadienne française dans toute sa fraîcheur et dans des conditions d'existence matérielle améliorées.

On s' imagine trop souvent que la colonisation doit être l'oeuvre du pauvre, de celui qui a une fois failli dans une autre carrière.

Comme thèse générale, rien n'est plus faux.

Certes, les régions nouvelles sont bien l'endroit où un homme peut



Aux débuts d'un défrichement.

Ces paroles, prononcées, il y a plus de trente ans, résumant bien la pensée de tous ceux qu'intéresse l'avenir de notre province et de notre race. Aussi n'est-il pas étonnant que la colonisation ait été, de tout temps, au premier rang des préoccupations de nos hommes publics, et que les courants colonisateurs aient été dirigés en tous sens, dans notre province.

Les grandes régions où la colonisation fait plus particulièrement fructifier son oeuvre, sont situées sur le versant septentrional des Laurentides, et au sud, sur le vaste plateau des Allégans, lequel s'étend depuis la Beauce jusqu'à l'extrémité de la péninsule gaspésienne.

Les Canadiens-français sont aujourd'hui les maîtres absolus de ces immenses domaines. Seuls, ils ont pu y fonder des établissements durables, des colonies des plus imposantes par le nombre, par la vigueur et par l'étendue.

Et cette prise de possession des solitudes de la province de Québec ne suffit pas à leur force d'expansion. Voilà qu'ils s'emparent de la vallée du Népissingue et de l'Algoma, dans la province d'Ontario.

C'est dans la colonisation que se manifestent les plus belles qualités de notre race.

Nous sommes un peuple de défricheurs.

Pour le comprendre, il suffit d'aller dans les régions nouvelles, de converser avec les colons. Là, vous admirez ces âmes naïves et fortes qui ont bravé l'isolement, la forêt, les privations et les misères de toutes

se refaire ; mais c'est dans les régions nouvelles que vous trouvez les gens les plus dégourdis, les plus aptes à adopter toutes les formes du progrès. Il ne sont pas liés par la routine, les préjugés, les vieilles méthodes.

Ce sont des jeunes gens qui ont préféré la vie libre et salutaire des champs à l'esclavage de l'usine.

Quand vous pénétrez dans une région à coloniser, vous croyez arriver aux confins de la civilisation, chez les sauvages !

Détrompez-vous !

Vous y trouvez des établissements, fondés par ces pionniers, qui prospèrent plus vite que ceux des vieilles paroisses, dotés qu'ils sont de ces améliorations modernes qui simplifient et facilitent toutes les opérations agricoles.

C'est ainsi que se sont formés et développés ces centres, aujourd'hui en plein épanouissement, de la Gaspésie, de la Matapédia, des Squattecks, du Lac Saint-Jean, de la Mattavine, de la région LaSalle et de celle du Témiscamingue. C'est ainsi que se formera et se développera leur jeune et grande soeur, l'Abitibi.

C'est cette prise de possession de la forêt vierge qui nous a donné la foi en notre survivance comme groupe technique distinct, et a porté jusque dans le Vieux-Monde, notre renom de nation colonisatrice, avant toutes les qualités et toutes les vertus inhérentes à ce titre glorieux et convoité de tous les peuples qui veulent se survivre.

En voulez-vous un exemple ?

Prenons le Lac Saint-Jean.

Nous ne croyons pas qu'il y ait une autre contrée, dans tout le Canada, où la colonisation ait soumis la nature à son oeuvre civilisatrice, avec autant d'entrain, d'ardeur, d'endurance et de succès. Et ce beau travail s'est accompli durant l'espace d'une quarantaine d'années. Aujourd'hui, la population y est de bien près de quarante mille habitants. C'est donc, en moyenne, une paroisse de mille habitants qui s'est peuplée chaque année. Une quinzaine au moins de ces paroisses ont atteint leur plein développement, et on y trouve les méthodes de culture les plus nouvelles et les mieux adaptées à notre époque de fiévreuse activité. Ces paroisses peuvent avoir des rivales dans les anciens comtés ; elles n'ont pas leurs supérieures.

Et pourtant, le Lac Saint-Jean, comme d'ailleurs tous nos grands centres à coloniser, offre beaucoup plus de bonnes terres qu'il n'en a été mis en culture.

Partout, il y a de bons lots à concéder, et des chemins de fer ou de roulage y conduisent.

Eh ! hien, ces terres s'offrent aux cultivateurs de nos anciennes paroisses, qui vivent à l'étroit sur une ferme de soixante ou cent arpents et ne peuvent établir leurs trois ou quatre garçons, qui prendront fatalement le chemin de l'usine. Il y en a pour toutes les bourses, depuis \$500 jusqu'à \$2,000.

Depuis quelques années, la valeur marchande de nos terres en culture, a presque doublé. Pourquoi les fils de nos cultivateurs ne seraient-ils pas les premiers appelés à en bénéficier ?

Voici venir la belle saison. Qu'on en profite pour visiter une de nos régions de colonisation. Il en coûtera relativement peu d'argent, surtout si l'on considère qu'il s'agit du bien-être d'une famille ou de l'avenir de ses enfants.

Le ministre de la Colonisation, Hôtel du Gouvernement à Québec, et l'Agence de Colonisation et d'Immigration, 82, rue Saint-Antoine, à Montréal, envoient gratuitement, sur demande, des brochures et cartes régionales.

A. PELLAND.



Les résultats d'un défrichement

Que ceux qui étouffent dans les villes ou se sentent à l'étroit sur la terre paternelle, viennent s'y tailler un domaine. Le travail persévérant et la bonne conduite y trouvent toujours leur récompense.

Il n'est pas rare de rencontrer des cultivateurs ayant quatre ou cinq fils, alors qu'ils n'en peuvent établir qu'un seul. Le gouvernement est en état d'offrir aux pères de ces jeunes gens, des terres relativement faciles d'accès, aux prix ordinaires de 20 à 30 cents l'acre. Ils pourraient prendre un de ces lots de cent acres, et moyennant une légère dépense annuelle, le mettre partiellement en état de culture, et ils y établiraient leurs enfants, quand ceux-ci seraient en âge de se pourvoir.

Combien de fils de cultivateurs, ne sachant pour ainsi dire que la culture, quittent le toit paternel pour se livrer à des occupations dans lesquelles ils végètent le plus souvent, quand ils pourraient utiliser les seules connaissances qu'ils possèdent, sur des terres qui coûteraient peu à leurs familles et où les sacrifices et les misères du début leur seraient pour ainsi dire épargnées.

Un autre moyen s'offre encore à l'attention de nos cultivateurs, c'est l'achat de terres défrichées ou en partie défrichées.

Il y a toujours de ces terres à vendre dans nos régions à coloniser. Ce fait est peut-être de nature à impressionner défavorablement le futur colon ; mais il ne faut pas perdre de vue qu'un certain nombre de gens s'étant improvisés défricheurs sans avoir les qualités requises pour mener à bien ce rude travail, ont dû abandonner leurs fermes ou ils ont vendues à très bas prix. Il y a en outre un bon nombre de colons qui font œuvre de défricheur. Dès que leur lopin de terre est dans les conditions requises pour faire vivre une famille, ils le vendent et s'en vont recommencer plus loin.

La Force Hydraulique

On a dit que l'idée de ville ne pouvait guère se concevoir sans éveiller aussi l'idée d'eau. L'esprit associe, en effet, presque immédiatement toute grande agglomération d'hommes au nom de quelque importante rivière, de tel lac fameux, ou au moins à celui de quelque source célèbre par l'excellence de ses eaux. Non seulement l'onde a-t-elle toujours exercé une grande attraction sur l'espèce humaine parce qu'elle est indispensable à la vie, mais aussi parce que les cours d'eau, en général, ont toujours été la grande route de pénétration à travers les continents, l'artère de communication la plus facile et la plus économique entre pays voisins. Il faut sans doute admettre aussi que le charme qui se dégage des flots est l'un des éléments qui ont contribué à faire choisir leur voisinage pour sites d'établissements.

Mais c'est là le domaine du penseur, de philosophe sur les causes qui ont toujours attiré l'homme près de l'eau ; celui de l'ingénieur est plus immédiatement utilitaire quoique non moins noble ; à lui de braver courants et marées, de soumettre au joug de la turbine le rapide tumultueux, la cataracte qui gronde. Car la Science dont il est l'arbore, le bras avissant, a résolu de plier peu à peu à sa loi, les forces de la Nature si diverses dans tout l'Univers.

Or, la Houille Blanche—puisque c'est ainsi qu'on appelle la force hydraulique—comme et plus peut-être que sa rivale la Houille Noire est répandue en abondance sur le Globe, et constitue comme l'autre, une puissante source d'énergie. D'après les économistes, la conquête mo-

nos anciennes
cent arpents
prendront fatale-
bourses, depuis

erreurs en cul-
surs ne seraient-

visiter une de
peu d'argent,
famille ou de

ment à Québec,
Saint-Antoine,
rochures et car-

PELLAND.

FACULTE DES ARTS



PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ, 1902

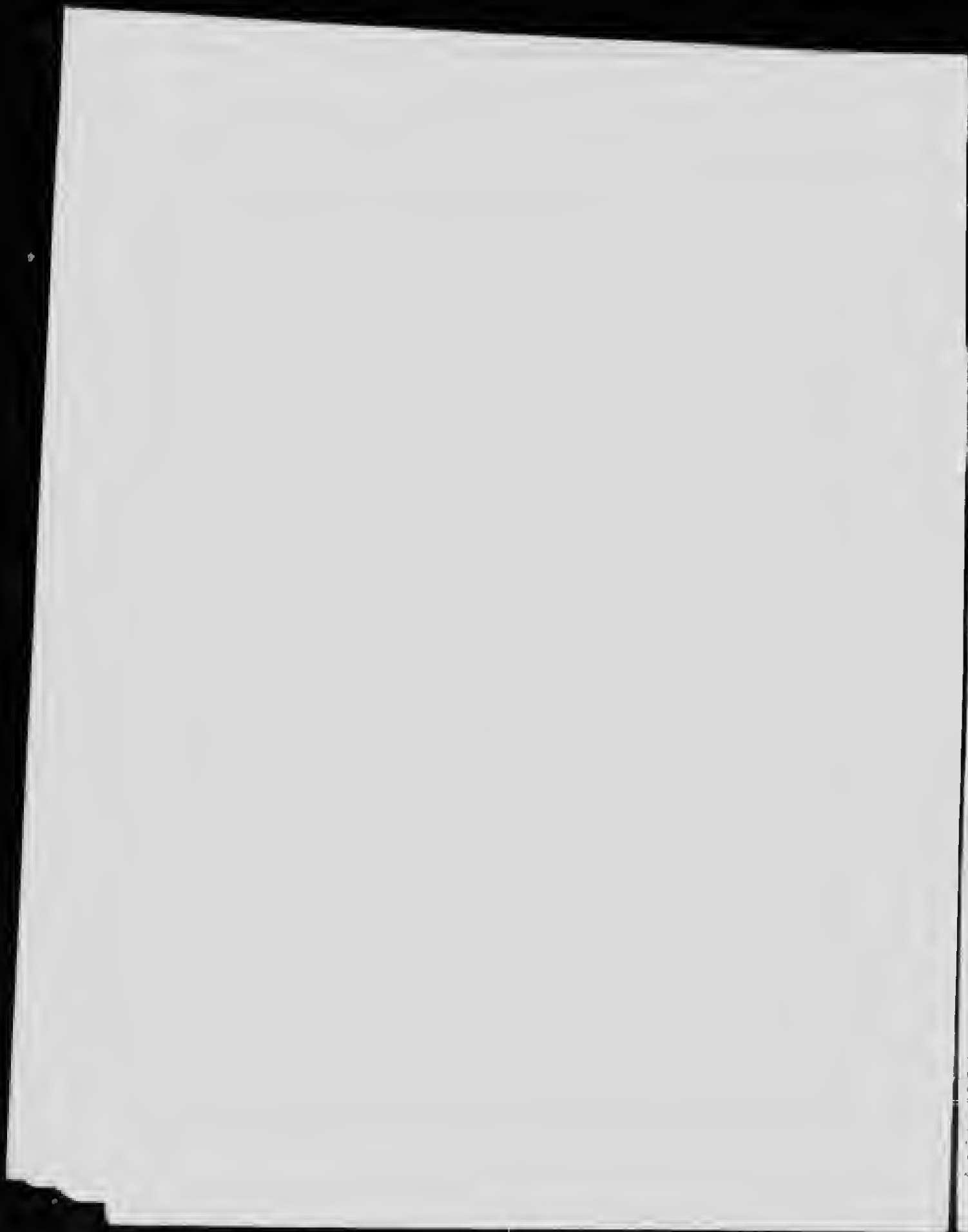
QUELQUES MEMBRES
DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE



recevoir sans
qu'immédia-
quelque im-
de quelque
ment l'onde
umaine paroe
cours d'eau,
à travers les
plus écono-
ssi que le
ont contribué

ar les causes
némeur est
lui de braver
rapide tumul-
l'andore, le
es de la Na-

elle le force
uille Noie
l'autre, une
onquête mo-



derme de la Force Hydraulique, due au perfectionnement des machines, est appelée à donner des résultats qui feront époque dans l'histoire de l'industrie, au même titre que jadis, la machine à vapeur.

C'est à une vingtaine d'années à peine que remonte l'utilisation sur une grande échelle de l'énergie des cours d'eau, et on peut dire que le progrès des usines hydro-motrices a été parallèle à celui de l'électricité et à l'extension des réseaux de transmission. Toutes les nations se sont intéressées au problème, mais celles surtout qui sont dépourvues de houillères y ont vu l'élément nouveau capable de suppléer au précieux minéral, et se sont mises à la solution pratique de la question ; d'où ce nom de Houille Blanche qui ne tarda pas à lui être décerné.

Les chutes d'eau, et par suite le capital qu'elles représentent, sont-elles propriété nationale ou individuelle ? La réponse à cette question repose, d'après l'interprétation des lois actuelles, sur la navigabilité des rivières, ou, au moins, sur leur flottabilité par trains de bois ou radeaux. Si la rivière est navigable ou flottable, elle est du domaine national, et alors toutes les forces hydrauliques susceptibles d'être utilisées deviennent aussi propriété de l'Etat. Dans le cas contraire, on les attribue aux domaines particuliers, et alors les riverains se partagent la rivière par moitié avec les chutes ou rapides qui s'y rencontrent.

D'après cela on voit immédiatement combien important devient le caractère d'un cours d'eau pour les héritages riverains ; et c'est ici le point de départ d'innombrables difficultés quant sont concernées des rivières dont la navigabilité n'est pas évidente, *a priori*, ou qui n'ont pas été officiellement classifiées dans l'une ou l'autre classe.

C'est particulièrement ici, dans la province de Québec, que ces problèmes nous occupent. Sur maints sujets, en effet, nous procédons d'après les anciennes lois françaises ; et dans la présente question nous sommes aussi conduits à adopter leurs définitions et leurs interprétations. Sans pouvoir entrer dans le détail, faute d'espace, on comprendra par exemple, qu'une rivière non navigable à l'état de nature, peut le devenir grâce à certains travaux de draguage ou d'éclusage ; ou que, de même, sur une autre rivière, où on ne flote le bois qu'on billes ou troncs libres, c'est-à-dire à "bûches perdues" suivant l'expression consacrée, parce que c'est plus économique ou simplement l'habitude, on pourrait, en d'autres circonstances, les remorquer par trains ou radeaux. Or, cette possibilité affecterait du tout au tout la classification de la rivière. Suivant donc qu'il y ira de leur avantage, les compagnies industrielles et les particuliers en général s'opposent aux prétentions, soit des municipalités, soit de l'Etat. Mais on a beaucoup étudié ces questions en France, depuis la cession du Canada, c'est-à-dire depuis le temps où les lois françaises ne sont plus les nôtres. Dans ce pays, les difficultés que nous venons de signaler ont été en partie levées par suite de la classification officielle d'un grand nombre de rivières et surtout, peut-être, depuis les lois si précises de 1898, lois dont nous aurons l'opportunité, espérons-le, de nous inspirer en temps opportun.

...

Mais les lois d'Angleterre, dira-t-on ? Sur ce sujet, les lois britanniques ne s'appliquent pas convenablement au Canada. Les caractéristiques des cours d'eau ne sont pas similaires. Le trait principal qui les définit, là-bas, est la marée, dont ici un nombre restreint seulement de nos rivières se ressentent.

C'est donc pour aplanir dans une certaine mesure, ces obstacles au développement industriel des chutes d'eau, que le gouvernement provincial a inauguré, en premier lieu un Service Hydraulique provincial spécial, et un peu plus tard la Commission des eaux courantes. Le premier a eu pour mission, jusqu'ici, l'étude et l'évaluation des chutes d'eau. De la seconde on attend des aperçus, des rapports propres à renseigner la Députation, et à lui inspirer la législation qui s'impose.

Une fois la législation qu'on se propose d'adopter, définie et sanctionnée par les Chambres, le travail d'un service hydraulique bien compris sera facile. Les cadres d'observations et de renseignements pourront être formés ; et viendront s'y grouper les résultats des expériences, au fur et à mesure que le service prendra du développement. Car un recensement sérieux de nos ressources en forces hydrauliques, n'est possible qu'en procédant avec méthode, et avec des moyens d'action suffisants. Rien n'est aussi variable, en effet, qu'un cours d'eau. Son débit change le mois en mois, et très souvent dans des proportions énormes. Par conséquent, les forces qui dépendent de ce débit, ne sont presque jamais

les mêmes, et il est par suite injuste et décevant de fixer tel pouvoir à tant de chevaux-vapeur, si cette quantité n'a été établie que par une seule observation. C'est pourtant sur des données aussi aléatoires qu'on a proclamé le plus souvent comme colossales, un bon nombre de chutes d'eau qui furent peut-être importantes, à un moment donné, mais qui devinrent médiocres au bout de peu de temps. L'erreur semble provenir de ce qu'on n'a pas bien compris combien il importe de savoir exactement le rendement moyen de la chute d'eau, pour assurer une marche continue à l'usine dont elle fournit la force motrice.

La connaissance complète du régime des cours d'eau est donc primordiale et nécessaire, avant tout établissement, si on ne veut pas s'exposer à des déboires. C'est pour avoir ignoré ces règles élémentaires que certains usiniers, ici, dans la province comme ailleurs, ont vu leurs entreprises menacées d'insuccès, sinon de faillite complète.

Après les remarques précédentes pour mettre en garde contre le trop grand enthousiasme et l'exagération à laquelle sont généralement portés tous les explorateurs venus de lointains pays, il est juste d'attribuer à la province de Québec, une particulière abondance de forces hydrauliques utilisables.



Chute de Omatahouan, Lac St-Jean (230 pieds)

Il est même devenu quelque peu banal de s'exclamer sur ce sujet. On a dit, entre autres choses, que la rive Nord du St-Laurent serait au vingtième siècle le foyer qui ferait rayonner, même au delà de nos frontières, l'énergie hydro-motrice devenue toute puissante.

Pour que cette prophétie se réalise, il faudra procéder à la régularisation des rivières en régime uniforme, par la création de réservoirs régulateurs.

Pour cela, il y a au moins trois conditions à connaître :

- 1o Le climat, c'est-à-dire la précipitation atmosphérique et la longueur des saisons d'hiver et d'été ;
- 2o La superficie et la topographie des bassins de drainage ;
- 3o Le relief et la nature géologique du sol des diverses régions.

Examinons brièvement ces trois conditions. Les notions nécessaires sur la quantité de pluie, les variations de température et autres phénomènes analogues, s'obtiennent en établissant à divers points des stations météorologiques, et il est d'usage de recueillir des observations durant plusieurs années. Or, nous avons à Toronto un service météorologique maintenu par le gouvernement fédéral, et qui a des postes d'observation dans toute la Province. Il est malheureux, cependant, de constater, que les ramifications pour la province de Québec ne sont en proportion, ni du territoire, ni de la population. De plus, dans plusieurs stations, les observations sont incomplètes. Il paraît y avoir là, soit négligence du Bureau central, à notre égard, soit

Indifférence du public à ne pas les réclamer, si l'initiative de leur établissement doit venir de ce côté. Dans l'un comme dans l'autre cas, il importerait d'y remédier.

Les autres connaissances nécessaires, c'est-à-dire la superficie du bassin, la topographie, les reliefs, etc. s'obtiennent par l'entremise d'ingénieurs spéciaux qui ont la mission d'étudier les conditions physiques, les lacs, les tributaires, la porosité du sol, etc.

Un exemple, pour terminer, fera mieux voir toute l'importance de cette régularisation du régime des rivières.

Lorsque le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier nomma, il y a quelques années, une Commission chargée d'élaborer un projet de canal maritime du St-Laurent à la Baie Georgienne, un corps d'ingénieurs étudia et fonda le bassin de la rivière Ottawa en vue précisément d'en régulariser le débit. Leurs conclusions furent si frappantes que les subsides nécessaires furent votés, et qu'on est aujourd'hui à construire de grands barrages destinés à transformer en énormes réservoirs les

lacs Témiscamingue, Kipawa et Des Quinze. La superficie de ces trois lacs atteint quelque 325 milles carrés. Lorsque ces travaux seront terminés, on estime que le débit d'étiage de l'Ottawa, d'environ 20,000 pieds-cubes par seconde, pourra être augmenté à plus du double et maintenu à ce chiffre toute l'année. Ceci est si avantageux que les forces hydrauliques de cette rivière ont immédiatement attiré l'attention de l'industrie, et en particulier de la Commission Hydro-Electrique du gouvernement d'Ontario.

Cette Commission vient en effet, d'exproprier les rapides des Chats dont l'exploitation fournit à tout le district d'Ottawa, la lumière et la force motrice, à des taux réduits, c'est-à-dire inférieurs de moitié au moins à ceux imposés à la ville de Québec.

ARTHUR AMOS,

Ingénieur.

Québec, 29 mai 1912.



Chute de Mistassibi. Lac St-Jean.

Il y a quelque chose de changé dans la province de

Québec

NOTRE INDUSTRIE AVICOLE

Je ne sais plus qui, au lendemain de l'une de nos périodiques tourmentes électorales, clamait : " Il y a quelque chose de changé dans la province de Québec..."

Celui-là, au cours de ses chassés-croisés politiques ou de ses triomphales randonnées électorales avait pu faire remarquer, ça et là, se dressant fièrement à deux pieds du sol, ces polis petits bâtiments, dont la blanche et toute gracieuse façade, entrecoupée de larges fenêtres, regardait invariablement le soleil du midi.

Ce sont des poulaillers froids.

Et ces poulaillers froids, sains, de construction facile et économique, ont effectivement changé quelque chose dans la province de Québec.

Au cultivateur jusqu'ici — et à juste titre — ennuyé, ahuri tout l'hiver par les troupeaux de la basse-cour gardés dans les étables, les poulaillers froids ont appris :

1o Que la poule s'accommode tout aussi bien — et même mieux — d'un logement froid, mais bien sain, bien aéré et bien ensoleillé, que de l'atmosphère plus chaude, mais humide et toujours plus ou moins fétide des étables ;

2o Qu'en hiver surtout, la production des oeufs est plus abondante

dans ces poulaillers " autonomes " que dans la plupart des étables et des écuries ;

3o Que la valeur des troupeaux y est supérieure, et la fécondation des oeufs beaucoup mieux assurée.

Ces poulaillers sains, et sains parce que bien aérés, bien ventilés, bien éclairés, ont produit des résultats tels qu'ils ont fini par attirer l'attention des éleveurs, même les plus routiniers, sur les effets bien-faisants, et partant la nécessité de l'air pur et du soleil dans les bâtiments de ferme, et pour toutes les catégories de bétail. De là un commencement, ou au moins une tentative de ventilation méthodique dans plus l'une étable où naguère encore, et tout l'hiver, les bêtes ne respiraient qu'une atmosphère empoisonnée, débilitante, parfois mortelle.

Enfin, le poulailler froid, à cause de sa nouveauté, de la hardiesse de sa conception, a dans plus d'une ferme capté l'attention de la jeunesse rurale, et a fourni à cette jeunesse une alléchante, facile et magnifique occasion de faire des observations et des études qui sont le point de départ d'un élevage intelligent et prospère.

Par ricochet, le poulailler froid contribue donc aussi à nous préparer pour demain une génération d'éleveurs et d'agriculteurs mieux renseignés et mieux entraînés, tout comme il a commencé à éveiller chez nous l'instinct de la coopération agricole-commerciale.

Les oeufs frais, dans nos villes, se vendent, en été, de vingt à vingt-cinq sous, et en hiver de cinquante à soixante sous ; le poulet primeur (broiler), pesant 1 à 1½ lb., se vend encore en juillet quarante l'unité ; en été le poulet engraisé rapporte vingt et même vingt-deux

sur la livre, à l'automne quinze sous ; le caneton engraisé se vend, à l'âge de trois mois, cinquante centimes.

Or, malgré ces prix alléchants et rémunérateurs, le cultivateur canadien ne produit pas encore suffisamment de denrées avicoles pour alimenter son propre marché, pas même le marché local de nos villes.

A preuve que le printemps dernier ces mêmes villes importaient encore de la Nouvelle-Angleterre la oeufa frais dont elles avaient besoin ; à preuve qu'il y a à peine deux ans une seule maison de commerce de Montréal importait de Russie un million et quart d'oeufs.

Or, tout le monde sait que la Russie est un pays au moins aussi froid que le nôtre. Cependant la froide Russie, que l'on croit encore à peine civilisée, fournit des oeufa à presque toute l'Europe, notamment à l'Angleterre, à l'Allemagne, à la Hollande, à la Belgique, et à la France.

En 1899, la Russie n'exportait que 700 millions d'oeufs. Elle en exporte aujourd'hui plus de trois milliards, c'est-à-dire trois fois mille millions.

"autonomes", "indépendants" poulaillers froids ; avant deux ans nous en compterons cinq mille ; nous avons maintenant dans la province deux manufactures d'incubateurs et d'éleveuses, et une revue spéciale d'aviculture. Ce sont là autant de critères infaillibles du progrès, et de la prospérité de l'industrie avicole. Nos importations d'oeufs ont considérablement diminué depuis deux ans ; aussi nous voyons poindre le jour où non seulement nous pourrions approvisionner, nous-mêmes, nos propres marchés, fournir aux colons de l'ouest canadien, les troupeaux reproducteurs qu'ils réclament avec instance, mais encore exporter à l'étranger, tout comme nous le faisons depuis des années pour le beurre et le fromage.

F. M. LIOURI.

Secrétaire de l'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec.

I. A. O. La Trappe, Québec.



Volaillies à l'état libre.

Pour faciliter le commerce de ces trois milliards d'oeufs que fourissent à l'étranger les terres noires de Russie, on a jusqu'à organisé une bourse aux oeufs. La Grande-Bretagne, l'une des principales clientes de l'empire du Tzar, pour ce produit de la basse-cour, a formé, par l'entremise de ses capitalistes, une compagnie qui, de Tambow à Riga, deux des Russes, emploie habituellement quarante wagons spéciaux pour le transport des oeufs.

La France, pays agricole par excellence, importe onze millions d'oeufs de Russie.

Nous avons donc de bonnes leçons de production avicole à apprendre de la froide Russie, et la première, c'est que la rigueur de notre climat n'est pas du tout un obstacle à la production intensive du lait.

Sous ce même rapport, nous avons aussi quelque chose à apprendre de nos cousins d'au delà de 45ème. En 1910, l'industrie avicole a rapporté aux Etats-Unis environ sept cents millions de piastres (\$700,000,000), alors que nos 17,923,685 poules n'ont produit que pour 2,286,828 d'oeufs.

Ce sont là les statistiques de 1910 ; mais il ne faut pas oublier que, ce au poulailler froid, grâce à l'Union Expérimentale des Agriculteurs de Québec qui les a introduits partout dans la province, grâce à tout au dévouement et au travail intelligent des commissaires provinciaux et des membres expérimentateurs de cette bienfaisante société d'enseignement et de bonne propagande agricole, il y a maintenant quelque chose de changé dans la province de Québec. ...

Aujourd'hui nous comptons aujourd'hui plus de trois cents poulaillers

Colons de bonne foi

Culture fruitière

Qui donc accuse les colons de manquer de bonne foi ? Je prétends, moi, que le colon est toujours de bonne foi... quand il détruit sur sa propriété les arbres qui lui seraient une source de revenus et de bien-être ; quand il néglige ses plantations, ses cultures arboricoles, arboricoles fruitières surtout.

C'est que le colon a eu à lutter contre la forêt, considérée alors comme l'ennemi à vaincre. Après en avoir abattu les géants—au prix de combien de sueurs et de fatigues—le colon a eu à lutter encore contre la sève vigoureuse réfugiée et emmagasinée dans la racine des géants tombés, et qui menaçait perpétuellement de couvrir le sol d'une nouvelle végétation, d'écrues épaisses, qui retardant le passage de la charrue, annihilèrent en peu d'années le dur travail du défricheur.

Aussi le défricheur, le colon, a appris combien sont tenaces, rustiques, "durs à faire mourir" les arbres qui croissent dans le sol généreux de la province de Québec ; et il est resté tout imprégné, tout imbu de cette idée de la rusticité de nos arbres indigènes.

Or, sous ce rapport nous sommes tous plus ou moins défricheurs, puisque la majorité d'entre nous descend de défricheurs et que nous avons, règle assez générale, hérité de leur mentalité !

C'est pourquoi nous assimilons si facilement nos arbres fruitiers, nos arbres cultivés, nos arbres greffés, aux indigènes de la forêt. Nous sommes naturellement portés à conclure que ceux-là sont nécessairement doués de la même vitalité et de la même endurance que ceux des forêts naturelles. Il ne nous vient pas à l'esprit que si les procédés modernes de production rapide, abondante et variée, telles que la greffe, la transplantation, l'importation, etc., ont pour effet de hâter et d'accroître la fructification, de la rendre plus variée, ils ont également pour conséquence une diminution notable, considérable même, de la vitalité, de la rusticité, même de la longévité des sujets soumis à ces procédés modernes de culture.

C'est précisément à cette mentalité qu'il faut attribuer trop souvent l'insuccès, en culture fruitière, d'un grand nombre d'entre nous, insuccès qui n'est qu'une conséquence inévitable du défaut de soins judicieux.

Pourtant, de l'opinion des experts les plus autorisés, la province de Québec est toute pleine de ressources en fait de culture fruitière.

C'est la province de Québec qui produit, et peut seule produire, la meilleure pomme au monde, la "Fameuse", qui fait les délices des tables royales du vieux continent.

Cent autres variétés sont aussi "possibles" dans les différentes

Coup d'oeil sur l'industrie laitière dans Québec

SOMMAIRE : Un mot d'introduction.—La vache canadienne.—Le beurre et le fromage dans Québec au dix-septième siècle et au dix-huitième siècle.—Le système des fabriques de beurre et de fromage.—La première centrifugeuse importée d'Europe en Amérique dans Québec.—La Société d'Industrie laitière de la province de Québec et les écoles de lacterie de Québec.—La Société coopérative des fromagers de Québec.—Quelques statistiques pour clore ce mémoire.

UN MOT D'INTRODUCTION.—On me demande un court mémoire sur ce que la province de Québec a fait touchant l'industrie laitière. Ceci nécessite un travail de condensation peu ordinaire, étant donné les trois siècles à passer en revue touchant ce sujet. Cependant je me risque à le tenter, vu qu'il sera fait pour collaborer à nos œuvres qui reçoivent toutes mes sympathies.



A l'entrée d'un verger, Saint-Roch des Aulnaies.

régions de la province ; les prunes, les cerises y viennent abondamment presque partout ; les poires elles-mêmes se plaisent sous notre climat ; les petits fruits, que dans d'autres pays on cultive à grands frais, croissent ici à l'état naturel : fraises, framboises, groseilles, ardoises, etc.

Aussi le jour où l'enseignement populaire organisé aura mieux instruit le peuple et changé notre mentalité, relativement à la rusticité supposée des plantes cultivées, la culture fruitière, en ce pays, se développera normalement, rapidement même, parce que nous possédons les éléments premiers d'une excellente et prospère industrie fruitière : le sol, le climat et le marché.

Il faudra aussi apprendre au cultivateur à traiter le fruit pendant la croissance ; à le cueillir, à le manipuler et à l'emmagasiner de manière à en assurer la conservation ; à l'emballer et à l'expédier de façon à attirer l'oeil de l'acheteur.

Il ne restera plus alors, pour parachever l'oeuvre, qu'à organiser la coopération agricole commerciale qui, en d'autres pays, fait la prospérité des régions fruitières et de tous les cultivateurs horticoles ou arboricoles.

JEAN DE LA GLEBE.

LA VACHE CANADIENNE.—Pour parler d'industrie laitière, il faut commencer par remonter à sa source qui, pour nous, est la vache canadienne. Ce ne sont pas les vaches déposées par de Léry sur l'Isle de Sable en 1518, ni celles amenées à Québec par Cartier en 1541, ni même celles introduites par Poutrincourt à Port-Royal en 1606 qui ont été les ancêtres de notre vache canadienne actuelle, mais bien celles importées par Champlain, vers 1610, qu'on trouva au nombre d'une soixantaine de têtes obtenues par l'élevage sur la ferme du Cap Taurante en 1622. N'y a aucun doute que ce sont ces bêtes, jointes à celles que Colbert acheta en 1660, "les meilleures vaches laitières de Normandie et de Bretagne" disent les chroniqueurs et quelques autres, que Tracy fit traverser la France en même temps que le régiment de Carignan, en 1665. Les vaches importées au dix-septième siècle ont trouvé le Nouvelle-France hospitalière, même pour les bêtes d'Europe, car le premier recensement que nous trouvons fait dans le Bas-Canada, après la conquête de la Nouvelle-France par les Anglais, indique qu'il y en avait 22,748 en 1765.

LE BEURRE ET LE FROMAGE DANS QUÉBEC AU DIX-SEPTIÈME ET AU DIX-HUITIÈME SIÈCLES.—C'est dans la Nouvelle-France et Québec que le premier beurre a été fait au Canada. On le fabriquait avec l'ancienne baratte à platon, la seule connue de nos ancêtres, et la méthode est restée la même jusqu'au dix-neuvième siècle.

Le fromage a, dans la Nouvelle-France, une histoire un peu plus

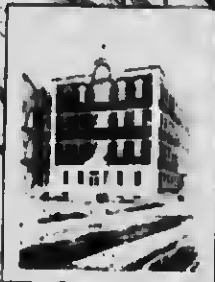
itière

adonna. — Le
e dix-huitième
— La première
Québec. — La
écoles de la
Québec. — Quel

t mémoire sur
laitière. Quel
onné les trois
me risque à
qui rencontre

letière, il fa
le vache can
sur l'île
1541, ni mé
qu ont 668
elles import
soixantaine
ce en 1622.
a Colbert e
le et de Bre
nt traverser
5. Les va
ille-France
er reconse
tête de la N
9 en 1765.
DIX-SEPTIÈ
le-France
a le februa
ancêtres, et
peu plus

LES ÉCOLES NORMALES DE LA PROVINCE DE QUEBEC



ÉCOLE
NORMALE
À
QUÉBEC



ÉCOLE NORMALE
À CHATEAUGUAY



ÉCOLE NORMALE
DE ST-JOVITE



ÉCOLE NORMALE
DE ST-BASILE



ÉCOLE
NORMALE
NATIONALE
D'ANJOU



ÉCOLE
NORMALE
À
RIMOUSKI



ÉCOLE NORMALE
À VALLEYFIELD



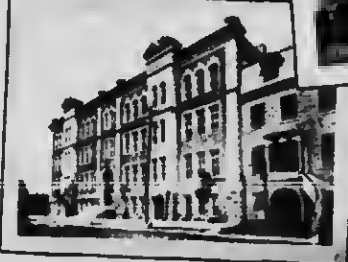
ÉCOLE NORMALE
À ANGERS



ÉCOLE D'APPLICATION
DE L'ÉCOLE NORMALE
NATIONALE
(St-Basile)



ÉCOLE NORMALE
JACQUES-CARTIER
MONTREAL



ÉCOLE NORMALE
À HULL



L'ÉCOLE NORMALE
MCGILL MONTREAL

pis
als
ntal
A
C
ura
L
ui c
ma
ka,
h
p
bét
hem
ntlo
cén
E
s d
LE
ce
ec
des
iten
pot
ort

essants que celle du beurre, en ce sens que nous trouvons, au commencement de la colonie, deux variétés de fromage : Le fromage "raffiné" de l'île d'Orléans et le fromage à la crème.

Le fromage raffiné de l'île d'Orléans, fabriqué avec le lait entier dont on a ôté la crème, est mûri dans les faïences, semble être un fromage de Soumaintrain ou Saint-Florentin, fabriqué en France, ce qu'est le fromage de l'île d'Orléans, actuellement par les révérends pères Trappistes de l'Abbaye de Notre-Dame du Lac, au Port-du-Salut français. Mêmes appareils employés, même genre de fermentation pour notre fromage raffiné que pour celui de Soumaintrain. Sa fabrication est restée absolument particulière dans la famille de la parole de Saint-Pierre, île d'Orléans, et elle est mentionnée par Helen Zue naturaliste suédois, qui a fait un voyage d'Amérique en 1749. Il mentionne, dans sa relation, en traversant sur la Côte de Beaupré, que, sur l'île d'Orléans, on fait de ce fromage chez les cultivateurs.

Le fromage à la crème se diffère pas du fromage français du même genre, le procédé de fabrication nous a été transmis par les premiers habitants français, émigrés belges.

LE BEURRE ET LE FROMAGE DANS QUEBEC AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.—Vers le premier tiers du dix-neuvième siècle, il s'est produit de l'amélioration dans la fabrication du beurre. L'an toujours baratte

qu'on pensa à introduire au Canada le système de fabrication du beurre et du fromage dans des fabriques où les patrons de l'industrie laitière appartenaient leur soit pour la faire fabriquer en commun par des hommes compétents à ce faire. On semble sous l'impression, en certains quartiers, que la province d'Ontario a précédé de longtemps celle de Québec, dans cette voie. En cela un fait erreur. L'Ontario a ouvert la première fromagerie en 1844 et Québec en 1845, dans le village de Duchambé, Mistagog. C'était une fabrique française par M. E.-E. IIIU. La première établie par un Canadien français le fut à Rougemont, Rouville, par MM. Prévost et Frères, en 1872.

Mais, si l'Ontario nous a précédés d'un an pour l'établissement des fromageries, il appartient à Québec de s'attribuer celui de la première fromagerie, qui fut ouverte à—, Hastington, en 1873, par un syndicat de cultivateurs. C'était deux ans avant l'établissement de la première fromagerie d'Ontario qui ne fut organisée qu'en 1875. Après la fromagerie d'Atchafalut, la première qui fut installée par un Canadien français l'a été à—, Chateauguay, par M. Cyrille Turcotte, en 1877.

C'est depuis l'ouverture des fabriques de beurre et de fromage que l'on constate des progrès extraordinaires dans Québec, en ce qui concerne l'industrie laitière, et l'influence marquée que cette dernière a eue sur le développement et le progrès de l'agriculture.



Une fromagerie—St-Jérôme, Lac St-Jean.

platon a vu surgir une concurrence dans la baratte à formes variées, au lieu d'un agitateur vertical, d'un brassoir à aubes horizontales, mû à la main au moyen d'une manivelle, et appelé par tous : moulin à beurre.

Quant au fromage, vers 1850, on voit, dans l'ouest de Québec, plusieurs fabricants de fromage domestique le faisant d'après la méthode Dunois. Le fromage raffiné de l'île d'Orléans et le fromage à la crème, surtout celui des comtés de l'Amby et de Rouville, continuent à être offerts sur les marchés de Québec et de Montréal. Vers 1850, le fromage de l'île d'Orléans, manufacturé par les révérends pères trappistes, tel que mentionné au haut. Vers le second tiers du dix-neuvième siècle, le fromage raffiné prend de l'extension dans Québec, grâce à l'importation de ce fromage métall à lait que le recensement de 1871 nous indique être de 406,512 livres. En 1887, on note que la race canadienne de vaches laitières est maintenant plus haut et reconnue comme race distincte. Son livre de généalogie alors ouvert.

En 1861, Québec fabriqua 15,906,949 livres de beurre et 688,397 livres de fromage.

LE SYSTEME DES FABRIQUES DE BEURRE ET DE FROMAGE.—C'est ce qui vient d'être dit de la fabrication du beurre et du fromage dans Québec n'a trait qu'à des produits faits sur les fermes, car il n'y avait alors de usines particulières, et les fabriques que l'on rencontre partout, maintenant, n'existaient pas. Il y avait, en 1881, assez de beurre fabriqué pour suffire à la consommation locale et même on en faisait un peu d'exportation. Par contre, il fallait importer du fromage. C'est alors

LA PREMIERE ECREMEUSE CENTRIFUGE IMPORTEE D'EUROPE EN AMERIQUE DANS QUEBEC.—L'indication du lait mentionné par le présent sous-titre prend par surprise un certain nombre de personnes, surtout parmi celles qui se plaisent à dire que les Canadiens français sont en arrière des autres en ce qui concerne le progrès agricole, assertion affirmée par bien de nos concitoyens anglais de la Puissance et, qui plus est, crues par un bon nombre de nôtres non renseignés.

En 1882, feu le Lieutenant-Colonel Henri Duchesnay, un citoyen entreprenant de la Beauce, importa du Danemark le premier séparateur centrifuge pour écumer le lait qui est fonctionné en Amérique, une machine "Burmester et Wein". Ceux qui voudront avoir la preuve de cette assertion n'ont qu'à consulter le Bulletin numéro 28, Série de l'Industrie laitière et de la Réfrigération, du Département de l'Agriculture d'Ottawa, publié en 1911, par M. J.-A. Ruddick, Commissaire de l'Industrie laitière et de la Réfrigération, sous le titre : "L'Industrie laitière au Canada, page 26, dans lequel beaucoup de renseignements donnés dans le présent mémoire ont été puisés.

SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC ET LES ÉCOLES DE LAITIÈRE DE QUEBEC.—L'un des facteurs qui ont le plus contribué au succès de l'industrie laitière dans Québec est la Société d'Industrie laitière de cette province fondée en 1882. Cette société a à son crédit deux faits qui ont eu la plus grande influence sur l'industrie du lait : elle est chargée de prendre les intérêts. Le premier, c'est l'organisation des syndicats de fabriques de beurre et de fromage faite en 1890, le second, c'est la création de l'École de Laiterie de St-Hyacinthe,

fondée en 1892. Cette école n'a cependant pas été la première école de laiterie de Québec. Deux autres l'avaient précédée et voici ce que dit au sujet de ces dernières M. J.-A. Ruddick dans son bulletin numéro 28, mentionné plus haut :

"Les premières classes d'instruction dans l'art de manufacturer le fromage tenues en Canada, on pourra, même dire en Amérique, furent ouvertes à St-Denis, comté de Kamouraska, en 1881 et 1882, dans la fabrique établie par M. J.-C. Chapais et le Dr D. Rossignol. En 1882 et 1883, des classes pour la fabrication du beurre dans les fabriques furent ouvertes dans la beurrerie de Sainte-Marie, comté de Beauce, P. Q., à laquelle il a été fait allusion plus haut, comme étant la première beurrerie avec séparateur centrifuge ouverte au Canada. Ces classes se tenaient, dans ces deux fabriques, sous la direction de feu M. Ed.-A. Barnard, Directeur de l'Agriculture de Québec."

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES FROMAGERS DE QUÉBEC.—L'un des derniers échelons de l'échelle du progrès agricole dans Québec qui a été gravé est celui de l'organisation, par le département de l'Agriculture de Québec, de la Société coopérative des fromagers de Québec, en 1910. Je donne ici quelques extraits de ce qu'a écrit M. L.-W. Wheaton, expert en Industrie laitière d'Ontario, au sujet de cette société : Aucun fromage de Québec ne se vend à un prix aussi élevé que celui d'Ontario.

La méthode el-bout mentionnée par M. Wheaton, a été inaugurée par la Société Coopérative des fromagers de Québec, en 1910, quelques mois avant l'appréciation qu'on vient de lire de son oeuvre. Nous allons voir, maintenant, le résultat de son fonctionnement en 1911. Remarquons d'abord, qu'elle ne s'est pas bornée, l'an dernier, à s'occuper du fromage, mais encore du beurre. Elle a vendu, en 1911, 14,184 boîtes de beurre et 78,787 boîtes de fromage. En ce qui concerne le beurre, le marché de St-Hyacinthe est considéré comme le meilleur marché du beurre. En comparant les ventes de beurre de la Coopérative avec celles de St-Hyacinthe, on constate que, sur 28 ventes de la Coopérative, 18 ont rencontré un prix plus élevé que St-Hyacinthe et 10 un prix plus bas. En ce qui concerne le fromage, le marché de Brockville, Ontario, est considéré comme le meilleur de la section Est de cette province. En comparant les ventes de fromage de la Coopérative avec celles de Brockville, on constate que, sur 27 ventes qu'elle a faites, 14 ont réalisé un prix plus élevé que Brockville, 10 un prix égal et 3 un prix moindre. De cela, il est facile de conclure combien a été heureuse l'idée qui a présidé à l'organisation de la Société Coopérative des Fromagers (et Beurriers) de Québec.

QUELQUES STATISTIQUES POUR CLOSER CE MÉMOIRE.—En terminant ce mémoire, l'on ne trouvera pas à regret, je l'espère, et j'affirme que l'industrie laitière est la branche de l'Agriculture de Québec la plus



Une famille canadienne.

Rien qu'on ne prétende pas que le fromage de Québec soit, en moyenne, d'une aussi bonne qualité que le fromage d'Ontario, les patrons de l'industrie laitière sentent qu'un pourcentage assez considérable est d'une bonne qualité et qu'ils ne sont pas traités impartialement par l'acheteur, lorsque celui-ci achète leur meilleur produit et il semblerait que leur prétention est bien fondée. Le système d'enseignement suivi dans cette province a eu pour effet d'élever le niveau de la qualité du fromage dans au moins un bon nombre des meilleures fabriques. Mais, quelque bien que se compare la qualité du produit avec celle du meilleur fromage d'Ontario, les gens de Québec ont à se contenter d'un prix plus faible. . ."

Afin de remédier à cela et d'assurer au fromage de Québec un prix approprié à sa valeur, le gouvernement de cette province a entrepris une nouvelle méthode de mettre le fromage sur le marché laquelle promet de révolutionner le système actuel. . . Le fromage est expédié dans un entrepôt à Montréal aussitôt après sa maturation. Là il est inspecté et classé par l'inspecteur général et vendu par encan au plus haut enchérisseur, d'après le classement ainsi déterminé. L'acheteur n'a pas la permission d'examiner le fromage avant la vente et doit acheter d'après le classement de l'inspecteur, on n'en ne pas acheter du tout. Jusqu'ici, la tentative a donné beaucoup de satisfaction."

récompensée pour nos cultivateurs. Je le prouve par ces quelques statistiques que je donne pour finir :

NOMBRE DE FABRIQUES DE BEURRE ET DE FROMAGE ET DE POSTES D'ECREMAGE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC, EN 1910

Fromageries	Beurreries	Fabriques combinées	Postes d'écumage	Total
1518	643	785	53	3000

QUANTITÉ ET VALEUR DU FROMAGE FABRIQUE DANS QUÉBEC EN 1910

Quantité	Valeur
87,741,802 lbs	\$6,152,689

QUANTITÉ ET VALEUR DU BEURRE FABRIQUE DANS QUÉBEC EN 1910

Quantité	Valeur
87,866,107 lbs	\$2,895,243

J.-C. CHAPAIS.

ÉCOLES DES HAUTES ÉTUDES, TECHNIQUES & AUTRES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC



ÉCOLE DES
HAUTES ÉTUDES
MONTREAL



ÉCOLE TECHNIQUE MONTREAL



ÉCOLE
TECHNIQUE
QUÉBEC



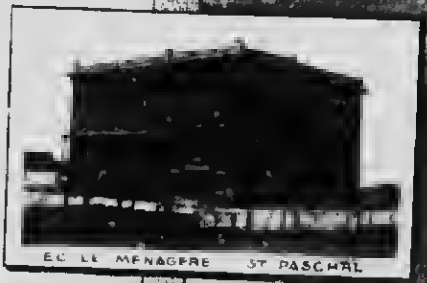
ÉCOLE DES ARTS ET MÉTIERS, QUÉBEC



ÉCOLE POLYTECHNIQUE MONTREAL



ÉCOLE MÉNAGÈRE RIVERVIEW



ÉCOLE MÉNAGÈRE ST PASCHAL



ÉCOLE D'AGRICULTURE ORM



ÉCOLE DE LAITIÈRE
ST HYACINTHE



ÉCOLE
D'AGRICULTURE
ST ANNE DE LA POCATIÈRE

été lanou...
1910, quelq...
Nous allor...
1911. Rema...
s'occuper d...
14,184 bottes...
le beurre, e...
ché du beur...
les de St-Hy...
ont rencon...
En ce qui con...
aldéré comme...
ant les vent...
constate que...
un élevé que...
l est facile de...
rganisation de...
ébec.

RE.—En ter...
e, si j'affir...
Québec la plus

quelques s...

ET DE PO...
EN 1910

émage Tot...
3,0

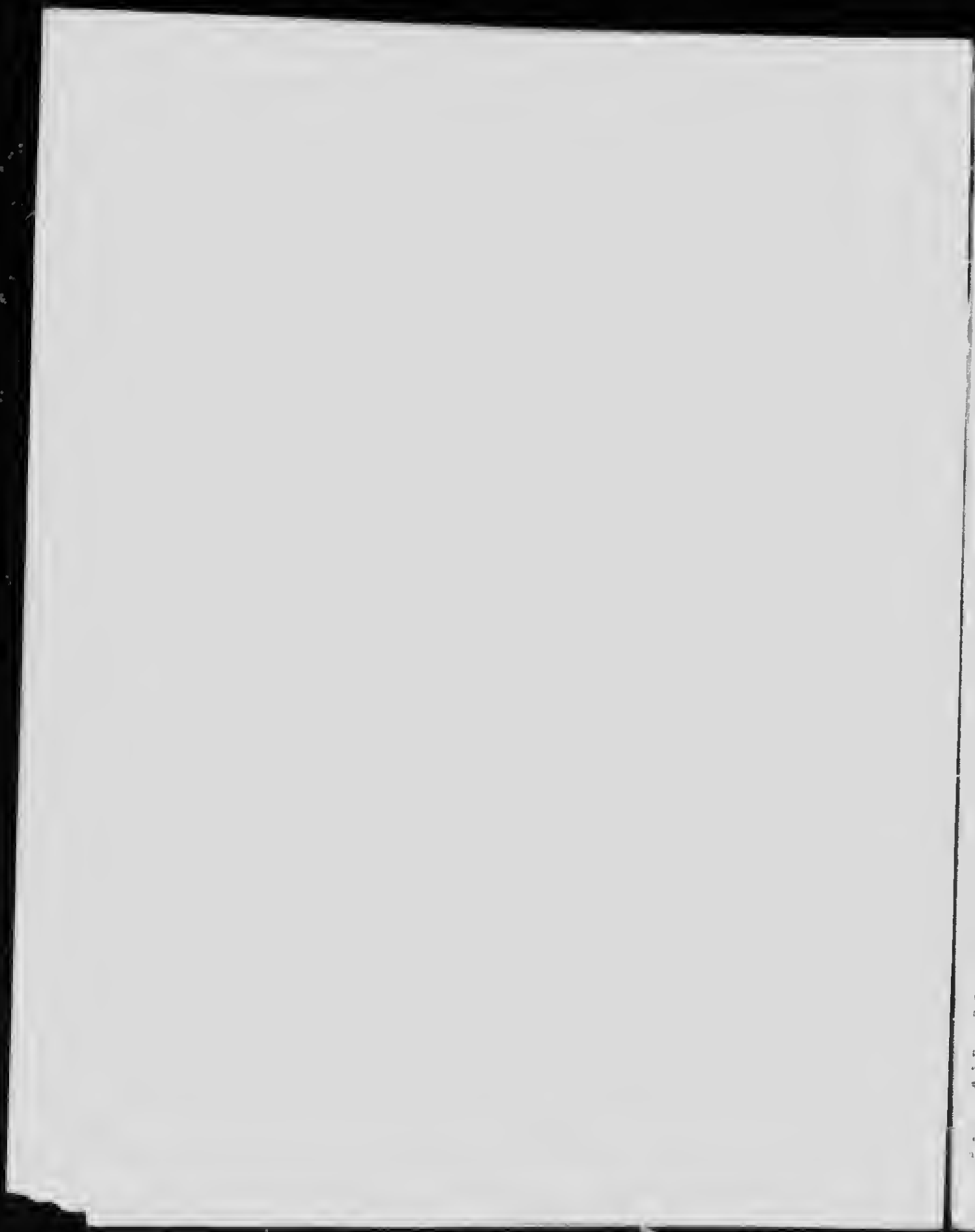
ANS QUÉB...

689

NS QUÉB...

243

CHAPAIN.



c
:
t
u
a
pl
..t
te
r
" "
16

Bureaux de Placement gratuits pour les ouvriers

SOUS LE CONTROLE DU GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE QUEBEC

A mesure que l'industrie se développe et que se multiplie le nombre des ouvriers libres ou incorporés, il importe qu'il soit établi une organisation permanente, destinée à mettre en communication les patrons et les ouvriers.

S'il est une question qui intéresse au plus haut point les relations entre le capital et le travail, c'est bien celle qui poursuit aux meilleurs moyens de rapprochement entre l'employé qui a besoin de travail et le patron qui a besoin d'ouvriers.

Considérée à ce point de vue, la fondation du Bureau de Placement doit être regardée comme une oeuvre à la fois humanitaire, économique et sociale.

Mais il y a aussi d'autres raisons qui ont amené la création des bureaux de placement gratuits. L'arrivée périodique de lurtu contingent, d'émigrants, le déplacement fréquent de groupes importants d'ouvriers indigènes, la mobilité de ces groupes, grâce aux facilités de transport, enfin la centralisation constante dans les grandes villes d'ouvriers venus de la campagne, a déterminé la fondation des agences privées de placement.

Les agences, moyennant une commission un peu certaine somme d'argent, se chargent des intérêts des ouvriers ainsi que de ceux des patrons, désireux d'obtenir des travailleurs. Comme les bureaux ou agences échappent à tout contrôle, avant la création de la loi des bureaux de placement gratuits, il n'est pas étonnant qu'il se soit produit des abus nombreux dans le passé.

Que d'immigrants, ne connaissant pas la langue du pays, que de pauvres journaliers, venus de la campagne, furent exploités honteusement dans les agences privées.

En général, ces bureaux de placement privés prélèvent un tribut onéreux pour chaque emploi qu'ils procurent, et, en vue de nouveaux profits, ils entretiennent chez leurs clients des idées de déplacements continuels.

Ces abus, si souvent dénoncés dans la presse, furent maintes fois portés devant les tribunaux, mais presque toujours sans résultats, car en général, les contrats d'engagement étaient habilement rédigés de manière à permettre aux agents coupables de pouvoir se tirer des mains des autorités.

De leur côté, les ouvriers protestaient et avec raison. Pour remédier à cet état de choses, et pour protéger d'abord les ouvriers de nos villes, le gouvernement de la province de Québec a fait adopter une loi autorisant la fondation des bureaux de placement gratuits, sous le contrôle du Ministre des Travaux Publics et du Travail.

L'honorable M. Taschereau a droit à la gratitude de tous les ouvriers pour avoir fondé ces bureaux, où les travailleurs sont toujours certains de trouver un emploi, et cela sans avoir à déboursier un seul sou.

Deux de ces bureaux sont en opération depuis le mois d'avril 1911, un à Montréal et l'autre à Québec. Un troisième a été ouvert à Sherbrooke, au mois de mai 1912.

Pour éloigner tout soupçon, comme aussi pour inciter également les plus déshérités, les opérations du bureau sont gratuites pour les ouvriers et aussi pour les patrons. Les frais d'administration sont à la charge du gouvernement.

Des stalles de l'offre et du placement sont tenues à jour et à l'heure. Les deux sexes ont des intermédiaires séparés. Les groupes de "kickout" sont portés à la connaissance des suppléants, sans qu'il soit nécessaire de fermer le bureau aux métiers impliqués.

On s'efforce, en outre, de satisfaire les clients patrons et ouvriers, au

mieux de leurs intérêts, sans s'instruire à suivre rigoureusement les numéros d'entrée dont la succession n'est que l'effet du hasard. On combat énergiquement la pratique des ouvriers sans travail qui cherchent de l'emploi de porte en porte, ou de chantiers en chantiers.

Pour faciliter ses opérations de placements et faire connaître son utilité publique, le bureau de placement entend se servir de tous les moyens de réclamer employés par les gens de bon sens.

Il sera même intéressant de connaître la disposition des pièces aménagées pour le fonctionnement régulier du bureau de placement.

A part le bureau où se tiennent le Surintendant et ses Assistants, le local contient, pour les ouvriers, une salle séparée de celle destinée aux patrons. Les femmes arrivent au bureau par une autre porte que celle des patrons et des ouvriers, mais les dames qui sont à la recherche de servantes peuvent rencontrer ces dernières après avoir offert et demandé les renseignements nécessaires au bureau.

Le patron qui vient chercher des employés au bureau, remplit d'abord une formule, fournie gratuitement. Il y inscrit son nom et sa profession, les conditions du travail et du salaire, le nombre des ouvriers requis, etc. Cette demande, remise au bureau, est inscrite sur un carton-registre portant le même numéro que la demande. On indique ensuite sur un tableau mural, placé en vue des ouvriers, et portant une nomenclature complète des diverses industries ou genre de travail, la demande faite, et ceux qui se sentent des aptitudes se présentent au comptoir, où l'employé du bureau choisit celui ou ceux qui paraissent le mieux convenir.

L'ouvrier qui cherche du travail doit aussi remplir une formule, qu'il va prendre au comptoir et qu'il remet après l'avoir remplie et signée. Les employés du bureau, après en avoir pris connaissance, consultent leurs registres, et s'ils trouvent ce qui convient, en remettent une carte à l'ouvrier pour le patron. Celui-ci, l'engage ou le refuse, mais toujours l'ouvrier doit rapporter la carte au bureau signé, par le patron.

Par ce mode d'opération sage et discret, autant qu'équitable, 15,323 demandes d'employés ont été reçues de la part des employeurs, 11,335 demandes d'emploi ont été reçues, et 7,805 personnes ont été placées. Sur toutes ces demandes, il y en a eu un grand nombre pour servantes qui n'ont pu être remplies, à cause de la rareté de ces employés, la plupart des filles préférant travailler dans l'industrie. C'est ce qui explique la différence qu'il y a entre le nombre des demandes et le nombre des positions remplies.

Malgré ces magnifiques résultats, on sentait en certains milieux ne pas s'accorder toute la confiance à ces bureaux, peut-être parce que les employeurs n'en connaissent pas encore toute l'importance. On ne doit pas ignorer que ceux qui se présentent pour demander des places doivent fournir des certificats de compétence et de bonne conduite, ces certificats par ce fait, sont également protégés. Le fonctionnement du Bureau de Placement établit un courant régulier de demandes d'emplois. Il assure aux patrons un choix annuel de tous employés, et dirige les ouvriers sans travail vers les patrons qui ont en état de les employer.

Le gouvernement de la province de Québec a donc mérité certainement la gratitude des ouvriers pour avoir fondé ces bureaux de placement gratuits qui offrent aux travailleurs une garantie contre le chômage et aux patrons une sécurité en ce qui concerne le recrutement de leur main d'œuvre.

FELIX MAROIS

Surintendant des Bureaux de Placement

de Québec

Les Richesses et l'Industrie minérales dans la Province de Québec

... SUPERFICIE DE LA PROVINCE

La province de Québec, depuis que ses frontières septentrionales ont été reculées, par la récente addition du territoire de l'Ingava, comprend une superficie de 706,834 milles carrés, dont environ la vingtième partie est colonisée et conséquemment assez bien connue au point de vue des possibilités minières. Il reste donc une étendue dépassant 650,000 milles carrés qui n'a été explorée que d'une façon des plus superficielles, le long des principaux cours d'eau constituant des routes navigables en canots. Ces étendues immenses offrent au prospecteur, à l'explorateur et au capitaliste, des vastes champs d'action et des richesses minières qui attendent qu'une prospection raisonnée pour être mises en lumière.

LOI DES MINES DE LA PROVINCE

Avant de donner un exposé succinct des ressources minières probables et de l'état actuel de l'industrie minière de la province de Québec, nous nous permettrons de faire remarquer que le Gouvernement se rend bien compte que le développement minier des régions peu connues et la mise en valeur des gîtes minéraux dépendent presque entièrement des explorations et des recherches de ce hardi pionnier de la colonisation qu'est le prospecteur. Aussi la loi des mines est libérale à son égard et les dispositions qu'elle contient le protègent et lui assurent le fruit de ses labeurs. Avant de se mettre en route, le prospecteur doit se procurer un certificat qu'il obtient du bureau des Mines, à Québec, ou de l'une des agences de ce service. Ce document permet au porteur de passer au filant une superficie maxima de 200 acres de terrains miniers, par parcelles de 10 acres, sur les terres dont les droits de mines n'ont pas été préalablement alloués. Ces terres comprennent plus de 650,000 milles carrés sur les 706,834 qui constituent la Province de Québec. Durant les six mois qui suivent la date du piquetage sur le terrain, le prospecteur n'a aucune obligation à payer au Gouvernement. Ce délai lui donne toute la latitude nécessaire pour s'assurer, par des travaux de recherches, de la valeur de sa découverte. À l'expiration de ce délai, il devra prendre un permis d'exploitation qui équivaut à une location des terrains miniers, à raison de \$0.50 l'acre par année. Ce permis d'exploitation est renouvelable annuellement au même taux.

La loi des mines de la Province de Québec vise à encourager la mise en valeur et l'exploitation des minéraux, et dans ce but, elle exige qu'une certaine somme de travail soit faite chaque année pour avoir droit au renouvellement des permis d'exploitation. La somme de travail est peu onéreuse, vingt-cinq journées de travail d'un homme par année, sur chaque parcelle de quarante acres, mais elle est suffisante pour empêcher l'immobilisation de grandes étendues de terrain minier, pour fins de spéculation, plutôt que pour l'exploitation.

Si on le préfère, on peut acquérir des terrains miniers de la Couronne par l'achat direct, au prix de dix ou vingt dollars l'acre, selon la distance des voies ferrées. Mais dans le cas d'un tel achat, le titre de propriété n'est donné que sur preuve qu'une certaine somme de travail, pour la mise en valeur et en exploitation, a été faite. L'un et l'autre de ces titres offrent une sécurité absolue, et le découvreur de gisements minéraux peut être assuré de recueillir tous les avantages possibles de ses découvertes.

REGIONS VIERGES

Dans quelques mois, le Nord et le Nord-Ouest de la province de Québec seront desservis par le nouveau chemin de fer Transcontinental qui est en achèvement de construction. Ce chemin de fer traverse des régions pleines de virtualité tant au point de vue des ressources minières, que pour l'agriculture et les forêts. Déjà on a découvert à l'Est du Lac Abitibi des gîtes d'or, de molybdène, de cuivre et de fer. Ces découvertes sont récentes, et les exploitations auxquelles elles donnent lieu ne sont pas encore en mesure de produire et d'expédier; mais avant longtemps, ces régions feront parler d'elles, car nous avons là une large bande de terrains du Keewatin et du Huronier, enclavée dans les gneiss du bouclier laurentien, qui après avoir traversé l'Ontario, fait son entrée dans le Québec au Nord du Lac Témiscamingue et se continue en un large développement vers le Nord-Est jusqu'au Labrador.

En se basant donc sur les découvertes minières effectuées dans des roches analogues en d'autres parties du Canada, on peut présumer qu'il existe dans la région entre le Témiscamingue, la Baie James, le Lac Mistassin et le Lac Saint-Jean, des gisements exploitables d'or et d'argent,

de nickel, de cuivre, de fer, de plomb, de zinc, ainsi des matériaux tels que arsenic, mica, graphite, apatite, corindon, feldspath, etc.

Dans toutes les parties du globe où ces terrains sont connus, ils sont fortement minéralisés et chez nos voisins ontariens, on y a découvert les gisements argentifères de Cobalt, les gîtes aurifères de Porcupine et de Larler Lake, les mines de nickel de Sudbury, et c'est cette même bande de terrains huroniens et keewatins qui se prolonge du côté de la Province de Québec, offrant par là de belles perspectives en ce qui concerne l'exploitation de ses richesses minières.

L'INDUSTRIE MINIÈRE

Un coup d'oeil jeté sur les rapports officiels du Bureau des Mines de la province de Québec, montre que cette province produit actuellement de l'amiante, de l'or, du cuivre, du fer, du nickel, du fer chromé, du phosphore, du graphite, ainsi qu'une grande variété de matériaux de construction, tels que les calcaires, le marbre, le granite, l'ardoise, le ciment.

En 1911, la valeur globale des produits des mines de la province de



Amiante canadien. — Structure tubulaire de la roche amiantifère.

Québec atteignait une somme de \$8,679,786. On peut assurément que ce chiffre n'est qu'une fraction de ce qui sera la production minière dans quelques années, car l'industrie est entrée dans une ère de développement remarquable. La statistique nous fait voir qu'il y a douze ans ce chiffre était inférieur à \$2,000,000. Du reste, le petit tableau suivant, qui présente la valeur annuelle des produits de l'industrie minière de la province de Québec depuis 1898 est des plus éloquentes:

TABLEAU DE LA PRODUCTION MINÉRALE

Année	Valeur
1898	\$1,673,817
1902	2,985,466
1906	5,019,932
1910	7,329,281
1911	8,679,786

AMIANTE

Les mines québécoises d'amiante sont devenues les plus importantes du monde entier.

L'amiante est un minéral qui principalement est un silicate hydraté de magnésium. Il se présente sous forme de une roche filamenteuse, que l'on peut déchiqueter et dont on obtient une matière filonneuse ou moyeuse qui se prête bien au tissage.

L'amiante possède deux propriétés qui ne se rencontrent alliées dans aucune autre substance; il est textile et il est incombustible. De plus, il est pas attaqué par la plupart des acides; il a des pouvoirs calorifuges remarquables, et est un isolant de l'électricité. Les usages auxquels est appliqué l'amiante sont très nombreux.

Non seulement l'amiante canadien est de beaucoup le plus prisé, mais il est intéressant de noter qu'il constitue environ 85 pour cent de la production mondiale de cette substance. En effet, la province de Québec produit annuellement 100,000 tonnes d'amiante, la Russie, environ 12,000 tonnes, les Etats-Unis 900 tonnes, l'Afrique du Sud 500 tonnes.



Usage de l'amiante dans l'industrie textile

Actuellement, les centres principaux de l'industrie de l'amiante de la province de Québec sont: Theford Mines, Black Lake, Danville et West Brighton.

CUIVRE

La région minière la mieux connue de la Province de Québec est située au Sud-Est du fleuve Saint-Laurent, au Sud de la ville de Québec. Elle embrasse les comtés de Stanstead, Sherbrooke, Compton, Beauce, Troie, Shefford, Richmond, Wolfe, Mégantic et Drummond. Cette partie du pays est un des plus peuplés de la province, et elle est très bien pourvue sous le rapport des richesses de fer.

La production annuelle est actuellement de 10,000 tonnes environ. Le minerai contient en moyenne 4 pour cent de cuivre, 40 p. c. de soufre et plus ou moins 5 m. et 4 argent.

1916

Quelqu'il y ait dans la province des gisements miniers, ce sont surtout les gisements de métaux qui ont été exploités jusqu'ici. La région minière par excellence est constituée par le bassin de la rivière Chaudière et de ses tributaires, au Sud de la ville de Québec, à 50 milles environ au Sud de la ville de Québec.

Les débuts de l'industrie canadienne de l'année 1850 et depuis cette époque, on a extrait de ces bourses aurifères une dizaine ou 2 millions de livres d'or, par les procédés les plus primitifs. Il y a deux ans, une société minière américaine a acquis les droits de surface, une grande étendue de terrain aurifère, et s'est mise à travailler un matériel pour l'exploitation hydraulique sur une grande échelle.

MINERAIS DE FER

C'est dans la province de Québec que l'industrie sidérurgique fit ses débuts en Amérique. En effet, dès 1737, sous le régime français des fours à chaux furent construits sur les bords de la rivière Saint-Maurice, au Nord des Trois-Rivières, pour exploiter les minerais de fer des marais de

cette région, et depuis l'ère la fonte du fer s'y est continuée d'une façon intermittente.

Actuellement les minerais de fer des marais sont les seuls consommés par notre industrie du fer. Il existe cependant d'autres minerais, mais dans les dépôts importants ils sont titanifères au point de ne pouvoir être employés seuls dans les hauts fourneaux.

Lorsque des procédés métallurgiques auront été développés permettant l'utilisation de ces minerais réfractaires sur une grande échelle, nos gisements donneront lieu à des exploitations considérables.

FER CHROMÉ

Des gisements de fer chromé importants sont connus depuis longtemps dans la région de Coleraine, à 60 milles environ au Sud de la ville de Québec.

GRAPHITE

Certaines roches, relevant de la formation laurentienne, contiennent suffisamment de graphite à l'état disséminé pour pouvoir être exploitées pour l'extraction de cette substance. Le centre de l'industrie du graphite est à Buckingham, à une courte distance au Nord-Est d'Ottawa. La séparation du graphite de la gangue se fait par voie sèche à l'aide d'appareils spécialement de concentration. La roche que l'on y traite contient une moyenne de 15 p. c. de plombagine, et le produit que l'on en extrait titre jusqu'à 99, 60 p. c. de carbone pur.

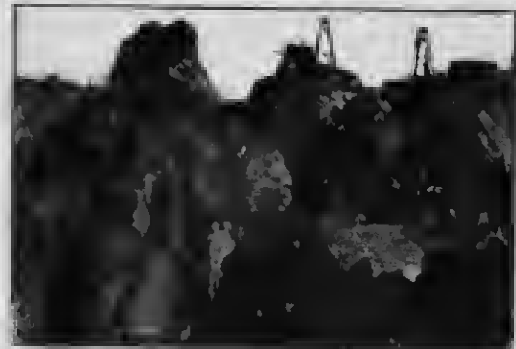
MICA

Les mines de mica de la région entre les rivières Gatineau et du Lièvre, deux affluents de la rivière Ottawa, sont importantes, et produisent, chaque année, une qualité de mica qui est très recherchée pour la construction d'appareils électriques. La plus grande partie de notre mica trouve un débouché facile aux Etats-Unis. La valeur du mica produit annuellement varie selon les besoins du marché. En 1907, elle atteignait un chiffre de plus de 200,000 plâtres, mais en général elle est de 50 à 100,000 plâtres.

PHOSPHATE

Il y a vingt-cinq ans, l'exploitation du phosphate était une des principales industries minières de la province de Québec. Mais la découverte des immenses gisements de la Floride, du Tennessee et d'Algérie causa un abandon presque complet de nos mines de phosphate.

Le phosphate de notre province se trouve à l'état d'apatite dans une roche à base de pyroxène. L'exploitation en est assez coûteuse et aux prix auxquels les phosphates des pays ci-dessus nommés sont cotés, la concurrence n'est guère possible. Cependant les gisements d'apatite constituent



Exploitation de l'amiante à ciel ouvert.

Le minerai pourra mettre à contribution lorsque les prix le permettront.

AUTRES MINERAUX

En plus des minerais énumérés ci-dessus, la province de Québec possède des gisements de plomb, de zinc, d'antimoine, de molybdène, de cadavre de fer, ce qui a été constaté la présence de pétrole et de gaz naturel, mais aucun de ces minéraux n'est exploité. Nous devons cependant mentionner que l'on fait actuellement des travaux de développement et d'exploration sur des gisements de zinc, de plomb et de molybdène, et il est possible d'ici peu d'avoir un avenir peu éloigné nous puissions les ajouter à la liste des minéraux exploités dans la province de Québec.

THÉO. C. DENIS.

LA COOPERATION

La coopération devient de plus en plus populaire dans les pays agricoles à cause des services qu'elle rend à la population rurale.

Presque partout on est arrivé à la conclusion que pour rendre l'agriculture rémunératrice, il faut l'industrialiser et la commercialiser, but que la coopération permet d'atteindre. Le développement des ressources agricoles du Danemark est dû aux nombreuses associations coopératives existant dans ce pays. En 1881, au début de l'organisation de ces sociétés, les exportations de beurre, d'œufs, de lardon et de viande du Danemark, s'élevaient à 32 millions de couronnes seulement. Tandis qu'en 1909, après la création d'un grand nombre de coopératives, ces mêmes exportations atteignaient le chiffre de 295 millions de couronnes.

ENTREPOTS ET ABATTOIRS

La plupart des coopératives ont des entrepôts frigorifiques où l'on peut conserver les produits pour les écouler de l'année où l'élevage en est facile à des prix rémunérateurs. Sans ces établissements, l'offre excède la demande à certains moments de l'année, et ces encombrements temporaires du marché provoquent une baisse qui nuit grandement aux intérêts du cultivateur.

Après la récolte, faute d'entrepôts frigorifiques, et de moyens de conserver les fruits et les produits périssables, le cultivateur est à la merci du commerçant et obligé d'accepter des prix bien inférieurs à la valeur réelle des objets vendus.

Avant la formation des abattoirs coopératifs au Danemark, le marché des porcs était souvent encombré à l'automne et les animaux étaient alors vendus à vil prix.

L'établissement de ces abattoirs permet au cultivateur danois de conserver les porcs à l'aiton en lardon ou en viande fumée, qu'il vend facilement, avec bénéfice, dans le cours de l'année. Ces fabrications ont rendu lucrative une industrie agricole qui auparavant ne rapportait de bénéfices qu'aux commerçants et aux industriels, sans améliorer le sort du cultivateur.

IMPORTANCE DE SUPPRIMER LES INTERMÉDIAIRES INUTILES

Des enquêtes faites aux États-Unis ont établi que, pour plusieurs produits, le cultivateur ne touche que 50 % du prix payé par le consommateur, la plus grande partie de la différence tombant dans le gousset d'intermédiaires inutiles que le cultivateur a intérêt à faire disparaître.

La coopération est le seul remède à cet état de choses.

LA COOPERATION ET LA VENTE DES FRUITS

À Hood River, Oregon, les propriétaires de vergers ont, depuis plusieurs années, une puissante coopérative pour la classification, la conservation et la vente des pommes. Au prix de \$10,000, elle a construit un entrepôt frigorifique, où l'on reçoit des pommes, des poires et d'autres fruits. Elle vend les pommes de choix de \$2 à \$3.40 le boisseau. Auparavant elles ne valaient qu'une piastre ou une piastre et vingt-cinq centimes, et la proportion des pommes de qualité inférieure y était considérable, tandis qu'aujourd'hui elle est presque nulle à cause de l'amélioration apportée à la culture des vergers.

Dans l'Ontario, la Colombie Anglaise et ailleurs, de semblables sociétés ont donné des résultats aussi satisfaisants.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE ET LA COOPERATION DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Dans la province de Québec, la coopération a fait de l'industrie laitière une des branches de l'agriculture les plus lucratives, une industrie qui rapporte des millions de dollars à la classe agricole.

La qualité de nos beurres et de nos fromages s'est améliorée et ils ont acquis plus de valeur parce qu'ils sont fabriqués par d'habiles ouvriers, dans les établissements coopératifs où les cultivateurs apportent leur lait. Ce que la coopération a fait pour le développement de l'industrie laitière, elle peut le faire pour l'agriculture fruitière, l'élevage et d'autres branches de l'agriculture.

DIFFICULTÉS À VAINCRE.

Pour faire fonctionner les associations coopératives avec succès, il y a néanmoins des difficultés à surmonter. Le capital de chaque association

doit être proportionné à l'importance de l'entreprise qu'elle fait. Il faut que sa position financière lui permette de donner des traitements assez élevés pour lui assurer les services d'administrateurs actifs et intelligents et de personnels compétents.

La surveillance doit être stricte et la comptabilité parfaite.

Enfin, l'esprit d'entente et de concorde doit exister entre les associés et les officiers.

Bien administrées, les sociétés coopératives ont pour effet de généraliser les meilleures méthodes de culture, de conservation, de préparation, d'emballage et de vente des produits agricoles.

Au moyen de la classification et d'un emballage convenable, elles offrent les produits aux consommateurs sous une forme attrayante et en rendent l'écoulement facile.

Avant amélioré la qualité des produits et éliminé des intermédiaires inutiles, ces sociétés procurent à leurs associés un prix plus élevé que celui touché par le cultivateur isolé.

Le producteur et le consommateur bénéficient, tous deux, des bienfaits de la coopération.

G. A. GIZIET.

RESTONS UN PEUPLE AGRICOLE

Le public de nos villes et même aussi de la campagne ne connaît l'agriculture que par ce qu'elle peut-être pas assez l'importance et la richesse de notre agriculture provinciale considérée dans son ensemble et dans les principales branches de son activité. Pourtant, malgré les lacunes et les défauts qu'on constate encore dans notre système de culture, la valeur de notre production agricole est assez considérable pour laisser dans l'ombre toutes les autres industries.

En effet, bien que nous n'ayons pas encore tous les chiffres du dernier



Récolte de la graine de mil et de trèfle à St-Félicien, Lac St-Jean.

recensement agricole, nous constatons que la valeur des récoltes de grande culture en 1911 atteint, pour la province de Québec, la somme de \$103,187,000.

Ajoutons à ce chiffre la valeur des fruits et des légumes, la vente de bétail, la valeur de la viande des animaux abattus à la ferme, des produits laitiers, de la laine, des œufs, du miel, de la cire, du sucre d'érable, soit environ \$50,000,000, et nous arrivons à une production totale, annuellement, valant au moins

150 MILLIONS DE PIASTRES

Les quatre grandes cultures dominantes dans la province de Québec sont, par ordre d'importance, les prairies à foin, les pâturages, l'avoine, les pommes de terre.

Poin de grammées et de trèfle.—En 1911 la province de Québec a produit 5,742,000 tonnes de foin d'une valeur de \$58,396,000, ce qui représente, en argent, plus de la moitié de toutes les récoltes de grande culture.

Pâturages.—Nos pâturages forment, par leur étendue et leur rôle économique, la base de notre industrie laitière et animale, et leur valeur pro-

FACULTE DE THEOLOGIE

FACULTE DE DROIT



PERSONNEL DE L'UNIVERSITE. 1902.

FACULTE DE MEDECINE



PERSONNEL DE L'UNIVERSITE. 1902.

fait. Il faut
 nts avec des
 olligents et d.
 ite.
 e les sociétés
 t de généralis
 paration, d'au
 ble, elles offre
 et en rendes
 Intermediair
 plus élevés q
 des bienfaits d
 GIGLIOTTI.
 OLE
 ne connaît
 de notre agr
 es principale
 s défauts qu
 de notre pro
 bre toutes le
 es du dernie



St-Jean.
 e de grand
 \$103,187,000
 la vente d.
 les produits
 érable, so
 annuelle
 de Québ
 avoine, le
 e produ
 rémente, e
 rôle de
 leur pr



LA CAISSE D'ECONOMIE DE NOTRE DAME DE QUEBEC



LE SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL
M. J. B. LAFRANÇOIS
FONDATEUR



NOTRE DAME
DE
QUEBEC



PRÉVÊQUE
DE RETAINE
M. L. L. L.
DE
FONDATEUR

La Caisse d'Économie de Notre Dame de Québec.

Cette belle et saine œuvre de charité a été fondée par un groupe de catholiques de la paroisse de Notre Dame de Québec, qui ont voulu donner à leurs frères et sœurs un moyen de se procurer à bon compte les objets de première nécessité. Elle a été créée par un groupe de catholiques de la paroisse de Notre Dame de Québec, qui ont voulu donner à leurs frères et sœurs un moyen de se procurer à bon compte les objets de première nécessité.

Les fondateurs de cette œuvre ont été M. J. B. Lafrançois, secrétaire général, et M. L. L. L., prévêque de Retaine. Ils ont voulu donner à leurs frères et sœurs un moyen de se procurer à bon compte les objets de première nécessité.

Dans ce but, la Caisse d'Économie a été créée par un groupe de catholiques de la paroisse de Notre Dame de Québec, qui ont voulu donner à leurs frères et sœurs un moyen de se procurer à bon compte les objets de première nécessité.

Jean du Val



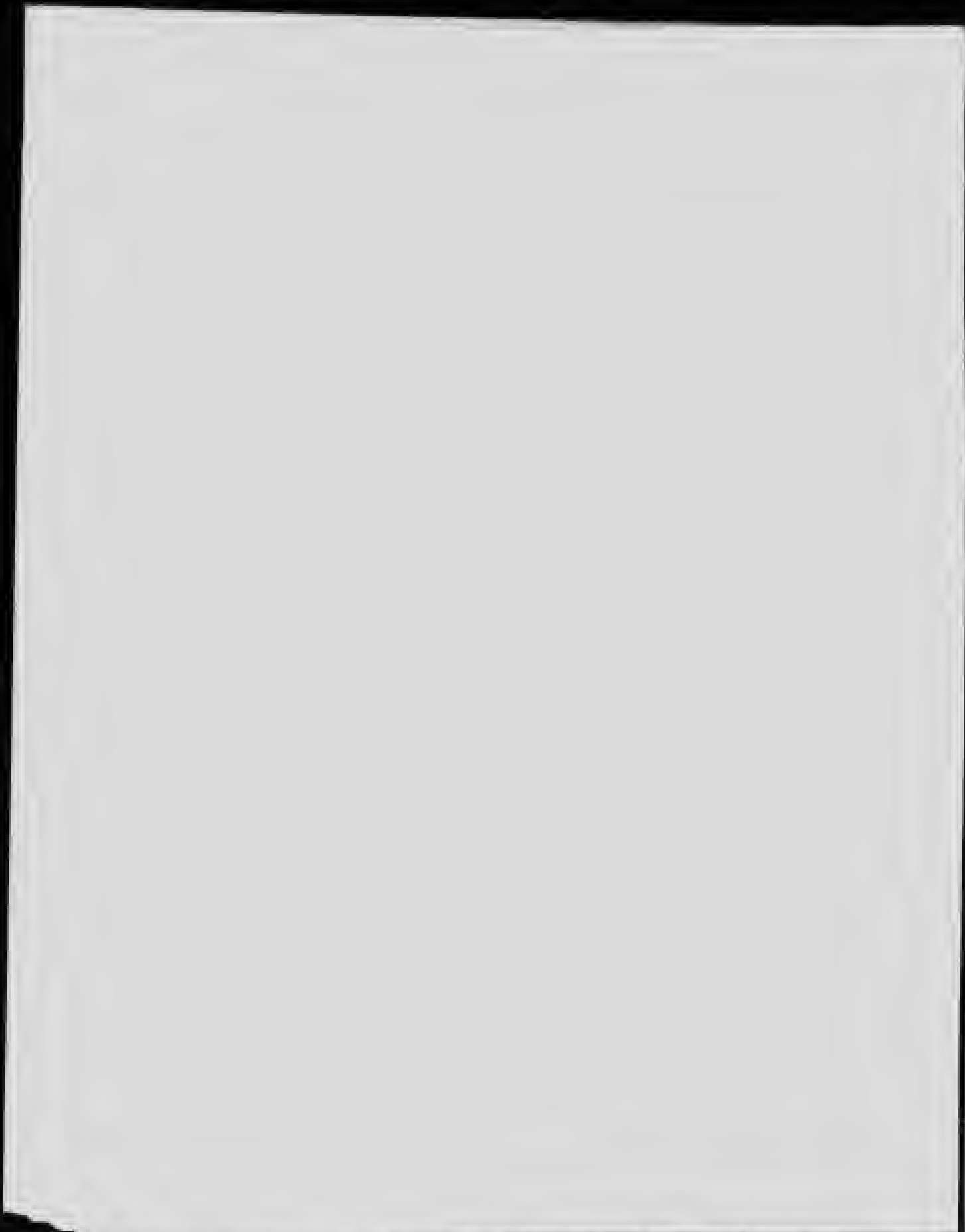
LE SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL
M. J. B. LAFRANÇOIS



BUREAU PRINCIPAL 1141, RUE VITTE



SIEGE SOCIAL
1141, RUE VITTE



F
 s
 l
 c
 k
 n
 c
 l
 A
 p
 d
 B
 S
 R
 m
 d
 li
 de
 A
 AC
 du
 nu
 ce
 un
 de
 il
 ind
 tou
 na
 fra
 qui
 abc
 eu
 ra
 ri
 me
 ric
 nd
 up
 de
 C
 r
 C
 r
 C
 r

Le Poisson et le Gibier dans la Province de Québec

Après les terres, forêts et minéraux, le poisson et le gibier de la Province de Québec comptent parmi les éléments les plus précieux de son actif.

La production totale du commerce des pêcheries de Québec, pour l'année 1910-1911, s'est élevée à la valeur de \$1,692,475. Signalons, comme principales valeurs prises séparément : la morue, \$854,544 ; le homard, \$286,875 ; le hareng, \$229,336 ; le saumon, \$77,640 et le maquereau, \$60,225.

Le nombre de personnes employées à ces pêcheries de commerce, et à l'industrie des conserves de poisson, durant la même année, fut de 12,052, et la valeur des bateaux pêcheurs, des filets et autres appareils, agrès, etc., est estimée à \$1,031,813.

Le produit de ces pêcheries pourrait être notablement augmenté par une entreprise convenablement dirigée en vue d'alimenter quotidiennement de poisson frais les marchés de Québec et de Montréal.

• • •

Des locations de terrains de pêche et de chasse, des permis, etc. le gouvernement de la Province a retiré l'an dernier un revenu de \$107,531.29, et ce chiffre ne représente qu'une très-petite fraction du bénéfice annuel revenant de pareille source au peuple de la Province. Le montant total des déboursés des amateurs de pêche et de chasse venant de l'étranger, est estimé à un chiffre annuel plutôt voisin de deux millions qu'à un million. Cette somme est dépensée en grande partie dans les régions rurales de la Province les moins propres à l'exploitation agricole, et où, en général, les colons sont relativement pauvres et accueillent avec joie l'occasion de toucher des gages respectables à titre

ductive d'apprécier par les produits qui en dérivent (produits laitiers et animaux) pour une somme annuelle d'au moins \$20,000,000.

Avoine.—81 notre province produit peu d'orge (2,413,000 minots) et encore moins de blé (1,269,000 minots), par contre elle donne chaque année une grosse récolte d'avoine, soit 37,512,000 minots, en 1911, d'une valeur de \$19,769,000.

Pomme de terre.—Récolte moyenne : 20 millions de minots. En 1911, elle n'était que de 17,435,000, mais avait conservé une valeur de \$11,681,000.

ANIMAUX DE LA FERME

En 1910, on comptait dans la province : 368,419 chevaux, 856,000 vaches laitières, 600,000 autres bêtes à cornes, 649,000 moutons et 651,400 porcs.

CULTURE FOURRAGÈRE

La neige abondante de l'hiver qui protège nos prairies et nos pâturages tout en y apportant une dose non négligeable d'engrais azoté, l'irrigation naturelle du pays tout entier par son réseau de rivières et de ruisseaux, la fraîcheur due au voisinage de notre grand fleuve et des innombrables lacs qui parsèment le pays de réservoirs d'humidité, les pluies régulièrement abondantes qui rendent au sol l'eau qu'un soleil ardent et des vents violents seulent en soustraire, enfin le rôle rafraîchissant des forêts encore considérables que la hache du bûcheron n'a pu atteindre jusqu'à ce jour, voilà les principaux éléments qui caractérisent notre climat et le rendent éminemment favorable à la production fourragère. C'est le fourrage qui fait la richesse agricole de notre province. C'est le fourrage qui alimente notre industrie laitière et notre industrie animale, et c'est par la culture fourragère améliorée que nous doublerons, triplerons, décuplerons les revenus de nos fermes... si nous le voulons.

Buons et restons un peuple agricole, et développons nos industries animales. Après notre foi et notre langue, ce que nous devons sauvegarder est notre agriculture, qui a été notre force dans le passé et qui sera notre prospérité dans l'avenir.

H. NAGANT

de guides, et de vendre à des prix lucratifs, œufs, volailles, lait, beurre, etc., aux Nemrods bien pourvus d'argent pour défrayer les dépenses de leurs excursions de vacances aux rivières, lacs et forêts de Québec.

Ces forêts abondent en gibier, malgré le fait que quelques-unes ont été, depuis des siècles, le théâtre de chasses impitoyables ; les lacs et les rivières de Québec sont incomparablement riches en poissons de choix.

Orignaux et caribous ont plutôt augmenté en nombre que diminué dans certaines régions de la Province, et l'on prétend que, dans maints endroits, les chevreuils sont devenus une nuisance pour les cultivateurs.

Cette Province possède les plus belles pêcheries de saumon du monde ; nulle part autant que dans les eaux du nord de Québec la fameuse *ouananiche* ne guette l'appât du pêcheur, et l'on ne saurait trouver ailleurs une pêche à la truite comparable à celles de cette Province.

L'importance de la protection de nos rivières à saumon ressort du fait que Québec reçoit jusqu'à \$12,000 pour la location des seuls pêcheurs du grand Caspédia, tandis que les rivières de la Nouvelle-



La pêche au Saumon.

Angleterre, autrefois si abondamment pourvues de saumon ont été depuis longtemps dépeuplées.

La section Poisson et Gibier du ministère de l'honorable M. Devlin garde le contrôle de la pêche dans un grand nombre de rivières à saumon non encore louées, qui se déchargent dans le golfe Saint-Laurent, dans la partie du Labrador canadien.

Le ministère est disposé à recevoir et à apprécier des demandes d'affermage de l'un quelconque de ces cours d'eau, pour un nombre restreint d'années, et des permis de pêche peuvent, en attendant, être obtenus du ministère, aux mêmes conditions exigées par la loi de la part de pêcheurs étrangers à la Province. Une expédition à l'une de ces rivières, dont on trouve la liste au bureau du ministère, ferait un charmant voyage d'été. On peut les atteindre en yacht ou en steamer, de Gaspé, de Halifax, de Sydney ou de Natashquan, endroits tous accessibles par les lignes régulières de vapeurs. On peut aussi se payer une jolie excursion, en prenant le vapeur "Home" de la ligne Reed, à la Baie des Iles, Terre-Neuve, pour le Bradore et autres points de l'extrême est du Labrador canadien. De là, en goélette ou en bateau-pêcheur, il est facile d'atteindre n'importe quelle rivière à saumon de l'est sur la rive nord du Golfe.

On pêche aussi d'excellente truite de mer dans les estuaires de toutes ces rivières, et il y en a beaucoup qui contiennent aussi de la *ouananiche*. Mais il n'est pas besoin de se rendre si loin pour pêcher la truite et la *ouananiche*.

Un trajet de dix heures par chemin de fer, et une course de trois



Finances de la province de Québec

Comme la Province de Québec est la seule dans toute l'Amérique du Nord où l'élément Canadien Français joue le rôle prépondérant, il peut paraître à propos de donner un abrégé succinct de sa position financière, de ses différentes sources de revenus, et des dépenses composant son budget.

1868.—RECVTTES ET DEPENSES

Les recettes totales de la Province, pour la première année fiscale qui suivit la Confédération, se terminant le 1er juillet 1868, s'élevèrent à la somme de \$1,535,836.66, et les dépenses furent de \$1,183,238.44.

1911.—RECVTTES ET DEPENSES

Pendant l'exercice expiré le 1er juillet 1911, le montant en caisse, provenant de toutes les sources de revenus, atteignit la somme de \$7,147,936.42, et les déboursés totaux se montèrent à \$7,100,937.10.

BALANCE EN CAISSE ET PASSIF

La balance en caisse était alors de \$2,532,186.06, et l'excédant du passif sur l'actif formait \$21,009,941.12.

ACTIF DE TOUTES SOURCES

Si l'on prenait en considération l'actif se composant des terres de la Couronne, des mines et pêcheries, sans compter le territoire de l'Ungava qui doit d'être cédé à la Province, l'actif excéderait le passif, d'un grand nombre de millions.

QUÉBEC, SEULE PROVINCE QUI DIMINUE SA DETTE DEPUIS 10 ANS

C'est un sujet de légitime satisfaction de constater que les finances ont généralement été administrées d'une façon assez sage et prudente, et de voir que la Province de Québec est citée par des journaux financiers accrédités, comme étant la seule province dont la dette ait diminué pendant la dernière décennie.

Les règles d'une saine économie politique ont généralement guidé les différents Trésoriers qui ont présidé à la direction des finances de cette Province, ce qui explique un aussi bon résultat.

La gestion des affaires paraît avoir été conduite avec économie et

heures de Chicoutimi, terminus dans le haut Saguenay, des vapeurs de la compagnie du Richelieu, conduit le pêcheur au Lac Saint-Jean, au cœur même de l'habitat de ouananiche. Cette pêche se pratique tout naturel dans les eaux turbulentes de la Grande Décharge de la vaste mer intérieure, mais dans presque chaque endroit du lac, on fait de bonnes pêches durant les deux premiers mois de la saison.

Pratiquement les eaux, qui rayonnent en tous sens autour du Lac Saint-Jean, sont peuplées de truites innombrables. Une vingtaine de rivières se déversent dans le lac. Les moindres fourmillent de truites; les plus grandes sont alimentées par des douzaines de cours d'eau tributaires, tous également attrayants pour le pêcheur.

Dans les districts de Rimouski, de Témiscouata et de Gaspé, le même état de chose se produit. Outre qu'il y a beaucoup de pêche libre dans ces régions, il y a un nombre de lacs et de rivières à louer à des conditions faciles. Il en est de même des parties nord de Joliette, de Montcalm et de Pontiac, tandis que dans le nord de la Province, traversé par le chemin de fer Transcontinental, depuis la Tuque en allant vers l'ouest, il y a un véritable réseau de cours d'eau, presque chaque rivière ou lac étant richement pourvu de truites de l'une ou l'autre variété.

Dans la région située entre Québec et le Lac St-Jean, un des meilleurs endroits de pêche au pays. C'est également là un des endroits les plus favorables de la Province pour la chasse à l'original; mais cet animal abonde aujourd'hui dans le territoire traversé par le Transcontinental sur chaque rive du Saint-Laurent. Dans l'Islet, Témiscouata, Rimouski, Bonaventure et Gaspé, aussi bien que dans la vallée du Saint-Maurice, on le trouve en nombre, et certaines parties du comté de Charlevoix sont renommées pour leurs troupeaux de caribous.

On rencontre presque toujours le chevreuil dans les endroits de la Province fréquentés par l'original, et il y en a maintenant de nombreuses têtes dans le voisinage du Lac Saint-Jean.

Traduit de l'anglais de

E. T. D. CHAMBERS.

discernement, et en raison directe du développement de la prospérité industrielle, agricole et commerciale, de l'accroissement de la population et de la richesse individuelle.

BONNE GESTION DES FINANCES EST UN GAGE DE PROSPERITE

Comme il est reconnu que la bonne gestion des finances est un gage de succès et de réussite dans les grandes industries, de même les gouvernements, dans leurs efforts pour encourager et promouvoir le développement de la prospérité nationale, éducationnelle, agricole et industrielle, doivent s'appliquer à maintenir un bon équilibre entre les recettes et les dépenses publiques.

L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION EST LE PLUS ÉLEVÉ

Le pourcentage de l'accroissement, est l'un des plus élevés dans les provinces de la Confédération, quoique le très grand nombre des immigrants se dirigent vers l'Ouest.

POPULATION EN 1861—POPULATION EN 1911

La population de la Province n'était que de 567,865 en 1861; elle s'éleva maintenant à 2,002,702.

PRINCIPALES SOURCES DE REVENUS

Les principales sources de revenus de la Province proviennent du subside fédéral, de la taxe sur les successions et les corporations commerciales, du revenu des terres de la Couronne, licences, droits des mines, location des lacs et rivières pour la pêche, et des timbres d'enregistrement, et de quelques autres sources moins importantes.

DEPENSES

Les dépenses les plus considérables proviennent du service de la dette publique, de l'administration de la justice, des salaires du Service Civil, de l'entretien des aliénés, des octrois pour l'instruction publique, l'agriculture, l'industrie laitière, l'amélioration des chemins, les subventions pour ponts de fer, les chemins de colonisation.

UNE OPINION D'ÉCONOMISTE

Garnier a dit dans son traité d'économie politique: "En rendant les populations plus productives, plus laborieuses, plus prévoyantes, plus rangées et plus aisées, l'instruction et les bonnes habitudes morales les font plus calmes, plus satisfaites, moins accessibles aux passions subversives, moins dangereuses; d'où, moins de forces compressives au sein de la société et moins d'obstacles de la part des pouvoirs sociaux, à l'expansion de toutes les libertés."

PROSPERITE ACTUELLE

La période progressive que nous traversons est une preuve que l'administration publique, surtout au point de vue des finances, a contribué à répandre l'aisance, la prospérité et le contentement; et qu'elle a produit les heureux effets décrits par le savant économiste.

RECETTES ET DEPENSES COMPARÉES

Nous croyons que les chiffres qui suivent paraîtront intéressants et suggestifs.

RECETTES ET DEPENSES DE LA PROVINCE AUX ÉPOQUES CI-APRÈS MENTIONNÉES

Année	Recettes	Dépenses
1872	1,746,459.54	1,729,216.38
1882	4,013,962.95	3,672,972.65
1892	3,457,114.32	4,095,520.45
1902	4,642,008.47	4,653,718.59
1911	7,147,936.42	7,100,937.10

L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION DEPUIS 1861 À 1911, D'APRÈS RECENSEMENTS

1861	567,865
1871	1,191,516
1881	1,359,027
1891	1,488,535
1901	1,648,898
1911	2,002,702

JOSEPH MORIN,

Québec, juin 1912.

Auditeur de la Province.

DIRECTEURS

DE LA COMPAGNIE DE PULPE

DE CHICOUTIMI



L'UN DES MOULINS DE LA COMPAGNIE.

prospérité
population

CHITK
un gage de
s gouverne-
veloppement
elle, doivent
es dépenses

VE
dans les
des immi-

1861; elle

vennent du
de commer-
des mines,
enregistre-

vice de la
du Service
a publique,
les subven-

rendant les
s, plus ran-
es les font
subversives,
e la société
n de toutes

que l'admi-
contribué à
e a produit

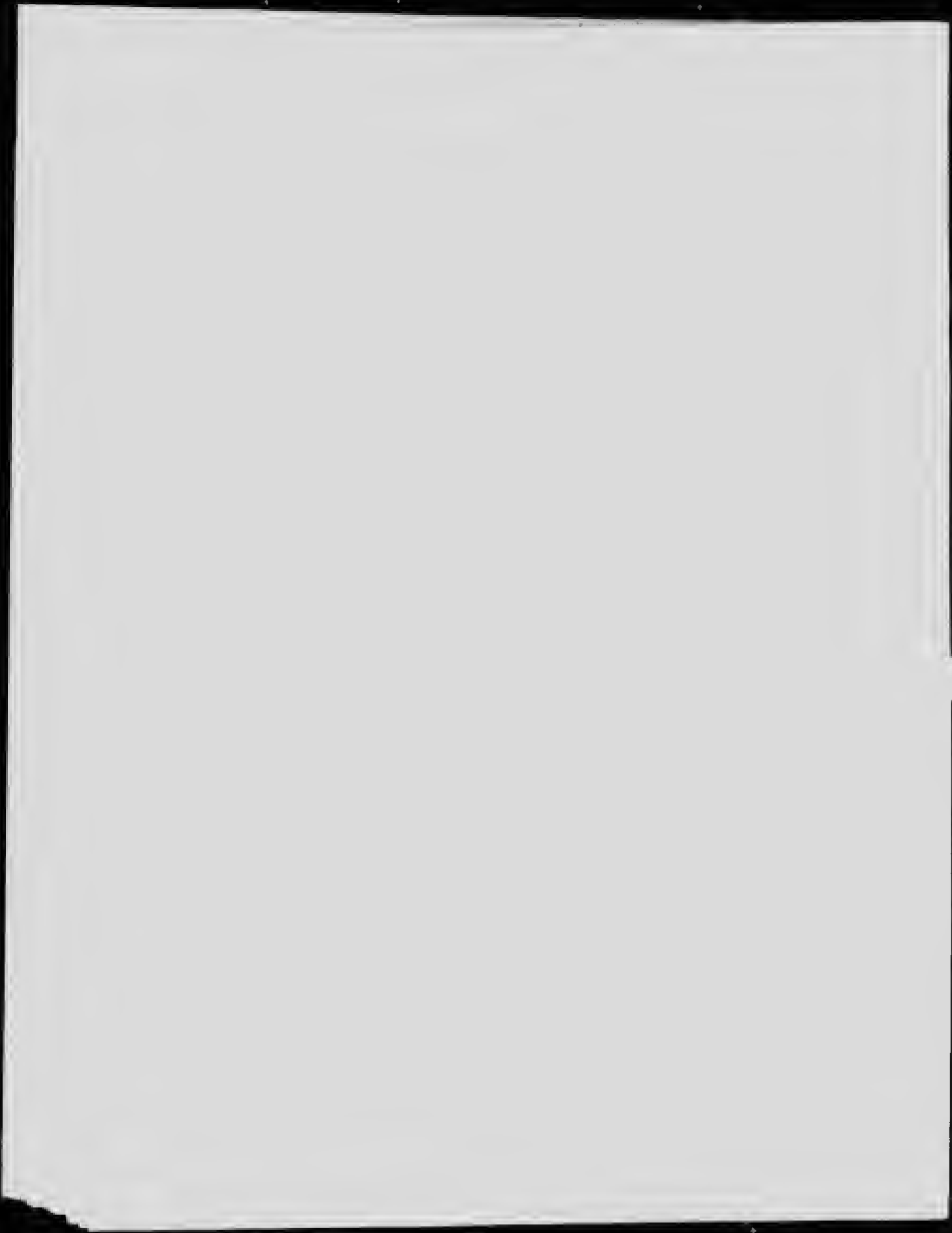
ressants et

UES CI-

8
5
5
9
0

À 1911,

ovince.



L
S
d

L'action gouvernementale et les routes de la province de Québec

Lorsque sa monture allait choir dans une fondrière, le batteur d'estrade du temps de la conquête, l'estafette de Montcalm, de Lévis, ou de Bourlamaque, ou encore le pauvre curé appelé, la nuit, auprès d'un mourant, devait se rémémorer avec une ironie non exempte d'amertume les termes pompeux dans lesquels Sa Majesté Catholique nommait les grands voyers de la Nouvelle-France. De nos jours, le voyageur, s'il feuillette parfois ce livre prosaïque et compliqué qui s'appelle le code municipal, doit, à son tour, déplorer l'inautilité de l'article 793, lequel dit : " Toute corporation est obligée de faire tenir les chemins et les trottoirs qui sont sous sa direction dans l'état requis par la loi, les procès-verbaux et les règlements qui les régissent, sous une pénalité n'excédant pas vingt piastres pour chaque infraction..."

Ce texte banal se relève, vaguement, il est vrai, de sa parenté—ou plutôt de son affinité—with le texte de la commission octroyée au grand voyer. Ils se rapprochent l'un de l'autre par leur inutilité pratique. Celui du grand voyer n'avait probablement pas d'autre effet que de mettre en retour d'un peu d'esu bête, un rayon de "soleil de cour" dans l'âme d'un favori ; l'autre sert à peine, de temps en temps, à étayer quelque action en dommages-intérêts contre une municipalité coupable de l'avoir laissé trop dormir ; mais, à venir jusqu'à ces dernières années, il n'a certainement pas eu une influence très marquée sur l'amélioration des chemins et routes, et l'on est justifiable de croire que, seul, il ne pourrait pas doter notre pays d'une voirie digne de son merveilleux développement. Il est rare que les lois fassent leur effet automatiquement ; il faut les pousser ; une loi est une sorte de machine dont le volant a besoin d'un vigoureux tour de bras pour se mettre en marche.

Le gouvernement de Québec se devait, et devait à ses administrés, de perfectionner la machine du code municipal, et, ensuite, de faire partir le volant. Il n'y a pas manqué. Il a dit aux conseils municipaux : Vous ferez observer les prescriptions de l'article 793 ; vous irez plus loin, vous vous substituerez aux contribuables, en vertu de l'article 535, et moi, je vous donnerai des subventions qui vous aideront à payer les dépenses que cela vous occasionnera.

La voirie des

autres pays

L'amélioration de la voirie a fait l'objet de l'attention des gouvernements de presque tous les pays. L'Europe est très avancée sous ce rapport. Tout le monde connaît les belles routes de France, ou en a entendu parler. On sait aussi que le gouvernement anglais s'est occupé sérieusement du problème, et que les routes anglaises répondent largement aux exigences du roulage moderne. Là, on cherche—et l'on trouve—les moyens de pourvoir à la confection et à l'entretien des routes d'automobiles. C'est la dernière phase de la question. Aux États-Unis, il s'est fait beaucoup de progrès aussi. L'État de New-York, en particulier, pourvoit depuis plusieurs années à la construction et à l'entretien systématiques des routes macadamisées.

Ici, nous savons qu'Ontario a d'assez bonnes routes, et que le Nouveau-Brunswick a légiféré sur ce sujet.

Sans faire une étude critique des résultats obtenus dans les autres pays ou dans les autres provinces, il nous sera permis de dire que la province de Québec n'est pas en arrière. Elle a compris très vite l'importance des bons chemins ; elle l'a comprise d'autant mieux qu'on a pris soin de la lui faire voir sous son véritable jour, c'est-à-dire du point de vue des avantages que peut en tirer la classe agricole. C'est peut-être, ici, le lien de s'immorier en faux contre l'affirmation souvent faite en certains quartiers, que la province de Québec est récalcitrante en matière de progrès, qu'elle est fermée à toute idée nouvelle et qu'elle recule au lieu d'avancer. Ces calomnies s'évanouissent devant le fait concluant que, depuis 1907, le travail d'éducation entrepris par le gouvernement de Québec, sur la question de la voirie, a reçu un accueil absolument encourageant.

Les lois de la province de Québec

sur la voirie

Nous n'appuierons pas sur les débuts modestes de notre politique d'amélioration de la voirie : nous parlerons tout de suite des lois progressives faites par le gouvernement Gouin pour lui donner son essor.

La première loi des bons chemins, celle de 1907, a subi plusieurs transformations qu'il est inutile d'indiquer et d'étaler. Disons seulement que le même principe a présidé à cette loi et à celles qui l'ont suivie, savoir : le principe de l'abolition de la corvée et du travail par parts. Ce que le législateur a voulu, c'est que, dans chaque municipalité, il y ait une direction unique pour l'administration des chemins. L'ancien système : la corvée, la part, le bout de chemin laissé à son propriétaire, c'était la négation de la direction unique, intelligente et pratique. Le nouveau système, c'est la mise en oeuvre de ce principe.

Outre la direction unique, qui doit nécessairement amener l'uniformité dans l'entretien, il est une autre chose que requèrent de nos jours les besoins de la circulation : c'est la confection de routes macadamisées ou gravallées qui puissent résister au roulage lourd. Pour arriver à ce résultat, il fallait offrir de fortes subventions aux municipalités, sans toutefois porter atteinte à leur autonomie, il fallait leur fournir les outillages et les instructeurs, il fallait, en somme, créer le système de toutes pièces. Une fois le système créé, il s'agissait de lui faire produire son maximum d'effet : le seul moyen c'était de procurer les ressources nécessaires à ceux qui voudraient en bénéficier.

Dix millions offerts aux municipalités rurales

On voit aisément que l'aspect financier est de beaucoup le plus important de cette grande question. La mise en valeur du fonds cultivable, traité comme capital, encore qu'elle tienne, aujourd'hui, à des dépenses d'argent assez importantes, est surtout subordonnée à une connaissance sûre de l'agriculture pratique et théorique. Les intelligentes initiatives du ministre actuel de l'agriculture font assez voir combien, en cela, une orientation raisonnée peut produire d'effets salutaires. Il n'en va pas tout à fait ainsi de la mise en valeur de cet autre capital qu'est la route. A peine est-il besoin de faire remarquer que la route ordinaire est un capital, tout comme le chemin de fer. Naturellement elle mérite d'autant plus ce nom qu'elle est plus perfectionnée et que, rendant le roulage plus économique, elle a une plus grande valeur en argent. La route qui diminue les frais de transport est un capital assimilable à la machine qui diminue le prix de la main-d'oeuvre). Pour améliorer la route il faut une immédiate dépense d'argent plus grande, mais, par contre, si on a l'argent nécessaire, on peut arriver très vite et très simplement à son but. C'est ce que le gouvernement a compris, et il n'a pas hésité à mettre à la disposition des cultivateurs la plus grande partie des capitaux dont il ont besoin pour faire de bons chemins. Il a su profiter de l'expression d'opinion par laquelle la population rurale a répondu, depuis quelques années, à ses diverses propositions relatives à la confection et à l'amélioration des voies de communication, et il a tracé, au cours de la dernière session, les grandes lignes d'un système qui semble assurer définitivement le succès de son projet.

Il y a deux mois il offrait dix millions aux municipalités ; elle en ont déjà accepté plus de cinq, et tout fait prévoir qu'avant peu les demandes d'emprunt absorberont les dix millions en entier.

Voilà un fait dont nous pouvons tirer deux conclusions : la première, c'est que les idées nouvelles sont très facilement acceptées parmi nous ; la seconde, c'est que le mouvement entrepris par le gouvernement portera ses fruits. Avant longtemps on pourra traverser la province de Québec dans toute sa longueur sur de beaux chemins carrossables et, comme tout sa tient, comme la route améliorée est un facteur considérable dans le développement agricole, avant longtemps notre province aura plus que doublé sa production. Sully disait : " Le labourage et le pastourage, voilà les vraies mines et trésors du Pérou". Nous savons également que ce sont les plus belles richesses de la province de Québec, comme nous savons aussi que le grand ministre d'Henri IV fut le créateur des routes de France, et qu'il les mettait, pour l'importance, sur le même plan que l'agriculture. Il convient de reconnaître que le gouvernement de Québec fait oeuvre vraiment nationale en marchant sur de telles brisées, et que Sir Lomer Gouin et l'honorable monsieur Caron se créent des titres à l'admiration, en travaillant ainsi à la prospérité de ceux pour qui le " labourage et le pastourage " sont toute la vie.

CHEMINS DE FER

L'extension des chemins de fer est le baromètre infallible qui permet de juger du développement d'un pays et de l'exploitation de ses richesses naturelles.

Aussi va-t-il suffire de donner ici quelques statistiques pour montrer la situation au Canada et dans la province de Québec. Chacun pourra alors tirer les conclusions qui s'imposent.

C'est en 1836 que fut inauguré le premier chemin de fer canadien. Il n'avait que 16 milles de longueur (le mille vaut 1609 mètres).

Vingt ans plus tard, en 1856, il existait au Canada 1414 milles de voies ferrées.

En 1876, 5218 milles.
En 1896, 16,270 milles.
En 1906, 21,429 milles.
En 1907, 22,446 milles.
En 1908, 22,968 milles.
En 1909, 24,104 milles.

Il existe en outre 992 milles de voies ferrées à traction électrique.

La capitaux engagés dans les compagnies de chemin de fer s'élevait, en 1908, à \$1,354,784,874, soit en chiffres ronds, 6,770,000,000 francs.

Ajoutons enfin que le gouvernement fédéral et la compagnie du Grand Tronc Pacifique ont actuellement en construction une ligne de plus de 1,000 lieues de long qui traversera tout le Canada. D'importantes parties de cette voie sont déjà terminées. Cette nouvelle voie profitera particulièrement à la Province de Québec. Non seulement elle desservira à l'est de Québec plusieurs comtés du sud du St-Laurent où de nouvelles et grandes paroisses ont surgi depuis une dizaine d'années, mais elle va ouvrir dans le nord et à l'ouest de Québec, toute l'immense région de l'Abitibi, dont les ressources agricoles, forestières et minières, pour être bien connues, n'en restaient pas moins inexploitées, faute de moyens de communication.

Du Lac St-Jean jusqu'à la frontière occidentale, sur un parcours de plus de 375 milles, soit 125 lieues, la ligne traverse un pays riche en essences forestières, et très propice à l'exploitation agricole, le sol étant surtout argileux et sablo-argileux.

Le 50ème parallèle de latitude passe par le centre de la zone des terres arables, et le climat ne diffère guère de celui de la province du Manitoba qui produit les premières marques de blé du monde et qui est situé sur le même parallèle, avec cet avantage que l'hiver est tempéré par les grandes forêts d'épinettes blanches et l'existence de très nombreux cours d'eau que l'on trouve dans l'Abitibi.

• • •

Voyons maintenant la situation de la province de Québec au point de vue des chemins de fer.

À l'époque de la Confédération, la Province de Québec ne comptait que 575 milles de chemins de fer, mais elle a vu depuis considérablement augmenter son réseau de voies ferrées à traction à vapeur et à traction électrique.

Il y avait en effet dans la Province, à la date du 30 juin 1911, un total de voies ferrées s'élevant à 4243 milles.

Voici les principales lignes avec la longueur de leur réseau dans la Province :

	Milles
Canadien Pacifique	939-80
Grand Tronc	450-74
Grand Nord	267-45
Vermont Central	131
Intercanadien	404-39
Québec et Lac St-Jean	290-64
Chemin de fer du Sud E. (P. C.)	220-50
Québec Central	231-51
Témiscouata	69-28
Vallée de la Gatineau	80-10
Baie-des-Chaleurs	100-

Par l'acte 2, George V, (session de 1912), des subventions en terre, au chiffre de 6,450,874 acres, pour favoriser la construction de 2,126 milles de nouveaux chemins de fer, ont été mises à la disposition de diverses compagnies.

Extrait d'une brochure publiée en 1908, par le Ministère de l'Agriculture, sous le titre, "La Province de Québec", et de statistiques officielles.

NOS FORETS

"Sève du genre humain, si tarit si tu meurs."

VICTOR HUGO.

La province de Québec est surtout riche par ses forêts, qui couvrent une superficie totale de quelque 130,000,000 d'acres (à considérer ensemble les bois des particuliers et ceux de l'État) rapportant au trésor provincial (du moins celles affermées aux marchands de bois) un peu plus d'un million de dollars, et produisant annuellement, tant pour l'exportation à l'étranger que pour la consommation locale quelque 2,500,000,000 p. m. p., de bois, dont l'exploitation, le travail et le débit font vivre près de la moitié de notre population et mettent en activité quelque 2,000 usines.

Ces forêts qu'on est si à bien connaître, à considérer comme une source importante de travail et de revenus, susceptible cependant de s'épuiser par des coupes déréglées que le gouvernement actuel a commencées, il y a tantôt cinq ans, d'arrêter en vue de leur conservation, étaient autrefois plus considérables et plus richement peuplées d'essences précieuses qu'elles ne l'apparaissent aujourd'hui. En effet, depuis la fondation de Québec, les colons venus avec Champlain et leurs descendants ont enlevé à la forêt 18,000,000 d'acres, pour y faire mûrir les blonds épias, gambader les moutons bellants, paître les boeufs et les vaches aux yeux riveurs, ou laisser croître les fougères aux feuilles fort gentiment découpées et les plantes aux fleurs immortellement blanches. Ce faisant, ces braves pionniers ont amené la disparition presque totale des essences qui, comme le pin blanc, le chêne et les noyers, étaient plantées "comme à loisir" au temps de Champlain, précieusement dans cette vallée du St-Laurent, que la Providence avait créée à riche sol et d'accès facile, comme pour y inviter le colon labourer.

Cette forêt "pacifique" d'antan, que Champlain trouvait si "plaisante à voir" il serait intéressant, en tout cas fort à propos, croyons-nous, d'en faire brièvement l'histoire, de dire quels services elle rendait aux peuplades sauvages qui y avaient séjour, et comment, après avoir reculé devant les moissons apportées de France, elle est arrivée à être considérée, pour le maintien même de ces moissons d'une si grande importance, que le gouvernement n'est jalousement constitué son protecteur, son sauveur.

Dans la relation de son premier voyage fait en la Nouvelle-France, Champlain décrivant le pays nouveau qu'arrose la rivière Canada dit qu'il est, sauf une montagne assez haute, "pays uni et beau, où il y a de bonnes terres pleines d'arbres comme chênes, cyprès, bouleaux, sapins et trembles et autres arbres fruitiers sauvages et vignes, ce qui fait qu'à mon opinion si elles étaient cultivées, elles seraient bonne comme les nôtres".

Cette description toute courte et faite en un style fort simple, le plus simple du monde, ne laisse pas de nous montrer le pays comme couvert d'une forêt perpétuelle "n'ayant rien d'ouvert sinon les marges de la mer et des rivières" et riche d'essences variées, enore qu'il semble, que Champlain ait omis de noter quelques arbres, dont nos forêts sont pleines, ou confondu ensemble quelques essences forestières fort différentes en nature.

D'autres descriptions aussi brèves et aussi simples de dire que la première, viennent ajouter à la liste déjà donnée quelques noms d'arbres, que des incursions dans la profondeur de la forêt ont fait découvrir, et nous renseignent d'une façon incomplète toutefois, sur l'état des peuplements forestiers au temps jadis. En effet, Champlain rapporte avoir vu les bois qui sont fort petits au regard de ceux qu'il venait de passer, là des bois si denses qu'ils (lui et ses compagnons) ne peuvent porter leurs esnoles par terre, alors qu'ailleurs les bois sont beaux et clairs et permettent d'y circuler avec des armes, et qu'en d'autres endroits "le pays est très mauvais et rempli de bois".

Cette forêt plusieurs fois secouée, qui recouvrait les cimes arrondies en dômes de nos Laurentides et la crête plus anguleuse de nos Alleghanies, envahissait le pays "uni et plaisant à voir" qui forme les terrasses de bordure du St-Laurent, et s'élargit, pour faire reculer les montagnes, dans la région de Montréal et des cantons de l'est, était couchée par les sauvages, pour me servir des dires d'un chroniqueur Bourguignon du 16ème siècle "pour une singulière commodité et profit de tout un peuple, non seulement pour la nécessité des habitations et du chauffage, mais pour le plaisir et profit des bêtes sauvages, qui s'y établissent en infinie multitude."

Ainsi donc, en ces temps où les sauvages, ces gens qu'on avait, en dire de Madame de Sévigné, fiés de connaître en France, étaient les seuls habitants de Québec, ce qu'ils ont cessé d'être depuis longtemps, en dépit de la campagne qu'ont faite et font en leur faveur quelques Français "d'un dégoût"

UNE RACE DOIT ÊTRE MAÎTRESSE DES INSTITUTIONS QUI REÇOIVENT SES ÉPARGNES

LA SAUVEGARDE



CIE D'ASSURANCE-VIE

FONDÉE EN 1903.

1903 ACTIF \$ 10.000

1912 ACTIF \$ 640.000

ASSURANCES EN FORCE 1912

\$ 5.067.000

REVENU ANNUEL

\$ 295.000



CONSEIL DE

DIRECTION



ÉDIFICE DE LA SAUVEGARDE
EN VOIE DE CONSTRUCTION
MONTREAL

ai tu meurs."
TOR HUGO.

qui couvrent une
ensemble les
provincial (du
d'un million de
à l'étranger que
le bois, dont l'ex-
de notre popu-

er comme une
dant de s'épuiser
commencé, il y a
étaient autrefois
écieuses qu'elles
de Québec, les
vé à la forêt
der les moutons
ou laisser croître
anta aux fleurs
nt amené la dis-
le chêne et les
ampain, précieus-
ait créée à riche
ur.

al "plaisante à
oyons-nous, d'en
it aux peuplades
écué devant les
dérée, pour le
s, que le gouver-
neur.

Nouvelle-France,
Canada dit qu'il
il y a de bonnes
plus et tremblées
qu'à mon opinion
ôtres".

simple, le plus
comme couvert
arges de la mer
mbie, que Cham-
t pleines, ou con-
es en nature.

dire que la pre-
ms d'arbres, que
écouvrir, et nous
peuplements fo-
ur vu les bois
er, là des bois
leurs canots par
tent d'y circuler
très mauvais et

imes arrondies en
non Alleghanies,
terrasses de bor-
ontagnes, dans le
par les sauvages,
du 16ième siècle
de, non seulement
ur le plaisir et
itude."

on serait, au dire
ont les seuls habi-
pa, en dépit de la
sépale "d'en dépé"

JOSEPH-FRANCOIS PERRAULT

Joseph-François Perrault est l'un des hommes qui ont rendu le plus de services à notre province, durant sa longue carrière, de 1753 à 1844. A l'instance du Gouverneur, Lord Aymer, il écrivit, lui-même, à l'âge de quatre-vingts ans, *sans lunettes*, sa biographie simple, curieuse et intéressante narration, laquelle fut imprimée à Québec, chez Cary & Cie, en 1834.



Joseph-François Perrault

Son père avait dû quitter Québec en 1759, à l'approche de l'armée anglaise, qui y mit le siège, et s'était réfugié à Trois-Rivières, où il eut le malheur de perdre sa femme, Marie-Joseph Baby, qu'il avait épousée à Montréal, et qui lui laissa cinq garçons et trois filles. Aussitôt la paix rétablie, il ramena sa famille à Québec, et ses enfants furent placés au

Mais si, il y en a; c'est le pin blanc et le chêne, arbres sacrés à l'enfant, que Sa Majesté le roi réserve pour ses constructions navales.

Elle n'empêche que la forêt recule jusque sur les monts. "L'âme de la forêt fait place à l'âme humaine" grâce à la colonisation, grâce aussi à l'industrie des bois, dont les modestes débuts au commencement du siècle dernier ne faisaient pas rêver, l'importance qu'elle a prise aujourd'hui.

Elle aura peut-être assez reculé, si l'on veut bien considérer que l'oeuvre de colonisation, entreprise par Champlain, et ses descendants en dépit de la forêt et contre elle, a été puissamment aidée, dans son expansion, par l'industrie des bois, et qu'elle doit, pour se maintenir, compter avec l'existence de ce qui fait plus qu'autrefois: "la commodité et le profit de tout un peuple".

"Sève du genre humain, il tarit et se meurt".

C'est pour empêcher de mourir la colonisation, qui vit de la forêt autant que du sol, en ces jours où les bois ont grande valeur, pour conserver aux pouvoirs hydrauliques leurs énergies, si intimement liées à l'existence de massifs boisés, créatrices de travail et de richesses, que le gouvernement s'est tout particulièrement occupé, comme nous le dirons plus haut, de la protection, de l'exploitation raisonnée, de l'agrandissement et de l'amélioration de nos forêts; en écartant les colons, des sols uniquement propres à la production ligneuse, pour les diriger vers des terres véritablement agricoles; en adoptant, pour sauver de l'incendie, cet élément rouge dévastateur, les masses verdoyantes, tous les moyens que la science a découverts et que l'expérience a consacrés dans les vieux pays; en obligeant les marchands de bois à se conformer, dans leurs opérations, à des règlements faits pour préparer la régénération des arbres d'élite, et la disparition de ceux qui, restant, auraient diminué la valeur des plantations; en redonnant, par des plantations, à la forêt des sols que l'incurie humaine lui avait enlevés et qui, comme à Lachute, s'étaient mis en mouvement, cédant devant eux molesmes et moissonneurs; enfin, en créant une école, où des forestiers avertis, destinés à former partie d'un service spécial, seraient formés, qui verraient à donner à nos forêts les soins culturels, que leur état requiert, et qui sauront faire d'elles, ce qu'on a dit qu'elles étaient, une ressource naturelle inépuisable.

Québec, 16 Juin 1912.

AVILA BEHARD,
Ingénieur forestier.

bien informés du reste, la forêt, "haute maison des oiseaux", abritant force animaux de toutes sortes, servait surtout de lieu de chasse.

Si les sauvages demandaient à la forêt debout de garder le gibier pour leur nourriture et la traite des palétotiers, de les protéger contre leurs ennemis, ils demandaient à la forêt couchée, c'est-à-dire aux arbres exploités, plus de produits qu'on en croit communément.

C'était l'écorce de bouleaux dont ils faisaient des canots, "renforcés par dedans de petits cordes proprement faits, et légers qu'un homme en porte aisément un", et dont ils fabriquaient leurs cabanes "qui sont faites en façon de tonnelles", où en compagnie de leurs pères et sœurs ils pétent à qui mieux mieux.

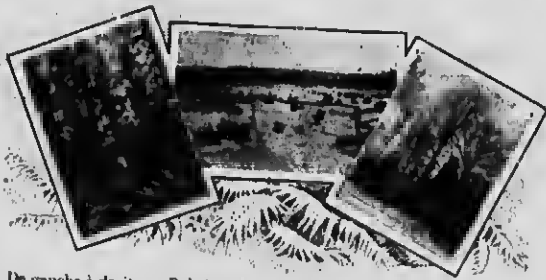
Et ces pièces de bois "croisées par la haut et fichées en terre" qui ornent leurs cimetières, et ces autres pièces debout "dans lesquelles la figure du défunt est gravée", c'est encore la forêt primitive qui les a produits.

Et les "bâtons fort pressés les uns contre les autres" pour constituer des palissades ou des fortifications, et les rondaches, les flèches, les arcs et les lances, c'est à la forêt qu'on les demande.

Les traînes sur lesquelles ils mettent leur charge pour traverser les glaces et qu'ils tirent sans difficulté; les petits bois dont le Pifotou, "un devin qui sur cent paroles n'en dit pas deux de vraies", entoure sa cabane avant d'y "marmotter entre ses dents certaines paroles par lesquelles il dit invoquer le diable"; et les "petits bâtons de la longueur d'un pied", dont les chefs doivent se maner quand le devin a parlé et qui avec un air "disposé dans une place espacée de 5 à 6 pieds", marquent le rang et l'ordre d'un chacun à la guerre; et les ustensiles, le moins possible, puisque les sauvages "râlent très bien avec leurs doigts" et "mangent très salement", et les bois de chauffage dont chaque flancée nouvelle doit être abondamment pourvue, c'est toujours la forêt primitive qui les prépare et les donne.

On le voit, la forêt rendait aux sauvages d'inestimables services, dont il m'a paru nécessaire d'indiquer les principaux. Elle présidait pour ainsi dire, sous des formes très variées, à toutes les manifestations de leur existence primitive; dans la guerre comme dans la paix, dans la mort comme dans la vie; sur l'eau comme sur terre, sur les froides neiges comme sur le sol moussus, au repos comme au travail, les sauvages ne pouvaient se passer ni de la forêt ni de ses produits, à tel point qu'on a pu dire que leur existence était intimement liée à celle des bois.

Le "blanc" venu des pays "d'en deça" demandait lui à la forêt, le sol que pendant des siècles elle a enrichi de ses vertes frondaisons et de ses troncs vermoulu. "Le bois ne coûte rien qu'à bucher et à apporter au feu. Et plus



De gauche à droite: — Reboisement en pins blancs des sables mouvants de Lachute, P. Q. — Pins qui ont échappé à la hache du bûcheron. — A l'orée d'une forêt canadienne.

l'on fait grand feu, plus on abat de la forêt, plus l'on se fait des terres nouvelles". "La tâche ordinaire de chaque homme, par an, est un arpent et demy".

On "déserte" les grands bois pour faire des jardins où les "graines apportées de France" viennent toutes en perfection.

On fait sourde oreille au conseil du vieux Bonnard:

"Écoute, bûcheron, arrête un peu ton bras,
Ce ne sont pas des bois que tu jettes à bas,
Ne vois-tu pas le sang, lequel dégoutte à force
Des nymphes, qui vivaient dessous la dure écorce?"

Car on sait bien que les forêts canadiennes, si elles ont été pompées par l'imagination des Peaux-Rouges de quelques Manitou, Oqai, Gougou, ne sont que de simples attiques pour donner l'hospitalité aux Dryades, Hamadryades, Sylvains, Faunes et autres "Jolivoies".

Il n'y a point d'arbres qui tiennent devant.
"Le blé de la famille et le foin du troupeau".

couvent des Ursulines et au Séminaire de Québec; et lui, passa en France, pour ses affaires de commerce; mais au retour, il se vit obligé d'aller à la Nouvelle-Orléans, ne pouvant plus continuer son commerce en Canada. En 1772, il y appela ses enfants, qui y arrivèrent après une navigation des plus malheureuses et deux naufrages. Enfin, Joseph-François rejoignit son père à St-Louis, ayant remonté avec M. de Rocheblave, le Mississipi sur une distance de cinq cents lieues. Il trouva son père faisant un commerce considérable de pelleteries avec la Nouvelle-Orléans, et lui restait à la tête des affaires durant ses absences. Pendant les sept années qu'il passa dans ce pays, il servit d'interprète, puis de secrétaire au gouverneur espagnol, durant trois ans. C'est alors qu'il apprit cette langue et put traduire "Les preuves du Christianisme" et "Le Plan de la Religion Chrétienne", dont les manuscrits sont à l'Université-Laval. S'étant mis en route avec un convoi, pour Richmond, en 1779, afin d'aller retirer des avances faites au gouvernement de la Virginie et prélevées par le Col. Clark, il fut fait prisonnier par les Sauvages sur l'Ohio, vis-à-vis de Cincinnati, avec deux Américains. Epuisé et dé-



École fondée par J.-E. Perrault, rue St-Michel, Québec.

pouillé, il parvint à Détroit, après 50 lieues de marche, chargé d'un paqueton de 100 livres, toujours en danger de mort, même ayant eu à courir pour sa vie entre deux files de sauvages, et il fut enfin livré là, prisonnier jusqu'à l'été suivant, dans les mains de Duperron Bâby, son oncle, pour en répondre.

Transporté de là à Québec, il fut relâché par le gouverneur Hal-dimand. Après des tentatives inutiles pour aller rejoindre son père, il se fixa à Montréal, où, grâce à son oncle, Duperron Bâby, qui lui avançait de confiance, trois mille piastres, il ouvrit un commerce de quincaillerie. Mais il crut mieux faire en entrant, pour l'étude du droit, chez Mre

Mézères, avocat de renom. En pratiquant devant la Cour du Banc du Roi, terme inférieur, au moyen de procurations de la part de ses clients, et en faisant et publiant des factures dans des causes importantes, ce qui le mit en vogue, il réussit à maintenir sa famille sur un pied respectable. Car il avait épousé, en 1783, Ursule McCarthy, fille du Major Richard McCarthy, mort aux services des Américains, et d'Ursule Benoit, sa cousine germaine. Son nom ayant attiré l'attention de Lord Dorchester, il le nomma, en 1795, greffier de la Cour du Banc du Roi et greffier de la Paix, pour le district de Québec, en remplacement de M. Pierre Panet, promu juge à Montréal.

Dans ces emplois, qu'il remplit pendant près de cinquante ans, il déploya un travail assidu et intelligent, et parvint à mettre en bon ordre les archives de la Province et des Cours; il classa les études des notaires et les indexa, et releva une quantité de documents et pièces entassés pêle-mêle depuis longtemps dans les voûtes du Collège des Jésuites, et les plaça dans celles de l'ancien évêché; travail de bénédictin, qui dura trois ans et neuf mois. Malgré ses occupations continuelles de greffier, M. Perrault trouva encore le moyen de réviser des ouvrages utiles pour les étudiants en droit, des extraits de la Cour de Prévost, du Conseil Souverain, et il publia sa traduction de "Burn's Justice". Élu député de Huntingdon, il essaya en vain de faire passer une loi pour établir des écoles de paroisse et brisa une école d'industrie. Ce fut alors qu'il publia sa "Lex parlamentaria".

Monsieur Perrault fut un sage, un philanthrope pratique, un écrivain, un horticulteur et un agronome, de plus, un vrai chrétien. Il voulut faire valoir la vie en suivant un régime et des règles invariables, qu'il modérait dans le boire et le manger; dans les plaisirs comme dans les peines; de même, dans les événements heureux ou malheureux; travail constant, jamais forcé; se levant matin, se couchant à neuf heures, puis se rendant à son bureau dès les sept heures.

C'est ainsi qu'il a pu écrire les nombreux ouvrages et traités de droit, d'agriculture, d'horticulture, d'histoire, dont on peut voir la nomenclature dans la biographie faite par P.-E. Casgrain, et publiée en 1898.

Cependant le titre le plus sérieux de gloire pour le vénérable Grand-Père Perrault est la fondation et le succès de ses écoles à Québec, pour l'instruction primaire des enfants du peuple, école de garçons et école de filles, bâties et maintenues à ses dépens; son école d'agriculture et sa ferme modèle, son plan d'école qui manœuvrait au pays, et il donna l'instruction gratuite aux enfants, toujours suivant l'enseigne de ses écoles: "Ad majorem Dei gloriam". Il ne fit jamais autre seule exception, dit-il, à ses règles de vie, celle "de travailler constamment et constamment à l'affaire de son salut". On peut le citer comme le modèle de l'homme de bien, du vrai patriote. Il fut surnommé, à bon droit, le Père de l'Éducation du peuple canadien.

P.-B. CASGRAIN.

Le culte de la Bonne Sainte-Anne au Canada

Pour moi, ses derniers mots m'avaient transporté dans la paroisse de Sainte-Anne, et je voyais se dérouler devant moi, tout ce qui s'est passé dans cet endroit, depuis le temps de nos ancêtres.

Comme c'est touchant de voir, dans cette église placée si paisiblement à l'ombre de cette Côte de Beaupré, ces tableaux, ces bâtons, ces béquilles et ces autres objets, laissés là par les pèlerins de toutes les parties du pays, et suspendus aux murs, aux colonnes, aux corniches de cette maison de prière!

Que de douleurs du corps, que de peines de l'esprit, que de déchirements du cœur sont venus à pied, en voiture, en canot, par terre des consolations. Quels souvenirs des maux de la terre et quelles saines pensées du Ciel n'évoque pas l'aspect de ce modeste sanctuaire!

Ne vous semble-t-il pas voir défilé devant vous la longue procession de ceux qui ont franchi, depuis deux siècles, le seuil de cette demeure de la Bonne-Sainte-Anne? Ils sont venus à pied, en voiture, en canot, par terre et par eau, à travers la neige, de dix, de vingt, de cent, de deux cents lieues!

Voyez cette pauvre mère qui presse sur son sein, son enfant malade! Voyez cette fille qui conduit, par la main, sa mère aveugle! Ce père qui soutient son enfant infirme! Ce fils qui porte dans ses bras son père paralysique!

Voyez cette femme qui vient demander le retour d'un époux absent! Ce mari qui vient implorer la guérison d'une épouse depuis longtemps malade.

Voyez ce pénitent qui s'avance pieds nus! Voyez cet autre qui vient, de même, remercier Dieu d'une faveur signalée, obtenue par l'intercession de la patronne des affligés: cette personne qui demande la paix pour sa

maison; cette autre, à fin des égarements d'un être, malgré tout, tendrement aimé!

Voyez ce voyageur échappé d'un péril imminent, ce matelot sauvé du naufrage, ce milicien qui revient des combats; ne vous semble-t-il pas remarquer, sur leurs figures hâlées et leurs habits en désordre, la trace des orages, de l'eau de mer et de la poudre?

Ils viennent de tous les points, les uns soutenus ou portés sur des mains aimées, les autres seuls, s'aidant de leurs jambes de bois d'autres enfin, courbés sous le poids des douleurs qu'ils portent.

Les uns demandent, supplient; les autres remercient; les uns sont tristes, mais d'une tristesse résignée; d'autres sont joyeux, mais d'une joie calme et recueillie.

Ils passent sans cesse, leur nombre est immense, mais cette réunion de tant de douleurs n'a point de clameurs lamentations, et un concours de tant de joies n'a pas de bruyant

LES PREVOYANTS DU CANADA

JE FAIS DES HEUREUX

CAPITAL
AUTORISÉ
\$500,000.00.

COMPAGNIE
INCORPORÉE PAR
STATUT DE QUÉBEC
9 EDUARD VII Chap 121



NALES KIROUAC, Directeur

YVAN GAGNEAU, Directeur

LEONARD LERT, Directeur

ALFRED DUBREUIL, Directeur

ROBERT CAMPBELL, Directeur

ANTONY LEGASSE, Directeur

ALEX. LE NOINE, Directeur

YVON BELLEAU, Directeur

ASSURANCE
FONDS DE PENSIO
Québec

du
ents,
a, ce
res-
Major
enolt,
Dor-
Roi et
de M.

ans, il
ordre
otaires
ntassés
tes, et
qui
es de
vragés
évoté,
stice".
ne loi
ic. Ce

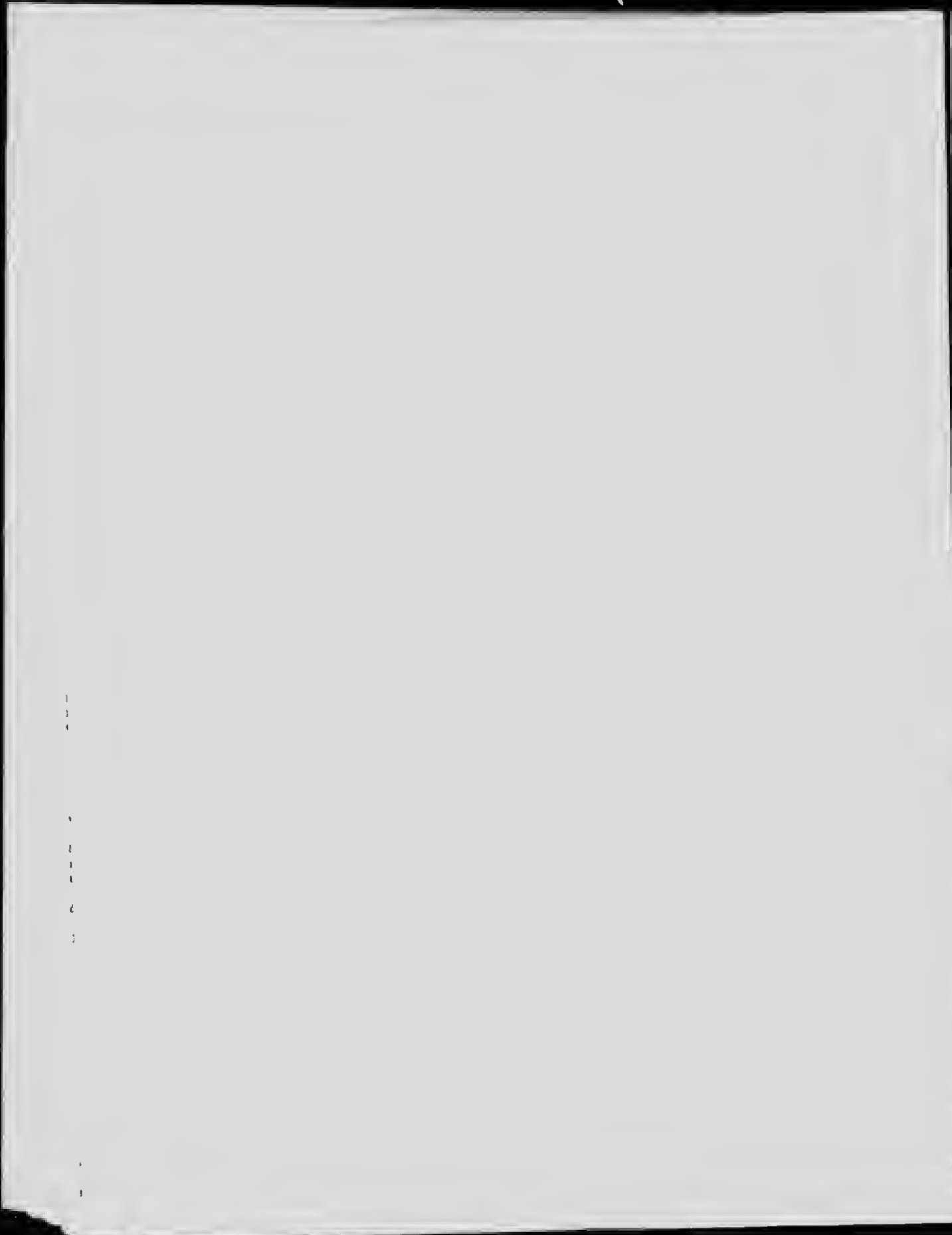
crivain
ut faire
a, qu'il
plaisir
eux ou
se cou-
eures.
ités de
nomen-
en 1898,
énéralie
Québec.
arcons et
riculture
rivit, lui-
au pays.
l'enseigne
me seule
mment et
ne le mo-
hon droit.

RAIN.

égarements
aimé !
péril immen-
ge, ce mil-
ne vous
urs figures
la trace des
oudre ?
a, les uns
aimées, les
bes de bois
ds des dou-

les autres
mais d'une
joyeux, man-

mbre est im-
t de douteur
ions, et ce
s de bruyant



e
p
t
c
d
c
o
m
f
e
c
A
m
o
p

d
e
n
s
t
l
h
A
v
p
t
s
n
c
o
t
c

éclats ! Ils sont par milliers, mais ils seraient par millions que la paix de cet anila n'en serait point troublée ; car les seuls bruits qu'on entend dans la silence de ces lieux, sont les chants de pieux cantiques et le doux murmure de la prière.

— Mais quels sont donc ceux-là, qui tranchent sur les autres par leurs traits et leurs costumes ?

— Ce sont les premiers enfants du sol, les membres des tribus sauvages converties à la foi !

Remarquez-vous, au milieu d'eux, ces deux... des vieillards ? C'est le chef des Micmacs et sa femme. Ils sont venus seuls dans leur canot d'écorce, malgré la distance. Ils sont âgés et, cependant, ils sont partis sans se munir de provisions ! De Ristigouche, ici, ils ont demandé leur nourriture à l'aumône, de poste en poste. Ils ont jeûné tous les jours,



J.C. TACHE

durant ce long voyage, et prié continuellement. Savez-vous ce qu'ils viennent demander à sainte Anne ?

Ils viennent la prier de leur permettre d'établir à Ristigouche, un pèlerinage à la bonne sainte Anne, et de vouloir bien aider leur tribu, du secours de son intercession, dans l'exécution de ce projet.

Ils représentent que les Micmacs viennent bien, de temps en temps, à la bonne sainte Anne du Nord, mais que tous ne peuvent pas venir ; ils demeurent si loin, si loin : tous cependant voudraient invoquer leur bonne patronne dans une église portant son nom. Eux sont venus cette fois, pour et au nom de la nation entière, demander cette faveur !

Sainte Anne a exaucé les Micmacs, comme elle en a exaucé bien d'autres !

Au reste, si elle n'obtient pas toujours tout ce qu'on demande, parce qu'on ne demande pas toujours ce qui nous convient le mieux, elle console toujours !

Heureux ceux qui croient !

J. C. TACHE.

SIR J. - ADOLPHE CHAPLEAU

REQUIESCAT IN PACE

L'heure ne serait pas propice pour écrire une biographie de l'homme qui est descendu hier, dans la tombe.

Quand le mystérieux sommeil du cimatière aura accompli son oeuvre d'apaisement et de justice, une main pieuse se trouvera pour présenter à l'histoire, sous son vrai jour, la politique de haute stature dont la brillante carrière vient de se clore prématurément.

M. Chapleau était fils de travailleur.

Son père, pour lequel il garda toujours un culte reconnaissant, était un charpentier. C'est du modeste toit de cet artisan qu'il partit pour gravir les sommets où il a, vingt-cinq années durant, commandé l'attention de ses contemporains.

Il était sorti du sein des foules. C'est sur les foules et par les foules qu'il exerça le plus d'empire. Il leur dut ses succès les plus retentissants. Il n'était tout lui-même que quand il parlait au peuple.

Je ne crois pas faire injure à qui que ce soit, en disant qu'il a été l'avocat criminaliste le plus puissant de notre époque. Le jury, c'est le peuple, c'est la foule.

Certes ! ceci ne veut point dire que M. Chapleau fut un démagogue. Les triomphes des démagogues sont d'éphémère durée. Et je ne sache pas de personnalité qui ait eu sur notre vie nationale, civile et religieuse, une action plus constante que la sienne, dans le quart de siècle qui touche à sa fin.

M. Chapleau était avant tout un homme de gouvernement.

Il avait la suavité de manières, la finesse exquise, l'impeccable tenue d'un diplomate de race.

Il rédigeait un article de journal, un document d'Etat, une lettre, en un style limpide et fort, qui dénotait la sûreté du jugement, l'élevation de la pensée, l'habitude de la réflexion, la richesse d'un superbe talent cultivé par l'étude.

— J'ai en ma possession de ses lettres qui sont des chefs-d'oeuvre de littérature, tout aussi bien que des pages d'histoire. Elles verront le jour—plus tard.

M. Chapleau était un amateur de livres, un familier des grandes revues anglaises et françaises. Son appartement de la rue St-Jacques, à Montréal, renferme l'une des bibliothèques privées les plus complètes qui existe dans cette province. Il avait rêvé de s'y renfermer pour écrire quelque chose comme ses mémoires, le récit intime des évolutions politiques et des hommes de sa génération.

Une grande générosité de coeur était l'un des traits saillants de son beau caractère.

Nous nous souvenons tous de l'émouvante poignée de mains que Chapleau, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, alla donner à Mercier, agonisant sous le poids des

infortunes et de la persécution politique qu'il avait terrassé.

Cette poignée de mains était une protestation !

Pourtant, Mercier avait été pour Chapleau l'un des adversaires les plus redoutables qu'il eût rencontrés sur son chemin.

Parmi ceux qui l'ont sincèrement aimé, il en est qui lui ont reproché de n'avoir point, en certaines circonstances, fait preuve de toute la détermination qu'ils en attendaient.

M. Chapleau eut à jouer, dans l'arène fédérale, un rôle exceptionnellement difficile.



L'honorable J.-I. TARTE

Quand ses cendres seront refroidies, je réserve à ma plume le devoir et l'honneur de définir ce rôle, et aussi la tâche de dissiper les nuages et les fausses interprétations qui ont assombri les dernières semaines de son existence.

Avec lui disparaît de la grande scène, le seul survivant qui restait des disciples de Sir George Etienne Cartier, dont il vénérât respectueusement la mémoire.

M. Chapleau était un esprit pondéré, libéral—dans le sens bien entendu de ce mot.

L'âge et l'expérience l'avaient mûri et fortifié dans la pensée patriotique, qu'il faut en ce pays, l'ordre dans la paix, et la justice égale entre tous les citoyens qui vivent sous les plis de son drapeau.

Sa mort causera d'universels regrets.

Il eût pu rendre encore de si précieux services à la patrie !

Requiescat in pace.

J. ISRAEL TARTE.

LE MARI DE LA GOTHE

ETUDE DE MOEURS CANADIENNES

—Quei temps écrasant ! Nous allons avoir de la pluie, c'est sûr.

L'orage se déchainait dans toute sa force au moment où les deux jeunes filles, qui venaient d'échanger le petit dialogue qui précède, atteignaient, en courant, une maison basse et longue, à toit pointu, blanchie à la chaux, aux épais contrevents soigneusement retenus aux murs par des lanieres en cuir.

Une femme âgée, droite encore en dépit des années, vint répondre aux coups pressés des promeneuses. Elle était vêtue d'une robe d'étoffe du pays, de couleur sombre, et une *edline* blanche à large garniture ne cachait qu'à demi ses cheveux grisonnants : un tablier de coton à carreaux bleus et blancs complétait sa toilette.

La mère Madeloche eut un bon sourire de bienvenue en reconnaissant Louise Bressoles, fille d'un riche propriétaire du village, qu'elle avait connue tout enfant.

—Entrez, entrez, mesm'zelles, dit la bonne vieille. Queu temps pour des chréquiens d'être dehors quand y mouille comme ça !

—Entrez, entrez, mam'zelle ! vous allez tout magaaner votre belle robe et vous mettre trempe comme une navette. C'est un orage qui sera ben meilleur pour le grain et qui va faire minoter les pataques, allez ! Assièzez-vous. C'est pas souvent qu'on a l'agrément de votre compagnie.

—Merci, mère Madeloche. La santé va toujours à ce que je vois. Voici ma cousine Madeline, dont vous avez connu la mère, ma tante Renaud, avant qu'elle aille demeurer à Québec.

—Comment, madame Renaud ? Une bonne petite dame si avenante ! Elle qui avait toujours la tête pleine de aaluts et que j'ai bercée dans son ber quand elle était toute petite. Si c'est-y Dieu possible que c'te grande demoiselle-là, c'est sa fille ? ça fait vieillir, allez ?

—Cependant, vous êtes encore toute gaillarde, la mère, comme à l'âge de vingt ans.

—Sont-y charadeuses un peu ces demoiselles des villes, répondit la vieille, intérieurement flattée du compliment. J'aurai soixante-dix ans vienne le mois des récoltes, et d'puis la mort du défunt, j'sus pas vigoureuse comme avant, y s'en manque.

Tout en parlant, la bonne femme avait repris sa quenouille chargée de lin, dont elle passa le manche dans la ceinture de son tablier et le fil se mit à fuir entre ses doigts agiles.

—Comme c'est joli un rouet ! et comme j'aimerais mieux s'ier que travailler à nos éternelles broderies, exclama Madeline. Mais que faites-vous donc là, mère Madeloche ? ajouta-t-elle, comme la vieille promenait son fil sur les petits tenons de fer, formant des pointes allongées et recourbées à leur extrémité supérieure.

— rempils l'fuseau éral tout du long ; si hangeais pas le brin de place sur les dents des ailettes, le fuseau, voyez-vous, ne s'emplirait que d'un bord.

—Et cette grosse vis en bois au bout du rouet ?

—Ça, mam'zelle, c'est la chambrière qui

règle le fil pour ne pas le laisser aller trop dru ni trop court ; quand le rouet avale trop j'la serre ou j'la desserre au besoin. L'annoi, c'est la petite roue au bout du fuseau oua' qu'on fait prendre la corde qui fait r'virer la grande. Icite, oua' que j'mets le pied, c'est la marchette qui met tout ça en mouvement. Et c'te petite écuelle en bois, plantée près de la chambrière, ça s'appelle la gamelle ; vous voyez, il y a encore de l'eau dedans, c'est pour glacer la chaîne de temps en temps.

—Bien intéressant, mère Madeloche. Et comment appelez-vous cette petite tourmente à côté de vous, là ?

—Mè ! un dividoué, ma chère demoiselle, un dividoué pour y mettre la fusée quand alle est filée. Hé ! mon Sauveur ! comme ça change ! De not' temps, une fille aurait pas



FRANÇOISE (Mlle Barry).

pu trouver à se marier, même les plus grosses demoiselles sans savoir conduire son rouet comme i faut.

L'appartement où les jeunes filles et la mère Madeloche se trouvaient réunies, était une vaste pièce formant le corps principal du logis, et servant à la fois de salon, de salle à manger, de chambre à coucher et de cuisine.

Figurez-vous des murs blanchis à la chaux, des plafonds traversés par de grandes poutres ; de longues perches accrochées transversalement à ces poutres et servant de séchoirs ; une longue table de sapin blanc, le lit dans un coin, recouvert d'une courte-pointe aux couleurs variées et entouré de rideaux bien blancs, à la tête duquel se trouve une Role pleine d'eau bénite attachée par un cordonnet de laine à un clou.

Près du lit, un grand coffre.—le siège préféré des amoureux,—quelques pauvres chaises, et vous avez, à peu d'exceptions près, l'intérieur des maisons de nos cultivateurs.

À la place d'honneur, bien en vue, sur un carré de papier peins ou d'un journal à fortes enluminures, est suspendue la croix de tempé-

rance, toute noire et tout unie, sévère d'apparence, comme les engagements qu'elle rappelle. À côté de la croix, une grosse branche de buis bénit encore parée des fleurs de papier bleu, blanc et rouge qui l'ornaient au dimanche des Rameaux.

Dans la cheminée tout enfumée, sur les cendres demi éteintes, une chaudronnée de pommes de terre achevait de bouillir pour le repas du soir. Le dressoir était les assiettes de faïence bleue, bien alignées et luisantes comme une fine porcelaine.

Près de la porte, sur un petit banc, deux grands seaux de forme oblongue, les habitués de la fontaine creusée tout près du jardin potager, derrière la maison.

De cet intérieur se dégage une odeur de pain cuit sous l'âtre, de branches de sapin dont on frotte le plancher et d'où monte encore un parfum de fort qui embaume...

Tout a un air simple et rustique bien en rapport avec les moeurs primitives et la naïve simplicité des habitants de nos campagnes.

La pluie tombait toujours, fouettant les vitres avec rage ; par les fenêtres mal jointes, l'eau filtrait jusque sur le plancher.

—Croyez-vous que l'orage dure longtemps, la mère ?...

—Non, mam'zelle, il y a une éclaircie dans le sorouet ; mais tout de même la semaine va être tendre, car l'Évangile a'est fermé au nord, dimanche dernier.—Holà ! la Gothe, viens servir à ces moiselles de la crème et du lait. C'est tout ce que j'ai à vous offrir, mè c'est donné de grand coeur.

À l'appel de la mère Madeloche, un pas lourd se fit entendre et celle qu'on appelait la Gothe descendit à reculons l'escalier du grenier. C'était une robuste gaillarde d'environ trente ans, à la mine grasse et réjouie. Elle s'avança en sautant gauchement, riant bonnement aux questions amicales de Louise, chez qui elle avait été servante pendant plusieurs années.

—Vous êtes avec votre grand'mère maintenant, la Gothe ? C'est moins fatigant que d'aller en service, je suppose ?

—Oh ! j'vas m'engager encore, mais c'te fois-cite, c'est à la longue année, reprit la Gothe, en découvrant une rangée de dents larges et épaisses.

—Que veut-elle dire ? interrogeaient les yeux de Madeline, en regardant son amie.

—Vous allez vous remarier ? demanda Louise, traduisant ainsi, pour le bénéfice de la citadine, l'expression bizarre de la Gothe.

—Oui, eune folie ! grommelait la grand-mère, comme si elle s'était pas fait assez battre déjà avec son vieux.

Ah ! ben, de la peau de femme on en verrait d'accrochée partout qu'on se marierait toujours.

—Vous n'avez donc pas été très heureuse avec votre premier mari, ma pauvre femme ? La vieille se chargea de répondre :

—Mè, i ne l'a pas prise en traitre m'amzelle. Le père Duque, son défunt, avait déjà fait mourir deux femmes de cruauté et de misères ; on y a dit ça ben des fois.

mais elle voulait écouter personne et elle l'a marié malgré Dieu et ses saints.

—Badame ! si ça n'avait pas été moi, c'en eusse été une autre !

—Comment ! exclama Madeline, mais vous n'étiez pas obligée de vous sacrifier pour une autre !

—C'était ma destinée, répartit la Gothe en haussant les épaules.

Le dernier mot était dit.

Comment se fait-il que le fatalisme soit si profondément enraciné chez nos paysans ? La destinée, c'est la grande chose qui explique tout, qui clôt toute discussion, qui console de tout. Un malheur est-il arrivé ? on ne parle pas des moyens qui auraient pu le prévenir, on ne songe même pas à se protéger dans l'avenir, tout est résumé simplement par : c'était la destinée.

Inutile de s'opposer à telle dangereuse entreprise ; ai le destin le permet, l'auteur en reviendra sain et sauf ; sinon, rien ne saura le garder du danger, il faut que son sort s'accomplisse.

Qui pourrait dire qu'ils ont complètement tort ? Malgré le grand combat qui s'est livré entre le fatalisme et ce sens intime témoignant d'une liberté absolue dans toutes nos actions, qui peut affirmer que ce dernier soit victorieux partout ? Il est des événements indépendants de la volonté, prévus de toute éternité et dont les vaines précautions humaines ne sauraient empêcher le dénouement.

Tout en parlant, la jeune veuve avait recouvert la table d'une nappe de toile, orgueil de la ménagère canadienne ; rude au toucher, il est vrai, mais d'une blancheur immaculée. Puis, traînant ses pas jusqu'à la laiterie, elle en revint bientôt avec deux grandes terrinées de bon lait frais recouvert d'une crème épaisse et appétissante ; et soulevant le couvercle de la hucho, elle en retira un pain énorme, croustillant et doré, qu'elle coupa ensuite en larges chateaux pour les deux jeunes filles.

—Mangez à votre réfection, mes belles demoiselles.

Et se rasseyant, elle reprit son tricotage :

—Oui, continua-t-elle, comme si cette heure de tempête avait réveillé dans son âme le souvenir de ses jours orageux, qu'il y en a des hommes mauvais ! c'est moi qui connais ça ! Ben souvent que le mien m'a fait des bleus sur les bras et sur tout mon corps. L'm'assassrait de coups ; ben souvent qu'y m'a cogné la tête amont le mur et qu'y m'a enfermée dans son grand coffre sans me donner à manger. Sainte bénite ! comme on peut faire pâtir une pauvre femme sans la faire mourir ! j'peux ben l'dire à c'te heure que c'est faite..

—Avec ça qu'y était jaloux comme un pigeon, repartit la grand'mère.

—Comme j'thaguissais ! comme j'thaguissais ! reprenait la Gothe tandis qu'une lueur fauve ailluminait dans ses grands yeux pâles.

Une rage sourde s'emparait de tout son être et la secouait au souvenir de ses douleurs passées. Cette figure, si placide tout à l'heure, se revêtait d'une expression menaçante ; ses narines s'enflaient et frémissaient sous l'empire d'une puissante émotion ; cette bouche qui souriait si bêtement, se crispait maintenant et les longues aiguilles de son tricot s'entrechoquaient brusquement entre ses doigts nerveux. Les années, la mort même n'avaient rien fait oublier, tant l'épreuve avait été cruelle, et les épaules saignaient encore sous le joug de ce dur esclavage.

—Peut-être était-il sous l'influence de la boisson et pas toujours responsable de ses actes, dit Louise, qui sentait un vague besoin d'excuser une brutalité si féroce.

—Non, répondit durement la Gothe. J'aurais donné avec plus de contentement tout l'argent de ma gâgne pour qu'il se saule, parce qu'il était toujours meilleur pour moi quand il avait un coup dans la tête. Mé, j'ére que la mauvaieseté et le plaisir de m'martyriser l'empêchaient de se mettre en train, vu que je pouvais me sauver dans ces escousses-là et qu'i voulait jamais m'avoir plus loin que la longueur de son bras.

—Combien d'années a duré ce supplice ?

—Huit ans, mam'zelle, huit ans qui ne finissaient plus à le servir, à travailler pour lui et à endurer toutes sortes de cruautés. Ça t'y été long ! ça t'y été long, bénite Mari ! On n'en meurt pas, pi c'est toute. C'est lui qui est mort avant, là, tout d'un coup, sans avoir le temps de s'recommander au bon Dieu ni à personne. Il était assis dans la grande chaise, près du foyer, et en se penchant pour prendre un tison pour allumer sa pipe, i ne s'est plus r'levé. Quand Toinette, la fille du premier lit, s'en a-t-aperçue, i avait déjà les mains et les pieds, sous l'respect que j'vous dois, fretes comme une belle glace et i ne gigottait pus que d'un oeil. On a couru au prêtre vite et vite. Comme M. l'curé s'en r'venait à la course pour y donner l'extramonction, y a fallu que c'entremetteux de Jacques Bonsens aille y dira à la porte que le défunt était fini. M. l'curé y a dit comme ça : Malheureux, pourquoi que tu m'as dit ça ? Et y a r'viré sur ses pas ; y aurait pu au fin moins l'confesser.

—Comment aurait-il pu le confesser, puisqu'il était mort ?

—Mé, est-ce que vous ne savez pas, mam'zelle, vous si bien éduquée, que du moment qu'un homme n'est point mort quand M. l'curé laisse son presbytère pour aller le voir, qu'i a toujours le pouvoir de le faire r'venir assez longtemps pour entendre sa confession ? Seulement i faut point dire au prêtre qu'i est mort, parce que dans ce temps-là, i peut pu rien faire.

—Avez-vous eu peur de votre défunt mari ? demandait curieusement Madeline que cet étrange récit intéressait vivement.

—Non, répondit-elle rageusement. Celui qui l'ternis oux' qu'i était de l'aut' côté l'tenait ben. je vous l'assure... M. l'curé voulait que j'y fasse dira des messes, mais j'le connaissais mieux que lui, et j'savais ben que l'défunt était si entêté qu'i ferait son temps sans s'faire aider de personne... d'moé surtout.

La pluie avait cessé de tomber. Quelques nuages, chassés par le vent, couraient encore ça et là à travers le firmament, mais le soleil frais et radieux, au sortir de son bain, envoyait gaieusement à la terre, du bout de l'horizon, son dernier baiser avant de s'endormir.

—Etiez-vous à la maison quand mourut votre mari ? demanda encore Madeline.

—Non, je lavais au battoi à la petite rivière... ça m'a fouté une tape, allez ! quand on vint m'dire que l'défunt était trépassé... mé, j'peux ben dire, ajouta la Gothe, retrouvant tout à coup son gros rira niais, que ça été la dernière qu'i m'a donnée !..

DISCOURS

De l'intelligence dans ses rapports avec la société

Extrait :

...Certes, le culte de la famille est bien légitime ; mais celui de la patrie et de l'humanité l'est davantage encore, ce me semble. Puis, les deux cultes ne sont pas incompatibles, les dieux du Capitole peuvent subsister à côté des dieux pénates. Seulement il faudrait que la balance ne penchât pas en faveur des uns ni des autres, et savoir, dans l'occasion, faire aux uns et aux autres les sacrifices qu'elle ont droit d'exiger. Les anciens ont peut-être quelquefois poussé trop loin le culte de la patrie ; mais je crains que les modernes ne poussent trop loin le culte de la



ETIENNE PARENT

famille. La famille ne peut guère procurer à l'homme que les petites satisfactions qui tiennent à la partie matérielle de sa nature ; mais les grandes et nobles jouissances de l'intelligence, la patrie seule peut les faire goûter. La famille, encore une fois, ne répond qu'aux vues secondaires du Créateur, à ce qui se rapporte à la simple existence de l'homme individuel ; mais nos grands devoirs envers Dieu, le perfectionnement moral, intellectuel, et matériel de la race humaine, ce n'est que par la patrie, et dans la patrie, que nous pouvons, à ces égards, répondre aux vues du Créateur. Ainsi, de la grandeur et du bonheur de la patrie dépendent nos plus nobles jouissances, comme l'accomplissement de nos plus grands devoirs...

CONTRASTE

Le paysan de l'Ancien Monde - Le défricheur du Nouveau-Monde
UN ETABLISSEMENT AGRICOLE AU CANADA

Dans les pages écrites pour tenir lieu de préface, l'auteur de cette pastorale charmante, La Mare au Diable, prenant pour épigraphe, ces vers ingénus :

"A la sueur de ton visage,
Tu gagnes la pauvre vie,
Après long labeur et usage,
Voici la mort qui te courvra."

disait :

"Le quatrain en vieux français placé au-dessous d'une composition d'Hoibeln est d'une tristesse profonde dans sa naïveté.

La gravure représente un laboureur conduisant sa charrue au milieu d'un champ. Une vaste campagne s'étend au loin; on y voit de pauvres cabanes; le soleil se couche derrière la colline. C'est le fin d'une journée de travail. Le paysan est vieux, trapu, couvert de haillons. L'attelage de quatre obovres qu'il pousse en avant, est maigre, exténué; le soc s'enfonce dans un fonds raboteux et rebelle. Un seul être est allégre et ingambe dans cette scène de "sueur et usage". C'est un personnage fantastique, un squelette armé d'un fouet, qui court dans le sillon à côté des chevaux effrayés et les frappe, servant ainsi de valet de charrieu au vieux laboureur..."

Puis l'auteur continue :

"Je venais de regarder longtemps et avec une profonde mélancolie, le laboureur d'Hoibeln, et je me promenais dans la campagne, rêvant à la vie des champs et à la destinée du cultivateur. Sans doute il est lugubre de consumer sa vie à fendre le sein de la terre jalouse, qui se fait arracher les trésors de sa fécondité, lorsqu'un morceau de pain, le plus noir et le plus grossier est, à la fin de la journée, l'unique récompense et l'unique profit attachés à un si dur labeur. Ces richesses qui couvrent le sol, ces moissons, ces fruits, ces bestiaux, orgueilleux qui s'engraissent dans les longues herbes, sont la propriété de quelques-uns et les instruments de la fatigue et de l'esclavage du plus grand nombre. L'homme de loisir n'aime en général pour eux-mêmes, ni les champs, ni les prairies, ni les spectacles de la nature, ni les animaux superbes qui doivent se convertir en pièces d'or pour son usage. L'homme de loisir vient chercher un peu d'air et de santé dans le séjour de la campagne, puis il retourne dépenser dans les grandes villes, le fruit du travail de ses vassaux. De son côté l'homme du travail et trop accablé, trop malheureux et trop effrayé de l'avenir, pour jouir de la beauté des campagnes et des charmes de la vie rustique. Pour lui aussi, les champs dorés, les belles prairies, les animaux superbes, représentent des sacs d'écus, dont il n'aura qu'une faible part, insuffisante à ses besoins, et que pourtant il faut remplir chaque année, ces sacs maudits, pour satisfaire le maître et payer le droit de vivre par le monopole et misérablement sur son domaine.

Et pourtant la nature est éternellement jeune et généreuse. Elle verse la poésie et la beauté à tous les âges, à toutes les plantes qu'on laisse à développer à souhait. Elle possède le secret du bonheur, et nul n'a su le lui ravir..."

A cette peinture attristée de l'inséparabilité de l'homme à puiser en Europe, dans la vie champêtre, les jouissances, nous pourrions dire le bonheur qu'elle peut procurer, il paraîtrait sans doute intéressant, même matériellement, d'opposer ce que la terre canadienne procurait il y a deux cents ans, et ce qu'elle tient encore en réserve,

dans une large mesure, pour qui la traite bien et sait s'approprier ce qu'elle renferme.

Cette captivante narration de la grandeur, de la beauté d'une fondation, nous pourrions dire d'une rayante agricole, est empruntée du beau livre de Rameau de St-Père : *Une colonie féodale en Amérique (1604 à 1710)*.

LE MEUNIER THIBAudeau ET LA SEIGNEURIE DE CHIPODY

Il y avait à Port-Royal un vieillard nommé Pierre Thibaudeau, qui figure dans le cens de 1671 comme âgé de 40 ans et marié à une fille acadienne, Jeanne Terrau, âgée de 27 ans, dont il avait déjà six enfants. Il était donc probablement venu en Acadie très jeune, avant l'occupation des Anglais en 1654, soit vers la fin de la vie de d'Aulnay, soit après sa mort, avec Leborgne :

Il avait établi un moulin sur la rivière de Port-Royal, à deux lieues de son embouchure, en un endroit appelé la "Prée-Ronde"; il était laborieux, intelligent, actif, et se créa dans son moulin et dans sa ferme une situation prospère. En 1691, on fut sur le point de lui acheter son bien, pour y transférer le fort situé à l'embouchure de la rivière; on l'eût rebâti sur un petit monticule rond qui domine la vallée à cet endroit; mais le projet n'eut pas de suites, et il était encore mené quand se manifesta ce grand mouvement d'émigration, que nous avons signalé, vers Beaubasin et les Mines.

Bien qu'il eût déjà 67 ans en 1698, se sentant soutenu par 7 grands garçons dont l'aîné avait déjà 28 ans, et pourvu de toutes les avances nécessaires, il voulut, lui aussi, fonder un établissement nouveau; il arma donc une grande barque où il monta, au printemps de 1698, avec quatre de ses fils, Pierre, Jean, Antoine et Michel, accompagnés d'un de leurs camarades, Pierre Gaudet. Ils se rendirent ainsi au fond de la baie Française, dans la fourche occidentale qui formait la baie le Beaubasin; laissant alors Ohiguiton sur leur droite, et poussant tout à fait à l'ouest de la baie, ils rencontrèrent d'abord la rivière de Chipody (Nouveau-Brunswick), puis celle de Petitcondiak dont l'embouchure est comme un bras de mer, et remontant son cours, ils pénétrèrent jusqu'à la rivière le Memramcooke. Tous ces cours d'eau étaient bordés d'admirables prairies, que la marée recouvrait en partie; c'était la même physiologie, la même richesse du sol que dans toutes les autres rivières où s'étaient établis les Acadiens.

Thibaudeau et ses compagnons furent frappés de l'aspect du pays; on fit "chaudière" sur la rivière Chipody (on appelait ainsi les haltes dans les expéditions de canotage), et, après une exploration attentive des environs, le chef de l'expédition repartit pour Port-Royal, laissant dans un bon campement deux de ses fils et le reste de son monde. Ceux-ci devaient préparer des foyers et magasins pour s'abriter convenablement les hommes ainsi que les approvisionnements, et préparer les bois nécessaires pour construire avant l'hiver une habitation sérieuse et solide.

Le meunier de la Prée-Ronde était un homme connu et bien poisé; il était réputé pour son habileté et pour sa richesse; sa fille aînée avait

épousé le sieur Desgontins, commissaire de la marine et administrateur civil de la colonie.

Les récits qu'il fit de son voyage, sa résolution, la promptitude et l'activité de ses préparatifs, frappèrent fortement les esprits déjà tout prédisposés à l'émigration vers des établissements nouveaux; plusieurs proposèrent de rejoindre à lui, mais aucun ne fut plus prompt que Guillaume Blanchard qui lui aussi possédait une grosse barque, qu'il monta aussitôt avec ses deux fils aînés, et il partit de conserve avec Thibaudeau.

Celui-ci emportait de la farine pour six mois des outils, deux boeufs, un cheval, quelques semences; plusieurs jeunes gens se joignirent à lui pour la campagne, sans qu'il s'obligeât à autre chose qu'à défrayer leur entretien; quelques-uns d'entre eux se proposaient de reprendre des terres de sa main, et de s'établir dans cette nouvelle colonie.

Il arriva dans la rivière de Chipody à la fin de juillet 1698, et retrouva tout son monde gai et dispos; ces jeunes gens étaient familiers avec les expéditions dans la solitude et avec la vie des bois; une telle existence ne les effrayait en rien, et ils savaient se créer mille ressources là où les premiers émigrants européens n'avaient trouvé si souvent que le dénuement et le désespoir. Les Blanchard se séparèrent ici du convoi, pour aller explorer les rives du Petitcondiak, tandis que Thibaudeau reprenait avec les siens la suite de son entreprise.

On y travailla activement pendant tout l'automne; au sommet d'une éminence qui dominait la prairie, une maison d'habitation fut bâtie, avec une étable et une grange où l'on servait une forte provision de foin; sur le versant, on nettoya un bon quartier de terre, destiné à être ensémené en blé; tous les débris de la construction et du défrichement y furent brûlés, les cendres répandues sur le sol, et le tout fut clos en entassant les bois abattus sur le terrain, en forme de barrières, comme il est d'usage en Amérique.

Pendant ces travaux, les pionniers, tout en profitant de leurs approvisionnements, trouvèrent de grandes ressources dans la chasse et dans la pêche; ils rencontrèrent ainsi souvent avec les sauvages des environs, qui étaient des "Malécites" ou "Malécélies"; ceux-ci vinrent à leur tour visiter à diverses reprises les nouveaux arrivés; visites amicales et utiles, car de tout temps les sauvages et les Acadiens étaient alliés, par une confiance réciproque de sympathie et de bienveillance.

MESSES BLANCHES

Tous les dimanches on célébrait une messe blanche; c'était un usage consacré dans les nouveaux établissements, et qui persiste encore aujourd'hui, quand les missionnaires ne peuvent venir qu'à des intervalles inégaux et très éloignés. Tout le monde s'assemblait dans la lieu ordinairement consacré aux offices, et là le doyen des pionniers, prenant la présidence de l'assemblée, récitait les prières de la messe, entremêlées des chants liturgiques qui sont soutenus en choeur par l'ensemble des assistants. On rencontrait en effet parmi ces pauvres colons, beaucoup plus souvent que nous ne l'imaginons, des personnes sachant lire et écrire; nous avons été nous-même fort étonnés, en parcourant les anciens actes et registres de ces contrées, d'y

rencontrer autant de signatures dont plusieurs sont propres et correctement écrites; on peut même affirmer, sans crainte de méprise, que la proportion des illettrés, bien que considérable, y était moins forte qu'elle n'était dans nos communes rurales du centre Il y a trente ans.

Cette expansion relative de l'instruction primaire surprend d'abord dans un pays complètement privé d'écoles. Après la destruction des Récollets, la première école régulière fut établie en Acadie par le seigneur Chausson, en 1702. Mais cela s'explique en partie par les habitudes religieuses des populations. De même que chez les peuples protestants l'usage fréquent de la lecture de la Bible a contribué puissamment à entretenir parmi les populations rurales un certain degré d'instruction, de même il en était pour les cultivateurs français, dans les temps où les pratiques religieuses étaient plus strictement et plus fréquemment observées. Il était rare que les curés ne s'attachassent point, d'année en année, à quelques enfants mieux doués que les autres, auxquels ils apprenaient certains éléments des connaissances usuelles; et d'autre part, durant les longues veillées d'hiver, les parents perpétuaient souvent parmi leurs enfants le peu de savoir qu'ils possédaient, savoir que la lecture des livres de piété maintenait, soit dans l'intérieur de la famille, soit dans les réunions publiques.

Ces assemblées dominicales, auxquelles assistaient les sauvages voisins, étaient parfois suivies dans la soirée de quelques jeux violents et d'un grand repas, où se cimentait l'amitié des deux races, dans de longs récits avec force causeries et chansons. Quelques fois un missionnaire parvenait jusqu'au "Camp des pionniers", à travers ses longues et laborieuses pérégrinations, et c'était alors jour de grande fêrle, avec office du matin et du soir.

TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET DE DÉFRICHEMENT

En entrant dans la rivière de Chipody, Il trouva ses fils qui l'attendaient sur le rivage, car dès la veille ils avaient été avisés par leurs amis les Maléchites qu'on apercevait en mer un navire européen. Bien qu'ils eussent supporté avec courage l'isolement de ce long hivernage, il est facile de comprendre combien leur joie fut grande, et quel accueil cordial et chaleureux on se fit des deux parts. Ces jeunes gens n'avaient point perdu leur temps: de nombreux paquets de pelletteries dans les magasins, avec beaucoup d'ustensiles façonnés; au dehors des constructions nouvelles, et de vastes amas de bois déjà équarris, témoignaient de leur activité et de leur savoir-faire. Ils n'avaient eu du reste qu'à se louer de leur santé, et après les premières joies de la réunion, après avoir débarqué la cargaison, on put se remettre avec énergie aux travaux d'installation et de culture.

Pendant qu'une partie des travailleurs s'occupait des labours et des semailles du printemps, le surplus des gens termina la confection des fossés et de l'abattoirs, pour entreprendre aussitôt après le retenue d'eau et les écluses sur lesquelles on devait construire le moulin. Tout le monde était jeune, alerte, habitué à ces sortes de besognes; unis tous par les sentiments communs et par la simplicité de leurs mœurs, ils étaient dirigés avec habileté par le vieux Thibaudeau. L'ouvrage allait donc à souhait et s'avancait vite; le printemps, qui était dans toute sa verdure, ouvrait les âmes à l'espérance, et les inquiétudes sur l'avenir se dissipaient sous le charme puissant des réalités que l'on sent croître et prospérer sous sa main.

ESPOIR D'ETABLIR UNE SEIGNEURIE

Le meunier de la Prée-Ronde se voyait déjà seigneur du lieu, investi d'un titre et d'un fief comme son compère Mathieu Martin; parmi les jenne gens qui l'avaient accompagné, plusieurs, nous l'avons vu, avaient l'intention de s'établir sur la rivière après s'être mariés; il leur désignait leurs lots, on les marquait et on les bornait; il apercevait dans ses espérances sa seigneurie déjà peuplée et les troupeaux de ses censitaires se répandant dans ces vastes prairies; chacun de ses fils formait alors autant d'établissements nouveaux dans les contrées désertes qui confinaient à la seigneurie principale. Eh! pourquoi ne l'eussent-ils pas fait? N'avait-il pas amassé tout ce qui pouvait être nécessaire pour les soutenir dans ces entreprises, et d'eilleurs cette colonie qu'il fondait ne devait-elle pas être une nouvelle source de fortune dans ses mains intelligentes et expérimentées?

Ainsi raisonnait ce féodal pionnier, au milieu des joies de sa création grandissante; déjà elle prenait une figure de prospérité; quand il réunissait les jours de fête, autour d'un festin grossier, mala plantureux, ses fils, ses compagnons de travail, et ses amis les sauvages, quand

Les blés d'hiver furent semés sur une plus large échelle; déjà de vastes abattis avaient éclairci un grand espace autour des habitations; au milieu de ces blés naissants, on voyait encore en grand nombre s'élever les squelettes noirs des arbres, que le feu avait atteints sans les dévorer entièrement. Alors comme aujourd'hui, on cultivait tout autour, sans prendre la peine de les arracher; le temps les consuma peu à peu; au bout de quelques années, ils succombent sur leurs racines pourries, et les uns servent de bois de chauffage, tandis que les autres, accumulés sur les bords, forment de massives clôtures.

En attendant cette chute définitive, leurs formes noires et décharnées se dressaient çà et là, au milieu des moissons jaunissantes, comme les aspects fantastiques des vieux génies gardiens du Nouveau-Monde; vaincus sous l'étreinte des hommes blancs et d'une civilisation inconnue, témoins forcés de la destruction de leurs forêts et des outrages subis par la nature vierge, ces géants torlus d'épouvante et d'horreur projetaient leurs longs bras, leurs ombres menaçantes et bizarres, comme une malédictinn défilée, sur ces entreprises impies qu'ils n'avaient pu conjurer.



UNE FAMILLE ACADIENNE - Cinq générations

on trinquaient, selon le vieil usage, à sa santé et à son bonheur, au milieu de ce désert où il était maître sans contrôle, il pouvait déjà se croire seigneur et possesseur, entouré des hommages de ses censitaires et de ses voisins!

PROGRÈS REMARQUABLES DE LA COLONIE

Les ressources de l'existence étaient dès lors bien plus larges et bien plus faciles que l'année précédente; on recourait encore à la chasse et à la pêche, mais les vaches fournissaient abondamment du lait et du beurre, le moulin donnait de la farine fraîche et des planches, un beau semis de maïs, fait en débarquant, avait permis d'élever et de nourrir beaucoup de jeunes porcs avec de jeunes volailles, et au printemps on avait pu fabriquer cette boisson du Nord, déjà familière aux Acadiens, que l'on nomme maintenant "spruce-beer"; elle se produit par la fermentation des bourgeons de sapin, mala les Acadiens y mêlaient, au moment de la cuvée, une certaine quantité de mélasse, ou même d'eau-de-vie, dont Thibaudeau, nous le savons, tenait magasin, et on s'était ainsi assuré une boisson forte, parfumée, très agréable et abon-

Les audacieux qui bravaient ainsi la majesté de la solitude et l'antique queléude des forêts n'étaient guère pourtant qu'une vingtaine de pauvres laboureurs et de chasseurs rustiques; mais ils avaient pour eux le génie plus puissant d'une civilisation savante et industrieuse; et la simple tradition de ses enseignements leur suffisait, à eux grossiers et ignorants, pour dompter toutes les sauvageries de la nature brutale, avec quelques outils et un peu de méthode.

LE MEUNIER REVIENT AVEC SA FEMME ET SES AUTRES ENFANTS

Un mois après environ, une seconde barque atterrit sur ce rivage; c'était le vieux Thibaudeau qui venait visiter son fief, accompagné, lui aussi, de sa femme, de plusieurs de ses enfants et de deux jeunes garçons qui venaient prendre la place de deux de ses engagés dont le temps allait expirer. Quoiqu'il fût déjà pressé par l'âge, et encore très inquiet du résultat de ses démarches et de ses espérances, il avait voulu néanmoins visiter ce vaste domaine qui lui était cher à tant de titres, et qui lui avait déjà coûté tant de travail, tant d'argent et tant de soucis. Ses deux fils Pierre et Charles, qui avaient hi-

verné dans le manoir, l'attendaient, et il fut reçu en véritable seigneur; Jean-François Brossard, bien qu'il fût en quelque façon son compère, se reconnaissant censitaire du fief, vint en tête de tous les hommes le complimenter; trois sauvages, qui étaient avec eux, lui présentèrent des colliers de porcelaine, et quand il parcourut les sucreries, partout on lui présenta la tirée d'honneur avec force clameurs et coups de fusil. Comme il redescendait la côte, il alla jusqu'à son moulin qui formait l'établissement le plus éloigné sur le haut de la rivière; il le visita avec soin et ordonna en connaisseur les réparations à faire, soit dans la vole d'eau, soit dans le mécanisme; de là s'asseyant sur un rocher, qui dominait le moulin, il put embrasser d'un coup d'oeil toute cette colonie qui lui devait l'existence.

Bien que son âme fût assombrie par les difficultés contre lesquelles il luttait et par les dernières nouvelles qu'il rapportait de Port-Royal (la guerre était sur le point d'éclater entre la France et l'Angleterre), il sentit s'éveiller en lui l'émotion d'une juste fierté et se ranimer tous les rêves de ses espérances. Autour de son manoir, il voyait déjà s'élever cinq fermes; plusieurs grands hangars étaient en outre dispersés dans les terres. Le bétail, l'épaisse verdure des blés, les feux de la sucrerie, le mouvement des travailleurs, le bruissement de la chute

concession de terre dans la seigneurie, il savait la terre fertile, il se sentait laborieux et entreprenant; il tenta la fortune, et la fortune lui sourit. Tout ce qui l'entourait en ce moment lui rappelait les souvenirs de cette époque: ce pauvre ménage qu'il faisait lui-même et qu'il installait avec sa femme, dans la loge qu'il avait construite, les travaux si rudes qu'ils avaient supportés ensemble durant les premières années, le strict nécessaire dont il fallait se contenter, et la douce confiance de leur affection mutuelle, qui les avait soutenus dans ces épreuves.

UNE FÊTE CHAMPÊTRE

HOMMAGE AU FONDATEUR

La récolte du foin a toujours été une grosse affaire dans ces grandes vallées, et encore aujourd'hui on expédie chaque année vers la Nouvelle-Angleterre des navires entièrement chargés de foin; en 1702, la fenaison devint l'occasion d'une fête en l'honneur de Thibaudeau: quand tout fut fauché, ramassé en meules et presque rentré, la dernière voiture attelée de quatre boeufs fut ornée de fleurs et de feuillages; le vieux meunier, encore vigoureux malgré ses 74 ans, se bissa au sommet avec sa femme et sa future belle-fille; toute la jeunesse, hommes et femmes, se groupa autour du chariot, tandis



Vieille maison construite sous la domination française. Côte de Beupré

d'eau jetalent sur tout le paysage une vive animation qui remuait le coeur du vieillard; ces établissements progressaient à vue d'oeil, tout ce monde était heureux; et c'était lui, un pauvre homme sorti d'un ailon de la terre, qui à force de travail, d'économie, d'intelligence et d'activité, avait créé la vie et la fécondité au milieu du désert; c'était à lui que chacun de ces jeunes ménages devait son bonheur et ses espérances, et à la France, agrandissant son domaine, étendait la patrie jusque sur ces côtes, n'était-il pas un des instruments utiles de cette grande oeuvre?

Il se revoyait dans un horizon lointain, lui simple garçon de ferme du Poitou, quittant le foyer paternel entouré d'une famille trop nombreuse, n'ayant pour toute fortune que son courage et sa bonne humeur, avec un petit paquet au bout de son bâton; il s'était engagé à la Rochelle au service de Le Borgne, alors que celui-ci tâchait de faire valoir la succession de d'Aulnay; il se rappelait avec tressaillement les premiers écus qu'il avait serrés sur ses gages; il comptait alors retourner au pays rejoindre son vieux père! Mais il fit connaissance de Jeanne Terriau, son patron lui offrit une

que Jean-François Brossard et Germain Savoye, les doyens d'âge, se mettant à la tête des boeufs, ouvraient la marche. Le cortège arriva ainsi jusqu'au manoir, riant, chantant, folâtrant et poussant des hurras; là on s'encontra sur le seuil la mère Catherine Brossard toute parée et toujours joyeuse; elle se répandait en compliments, et montrait, avec force gestes, une grande table dressée sur l'herbe, où tout le monde devait se réunir pour le banquet du soir.

Le soleil, quoique déjà sur le penchant, était encore dans tout son éclat, le paysage resplendissait de vie, la voiture, que le soleil prenait de flanc, était enveloppée de ses rayons dorés, et les cheveux demi-flottants du patriarche, légèrement agités par le zéphyr, brillaient sous cette lumière en reflets argentés. Ce vieux pionnier aux habitudes rudes, d'un caractère rude et peu familier avec les délicatesses du sentiment, se trouva pourtant ému par cette scène; en remerciant ses enfants, ses amis, ses renaitaires, en jetant un long regard fier et satisfait sur toute cette oeuvre qui était la sienne, les larmes le gagnèrent avec une sorte de mélancolie, comme s'il eût prévu que cette fête était sans lendemain et cette bénédiction la dernière

L'inspiration Canadienne-Française SES SOURCES

Les sources d'inspiration où puisent habituellement nos écrivains, sont l'histoire du Canada et de l'Amérique du Nord, les questions politiques, commerciales et autres qui se présentent à l'ordre du jour—en un mot, toutes les pensées se concentrent vers le but national.

Les courageux pionniers qui ont inscrit leurs noms sur le monument qui symbolisera, un jour, nos gloires littéraires, se sont occupés à reproduire le type canadien.

Avant Crémazie, Garneau et Chauveau avaient fourni chacun leur étape, indiquant ainsi la route à suivre. Tous trois ont poursuivi avec ardeur l'inspiration canadienne; ils n'ont jamais songé à se faire auteurs que pour parler de leur pays.

Avant tout soyons Canadiens!

Si, depuis vingt-cinq ans, nous n'avons pas créé un large et profond courant littéraire, c'est parce que nous ne sommes pas mûrs comme nation. Toute chose vient en son temps. On s'aperçoit, néanmoins, que les écrivains proprement dits, ont déjà exploré un vaste terrain et posé une infinité de jalons, que leurs successeurs, en des jours plus prospères, seront bien aises de retrouver et de suivre. Mais ces successeurs qui seront-ils? Sont-ils nés? Ils apparaîtront à l'heure propice—peut-être dans dix ans; peut-être plus tard...

Ceux qui ont le talent, le feu sacré, doivent étudier et acquérir, observer et approfondir—nature, hommes, événements—notre Canada, en un mot. C'est dur le travail; il faut lutter pour atteindre un grand but, mais aussi quelle récompense! Dans tout personnage qui s'élève, il y a une côte de vache enragée, a-t-on dit.

Ce mot renferme mille consolations...

BENJAMIN SULTE.

qu'il eût à donner aux hommes et aux choses de ce pays, qu'il ne devait plus revoir!

LA MORT DU MEUNIER THIBAudeau

"Le Père Thibaudeau affaibli par l'âge et par les fatigues de toute nature d'une vie remplie de lullies, d'aventures et de travail, mourut près de Port-Royal, à son moulin de la "Pré-Ronde", le 28 décembre 1704.

Ainsi finit cet homme vraiment remarquable dans sa condition vulgaire; type curieux des pionniers de cette époque, qui nous a été transmis par l'heureuse et fortuite conservation de quelques pièces de procès. Son oeuvre, comme nous le verrons, ne périt pas avec lui; de même que Jacob Bourgeois avait été le fondateur de "Beaubassin", de même que Pierre Mélançon et Jean Terriau avaient créé les "Mines", de même son industrieuse énergie donna naissance à une forte colonie, divisée plus tard en trois paroisses: "Chibody", "Petitcodiak" et "Memramcook".

RAMEAU DE SAINT-PÈRE.



LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE

FONDEE
IL Y A
70 ANS

LA GRANDE LIBRAIRIE
FRANÇAISE D'AMÉRIQUE



L.J. BEAUCHEMIN, PRÉSIDENT



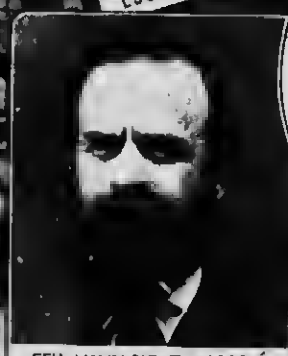
J. DE GROSBOS, SEC. TRÉS. ASSOC.



E. DAoust, VICE PRÉSIDENT ET GÉRANT



G.O. BEAUCHEMIN, FONDATEUR



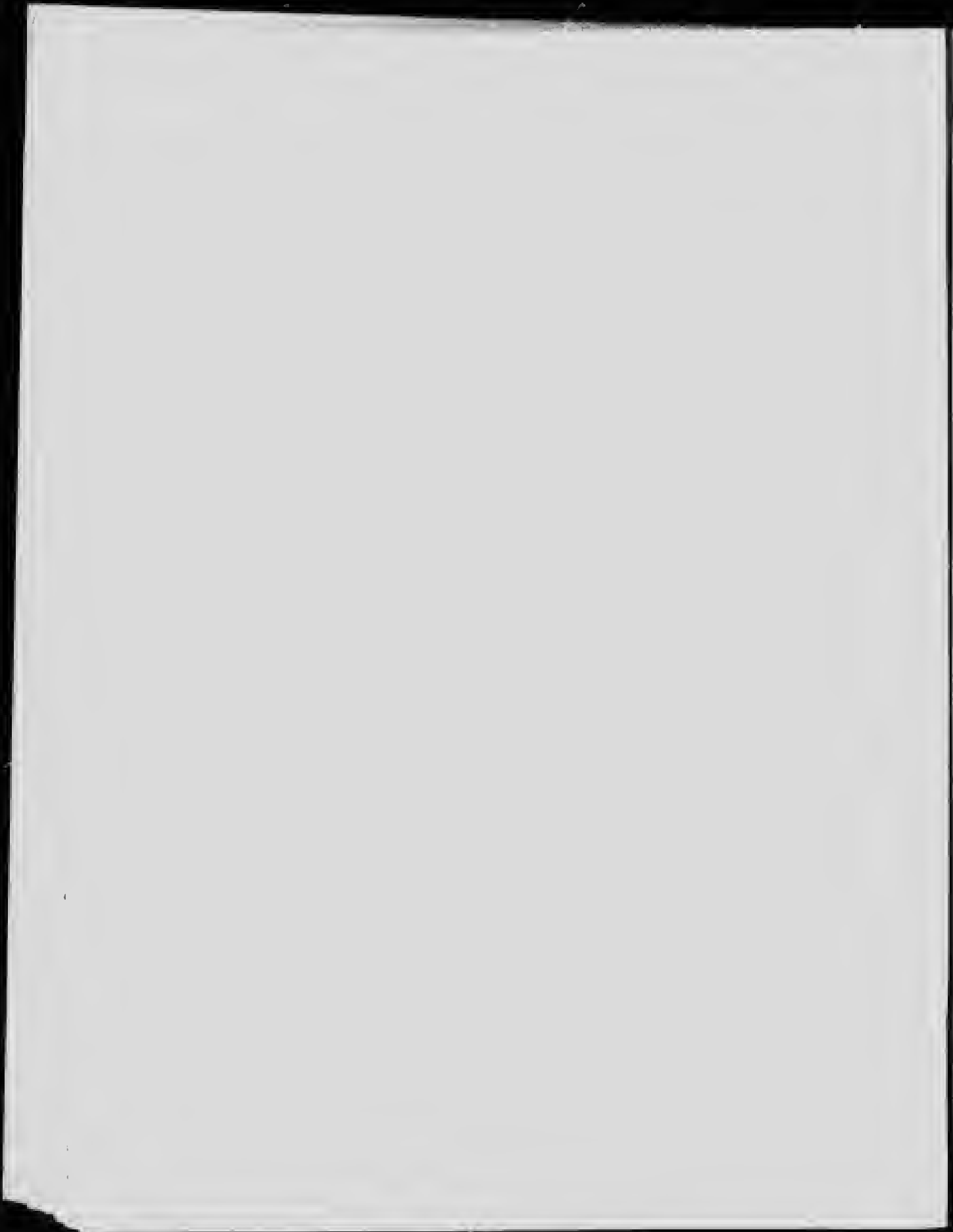
J. M. VALOIS, EX ASSOCIÉ



E. ROBY, EX SEC. TRÉS.



DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE REVUE "LE PROPAGATEUR" CHEZ TOUS LES LIBRAIRES. CONTENANT NOS PUBLICATIONS CANADIENNES.



o
a
l

D
E
f
v
m
c
A
c
t

e
S
a
a
b
m
p
l
t
c
f
r
e
d
e
d
t

p
p
c
f
b
l
n

NOS HISTORIENS

L'HISTOIRE DU CANADA

— PAR —

F. X. GARNEAU.

TRAITÉ DE 1700

Le traité que les Anglais traversèrent jusqu'à la fin, fut confirmé le 4 août de l'année suivante, dans une grande assemblée tenue sous les murs de Montréal.

On avait élevé une vaste enceinte dans la plaine, dans laquelle on avait réservé un espace pour les dames et l'élite de la ville. Les soldats furent rangés autour, et trois cents Indiens vinrent prendre place au milieu dans l'ordre qui avait été indiqué. Jamais on n'avait vu réunis des députés de tant de nations diverses. Les Abénaquis, les Iroquois, les Hurons, les Outaouais, les Miâmis, les Algonquins, les Poutouatamis, les Outagamis, les Sauteurs, les Illinois,

pressément qu'on lui avait presque toute l'obligation de ce merveilleux concert et de cette réunion sans exemple jusqu'alors, de tant de nations diverses pour la paix générale. Quand il fut revenu à lui, il manifesta le désir de dire quelque chose ; on le fit asseoir dans un fauteuil au milieu de l'assemblée, et tout le monde s'approcha pour l'entendre. Il parla au milieu d'un silence profond. Il fit avec modestie et dignité le récit de ses démarches pour amener une paix universelle et durable. Il appuya beaucoup sur la nécessité de cette paix et les avantages qui en reviendraient à toutes les nations, en démêlant avec une adresse étonnante les intérêts des unes et des autres. Puis se tournant vers le gouverneur-général, il le conjura de justifier par sa conduite la confiance qu'on avait en lui. Sa voix s'affaiblissant, il cessa enfin de parler. Doué d'une grande éloquence et de beaucoup d'esprit, il reçut encore dans cette circonstance imposante ces vifs applaudissements qui cou-

Jésuite fut ce qui la détermina, dit-on, à se faire les assemblées publiques chrétiennes.

Sa mort causa un deuil général ; son corps fut exposé, et ses funérailles, auxquelles assistèrent le gouverneur, toutes les autorités, et les envoyés des nations indiennes qui se trouvaient à Montréal, se firent avec une grande pompe et les honneurs militaires. Il fut inhumé dans l'église paroissiale. L'influence et le cas que l'on faisait de ses conseils parmi sa nation étaient tels, qu'après la promesse que M. de Callières avait faite de ne jamais séparer les intérêts de sa nation de ceux des Hurons, ceux-ci gardèrent toujours aux Français une fidélité inviolable.

COURS D'HISTOIRE DU CANADA

— PAR —

L'ABBE FERLAND.

Moeurs et Coutumes des Sauvages.

On observait beaucoup de ressemblance dans le caractère, les mœurs, les coutumes et la tournure d'esprit des sauvages du Canada ; cependant des traits distinctifs et bien marqués entre les peuples de la langue huronne-iroquoise et ceux de la langue algonquine démontraient évidemment que leur origine était différente. Les Huronne-Iroquois s'adonnaient à l'agriculture ; ils vivaient dans de grandes bourgades, mieux bâties et plus soigneusement fortifiées que les villages algonquins ; chez eux, la forme du gouvernement était plus régulière et mieux définie. Les tribus algiques, plus belliqueuses, étaient regardées comme les plus nobles, parmi les peuples américains. Elles préféraient les combats et la chasse à la culture de la terre ; elles aimaient à changer de place, s'arrêtant peu dans les villages, qui étaient petits, peu peuplés, et transportés souvent d'un lieu à un autre. Les Algonquins



F. X. GARNEAU

L'abbé FERLAND

enfin les principales nations depuis le golfe Saint-Laurent jusque vers le bas Mississippi avaient ici des représentants. Cette grande assemblée offrait l'aspect le plus varié et le plus bizarre par l'étrangeté des costumes et la diversité des idiomes. Le gouverneur occupait une place où il pouvait être vu et entendu de tout le monde. Trente-huit députés vinrent signer le traité définitif. Un "Te Deum" fut ensuite chanté. Un festin, des salves d'artillerie, des feux de joie terminèrent une solennité qui assurait le paix de l'Amérique Septentrionale, et ensevelissait dans le sein de la terre cette hache de guerre, qui depuis tant d'années, toujours et toujours sanglante, avait fait de la baie d'Hudson au golfe du Mexique comme un vaste tombeau.

La consommation de ce grand acte fut accompagnée d'un événement qui fit une grande impression sur les esprits, et qui fournit une nouvelle preuve du respect que le vrai patriote impose même à ses ennemis. Dans une des conférences publiques, tandis qu'un des chefs hurons parlait, le Rat, ce célèbre Indien, dont le nom a déjà été cité plusieurs fois, se trouva mal. On le secourut avec d'autant plus d'em-

pressément sa voix chaque fois qu'il s'élevait dans

Sur la fin de la séance, il se trouva plus mal. On le porta à l'Hôtel-Dieu, où il expira sur les deux heures après minuit. Les Hurons sentirent toute la perte qu'ils venaient de faire. Jamais Sauvage n'avait montré plus de génie, plus de valeur, plus de prudence, plus de connaissance du cœur humain. Des mœurs toujours justes, les ressources inépuisables de son esprit, lui assurèrent des succès constants. Passionné pour le bien et la gloire de sa nation, ce fut par patriotisme qu'il rompit, avec cette décision qui compte le crime pour rien, la paix que le marquis de Denonville avait faite avec les Iroquois contre ce qu'il croyait être les intérêts de ses compatriotes.

Le Rat ou Kondiaronk, son nom brton, brillait autant dans les conversations particulières que dans les assemblées publiques, par son esprit et ses réparties vives, pleines de sel et ordinairement sans réplique. Il était le seul homme en Canada qui put, en cela, tenir tête au comte de Frontenac, qui l'invitait souvent à sa table ; et il disait qu'il ne connaissait parmi les Français que deux hommes d'esprit, ce gouverneur et le P. de Carheil. L'estime qu'il portait à ce



Derniers Hurons, à la Jeune Lorette, près Québec

avaient moins d'esprit et d'intelligence que les Huronne-Iroquois, mais en revanche, ils étaient plus francs, moins adonnés au vol et au libertinage.

À l'arrivée des Européens, deux langues mères se partageaient les vastes territoires qui formèrent la Nouvelle-France, la Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-Hollande, la langue huronne-iro-

le nombre de nations particulières qui la parlaient.

La langue huronne est noble, énergique et abondante; la langue algonquine a moins de force, mais elle possède plus de douceur et d'élégance. Toutes deux ont une richesse d'expressions, une variété de tours, une propriété de termes, une régularité qui étonnent les premiers missionnaires, lorsqu'ils commencent à les étudier. Elles ont pu changer un peu depuis la découverte du pays; mais elles conservent encore leurs caractères distinctifs, au milieu des patelles populations qui les ont gardées comme un héritage de leurs pères.

"Les langues Huronne et Iroquoise", dit le P. Lallan, "n'ont, à proprement parler, que des verbes qui en composent tout le fonds; da

noms et les adjectifs; ils multiplient les verbes pour exprimer la même action, selon qu'elle se rapporte à un être animé, ou à une chose sans vie. Le verbe change encore, si l'action tombe sur un objet ou sur plusieurs, si elle se passe sur l'eau ou sur la terre, si elle s'exerce auvants une chose appartenant à celui qui parle ou à une autre personne, chacun de ces rapports demandant une conjugaison différente. Cette variété et cette abondance présentent des difficultés qui, dans les premiers temps de la colonie, paraissent presque insurmontables aux Français. Ainsi le P. Lejeune, après avoir étudié la langue algonquine pendant deux ans, désespérait de la pouvoir jamais maîtriser. "Il n'y a que la langue si importante," écrivait-il, "qu'elle me jette quasi dans la créance que je serai pauvre toute ma vie en leur langue."

Cependant, à force de travail et de persévérance, plusieurs des missionnaires réussirent à apprendre l'Algonquin et le Huron; quelques-uns des Jésuites parlent les deux langues plus purement que les meilleurs orateurs sauvages. C'est aux veilles et aux vides études de ces hommes apostoliques, que l'on doit les grammaires et les dictionnaires, qui resteraient comme les premiers et les plus durables monuments des anciennes langues du nord de l'Amérique.

De toutes les nations septentrionales, la nation Huronne était la plus intelligente, la plus avancée dans les arts, et la plus susceptible de recevoir de l'instruction. Cependant, quoiqu'elle montrât du bon sens dans les affaires temporelles, elle semblait tout à fait bornée et aveugle dès qu'il s'agissait des choses spirituelles. Les passions brutales et les vices dégradants auxquels elle se livrait, avaient obscurci et abaissé son intelligence; tombée dans la barbarie, elle était condamnée à ne remonter au niveau des nations civilisées qu'après bien des générations. Du moins, dans les décrets de la miséricorde divine, il lui était dès lors permis de prendre sa place à côté des peuples chrétiens, mais à la condition de rompre avec ses habitudes sensuelles et grossières. Par bonheur pour lui, quelques lueurs de la connaissance de Dieu se manifestaient dans les idées qu'il conservait d'une puissance bonne ou mauvaise, supérieure à celle de l'homme.



L'Iroquois — par Philippe Holbert.

sorte que tout se conjugue et que rien ne se décline. Mais, dans ces verbes, il se trouve un artifice admirable, qui supplée à tout le reste, et c'est cet artifice qui fait toute l'économie de ces langues, lesquelles ont leurs beautés comme les nôtres. Mais comme il n'y a point de langue parfaite, avec leur régularité elles ont aussi leurs irrégularités, qui les rendent difficiles et épineuses."

La plupart des mots de la langue huronne sont composés presque entièrement de voyelles. Cela vient de ce que plusieurs consonnes leur manquent; ainsi ils n'ont pas une seule labiale. L'n missionnaire remarquait qu'elle avaient toujours les lèvres séparées, et que, lorsqu'ils parlaient bas, il était impossible de les comprendre, si l'on n'était très accoutumé à leur langue.

Les Algonquins sont pareillement privés de plusieurs lettres; ils ne peuvent prononcer les consonnes, f, l, v, x, z; ainsi ils défigurent les noms français dans lesquels se rencontrent ces lettres. Comme les Hurons, ils conjuguent les

A LA JEUNESSE

... Vous êtes jeunes, vous êtes, beaucoup d'entre vous, sortis du collège avec toute richesse, un sourire aux lèvres et vous avez fait le rêve de séduire la Fortune d'un air d'amour que vous joueriez sous sa fenêtre par un soir d'étoiles. Plus vous vieillirez, plus vous constaterez, quelquefois aux pleurs de vos yeux, combien l'apparence même du succès en impose au commun des hommes; combien, au contraire, la seule séduction d'un cœur droit



OLIVIER ASSELIN

est lent à agir sur leurs âmes bornées. Vous comprendrez les tyrannies morales, — je veux dire immorales, — exercées par des hommes qui entrent dans la vie comme les anciens entraient dans la mort; en glissant une pièce d'argent au batelier.

Vous comprendrez le prestige odieux et éternel de l'homme à cheval, à cheval sur un cheval, ou à cheval sur un sac d'écus. Vous, plétons, vous les petites gens qui prétendez à votre part de chausée, vous vous jolâdrez à nous pour que le jugement du magistrat montréalais qui envoie les écraseurs en prison, dans toutes les sphères de l'ordre social. Et je ne doute pas qu'en travaillant bien, nous y arriverons, car le cœur humain est comme les caveaux; les reptiles en sortent dès qu'on y fait pénétrer la lumière.

OLIVIER ASSELIN.

(Extrait d'une allocution faite le 20 septembre 1890, aux étudiants de Laval, à Montréal, qui étaient allés manifester sympathiquement en face des bureaux du "Nationaliste".)

Le deuil se continuait pendant toute une année pour les plus proches parents, la femme se coupait les cheveux; elle cessait de se graser et de se peigner la tête; elle laissait de côté le vermillon dont elle avait coutume de se frotter le visage; elle ne se revêtait plus qu'en habits usés et de haillons. À la mort de la femme, le mari ne la pleurait point, les larmes étant indignes d'un homme; mais il ne se vermifonnait plus le visage, et il ne se grésait les cheveux que dans de rares occasions...

Extrait de la Vie du Père Lefebvre et L'Acadie

A l'arrivée du P. Lefebvre, (*) *est* état de choses n'était quelque peu modifié, à cause des missionnaires, dont le nombre était devenu suffisant pour la desserte de tout ce pauvre peuple. Quelques-unes des anciennes coutumes tendaient à disparaître. La jeune génération, par crainte du ridicule, aspirait à se vêtir selon la "mode anglaise." Le "souffler sauvage" (moccasins) n'était plus de mise que pour les travaux des champs, et le "canistreau", (espèce de chaussure faite de peau de bœuf non tannée, portant son poil en dehors).

Rauf au nord du Cap-Breton, à l'île du Prince-Édouard et dans une ou deux paroisses de la Nouvelle-Écosse, les jeunes filles avaient, de leur côté, adopté l'habillement de leurs sœurs britanniques; mais leurs mères portaient toujours la robe et le mantelet de laine, tissés à la maison et unfectionnés de leurs mains.....

Sur leur tête, la "caille", sorte de huilet, pour l'usage de la maison, et, les dimanches à l'église, la coiffe en dentelle ou à béguin, recouverte du mouchoir de soie normand, noué sous le menton; leurs épaules et leur gorge étaient cachées sous un fichu blanc ou noir, ou quelquefois en couleurs, croisé bien modestement sur leur poitrine. Les jeunes personnes le criaient avec un air tout félinin. Par-dessus le fichu, une petite croix d'argent massif et un cœur du même métal.....

Au Canada, l'amitié est vibrante et l'amour démonstratif; non pas en Acadie. Deux amis s'aiment sans se le dire en paroles emphatiques; et les tenues sentiments des jeunes gens, leur cœur fût-il un bratère ardent, s'expriment avec une timidité de vierge craintive. On ose à peine employer le mot amour. — "J'ai de l'amitié" pour votre fille; voulez-vous me la donner pour femme?" dira à son futur beau-père le jeune prétendant, dans les angousses de la "grande demande." L'expression "amour" est au-dessus de son courage. Cela fait vaguement songer à Lacédémone.

Même réserve dans les familles. Aucune manifestation publique plus démonstrative que la poignée de mains, l'un des époux se mit-il en route pour la Chine. Les sœurs, les frères ne s'embrassent pas entre eux; et la mère n'a plus de baisers pour son enfant en âge de faire sa première communion....

Certains autres usages rocaux et intimes, apportés par les aïeux, se conservent religieusement en Acadie, comme de précieux bijoux de famille. Les époux acadiens, comme cela se pratique dans une certaine classe de la société française, ne se tutoient pas entre eux; et les cadets portent toujours respect aux aînés.

"Vous", disent et disent encore les plus jeunes à leurs frères et à leurs sœurs: "toi", répondent ceux-ci. Ces formules du respect se retrouvent dans d'autres parties du discours. "Si, si fait", expressions exquises de politesse, sont ici, comme en France, les synonymes de "oui", pour contre dire une déclaration formulée dans la forme dubitative.

— L'"Angelus" n'est pas encore sonné?

— Si.

— Il n'est pas encore midi?

— Si fait.

Quand l'affirmation ou l'interrogation est

Aunis, en Acadie, avec quelque pointe de Basque, en certaines paroisses.

C'est de ces dialectes, variant assez peu entre eux, que s'est formée la langue classique et académique de la France. Le P. Dinon ou M. le comte de Mun, parlant devant un auditoire de paysans bas-canadiens ou acadiens, serait compris tout comme à Rouen et à Tours; et eux-mêmes, entendant nos gens, croiraient, sauf les anomalies, ouïr des paysans de Touraine ou des environs de Dinan.

La grammaire est plus correcte, chez les Canadiens; la prononciation des mots est géné-



LE PÈRE LEFEBVRE

positive, la réponse est oui ou non:—il est midi.—Où.—L'"Angelus" a-t-il sonné?—Non.

Le parler acadien diffère, sous plusieurs rapports, du parler canadien. Non pas qu'il existe de patois dans l'une ou l'autre province. Des voyageurs français à vol d'oiseau et des publicistes anglais de haute fantaisie l'ont affirmé contre toute vérité. La langue française qui se parle dans toute l'étendue du Canada est la langue d'oïl, puisée à ses sources primitives, telle qu'elle se parlait chez les paysans du centre et du nord de la France, au commencement du dix-septième siècle et telle qu'elle s'y parle encore communément. Elle est normande, conduisant à la Picardie, dans la province de Québec; elle est plus Ile-de-France, Maine, Anjou ou

ralement meilleure, en Acadie, les intonations plus flexibles, les finales moins monotones et moins trahantes.

"Moé," "tué," ma "soué," diront les Canadiens, en fermant et en rétrécissant les sons; les mêmes mots, en Acadie, donnent, au contraire, un son ouvert, se rapprochant du "moâ," "toâ," attribués aux Anglais, de passage à Paris.

Il s'attacha d'amitié à quelques-uns des anciens de sa paroisse; et ces liens du cœur l'affermirent et le fortifièrent aux jours des grandes épreuves. MM. Thaddée (Babé) Leblanc Béloni Gaudet, Maxime Gaudet, François-Joseph Boiliveau, Témant Landry, Joseph

(*) Le P. Lefebvre, né à St-Philippe près Montréal, fut appelé en Acadie dans des circonstances qui indiquaient une grande mission à accomplir; aussi devait-il multiplier les actes d'apostolat évangélique; il devait de plus y être l'apôtre de la langue française.

A travers des difficultés en apparence invincibles, il fonda le premier collège français dans les Provinces Maritimes, celui de Memramook, aujourd'hui l'Université St-Joseph. Cet institut contribua puissamment à mettre les Acadiens dans la situation très honorable et pleine de promesses, qu'ils occupent aujourd'hui.

La vertu du P. Lefebvre était éminente, et il semble, à la lecture de sa belle vie, qu'il lui fut assez facile d'obtenir les miracles promis à la prière dite avec foi.

Belliveau, pour ne nommer que les morts, formaient son conseil ordinaire de consultation...

Ces amitiés, fortes et discrètes, ne se démentirent jamais de part et d'autre, et, fait digne d'être noté, ne moulèrent ni jalousie ni réclamation dans la paroisse.

La grande fermeté des Acadiens de la Nouvelle-Ecose et du Cap-Breton l'avait frappé...

Le récit de l'abolition du serment du "test" — de l'épreuve — eut surtout un auditoire halétant. Nous avions souvent entendu parler de ce serment comme d'une chose de l'enfer; mais personne d'entre nous ne savait au juste ce que c'était.

"C'est un M. d'Entremont de Pubnico (Pubnico), vicillard d'une grande distinction, nous dit-il, qui m'a raconté dans quelles circonstances cet odieux serment, le "big oath", comme on l'appelait, fut finalement supprimé à la Nouvelle-Ecose. C'était en 1837. Mais il faut savoir que l'institution de cette profession de foi, ou plutôt de cet anathème politique de notre religion, remonte plus haut, à 1673, en Angleterre, au règne de Charles II.

"Pour assurer au protestantisme une éternité d'existence dans les lies Britanniques, le parlement obligea ses membres, et tous les fonctionnaires publics, à le prêter. C'était fermer les Communes anglaises, la Chambre des Lords, la magistrature et tous les emplois civils aux catholiques.

"Avec la conquête, ces institutions diaboliques passèrent au Canada.

"La province de Québec fut la première à en obtenir la révoque, cela dès 1774, grâce à la révolution américaine qui s'annonçait menaçante, et de laquelle il importait à l'Angleterre de détourner les Canadiens-Français.

"Il n'en fut pas ainsi des Provinces Maritimes, où vous étiez noyés dans la majorité numérique des protestants. Les lois de persécution furent maintenues contre vous, et les catholiques de toutes les nationalités se virent exclus des fonctions publiques.

"Le premier catholique qui siégea à la législature d'Halifax fut un Irlandais, M. Kavanagh, qui obtint d'Angleterre, par l'entremise du lieutenant-gouverneur, l'autorisation de prendre son siège sans prêter "le grand serment." Mais la loi restait la même. C'était une faveur personnelle.

"Quatre ans plus tard, en 1827, MM. Black et Haliburton firent voter une adresse par la chambre demandant à Sa Majesté l'abolition de l'odieux serment. C'est à cette occasion qu'Haliburton fit son grand discours, le plus beau, peut-être, qui ait jamais été entendu en Amérique.

"Un acte d'émancipation fut enfin passé, en 1830, grâce auquel les députés catholiques pouvaient être dispensés de la prestation du serment du test.

"Mais la mise en vigueur de cet acte sembla avoir été de difficile application, puisqu'on compta fut chargé, six ans plus tard, en 1836, de faire un rapport sur la nature du serment d'Etat que les futurs députés seraient requis de prêter, et qu'un bill fut voté à cet effet par la chambre à la dernière session de ce parlement.

"C'est sur ces entrefaites que deux Acadiens se firent nommer membres de la législature de 1837, à la Nouvelle-Ecose: M. Simon d'Entremont, du "township" d'Argyle, et M. Frédéric Robicheau, du comté d'Annapolis. Un ou deux autres représentants catholiques, de langue anglaise ceux-là, avaient aussi été élus, je ne sais plus pour quelle circonscription électorale.

"Quand vint le moment de prendre son siège et de prêter le serment, Simon d'Entremont se

tint sous le portique de la législature, en dehors de l'enceinte. Son ami, Frédéric Robicheau, était retenu chez lui par la maladie; de plus, son élection était contestée.

"Ses collègues le sollicitèrent d'entrer et de jurer allégeance au roi et fidélité aux lois du royaume.

"—Montre-moi le serment qu'il faut prêter, leur demanda-t-il.

"Le greffier de la Chambre lui en communiqua la vieille formule, qui se lisait comme suit: (6)

"Moi, A. R., solennellement et sincèrement, en présence de Dieu, fais profession, atteste et déclare que je crois qu'il n'y a aucune transubstantiation des éléments du pain et du vin au corps et au sang du Christ dans le sacrement de l'Eucharistie, au moment de la consécration...

"—Et dois-je faire serment de ça? demanda Simon d'Entremont.

"—Sans doute, afin de témoigner de votre loyauté à notre glorieux roi, Guillaume IV.

"—Vous pouvez remporter votre document, répondit-il, avec beaucoup de calme. J'aurais plutôt un chien de mer, la queue la première, que de jurer ça."

"L'expression n'était pas très parlementaire, mais enfant, nous fit observer le P. Lafabvre, avec un sourire triomphant; elle était plutôt d'un marin. Mais c'est avec ces sentiments-là dans la cœur que les premiers chrétiens entrèrent dans l'arène du Colisée romain pour se faire dévorer par les bêtes, plutôt que de sacrifier aux faux dieux."

Nous écoutions, frémissants.

"—Et qu'est-ce que les Anglais lui firent? demandèrent plusieurs voix.

"—Dame, fie na lui firent rien. Ils ne pouvaient rien lui faire. L'acte de 1830 et celui de 1836 le protégeaient. Mais cette élection de deux Acadiens avait bouleversé les esprits. On ne pouvait se résoudre à admettre dans l'enceinte de la chambre la spectre de Banco.

"Certains députés parlèrent même de recourir aux moyens extrêmes.

"Simon d'Entremont ne téchissait point.

"Le lieutenant-gouverneur, sir Colin Campbell, mit fin à l'ansité générale en nommant une commission composée de trois de ses principaux officiers, les autorisant "en vertu des pouvoirs dont la législature l'avait revêtu, à administrer, soit collectivement soit individuellement, le serment ordinaire d'Etat, selon la loi, à toute personne ou personnes élues membres de la chambre d'assemblée, ratifiant d'avance tout ce que les dits commissaires ou chacun d'eux feraient à ce sujet.

"Et d'Entremont prit son siège dans la chambre d'assemblée, au milieu des acclamations de ses collègues et à la grande satisfaction de toute la province."

"Et il ne jura point l'infâme serment, dit la voix grave d'un humaniste; c'était un vrai Acadien!"

"Et il n'avait pas le chien de mer, la queue la première, crièrent cinq ou six des plus jeunes, en lançant leurs casquettes au plafond; viva d'Entremont!"

"Vivent tous ceux qui se montrèrent alors généreux vis-à-vis des catholiques, Unacke, Murdoch, et surtout le glorieux ami de l'abbé Sigogne, Haliburton! dit à son tour le P. Lafabvre.

Et les quatre-vingts auditeurs qui avaient écouté son récit, halalante, reprit tout d'une seule voix: "Vive Haliburton!"

PARCAL POIRIER.

La plus ancienne banque française au Canada

DE BONS TEMOIGNAGES

Le but du Congrès est, si nous le juge, non seulement de célébrer la conservation de la langue française au Canada, de pourvoir à sa protection en Amérique, mais encore de rassembler, titre d'assemblée, pour que nous en tirons profit, les éléments de l'idée catholique et française dans ses diverses manifestations.

Et ne furent-elles pas vraiment grandes et belles, ces manifestations? Toujours prête aux durs et dévoués labeurs, cette idée ne fit-elle pas surgir en abondance l'ambition forte et généreuse, l'ardeur humanitaire et civilitaire, le courage béatissime, non seulement pour conquérir sur les solitudes et la forêt primitive, cette terre aimée, mais encore pour la conserver au roi de France, en dépit d'une indifférence et prolongée? Et cette idée, grande entre toutes, ne mit-elle pas encore au cœur de nos ancêtres, l'amour de la religion, l'amour des vieilles coutumes, l'amour des lois et de la langue qui les fait conserver comme la plus précieuse des héritages?

Ce volume et la circonstance où il va paraître semblent alors particulièrement convenables pour mettre en lumière toute expression légitime de la vitalité française.

Nous y avons donc introduit plusieurs preuves très honorables des succès réalisés, des œuvres accomplies, mais gardant un regret: que le temps ne nous ait point permis de recueillir ces preuves plus nombreuses.

Pourtant, nous croyons encore devoir attirer l'attention sur les résultats remarquables obtenus par des capitaux canadiens français, mis en valeur, grâce à une initiative canadienne française; nous voulons parler de La Banque Nationale, première banque française établie au Canada.

Elle fut fondée en 1860 et son bureau-chef est à Québec.

Afin de répondre au développement de ses opérations possibles, assez récemment elle se fit autoriser à porter son capital-actions de \$2,000,000 à \$5,000,000.

L'Etat soumit aux actionnaires pour le dernier exercice, établit des profits nets de 14 7-10 par cent sur le capital-actions. Un dividende de 7 % payé, \$100,000 ont été portés à la réserve, laquelle s'élève maintenant à \$1,400,000.

A compter d'août prochain, le dividende sera de 8 pour cent.

Preuve d'un succès remarquablement progressif, la Banque Nationale est la seule banque canadienne qui ait ouvert un bureau à Paris, où les résultats sont déjà des plus satisfaisants. Fait qui démontre clairement combien la confiance du peuple est acquise à cette institution, c'est l'augmentation constante de ses dépôts, qui dépassent maintenant quinze millions de dollars. Cette confiance existe même chez les Canadiens anglais, à preuve, les éloges flatteurs contenus dans un article de rédaction du "Quebec Morning Chronicle", journal anglais le plus important de toute la région de Québec, et qu'il terminait, disant:

"Que les succès obtenus devaient tout naturellement intéresser d'abord les Canadiens-français; mais que les Canadiens d'autre nationalité mêmes, ne devaient pas y être indifférents pour cette raison suggestive, que bientôt La Banque Nationale sera la seule banque ayant son bureau principal en la cité de Québec."

A ce témoignage nous en ajoutons volontiers un second pour établir que les directeurs de cette institution prospère, savent joindre à l'importance des affaires, la souci du bien public. Et ce sont

LA BANQUE NATIONALE

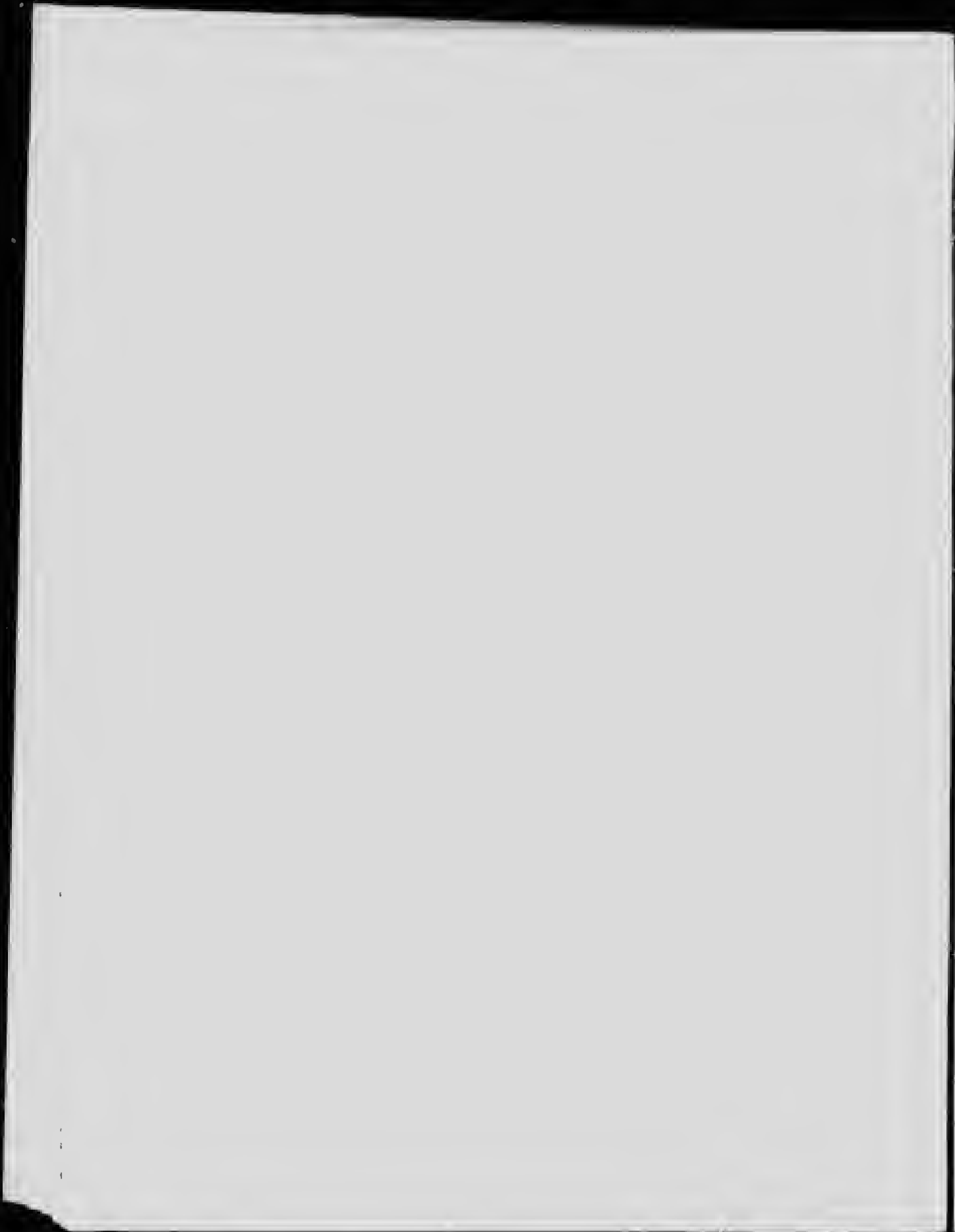
FONDÉE EN 1860
Siège Social: QUEBEC Canada.
Capital versé \$ 2.000.000.00 Fonds de Réserve \$ 1.400.000.00

BUREAU DE DIRECTION



90 BUREAUX
AU
(725)110.

BUREAU à PARIS,
11, rue de la Harpe,
Rue Bouverau.
Département de la Seine.



ru
pl
D
de
Ar
el
hé
—
pe
m
d
te
r
ac
er
m
cé
pe
—
pe
qu
de

Jeanne Mance

La fondation de Ville-Marie (Montréal) est l'une des pages les plus glorieuses de l'histoire du monde et à cette fondation, manifestement divine, le nom de Jeanne Mance a l'honneur d'être attaché. Aux périlleux commencements de Ville-Marie, Jeanne Mance a pris une part tendre et active. Elle a été le courageuse nuvrière de la première heure, la noble assistante de Maisonneuve. Quand au printemps de 1642, les hardis pionniers prirent possession de l'île de Montréal où ils allaient avoir une guerre atroce à soutenir, Jeanne Mance était au milieu d'eux. De très honorable famille, elle avait usé de la liberté que lui avait laissée le mort de ses parents, pour se faire l'infirmière des soldats de la Vierge Marie. Et pour venir à Montréal porter les plaies des blessés, veiller auprès du lit des mourants, il ne fallait pas seulement quitter sa patrie, se vouer aux plus



JEANNE MANCE, par P. Hébert
Fondatrice de l'Hôtel-Dieu, Montréal.

rudes privations; il fallait aussi affronter les plus effroyables dangers.

Le dévouement de la fondatrice de l'Hôtel-Dieu ne se démentit jamais. Toujours occupée des malades et des blessés, ne reculant devant aucun travail, aucun dégoût, aucune fatigue, elle vécut trente-trois ans dans son humble hôpital, entouré d'une palissade de pieux.....

patriotique, ils viennent de le prouver, en commençant la distribution de récompenses afin d'augmenter l'émulation dans les écoles; ils entendent le prouver surtout, en installant d'une façon systématique, de petits coffrets d'épargne scolaire, comptant développer par là, chez nos enfants, même au moyen de prix judicieusement offerts, l'esprit d'économie qui contribue si efficacement à rendre les nations morales et prospères.

Aux garanties qu'une bonne administration assure, La Banque Nationale ajoute donc ses preuves de zèle pour l'intérêt public et celui qui devraient lui servir de ceux qui appréhendent des sympathies marquées; et un patronage officiel.

Julia 12.2.

JEAN DU SOI

La Congrégation de Notre-Dame

La Congrégation de Notre-Dame, fondée par la vénérable Marguerite Bourgeoys, se rattache aux radieux et sanglants commencements de Ville-Marie.

Sans autre but que la gloire de Dieu, une cinquantaine de Françaises, commandées par Maisonneuve, s'étaient établies au bord de l'île sauvage de Montréal. Ils voulaient y bâtir, en l'honneur de la Vierge, une ville qui fut à la fois un foyer de civilisation pour les féroces indigènes et un rempart pour les postes toujours si précaires des Trois-Rivières et de Québec, Ville-Marie, sans cesse attaquée, menaçait toujours à la veille d'une destruction inévitable. Plusieurs fois, Maisonneuve fut obligé de passer en France demander du renfort. C'est dans l'un de ses voyages qu'une de ses sœurs lui présenta Marguerite Bourgeoys. Le fondateur de Montréal crut reconnaître en elle une nuvrière de Dieu. Il lui proposa de l'emmenar en Canada travailler à l'instruction des enfants de Ville-Marie et, après avoir consulté ses supérieurs, la courageuse Française accepta.

A Ville-Marie, il fallait vivre dans des appréhensions continues, mais l'horrible guerre de surprises que les Iroquois faisaient aux colons, jusqu'aux portes de leurs maisons, s'inquiéta jamais Marguerite Bourgeoys. C'est dans une étable dont elle fit une maison qu'elle ouvrit son école le 26 mars 1657. Elle ne voulut accepter aucune rétribution, vécut du travail de ses mains et sut inspirer son sublime désintéressement à des amis de France qui lui offrirent leur concours.

Ainsi fut fondé le premier institut qui se soit formé chez nous.

En quittant la France, Marguerite Bourgeoys n'avait voulu emporter qu'un léger paquet qu'elle aurait pu porter sous le bras. " Sans autre ressource que son courage et sa confiance en Dieu, dit Charlevoix, la Sœur Bourgeoys entreprit de procurer aux jeunes personnes quelque pain et quelque abandonnée qu'elles fussent, une éducation que n'ont point dans les royaumes les plus policés beaucoup de filles même de condition. Et d'après le même historien dont le témoignage est confirmé par tous les écrivains de la Nouvelle-France, elle y réussit admirablement.

Aujourd'hui, la Congrégation de Notre-Dame n'a pas moins de trente mille élèves dans ses écoles de divers degrés.

Les Ursulines

La plus ancienne maison d'éducation pour les jeunes filles dans l'Amérique du Nord.

Ce ministère fut fondé par Mme de la Peltrie, jetée et noble veuve d'Alençon, et trois religieuses de Tours: la vénérable Mère Marie Gayart de l'Incarnation, la Mère Marie de la Truche-Savonnière de Saint-Joseph et la Mère Rober de Sainte-Croix. Ces grandes bienfaitrices de notre pays y arrivèrent, en 1638, avec les trois Hospitalières envoyées par la duchesse d'Alençon.

Quelques Français établis à Québec et à Trois-Rivières constituaient alors la Nouvelle-France. Aussi c'est surtout à l'instruction des sauvages, aux labours de l'apostolat que ces généreuses Françaises venaient se vouer, en ce poste plein de périls, et tout ce que la gloire du courage peut ajouter à l'éclat du dévouement s'attache à leur nom et à leur mémoire.

Humble revendication

Me serait-il permis de revendiquer ici pour ma corporation, celle des arpenteurs géomètres, l'honneur d'être, au moins, au moins un des premiers corps professionnels qui aient compris l'importance d'un mouvement en faveur du bon parler français en ce pays?

Dès 1891 plusieurs membres furent publiés dans des annuaires pour engager les arpenteurs canadiens français (ils sont la grande majorité), à retrancher de leur vocabulaire professionnel beaucoup d'expressions étrangères à la belle langue de leurs ancêtres. Les arpenteurs jouèrent un rôle important dans les premiers développements du pays; ils comptent aussi, je crois, parmi les pionniers de l'idée qui eut cours bientôt dans la ville de Québec tant de leurs frères.

C. E. GAUVIN.

Grand fut l'étonnement des sauvages en apercevant les religieuses, en apprenant qu'elles avaient quitté leur patrie, abandonné leurs amis, leurs parents, pour venir instruire leurs enfants et soigner les malades. Ne pouvant croire ce qui en était, ils suivirent les religieuses depuis Tadoussac jusqu'à Québec, sans oser de jeter les yeux sur leur vaisseau. Accueillies avec un enthousiasme indescriptible, les courageuses femmes débarquèrent au son des canons, des tambours et des fifres et, tombant à genoux, baladèrent la terre de leur sauvage patrie d'adoption. Aucune habitation n'avait pu être préparée d'avance. On logea les Ursulines dans un chétif petit magasin, au bord de l'eau, à l'endroit où s'éleva aujourd'hui l'hôtel Biendard. Le jour même de leur arrivée, la Compagnie de la Nouvelle-France leur avait donné un parti et distribué aisément des arpents de terre ou un environ en nature de bois, en la ville de Québec.

Au printemps de 1641, les défrichements étaient assez avancés pour permettre de commencer à bâtir et au mois de novembre 1642 les Ursulines entrèrent dans leur monastère. " Il y restait à faire plus qu'il n'y avait de fait " et elles faillirent mourir de froid pendant l'hiver. Mais ni les rigueurs du climat, ni l'insécurité où il fallait vivre, ni l'horrible malpropreté des sauvages ne purent ralentir leur ardeur, ébranler leur constance. Ce qu'elles avaient osé entreprendre, elles surent l'accomplir; tant que les indigènes n'eurent pas déserté les centres de civilisation, le " séminaire " sauvage fut ouvert à côté du pensionnat français. La pauvreté des Ursulines était extrême dans les commencements; ces nobles femmes nourrissaient pour ainsi dire leurs néophytes de leur propre subsistance, s'ôtant le pain des mains pour leur en fournir. Alors que la gêne était universelle à Québec, elles virent deux fois le feu consumer tout ce qu'elles possédaient en ce bout du monde. Mais les pieux dévotement semblèrent accroître leur ardeur. Au lendemain des incendies, sans eau, sans pain, presque sans vêtements, elles reprenaient leur tâche d'éducatrices.

Ces sublimes femmes ne purent faire aux naturels tout le bien qu'elles auraient voulu, mais elles firent un immense bien à la colonie et plus que les gouverneurs et les Intendants contribuaient à la façonner, à la former.

" C'est à l'endroit des filles françaises que

nous sommes le plus utile, écrivait Marie de l'Incarnation. Il n'y en a pas une qui ne passe par nos mains."

Malgré leur pénurie tous les colons faisaient alors instruire leurs filles. Ceux même que la passion des découvertes entraînait au loin ne négligeaient pas ce devoir, et ce n'est pas sans admiration que les Ursulines voyaient arriver de l'Acadie, de Détroit et du fond de la Louisiane les filles de ces hardis explorateurs qui ont couvert de gloire le nom français.

Les Ursulines suivirent avec un intérêt poignant les péripéties de la guerre.

Leur dévouement envers les blessés anglais qui encombrèrent longtemps le monastère, après la prise de Québec, leur valut l'estime et la bienveillance du général Murray. En ce temps d'extrême et universelle détresse, il mit les religieuses à la solde du roi d'Angleterre et durant deux ans fit servir à chacune une ration.

A peine débarquées du soin des blessés, les Ursulines ouvrirent leurs classes. Avec les traditions sociales et religieuses elles voulaient conserver la langue.

C'est dans l'église des Ursulines que Montcalm fut inhumé le lendemain de la bataille des Plaines.

LAURE CONAN

L'industrie nationale

(Reproduit de la Revue Franco-Américaine)

... Un journaliste de Montréal, il y a un peu plus d'un an, a soulevé une jolie tempête avec un seul article conseillant un emploi plus judicieux des capitaux canadiens-français, force économique nationale, en engageant ses compatriotes à créer pour leur profit la force financière qui fait, en somme, toute l'influence anglaise. Et pourtant il avait raison. Aussi, pour le combattre a-t-on dû dépasser sa pensée et prendre à la lettre un conseil qui demandait tout simplement un peu de discernement dans son application.

Ce qui est vrai du rôle des capitaux canadiens-français ne l'est pas moins de notre industrie nationale. Du reste, qui dit industrie dit capital, clientèle, etc.

C'est dans cet ordre d'idées que la lettre suivante trouvée dans mon courrier parmi une foule d'autres, pose un problème qui mérite examen.

Le chef d'une maison canadienne-française importante m'écrit donc ce qui suit :

"Par ce temps de croisade d'action sociale où l'on nous prêche, avec beaucoup de raison, l'union des bonnes volontés et l'organisation des catholiques, nous croyons de notre devoir, dans l'intérêt de notre race, pour assurer son développement économique duquel dépend la prospérité de nos institutions, pour maintenir la foi dans les âmes et garder la confiance du peuple envers notre clergé, de signaler un certain état de choses qui nous peine grandement, et faire appel, à un esprit de justice qui, sur tous les autres points, est rarement pris en défaut.

"Vous n'ignorez pas que notre jeune pays est encore à sa première période de formation; que le commerce et l'industrie chez nous sortent à peine de l'enfance, et que les Canadiens-Français, qui n'ont pas eu comme les Anglais arrivant ici, les capitaux et l'entraînement pratique de la mère-patrie pour se lancer dans les affaires, mais qui ont dû tout improviser, ont besoin avec toutes leurs ressources, de l'appui, des conseils et de l'encouragement des leurs, concours indispensable que l'on trouverait dans un esprit national bien éclairé.

"Ce qui nous peine, n'est de constater que plusieurs communautés religieuses, des institutions de charité, des fabriques de nos paroisses des villes et des campagnes de la province de Québec, qui savent tendre la main et faire appel à la charité des catholiques de ce pays, surtout des Canadiens-français, se servent de l'argent aîné obtenu pour acheter des maisons anglaises protestantes, des franc-maçons et même, sans le savoir, sans doute, des Juifs, lesquels s'enrichissent de nos efforts aînés dispersés, augmentent d'autant leur puissance contra nous et nous ignorent ensuite quand nos maisons pourraient leur procurer, à conditions égales, les mêmes marchandises.

"C'est pénible à constater, surtout quand on a travaillé pendant nombre d'années, de concert avec plusieurs autres maisons canadiennes-françaises et catholiques, à conquérir notre place dans le champ de l'activité humaine pour produire et fournir à toute notre population ce dont elle peut avoir besoin et en même temps donner de l'ouvrage à nos ouvriers, de voir nos efforts paralysés.

"Nous comprenons, et vous le comprenez de même facilement, que dans de pareilles conditions, nous puissions paraître inférieurs à nos concurrents anglophones, mais alors, si cette chose peut être constatée sérieusement, ne serait-ce pas un acte de charité bien comprise de la part de ces institutions, dont quelques-unes ont pour mission d'enseigner au peuple, de nous indiquer en quoi nos produits nationaux sont inférieurs aux autres. Ne serait-ce pas là une excellente occasion de nous apprendre ce que nous sommes pardonnables d'ignorer encore, et de faire ainsi oeuvre d'action sociale très utile et très patriotique, avant de s'adresser aux maisons étrangères.

"D'ailleurs, ces maisons étrangères n'ont guère de titres à ces faveurs, et elles le savent. Aussi font-elles très adroitement et très assidûment le siège de nos communautés.

MICHEL RENOUF.

Pourquoi ne pas distribuer comme récompense le livre canadien dans nos écoles.

Extrait :

Au moment où de louables efforts vont être tentés pour stimuler la vente des ouvrages canadiens, ce petit volume—Pour les Missions, L'Apostolat en Afrique—devrait, il nous semble, recevoir un bienveillant accueil. D'autant que, les premiers peut-être en Canada, ses auteurs ont résolu une objection sérieuse, en le vendant à un prix réellement modique.

Et au moment où de louables efforts vont être tentés pour stimuler la vente des ouvrages canadiens, ce petit volume devrait, il nous semble, recevoir un bienveillant accueil. D'autant que, les premiers peut-être en Canada, ses auteurs ont résolu une objection sérieuse, en le vendant à un prix réellement modique.

Fait à remarquer: parlant beaucoup de choses africaines, cet ouvrage n'en conserve pas moins une note particulièrement nationale, puisqu'il met en lumière équitable et flatteuse le dévouement, le bon travail de nos compatriotes au noir continent.

Pour inculquer les principes de la morale, toujours, les éducateurs attachèrent grande importance à la suggestion. Et c'est à bon droit, puisque l'exemple joue, sans conteste, forte partie dans l'orientation de la conduite humaine.

Au simple aspect de l'Apollon du Belvédère, ému de sa beauté, on se redresse, on

prend, d'instinct, une pose plus noble et plus fière. Pourquoi le récit d'actions grandes et belles ne ferait-il pas germer et croître dans l'âme humaine, des pensées généreuses, de bonnes résolutions?

Aussi les traits de grandeur morale, de patriotisme, de courage héroïque, empruntés aux anciens, aux Grecs comme aux Romains, ont été imprimés dans bien des manuels. Sûrement leur influence peut être salutaire et durable, mais n'est-il pas à présumer, qu'accomplis, racontés depuis tant de siècles, ils perdent quelque peu de leur "vertu enseignante"? N'est-il pas vraisemblable que des actes tout aussi suggestifs, tout aussi admirables, remontant à quelques années, à quelques mois peut-être, même à quelques cents ans, seront plus édifiants s'ils forment partie de notre patrimoine historique?

Et s'il arrive que les auteurs de ces actes sont des hommes, des femmes dont nous connaissons les parents, les amis, que nous connaissons eux-mêmes, n'est-il pas probable, n'est-il pas certain que ces modèles d'abnégation, de charité, d'esprit apostolique, paraîtront aux enfants, aux jeunes gens, paraîtront à tous, plus "de chair et d'os", plus éloquents, d'une imitation plus facile que ces "hauts faits" attribués aux anciens dont l'existence même est parfois mise en doute?

Comprenant les choses de cette façon, donnant à l'historien, à qui aime et recherche l'humble récit, la même Histoire, on stimulant nouveau, par l'assurance que le talent, que les goûts littéraires et patriotiques conduisent ailleurs qu'en un lit d'hôpital, nous augmentations, nous enrichissons, pour le profit de tous, notre avoir littéraire, nos archives nationales.

Et si la solidarité de race est quelque chose, si ce qui contribue à former la gloire d'un peuple n'est pas une lubie, ne serait-il pas convenable, désirable vraiment, de chercher davantage dans notre histoire "à nous", dans nos modestes chroniques, où les preuves de beauté morale, de courage très grand, chez les petits, chez les modestes, surtout, sont parfois admirables? N'y trouverait-on pas ces exemples frappants de vertu, de désintéressement, de fidélité au devoir, si utiles, si agréables à faire connaître?

Notre histoire: "Ecrin de perles ignorées", est pleine de trésors enfouis, inconnus d'un trop grand nombre!

Ne conviendrait-il pas de raconter, de publier par exemple, qu'en 1815, un Lord Seakirk, fondateur de la compagnie de la Baie d'Hudson, poussé par l'admiration et la reconnaissance, demandait à Jean-Baptiste Lagimodière, de Maskinongé, quelle récompense il fixait pour le voyage extraordinaire qu'il venait d'accomplir, de Winnipeg à Montréal, distance de 1500 milles, en une soixantaine de jours, seul, l'hiver? Que celui-ci, peu soucieux de l'or mis à sa portée, par l'Ecossois généreux, répondait avec un désintéressement, avec un esprit de foi digne des premiers siècles: "Pour récompense, Mylord, envoyez-nous des prêtres".

Et détail qui ajoute encore à la beauté du trait: "Lagimodière était pauvre; il venait au risque d'être égorgé par les engagés des Bourgeois du Nord-Ouest, en guerre avec sa compagnie, d'exposer dix fois sa vie, de prouver une endurance extrême, rendant au noble lord et à ses associés, un service d'une importance telle, qu'en déterminer la valeur, en argent, n'était pas chose facile.

AMIR DES MISSIONS

t plus
les et
dans
s, de

de pa
s aux
s, ont
Sûre
et du
qu'ac-
s, ils
ensei-
ne des
admi-
quel-
cents
partie

actes
s con-
a con-
table,
l'abné-
paral-
altront
uents,
hauts
stence

, don-
cherche
mulant
ue les
nt ail-
mento-
e tous,
onales.
chose,
e d'un
pas
ercher
dans
es de
vez les
parfois
exem-
ement,
bles à

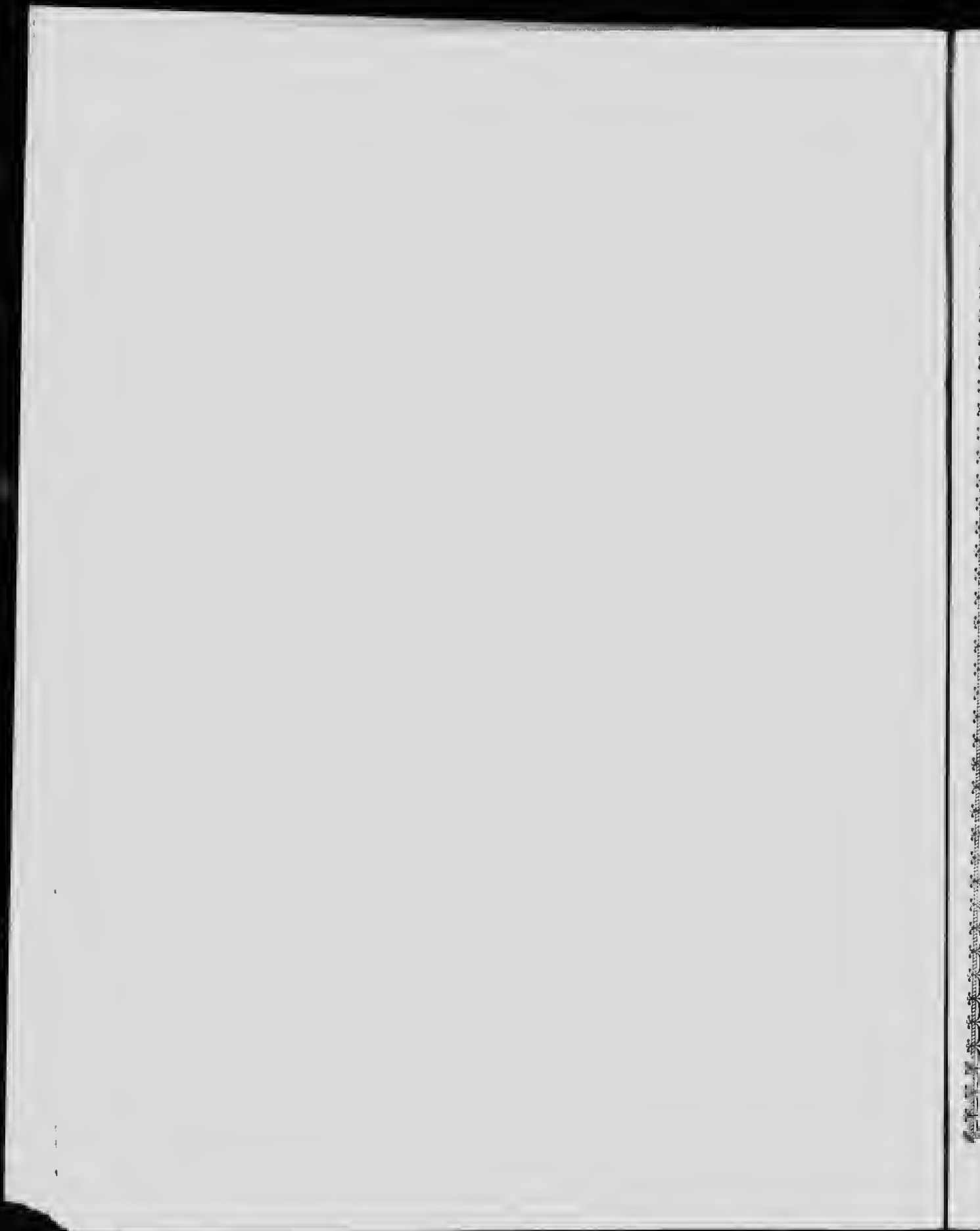
rées",
d'un

le pu-
d Sel-
Baie
recon-
Lagi-
pense
qu'il
ntéal,
ine de
ucieux
éroux,
ec un
doles :
us des

uté du
venait
s des
roc sa
e, de
nt au
d'une
valeur.

NS





A TOUS LES CANADIENS-FRANÇAIS

1608

ALBUM-SOUVENIR

1908

DU

III^e CENTENAIRE DE QUÉBEC



Publié par M. l'abbé ALB. DION, de l'Université Laval,

Sous le patronage du Comité Exécutif des Fêtes.

DIEU ET PATRIE



MONUMENT CHAMPLAIN

SAMUEL DE CHAMPLAIN

Le 30 juin 1608, Champlain monta avec trente hommes sur une barque de 12 à 14 tonneaux, et fit voile de Tadoussac, dans la direction de Québec. Arrivé de France depuis deux ou trois semaines sur le *Don-de-Dieu*, navire de 120 tonneaux, le commandant de l'expédition n'aurait pas voulu risquer sur le fleuve un vaisseau dont le tonnage était, pour l'époque, si considérable. Car, bien qu'il se fût rendu dès 1603 jusqu'à l'emplacement de la future ville de Montréal, Champlain ne pouvait penser qu'il connaissait assez les conditions de navigation sur le fleuve, pour s'y aventurer autrement que sur une barque d'un faible tirant d'eau.

De Tadoussac à Québec, il n'y a que quarante lieues ; il fallut cependant trois jours pour franchir cette distance, alors qu'aujourd'hui les vaisseaux à vapeur font ce même trajet en quelques heures. Mais, en 1608, Champlain était à la merci de la force du vent, qui pouvait manquer ou être contraire. En outre, on ne devait s'avancer que le jour pour réduire à leur minimum les périls d'une navigation dans un chenal dont l'on ne savait rien ou à peu près.

Chemin faisant, on reconnut les grandes îles situées du côté nord, comme l'île au Lièvre et l'île aux Coudres, ou du côté sud, comme les

Mais il faut voir ce que c'était que ce Champlain qui, débarquant le 3 juillet 1608 en un lieu déjà nommé Québec par les indigènes, y fonda la ville que tous les Canadiens-Français vénèrent comme le cœur véritable de la nationalité. Agé alors d'environ quarante années, notre illustre navigateur avait jusque-là partagé sa vie entre la carrière militaire et celle de navigateur.

Samuel de Champlain naquit à Brouage, petite ville de la Saintonge, province de France située sur l'Atlantique et vers le midi. La date, encore aujourd'hui incertaine, de sa naissance se trouve de 1567 à 1570. Son père était un pêcheur. Le curé de la paroisse s'intéressa à l'enfant et lui donna des leçons sur les sciences religieuses et profanes. Mais au cours même de ces années d'études, le jeune Samuel ne manquait pas d'accompagner son père sur sa barque de pêche. En même temps qu'il gagnait à ces rudes occupations un tempérament vigoureux et l'habitude du danger, il y prenait aussi le goût de la mer ; et il lui parut que la vocation de marin était celle qu'il devait suivre.

Par exemple, ce ne fut pas d'abord dans cette carrière de la navigation qu'il lui fut donné de s'engager. Loin de là ! Lorsqu'il eut atteint sa vingtième année, les circonstances étaient telles qu'il dut renoncer à



LE PORT DE MER D'OU CHAMPLAIN MIT A LA VOIE POUR LE CANADA — Gravure de Mérian (1)

Pélerin, la Grasse-Île, etc., et, plus loin, la verdoyante île d'Orléans. Ce fut au cours de ce trajet que Champlain donna, au cap Tourmente et à la chute Montmorency, les noms qu'ils ont encore.

Enfin, le 3 juillet, la petite expédition débarqua sur la pointe de terre que les Sauvages nommaient "Québec". Sans retard, Champlain mit ses gens à l'œuvre, et leur fit débarrasser d'arbres un certain espace de terrain au pied même du cap et près de la grève. On y construisit une sorte de magasin destiné à contenir les provisions, et, tout auprès, une habitation composée de trois corps de logis à deux étages. Bientôt, une palissade de pieux et un fossé large et profond protégèrent ces constructions et en firent une petite forteresse où la colonie serait en sûreté. Ce premier établissement était situé sur la place nommée aujourd'hui "Marché Finlay". Cette modeste installation fut l'humble origine de notre chère ville de Québec. Champlain eut lui-même l'idée de cette fondation, et lui-même la mit à exécution.—Pendant qu'à l'ombre du drapeau français naissait la capitale de la Nouvelle-France, le bon roi Henri IV régnait là-bas, sur la vieille France.

sa carrière préférée, pour en suivre une autre bien différente : celle des armes. Le dévouement à la foi catholique, tel fut le motif honorable qui détermina Champlain à prendre du service dans l'armée. En effet, à cette époque, c'est-à-dire vers 1590, la France était en proie aux guerres civiles depuis des années déjà. Henri de Navarre, à la mort du roi Henri III, s'était vu écarté du trône de France parce qu'il était protestant ; un sixième seulement du pays le reconnaissait pour souverain. Le prince entreprend alors de conquérir le reste du royaume, et il y réussit jusqu'à un certain point, lorsque Paris fait échec à ses armes. Finalement, Dieu lui accorde la grâce de la conversion ; il abjure le protestantisme et devient roi de France. C'est dans le parti catholique, qui s'opposait à ce qu'un huguenot ceignît la couronne de France, que Champlain s'enrôla et porta les armes pour la bonne cause. Lorsque la

(1) *Topographia Gallia*, description illustrée des villes, églises et châteaux de France ; texte allemand, gravures de Gaspar et Mathieu Merian, Frouberg-sur-Mein, 1656. Cet ouvrage estimé à \$2,000, est en la possession de M. l'abbé L. Lindsay, de l'archevêché de Québec.—Nos photographies sortent des ateliers de La Presse, de Montréal.

paix se rétablit dans le royaume et que l'armée se trouva licenciée, Champlain revint à Brouage, sa ville natale. Ce fut alors qu'il put enfin s'engager dans une occupation plus conforme à ses goûts, à ses talents, et aussi à la première éducation qu'il avait reçue. Il devint donc navigateur, dans le sens large du mot.

Deux années entières, de 1599 à 1601, furent consacrées au premier grand voyage que fit Champlain; et ce fut au service de l'Espagne qu'il les passa. Parti de France sur un vaisseau loué par les Espagnols, notre jeune marin séjourna surtout à Cadix et autres ports, et s'y appliqua à étudier le pays et à dresser des plans topographiques. Ensuite, il se vit appelé à prendre le commandement d'un vaisseau faisant partie de la flotte espagnole qui, tous les deux ans, se rendait aux îles du golfe du Mexique. Les îles Canaries, la Guadeloupe, Porto-Rico, Saint-Domingue, telles furent les étapes de ce grand voyage avant que l'on n'abordât au Mexique. Curieux d'étudier à fond ce pays, Champlain se rendit jusqu'à Mexico, puis à l'isthme de Panama. Notons ici que, le premier peut-être, il entrevit et exposa l'avantage qu'il y aurait à réunir, par un canal à travers cet isthme, les mers de l'Atlantique et du Pacifique : gigantesque entreprise que l'on est actuellement à exécuter.

De l'isthme de Panama, Champlain passa à l'île de Cuba, d'où la flotte partit pour revenir en Espagne. Dans ce voyage de retour, on reconnut la Floride, les Bermudes, les Açores, et l'on arriva enfin à Séville, où se termina l'expédition.

Au cours de son voyage, Champlain, qui était doué d'un grand esprit d'observation, avait pris des notes sur tout ce qu'il avait vu, touchant la nature des pays, les mœurs de leurs habitants, les animaux et les plantes qui s'y trouvaient, et avait dressé des plans et des cartes de la configuration des lieux. Comme on le voit, c'est à juste titre que l'on donne à Champlain les qualificatifs d'explorateur, de géographe, de cartographe, et de naturaliste.

A l'aide de ses notes de voyage, Champlain rédigea, dès son retour en France, un récit auquel il donna ce titre : *Brief Discours Des choses plus remarquables que Samuel Champlain de Brouage A reconnues aux Indes Occidentales Au voyage qu'il a fait en icelles*. Plus de la moitié des planches intercalées dans le manuscrit représentent les animaux, les arbres et les fruits des Antilles.

Cependant, Champlain ne se reposa pas longtemps. Sa curiosité de voir ces pays nouveaux lui fit accepter la proposition, ratifiée par le roi Henri IV, qu'on lui fit en 1603 de prendre part à une expédition qu'une compagnie, formée par M. de Chastes, gouverneur de Dieppe, envoyait à la Nouvelle-France en cette année même pour étudier le pays en vue d'y fonder un établissement. La flotte, qui se composait de barques de 12 à 15 tonneaux, était commandée par Pont-Gravé. Ce fut le 24 mai que l'on jeta l'ancre à Tadoussac. On y fit rencontre de nombreux sauvages Etchemins, Algonquins et Montagnais, encore tout fiers d'une victoire qu'ils venaient de remporter sur les Iroquois. Tout d'abord, Champlain se mit en frais de remonter la rivière Saguenay; mais il s'arrêta après en avoir parcouru 12 à 15 lieues, et s'en revint à Tadoussac, peu satisfait de n'y avoir vu "que montagnes de rochers," ayant soin, d'autre part, de beaucoup questionner les Sauvages sur le reste de la région, sur le grand lac (Saint-Jean) qui s'y trouvait et les grandes rivières dont il reçoit les eaux. En retour de ces informations, il donna à ces infidèles des notions sur le vrai Dieu, sur l'œuvre de la Rédemption, sur la vie de la sainte Vierge et des saints.

Après sa courte exploration de la rivière Saguenay, Champlain et Pont-Gravé partirent pour le saut Saint-Louis. Les chaloupes passèrent au sud de l'île d'Orléans, et s'arrêtèrent un peu à Québec, dont l'aspect parut très favorable. On continua ensuite à remonter le fleuve, et l'on remarqua les rivières Jacques-Cartier, Batiscan, Saint-Maurice, le lac Saint-Pierre, l'île Sainte-Hélène. Le 3 juillet, on arriva au saut Saint-Louis. Ne pouvant franchir les rapides de cette partie du fleuve, on n'alla pas plus loin. Ce fut par des obstacles du même genre, que Champlain s'était vu arrêté, quelques jours plus tôt, dans ses tentatives d'explorer le Saint-Maurice et le Richelieu. Il n'eut donc d'autres ressources, pour connaître le pays situés plus à l'intérieur, que d'interroger beaucoup les Sauvages. Il apprit ainsi l'existence de ce que nous nommons aujourd'hui le lac Champlain, de la rivière Hudson, de l'Ottawa, de Niagara, des lacs Ontario et Erié, etc. L'expédition s'en revint ensuite, assez rapidement, à Tadoussac, après une absence de quinze jours.

Presque aussitôt, Champlain repartit pour un voyage de trois semaines vers la Gaspésie. La baie de Gaspé, la baie des Chaleurs, les côtes du Nouveau-Brunswick et du Cap-Breton, et, au retour, la pointe de

Monts, l'entrée des rivières Manicouagan et Betsiamis, les Escoumains : tels sont les principaux endroits que visita Champlain, dans ce fructueux voyage d'exploration. A la suite de cette excursion, on quitta Tadoussac pour retourner en France, où l'on apprit que le promoteur de cette expédition au Canada, M. de Chastes, était mort depuis quelques mois : ce qui pouvait amener l'abandon de l'établissement que l'on avait projeté de faire en la Nouvelle-France. Heureusement, le roi Henri IV, très favorablement impressionné par le rapport que Champlain lui fit de ce voyage de 1603, et par la vue de la carte qu'il avait dressée des pays explorés, promit de donner son attention à l'œuvre que l'on se proposait d'exécuter.

De 1604 à 1607, Champlain prit part aux essais de colonisation qui se firent en Acadie, et qui ne réussirent pas. Toutefois ces trois ans de séjour dans le pays qui forme ce que nous appelons aujourd'hui les provinces maritimes du Canada, ne furent pas perdus pour notre explorateur, qui acquit une bonne connaissance de ces régions, par ses nombreuses excursions vers la Nouvelle-Angleterre, l'Acadie (Nouvelle-Ecosse), la Cap-Breton, et autres pays situés dans le voisinage du golfe Saint-Laurent.

Voilà donc quelle avait été la vie de Champlain, jusqu'au moment où, en 1608, il fonda un établissement à Québec, ainsi que nous l'avons raconté. Il était alors encore assez jeune, et il méritait déjà le titre de grand navigateur et de grand explorateur.

...

Des gens qui furent profondément étonnés, ce furent les deux cents Iroquois qui, un matin du printemps de 1609 et sur la rive du lac Champlain, vinrent offrir la bataille à une troupe de Montagnais, d'Algonquins et de Hurons. Au moment, en effet, où l'action allait s'engager, les sauvages alliés ouvrirent leurs rangs, et les Iroquois virent paraître un homme à visage pâle, aux vêtements étranges et qui s'avança à leur rencontre, jusqu'à une trentaine de pas, alors qu'il pointa dans leur direction une sorte d'instrument allongé dont ils ne pouvaient deviner la destination... A ce moment, un bruit extraordinaire se fit entendre, et au même instant trois Iroquois tombèrent grièvement blessés, sans que leurs compatriotes pussent comprendre de quelle manière ils l'avaient été. Et voilà que du bord du bois voisin, deux autres hommes, eux aussi à visage pâle et curieusement vêtus, apparurent et les visèrent avec un objet semblable à celui qu'ils avaient vu aux mains du premier : le même bruit effroyable retentit, et des guerriers tombèrent encore, frappés d'une façon incompréhensible... La terreur s'empara alors de l'armée iroquoise, qui s'enfuit dans les bois en abandonnant tout, armes et bagages. Ce fut la victoire complète pour les sauvages alliés, grâce au concours de Champlain et de ses deux compagnons.

Et c'est ainsi que nous retrouvons au sud du lac Ontario et dans le voisinage du pays des Iroquois, le 28 juillet 1609, le chef des Français que nous avons vu, une année auparavant, organiser l'établissement de Québec. Après avoir signalé son installation en cet endroit, nous avons dit quelle avait été jusque-là l'histoire de sa vie, et montré par conséquent de quelle façon la Providence l'avait préparé à être le fondateur et le père d'un grand pays.

Lorsque donc, comme on l'a vu, il eut organisé l'habitation de Québec durant l'été de 1608, Champlain y passa son premier hiver, avec 27 Français. Mais le scorbut et la dysenterie se déclarèrent dans la petite colonie, par suite du genre de nourriture que l'on avait, et les deux tiers des hommes succombèrent à ces maladies.

Il faut noter ici que Champlain fit autour de l'habitation les premières cultures qui se soient vues dans le pays, au semail du blé et du seigle.

Dès les premiers mois de son séjour à Québec, il avait exploré tous les environs et apprit à bien connaître la contrée.

Au printemps de 1609, Pont-Gravé arriva de France, et remit à Champlain une lettre de M. de Monts, au nom de qui on avait fait cet établissement, et qui lui enjoignait de venir lui rendre compte de ses explorations. Mais avant de retourner en Europe, Champlain voulut se rendre au désir des Algonquins, des Montagnais et des Hurons, qui s'étaient toujours montrés de bons amis pour les Français, et qui tenaient à avoir son aide pour aller combattre avec eux leurs puissants ennemis, les Iroquois. Champlain se joignit donc, avec deux compagnons, au parti de guerre des sauvages alliés. Ce fut dans cette expédition que les Iroquois, ainsi que nous l'avons raconté, firent connaissance pour la première fois avec les blazes et avec leurs armes à feu.

Au retour de cette expédition, Champlain s'embarqua pour la France, laissant la garde de l'habitation de Québec au Dieppois Pierre de Chauvin, qui devait y passer l'hiver (1609-1610) avec quinze ouvriers.

Le séjour que fit Champlain en France offre beaucoup d'intérêt, parce que le sort de la nouvelle colonie de Québec devait y être décidé. Heureusement, le roi Henri IV et M. de Monts furent très satisfaits du rapport que leur présenta Champlain de tout ce qu'il avait entrepris au Canada, et il reçut carte blanche pour l'avenir. Nous allons le voir se remettre à l'œuvre qu'il avait commencée et la poursuivre jusqu'à la fin de ses jours.

En 1610, Champlain se rembarqua pour le Canada. Du reste, pendant les vingt-cinq années qui suivirent, il fit assez souvent la traversée de l'Atlantique, pour aller rendre compte de ses opérations à la compagnie dont il n'était, en la Nouvelle-France, que le représentant. Ces compagnies, qui se succédèrent les unes aux autres, avaient pour premier objet de faire la traite des pelleteries, commerces dont elles avaient le monopole de par une concession du roi. Mais ce privilège exclusif de faire la traite avec les Sauvages ne leur était accordé qu'à certaines conditions, dont l'une des plus rigoureuses était de ne permettre qu'à des catholiques de s'établir dans la colonie. Cette condition ne fut que plus ou moins observée dans les premiers temps, les compagnies ayant souvent pour chefs des calvinistes, comme M. de Monts, par exemple. Il faut ajouter que sans l'énergie et la persévérance que Champlain mit à servir la colonie, soit au Canada, soit en France, l'établissement que l'on avait fait sur les bords du Saint-Laurent n'aurait pas subsisté longtemps. Et ce qu'il voulait atteindre, lui, par ses efforts, ce n'était certes pas les profits que pouvait donner la traite avec les Sauvages : car il ne se livrait pas lui-même à ce commerce. Mais tout ce qu'il se proposait, par le

tout le territoire qui forme aujourd'hui la province d'Ontario. Mais surtout il alla visiter les Hurons dans leur propre pays, qui s'étendait entre la lac Simcoe et la baie Georgienne au nord des lacs Erié et Ontario. Le peuple des Hurons comptait alors, dit-on, une trentaine de mille âmes, et il vivait en dix-huit bourgades.—Depuis longtemps, Champlain avait promis aux Hurons de les aider à faire la guerre aux Iroquois, et en 1615 il se mit en frais d'accomplir sa promesse. Il partit donc avec dix Français pour aller rejoindre les Hurons. Ceux-ci et les Français se rendirent alors au pays des Iroquois, en traversant le lac Ontario, et faisant ensuite un trajet d'une centaine de milles vers le sud. Enfin, le 12 octobre, on donna l'assaut au fort des Iroquois, dont l'enceinte se composait de quatre palissades solides et élevées. Malheureusement, Champlain ne put inspirer aucune idée de discipline à ses guerriers ; et le désordre de leur attaque, joint à la bravoure et à l'habileté de l'ennemi, fit que les Hurons n'obtinrent aucun succès dans cette bataille et durent même se retirer. Champlain lui-même, au cours de l'action, fut blessé par des flèches qu'il reçut à la jambe et au genou.

La saison étant déjà avancée, Champlain aurait voulu revenir tout aussitôt à Québec. Mais tant d'embaras survinrent à ce sujet, qu'il comprit bien que les Sauvages voulaient absolument qu'il hivernât chez eux, et il s'y résigna à la fin. Il profita de ces longs mois pour visiter les différentes nations qui habitaient tout ce pays, et pour recueillir des informations sur les coutumes des tribus sauvages qui étaient établies tout autour des grands lacs.

Champlain avait eu pour compagnon, dans ces excursions de 1616, le Père Le Ceron, récollet qui était établi chez les Hurons depuis l'année précédente, où les premiers missionnaires arrivèrent à Québec. En effet, lors du séjour qu'il fit en France durant l'hiver de 1614 à 1615, Champlain s'occupa non seulement de fonder une nouvelle société de marchands rouennais et normands qui prendrait soin des affaires de la colonie ; mais il voulut aussi obtenir des missionnaires, qui exerceraient leur ministère auprès des colons et chercheraient à convertir les sauvages à la vraie foi. Les Récollets consentirent à venir en la Nouvelle-France, à la demande de Champlain, et tout s'arrangea pour la réalisation de ce dessein. Les cardinaux et évêques, réunis à Paris, fournirent 1500 livres destinées à l'achat des divers objets religieux requis pour la mission. Les marchands de Rouen promirent de pourvoir au transport et à l'entretien de six missionnaires récollets qui voudraient aller au Canada. Le roi Louis XIII accorda au provincial des Récollets des lettres-patentes pour l'établissement de l'Eglise canadienne. Enfin, le nonce de Paris donna, au nom du Souverain Pontife, toutes les permissions requises pour l'exercice de la saint ministère en la Nouvelle-France. Voilà les origines de notre Eglise du Canada ; et l'on voit que ce furent les fils de saint François d'Assise qui eurent mission d'en poser les assises. Au printemps de 1615, Champlain vint à Québec quatre de ces religieux, dont il y eut deux qui s'en allèrent tout de suite chez les Hurons. Et ce fut donc en cet été de 1615 que le saint sacrifice fut célébré, au Canada, pour la première fois depuis les voyages de Jacques-Cartier et aux dates suivantes : 24 juin, près de la rivière des Prairies ; 25 juin, à Québec ; 26 juillet, à Trois-Rivières ; 12 août, au pays des Hurons.



HENRI IV (1589-1610)

développement de la colonie du Canada, c'était la gloire et l'utilité de sa patrie, et la conversion des Sauvages. "Le désir que j'ai toujours eu, a-t-il écrit lui-même, de faire nouvelles découvertes en la Nouvelle-France, en bien, utilité et gloire du nom français ; ensemble d'amener ces pauvres peuples à la connaissance de Dieu, m'a fait chercher de plus en plus la facilité de cette entreprise"

• • •

Il convient de résumer ici les voyages d'exploration que Champlain entreprit encore pour mieux connaître le pays.

L'an 1610, Champlain eut occasion de revoir les Iroquois, dont il avait déjà vaincu un parti, l'année précédente, vers le lac Champlain. Cette fois le rencontre se fit à l'entrée de la rivière Richelieu, où les Iroquois s'étaient bâti un petit fort. Le 19 juin, les Montagnais et les Algonquins, aidés de Champlain et de quelques Français, donnèrent l'assaut au fort des Iroquois, qui opposèrent une défense énergique, mais succombèrent à la fin.

En 1611, Champlain remonta le fleuve jusqu'aux lacs Saint-Louis et des Deux-Montagnes. Puis, il s'engagea dans la rivière Ottawa, par laquelle il se rendit jusqu'à l'île des Allumettes, où il fut l'hôte des Algonquins. Il aurait bien voulu pousser jusqu'à la mer du Nord (baie d'Hudson), dont il entendait les Sauvages dire tant de choses. Mais il dut remettre ce voyage à plus tard.

L'un des voyages les plus importants de Champlain, ce fut celui de 1615, où il renoua encore l'Ottawa, se rendit au lac Nipissing et ensuite au lac Huron. En fait, durant ce voyage, Champlain découvrit presque

Champlain, revenant du pays des Hurons, atteignit Québec le 11 juillet 1616. Il y trouva la population doublée par la récente arrivée de trente-trois immigrants. La population de la colonie se trouva être, en tout, d'environ 50 âmes. Tous ces gens étaient des commis, des interprètes, et des artisans de divers métiers, et dépendaient absolument de la mère patrie pour leur subsistance. A part la culture des légumes, l'on n'avait fait encore que quelques essais d'agriculture. En 1613 arrivèrent les trois premières familles venant se fixer à Québec, et au nombre desquelles était celle d'Abraham Martin. En 1617, la famille Hébert arrive à son tour : Hébert, son chef, fut le premier colon et agriculteur de notre pays.

L'année 1620, Champlain vint à Québec sa jeune femme, qui était restée en France depuis son mariage. Elle se nommait Hélène Boullé, et ce fut en son honneur que l'île Sainte-Hélène, vis-à-vis Montréal, reçut le nom sous lequel elle est encore connue aujourd'hui. La distinction et les vertus de Mme de Champlain, et surtout sa grande charité, firent tant d'impression sur les Sauvages qu'ils la regardaient presque comme un être surnaturel. Au bout de quatre années, elle retourna en France, où elle se fit Urouline après la mort de son mari.

Outre l'arrivée à Québec de Mme de Champlain, d'autres événements signalèrent aussi la même année 1620. Par exemple, ce fut en cette

année que les Récollets, qui jusque-là avaient résidé dans une maisonnette voisine de l'habitation, entreprirent la construction d'un couvent sur la rive sud de la rivière Saint-Charles, et sur l'emplacement actuel de l'Hôpital-Général. De même, Champlain, encore cette année-là, commença le creusement des fondations du fort Saint-Louis, sur le bord de la haute falaise qui s'élevait en arrière de l'habitation, et qui porte aujourd'hui la Terrasse Frontenac.

Cependant les Récollets, qui avaient pourvu au service religieux de la population depuis 1615, consentirent, au bout de dix ans, qu'ils ne pouvaient plus, à eux seuls, exercer assez d'influence sur les compagnies de marchands, qui avaient charge de tout en la Nouvelle-France, pour en obtenir les secours nécessaires à un travail efficace en vue de la conversion des indigènes. Et ils prièrent les Jésuites, qu'ils considéraient devoir être plus en mesure de réussir en cette œuvre, de venir les joindre au Canada. Ces religieux acceptèrent cette invitation avec empressement. L'année 1625 vit débarquer à Québec deux Frères de la Compagnie de Jésus, et trois Pères qui étaient le P. Ols Lalemant, le P. Eusebe Massé, et le P. Jean de Brébeuf. Sur l'invitation des Récollets, les Jésuites allèrent occuper la moitié de leur couvent de Saint-Charles, en attendant qu'ils eussent achevé la construction de leur propre résidence, qui était située du côté nord de la rivière Saint-Charles, près de l'embranchure de la petite rivière Laurot.

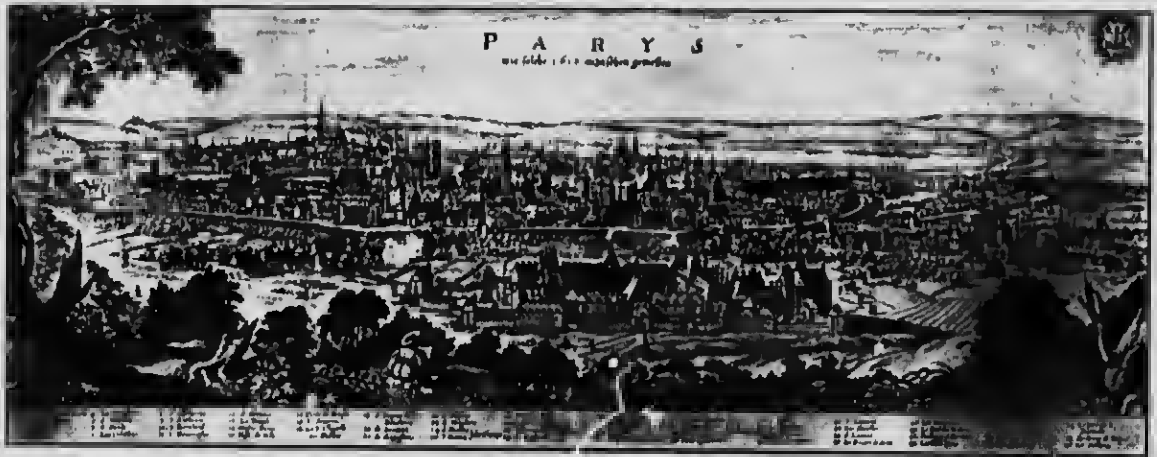
Avant de quitter ce sujet des premiers missionnaires du Canada, il sera intéressant de mentionner le fait que, en 1618, on célébra solennellement, à Québec, un jubilé que le Pape avait bien voulu accorder à

Cette Compagnie s'engageait à y transporter 1000 immigrants, au cours des quinze ans qu'elle jouirait du monopole de la traite des pelleteries. Ce fut en 1628 que le roi donna les lettres-patentes qui établissaient cette célèbre association.

Mais il arriva que, dans le même temps, le roi d'Angleterre accordait de son côté, par lettres-patentes, à une compagnie de marchands anglais la permission de s'établir en la Nouvelle-France, d'en déloger les Français, et de faire le commerce en ces lieux ! Et dès le printemps de 1628, trois vaisseaux anglais, commandés par les trois frères Kortk, remontèrent le fleuve jusqu'à Tadoussac, d'où ils envoyèrent détruire un petit établissement qu'il y avait au cap Tourmente. De là aussi, l'amiral anglais envoya sommer Champlain de lui remettre l'habitation de Québec. — Bien qu'à Québec on fût déjà à la ration et que les munitions fussent presque épuisées, Champlain répondit aux Anglais qu'il les attendait de pied ferme : fière attitude qui en imposa aux Anglais et les décida à s'en retourner en Angleterre sans rien tenter contre Québec.

L'été suivant, en juillet 1629, un beau matin voilà que trois navires anglais doublent la pointe de Lévis et viennent jeter l'ancre dans le port ! Un envoyé des Kortk, qui les commandaient, se présenta bientôt et transmit à Champlain l'ordre de lui rendre la place.

La position était déjà désespérée à Québec, où l'on n'avait reçu de la France, depuis deux ans, aucun secours, les Anglais s'étant emparés de ceux qui avaient été envoyés l'année précédente. La famine régnait donc dans l'établissement, et les munitions aussi faisaient à peu près défaut. De Paris des principaux, Champlain n'eut d'autre parti à prendre que



PARIS AU TEMPS DE LOUIS XIII — Merian

la Nouvelle-France. Des cabanes, dans le style indigène, furent élevées çà et là, non loin de la chapelle des Récollets, et servirent de "stations". Il n'est sans doute plus arrivé au Canada de se voir ainsi concéder, de façon spéciale, la grâce d'un jubilé !

Une autre date remarquable dans l'histoire religieuse du pays, c'est celle de 1621, où la redonne fut mise sous le patronage de saint Joseph. Encore aujourd'hui ce grand saint est reconnu comme le premier patron du Canada.

Cependant, au bout de vingt ans on à peu près, la colonie de la Nouvelle-France parvint à peine à passer pour exister. A Québec, en 1627, on ne comptait encore que six maisons, à part l'habitation et le magasin. Le non-agriculteur qui s'était succédé dans la possession et le gouvernement du Canada, n'avaient guère rempli leurs promesses de soutenir la colonie et de favoriser l'évangélisation des Sauvages. En outre, les colons avaient grande influence dans la direction des compagnies ; et il en résultait des difficultés et des divisions soit dans les équipages des vaisseaux, soit dans l'établissement de Québec. Ce fut alors que le cardinal de Richelieu, qui alors avait, dans le royaume, la surveillance générale de la navigation et du commerce, remplaça la compagnie existante par celle des Cent-Associés, qui fut chargée des intérêts du Canada durant trente-six ans, et reçut instruction de n'amener en la Nouvelle-France que des colons catholiques,

celui de tout remettre aux Anglais, mais de façon à sauvegarder en tout l'honneur national. Le 22 juillet, le drapeau anglais était hissé sur le fort !

Il y avait alors à Québec une population de 80 âmes. Aux termes de la capitulation, tous pouvaient repasser en France, sous la protection des Anglais. Tous aussi se prévirent de cet avantage, moins les cinq familles Hébert, Couillard, Martin, Desportes et Pivert (soit, en tout, 22 personnes) qui, se livrant à l'agriculture, préférèrent, sur le conseil même de Champlain, rester sur leurs terres, quoique sous la domination étrangère. — Ce petit groupe, attaché à l'agriculture, constitua donc, un moment, tout l'établissement français au Canada.

Champlain, conduit en Angleterre après la reddition de Québec, put ensuite passer en France.

Or, on s'aperçut bientôt qu'un moment où les Anglais s'emparaient de Québec et du Canada, l'Angleterre et la France avaient conclu la paix, ce qui rendait nulle la prise de possession du Canada par les Kortk.

Soit pendant son séjour en Angleterre, soit dès son retour en France, en 1629, Champlain mit tout en œuvre dans les intérêts de la Nouvelle-France. Sur la réclamation de Louis XIII, le gouvernement anglais consentit facilement à remettre Québec aux Français. Mais ce ne fut qu'en 1632 que cette rétrocession s'exécuta. Cette année-là, en effet, M. de Caën, représentant de l'ancienne Compagnie, vint prendre posses-

slon de Québec. Il avait ordre de ramener en France tous les hommes qu'il y aurait précédemment envoyés : c'était là une façon d'éloigner définitivement tous les huguenots de la Nouvelle-France. Car désormais on ne permettrait l'entrée du Canada qu'à des colons catholiques.

Enfin, en 1633, Champlain, nommé gouverneur de la Nouvelle-France, vint, au nom de la Compagnie des Cent-Associés, prendre

Inspira en respect, Champlain établit en 1634, à Trois-Rivières, une habitation pourvue de moyens de défense ; et, en outre, à mi-chemin entre cet établissement et celui de Québec, il bâtit le fort de Richelieu sur une île du fleuve.

Champlain avait fait voter d'élever une chapelle en l'honneur de la sainte Vierge, si le Canada devenait français. Ce fut en exécution de ce vœu qu'il se bâta, dès son retour à Québec, d'ériger la chapelle dite de Notre-Dame de Recouvrance. Les Jésuites établirent une résidence près de cette chapelle, qui fut l'église paroissiale de Québec. Ces religieux lui desservirent et lui donnèrent (1636) le patronage de l'Immaculée-Conception, qui est encore le titulaire de la paroisse de Québec.

Les deux derniers actes notables accomplis par Champlain, furent l'interdiction, qu'il porta, le premier, de vendre aux Sauvages aucune boisson alcoolique, et cela sous peine de châtimens sévères ; et ensuite la fondation, en 1635, d'un séminaire dont il décida, de concert avec les Jésuites, l'établissement à Québec, pour l'avantage des Français et pour avancer l'œuvre de la conversion des Sauvages.

Cependant, lors de son retour à Québec, en 1633, Champlain n'avait plus qu'une santé délabrée. Cela ne l'empêcha pas de se livrer au travail de réorganisation qu'exigeait l'état de la colonie. Après deux années de travail, toutes les affaires et entreprises avaient le meilleur aspect et donnaient les plus belles espérances, comme si Dieu avait voulu consacrer, avant de le rappeler à lui, le pieux fondateur de la Nouvelle-France par l'annonce de l'entier succès de ses efforts. Tout à coup, en octobre, Champlain fut frappé de paralysie, et son état ne s'améliora pas durant les semaines suivantes. Dans la nuit de Noël, le 25 décembre 1635, il rendit son âme à Dieu. "Sa mort fut remplie de bénédiction", lisons-nous dans les *Relations des Jésuites*.

• • •

Telle est, esquissée à grands traits, la belle carrière du fondateur de Québec et de la Nouvelle-France. Les six grands volumes de ses "Œuvres" assurent la conservation de sa mémoire ; mais, bien plus encore, le merveilleux développement de sa fondation du Canada garantit l'immortalité à son illustre nom.

Nul n'a jamais, autant que Champlain, mérité d'être cité comme le fondateur d'une nation. Lui-même a exploré tout le pays ; il en a fait la conquête pacifique sur les anciens possesseurs ; en dépit des obstacles, il a établi sur ce sol un noble peuple de laborieux. Diplômé habile auprès des puissants, chef émérite et ferme de la colonie, il fut le père des colons de la Nouvelle-France, et l'idole des Sauvages qui avaient en lui une confiance sans bornes.

Chrétien exemplaire, dans sa vie privée comme dans sa vie publique, il ne se laissa jamais passionner que pour deux grandes causes : celle de l'honneur de sa patrie et surtout celle de la gloire de Dieu. Car le principal mobile de ses travaux et de ses sacrifices, ce fut toujours la conversion à la vraie foi des idolâtres qui habitaient jadis ce grand territoire du Canada.

Gloire donc, à jamais, à Samuel de Champlain, l'illustre fondateur de Québec et de la "noble nation canadienne" !

V.-A. HUARD, ptre.



LE CARDINAL DE RICHELIEU

Protecteur des missionnaires et initiateur de la colonisation au Canada.

Mort le 4 décembre, 1642.

Tableau de Ph. de Champayne, au Louvre

officiellement possession de la Nouvelle-France. Il amenait avec lui environ deux cents personnes, pour reconstituer la colonie. Les Jésuites étaient revenus à Québec dès l'année précédente, sur la flotte du sieur de Caën.

Pour satisfaire au désir souvent exprimé par les Sauvages alliés, qu'il y eût une place fortifiée plus avant dans le pays, afin de mieux tenir les



LA CITADELLE ET LA TERRASSE DUFFERIN

MONSEIGNEUR DE LAVAL



MONSIEUR DE LAVAL, premier évêque de Québec

C'est une loi de la Providence qu'aux origines des grandes institutions sociales apparaisse un de ces hommes dont le vaste génie embrasse l'avenir, et dont l'énergie puissante triomphe de tous les obstacles. Adam, source première des générations humaines, réunissait en lui les dons les plus précieux d'intelligence et de force. Jésus-Christ, chef de l'Église, s'est montré le type achevé de toute perfection. Chaque société nouvelle, chaque ordre religieux, chaque Église particulière quelque peu importante, s'honore d'avoir eu pour fondateur et pour père un héros ou un saint.

Dieu merci, l'humble Église fondée, il y a plus de deux siècles, dans la petite ville de Québec, n'a pas été privée de ce bienfait ni de cette gloire. Elle aussi, elle a eu pour fondateur et premier pasteur un homme vraiment remarquable, un homme illustre par le nom et la noblesse du sang, un homme plus illustre encore par les mérites et la sainteté.

Au moment où nous écrivons ces lignes, le Canada presque tout entier se presse au pied du monument que la piété reconnaissante vient d'élever à sa mémoire.

Ces hommages sont mérités. Par l'éclat de ses vertus et la grandeur de ses œuvres, Mgr de Montmorency-Laval rappelle les temps héroïques des premiers siècles du christianisme. Organisateur d'une Église qui lui doit ses progrès, il a été en même temps l'intrépide champion de la foi dans ces contrées sauvages, et, au milieu de tous ses travaux, ou l'a vu s'élever jusqu'aux plus hauts sommets de la perfection chrétienne. C'est dire que sur son front brille une triple auréole : le génie de l'autorité, la flamme du dévouement, la gloire de la vertu ; qu'il a été grand évêque, grand apôtre et grand saint.

(1) Nous n'offrons ici au public que de brèves réflexions sur le premier évêque de Québec. Le vénérable fondateur et son œuvre ont été largement appréciés dans le magnifique *Volume-Souvenir des fêtes du Monument Laval* publié par M. l'abbé Lindsay.

Chef-d'œuvre de l'éternel Artiste, l'Église catholique est une société vivante, un vaste corps moral, puissamment organisé selon tous les degrés de l'ordre hiérarchique, mais surtout vivifié par un principe divin, par un souffle surnaturel, qui en est l'âme et la force. Sur cette œuvre merveilleuse, sortie des mains du Christ, et d'un lut universel, doivent se modeler ou plutôt se greffer toutes les Églises nouvelles, locales et nationales, nécessitées par la marche des siècles et le mouvement des peuples. Vouloir créer une église en dehors de ces conditions serait jeter dans le néant une branche sèche et sans vie, fatalement vouée à la stérilité.

C'est ce qu'avait compris le jeune François de Laval dès le jour où il fut choisi par les Cours de France et de Rome pour venir au Canada exercer les fonctions de Vicaire Apostolique.

Formé aux meilleures écoles de la science et du dévouement, préparé de bonne heure par la Providence elle-même au gouvernement des hommes et à la gestion des affaires, Mgr de Laval apportait à la haute mission qui lui était confiée un jugement droit et sûr, une foi pure et ardente, un courage magnanime. Nous ne le suivrons pas dans le détail des œuvres qu'il entreprit et fonda pour assurer à la Nouvelle-France une condition religieuse, digne tout à la fois de la noblesse de son origine et de la grandeur de ses destinées. Cette étude dépasserait le cadre que nous nous sommes tracé. Toutefois, nous ne saurions taire avec quelle prévoyance, quel esprit de sagesse et de discernement, le jeune et prudent prélat sut assésor l'édifice qu'il voulait construire à la gloire de Dieu et à l'honneur de son pays, sur ces bases immuables qui défont les révolutions et l'action corrosive des siècles.

Sachant bien qu'une Église ne saurait longtemps subsister sans un clergé instruit, docile et dévoué, il s'appliqua d'abord, malgré son peu de ressources, à établir un Séminaire.

Le Séminaire fut l'œuvre de prédilection de Mgr de Laval ; il l'entoura de ses soins, l'aida de ses conseils, le dota de ses deniers ; il en fit, — chose admirable, — un centre et un foyer d'où tous les missionnaires, après y avoir puisé les sublimes traditions du dévouement chrétien, rayonnaient en tous sens dans les différentes parishes, et où chacun d'eux, épuisé, brisé de fatigues, venait avec bonheur retremper son courage. Quelles que soient les raisons qu'ait eues son successeur de modifier cette œuvre, il n'en est pas moins vrai que Mgr de Laval, en concentrant ainsi dans un même foyer d'action les forces de son clergé, faisait acte de profonde sagesse et révélait le côté éminemment pratique de son génie.

C'est aux soins éclairés du zèle fondateur que nous sommes redevables, en grande partie du moins, de notre belle organisation paroissiale, remarquable système qui réalise si bien, dans une sphère limitée sans doute, l'harmonieux accord de l'Église et de l'État.

Mais l'Église catholique est-elle un corps sans âme ? Conçue et instituée par Jésus-Christ lui-même, n'est-elle pour se soutenir, progresser et agir que ces rouages extérieures et visibles, qui en forment l'organisme ? Certes non ; nous l'avons dit, l'Église est un corps vivant ; elle a une âme qui péchire, une âme qui féconde, une âme qui est en même temps lumière et charité, vérité et vertu. Par cette force invisible, elle a fait la conquête du monde ; de ce principe divin dépendent sa prospérité, sa stabilité et sa vie.

Or, ce sera l'honneur, l'impérissable gloire de Mgr de Laval d'avoir su faire passer dans l'Église de Québec le souffle surnaturel qui l'animaait lui-même, de lui avoir donné une âme, d'avoir dès l'origine infusé à son œuvre cette sève spirituelle, ces précieuses traditions de foi profonde et de haute moralité qui distinguent aujourd'hui encore et honorent à si juste titre nos braves populations canadiennes.

Dans un siècle où l'Église de France, travaillée, d'un côté, par le protestantisme et le jansénisme, donnée, d'un autre côté, ouvertement, officiellement, dans l'erreur des préjugés libéraux gallicans, quel courage ne fallut-il pas de la part d'un prélat, du reste bien vu de la Cour, pour échapper à tant de périls ! Mgr de Laval eut ce rare et insigne mérite. On le vit, dès le début de son administration, repousser énergiquement les dangers-uses prétections de l'archevêque de Rouen pour ne dépendre, lui et les siens, que du Saint-Siège lui-même. Hostile au jansénisme autant qu'au gallicanisme, il ne perdait aucune occasion

de battre en brèche ses erreurs. Ce qu'il fit pour éloigner les Huguenots de la colonie, ou du moins pour les convertir, son amour des doctrines et de la liturgie romaines, son zèle pour l'éducation, pour le soutien et le progrès des communautés religieuses, l'indomptable énergie qu'il fit constamment paraître dans la défense des droits de l'Eglise, proclament plus éloquemment que nous ne pourrions le dire l'élévation d'esprit, la droiture de jugement, l'ardeur, la pureté, l'intégrité de la foi du vénérable fondateur de l'Eglise de Québec.

Ce souci de l'orthodoxie n'avait d'égale en lui que son désir de sauvegarder les droits de la morale, de faire triompher partout la cause sacrée du bien, de la piété et de la vertu.

Avec quels courageux accents ne cria-t-il pas devant débouter les désordres et les graves maux dont la société d'alors donnait parfois le spectacle ! Quelle noblesse de motifs, quelle fermeté d'intention dans les assauts qu'il livra pendant près de vingt ans au commerce de l'ouïsle ? Ou l'ouïsle, ou le calomnie ; ou intrigué à la cour de France pour entraver ses efforts. Mgr de Laval, incapable de faiblesse, ne craint pas, à diverses reprises, de traverser les mers, d'affronter les fatigues d'un long et périlleux voyage pour aller en personne dénoncer ces crimes criminels.

Il serait trop long de rappeler tout ce qu'il fit encore, pendant les vingt-neuf années de son gouvernement, pour jeter et développer dans le cœur de son peuple ces semences de moralité, ces fortes et solides

Avant même qu'il partît pour les missions d'Amérique, le feu de l'apostolat consumait sa grande âme, et on l'avait désigné pour aller au Tonkin porter, avec le don de la foi, les exemples d'une vie toute de sacrifice.

Sienné, peu de temps après, Vicaire Apostolique dans les contrées de la Nouvelle-France, il n'accepta cette charge qu'avec le ferme espoir d'y pouvoir travailler au salut des infidèles et peut-être d'y verser son sang. Qui dira les prières, les sautes, les démarches, les entreprises de toutes sortes du généreux prélat pour le succès des missions sauvages ? Un de ses premiers soins fut d'associer aux Pères desantes, dont l'ardeur et l'empressement ne pouvaient suffire à tous les besoins, de nouveaux missionnaires, tout pénétrés de l'Esprit de Dieu. Ces ouvriers du Christ, il les aimait de toute son âme, et il faut lire les lettres d'adieu, les instructions si sages, si pratiques qu'il leur adressait pour comprendre tout ce qu'il y avait de foi touchante, de dévouement éclairé, de humbles intentions dans ce cœur d'Evêque et d'Apôtre.

Un jour, en recevant d'une visite pastorale, il fut rencontré d'un vieux missionnaire qui, courbé sous le poids de l'âge, abattu, effrayé peut-être par de noirs pressentiments, lui demanda, hésitant, s'il doit continuer sa course. " Mon Père, répond le prélat d'un ton quasi inspiré, toute raison humaine semble vous retener ici, mais Dieu, plus fort que tout, vous voit en vos quartiers-là ! " Et le Père écrivait ensuite qu'un



LA VILLE ET LE COLLEGE ROYAL DE LALETTE
à l'époque où le jeune de Montmorency-Laval y fit ses études (1636-1642).
Circulaire de Martellange.

vertus qui sont le noble héritage des grandes nations chrétiennes. Deux collines des sions, associées dès le principe comme un palladium sacré à notre vie nationale.— la dévotion à la bonne Ste-Anne et le culte de la Ste-Paulette—rediront éternellement le nom de saint fondateur qui, soit par sa conduite, soit par des règlements empreints de la plus haute sagesse, leur donna une si vive et si efficace impulsion.

II

Mais l'Evêque, appelé à gouverner une Eglise parmi des infidèles, ne doit pas seulement briller par les qualités de l'esprit et le génie de l'autorité ; il lui faut, semblable à ces hommes que Jésus-Christ chargeait jamais de propager son royaume par toute la terre, revêtir les livrées de l'apostolat et en déployer le zèle.

Mgr de Laval fut avant tout apôtre : il en avait le cœur et la foi. Cette foi si élevée lui révélait le prix des âmes menacées par Jésus-Christ, et il brûlait de l'extrême désir de les conquérir et de les sauver. C'est lui qui s'écriait avec un accent digne de saint Paul : " Plaise au ciel que je ne fasse tout à tous, et que je gagne tous les cœurs à Notre Dieu Sauveur." (1).

milieu de ses peines, dans la solitude des bois, ou sur le bord des torrents, ses paroles touchées de la flamme d'un si dévoué pasteur, lui étaient une lumière et une force.

Mgr de Laval n'avait pas de plus grand bonheur que de partager la vie et les travaux de ses prêtres, de sillonner en canot d'écorce et une croûte de bois à la main, les lacs et les rivières, et d'aller lui-même visiter les différents parties de son immense diocèse. Sa présence charmoit les Sauvages ; sa charité les subjuguait, et au seul son de sa voix, le farouche Inouï lui-même se transformait en doux agneau.

Grâce à sa direction et aux impulsions de son zèle, les missions prirent un essor jusque-là inconnu. Son regard miséricordieux embrassait presque toute l'Amérique du Nord, et il eut la consolation de voir, avant de mourir, la croix de son Dieu Maître s'élever triomphalement jusqu'aux vallées du Mississipi.

Même pendant les années qui suivirent sa démission, le saint Evêque de Québec ne cessa de s'intéresser, de la manière la plus vive, à la conversion des Sauvages. Dans son entretien qu'il eut avec un pauvre missionnaire, lequel lui faisait part de ses besoins et de son dénuement, il alla jusqu'à lui donner un peu de vaisselle d'argent qui lui restait encore, pour qu'il en fit un ciboire, et que ce qui avait servi à la nourriture du corps pût servir désormais à un office plus noble : porter aux âmes affamées le corps et le sang d'un Dieu.

(1) Rapport de 1660 au Souverain Pontife.

Je n'en finitais pas si je voulais retracer en tous les actes de bonté, d'héroïque générosité, qui marquèrent l'apostolat du premier pasteur de la Nouvelle-France. Nos historiens en ont composé des pages admirables qui constituent les plus beaux chapitres de notre littérature religieuse. Et si le nom de Champlain personnel à nos yeux, vaillance, la noblesse de ses, la haute clairvoyance nécessaires au fondateur d'une ville chrétienne, le nom de Laval n'exprime pas avec moins de force les qualités maîtresses requises chez le fondateur d'une Eglise et le père spirituel d'un peuple.

III

Nous disions, en commençant cette étude, que Mgr de Laval avait non seulement été un grand évêque, un généreux apôtre, mais aussi un grand saint.

Sans doute, les deux premiers titres sont raement sans le troisième, et après ce qui a été dit, toute considération tendant à démontrer l'éminente sainteté du premier évêque de Québec, pourrait paraître inutile. Cependant n'oublions pas les terrifiantes paroles de l'Apôtre des nations : "Quand même, s'écriait saint Paul, je donnerais mes biens aux pauvres, quand même je pousserais le zèle jusqu'à laisser les flammes du bûcher, si je n'ai pas la charité, tout cela ne me sert de rien." (1 Cor. XIII, 3.) En effet, sans la charité, sans le détachement et le mépris de soi-même, le lustre de la renommée, le zèle de la bienfaisance, l'éclat et le bruit des œuvres publiques ne font qu'illusionner l'âme et la détourner de Dieu.

Mais s'il en est ainsi des travaux extérieurs, des succès et de la gloire, rien au contraire n'éprouve plus sûrement et ne fait mieux ressortir le mérite de la vertu que le silence d'une vie de retraite, d'immolation et de souffrances, que la pauvreté, le renoncement, l'entier abandon à Dieu. Un homme qui porte en sa vie ces signes glorieux n'est pas un chrétien quelconque, c'est un amant du Christ et de la perfection évangélique.

Où, tel a été le vénérable François de Laval.

Dès l'aurore de sa jeunesse et de son sacerdoce, alors que ce rejeton d'une des plus nobles familles de France renouait sans regrets aux plaisirs et aux honneurs pour charger sur ses épaules la croix de Jésus-Christ, un pouvait déjà pressentir à quel degré de sainteté il s'élèverait un jour. Plus tard, dans les rudes labeurs de son administration, jamais cet esprit de foi et cette soif de sacrifice ne purent se démentir. Mais c'est principalement dans le dernier quart de sa vie, pendant les vingt années qu'il passa lui-même dans la retraite et l'obscurité, qu'éclata l'héroïque vertu du vénérable Serviteur de Dieu.

Souffrances de l'âme et du corps, contradictions de toutes sortes, inquiétudes et chagrins, rien ne lui est épargné ! Il voit son successeur, dès son entrée en charge, renverser le système de cures que lui-même avait établi et qu'il croyait nécessaire au progrès de son Eglise naissante. Il redoute pour son Séminaire, jusque-là soutenu par le revenu des paroisses, le contre-coup de cette mesure. Que dis-je ! deux fois ses

yeux, à quatre années d'intervalle, pleurent sur les ruines fumantes de cette institution. Mais l'énergique vieillard, plus grand que le malheur, résiste à toutes ces secousses. Erin, non abattu, pénétré de cette vérité qu'il faut s'attacher à Dieu plus qu'aux œuvres de Dieu, il ne cesse d'adorer dans le secret de son âme les desseins de la Providence et de bénir la main qui le frappe.

A ces angoisses morales viennent se joindre les souffrances physiques. La maladie l'opresse, d'atroces douleurs le tourmentent ; mais comme si ce n'était assez de ces cruelles afflictions pour expier ses fautes ou plutôt celles de son peuple, lui-même y ajoute encore par le jeûne, le cilice, la pratique quotidienne des plus austères vertus.

Lorsque, en 1708, le digne prélat mourut, on eût pu lire sur sa tombe, exposée à la vénération des fidèles, cette inscription gravée par la reconnaissance : "La mémoire de ses vertus et de ce qu'il a fait pour augmenter la foi dans la Nouvelle-France n'y mourra point, tant que la religion catholique y subsistera." Paroles mémorables, paroles puissamment prophétiques, répétées d'âge en âge par la gratitude publique et que chaque jour éclaire d'une plus radieuse lumière.

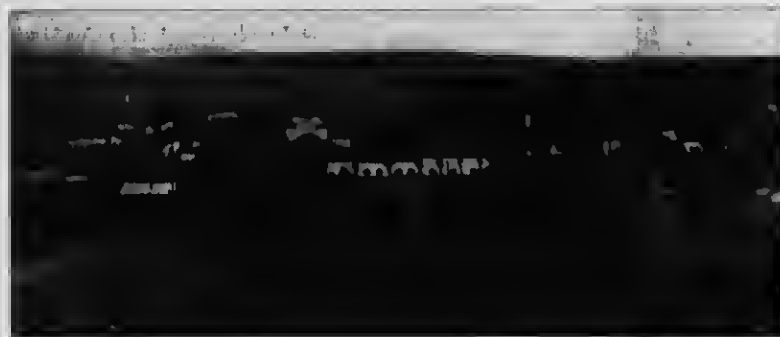
Non, elle n'est pas morte, elle ne saurait périr la mémoire de celui qui fut le père bien-aimé, le fondateur et l'apôtre de cette Eglise canadienne aujourd'hui si florissante. Son nom est sur toutes les lèvres, son souvenir est dans tous les cœurs. La Providence elle-même s'est chargée en ces derniers temps d'en consacrer la gloire par des faits de la plus haute et de la plus fréquente signification.

Nous nous rappelons encore l'immense explosion de joie, le treillisement d'allégresse qui émut le pays entier, lorsque, il y a trente ans, des familles faites dans la Basilique de Québec mirent à nu les restes mortels du premier Evêque de ce pays. Cette sépulture découverte, ainsi honorée qu'imprévue, et qui donna lieu aux fêtes grandioses de la translation solennelle de ces augustes dépouilles dans la chapelle du Séminaire, marqua assez clairement quelles étaient les vies du ciel sur le corps de celui qu'on exhumait ainsi, couvert d'honneur et de gloire, de la possession des siècles.

Depuis cette date surtout, la confiance des catholiques canadiens en Mgr de Laval n'a fait que grandir. Et ce qui l'a plus particulièrement accrue, c'est l'important décret par lequel le Saint-Siège, en 1890, déclarant qu'il y a lieu de procéder à la cause de béatification du serviteur de Dieu et conférait par là même le titre de Vénérable au vénéré fondateur de l'Eglise du Canada.

Nous appelons de tous nos vœux le jour où il nous sera donné, non plus seulement de contempler sur un piédestal de granit la figure de l'immortel Laval, mais encore de rendre à ses restes, par un culte public, le tribut d'hommages, d'admiration, de vénération que nous lui décernons déjà au fond de nos cœurs.

L.-A. PAQUET, ptre.



QUÉBEC. VUE DU PALAIS DE LA LÉGISLATURE

LIVRE PREMIER

LECTURES HISTORIQUES

A travers les noms et les faits de nos Annales



Le patriotisme n'est pas seulement l'amour du sol, c'est l'amour du passé.
(F. V. de C. C. C. C. C.)

L'histoire n'est pas utile parce qu'on y lit le passé, mais parce qu'on y lit l'avenir.
(J. B. S. S.)

C'est un devoir de connaître l'histoire de son pays. Il faut rendre ce juste hommage aux aïeux qui l'ont arrosé de leurs sueurs et de leur sang; il faut prendre possession de leur antique gloire, héritage commun du riche et du pauvre; il faut enfin s'instruire pour l'avenir, et apprendre par quelles vertus une nation subsiste et grandit. Que l'indifférent foule d'un pied ingrat la tombe d'un grand homme, le seuil d'une cathédrale, et qu'il aille sans regrets chercher loin du pays natal, une vie plus aisée. L'homme de cœur sait qu'autour de lui est le fruit du travail et du courage. Sa vie est laborieuse; mais plus dure a été la vie de ses ancêtres. Humble ouvrier, il apporte sa pierre à leurs œuvres séculaires, et, dans ses loisirs, c'est aux récits du passé qu'il retrempe sa vertu. La maison de ses pères, son église, son village, la patrie tout entière s'embellit alors pour lui de souvenirs, de nobles pensées, et il comme une âme qui parle à la sienne.

(EMILE KELLER,

Hist. de France, la préface.)

I. Précis des voyages de Cartier

1535-1543

1534, avec deux vaisseaux d'environ soixante tonneaux chacun, monté par soixante-deux hommes d'équipage. Vingt jours après, le 10 mai, il reconnaissait le cap de Bonavista, sur la pointe ouest de Terre-Neuve. Mais ayant trouvé une grande quantité de glace près de la côte, il descendit un peu plus au sud et entra dans une petite baie qu'il nomma baie Ste-Catherine et qui porte aujourd'hui le nom de l'atallina. Après avoir été retenu assez longtemps en cet endroit, il mit à la voile pour aller explorer le détroit de Belle-Ile, entre Terre-Neuve et la rôte du Labrador. Il toucha la côte à plusieurs endroits et revint vers le sud où il reconnut, en passant, les lies Bryon et de la Madeleine, puis, continuant sa route vers l'ouest, il entra, le 3 juillet, dans une grande baie qu'il nomma "Baie-des-Chaleurs". A cause de la température élevée qui se faisait sentir en cet endroit. Quelques jours après il pénétra dans la baie de Gaspe qu'il prit pour la bouche d'une grande rivière. A l'embouchure de cette baie, il fit planter une grande croix portant l'inscription: "Vive le roi de France," pour indiquer qu'il prenait possession de ce territoire au nom de la religion et du roi de France. Pendant son séjour en cet endroit, Cartier échangea des présents avec les sauvages et prit avec lui deux des fils du chef de l'endroit, "Talguragny" et "Domayaya," pour les emmener en France. Il remonta ensuite le fleuve jusqu'à la Pointe-de-Monta, puis remit à la voile pour St-Malo, où il arriva le 5 septembre.



FRANÇOIS I^{er} (1494-1547)

2. Le rapport que fit Cartier sur le pays qu'il avait visité satisfait le roi qui le nomma "Capitaine et Pilote royal" et lui confia, l'année suivante, le commandement d'une nouvelle expédition avec une flottille de trois vaisseaux bien équipés: la "Grande Hermine", 120 tonneaux,

1. Un jour que le roi François Ier se faisait raconter les progrès des Anglais et des Espagnols dans le Nouveau-Monde: "Kh quoi! s'écria-t-il, joué au jeu, ils se parlent tranquillement entre eux toute l'Amérique sans souffrir que j'y prenne part comme leur frère! Je voudrais bien voir l'article du testament d'Adam qui leur lègue ce vaste héritage!" Ainal nous devrions à un royal accès de fierté les deux premiers voyageurs de Cartier, la prise de possession du Canada au nom de la France et l'exploration du pays depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'à Montréal.

On donne toutefois du fait une théorie moins glorieuse, mais aussi vraisemblable. La Bretagne, en 1532, devint province française, et c'eût été pour gagner l'affection de ses nouveaux sujets que le prince eût connu au meilleur marin d'Armor une expédition de découverte par l'Atlantique. Du reste, il s'agissait en ces temps de rechercher quelque passage pour aller, par l'ouest, au Japon, à la Chine et aux Indes Orientales.

Jacques Cartier partit de St-Malo le 20 avril

la " Petite Hermine ", 60 tonneaux et " l'Émérillon ", 20 tonneaux. Le 19 mai 1535, Cartier mit à la voile, mais à peine était-il en pleine mer qu'une tempête dispersa les trois vaisseaux



JACQUES CARTIER
découvreur du Canada (1491-1557)

qui ne se réunirent que le 26 juillet, au Blanc-Sablon, où avait été marqué le rendez-vous.

De là, la flottille se remit en route pour remonter le fleuve entre l'île d'Anticosti que Cartier nomma " l'Assomption ", et la côte Nord. Après avoir exploré cette côte, Cartier arriva le 1er septembre, à l'embouchure d'une rivière que Taïouraguy et Domayaya lui firent être l'entrée du royaume du " Saguenay ". Le 6, la flottille vint jeter l'ancre près de " l'île-aux-Condres ", et, le 7 elle mouilla à la pointe sud-ouest de l'île " d'Orléans " que Cartier nomma " Île-de-Bacchus ", sans doute à cause de la grande quantité de raisins sauvages qu'on y trouvait. Quelques jours après il vint ancrer ses vaisseaux à l'embouchure de la petite rivière " Ste-Croix " aujourd'hui " St-Charles ", au pied du promontoire sur le versant duquel était bâti le village de " Stadaconé " (Québec). Après avoir échangé des présents et des protestations d'amitié avec Donnacona, le chef de la bourgade, il laissa la " Grande Hermine " et la " Petite Hermine " dans l'embouchure de la rivière St-Charles et partit avec " l'Émérillon " pour explorer le haut du fleuve " d'Hochelega " et qui reçut plus tard le nom de " Saint-Laurent ". A quinze lieues environ plus haut que Stadaconé, Cartier fut obligé de s'arrêter au pied d'un fort couraie à un endroit nommé " Achélat ". Là encore, un grand nombre de Sauvages vinrent visiter les Français.

Parvenu au lac Saint-Pierre, Cartier fut obligé de s'arrêter de nouveau à cause du peu de profondeur des eaux. Il laissa là " l'Émérillon " et continua à remonter le fleuve avec deux barques. Le 2 octobre, il arrivait au pied du courant d'Hochelega que ses barques ne purent remonter. Les habitants de cet endroit, au nombre de mille, vinrent au-devant de Cartier et lui offrirent une grande quantité de poissons et de miel. Il mit lui-même pied à terre et distribua quelques présents. Le lendemain, de grand matin,

il se remit, par terre à la bourgade d'Hochelega, qui se trouvait bâtie au pied d'une montagne qu'il nomma " Mont-Royal ", aujourd'hui " Montréal ". Les Sauvages le reçurent avec de grands témoignages d'amitié.

Cartier ayant pris des renseignements sur le cours du fleuve, reconnut qu'il lui serait impossible de franchir de grands rapides qui se trouvaient plus haut; il revint donc sur ses pas et retrouva " l'Émérillon " à l'endroit où il l'avait laissé. Le 7 octobre il vint mouiller par le travers d'une rivière qu'il nomma " Foncez " et qui porte aujourd'hui le nom de " Saint-Maurice ". Après l'avoir fait explorer sur un certain espace par ses barques, il reprit sa route vers Stadaconé où il arriva le 11 octobre.

Pendant l'absence de Cartier, on avait élevé devant les vaisseaux un retranchement de pieux armés de pièces de canon, afin de pouvoir se défendre en cas d'attaque de la part des Sauvages. Durant l'hiver, les Français qui n'étaient pas habitués à un climat aussi rigoureux, eurent beaucoup à souffrir du froid. Le scorbut, ou une maladie qui lui ressemblait, se déclara parmi eux et emporta bientôt vingt-cinq hommes, tandis que, sur ceux qui restèrent, il n'y en avait pas dix qui ne fussent réduits à un grand état de faiblesse. C'est alors qu'un Sauvage indiqua à Cartier un remède qui, en peu de temps, rendit la santé à tous ceux qui l'employèrent. Ce remède était fait avec l'écorce et les feuilles d'un arbre appelé " Auedda " par les Sauvages et qui était probablement l'éphédra blanche.

ses découvertes. Cette action de Cartier est difficile à examiner.

Le 6 mai 1536, il mit à la voile et arriva à Saint-Malo, le 16 juillet suivant. A son arrivée, il trouva la France en guerre avec l'Espagne de sorte qu'il n'eût plus de quatre années avant qu'il lui fût possible de retourner au Canada.

En 1540, le roi nomma François de la Roche, sieur de Roberval, lieutenant du la Nouvelle-France, avec mission d'aller continuer les découvertes commencées par les Français auparavant. Cartier fut nommé capitaine général et maître pilote de tous les vaisseaux qui pourraient faire partie de l'expédition. Il fit voile de Saint-Malo le 23 mai 1541, avec cinq vaisseaux bien fournis de provisions pour deux années, pendant que M. de Roberval restait en arrière pour attendre l'artillerie et les munitions de guerre qui n'étaient pas encore arrivées. Par suite des vents contraires, la petite flotte n'arriva à Stadaconé que le 23 août. Cartier, ayant cru découvrir un manque de franchise chez le nouveau chef de la bourgade, chercha un autre endroit pour s'y établir; il remonta donc le fleuve jusqu'au " Cap-Rouge ", où il trouva une petite rivière qui semblait lui offrir tous les avantages qu'il désirait. Il y mit en adret trois de ses navires sous la protection d'une batterie et d'un fort qu'il établit sur le rivage; puis, il renvoya les deux autres en France avec mission d'annoncer au roi ce qui avait été fait et que de Roberval n'était pas encore arrivé.



SAINT-MALO AU TEMPS DE CARTIER — Ancienne gravure

Au commencement du printemps, Cartier fit ses préparatifs de départ, vu la réduction de ses équipages, il fut obligé d'abandonner un de ses vaisseaux. Il planta sur le rivage une grande croix portant l'inscription: " Franciscus primus, Dei gratia Francorum rex, regnat, " et prit solennellement possession du pays au nom du roi de France.

Avant de s'enlancer, il s'empara de Donnacona et d'une dizaine des principaux Sauvages de la bourgade et les mit à bord de ses vaisseaux, afin d'amener en France des témoins de

Le fort de Cap-Rouge reçut le nom de " Charlebourg Royal. "

Cartier monta ensuite avec deux barques jusqu'à Hochelega, et, après avoir reconnu qu'il lui était impossible de franchir les rapides qui se trouvaient au-dessus de cet endroit, il se fit conduire par terre aussi loin que possible, afin d'explorer le pays et de voir s'il n'y avait pas moyen d'arriver par cette voie au royaume de Saguenay, où l'on, avant les Sauvages, se trouvait en abondance. N'ayant pas réussi dans son dessein, il revint au Cap-Rouge pour se préparer

à hiverner et poursuivre les défrichements qui avaient été commencés.

Pendant l'hiver, la petite colonie fut soumise en butte aux attaques des Sauvages, et dut redoubler de précautions pour se garantir contre un envahissement. Aussi, le printemps suivant, dès que les eaux du fleuve furent libres, Cartier, n'ayant aucune nouvelle de Roberval, résolut de se rembarquer pour la France. Au commencement de juin 1542, il arriva à Terre-neuve, où il rencontra de Roberval qui venait de France avec trois grands navires et deux cents colons, tant hommes que femmes. Ce dernier voulut lui faire rebrousser chemin, mais Cartier leva secrètement l'ancre pendant la nuit et se remit en route pour Saint-Malo

où il arriva sans encombre. Son voyage avait duré 17 mois.

4. Cartier ne fit pas de quatrième voyage en Canada, du moins pour le compte de la Couronne. Un grand nombre d'historiens, répétant l'assertion de Lescarbot, ont cru que le découvreur malouin avait été chargé de ramener, dans l'été de 1543, les débris de l'expédition de Roberval. Dans le règlement de comptes, qui n'eut servi à accréditer cette erreur, il s'agit uniquement du loyer d'un navire appartenant à Cartier et envoyé à France-Prime. Le prétendu quatrième voyage de Cartier au Canada disparaît donc définitivement de notre histoire.

NAPOLKON LEGENDRE.

II. Jacques Cartier intime 1491-1557

I. Naissance, mariage, départ et retour; dernières années de Cartier

Jacques Cartier naquit dans le cours de l'année 1491, — au moment où Christophe Colomb s'appréta à mettre à la voile pour aller découvrir le Nouveau-Monde, — entre le 7 juin et le 23 décembre; les registres manquant, on n'a pu déterminer le jour. Il est encore plus difficile de préciser le lieu de sa naissance. La ville de Saint-Malo, Saint-Servan et Paramé, deux localités voisines, se disputent, avec des chances égales, la gloire d'avoir été son berceau. Son père s'appelait Jamet Cartier, et sa mère, Jehennine Jansart.

Une chose reste certaine: Jacques Cartier est fils du pays de Saint-Malo. Son enfance s'écoula en face de l'océan immense; ses premiers pas se sont essayés sur les grèves ou le sable doré qui s'étendait ou qui se cachait entre la forteresse d'Anne de Bretagne et la pointe de Cancale; vif et hardi, il a dû escalader les rochers qui enserrant le havre de Rothéneuf, ou courir, les cheveux au vent, à travers la lande voisine, aux ajoncs broussailleux, plaquée de bruyères roses. Tel fut le paysage où il prit ses premières réveries, avant-courrières des belles entreprises.

Mais, bientôt, aux jeux de l'enfance, aux songeries de la prime jeunesse, succéda la période de la vie pratique, laborieuse et agitée. On conjecture qu'avant l'âge de 21 ans, il avait fait la traversée de l'Atlantique et abordé à l'île de Terre-neuve. Fit-il un voyage au Brésil? On peut le croire; du moins il connaissait à fond la langue portugaise.

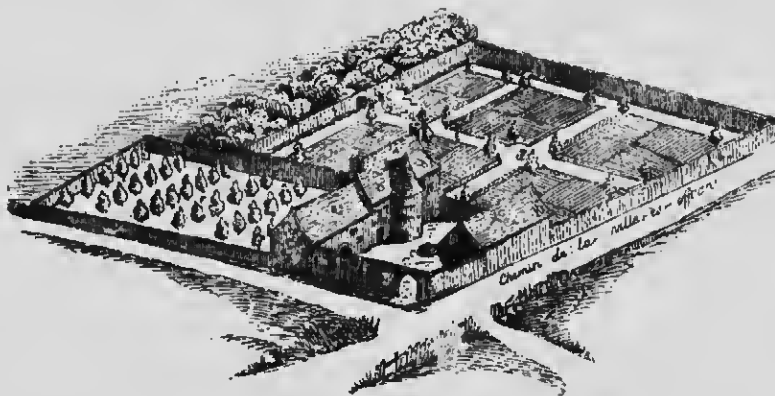
En avril 1520, Jacques Cartier épousa Catherine des Granges, d'une famille distinguée et apparemment aisée de Saint-Malo. Il est tout naturel de penser que le mariage eut lieu dans la cathédrale de cette ville. L'excellente Catherine des Granges ne savait pas écrire; sans doute n'en était-elle que meilleure ménagère.

Le 20 avril 1534, départ de Saint-Malo, à la tête de deux navires chacun de 60 tonneaux et de trente hommes. Le 18 mai 1535, jour de la Pentecôte, dans l'église cathédrale de la même ville, Jacques Cartier et ses 110 hommes se confessent, communient et reçoivent la bénédiction de leur évêque; et le mercredi suivant s'embarquent sur les trois vaisseaux, en route

pour ce second voyage de découverte, qui dura dix-sept mois et fut si pénible. Le 22 mai 1541, troisième départ sur cinq navires frères par le roi, de concert avec le Sieur Roberval: même durée, mêmes sacrifices d'énergie et de patience. Enfin, dans l'été de 1543, une dernière course au-delà des mers, pour ramener en France les

trouilles auprès de cette bonne Catherine des Granges, épouse fidèle dont le souvenir ne le quittait pas, au cours de ses longs et périlleux voyages. Un nuage pourtant dut assombrir cette calme vieillesse. Le ménage Cartier n'avait pas produit d'enfant. Jacques ne connut pas le bonheur de voir la merveille grimper à ses genoux de grand-père et solliciter de sa bouche, en même temps que des baisers, des récits merveilleux qui eussent abondé sur ses lèvres." (M. Dupont, de Saint-Malo, en 1905.) Il s'en contenta en s'occupant de ceux des autres; il fut le "grand oncle" de vingt-sept baptêmes, et assista à plus de cinquante en qualité de témoin. C'est à Limoulou enfin que l'illustre découvreur dicta à son neveu, Jacques Nouel, les curieuses narrations de ses voyages.

Ainsi s'écoulèrent les dernières années de notre héros, partageant sa vie entre ce modeste domaine et la ville de Saint-Malo, "beau port de mer", d'où bien souvent sans doute, appuyé sur le rempart, il regarda, rêveur, les vaisseaux légers sortir de la passe étroite, et s'élançer, toutes voiles dehors, vers ces contrées merveilleuses qu'il avait données à sa patrie, et dont les golfes, les lacs, les montagnes, les fleuves, portaient des noms français. Héros! comme il t'aurait été en face des périls de la mer, il le fut dans sa mort. En 1557, la peste éclata à Saint-Malo; Jacques Cartier se dépeça sans compter un service des malades; il mourut le tier septembre, probablement victime de son dévouement. On le trouva en 1903 dans un registre du chapitre de la cathédrale, l'acte de sa sépulture,



VUE A VOL D'OISEAU DU MANOIR DE LIMOLOU, A PARAMÉ, PRÈS SAINT-MALO

débris de la colonie fondée au Cap-Rouge par son présomptueux collègue.

Jacques Cartier avait 53 ans, dont plus de trente passés sur les mers. Il prit sa retraite, après avoir fait régler ses comptes par les tribunaux. Car, le croirait-on? celui qui avait doté la France d'un pays aussi étendu que l'Europe entière se vit marchander ses services. Le grand découvreur jouissait toutefois d'une modeste aisance. Il possédait, de chef de sa femme, Catherine des Granges, une maison et des jardins dans la cité de Saint-Malo, rue de Buhen, la même où naquirent Châteaubriand (1769) et Lamennais (1782). De plus, il acquit, pour y passer ses vieux jours, le manoir de Limoulou, situé à Paramé, lieu natal de son père Jamet Cartier, à mi-chemin entre Saint-Ideux et Rothéneuf. "Il fait plaisir de nous imaginer le sieur de Limoulou ou des Portes, un Jacques Cartier terrien, un Jacques Cartier qui, après avoir chevauché sur les vagues, aimait à venir enjamber les sillons, à mener une existence douce et

ainsi conçu: "Du tier sept. 1557 est permis à Michel Audoupre (Audoupre ou Odeur) faire inhumer Jacques Cartier en l'église de céans." Il était âgé de 66 ans.

Catherine des Granges survécut dix-huit ans à son mari. Elle s'éteignit en mai 1575, laissant pour héritier son neveu Jean LeGoblen, sieur des Douets, sénéchal de Châteauneuf.

II. Le domaine de Limoulou

"La terre de Limoulou, située sur la limite des paroisses de Paramé et de S. Coulomb, a un demi-mille de la côte, est une vraie station de navigateur, établie comme un observatoire, au point culminant d'un mamelon qui s'abaïsse d'un côté jusqu'à Saint-Ideux, de l'autre jusqu'à l'Océan." (Alf. Ramé, 1867). Le manoir consiste en un bâtiment à un seul étage, élevé sur un rez-de-chaussé, tourné au Midi. En bas, la cuisine et la salle à manger; au premier, un

ralinet et la chambre du châtelain; une tourelle rond; contenant un escalier, rompit la monotomie de la façade. Derrière le logis, des jardins enclos de murs; devant, la cour d'entrée, avec un puits carré au centre, et, de chaque côté, l'écurie, l'étable, le perron. Les gravures ci-jointes nous dispensent de plus de détails.

Le manoir des Portes-Cartier appartient aujourd'hui à Mme la Vicomtesse de Ferron, de la Ville-ès-Offrans, comtesse de S. Colomb, également propriétaire d'autres terrains adjacents. Son père, M. Tarnailly, en fit l'acquisition en 1859.

Le 24 juillet 1903, au lendemain du dévoile-

ment de la statue de Cartier, la Société Historique et Archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo fit poser une plaque commémorative sur le mur d'encadrement de l'encadrement, à droite du portail. Ce fut une jolie fête; la musique du 47e joua les "Alms Canadiens", de Vézins; des discours furent prononcés; le poète, M. Louis Tiercelin y récitait de belles atrophea où il rappelle les nombreux rompérages dont fut le vieux marin, pendant ses années de retraite:

La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.

Entre temps, M. Louis Tiercelin, le bon poète, et M. Jonanjan, maire de Saint-Malo, n'étaient

pas restés inactifs de l'autre côté! Bref, le

23 juillet 1903, on procédait, avec une solennité extraordinaire, au dévoilement de la statue du Découvreur, neuve maîtresse du grand sculpteur George Barrau. Nos quotidiens ont, dans le temps, publié divers comptes-rendus de ces fêtes mémorables; mais leurs articles éparés ne sauraient remplacer le "Mémorial" publié par M. Tiercelin, quelques mois après l'événement; 11 vol., Paramé, par Saint-Malo, 1905.

On sait que le Canada était représenté, dans cette circonstance, par l'hon. Ad. Turgeon, et que celui-ci y prononça un discours vibrant dont les échos ébranlèrent toute la Bretagne et, disons plus, toute la France.



LE MANOIR DE JACQUES CARTIER

ment de la statue de Cartier, la Société Historique et Archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo fit poser une plaque commémorative sur le mur d'encadrement de l'encadrement, à droite du portail. Ce fut une jolie fête; la musique du 47e joua les "Alms Canadiens", de Vézins; des discours furent prononcés; le poète, M. Louis Tiercelin y récitait de belles atrophea où il rappelle les nombreux rompérages dont fut le vieux marin, pendant ses années de retraite:

C'est ici qu'un retour de la grande Aventure,
Il vécit, mais non pas délaissé, car souvenir
La cour se remplissait d'un tumulte vivant:
L'entends des cris, des chaus et des bruits de voiture:

Un baptême là-bas sonne dans le rocher,
Et le père, un bourgeois grave, quelque noble homme,
Veut un compère illustre à son enfant qu'on nomme:
« Seigneur de Limolou », c'est vous qu'on vient cher-

cher.)
Et combien ont ici formulé leur requête
Qu'un même lion accueilli encourageait toujours;
Cartier ne laissait pas arbriver le discours
Qu'il avait répondu: « Je serai de la fête! »

Et c'était grande fête! Honneur pour les parents,
Exemple pour le nouveau-né, ce parrainage
Apparaissait à tous comme un heureux présage:
Ce lilial inscrivait son nom aux premiers rangs.

Digne de ce Français qui voulait faire enrager
L'ne France plus grande et dont le rêve ardent
Poursuivait le sidral au loin vers l'Orient,
Sir, en quelque pays, d'y retrouver l'ancre;

Digne de ce Chrétien qui réclamait les droits
De Jésus et voulait gagner ces cœurs sauvages
Et qui prenait possession de ces rivages
En les marquant du signe auguste de la Croix.

III. Le monument de Cartier

On se rappelle la tournée que fit par les villes du Canada et des Etas-Unis, au printemps de 1903, M. Th. Botrel, en compagnie de sa char-

pas restés inactifs de l'autre côté! Bref, le 23 juillet 1903, on procédait, avec une solennité extraordinaire, au dévoilement de la statue du Découvreur, neuve maîtresse du grand sculpteur George Barrau. Nos quotidiens ont, dans le temps, publié divers comptes-rendus de ces fêtes mémorables; mais leurs articles éparés ne sauraient remplacer le "Mémorial" publié par M. Tiercelin, quelques mois après l'événement; 11 vol., Paramé, par Saint-Malo, 1905.

On sait que le Canada était représenté, dans cette circonstance, par l'hon. Ad. Turgeon, et que celui-ci y prononça un discours vibrant dont les échos ébranlèrent toute la Bretagne et, disons plus, toute la France.

ALB. D...

IV. Le voyage de Saint-Malo

Lorsque l'esprit de l'enfant canadien commence à s'ouvrir aux connaissances humaines, le premier mot venant du pays des ancêtres qui frappe ses oreilles, ce n'est pas celui de France, ni les deux syllabes magiques de Paris: c'est un mot que lui répète la vieille chanson connue de toutes les nourrices, la chanson de "Saint-Malo, beau port de mer"; elle lui parle de Saint-Malo—bien vaguement, il est vrai,— longtemps avant qu'il connaisse l'histoire de Jacques-Cartier et la captivante épopée que rappelle ce nom.

Aussi bien une promenade à Saint-Malo s'impose-t-elle à tout Canadien qui fait son tour de France. C'est comme un pèlerinage à un sanctuaire sacré pour tous ceux que tient la religion des grands souvenirs. En soi, elle n'offre rien de bien remarquable; c'est une de ces villes de province lentes à prendre leur essor dans la voie du progrès moderne. Au temps des guerres avec l'Angleterre, son port fut une retraite d'où les corsaires s'élançaient pour courir sus aux vaisseaux anglais—riches prises qui dédamma-

geaient les armateurs des mères de la guerre. C'est une toute petite ville—23,000 âmes; et on se demande pourquoi Saint-Servan, Paramé qui en sont comme ses annexes, ne s'unissent pas avec leur mère pour constituer une grande cité? Ces groupes de belles habitations et d'élégants villages ne sont séparés de Saint-Malo que par le port, et aussi par des rivalités d'intérêt qui, bien plus que l'eau, les isolent les uns des autres.



LE MONUMENT DE JACQUES CARTIER A SAINT-MALO

retient longtemps l'attention. L'oeil ne se laisse pas d'errer à travers ce dédale de récifs et d'îlots semés dans cette partie de la Manche. Le voyageur canadien se demande tout naturelle-

ment par quel chemin Jacques-Cartier sortit de ce port pour cingler vers les régions inconnues, où il découvrit le pays du Canada? Cette interrogation ne réveille-t-elle pas tout un monde



LA STATUE ET LE TOMBEAU DE CHATEAUBRIAND

de réflexions sur les pensées, les espérances qui devaient remplir l'âme du hardi Malouin, en route, vers les parages derrière lesquels se couche le soleil, selon l'expression des enfants,

bonne étoile voulut bien inspirer à M. Tiercelin, de Parmé, homme exquis s'il en fut jamais et poète de race, l'heureuse pensée—heureuse pour moi,—de me servir de cicérone aux "Portes Cartier". Une course de quelques minutes nous amène à l'habitation du fameux navigateur malouin. Un grand mur l'entoure; à gauche de la porte qui permet de pénétrer dans la cour s'aperçoit un écusson portant des armes presque effacées. Le fermier qui occupe la maison—un solide gars normand—nous accueille avec bonhomie et nous conduit dans toutes les pièces de la maison.

C'est une construction du quinzième siècle, sauf la partie à droite qui date de quelques

années à peine. La tourelle, le corps principal sont bien de l'époque indiquée.

Après avoir examiné en tous sens l'habitation de Jacques-Cartier dont la vue et jointe donne l'idée exacte, nous jetâmes un dernier regard sur ses murs derrière lesquels se sont agitées les premières pensées d'un Français sur la Nouvelle-France, et tout naturellement nous vîmes de M. Tiercelin me reviennent à la mémoire:

Jacques Cartier vécut ici, nous dit l'histoire.

O pèlerins pieux, sa maison, la voilà.

Ici, hors de la brume obscure où se voila

Le passé, son étoile échappe à l'ombre noire.

M. A. DECEMLES, dans "La Patrie".

III. Roberval : Une première tentative de colonisation au Canada

François Ier sut comprendre qu'il fallait se hâter de faire acte d'occupation dans le pays découvert, et de planter solidement le drapeau français sur les bords du Saint-Laurent. Quatre années après le second voyage de Cartier, au sortir d'une guerre funeste, le monarque fit des sacrifices considérables pour fonder une colonie d'artisans et d'agriculteurs au Canada. Il chargea de l'entreprise le sieur de Roberval, lieutenant-gouverneur de Vimeux, en Picardie, qu'il nomma son "lieutenant-général dans toutes les contrées situées au-delà des mers"; et, chose plus appréciable, il lui fournit les moyens d'équi-

grand nombre, le vice-roi se fit autoriser à remplir les cadres au moyen de sujets recueillis dans les prisons... de Nantes ou autres lieux. 11) Environ 250 personnes des deux sexes furent ainsi enrôlés de gré ou de force et embarqués pour le Canada.

L'honnête Cartier, qui avait toujours vu en premier lieu dans la nouvelle contrée un vaste champ d'apostolat ouvert aux missionnaires de la foi, dut considérer avec quelque méfiance ce étranger pionnier de la civilisation. Il consentit toutefois à prendre part à l'expédition en qualité de maître-pilote. Il mit à la voile le 23



NANTES EN 1620—Gravure de Mérian

Un des îlots que l'on voit de tous les points des remparts, en bordure de la mer, est surtout intéressant. C'est le Grand Bé où Châteaubriand dort de son dernier sommeil. Si le grand écrivain rêvait d'un modeste champ de repos, le choix qu'il a fait a démenti son intention. En effet, si l'humilité caractérise sa tombe—une simple croix entourée d'une grille—l'orgueil éclate, par contre, dans ce superbe rocher isolé, dominant la mer et attirant l'attention de toutes parts. J'ai vu le Grand Bé par un temps d'orage; la mer fouettée par la tempête, se brisait en vagues écumeuses dont la blancheur se détachait vivement sur la pierre noire, base du rocher; c'était tout à fait funèbre d'aspect, dans le grandiose spectacle des ondes en furie. Ne se déroulent-ils pas alors sous les yeux comme une image des agitations du cœur et de l'esprit de Châteaubriand?

Une visite à Saint-Malo n'est que la moitié du pèlerinage au pays des souvenirs historiques chers au cœur de tout Canadien, et il serait à demi manqué s'il n'était point poussé jusqu'à l'habitation de Jacques-Cartier, à Limoulin. Ma-

per et d'approvisionner pour deux ans, au jugé, une flotte de huit grands vaisseaux.

Malheureusement, on ne trouve pas toujours l'homme de la circonstance, et Champlain n'était pas né. Roberval pouvait être un excellent officier; mais il n'avait point tout le génie d'un fondateur d'empire. Aussi bien songent-ils peut-être à s'illustrer moins dans cette voie que dans celle des découvertes, où, croyait-on, même après Cartier, il restait encore quelque gloire à moissonner. Quel qu'il en soit, son attention semble s'être portée plutôt sur l'organisation militaire de la future colonie; il se choisit un état-major imposant de gentilshommes, de marins, de gens instruits, auxiliaires précieux dans un voyage d'exploration, et tint à se pourvoir d'une troupe de soldats suffisante pour garder l'établissement en cas d'absence prolongée. Mais pour ce qui fut du recrutement des colons proprement dits, de ceux qui devaient former le noyau d'un peuple, il procéda avec la plus fâcheuse inconséquence. En effet, les volontaires ne répondant peut-être pas à l'appel au assez

mal 1541, avec cinq navires, emmenant à son bord le tiers à peu près du personnel de la colonie. Après une assez rude traversée, la flotte vint jeter l'ancre à l'embouchure de la Rivière du Cap-Rouge, à douze milles au-dessus de Québec. Là, on débarqua le matériel, on bâtit les habitations d'urgence, on commença même quelques défrichements, qui se bornèrent d'ailleurs à du simple jardinage, et l'on attendit le chef suprême. Pendant ce temps, Roberval se débattait là-bas au travers de difficultés impuissantes surtout à son inexpérience, et qui le forcèrent à remettre son départ à l'année suivante. Bien que sa commission ne l'y obligeât point, Cartier se résigna à passer l'hiver dans la petite établissement auquel il avait donné le nom de Charlebourg-Royal. Mais au printemps, ne voyant rien venir, à court de munitions et de vivres, fixé du reste sur les aptitudes colonisatrices des malheureux qu'on lui avait confiés,

(1) Paris, Rouen, La Rochelle, Dijon.

Il céda aux instances de ses hommes d'équipage et se rembarqua pour la France avec tout son monde.

Or, dans le temps même où cette détermination était prise, Roberval écrivait vers le Canada depuis plusieurs jours, ayant enfin quitté La-Rochelle le 16 avril 1542. Les deux flottes se rencontrèrent au havre de Saint-Jean, dans l'île de Terre-Neuve. Cartier fit rapport à son collègue de ce qui s'était passé, lui souhaitant bon succès, et continua sa route. Il lui tardait de revoir Saint-Malo et sa Bretagne chérie.

Roberval, nullement découragé, se semble atteint Charlesbourg-Royal vers la mi-juillet. L'établissement que les indigènes avaient res-

les infortunées victimes de cette aventure.

Le dénouement fut brusque, inattendu pour Roberval; la délivrance inespérée pour les autres. Au printemps, ou dans le cours de l'été, on ne sait pas au juste, apparurent à la pointe de l'île d'Orléans, trois vaisseaux. Ils étaient commandés encore par l'infatigable Cartier, Ordre du roi : François Ier, menacé du côté de la Picardie, mandait en toute hâte Roberval, dont la présence sur le terrain des hostilités pouvait lui être utile; il renonçait en outre, vu l'état précaire de ses finances, à l'entreprise commencée, et enjoignait au gouverneur de ramener avec lui tout ce qui restait de la colonie (1542).

des soucis de son établissement agricole, profitèrent grandement à ceux qui vinrent après lui; enfin de retour à la patrie, il put rendre encore de précieux services à son souverain, avant de tomber, au dire d'une légende, sous la dague d'un ex-résident de France-Roy (1549). Une petite ville du Lac Saint-Jean, où il ne fut jamais, très active, très florissante, porte aujourd'hui son nom.

Nos historiens se sont montrés sévères à l'endroit de cette première tentative. "Il ne faut point regretter, dit Ferland, la fâcheuse issue de cet essai de coloniser un pays au moyen de malheureux qui auraient légué à leur postérité leurs misères tant physiques que morales.



SAINT-MALO EN 1620—A gauche, Alth, aujourd'hui Saint-Servan—Mécien, *Topographie Gallie*

pecté, fut, sous sa direction, agrandi, transformé, et prit en quelques mois l'aspect d'une minuscule ville picarde, avec sa forteresse, ses corps de logis, ses magasins, ses toits pointus, son moulin, sa fontaine. La cité malaisante reçut le nom de France-Roy; nom heureusement trouvé, qui rappelait et la patrie absente et son glorieux prince.

Hélas, tout cela devait bientôt périr et disparaître à jamais!

La population civile, si l'on peut s'exprimer ainsi, forte de 160 personnes environ, se composait des éléments les plus suspects. On crut bon, en tout cas, de mener ces gens avec une verge de fer, ce qui n'était pas le moyen de relever leurs qualités morales. Chose certaine, il y eut de fréquents désordres à réprimer, surtout durant l'affreux hiver qui suivit. "M. Roberval, dit la Relation, (t) faisoit bonne justice, et punissoit chacun selon son offense. Michel Gallien fut pendu pour cause de vol; Jean de Nantes fut mis aux fers, et enfermé au cachot pour sa faute, et d'autres furent pareillement mis aux fers; et plusieurs furent fouettés, tant hommes que femmes: au moyen de quoi ils vécut en paix et tranquillité." Sans doute, la nature des défilés se voit moins clairement à travers ce gulfarisme, que la rigueur des représailles; mais c'est égal, il en paraît assez pour démontrer que l'entreprise prêchait par la base. Au surplus, les vivres manquèrent bientôt, et la ration quotidienne fut, presque à l'arrivée, réduite à quelques onces de pain et de poisson, rarement de viande; les logements ainsi que le chauffage devaient être misérables; enfin la maladie, typhus ou scorbut, fit périr 50 personnes, et, aucun missionnaire, que l'on sache, n'accompagnant l'expédition, ces agonies furent privées de tout secours religieux. En songeant à tant de souffrances, aggravées encore par les sévices d'un régime arbitraire et brutal, il est impossible de retenir un sentiment de pitié pour

L'échec était complet. Le roi perdait 50,000 livres dans cette entreprise; et, désormais engagé dans une lutte où l'intégrité de la France européenne était en jeu, il ne retrouva plus le loisir de s'occuper du Canada. Quant à Roberval, on n'en fit tort, tout compte fait, de le considérer comme un vulgaire aventurier. Les travaux de colonisation qu'il fit exécuter dans le golfe et le long du fleuve Saint-Laurent, au milieu même

Pour l'honneur de la France et du Canada, la tentative échoua complètement; ceux que la mort avait épargnés suivirent leurs chefs; et les tribus autochtones demeurèrent seules en possession de Stadaconé et du royaume du Canada." Cet abandon dura soixante-trois ans, jusqu'à l'arrivée de Champlain, en 1608

ALB. D...

IV. Hommes de mer 1543-1608

Résumons par le souvenir aussi loin qu'à l'année 1543. Le découvreur du Canada est de retour à Saint-Malo, sa ville natale, le cœur dans l'âme de n'avoir pu réaliser ses beaux projets de colonisation. Il a consacré trois longs et pénibles voyages pour réaliser l'œuvre si chère à son roi et aux grands de la cour. Un quatrième voyage n'a servi qu'à lui faire comprendre qu'il serait inutile de se lancer de nouveau dans une entreprise où le gentilhomme Roberval lui-même, plein d'ambition et de ressources, a misérablement échoué. Le Canada va donc être abandonné à son sort, puisque le découragement s'est emparé de tous les esprits. A quel bon vouloir coloniser un pays presque insupportable, enterré dans la neige pendant plus de six mois de l'année, peuplé de hordes sauvages, féroces pour le plus grand nombre? Ne vaut-il pas mieux tenter fortune sous un climat plus doux, à proximité des Colonies espagnoles qui, tout en s'enrichissant elles-mêmes, enrichissent leur mère-patrie? En tous cas, attendons de nouveaux développements, et plus tard nous verrons.

Cinquante-trois ans devaient s'écouler avant que les Français reprissent un peu sérieusement l'idée de coloniser ce Canada, devenu propriété de la France par droit de première occupation. Mais au cours de cette longue période, est-il bien vrai qu'un silence complet régna sur toutes les rives canadiennes, et que l'écho des voix françaises cessa complètement de s'y faire entendre? On l'a dit, on l'a cru et on le croit encore. Toutefois il est absolument certain que les pêcheurs bretons, basques et normands continuèrent, comme ils l'avaient fait depuis au moins cinquante ans, de venir pêcher dans les parages du golfe Saint-Laurent, à Terre-Neuve, au Labrador, dans la Gaspésie et sur les côtes de la péninsule acadienne. Champlain rencontra un jour, en 1607, près de Canseau, un capitaine de navire qui lui déclara que c'était son quarante-cinquième voyage en Acadie. Avant ce pêcheur basque, Mécé Jalobert, beau-frère de Jacques Cartier, était venu à la tête de Bretons pêcher là même dans les eaux du golfe Saint-Laurent.

En 1560, trente navires quittaient les petits ports de Jurslége, Vetteville et La Boule pour le voyage au nouveau monde.

(1) "Voyage du Sieur de Roberval", auteur inconnu.

Le même mouvement se continue chaque année en s'accroissant après 1570. En 1578, les bancs de Terre-Neuve sont couverts de voiles françaises. C'est aussi à dater de cette période où la pêche de la morue semble attirer de plus en plus l'attention des Européens, que l'on voit poindre ces capitaines de mer qui par la suite, devaient d'une manière directe ou indirecte s'intéresser au sort de la Colonie naissante de la Nouvelle France. Citons parmi eux, Henry Couillard, capitaine du "Don-de-Dieu", qui amena Champlain à Québec en 1608, Guillaume Le Testu, autre capitaine, qui assista, lui aussi, à la fondation de Québec, Guillaume Amarée, Guillaume Douglas, Jacques Noël, neveu de Jacques Cartier, qui vint à Montréal, en 1583, explorer la région avoisinante, et prend des renseignements tellement précis sur notre fleuve, depuis son embouchure jusqu'au Saut Saint-Louis, qu'il peut ensuite comparer ses notes avec les dessins et les épreuves que lui a laissés son oncle le Découvreur.

Enfin, entre tous, le personnage dont le nom brille du plus vif éclat, soit par ses qualités personnelles, soit par la permanence et le caractère sérieux de son oeuvre, est François Gravé, sieur du Pont, négociant de Saint-Malo, celui que l'on connaît mieux sous le nom de Pontgragé, et que Champlain désigne tantôt sous le nom de du Pont et le Pont, tantôt sous le nom de Pontgragé et Dupont gravé.

Monts-Gravé. Cependant les Honfrenais s'habituaient peu à peu à prendre la route du Saint-Laurent, en remontant le cours, s'allou-chalent avec les sauvages, en amenaient quelques-uns en France, et formaient ainsi des



VAISSEAUX DU XVI^E SIÈCLE

interprètes. Et lorsqu'après la fondation de Québec, on voit de jeunes Français enourir le métier aux Algonquins de l'Ottawa et aux Hurons de l'Ouest, on est tout surpris de les voir se faire les interprètes de leurs compatriotes. C'était l'oeuvre de Pontgragé.

En 1603 le privilège exclusif du trafic des

année et Pierre du Gua, qui était venu à Tadoussac en 1600, en était parti avec une magnifique impression, telle que lorsqu'il eut reçu de la succession du gouverneur de Dieppe, il ne voulut pas recommencer l'aventure de Tadoussac. Champlain et Gravé furent donc se soumettre à ses exigences.

L'Acadie devait être ouverte à la colonisation française, lorsque l'on trouva mieux par la suite. Voilà qui explique comment il se fait que pendant les premiers temps de Port-Royal, Champlain est obligé de faire des explorations tout le long du littoral de la côte atlantique, afin de trouver un lieu plus en rapport avec les idées de son chef. Mala en réalité, Champlain et Pontgragé lui-même, n'avaient pas foi en l'oeuvre de Pierre du Gua. Il fallut trois années d'épreuves et de vicissitudes de tout genre pour convaincre cet homme que ses intérêts seraient mieux protégés du côté du Saint-Laurent; qu'une colonie naissante y serait plus à l'abri des sauvages et de tous autres adversaires, d'où qu'ils viennent.

L'année 1608 s'ouvre. DeMonts obtient de nouvelles lettres-patentes qui le constituent roi et maître du commerce pendant un an seulement. Il lui importe d'expédier promptement la baguette, et de voir son sort à des mains expérimentées, à des hommes intègres, dévoués à sa personne comme à son neveu. Champlain est



DIEPPE où mourut M. de Chastes qui conçut avec Champlain, en 1602, le projet de fonder la Nouvelle-France—Mériar, 1620

Après la malheureuse expédition de Troilus du Mesgouez, marquis de la Roche, en 1598, et l'abandon d'une partie de ses hommes sur l'île de Sable, surgit un riche marchand de Honfleur, qui se crut de taille à établir une colonie sur les rives du Saint-Laurent. Il avait de la fortune et surtout du prestige auprès du roi. Désireux de grossir ses capitaux par le commerce d'échange avec les sauvages du Canada, Pierre Chauvin, sieur de Tonliut, fonda une société avec Pierre du Gua, sieur de Monts, et avec François Gravé, sieur du Pont. Celui-ci, reçut le commandement de la flotille qui, au printemps de 1600, vint atterrir à Tadoussac. On sait ce qu'il advint de la petite colonie, les souffrances qu'elle dut endurer durant l'hiver suivant, et son rapatriement en 1601.

Deux autres expéditions, l'une en 1601, et l'autre en 1602, organisées par les mêmes personnages, n'eurent d'autre résultat que l'approvisionnement de la société Chauvin-

fontaines sur nos plages laurentiennes tomba sur les seules épaules d'Aymard de Chastes, chevalier de Malte, gouverneur de Dieppe homme entreprenant, très respectable et anxieux de fonder au Canada une colonie durable. C'est alors que Samuel de Champlain entre en scène à côté de Pontgragé, dont il deviendra l'ami, le confident, l'allié dans la mauvaise comme dans la bonne fortune. Tous deux, à la demande expresse d'Aymard de Chastes entreprirent, la même année, le voyage du Canada, à titre d'explorateurs et de découvreurs. Avant d'envoyer des colons dans ce pays trop peu connu, le gouverneur de Dieppe voulait connaître ses ressources.

Champlain et Pontgragé visitèrent le littoral du fleuve jusqu'au Saut Saint-Louis, la Gaspésie et la baie de Chaleur, pendant que Prévost, de Saint-Malo, s'occupait à rechercher des mines sur la péninsule acadienne.

Le résultat du voyage de 1603 fut à peu près nul. Car Aymar de Charles mourut la même

toujours là, prêt à entreprendre la tâche; Pontgragé ne désire rien de plus, que de l'accompagner dans les eaux du Saint-Laurent. Le "Lévrier" et le "Don-de-Dieu" sont nolisés pour le voyage. Le premier quitte Honfleur le 17 avril, le "Don-de-Dieu", dont est capitaine Henry Couillard, met à la voile huit jours plus tard. Le capitaine Le Testu les accompagne à la tête de son vaisseau la "Trinité". Dans les premiers jours de juin, les deux navires viennent ancrer dans la rade de Tadoussac, terminus de la navigation transatlantique.

Que va-t-on faire maintenant? Québec sera-t-il le comptoir principal du commerce des fourrures avec les sauvages? Pourquoi pas Trois-Rivières, dit Pontgragé? Car enfin il ne peut être question à cette heure d'établissement bien sérieux. Tout ce qu'il faut c'est un endroit convenable pour faire la traite et y emmagasiner les marchandises européennes qui serviront à l'échange. L'embouchure des Trois-Rivières est plus à la portée des sauvages que Québec; d'où

une plus grande facilité de traite. Le climat y est peut-être moins sévère !

Champlain n'entendait pas de cette oreille-là. Il tenait à Québec comme à la prunelle de ses yeux. Québec, disait-il, est un lieu naturellement fortifié, où il serait facile de se défendre contre les nauvages. Puis il était plus rapproché de Tadoussac, tête de la grande navigation fluviale.

Et le troisième jour de juillet de la même année l'on jeta en terre les fondations d'un magasin et d'une résidence auprès du promontoire de Québec. Désormais tous les efforts de Champlain tendront vers l'accroissement de ce poste embryonnaire, destiné, dans son esprit, à recevoir les colons quand ils se présenteront. Cinq années devaient s'écouler avant qu'il arrivât à Québec un vrai colon. Ce ne fut pourtant pas sans que Champlain ne travaillât à cette fin si désirable. D'un autre côté, la prudence commandait de ne pas aller trop vite, en attendant à Québec des gens qui ne fussent découragés au premier contre-temps. L'historien est là pour nous dire que de 1608 à 1628, c'est-à-dire, pendant les premières vingt années de la colonie, il n'y eut que six à sept ménages qui partirent de France pour venir se fixer à Québec. Il n'y a pas lieu d'être surpris de ce maigre résultat en fait de colonisation, quand on sait que les compagnies de marchands qui avaient en vue les destinées du Canada, ne voulaient que du commerce. Leurs succès n'allaient pas au-delà. Champlain et Pontgrivé tous deux à la solde de ces compagnies, se trouvaient dans la singulière position, ou de déplaire à ces marchands en colonisant le pays, ou de leur être agréables en secondant leurs idées. Ils préférèrent la dernière alternative, persuadés qu'ils étaient qu'ils ne nuisaient pas au trafic des pelleteries; au contraire, qu'ils le rendraient plus facile et plus lucratif.

Si pendant les vingt années qui suivirent la fondation de Québec, Champlain peut être considéré comme l'âme des compagnies mercantiles qui tentèrent d'exploiter les ressources du Canada, il est juste de dire qu'il trouva dans Pontgrivé un auxiliaire puissant, un aul discret, enfin un aul sin-dre. "C'est mon aul, s'écriait Champlain en 1619, et son âge me le ferait respecter comme un père." Pontgrivé était alors âgé de soixante-deux ans. Champlain comptait dix années de moins.

Raconter toutes les allées et venues de ces deux hommes depuis le jour où Québec fut fondé jusqu'à sa capitulation en 1629, serait une tâche quelque peu fastidieuse. On est toujours surpris de les voir traverser l'océan à répétition, sur des vaisseaux de faible tonnage, avec la même galité de cœur que s'il se fut agi pour nous d'une course dans le fleuve. Si nous consultons les "Voyages" de Champlain, nous les voyons tous deux arriver au printemps et partir à l'automne, et ainsi presque tous les ans, jusqu'au jour où tous deux furent forcés d'abandonner une œuvre qu'ils ne reprendront peut-être jamais.

Champlain revit Québec, et il y mourut. Pontgrivé, parti malade en 1629 et affaibli par le poids des ans, dut renoncer à revenir au Canada. Peut-être même mourut-il entre les années 1629 et 1632. Quel qu'il en ait été, nous devons un peu de reconnaissance à cet homme de bien, qui a consacré trente ans de sa vie à la fondation de la colonie et qui peut être considéré, à bon droit, comme l'un des principaux créateurs de la nationalité canadienne-française.

N.-E. DIONNE

V. Une conjuration à Québec en 1608

Nous sommes en 1608. La scène se passe sur les bords du St-Laurent modestes, au pied du fier promontoire de l'antique Stabacoué. A l'abri du cap altier, et au milieu des abatis pratiqués par la bache dans la forêt de sauzes qui borde la plage, se dressent une habitation et un magasin. Là, une poignée de Français, trente hommes—commandés par Champlain, viennent de fonder Québec. Ils sont arrivés en ce lieu le 3 juillet, après être partis le 31 juin de Tadoussac où ils ont laissé Pontgrivé avec les vaisseaux de fort tonnage qui les avaient

en terre le germe d'une ville et d'un peuple !

Cependant, pendant que se poursuivent sur la "pointe de Québec" (Relation de Champlain) ces paisibles travaux, la trahison ourdit déjà ses trames.

On touchait à la fin de juillet. Les hommes viennent de décharger une barque arrivée de Tadoussac avec des provisions et des munitions sur le commandement du capitaine Testu. Champlain était occupé à surveiller les travaux d'un jardin qu'il faisait préparer, lorsque soudain ce capitaine vient l'y trouver, et lui



amenés de France. Et ils travaillent à creuser des fossés, à tracer un jardin, à terminer et fortifier l'habitation à l'endroit même où a été élevé aujourd'hui l'église de Notre-Dame des Victoires à la Basses-Ville.

Rien de plus intéressant et de plus digne d'admiration que le spectacle de ces quelques vaillants qui, bien loin de leur belle France, dans une contrée barbare et inexploree, jetent

demande à l'entretenir "en lieu secret" où ils seraient seuls. Champlain acquiesce à la demande de Testu et s'éloigne avec lui dans le bois. Alors le capitaine lui apprend qu'il y a une conjuration contre ses jours, et lui en nomme les auteurs.

Voici ce qui en était. Un nommé Jean Duval, serrurier, qui avait fait partie de l'expédition de l'Acadie en 1606 et avait été, alors tué au

port Fortifié dans une encartouche, avec les manèges de l'endroit, était le chef de la conspiration. Il avait commencé son complot dès que les vaisseaux furent parés de France. Son projet était d'attendre le moment où ils seraient arrivés au Canada et que l'établissement serait formé ; puis, alors de faire mourir Champlain traîtreusement, de livrer l'établissement aux Basques ou Espagnols qui venaient traiter à Tadoussac, et d'assurer ainsi sa fortune.

Pour exécuter son dessein, Duval avait auhorné en premier lieu, quatre de ceux qu'il croyait être des plus mauvais garçons, leur faisant entendre mille faussetés et espérances d'acquérir du bien, ces quatre hommes une fois gagnés, s'efforcèrent d'activer leurs camarades dans la conspiration. Ils avaient si bien réussi dans leurs machinations qu'ils comptaient sur le concours de la plupart d'entre eux, à l'exception de quatre ou cinq, qui avaient la confiance de Champlain, et qui étaient occupés aux barques. Il parait que le domestique même de Champlain — "même mon laquay," dit celui-ci — était du complot.

Les conjurés avaient en plusieurs conciliabules, afin de déterminer comment le projet serait exécuté, et comment ils feraient mourir leur chef de manière à ne pouvoir en être accusés. En définitive, "le diable leur bandait à tous les yeux, et leur ostait la raison." Ils décidèrent de surprendre Champlain désarmé et de l'étrangler, ou de donner la nuit une fausse alarme, et de tirer sur lui, au moment où il sortirait pour s'enquérir. Les conjurés avaient ironie de ne se point découvrir les uns les autres, sous peine d'être poignardés.

Le jour même où ces dernières résolutions avaient été prises, le capitaine Testu était arrivé à Québec, avec sa barque. Et c'était au moment où il s'apprêtait à rejoindre qu'un serrurier nommé Antoine Natel, l'un des quatre premiers complices de Jean Duval, était venu tout lui révéler. "J'ai promis aux autres de faire tout ainsi qu'eux s'étaient-ils décrié, mais je n'en désire pas l'exécution, et ce qui m'a empêché de m'en déclarer jusqu'ici, c'est la crainte qu'ils ne me poignardassent." Le capitaine avait fait alors raconter à Natel le complot, puis il lui avait dit : "Mon ami, vous avez bien fait de découvrir un dessein si pernicieux, et montré que vous êtes homme de bien et conduit du Saint-Esprit. Mais ces choses ne peuvent passer sans que le sieur de Champlain le sache, pour y remédier, et vous promets de faire tout envers lui qu'il vous pardonnera et à d'autres ; et de ce pas, je le vais trouver sans faire semblant de rien, et vous allez faire votre Lesolgne, et entendez toujours ce qu'ils diront, et ne vous souciez du reste."

C'est après cette entrevue avec Natel que Testu était allé trouver Champlain dans le jardin, près de l'habitation.

L'illustre fondateur promit au capitaine le jardin de Natel, et fit mander celui-ci, qui arriva tout tremblant de crainte. "N'ayez point de peur, lui dit Champlain, vous êtes en sûreté, et je vous pardonne tout ce que vous avez fait avec les autres, pourvu que vous me disiez absolument la vérité de toute chose, et le sujet qui vous a mué." "Rien, répondit Natel, qu'ils s'étaient imaginés que rendant la place entre les mains des Espagnols ou des Basques, ils seraient tous riches." Puis le serrurier repentant, divulgué le complot dans tous ses détails.

Champlain le renvoya tranquillement. Puis il dit au pilote de faire approcher sa chaloupe ; montrant ensuite deux bouteilles de vin à un jeune homme, il lui recommanda d'inviter "ces quatre galans principaux de l'entreprise" à

venir trinquer avec lui, et déguster un vin qu'il avait en ce présent des aïeux de Tadoussac.

Sans défiance, les quatre conjurés se rendirent à l'air de la tienne, où l'instant d'après, Champlain arriva et les fit arrêter.

"Voilà donc mes galans bien étouffés," écrit Champlain, dans sa relation. "Aussitôt je fis lever un chacun leur coutelet sur les dix heures du soir et je leur pardonnai à tous, pourvu qu'ils me disent la vérité de tout ce qui s'étoit passé, ce qu'ils firent, et après les fis relâcher."

Le lendemain, Champlain prit toutes leurs dépositions devant le capitaine Testu et les maritimes de la barque. Ils déclarèrent qu'ils étaient heureux du dénouement de cette affaire, parce qu'ils se défatent les uns des autres, et vivaient dans la crainte des quatre coquins qui les avaient séduits. Champlain fit faire six galères de menottes pour les auteurs de la sédition, et de plus le chirurgien Bonnefame et un autre nommé la Taille, qui avaient été accusés par les chefs de la conspiration. Mais l'accusation ayant été reconnue fautive, ils furent remis en liberté.

Champlain descendit ensuite ses "galans" à Tadoussac, où il les renvoya à la garde de Pontgrévé, avec mission de les renvoyer à Québec, lorsque ses affaires seraient terminées à Tadoussac. Il retourna à Québec le lendemain, afin de faire continuer les travaux.

Peu de temps après Pontgrévé arriva avec les prisonniers. Ils furent confrontés avec ceux qu'ils avaient séduits. Les trois lieutenants de Duval maudirent celui-ci, et l'accusèrent d'avoir méchammentagi. Quant à Duval, lui-même

reconnut qu'il méritait la mort et imploira miséricorde. Champlain, Pontgrévé, le capitaine, le chirurgien, le maître, le contre-maître et quelques mariniers dégrèrèrent en tribunal, et après avoir entendu toutes les dépositions et confrontations, ils condamnèrent Jean Duval à mort, l'exécution devait avoir lieu immédiatement, et les trois autres à être pendus, mais avec un sursis, de manière à ce qu'ils pussent être renvoyés en France, "pour leur être fait plus ample justice."

Jean Duval fut pendu et étranglé au dit Québec, et sa teste mise au bout d'une pique pour être plantée au lieu le plus honteux de notre fort, et les trois autres renvoyés en France."

Ce fut la première exécution capitale à Québec.

Cet acte de justice était nécessaire pour inspirer un respect salutaire aux esprits mutins et aux traitres.

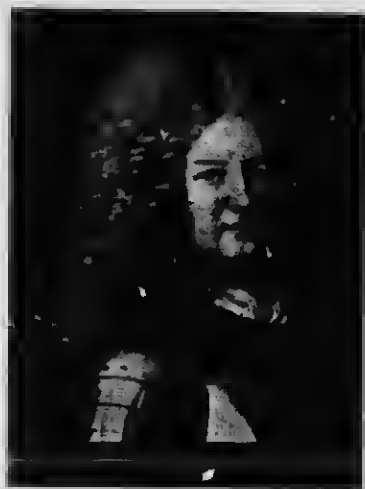
Cet épisode historique inspire l'idée des réflexions. Si Antoine Natel n'eût pas été poussé à aller faire du mal avec un capitaine Testu, sur la pique du Cul-de-Cac, une après-midi de juillet 1608, il n'y aurait probablement pas eu de Québec, pas de Nouvelle-France, pas de nation canadienne, et la statue coloniale de Champlain, le grand fondateur, ne se dresserait pas aujourd'hui sur son admirable pedestal, au sommet du roc historique où il a jeté les fondations d'un pays catholique et français.

(Inconnu, dans "La Presse.")

VI. Les successeurs de Champlain

Précis chronologique

Montmagny (1636-1647).—Champlain venait de mourir. Au chagrin de la petite colonie dont il avait été le père se joignait de vives inquié-



tudes sur l'avenir de Québec ; car la France, toujours engagée dans quelque guerre européenne, négligeait d'envoyer des secours et des

colons. La joie fut donc grande, lorsque, le 11 juin 1636, arriva dans le port de Québec toute une flotte de vaisseaux venant de France, chargés de provisions, d'armes, de munitions, de soldats et d'artisans. A bord était Charles Huault de Montmagny, qui venait remplacer Champlain. Le nouveau gouverneur était digne de succéder au fondateur de Québec. Il était chevalier de Malte, profondément religieux d'une intelligence remarquable et plein de zèle pour l'agrandissement de la Nouvelle-France.

En montant à la haute-ville, M. de Montmagny s'agenouilla, avec toute sa suite, au pied d'une croix dressée sur le chemin, et fit une prière pour demander la protection de Dieu sur l'oeuvre confiée à ses soins. Puis il vint dans l'église, où un "Te Deum" fut chanté, et où les clefs du fort St-Louis lui furent solennellement remises.

Sous l'administration de Montmagny, Québec prit des développements remarquables. Dans l'année même de son arrivée, il commença la construction en pierre du St-Louis. C'est lui qui fit tracer les rues de Québec ; et plusieurs familles de gentilshommes qui l'avaient accompagné, ainsi que d'autres qui le suivirent, se construisaient des maisons.

Les établissements et les édifices religieux surgirent comme à miracle : le collège des Jésuites en 1638 ; le monastère des Ursulines en 1641 ; l'Hôtel-Dieu en 1644.

En 1647, fut commencée la construction de la grande église qui s'appela plus tard la "Cathédrale". En même temps, le gouverneur, qui

avait continué d'agrandir le fort Saint-Louis, y adjoignant un corps de logis, qui prit le nom de Château Saint-Louis. Il ne fut terminé toutefois qu'en 1618, par M. d'Alleboust, qui succéda à M. de Montargny; et Mme d'Alleboust en fut la première châtelaine.

II

D'Alleboust (1647-1651).— M. de Montargny n'avait pas demandé son rappel; mais le conseil du Roi fit Régence, minorité de Louis XIV) venaient de décider que le terme des gouverneurs serait désormais fixé à trois ans. Cette ordonnance du 3 mai 1648 contenait une innovation autrement profitable à la Nouvelle-France: c'était la création à Québec d'un Conseil composé du gouverneur, du supérieur des Jésuites, en attendant qu'il y eut un évêque, et de deux notables du pays élus tous les trois ans. Progrès lumineux, une sorte d'autonomie relative était assurée à la colonie.

M. d'Alleboust avait déjà l'expérience du



LE COUVENT DES URSLINES, EN 1639

La chapelle datait de 1723—Les Ursulines sont les premières religieuses venues au Canada (1er août 1639)

Canada; il y avait passé plusieurs années, travaillant, de concert avec M. de Maisonneuve, à l'établissement de Montréal. L'agénieur militaire consommé, c'est lui qui, en l'absence de son collègue, fit achever le fort destiné à protéger la ville naissante, et le flanka de quatre bastions réguliers (1615). A Québec, il s'appliqua à continuer l'oeuvre de son prédécesseur; mais le temps de son administration fut trop court pour lui permettre d'accomplir rien de durable. Un voile de sang assombrit encore ces quelques années. La nation chrétienne des Hurons, qui habitait depuis des siècles les bords du lac ainsi nommé, périt presque tout entière sous la hache des féroces Iroquois. Les pères Daniel, Lalle-mant et Brébeuf subissent le martyre au milieu de leurs ouailles: le premier durant l'été de 1648, les deux autres dans l'inoubliable nuit du 16 mars 1649.

Son terme fini, M. d'Alleboust retourna se fixer à Montréal, où il mourut en juin 1660, sans laisser d'enfants. Sa veuve, l'aimable et pieuse Barbe de Boulogne, lui survécut de quinze ans, retirée à l'Hôtel-Dieu de Québec, auquel elle légua en mourant la moitié de ses biens.

M. d'Alleboust possédait sur le chemin Saint-Louis, à deux milles environ des murs de la ville, un fief appelé Châtellenie de Coulouge, et où il habita avec son épouse pendant plusieurs années: la terre de Coulouge est aujourd'hui "Spencer-Wood", la résidence de nos lieutenants-gouverneurs.

De Lauzon (1651-1657).— Il arriva à Québec le 11 octobre 1651, trouvant la colonie dans un état d'extrême faiblesse. Les Iroquois poursuivaient le cours de leurs sanglants exploits. Après avoir exterminé les Hurons, ils se répandaient à présent dans le bas de la colonie pour attaquer les Français.

Les familles françaises éparses sur les bords du Saint-Laurent, se trouvaient exposées à des dangers continuels. Pendant le jour, les hommes étaient attaqués au coin d'un champ, à l'orée d'un bois, sur les rives du grand fleuve; pour tomber tout à coup sur leurs victimes, les maraudeurs Iroquois se tenaient cachés, tantôt derrière un arbre reaversé, tantôt dans un marais ou au milieu des joncs du rivage; pendant la nuit, ils rôdaient autour des maisons, cherchant à surprendre quelque famille sans défense. Ils se montrèrent par petites bandes autour de Québec, et surtout à l'île d'Orléans. Pour protéger les habitations et procurer un lieu de refuge aux gens en cas de surprise, on

ses seize compagnons, au Long Saull, au l'Outaouais (1660).

Le 16 mai 1659, M. d'Argenson avait reçu Mgr de Laval avec tous les honneurs d'un rang. Mais, malicieusement, quoique très pieux, il ne tarda point à susciter au nouvel évêque toutes sortes de tracasseries à propos des droits de préséance, à l'église, au Conseil, dans les réunions publiques, partout; et la Cour de France eut à déchiffrer d'interminables mémoires au sujet de fauteuil, de banc à l'église d'encensement, de pain bénit, et d'autres vœux semblables. Les Jésuites, toujours prudents, prirent le parti de n'inviter à dîner ni l'évêque, ni le gouverneur; et dans les séances publiques, au collège, il fut convenu "que les enfants auraient les mains croisées pour ne saluer ni l'un ni l'autre". ("Journal"). On ne pouvait symboliser plus sottement la situation, qui tournait au vanité; et les Canadiens ne seraient bien amusés s'ils n'avaient eu le loisir.

D'Argenson perdit toutes ses causes; irrité et malade, il demanda son rappel avant l'expiration de ses trois ans. "Cet honnête homme aurait pu rendre de meilleurs services à la colonie; il en avait étudié sérieusement les ressources et les besoins, et connaissait à fond le caractère de ses habitants. Dans une de ses lettres, il leur reproche l'amour des procès et leur penchant à faire des dépenses inutiles pour les plaisirs de la table. D'un autre côté, il rend témoignage aux bons effets produits par les soies qu'on avait pris de maintenir les moeurs pures." (Perland).

Quant à Mgr de Laval, il triompha en cette circonstance, comme plus tard dans ses luttes semblables avec les gouverneurs qui suivirent, non en raison de son nom prêtre, ni par l'influence de sa famille, dont il ne faut pas exagérer l'importance, mais parce qu'il avait de son côté la sagesse et la justice. Que vient-on parler lui de son intransigeance? Il ne s'agissait point de sa personne, mais de l'Eglise du Canada dont ces empiétements, en apparence puérils, tendaient à ruiner dès le début le prestige et l'indépendance. Le grand évêque avait le coup d'oeil juste et profond. Que l'on songe, par exemple, à ce qui serait arrivé dans notre pays, si, après la Cession de 1763, un gouvernement sectaire avait trouvé l'épiscopat et le clergé asservis depuis cent ans au pouvoir civil? En toutes ces affaires qui lui causèrent tant de

IV

D'Argenson (1658-1661).— Le lendemain de son arrivée, le 11 juillet 1658, il se trouva en face du problème sauvage, éternel cauchemar de ses prédécesseurs. Le jeune gouverneur—il avait trente-deux ans—alla se mettre à table, lorsqu'on lui apprit le meurtre d'une femme montagnaise par les Iroquois, dans les champs avoisinants la rivière Saint-Charles. Des expéditions furent envoyées contre ces implacables brigands, mais sans succès notables. La colonie de Montréal ne fut sauvée pour le moment que grâce à l'héroïsme de Dollard et de

(1) "Il est faux de dire que M. de Lauzon n'ait rien fait pour défendre la colonie contre les Iroquois." Cette affirmation est de M. J. Ed. Roy, qui la prouve très judicieusement. Vole "Hist. de la Seign. de Lauzon, etc.



J. B. COLBERT, 1619-1683

Ministre de Louis XIV, s'occupa activement du Canada de 1662 à 1683

douteurs, Mgr de Laval ne cesse de nous apparaître comme un patriote, comme un sage et comme un saint.

V
D'Avaugour (1661-1663).—Le surseigneur de M. d'Argenson ne manquait pas non plus de talents ni de vertus ; mais il tomba dans les mêmes fautes. Ses dissentiments avec Mgr de Laval au sujet de la vente de l'eau-de-vie aux sauvages, et qui se terminèrent par son rappel, ont été rattachés au commencement de cet Allium. M. d'Avaugour, de retour en Europe (1) passa au service de l'Autriche ; il périt l'année suivante dans une bataille contre des Turcs.

VI

De Mézy (1663-1665).— Il avait été désigné au choix de la cour de France par Mgr de Laval lui-même, dont il devait cruellement décevoir toutes les espérances. Dès son arrivée, il entra en hrouille avec les membres du Conseil Souverain, au sujet de l'élection des syndics ; et avec le prélat, à propos de dîmes. Ses violences furent telles que le Roi informé avait ordonné non seulement sa destitution, mais son arrestation et son jugement, lorsqu'il mourut à l'Hôtel-Dieu, entre les bras du saint évêque qu'il avait persécuté le 16 mai 1665.

L'année 1663 est l'une des plus remarquables de notre histoire. La possession de la Nouvelle-France est rendue à la Couronne par les Cent-Associés ; le Conseil Souverain est établi ; un tremblement de terre vint, pendant six mois, jeter la terreur dans la colonie ; enfin le Grand Séminaire est fondé, le 26 mars, par Mgr de Laval. Le Petit Séminaire ne s'ouvrit qu'en 1668.

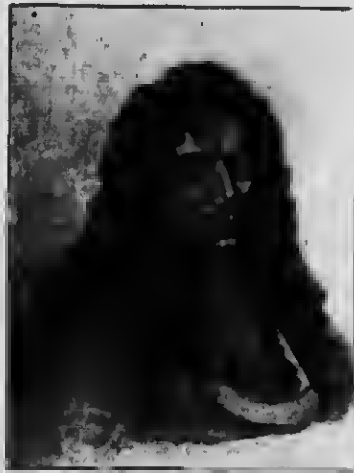
Le recensement du pays, opéré par Gaudis-Dupont, accuse une population de 2500 habitants, répartis depuis Tadoussac jusqu'à Montréal ; Québec compte 500 âmes et 70 maisons. Le nombre des Seigneuries accordées par le roi s'éleva à vingt-neuf, chacune d'environ 99 arpents de front sur 60 à 80 de profondeur.

VII

**MONSIEUR DE TRACY, vice-roy 1665-1667
 DE COURCELLES, gouverneur; TALON,
 Intendant 1665-1672**

A l'arrivée de ces illustres personnages, dans l'été de 1665, menant avec eux les vingt-quatre compagnes du régiment de Carignan, en tout 1300 hommes, dont quatre-vingts officiers, le Canada put vraiment se croire une nation, et Québec, une capitale. Aussitôt la joie des habitants lut-elle grande, à la vue de ce déploiement de force et de puissance. M. de Tracy, de concert avec le gouverneur, fait construire les forts de Chambly, de Borel et de Sainte-Thérèse. Puis malgré son grand âge, 62 ans, il dirige une expédition en force contre les Agniers, et les réduit à demander la paix (1666). Une grande partie de nation Iroquoise se fait chrétienne, et vient s'établir à la Prairie de la Madeleine, près de Montréal, où la peste vérolé devait

(1) Dans une lettre adressée à Louis XIV, il lui recommandait de fortifier Québec, d'envoyer au Canada 3000 soldats choisis, propres en même temps à la culture du sol, et à chasser les colons anglais de la Nouvelle-York. "La France, ajoutait-il, peut, en dix ans, et à moins de frais, s'assurer en Amérique plus de puissance réelle que pourraient lui procurer cinquante années de guerre en Europe. Il ne fut pas écouté.



JEAN TALON, intendant de la Nouvelle-France, 1665-1668 1670-1672

L'année suivante, en même temps que périssait du même mal la bourgeoisie de Sillery (1670).

M. de Tracy repassa en France au printemps



CAVALIER de la SALLE, 1633-1687
 Arrivé au Canada en 1667, découvrit les bouches du Mississippi en 1682, assassiné par l'un de ses compagnons de voyage en 1687

de 1667. L'œuvre de M. de Courcelles et de l'intendant Talon mérite une étude à part. (1)

A.L.B. D...

**VII. De Frontenac à Duquesne
 1672-1752**

I

Frontenac (1ère administration, 1673-1682).— La colonie était donc en bonne voie et prospère, lorsque MM. de Tracy, de Courcelles et Talon rentrèrent en France. Ce fut Louis de Buade, comte de Frontenac, qui remplaça M. de Courcelles. Arrivé en septembre, le nouveau gouverneur écrivait au ministre, deux mois après : "Rien ne m'a paru si beau et si magnifique que la situation de la ville de Québec, qui ne peut être mieux posée quand elle devrait devenir un jour la capitale d'un grand empire."

Un immense empire français en Amérique, avec Québec pour capitale ; ce rêve était devenu presque une réalité à la fin de la première administration de Frontenac. Dès son arrivée, celui-ci fit ériger le fort de Cataracoui ou Frontenac, aujourd'hui la ville de Kingston. L'année suivante, Louis Joliet et le P. Marquette, poussant leurs courses plus loin encore que les Pères Allouez et Dablon (1670-1672) atteignirent de découverte en découverte, le Missouri, l'Illinois, l'Ohio, l'Arkansas, et enfin le Mississippi. Dix ans après, Cavalier de la Salle, gouverneur du fort Frontenac et fondateur de Niagara (1680), remonta les lacs Ontario, Érié et Huron, établissant le fort de Crèvecoeur (Cahokia, Illinois), descendant la rivière des Miamis, puis le Mississippi jusqu'à la mer, donnant le nom de Louisiane aux contrées qui baignent les eaux du grand fleuve.

Ainsi, en 1682, la domination française s'étendait depuis le golfe du Mexique jusqu'à la Baie d'Hudson.

C'est à l'intendant Talon qu'il faut attribuer

l'initiative de ces fabuleuses découvertes. Cependant Frontenac aurait eu assez de goût pour en assurer, peut-être pour toujours, la possession à la France, si de malheureux conflits, imputables, hélas ! aux égarés de son caractère épuisé, n'eussent forcé Louis XIV à ordonner son rappel en 1682. Pendant sept ans le Canada lui privé des services de cet homme si intelligent dans les circonstances ; et pendant sept ans les destinées du pays périçlitaient entre des mains débiles ou peu adroites.

II

De la Barre (1682-1684).—C'était un ancien officier de marine, homme âgé et nullement préparé à administrer une si vaste colonie. Or, le gouverneur de la Nouvelle-York excitait les Iroquois contre nous et leur fournissait des armes. De la Barre se décida à marcher contre ces derniers ; mais, après avoir perdu deux mois en lenteurs à Montréal et à Cataracoui, il arriva de l'autre côté du lac Ontario (l'anse de la Famline) avec une armée si épuisée que ce fut l'ennemi qui lui imposa une paix honteuse, réservant à ses fureurs les tribus Illinois alliées des Français. Il fut destitué.

(1) Cet article nous avait été promis ; mais l'auteur n'a pu l'achever en temps. Nous renvoyons le lecteur au beau livre de l'hon. Th. Chapais, "L'Intendant Talon", et aux 80 pages non moins documentées et intéressantes que M. Em. Salomé a consacrées à cette période capitale de notre histoire ("Histoire de la colonisation de la Nouvelle-France", 1 vol., Paris, 1907, 4e partie.)

III

De Beauport (1687-1689).—Il avait l'ordre de soutenir les Illinois et d'abattre l'orgueil des Iroquois. Parti avec 3000 hommes, il débarqua sur les bords du lac Ontario, au centre même des Tamoiohouas, qu'il mit en déroute et réduisit de nullité. Ce désastre humilia la confédération iroquoise, mais sans la compléter. La paix cependant aurait pu être conclue, sans les intrigues anglaises et les agissements des Hurons, qui voulaient la guerre. Ceux-ci avaient pour chef le célèbre Kondiarok, une sorte de Machiavel fruste né dans les forêts, qui, faisant passer au passage les ambassadeurs iroquois, réussit, selon son expression, à "luer la paix".

Pendant ce temps, le chevalier de Troyes, d'Herville et de Marlecour s'emparaient des postes anglais dans la Baie d'Hudson, qu'ils annexèrent à la France.

Le cour avait déjà résolu le rappel de M. de Beauport; mais le malheur devait s'attacher à celui-ci jusqu'au dernier moment de son administration. Dans la nuit du 5 avril 1689, les Iroquois firent irruption dans l'île de Montréal, et massacrèrent plus de 250 personnes au village de Lachine qu'ils incendièrent; la paroisse de La Chenail eut le même sort; la canotière fut mise à feu et à sang. Le malheureux gouverneur, à cette nouvelle, perdit la tête et ne sut rien commander d'efficace pour arrêter le flot dévastateur. Pendant deux mois, les démons rouges restèrent maîtres du pays; ils ne se retirèrent qu'en octobre. Telle fut l'année du massacre, la dernière de l'administration de Beauport.

IV

Frontenac (2^{ème} administration, 1689-1698).

—L'Angleterre venait de former la fameuse ligue d'Augbourg, qui couvrit toute l'Europe contre Louis XIV et la France. C'était la guerre aussi en Amérique. Frontenac avait à défendre la colonie non seulement contre les Iroquois mais contre les forces de la Nouvelle-Angleterre. Celle-ci comptait une population de 200,000 âmes; le Canada et l'Aradie en renfermaient à peine 15,000.

Pourant l'ordre formel et le devoir était d'attaquer ces redoutables voisins, afin de dérouter par avance toute tentative d'invasion. Le gouverneur voyant la colonie trop faible pour lui proposer une levée en masse de toutes ses milices, lança en diverses directions, à des colonnes volantes qui infligèrent à l'ennemi des pertes énormes et le remplirent d'épouvante. D'abord il n'eut qu'à laisser faire les Abénaquis, lesquels excités par Beauport, avaient levé la hache de guerre. Ces terribles alliés s'emparèrent de Penaquid et d'une douzaine de petits forts échelonnés le long des rivières Penobscot et Kénébec (Maine), massacrant en quelques jours plus de deux cents personnes. La ruée de Lachine attirait maintenant sur d'innocentes victimes d'autres représailles: quels remords ne durent pas éprouver ceux qui en avaient été les instigateurs!

Trois expéditions furent organisées, dans l'hiver de 1689-90. La première, partie de Montréal et commandée par d'Alilleboust de Mantet et Lemoyne de Ste Hélène, détruisit le village de Schenectady, à 17 milles d'Albany; la seconde, de Trois-Rivières, sous les ordres de Hertel de Rouville, s'empara de Salmon-Falls, dans le New-Hampshire; la troisième, formée de gens de Québec et dirigée par M. de Portneuf, infligea de grandes pertes aux Anglais dans le Maine. On retrouvera chez nos historiens des récits détaillés de ces incroyables courses de guérillas. Ce

qu'on éprouve en les lisant, c'est une admiration mêlée d'horreur. Hérosisme et sauvagerie.

Le gouverneur de la Nouvelle-York essaya de nouveau de lâcher les bandes iroquoises contre le Canada; mais cette fois les barbares furent partout repoussés. C'est tel, au printemps de 1690, que se place l'épisode de Miss de Verchères, renouvelé par sa fille deux ans après.

PHIPPS DEVANT QUÉBEC

Cependant les colonies anglaises avaient résolu de faire la conquête de la Nouvelle-France, objet de leur jalousie et cause de toutes leurs alarmes, et cela sans attendre les secours de la mère-patrie. L'un d'ingrès, nom devenu célèbre depuis, fut tenu à New-York, à la suite duquel Phipps, un gros marchand de Boston, fut nommé amiral et fournit de 35 vaisseaux et de 2300 hommes de débarquement, pour attaquer Québec. Frontenac lui en a choisis un adversaire qu'il n'aurait pas hésité à désigner lui-même.

Lorsque Phipps parut devant la ville, le 16 octobre 1690, on était prêt à le recevoir. "Huit pièces de canon, dit Verland, avaient été plantées sur le monticule qui s'élevait au-dessus du fort

D'autre part, tous les citoyens en état de porter les armes avaient pris du service. Les milices de Beauport et de la côte de Beauport, celles de l'île d'Orléans et de la rive sud, étaient accourues, au premier appel, se joindre aux troupes régulières commandées par M. de Lauquell. Puis vinrent les gens de Trois-Rivières, sous la conduite de l'intendant Hertel de Rouville; enfin M. de Vallières, gouverneur de Montréal, avec un renfort de 500 hommes. Ajuutes d'autres chefs déjà illustres par leur bravoure et leur science militaire; le chevalier de Vaudreuil, Lemoyne de Ste-Hélène, Juchereau de Saint-Denis, seigneur de Beauport, de Villeau, le chevalier de Clermont, de la Touche, seigneur de Champlain, de l'Anson, Duclos, de Beaumanoir, de Bienville.

Frontenac, dont le génie et la force d'âme croissaient avec les difficultés, tenait la parole belle. "Aussi, pendant la durée du siège, la confiance fut telle à Québec, que les dévotions publiques se multiplièrent comme dans les temps orageux. De la nuit l'on voyait les vieillards, les femmes et les enfants, se rendre aux offices de l'église sans paraître s'occuper de l'artillerie des Anglais." (Ferland.)

Phipps envoya aussitôt un officier au château Saint-Louis, pour sommer le gouverneur de se rendre avec toute sa garnison, lui donnant une heure pour réfléchir. La réplique de Frontenac fut sublime: "C'est par la bouche de mes ennemis et à coups de fusil que je répondrai à votre avertissement; ce n'est pas de la sorte qu'on envoie sommer un homme comme moi. Qu'il fasse du mieux qu'il le pourra, comme je ferai du mien!"

En effet, le parlementaire avait à peine mis le pied sur le pont du vaisseau amiral, que les batteries de la Basse-Ville saluèrent les Anglais par quelques coups de canon. L'un des premiers boulets se tomba à l'eau un pavillon ennemi. La mer mugissait; quand le drapeau flottant se fut un peu rapproché, quelques canadiens allèrent le chercher "à la nage", c'est-à-dire, à la godille, en canot, malgré la fuillade des ennemis. Ce trophée fut porté à la cathédrale, où il resta jusqu'en 1759.

Dans l'après-midi du 18, le major Whalley débarqua sur la grève de la Canardière, avec 1500 soldats. Les Canadiens se contentèrent de harceler ses troupes, qui réussirent à se retrancher près du ruisseau de la Ferme des Pères, non sans avoir perdu une centaine d'hommes. Pendant ce temps, les canons du fort Saint-Louis continuaient de plus belle à démantibuler les vaisseaux de l'honorable William Phipps. Il fallut se presser; au bout de deux jours d'hésitation, en l'absence de leur commandant, les ennemis essayèrent de se rapprocher de la rivière Saint-Charles pour la traverser; ils furent repoussés avec perte. Enfin, le 21, Whalley redescendit à terre avec des renforts considérables, mais destinés à prolonger la retraite. Cette fois ce furent les Français qui attaquèrent; ceux de Frontenac s'élançant de la ville; les miliciens du côté de Beauport. Le combat, entre vers deux heures, se prolongea, acharné, jusqu'à la nuit. Celle-ci fut obscure et pluvieuse, ce qui permit à Whalley de rembarquer assez heureusement ses bataillons harassés et défilés. Il avait perdu, dans ces trois engagements, plus de 400 hommes, tués, blessés ou prisonniers.

"Les Anglais laissaient après eux cinq canons avec leurs affûts de campagne, cent livres de poudre et quarante à cinquante boulets. Les volontaires de Beauport et de Beauport s'en saisirent et les défendirent contre plusieurs compagnies envoyées de la flotte pour les reprendre



LOUIS XIV, 1638-1715

Saint-Louis, et sur laquelle est aujourd'hui la citadelle; au-dessus de cette batterie commençait une enceinte fortifiée, qui, partant du Mont l'Armel, descendait jusqu'à la rivière Saint-Charles, et renfermait dans la ville le palais de l'intendant. Le long de ce dernier bâtiment, on avait établi une palissade qui était continuée sur la grève jusqu'à des rochers escarpés au-dessus du lieu alors nommé la Canotière; une autre palissade courait sur la rive du cap, depuis l'Hôtel-Dieu jusqu'au Sault-au-Matelot, où trois canons avaient été placés. A la basse ville, on avait établi deux autres batteries, chacune de trois canons; la rue de la Montagne, conduisant du port à la haute ville, était coupée par trois retranchements, formés de barriques et de sacs de terre. En un mot toutes les précautions avaient été prises."

Ces braves étaient de simples colporteurs conduits par l'un d'eux, le sieur Carré. A eux s'étaient joints quarante soldats de la garnison de Saint-Jacques. Ces jeunes gens, tous accablés à manier le fusil, s'acquillèrent et bien de leur devoir, que M. de Frontenac leur donna une des pièces de canon enlevées aux Anglais, que autre fut remise au sieur Carré et à ses miliciens de Ste-Anne." (Perland.)

Toute l'affaire ne coûta aux Français que sept morts et une quarantaine de blessés. MM. Samuel de Clermont et Pénard de la Touche, ainsi qu'un inconnu tombèrent sur le champ de bataille, et furent inhumés à Beauport (Récollets), 25 oct. 1690). Frs Roberge, Jean Damaix, écuyer de Saint-Jacques, et M. de Ste-Hélène succédèrent à l'Hôtel-Dieu, de leurs blessures. La perte de ce dernier causa une vive douleur par toute la colonie.

Le 23 on vit la flotte ennemie lever l'ancre et disparaître à la pointe de l'île d'Orléans. Le général Windrop devait attaquer le Canada, du côté de Montréal, à la tête de 3000 hommes. Mais les maladies et les discordes dissipèrent ses troupes avant qu'il eut atteint nos frontières.

La Nouvelle-France était sauvée, et d'une manière violemment providentielle. Aussi bien pour commémorer cet événement on donna à l'église de la Haute-Ville, terminée l'année précédente et qui était dédiée à l'Enfant-Jésus, le nom de Notre-Dame-de-la-Victoire, nom qui fut changé en celui de Notre-Dame-des-Victoires après la malheureuse expédition de Walker en 1711.

En 1691, le major Shuyler, de la Nouvelle-York, eut le plaisir de surprendre le fort de la Prairie de la Madeleine. Les Anglais se vengent en poussant de nouveau les herbes iroquoises dans la région de Montréal, au-dessus et au-dessous. Ces barbares sont taillés en pièces chaque fois qu'on peut les atteindre; mais ils empêchent encore d'ensemencer les terres pendant l'été de 1692.

En 1693, la colonie échappa encore miraculeusement à une formidable invasion. Sir Frs Wheeler partit d'Angleterre avec une flotte superbe, montée par 4500 hommes, dans le dessein de conquérir la Martinique et le Canada. Bénéfite aux Antilles, il se rembarqua pour Boston; la fièvre jaune éclata à son bord et fit périr, en quarante jours, plus de 3000 marins et soldats.

En 1696, Frontenac, malgré son grand âge, marcha à la tête de 2300 hommes, contre les Ononagués et les Oneyots, et détruit ces deux cantons. Cette campagne, en rassurant les tribus amies, conserva à la France, la région des Grands Lacs et la vallée du Mississipi, que la peur, dans un moment de lassitude, avait ordonné au gouverneur d'abandonner. Pendant ce temps, de Saint-Castille, en Acadie, et Pierre Lemoigne d'Iberville, à Terre-Neuve et à la Baie d'Hudson, accomplissaient leurs fameux exploits. Ces faits d'armes sont connus de tous, et l'espace nous manque pour les dignement raconter.

Le traité de Ryawick, conclu entre l'Angleterre et la France (20 sept. 1697) assura à celle-ci la Baie d'Hudson conquise. La paix qui allait permettre à beaucoup d'habitants de retourner sur leurs terres, fut l'occasion de grandes réjouissances à Québec.

M. de Frontenac survécut peu à ces événements. Il mourut l'année suivante, le 28 novembre 1698, âgé de 78 ans, dans les sentiments les plus chrétiens. Il fut enterré dans l'église des Récollets; et plus tard trois autres gouverneurs, de Caillères, de Vaudreuil et de la Jonquière, vivrent dormir à ses côtés. Après l'incendie de

l'église, en 1796, les restes de ces quatre gouverneurs furent transportés dans la cathédrale, où ils reposent encore.

Au milieu des succès d'une administration si bien remplie et si glorieuse, Frontenac trouva moyen de faire exécuter des travaux considérables de réparation et d'embellissement, et, à Québec. Le château Saint-Louis fut restauré et agrandi; les fortifications furent prolongées et les portes Saint-Louis, Saint-Jean et du Palais construites. En même temps la cathédrale était élargie de ses deux bas-côtés actuels, et Mar de Saint-Valler fut bâti le premier évêché ainsi que l'Hôtel-Général (1693). La population de la ville se montait à 3000 habitants.

III

De Caillères, 1698-1703. Le chevalier de Caillères, depuis longtemps gouverneur de Montréal, fut nommé pour remplacer de Frontenac, et le chevalier de Vaudreuil succéda à M. de Caillères comme gouverneur de Montréal.

Deux grands événements marquèrent l'année 1700 et l'administration de M. de Caillères: la fondation de la ville de Montréal, par M. de Lamotte-Cadillac, et la signature d'un traité de



CHEV. LEMOYNE, 1^{er} BARRON DE LORREUIL. Né à Montréal 1658; gouverneur de Montréal 1721 à 1727; administrateur du Canada 1726-1726

paix entre la France et la confédération iroquoise (18 septembre). Ce traité que les Anglais cherchèrent à entraver jusqu'à la fin, fut confirmé le 4 août de l'année suivante, dans une grande assemblée tenue à Montréal. Treize cents sauvages y assistèrent, représentant toutes les nations disséminées depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'à la Louisiane, Kondarok, qui avait été l'intermédiaire du gouverneur dans la conclusion de cette affaire mémorable, mourut à la fin des séances du conseil, et ses funérailles furent accompagnées des honneurs militaires. Il était chrétien, son corps fut inhumé dans l'église paroissiale de Montréal.

M. de Caillères n'avait plus d'inquiétude que pour les provinces du golfe, l'Acadie et Terre-Neuve, lorsqu'il tomba malade et expira, en 1703, après avoir servi le pays pendant vingt ans avec beaucoup de dévouement et une grande intelligence.

VI

De Vaudreuil, 1703-1723. La guerre était déclarée depuis un an entre la France et l'Angleterre coalisée avec la Hollande, au sujet de la succession d'Espagne. Les colons anglais avaient proposé à M. de Caillères un plan que celui-ci songeait à adopter, lorsque la nuit le surprit: c'était de laisser pour cette fois les souverains valider leurs querelles en Europe, et de conserver la neutralité en Amérique. Son successeur, mieux informé dans la bonne foi de nos voisins permit aux Anglais, sous la conduite d'un Français, le Sieur de Beaulieu, d'envahir la Nouvelle-Angleterre; quinze Bénédictins de la côte (Maine) furent ravagés et plus de 200 personnes tuées. Les sans paille le sang, les Alégonais, radement châtés à leur tour, descendirent de l'Acadie à M. de Vaudreuil, celui-ci leur envoya Hertel de Rouville, le fils, avec 250 hommes, dont quatre de ses frères. La petite troupe s'empara de Deerfield et de Haverhill pour le Merrimack et détruisit ces deux villages, tuant cinquante personnes et emmenant à Québec cent douze prisonniers (hiver de 1703-04.)

En même temps, de Salicruse, gouverneur de Port-Royal, s'empara de Saint-Jean, de Fortillon et d'autres postes dans l'île de Terre-Neuve. Les Américains, avertis de défilés, se jetèrent une troisième fois sur l'Acadie. Une flotte de 36 navires et portant 1000 hommes de troupes commandés par le général Nicholson, se présenta devant Port-Royal. De Salicruse, qui n'avait à opposer à cet armement formidable que 150 soldats malades par une longue famine, obtint toutefois de sortir de la place avec les honneurs de la guerre (août 1710). Les vainqueurs, si l'on peut leur donner ce titre, châtèrent le nom de Port-Royal en celui d'Annapolis, et l'Acadie fut appelée Nouvelle-Ecosse.

LE DEPART DE WALKER (18 août 1711.)

"C'est après la prise de Port-Royal que l'Angleterre, toujours pressée par ses rois, voulut tenter encore une fois la conquête de toute la Nouvelle-France.

"Elle fit de vastes préparatifs. L'amiral Walker atteignit Boston, le 25 juin 1711, avec une flotte portant un bataillon de soldats de marine et sept régiments de vétérans, tirés de l'armée de Marlborough et placés sous les ordres du général Hill.

"Deux régiments de troupes provinciales se joignirent aux réguliers du général Hill, et portèrent son armée à 6,500 fantassins munis d'un train considérable d'artillerie et de toutes sortes de machines de guerre. La flotte composée de 88 vaisseaux et transports, mit à la voile pour Québec le 30 juillet. Peu de temps après, le général Nicholson s'avança d'un autre côté jusqu'à Albany avec 4000 soldats et 600 iroquois, pour pénétrer en Canada par le lac Champlain; c'était le plan d'invasion de 1690. Rendu sur les bords du lac Saint-Sacrement, il s'arrêta pour attendre l'arrivée de l'amiral Walker.

"Le pays semblait perdu sans ressource. Aux 15 ou 16,000 soldats et matelots qui marchaient pour l'envahir, il y avait à peine à opposer en Canada 5000 hommes capables de porter les armes.

"La Providence le sauva. La flotte anglaise fut surprise par une tempête dans le St-Laurent. Dans l'obscurité qui couvrit tout à coup le ciel, huit transports se brisèrent sur l'une des Sept-Îles (l'He-aux-Oeufs) et près de 900 hommes périrent dans les flots. Après ce désastre l'amiral Walker abandonna son entreprise et

renoua la suite sur, où d'autres maîtres l'entraînent.

(Harnau, "Voyage de l'Etat du Can., 1754.)
Fauquier de Saint-Maurice a fait de cette catastrophe un récit dramatique et fort bien documenté, qui constitue le plus bon chapitre qu'ait écrit cet homme de lettres si aimable et si injustement oublié. (1)

Nicholsen interné du naufrage de l'île-aux-Dents, se retira avec son artère, après avoir brisé ses torts. La nouvelle ne fut apprise à Québec que dans les premières semaines d'octobre, et produisit une immense explosion de joie. On célébra des fêtes en l'honneur de Notre-Dame-des-Victoires, et on remercia Dieu de la délivrance de la colonie.

Les Anglais n'avaient toutefois pas renoncé à l'espoir de prendre Québec, et l'année suivante, ils tentèrent d'équiper une flotte dans ce dessein. M. de Vaudreuil en appela au patriotisme des citoyens, sa voix fut écoutée, et les marchands de la ville fournirent 50,000 écus pour rendre les fortifications plus redoutables.

A l'autre extrémité du pays se passa plus ou des incidents les plus horribles de notre histoire. Dans les savanes qui s'étendent à



GILLES HOCQUART, INTENDANT DE CANADA
1731-1748

l'ouest du lac Michigan errait une nation redoutée, indomptable et féroce. Des traîtres anglais réussirent à les armer contre nous. Ils vinrent assiéger le poste de Détroit. DuBuisson, qui y commandait, n'ayant que trente hommes à leur opposer, appela à son secours les alliés de neuf tribus voisines. Six cents guerriers accoururent avec joie. Les rôles changèrent. Les Outagamis s'enfuirent jusque dans leur camp, à quatre lieues de là, où ils se retranchèrent; mais après vingt jours de siège, ils durent se rendre à discrétion. Le commandant français fut impuissant à contenir la fureur de ses troupes indisciplinées, qui firent des vaincus un carnage affreux. Plus de 2,000 Renards, de tout âge et de tout sexe, périrent dans cette affaire. Mais on fut tranquille, dans la contrée, pendant plusieurs années.

En 1713 fut signé le traité d'Utrecht qui commença la mutilation de la Nouvelle-France.

(1) "De tribord à babord", Souvenirs d'un voyage dans le golfe, 1 vol., 1877.

Louis XIV, courbé par les malheurs et la vieillesse, renoua à ses droits sur le pays des Iroquois et céda la baie d'Hudson, Terre-Neuve et l'Acadie à l'Angleterre, aux attaques de laquelle le Canada resta seul ouvert le tous côtés (Harnau). Le vieux roi mourut deux ans après, le 1er septembre 1715, âgé de 77 ans.

Pour remplacer l'Acadie perdue, le ministère français entreprit l'établissement du Cap-Breton, qui fut appelée le-Royaume, et 30 millions furent dépensés pour les fortifications de Louisbourg. Cependant, cette colonie ne devint jamais florissante.

Depuis un quart de siècle, le Canada avait à peine joui de quatre ou cinq années de paix. Bien des braves étaient tombés dans les combats, beaucoup d'autres avaient émigré "dans les bois", vers les Grands Lacs et la vallée du Mississipi. Toutefois la population ne laissait pas d'augmenter; elle était alors de 25,000 habitants, dont 7,000 à Québec et 3,000 à Montréal. M. de Vaudreuil, revenu d'un séjour de deux ans (1714-16) en France, s'employa, pendant les dernières années de son administration, à réorganiser partout les finances, et le commerce; à promouvoir l'industrie qui ne faiblit que naïve et l'instruction populaire. Il fut en cela admirablement secondé par les Intendants Huot et Bégin. La division des paroisses fut exécutée; on en forma 82, dont 18 sur la rive gauche de Saint-Laurent, et 34 sur la rive droite.

Enfin la cour de France se décida, sur les instances, à envoyer au Canada de nouveaux secours instantanément demandés. Le "Château", vaisseau du roi, qui faisait le service régulier entre la mère-patrie et Québec, mit à la voile avec un chargement considérable. Il portait, outre 200 émigrants à l'aise et instruits, trois hauts fonctionnaires, plusieurs officiers, des prêtres, et des religieux. Par malheur, le navire fut assailli par une effroyable tempête à l'entrée du golfe Saint-Laurent, et alla se briser contre les récifs du Cap-Breton. À sept milles tout au plus de Louisbourg, le port d'arrivée! Pas un seul passager, pas un seul marin de l'équipage ne fut sauvé; le désastre ne fut révélé que par la présence des cadavres (nuit du 27 août 1725.) A cette nouvelle, la désolation dans la colonie fut navrante. On dit que M. de Vaudreuil en mourut de douleur. Il exprima le regret, après avoir gouverné le pays peu ou prou avec un dévouement admirable et qui tenait du génie.

VII

M. de Beauharnois, (1726-1747.) — Les Canadiens auraient souhaité qu'un des leurs fut placé à la tête des affaires, et M. de Longueuil, gouverneur de Montréal, s'était mis sur des rangs. La Cour passa outre. Mais, heureusement, son choix tomba sur un homme qui joignait, chose rare, à une grande énergie de résolution, les manières les plus courtoises et l'esprit le plus conciliant.

L'administration de M. de Beauharnois, qui fut la plus longue, — 24 ans. — fut aussi la plus prospère et la plus progressive. La Nouvelle-France, de plus en plus délaissée par la mère-patrie, chercha à se suffire à elle-même. L'intendant Hocquart, — le Colbert canadien, — employa tout son génie à perfectionner la législation et le système postal, à favoriser l'agriculture et l'industrie de la toile, du bois, du fer; à étendre le commerce; le Canada, forcé depuis un siècle à tout faire venir de France, est mis en état d'exporter avec succès ses produits. L'œuvre de cet homme de bien méritait, comme celle de Talon, une étude à

part. Mais ce travail n'est pas encore achevé, et, en de telles matières, ce résumé ne saurait ni intéresser, ni satisfaire le lecteur. Nous nous contenterons donc de signaler les principaux événements, heureux ou fâcheux, de cette période.

Les Quinçais que l'on croyait anéantis depuis l'affaire de 1715, reprirent sur les rives du lac Michigan, barrant les chemins qui conduisaient du Canada à la Louisiane. M. de Beauharnois envoya contre eux M. de Saligny, avec 1200 Canadiens et Sauvages. En deux batailles cet excellent officier mit en fuite ces Barbares et balaya la contrée (1728.) L'année suivante, fut élevé le fort Saint-Frédéric, à la tête du lac Champlain, pour tenir en échec de ce côté les Anglais.

En 1732, l'épidémie de la petite vérole sévira à Montréal, apportée par un sauvage; 900 personnes en moururent dans cette ville, et autant dans le reste du pays; à un moment donné, le nombre des malades à Québec s'éleva à près de 3,000. Jésuites, prêtres et religieux



MICHEL BARRIN DE LA GALIS-
SIE, administrateur du Canada,
1747-1749

accomplirent des prodiges de dévouement. Que l'on songe aux misères, aux ruines que faisaient après elles de pauvres calamités.

Pierre de la Vérandrye, fils de Gauthier de Varennes, seigneur de Varennes et gouverneur de Trois-Rivières, était parti de Montréal, en 1731, pour un voyage de découverte vers l'extrême Nord-Ouest, accompagné de ses trois fils et d'un missionnaire, le père Aneau, jésuite. L'intrépide caravane se rendit au lac Supérieur, atteignit de là le lac de la Pluie qu'elle traversa, puis le lac des Bois, puis le lac et la rivière Winnipeg, et enfin la rivière des Assiniboines, poursuivant sa course jusqu'au pied des Montagnes-Rocheuses, où les survivants de l'expédition se trouvèrent le 1er janvier 1743. L'exploration de cette immense étendue de pays, la plus riche aujourd'hui du Dominion, avait duré douze ans. Un des fils de la Vérandrye et le père Aneau y périrent la vie, assassinés par les Sioux.

Quelle fut la récompense de ces héros ? Arrivé par des envieux auprès du ministre, d'avoir eue sur sa route la guerre parmi les Indes. Il fut blâmé sans pitié. Il avait fait des années, Mure-pou refusé de lui payer, en dépit des lettres les plus pressantes de M. de Beauharnois; Il mourut à Montréal, simple capitaine, méroué de dénoûta (1749).

En 1744, le ras de la succession d'Autriche mit de nouveau aux prises la France et l'Angleterre. Les colons anglais en profitèrent pour attaquer Louisbourg; DuChâteau fut capituler devant des forces huit fois supérieures, après 49 jours de résistance.

La France voulait reprendre cette forteresse qui lui avait coûté tant de millions. Une escadre de quarante navires montés de 3,000 hommes de troupes fut envoyée à cette fin, sous les ordres du duc d'Anville. On sait, hélas! quel fut la tragique dénouement de cette expédition: naufrage, contagion, naufrage encore, c'est évanoui (1744).

Mais durant l'hiver qui suivit, les milices canadiennes firent payer cher à nos voisins leur conquête: Caillon de Villiers s'empara de Grand-Pré; Bigaud de Vaudeville porta la terreur et le ravage par la Nouvelle-Angleterre. LaCorne Saint-Luc prit les forts de Clinton et de Saratoga, et de Léry celui de Bridgeman. Tel était pour eux l'état des choses, lorsque le traité d'Aix-la-Chapelle les força, par-dessus le marché, à rendre Louisbourg et le Cap-Breton à la France (1748).

M. de Beauharnois était parti l'année précédente, le 14 octobre, emportant les regrets de tous les Canadiens, dont il avait conquis l'estime par sa bonté, son affabilité et sa générosité.

VIII

M. de la Galissonnière, (1717-1749), le noble Roland de la Galissonnière, marin, diplomate, juriste, savant, économiste, est certainement l'homme le plus distingué que le gouvernement de France ait envoyé au Canada. Esprit pénétrant et curieux, son premier soin, en prenant les rênes de l'administration, fut de connaître le pays, son climat, sa population, ses ressources et son commerce. Et il s'émut d'un sympathique intérêt pour les habitants de cette malheureuse colonie, que l'indolence et les préjugés (*) de la mère-patrie entraînaient plus fatalement à sa perte, que l'ambition jalouse, la tenacité opiniâtre et toute la puissance de ses ennemis. Il communiqua au ministre le résultat de ses observations, le pressant de prendre les moyens de conserver à la France une si vaste et si riche contrée et surtout de si braves gens. "Le Canada, disait-il, contient un assez grand peuple—68,000 âmes,—propre à la fatigue, à la guerre et à la navigation, peuple que l'on perdrait avec le pays. Si les autres colonies produisent plus de richesses, celui-ci produit des hommes, richesse bien plus estimable pour un grand roi, que la sucre et l'indigo, ou, si l'on veut, tout l'or des Indes." Il conseillait de fortifier Québec et Montréal, et d'envoyer 10,000 paysans (1) pour peupler le sud-ouest des Grands lacs (l'Illinois) et la baie du Saint-Laurent et du Mississipi. Ces graves paroles ne furent pas écoutées. D'ailleurs il était trop tard; la France, depuis le désastre de Belle-Isle, n'avait plus de marines; les colons de la Nouvelle-Angleterre et de la Nouvelle-York réclamaient

(1) mot de Voltaire: "quelques arpents de colon vendus au roi, au lieu de faire l'indigence de 113 ans; ou, que le double du nombre de paysans, sur sa propre initiative et son gouvernement, la prétention de..."

l'annexion immédiate des trois-quarts du territoire canadien, et la cour de Londres s'appropriait à soutenir leurs prétentions les armes à la main. Une ligne de forts ennemis, parallèle à nos frontières parcourent entrées, se dressaient hâtivement, depuis la Louisiane jusqu'au Cap-Breton; la guerre devenait plus indélébile à mesure que les chances en apparaissaient plus vicieusement contre nous.

M. de la Galissonnière quitta Québec le 24 septembre 1749, rappellé en France pour présider une commission internationale chargée de délimiter les frontières de l'Acadie. M. Hocquart était retourné l'année précédente; et ce fonctionnaire le plus intègre comme le plus illustre, avait eu pour successeur, amère dérision!

François Bigot, déjà connu par ses rapines à Louisbourg, l'homme le plus néfaste et le plus

justement exécré de notre histoire. Avec celui-ci toute une bande de charnels, les Marin, les Pénu, les Cadet, les Verger, allaient se ruer sur la malheureuse Nouvelle-France, dévorer sa substance, rançonner ses habitants, prêts à la livrer, le jour où ils y trouveraient leur compte, à l'ennemi. L'infatigable de la conquête se laissera prendre dans les filets de ces êtres maléfiques et cupides (1), et, trop tard revenu à lui, mourra de douleur d'avoir eue à leur contact une réputation honorable acquise par quarante ans de loyaux services envers son pays (1752).

Mais laissons à ces tristes choses, et, avant de passer aux récits des dernières années de la Nouvelle-France, mêlées de tant de gloire et de tant de revers, regretons le chemin parcouru et viftons à louer le "vieux Québec français".

A.B.D.

VIII. Le vieux Québec français

1613

L'Abitation (1)

Dans cette vieille cité de Québec, dans cette ville d'une originalité exquise, autour de laquelle flotte un charme héroïque d'épopée et de rêve, chaque pierre raconte au voyageur qui passe, les grandes choses d'autrefois.

(M. Alf. Klezkowski, ex-consul de France à Québec.)

Notre logement estait de trois corps de logis à deux étages. Chacun renfermait trois toises de long et deux et demi de large. Le magasin



L'HABITATION

six et trois de large, avec une belle cave de six pieds de haut. Tout autour de nos logements je fis faire une galerie par dehors au second étage, qui estait fort commode, avec des fossés de 15 pieds de large et six de profond; et au dehors des fossés, je fis plusieurs pointes d'espérons qui enfermaient une partie du logement, là où nous mimes nos pièces de canon; et devant le bâtiment y a une place de quatre toises de large, et six ou sept de long, qui donne sur le bord de la rivière.

(1) Toutes les citations qui composent cet article nous ont été fournies par M. P. G. Roy, officier d'Académie, fondateur et rédacteur du "Bulletin des Recherches Historiques", publié à Lévis.

Autour du logement y a des jardins qui sont très beaux, et une place du côté du septentrion court qui a quelque cent ou cent vingt pas de long, 30 ou 40 de large.

SAMUEL CHAMPLAIN

1666

Je n'aurai pas beaucoup de peine à vous faire la description de Québec, puisqu'il y a peu de chose à dire: Québec est situé sur une pointe de terre qui est arrosée d'un côté du grand fleuve Saint-Laurent, large en cet endroit de trois quarts de lieue, et de l'autre par la rivière Saint-Charles.

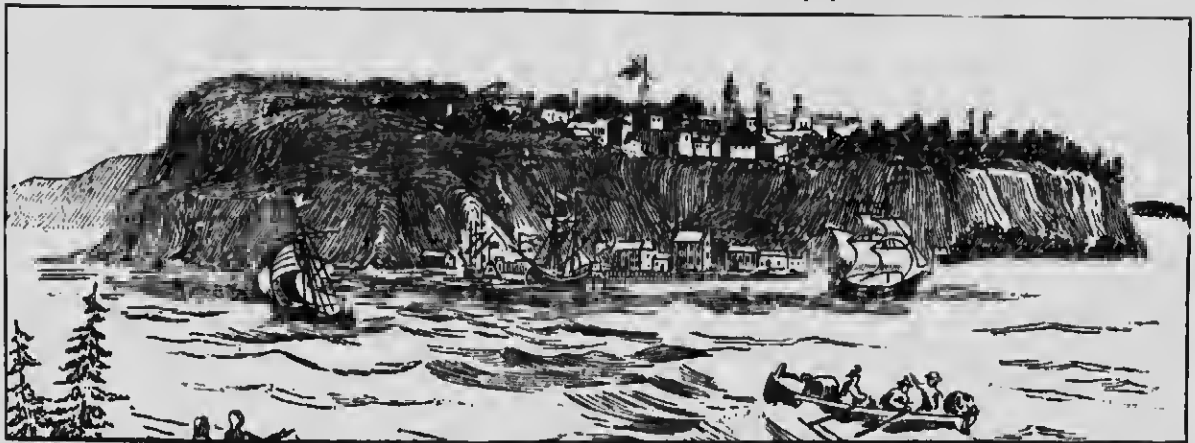
Il y a ville haute et ville basse. La ville

basse est bâtie sur le bord de l'eau, et à la marée haute on échoue les grandes barques tout près des magasins, pour les marchandises. Il y a quelques maisons assez considérables. On y en bâtit deux l'an passé, dont l'une a été vendue 22,000 livres et l'autre en vaut bien 15,000.

La ville haute n'est considérable que par les églises et par les maisons religieuses. La paroisse qui est l'église cathédrale est très bien ornée, huit rhandeliers d'argent, trois, bassins, lampes, M. l'évêque a six ou sept prêtres dans son Séminaire qui vivent très bien avec nous.

(1) Toutefois il ne faudrait peut-être pas prendre à la lettre le dur jugement de Margry: "Bigot n'avait jamais assez d'argent pour le dissiper, La Jonquière pour l'enlasser."

A la basse-ville, magasins des Cent-Associés; à la haute, le Fort St Louis, l'église de N.-D. de la Recouvrance, où reposait le corps de Champlain, etc. Vierge gravure d'origine incertaine, mais très conforme aux descriptions faites par les témoins de cette époque

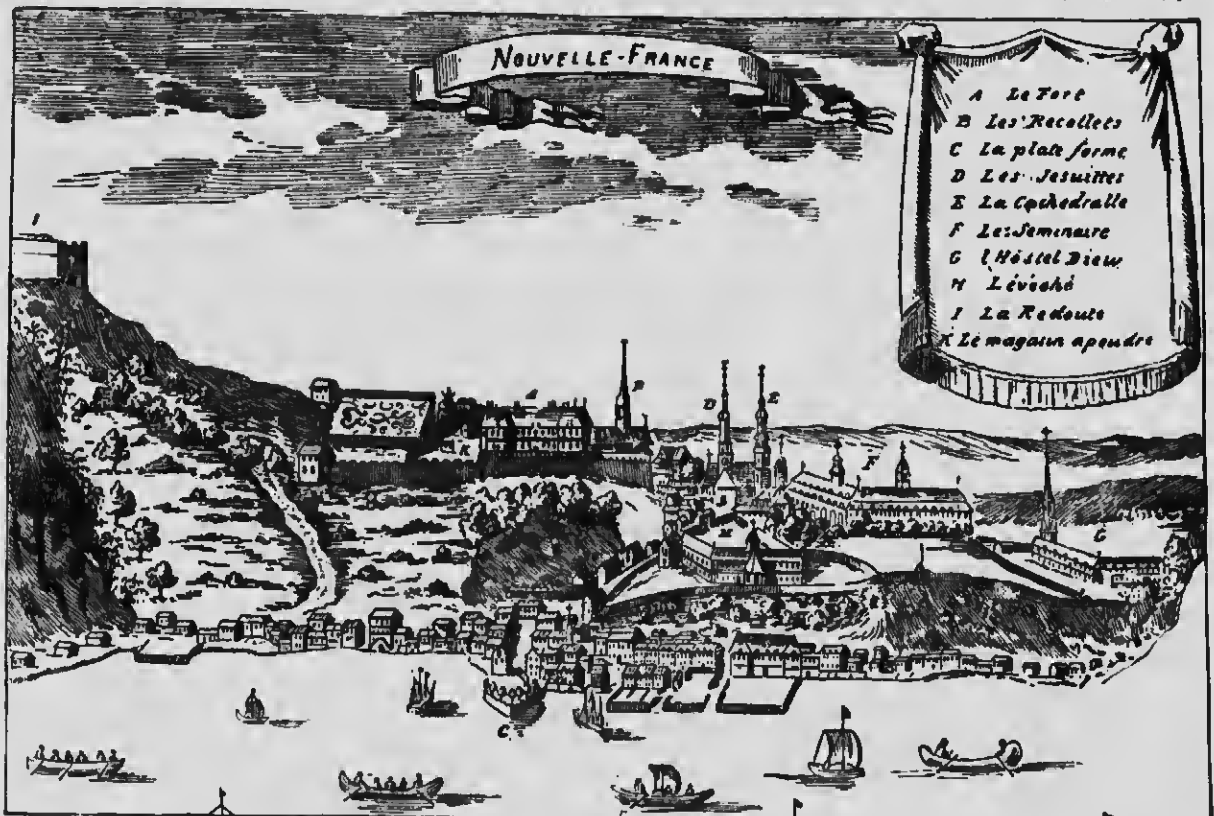


QUÉBEC EN 1637

Nous avons cette année commencé une église, qui sera achevée l'an prochain, qui aura 100 pieds de long et 50 de large. La petite chapelle dont nous nous servons à présent est fort bien ornée de beaux ornements. Grands marchandiers d'argent, lampes, tout le reste :

nous avons pour plus de onze cents écus d'argenterie. Notre maison est de deux corps de logis, toute de pierre et couverte d'ardoise avec un beau dôme pour l'horloge. Les religieuses Ursulines et Hospitalières sont bien bâties : en un mot, les églises sont ici comme

dans les bonnes villes de France. Les dimanches et il y a autant de monde à la grande messe et aussi bien accommodé les bons jours que l'église Saint-Laurent de Pont-à-Mousson. L'on n'y prêche que trois quarts d'heure, et on n'ose les passer. Le P. Thierry Heschefer, jésuite.



QUÉBEC EN 1700

1743.

Dessin de Fonsville, officier de marine; fait à Québec en 1699. Collection Pinart, Biblioth. du Dépôt de la Marine de Paris. — Que l'on remarque le Séminaire; l'aile de la Procure avec son clocher, et celle du parloir des pères de la Vérandry et de la Montagne; il n'y avait pas de chemin des Ramparts, et le jardin s'étendait jusqu'à l'évêché de M^r de Saint-Valier s'élevait sur l'emplacement du parc Montmorency

1684

Québec est la ville capitale de la Nouvelle-France. Son circuit est à peu près d'une lieue, sa latitude 47 degrés 12 minutes, sa longitude est incertaine, aussi bien que celles de plusieurs autres pays, n'en déplaise à messieurs les géographes.

Québec est partagé en haute et basse ville. Les marchands habitent celle-ci à cause de la commodité du port, le long duquel ils ont fait

un agissement usé lui et avec nos vénérables sénateurs aussi cavalièrement que Cromwell agissait avec les parlementaires d'Angleterre. Je ne vous dirai point si la justice est ici plus chaste et plus désintéressée qu'en France ; mais au moins si on nous la vend, c'est à bien meilleur marché. Nous ne passons point par les serres des avocats, par les ongles des procureurs, ni par les griffes des greffiers ; cette vermine n'a point encore infecté le Canada. Chacun y plaie sa cause ; notre justice est expéditive, elle n'est point hérissée d'épices (sic), de frais,

trais, sans s'approcher des usages de leurs maîtres. L'on va d'ici à la ville de Montréal durant l'hiver sur le fleuve glacé, par le moyen des traîneaux sur lesquels on fait quinze lieues par jour. Il'autres se font traîner par un attelage de deux gros dogues ; mais ils voyagent beaucoup plus lentement (1). Je parlerai les voitures d'été lorsque j'en serai plus instruit. On ne dit qu'on fait des voyages de 1000 lieues avec des radeaux d'écorce ; attendez que j'aie passé par cette mince navigation, et alors je vous en rendrai bon compte.

BARON DE LA HUNTAU.

" Voyage dans l'Amérique septentrionale."

1720 (2)

Pendant toute la période comprise entre le traité d'Utrecht, (signé le 11 avril 1713) et les années qui précédèrent immédiatement la guerre de Sept ans (déclarée le 9 Juin 1759) le Canada fit des progrès merveilleux.

(1) C'est une chose extrêmement curieuse, pour un étranger, que le grand nombre de chiens que l'on voit attelés à de petits charlots sur lesquels on transporte les provisions au marché. Ces chiens sont de la plus grande utilité, et il n'y a peut-être pas une seule famille à Québec



LE CHATEAU SAINT-LOUIS EN 1691, côté du fleuve

bâti de très belles maisons à trois étages, d'une pierre aussi dure que le marbre. La haute ville n'est pas moins belle ni moins peuplée. Le Château bâti sur le terrain le plus élevé, les commande de tous côtés. Les gouverneurs-généraux qui font leur résidence ordinaire dans ce port y sont commodément logés ; c'est d'ailleurs la vue la plus belle et la plus étendue qui soit au monde.

Deux choses essentielles manquent à Québec : un qual et des fortifications ; Il serait facile d'y faire l'un et l'autre, car les pierres se trouvent sur le lieu. Cette ville est entourée de plusieurs sources d'eau vive la meilleure du monde, mais comme il n'y a eu personne jusqu'à présent qui entende assez bien l'hydrostatique pour les conduire à quelques places où l'on pourrait élever des fontaines simples ou jaillissantes, chacun est obligé de boire de l'eau de puits.

On va de la basse à la haute ville, par un chemin assez large, un peu escarpé, et bordé de maisons des deux côtés. Le terrain de Québec est fort inégal, et la symétrie mal observée.

L'Intendant demeure dans un fonds un peu éloigné sur le bord d'une petite rivière, qui se joignant au fleuve Saint-Laurent renferme la ville dans un angle droit. Il est logé dans le palais où le Conseil Souverain s'assemble quatre fois la semaine. On voit à côté de grands magasins de munitions de guerre et de Louche. Il y a six églises à la haute-ville : la cathédrale, les Jésuites, les Récollets, les Ursulines et les Hospitalières...

Je vous ai dit que le Conseil Souverain du Canada se tenait ici chez l'Intendant. Le gouverneur, l'Intendant et douze conseillers de "enpa y de spada", ou d'épée, composent ce conseil, et jugent sans appel, et en dernier ressort toutes sortes de procès. L'Intendant

(*) Le droit de préséance ; mais le droit de préséance, et, en effet, quand il

(1) C'est la Salle de Justice. Il se place à l'Intendant, si bien qu'ayant jugés à leurs côtés, on ne le siège du président. M. de son gouvernement, s'inquiète de la prétention de l'Intendant ;



LE CHATEAU SAINT-LOUIS EN 1691

Façade, côté de la Place d'Armes. Bâti en 1617 par M. de Montmagny, sur l'emplacement du Fort que Champlain avait élevé en 1626 et où il mourut ; considérablement agrandi et embellie par Frontenac vers l'année ci-dessus

de dépens. Les Juges n'ont que 400 francs de gages, grande tentation pour chercher le hon droit des parties dans le fond de leur bourse. Quatre cents francs ? Ce n'est pas assez pour défrayer la robe et le bonnet ; aussi ces messieurs sont-ils dispensés d'en porter. Outre le tribunal il y a encore un Lieutenant-général civil et criminel, un procureur du Roi, un grand prévôt et un grand maître des eaux et forêts.

On se sert de traîneaux tant à la ville qu'à la campagne, pour voitures d'hiver ; les radeaux qui les tirent semblent être des vraies machines, tant ils sont impénétrables au froid. J'en ai vu cinquante en Janvier et février qui vivaient dans les bois et dans la neige presque jusqu'au po-

ou à Montréal, qui n'en ait un ou plusieurs consacrés à cet usage. Ils ressemblent un peu à ceux de Terre-Neuve ; mais ils sont bien plus larges des reins, et ils ont les pattes plus courtes et plus fortes.

ISAAC WELD.

" Voyages au Canada ", 1795.

(2) Le recensement de 1716 donne à Québec une population de 2500, il fait connaître aussi les noms des rura existantes : Saint-Louis, Saint-Jean, Sainte-Anne, Du Fort, Desjardins, Bunde, et à la Basse-Ville: Sous-le-Fort, Sault-au-Matelot, Champlain, Notre-Dame, (M. l'abbé Am. Gosselin, archiviste de l'Université Laval.)

dimanches
messe et
de l'église
L'on n'y
n'ose les
Jésuite.

1743.
de pays,
avait
ndry et
massinés



LE COUVENT DES RÉCOLLETS A LA HAUTE-VILLE, vers 1695

PALAIS DE L'INTENDANT

ÉGLISE ET COLLÈGE DES JÉSUITES EN 1739, emplacement de l'Hôtel-de-Ville. (Shurt.)

LA CATHÉDRALE EN 1832—Incendiée en 1759 par les bombes anglaises, les mêmes murs servirent à sa reconstruction

La construction des navires avait déjà pris en 1720 des proportions considérables. Les habitants, protégés et encouragés par le marquis Philippe de Vaudreuil, par son successeur le marquis Charles de Beauharnois, et les Intendants Bégon et Hocquart, s'employaient avec une ardeur nouvelle à défricher et cultiver le sol, à construire des voies de communications, à développer le commerce et l'industrie, pendant que le collège de Québec, le Séminaire des Missions

Etrangères, et l'Hôpital-Général, à Québec, les Ursulines, à Québec et aux Trois-Rivières, le Séminaire de St Sulpice, à Montréal, les Pères et les Frères Récollets et les religieuses de la Congrégation Notre-Dame, dans leurs multiples établissements, et plusieurs Instituteurs laïques subventionnés par les Jésuites, les Sulpiciens ou les curés répandaient les bienfaits d'une éducation en tous points égale à celle que l'on donnait en France dans les établissements similaires.

Le siège de Québec de 1690 avait été une surprise; il n'en fut pas de même des formidables préparatifs d'invasion de l'amiral sir Hovenden Walker en 1711. Ils étaient connus depuis plusieurs mois à Québec, où il régnait à la fois une telle anxiété et une telle ardeur qu'on en rendus inutiles par le désastre de l'Île-aux-Oeufs et l'annéantissement d'une partie de la flotte de Walker, avaient été organisés par le gouverneur-général, et grâce à la générosité de ses habitants, la ville de Champlain put être considérée, en 1712, comme la place la plus forte, ou plus exactement, la moins faible de l'Amérique du Nord.

C'était, à d'autres points de vue, une ville peu ordinaire que la jeune capitale au commencement du dix-huitième siècle. Le judicieux Père Charlevoix écrivait en 1720: "On ne compte guère à Québec que sept mille âmes; mais on y trouve un petit monde choisi où il ne manque rien de ce qui peut former une société agréable. L'n gouverneur-général avec un état-major, de la noblesse, des officiers et des troupes; un Intendant avec un Conseil supérieur et les juridictions subalternes; un commissaire de marine, un grand prévost, un grand voyer, et un grand maître des eaux et forêts dont la juridiction est assurément la plus étendue de l'univers; des marchands aisés ou qui vivent comme s'ils l'étaient; un évêque et un séminaire nombreux; des Récollets et des Jésuites, trois communautés de filles bien composées, des cercles aussi brillants qu'il y en ait ailleurs; voilà, ce me semble, pour toutes sortes de personnes de quel passer le temps fort agréablement.

"Ainsi fait-on, et chacun y contribue de son mieux. On joue, on fait des parties de promenade, l'été en calèche ou en canot, l'hiver on traîne sur la neige ou en patins sur la glace. On chasse beaucoup; quantité de gentilshommes n'ont guère que cette ressource pour vivre à leur aise. Les nouvelles courantes se réduisent à bien peu de choses, parce que le pays n'en fournit presque point et que celles de l'Europe nous arrivent toutes à la fois, mais elles occupent une bonne partie de l'année; on politique sur le passé, on conjecture sur l'avenir; les sciences et les beaux arts ont leur tour, et la conversation ne touche point. Les Canadiens, c'est-à-dire les créoles du Canada, respirent en naissant un air de liberté qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie, et nulle part ailleurs on ne parle plus purement notre langue. On ne remarque ici aucun accent.

"On ne voit point en ce pays de personnes riches, et c'est bien dommage, car on y aime à se faire honneur de son bien, et personne ne s'amuse à l'hoisauriser. On fait bonne chère si avec cela on peut avoir de quoi se bien mettre; sinon on se retranche sur la table pour être bien vêtu. Aussi faut-il avouer que les ajustements font bien à nos créoles. Tout est ici de belle taille et du plus beau sang du monde dans les deux sexes; l'esprit enjoué, les manières douces et polies sont communes à tous; et la rusticité, soit dans le langage, soit dans les façons, n'est pas même connue dans les campagnes les plus écartées". (2).

Ernest Gagnon, "Le Fort et le Château Saint-Louis", 1 vol., Québec

(2) Ici tout le monde est "Monsieur" le "Madame", le paysan aussi bien que un gentilhomme, la paysanne comme la grande dame. (Kalm, septembre 1749.)

1738

Sur la Montagne est bâti le Fort, autrement dit, la Maison du Gouverneur-général. On peut dire que ce Fort est le plus beau bâtiment de toute la ville ; mais quoiqu'il soit fort élevé, il ne la commande pas de tous côtés, comme le rapportent plusieurs voyageurs ; car les maisons qui se bâtissent encore aujourd'hui derrière les Récollets, sont beaucoup plus élevées que ce Château, qui a la vue bornée de ce côté. Quoiqu'il l'ait belle et longue sur le fleuve Saint-Laurent, il est absurde de dire, comme quelques auteurs, qu'elle soit la plus belle et la plus étendue qui soit au monde, puisqu'elle se trouve bornée partout, excepté vers l'île d'Orléans, qui a sept lieues de long et trois de large. Au reste, les Gouverneur-généraux y sont fort commodément logés...

qui regarde le Canal, en forme la plus belle vue. Cette maison a coûté environ 50,000 écus. (1)

Les RR. PP. Récollets, chez qui j'ai demeuré pendant plus d'une année, ont un très beau couvent situé sur cette montagne, vis-à-vis du Fort. Ils demeurèrent autrefois à près d'un quart de lieue hors la ville, sur le bord de la rivière St-Charles. Mgr de Saint-Vallier leur a échangé ce couvent, afin de fonder en sa place un Hôpital-général, pour tous les pauvres malades...

Il fait de si grands frois à Québec, que très souvent, lorsque je voulais aller depuis les Récollets où je demeurais, jusqu'à l'Intendance, qui est à une des extrémités de la Basse-Ville, j'étais obligé d'arracher quantité de petits glaçons qui se trouvaient attachés à mes paupières. Souvent même les frois étaient si excessifs que j'étais forcé de me dispenser de mes devoirs auxquels m'obligait mon emploi. On a trouvé

de 12 à 15 pieds de hauteur, il y a beaucoup de maisons où l'on entre plutôt par les fenêtres du premier étage, que par les portes, qui malgré les aînes qu'on leur donne, se trouvent toujours bouchées par des coups de vent de l'air qui les remplit de neige...

Il faut être aussi laborieux que sont les Français, pour pouvoir faire quelque chose de bien d'une pareille contrée. Les Anglais, qui habitent dans la partie du Sud, sont sous une zone bien plus tempérée; aussi Boston, qui est leur capitale, est bien plus florissante et peut être regardée, à l'égard de Québec, comme une belle ville de France, à l'égard d'un village d'une raisonnable grandeur.

M. de Lebeau, "Voyage en l'ouest et nouveau parrail les sauvages de l'Amérique Septentrionale".



Québec en 1739; réduction de la vignette donnée plus loin

L'Église et le Couvent des Récollets après le Siège; à droite, les ruines de la Cathédrale, au fond, le clocher des Jésuites. (Short.)



Intérieur de l'église des Jésuites après le siège. (Short.)

Intérieur de l'église des Récollets; même date, octobre 1739. (Short.)

1749

Le château St-Louis, Le collège des jésuites.-- Le séminaire.-- Les rues.-- Les remparts

Le palais, qui est situé sur le côté ouest, et le côté le plus escarpé de la montagne, juste au-dessus de la basse-ville. Ce n'est pas précisément un palais, mais un grand bâtiment en pierre à deux étages, s'étendant du nord au sud. L'entrée est à l'ouest, sur une cour entourée partie par un mur, et partie par des maisons. L'no galerie, large d'environ deux brasses (douze pieds), pavée en dalles et fermée par une balustrade en fer, règne tout le long de la façade de l'est, qui donne sur la rivière; on y a une vue splendide de la cité et du fleuve. C'est le promenoir par excellence de l'après-dîner, et aussi de ceux qui ont affaire au gouverneur-général du Canada; au piquet de soldats y monte la garde, tant devant la grande porte

Il y a un chemin de la Basse à la Haute-Ville qui va insensiblement en tournant. Néanmoins les charrettes et les autres voitures ont bien de la peine à y monter, par rapport aux ravines d'eau de pluies continuelles qui y tombent. Dans l'hiver même, les habitants ne pourraient jamais ni le monter ni le descendre, s'ils n'avaient des grappins sous leurs souliers. Le palais épiscopal est sur la côte; c'est un petit bâtiment de pierre de taille, dont le principal corps de logis, avec la chapelle, regarde le canal.

Les maisons de la Haute-Ville n'ont qu'un étage; elles sont de distance en distance séparées les unes des autres, ce qui ne fait pas un fort bon effet; mais comme les trois quarts et demi de ses habitants y sont pauvres, il leur est impossible de faire autrement. Les RR. PP. Jésuites, qui ne sont pas tels, y ont un grand bâtiment assez superbe, et un collège ouvert ou plutôt une école qui sert à instruire un petit nombre d'enfants qui y vont étudier. Les MM. du Séminaire ont aussi un fort vaste bâtiment sur la plateforme de la pointe qui donne à la ville le nom de Québec; sa façade

quelquefois des gens roides morts de froid, dans les chemins des Côtes ou Habitations. La neige pendant trois mois de l'année y étant

(1) Le Séminaire est bâti d'une manière fort avantageuse tant pour les commodités que pour l'agrément de la vue; il est situé sur une hauteur, dans la plus belle place de la Haute-Ville; il consiste en deux grands corps de logis qui forment une équerre, aux coins desquels il y a deux pavillons qui font symétrie l'un à l'autre, et qui ont cinq étages de hauteur. Les deux grands corps de logis contiennent environ 500 pieds de bâtiments sur quatre étages de hauteur, sans les caves et greniers. Ensuite il y a une grande cour entourée de muraille qui borne le bien près la cathédrale; de l'autre côté, il y a un très grand jardin potager rempli d'arbres fruitiers, ensuite il se trouve un clos qui contient sept ou huit arpents dans lequel il y a une basse-cour, ensuite plusieurs maisons et emplacements concédés à des particuliers.

(Le sieur de Lamarche à Pontchartrain,

1705.)

que dans la cour, et à l'entrée et sortie du gouverneur, ou de l'évêque, les militaires doivent pénétrer les armes au son du tambour. Le gouverneur a une chapelle privée, ce qui ne l'empêche pas d'aller souvent entendre la messe à l'église des Récollets, qui est proche du palais (11).

...

Le collège des Jésuites l'emporte de beaucoup sur le palais par la noblesse de ses dimensions et de son architecture, et conviendrait pour une résidence princière s'il occupait un site plus avantageux. Il est environ quatre fois plus grand que la maison du gouverneur, et le plus bel édifice de la ville (21).

Le collège des Jésuites et la cathédrale sont tous deux bâtis sur un Mont, le premier au nord, et la cathédrale au sud.

...

Le Séminaire, vaste bâtiment au nord-est de la cathédrale, avec une cour spacieuse sur une de ses faces; l'autre, celle qui est vis-à-vis la rivière, dominant sur un verger étendu et un jardin potager. Aucun édifice de la ville ne peut se vanter d'une perspective comparable à celle qu'offre le jardin du Séminaire, qui occupe un point élevé de la côte, d'où l'on a vue sur le fleuve à une grande distance. À cet égard les Jésuites sont de beaucoup moins bien partagés; chez eux la perspective est à peu près nulle, et elle l'est complètement chez les Récollets.

Tout le clergé de Québec loge dans cette maison avec son supérieur. Le Séminaire possède de grandes étendues de terre dans différentes parties du Canada, dont du gouvernement, dont il tire un ample revenu.

...

Les rues de la Haute-Ville, taillées dans le roc vif, ont une largeur suffisante, mais elles sont très raboteuses et aussi inconfortables pour les piétons que pour les voitures, parce que l'ardoise du pavé se fendille en fragments au lieu qu'ils mettent les chaussées en pièces. Tortes

(11) Les Pères Récollets ont une grande et belle église, et qui leur ferait honneur à Versailles. Elle est proprement lambrassée, ornée d'une large tribune un peu massive, et d'une balustrade bien travaillée, qui règne tout autour, et dans laquelle sont pris les confessionnaux. C'est l'ouvrage d'un de leurs frères convertis. Enfin, rien n'y manque mais il faudrait en ôter quelques tabernacles, qui sont fort grossièrement peints; le Frère Luc en a mis de sa façon, qui n'ont pas besoin de ces ombres.

(Le P. Charlevoix, 1720).

(21) J'ai assisté hier (9 août 1749) au service divin dans l'église des Jésuites. Elle est très belle à l'intérieur, mais dépourvue de sièges, et il faut suivre l'office à genoux. Au-dessus de l'église il y a un petit clocher à cadran. La maison qu'habitent les Jésuites est magnifique, et a une apparence superbe tant du dehors qu'à l'intérieur—on dirait un vrai palais. C'est un édifice à trois étages,—autre le grenier—à toit carré très élevé et couvert en ardoise; il ressemble au nouveau palais de Stockholm, et renferme entre ses murs une cour spacieuse. . . . A chaque étage il y a un long corridor, sur lequel donnent des chambres, des salles ou d'autres pièces pour les pères: bibliothèque, apothicaire, etc. De grands vergers et des jardins potagers coupés de belles allées entourent la maison de tous côtés.

(le même.)

ces voles se coupent les unes aux autres aux angles, mais elles sont très tortueuses (1).

Les vergers attenants aux édifices publics et les jardins contigus aux résidences privées dans le voisinage des Jésuites font paraître la ville très grande bien qu'elle ne contienne pas un nombre considérable de maisons.

...

La ville est entourée de presque tous les côtés d'un mur élevé, surtout du côté de la terre. Il n'était pas encore fini lors de mon voyage, mais on y travaillait activement. La nature

semble avoir voulu dispenser Québec de se protéger par des murailles du côté de l'eau, en y plaçant un rocher, qu'il est impossible de gravir. Toutes les hauteurs sont couvertes de batteries et aucun vaisseau ennemi ne peut approcher sans courir un risque imminent d'être coulé à fond. Du côté de terre, la ville est gardée par de hautes montagnes, de sorte que la nature et l'art se sont unis pour la protéger. (1)

Pierre Kalm, "Voyage en Amérique", traduit par M. L. W. Marcband, 1 vol., Montréal, 1880.

IX. La fin de la domination française au Canada

1

Quand on jette un coup d'œil sur la carte de l'Amérique du Nord, on s'étonne de son immense étendue territoriale, et de ses incalculables richesses. Deux fois grande comme l'Europe entière, ce vaste continent offrait donc aux nations européennes un territoire amplement suffisant pour y établir de grandes et florissantes colonies.



LE MARQUIS DE VAUDREUIL
Dernier gouverneur français du Canada
1755-1760. Né à Québec le 22 nov. 1698,
mort à Paris le 4 août 1778.

On est surpris alors que l'Angleterre et la France n'aient pu s'y établir pacifiquement côte

(1) Toutes les maisons prises ensemble, ne laissent pas de faire un grand volume; elles sont bâties de pierre, et, à la réserve de trois ou quatre, couvertes d'ardoise, les autres ont une couverture de bois coupé de façon d'ardoise (bardeaux), ce qui ne laisse pas d'être agréable à voir.

(L'abbé Joseph Nivière, 1734).

à côte, et s'y développer dans la paix et l'harmonie.

Après des essais simultanés mais également infructueux, les deux races avaient finalement réussi à fonder chacune une colonie à peu près en même temps; car Jamestown fut établie en 1607 et Québec fut fondé en 1608.

Elles étaient bien éloignées l'une de l'autre, et elles avaient pour se développer du côté de l'ouest, de vastes contrées encore inexploitées. Il est vrai qu'on n'en connaissait pas encore les bornes, mais on se rendait plus ou moins compte de leur immensité.

On s'étonne aujourd'hui, que ni l'une, ni l'autre, n'eût voulu borner son ambition, et que chacune ait prétendu qu'il n'y avait place que pour elle en Amérique.

Ces prétentions exorbitantes de chaque côté, rendirent la paix impossible, et malgré les traités qui furent conclus entre les deux métropoles, à différentes dates, les guerres recommencèrent avec un nouvel acharnement. Ni le traité de Rawick, ni celui d'Utrecht, ni celui d'Aix-la-Chapelle ne purent mettre fin aux hostilités d'une manière permanente.

La rivalité commerciale dans le traité des pêcheries et les différences de religion, de langue et de sang étaient des causes de conflits sans cesse renaissantes.

Jusqu'à vers le milieu du 18^e siècle, l'issue de ces luttes était encore incertaine; mais lorsque la guerre recommença malgré les dix années de paix que le traité d'Aix-la-Chapelle devait assurer, les esprits clairvoyants purent aisément prévoir que la colonie française était condamnée à périr. Elle était séparée de la mère-patrie par l'océan, et la France ne pouvait la conserver que si elle avait la suprématie maritime. Or l'Angleterre avait déjà une suprématie incontestable, et dès lors on pouvait prévoir qu'elle serait bientôt maîtresse du St-Laurent qui était le porte de la colonie française.

C'est de cette lutte dernière appelée "la guerre de Sept Ans" que nous voulons raconter les phases principales. Elle commença dans la vallée de l'Ohio en 1754. Les Français avaient été les premiers à découvrir ces riches et vastes contrées qui s'étendaient depuis la Nouvelle-France proprement dite jusqu'à la Louisiane en suivant les vallées de l'Ohio et du Mississippi. Mais les anglais qui avaient fondé des établissements sur la côte de l'Atlantique prétendaient

(1) "Natura fortis industria crescit", devise de la cité.

franchir la chaîne de montagnes des Alleghany, et s'emparer de la vallée de l'Ohio.

Il semble bien que le fait d'avoir fondé des colonies sur les rives de l'Atlantique leur donnait le droit d'occupation sur tout le versant oriental des Alleghany, mais non pas sur le versant occidental, et que les Français devaient être considérés comme les premiers occupants de ces territoires, que l'Ohio et le Mississippi arrossaient.

Quoi qu'il en soit, quand les Anglais descendirent des monts Alleghany dans la vallée de l'Ohio, en 1754, ils y trouvèrent à l'endroit où s'élevait aujourd'hui Pittsburg, le fort Duquesne que les Français venaient d'y construire. Il s'élevait aux confins des deux rivières : Ohio et Monongahéla ; c'était une position stratégique de grande importance pour protéger la route vers le Mississippi et la Louisiane.

M. de Contrecoeur occupa ce fort avec un petit nombre de soldats français. Les Anglais, des colons de la Virginie, prétendaient avoir le droit d'occupation sur ce territoire et en chasser les Français. Ils étaient commandés par un jeune officier dont le nom allait devenir bientôt célèbre dans l'histoire : George Washington.

M. de Contrecoeur envoya un de ses officiers, M. Villiers de Jumonville, pour parlementer avec le parti d'acursionnistes, mais au moment où cet officier allait faire part au commandant virginien des instructions qu'il avait reçues, des coups de feu retentirent, et M. de Jumonville tomba mort avec plusieurs des soldats qui l'accompagnaient.

Cette attaque inattendue fut considérée comme un véritable meurtre, et Washington fut accusé d'en être responsable ; mais il n'est guère probable que cet acte injustifiable ait pu être préparé et accompli à sa connaissance. Il a repoussé cette accusation avec indignation, et il a même prétendu que les premiers coups de feu étaient venus du côté des Français.

Quoi qu'il en soit, M. de Contrecoeur voulut venger cette offense contre les fols de la guerre, et il en confia le soin à M. De Villiers, frère de M. de Jumonville.

Le parti virginien s'était retiré dans un fort élevé à la bête sur le bord de la Monongahéla. M. De Villiers qui commandait environ 600 ramadiens fit l'assaut de ce fort improvisé, et après un combat de dix heures, Georges Washington capitula en acceptant des conditions très onéreuses. C'était le 9 juillet 1754.

Cette capitulation était rédigée en français, et la mort de Jumonville y était qualifiée d'assassinat. Washington la signa sans la lire. Du reste, il ne savait pas le français.

On ne pourrait donc pas laver contre Washington, cette confession écrite de sa culpabilité.

Son ignorance du français fut peut-être une des causes du malentendu entre M. de Jumonville et Washington. Il est constaté d'ailleurs que le futur président des Etats-Unis, qui fut considéré plus tard comme un homme calme, prudent et mesuré, était alors dans toute la fougue de la jeunesse et très emporté. Il avait souffert de sa bêtise, et quand il vit en face de lui un officier français, sortant du bois, avec une trentaine de soldats, il crut, au moins il l'a affirmé plus tard, que c'étaient des espions qui méritaient d'être tués sans merci.

Quand il se trouva deux mois plus tard attaqué dans ses retranchements par 1500 français commandés par le frère de Jumonville, il comprit bien lui-même que sa victime allait être vengée d'une manière terrible, et il fit une résistance désespérée, mais il fut obligé de capituler.

Son expédition qui lui avait causé des fatigues et des misères de toute espèce avait donc été un succès complet. Il s'en retourna dans sa retraite de la Virginie, humilié, accusé de meurtre par les Français, et en même temps très mécontent contre son propre gouvernement qui refusait de le traiter sur le même pied que les officiers anglais réguliers.

Aussi envoya-t-il sa démission au gouverneur Dinwiddie dans une lettre où nous lisons cette phrase pleine de hauteur : " Comme mes services vaudront ceux des meilleurs officiers, je me fais un point d'honneur de ne pas les offrir pour moins."

Il passa l'hiver suivant chez lui, mais au printemps, quand le général Braddock vint avec deux régiments grossir l'armée de la Virginie, et offrir à Washington une place dans son état-major, le jeune et bouillant officier accepta.

Il avait confiance dans Braddock qui arrivait d'Europe avec une grande réputation, mais il ne fut pas longtemps sans changer d'avis, quand au cours de l'expédition et sur le théâtre même de son ancienne défaite, il vit son général conduire ses opérations de guerre comme s'il était sur un champ de bataille européen.

Rongé par le dépit et par le désappointement, il tomba malade, et il ne put remonter à cheval que le jour où l'armée dut traverser la Monongahéla.

Les troupes de Braddock défilèrent en bon ordre sur la rive opposée de la rivière lorsque d'un coup de feu éblouissant dans le bois voisin, Les Français restèrent invisibles. La première décharge de mousqueterie fut suivie d'une seconde ; les troupes régulières se trouvant ainsi disséminées et menaçant de se débander, mais Braddock persistait à les grouper en colonnes serrées de façon à offrir aux tirailleurs français une cible des plus faciles à atteindre. Finalement ils lâchèrent pied et cherchèrent protection derrière l'artillerie, malgré les efforts de Braddock pour les rallier.

Les Virginien conduits par Washington se répandirent seuls dans le bois, et purent enfin lutter avec quelque avantage contre les français et les indiens, la bataille dura trois heures.

Washington se montra plein de courage et d'activité ; plusieurs fois il arrêta les fuyards, et les ramena au combat ; mais le désordre des troupes régulières rendait ses efforts impuissants, la défaite fut complète.

Braddock fut mortellement blessé, et ses meilleurs officiers tombèrent à ses côtés.

Les soldats français et les indiens se mirent à la poursuite des fuyards, et grâce à la connaissance parfaite des lieux, ils en tuèrent un grand nombre ; d'autres se noyèrent en voulant retraverser la Monongahéla. On a calculé que sur 2200 anglais que Braddock commandait, 1300 étaient restés sur le champ de bataille. Français et Sauvages étaient au nombre de 870, et ils ne perdirent qu'environ 40 hommes ; mais le brave M. De Beaujeu qui marchait à leur tête fut tué.

Dans le récit que Washington a fait de cette bataille, on peut lire les lignes suivantes : " Nous avons été battus, nous étions battus par une poignée de Français qui ne songaient qu'à inquiéter notre marche. Je suis persuadé qu'ils n'étaient pas plus de 300, tandis que notre armée était de 1300 hommes ; les troupes de la Virginie ont fait preuve d'une grande bravoure, et ont été presque détruites ; la tâche conduite des troupes dites régulières exposait à une mort certaine tous ceux qui voulaient faire leur devoir. Pour moi, j'ai échappé heureusement sans aucune blessure, quoique j'aie eu mon habit percé de quatre balles, et deux chevaux tués sous moi."

La consternation causée dans la colonie anglaise par cette bataille de la Monongahéla fut grande, et Washington pris de dépit, se retira dans la vie privée à Mont-Vernon.

Cette belle victoire qui avait eu lieu le 9 juillet 1754 fut malheureusement suivie en septembre suivant d'une défaite déplorable des troupes françaises sur le bord du lac Champlain ; c'était là le point le plus vulnérable des frontières de la Nouvelle-France, en dépit des forts qu'elle y avait fait construire.

Le fort Frédéric fut cette fois le point de mire de l'attaque des Anglais. Leur armée était forte d'environ 5000 hommes, et elle était commandée par le colonel Johnson.

Les troupes françaises étaient sous le commandement du baron Dieskau, nouvellement arrivé de France, et ne comptaient que 1500 hommes.

Comme Braddock, Dieskau n'était pas habitué au genre de guerre des colonies. Il avait d'ailleurs peu agi dans ses campagnes d'Europe, quoiqu'il eût combattu sous les ordres du maréchal de Saxe.

Il engagea mal la bataille, sans calculer les forces supérieures de l'ennemi. Il les attaqua au lieu de rester sur la défensive, et de choisir lui-même son champ de bataille.

Bref, malgré des prodiges de bravoure, les Français furent battus, et perdirent sept ou huit cents hommes.

Dieskau lui-même fut blessé de quatre coups de feu ; on le transporta sous un arbre, où les soldats anglais le trouvèrent. Ils l'amenèrent à leur camp, et l'envoyèrent plus tard en Angleterre comme prisonnier.

La colonie avait besoin de défenseurs plus habiles, et fort heureusement Montcalm et Lévis allaient venir.

11

Mais avant de raconter les glorieux faits d'armes de ces deux grands hommes, résumons en quelques mots les tristes événements qui s'accomplissaient dans la malheureuse Acadie.

Dès 1745, les Anglais s'étaient emparés de Louisbourg, et ils l'avaient détenue jusqu'en 1748. A cette date, le traité d'Aix-la-Chapelle avait restitué cette ville à la France. Mais dans les années qui suivirent, sa production souvent ce singulier état de choses qu'en Amérique les colonies continuaient d'être aux prises, même quand la paix régnait encore en Europe entre les deux mères-patries.

En Acadie surtout les actes d'hostilités et les escarmouches continuaient presque sans interruption.

Le traité de paix avait laissé de l'incertitude dans certaines parties des frontières, et cela suffisait à faire surgir des difficultés. Tantôt c'étaient les sauvages qui attaquaient et pillaient les brigades anglaises qui passaient à leur portée ; tantôt c'étaient les Anglais qui faisaient des descentes sur les terres acadiennes ; et M. de Saint-Ours raconte dans une lettre du 31 juillet 1751, que lors d'une de ces descentes anglaises sur le territoire de l'Acadie, il alla faire des protestations, accompagné d'une petite troupe, mais que les Anglais firent feu sur eux. En même temps, dès cette époque 1751, Anglais et Français bâtissaient des forts, en divers endroits.

C'est ainsi que les Anglais fondèrent " Beau-bassin " dans l'île Royale, un fort de quatre bastions sur l'île Georges, et Halifax, sur la côte de la Nouvelle-Écosse.

De leur côté, les Français bâtirent " Besné-jour " et " Gaspareau " au fond de la baie de

Chignecou, dans l'île Royale. Ces deux derniers forts furent assiégés et pris par les Anglais en 1755.

Ce fut M. de Vergor, nom défecté dans notre histoire, qui livra le fort de Beauséjour à Monckton, malgré les représentations de l'abbé Lelon-tre et du brave Plémond. Le fort Gaspareau ne put tenir, après la chute de Beauséjour.

C'est après cela qu'eurent lieu l'exil et la dispersion des Acadiens de cette partie du pays.

Cet acte de cruauté contraire à tous les principes du droit des gens, n'a laissé aucune tâche de sang sur ceux qui l'ont accompli, et plus spécialement sur le nom Lawrence, alors gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

En 1756, la guerre ouverte recommence sur un autre point, devant Louisbourg. Un combat s'engage entre quatre vaisseaux français commandés par M. de Beauséjour, et la flotte anglaise. En même temps le fort Gaspareau est incendié. L'un navire français chargé d'Acadiens allant

était venue. La dispersion avait été à peu près complète.

La terre inutile ne gardait que les moris, et ne donnait plus la vie qu'aux forêts plaintives et aux champs abandonnés. Mais les peuples ressuscitent, quand leur foi ne s'est pas éteinte avec leur vie, et l'Acadie est aujourd'hui ressuscitée.

III

Revenons maintenant au récit de l'autre lutte également dramatique qui se poursuivait dans la Nouvelle-France.

Nous sommes au printemps de 1756, et la vaillante colonie se prépare de nouveau à la guerre qui a été suspendue pendant la saison d'hiver.

Des frégates françaises sont arrivées à Québec; la "Licorne", commandée par M. de Montrail, le "Sauvage", commandée par le chevalier de Lévis, et la "Sirène", portant le colonel Bourlamaque. Trois autres vaisseaux: le "Héros", "l'Illustre" et le "Léopard", portent des troupes, et du matériel de guerre.

Le marquis de Montcalm avait alors 44 ans, il était né au château de Candiac, près de Nîmes. Il appartenait à une des plus anciennes familles de la noblesse française.

Après avoir fait des études classiques très brillantes, il était entré dans l'armée, et s'y était distingué dans plusieurs guerres, en Allemagne, en Autriche et en Italie.

Dans la campagne d'Italie, le régiment qu'il commandait avait été disséminé, et lui-même avait été fait prisonnier, après avoir reçu cinq coups de sabre.

Il avait épousé en 1736, Angélique Louise Talon Du Boulay, petite nièce de l'intendant Talon, célèbre alors en Canada.

Montcalm arrivait à Québec avec le grade de maréchal de camp, et il devait commander les troupes françaises dans la colonie.

Il était l'incarnation de l'esprit chevaleresque, et de l'héroïsme militaire de l'ancienne France. Il n'appartenait pas à cette partie de la noblesse dont la déchéance était alors commencée sous l'influence des doctrines pernicieuses de Rousseau, de l'irréligion de Voltaire, et de la corruption des mœurs.

Montcalm était resté croyant, fidèle à sa foi comme à son roi, et il avait pour sa patrie un attachement et un dévouement qui ne se sont jamais démentis. Il n'avait pas seulement le caractère viril, les forces morales et le sentiment de l'honneur; c'était une âme qui savait s'élever au-dessus des choses de la terre.

Montcalm avait l'intelligence supérieure de sa mère, la marquise de Saint-Véran, née Marie Thérèse De Lauris de Castellane, et sa culture intellectuelle était remarquable. Il savait le latin et le grec comme peu d'hommes au monde, et dans ses campagnes, il lisait "Plutarque" en grec, "Tacite" en latin, et "Dante" en italien. Il avait étudié l'Allemand.

Sa correspondance est celle d'un lettré, et les lettres qu'il s'adressait à sa mère surtout révèlent un esprit des plus admirables, et un cœur d'une sensibilité touchante.

Il a la verve méridionale, la critique fine et parfois mordante; la mémoire remplie de reminiscences historiques et classiques.

Quand il s'attendait, on sent les larmes venir aux yeux.

Il était marin, et pendant sa traversée de l'Océan, il a noté ses impressions dans son journal: "Je puis assurer que, soit que la mer soit tranquille ou agitée, ce n'est un beau coup d'oeil que dans les décorations d'opéra. C'est la pna-

tristie et le plus uniforme que je connaisse quand elle est calme, et le plus effroyable quand elle est agitée. Aussi est-ce la voiture la moins à préférer, d'autant qu'on n'a pas toujours sur mer "vis dalla posta." On est souvent contrarié par les vents, et incommodé par un roulis seul capable d'ôter l'envie de faire beaucoup de voyages par mer. Pendant les gros temps, comment dormir; on est obligé de faire smarrer toute chose, et si on ose, on serait tenté de se faire smarrer soi-même. Ce roulis agit et fatigue le corps, et contribue beaucoup à la mauvaise disposition où l'on se trouve quasi toujours; car les personnes qui paraissent se mieux porter sur mer ne sont pas dans leur assiette ordinaire. Aussi il n'y a que ceux qui n'y ont pas été qu'ils s'imaginent qu'on peut s'occuper à des études suivies et sérieuses..."

L'étude à bord lui étant impossible, il se livrait à des exercices de piété—ce qui témoigne de la sincérité de ses sentiments religieux:



LE CHEVALIER DE LEVIS
Né en 1720, fit les campagnes du Canada,
1756-1760, mort à Arras en 1787

"On est sur les vaisseaux d'une manière édifiante, écrit-il; on y prie Dieu trois fois par jour, le matin, et le soir avant que l'équipage soupe, et on dit les litanies de la Sainte Vierge à l'entrée de la nuit. A chaque fois, on prie Dieu pour le Roi, pour l'équipage; et on termine toujours les prières par les cris de "Vive le Roi!"

"Les dimanches et les fêtes, on dit les vêpres sur le pont afin que tout l'équipage puisse y assister, même sans quitter les manœuvres..."

Son compagnon d'armes, Gaston François de Lévis, appartenait lui aussi à l'un des plus nobles maisons de France. Il avait 36 ans, et il portait l'épée depuis l'âge de 14.

Comme Montcalm, c'était un génie militaire vraiment remarquable, avec plus de sang-froid, et moins de fougue. Tous deux s'étaient connus dans les campagnes de Bohême et d'Italie, où il avait été blessé à la même bataille que Montcalm.

Tels étaient les deux hommes qui arrivaient dans la Nouvelle-France et qui devaient y cueillir d'impérissables lauriers.

Avec eux était venu un officier jeune encore, mais qui promettait de devenir très illustre, M. de Boscailville.

au Canada est capturé près de Gaspé par un vaisseau anglais.

En 1757, les forces navales vont à Halifax, et trois escadres sont concentrées à Louisbourg; on se prépare à s'opposer au débarquement des troupes anglaises; mais une partie de la flotte anglaise est détruite par une tempête.

Enfin, en 1758, la flotte anglaise vint assiéger Louisbourg. Bois-Itéberl temporise, mais il doit par capituler, et les îles Royale et Saint-Jean tombent définitivement au pouvoir des Anglais.

L'un des trois brigadiers génois qui faisaient le siège de Louisbourg, sous le commandement du général Amherst, se nommait Wolfe, qui devait l'année suivante venir faire le siège de Québec.

M. de Drucourt, qui commandait le garnison de Louisbourg, fit tout ce qu'il put pour obtenir des conditions avantageuses; mais Wolfe exigea que toute la garnison se rendit prisonnière de guerre.

C'en était fait de l'Acadie. Après l'agonie qui avait duré des années, la mort de cette race

A leurs côtés, d'autres officiers se montrèrent aussi des hommes de grande valeur, et les soldats français étaient alors les meilleurs du monde.

Ils ignoraient à cette époque les doctrines funestes de l'anti-militarisme et de l'anti-patriotisme. Mais leur nombre était insuffisant pour la lourde tâche qui leur était confiée.

La disproportion des forces entre les deux puissances était telle, qu'une résistance temporaire à l'invasion était seule possible.

La Nouvelle-Angleterre avait une population d'un million et demi, et la Nouvelle-France ne comptait que quatre-vingt mille (80,000) habitants.

Quelle que soient sa bravoure et son dévouement, un corps de troupe ne peut pas lutter contre un ennemi vingt fois plus nombreux.

La colonie anglaise recevait d'ailleurs chaque année de fortes recrues de la mère-patrie, tandis que la Nouvelle-France était presque abandonnée.

D'autres causes de faiblesse étaient encore à déplorer.

Les pouvoirs étaient divisés entre les fonctionnaires supérieurs, et ceux de Montcalm étaient mal définis.

Il avait bien le commandement des troupes régulières; mais les milices canadiennes, la marine, et les Indiens qui voulaient combattre sous le drapeau français, formaient trois forces différentes qui étaient soumises à l'autorité du gouverneur, M. le marquis de Vaudreuil.

Le matériel, les munitions, les approvisionnements étaient sous le contrôle de l'intendant, le fameux Bigot. Il y avait donc cette division de pouvoirs, des sources de conflits, de mécontentements, et de jalousies.

Pour défendre un pays dont les frontières étaient immenses, contre une armée nombreuse et forte, il ne suffisait pas d'avoir toutes les qualités de guerrier, tout le patriotisme d'un héros, et tout l'amour de la gloire, il aurait fallu avoir des forces au moins égales à celles de l'ennemi, et une autorité incontestée.

En arrivant à Québec, Montcalm prenait le commandement de 3752 hommes seulement de troupes régulières. En y joignant celles qu'on appelait les troupes de la marine qui comptaient 1550 hommes, il ne pouvait former qu'un effectif régulier de 5300.

Les milices canadiennes fournissaient un contingent très irrégulier, variant suivant les saisons, et les Sauvages alliés comptaient à peine un millier de combattants.

C'était avec ces forces que Montcalm devait lutter de tous les côtés à la fois, contre des invasions qui se produisaient sur trois points différents, séparés par de grandes distances énormes.

Arrivé à Québec en mai 1756, il ne fut pas longtemps sans commencer les préparatifs de la campagne; et tout d'abord, il s'occupa de fortifier les avant-postes de la frontière, Niagara, Frontenac et Carillon.

Dès le mois de juin, Montcalm et Lévis prirent la route de Carillon et y arrivèrent le 3 juillet. Ce fort, bâti moitié en pierre et moitié en bois sur un plateau élevé, formait un parallélogramme flanqué de quatre bastions et entouré de fossés.

Le camp était dressé dans un triangle de terrain qui avait été déboisé, et qui était fermé d'un côté par la forêt, de l'autre, à droite, par le lac Champlain, et à gauche, par la rivière à la Chute.

Montcalm pressa les travaux des fortifications et chargea Lévis du commandement.

Après avoir donné ses instructions, il partit lui-même pour Frontenac et Chouaguan. Il

trouva dans ces forêts, le même Villiers qui avait vengé son frère Jumonville d'une manière si terrible, et M. Rigaud. Son projet était de s'emparer de "Owego" ou "Chouaguan", qui se composait de trois forts, Ontario, Georges, et le vieux Chouaguan; mais les troupes dont il pouvait disposer n'étaient pas suffisantes. Néanmoins, il se décida à tenter l'aventure, et il fit les préparatifs nécessaires au siège.

Une batterie fut dressée, et commença bientôt le bombardement du vieux Chouaguan. On n'espérait guère que ce bombardement produirait le terrible résultat que l'on constata plus tard.

Le commandant anglais, Mercer, eut le corps coupé par un boulet; la garnison s'effraya, et songea à capituler, vu qu'elle avait déjà abandonné la fort Ontario.

Les hurlements épouvantables des sauvages la terrifièrent davantage encore, et bientôt elle arbora le drapeau blanc.

Bougainville, qui parlait anglais, et M. de Lapause, dont Montcalm a fait le plus bel éloge, et qui appartenait au régiment de Guyenne, stipulèrent les conditions de la capitulation; elles furent écrasantes.

Montcalm n'avait pas tout à fait cinq cents hommes de troupes, et cependant, le nombre des prisonniers anglais s'élevait à seize cents cinquante-huit, dont soixante-douze officiers. Il prit aussi cinq drapeaux, sept bâtiments de guerre, cent vingt-et-un canons, le caisson militaire, qui contenait une jolie somme, enfin, tout ce qu'il y avait de matériel de guerre et de munitions.

C'était le premier fait d'armes de Montcalm dans la Nouvelle-France, et il parut extraordinaire. Les forts furent détruits, et le 20 août, Montcalm planta sur une hauteur une grande croix, avec cette inscription: "In hoc signo vincunt." Il va s'en dire que Montcalm n'eut pas seul le mérite de cette belle victoire, et il n'a pas lui-même ménagé les éloges à ses officiers, Bourlamaque, Rigaud, Villiers, Ligneris, Lapause, Malartic et d'autres, qui s'étaient fort distingués.

Un "Te Deum" d'actions de grâces fut chanté à Montréal, à Trois-Rivières, et à Québec, et les drapeaux conquis furent déposés dans les églises.

Alors, les troupes ramenées de Chouaguan à Montréal furent dirigées vers Carillon. Montcalm alla bientôt les y rejoindre; mais, dans le court séjour qu'il avait fait à Montréal, il avait été blessé au cœur, parce qu'on attribuait au gouverneur Vaudreuil une partie de la gloire de cette campagne. Il est vrai que M. de Vaudreuil en avait conçu le plan, mais il y a loin d'un projet à l'exécution, et c'était Montcalm qui en avait fait la succès.

Le corps d'armée de Carillon, sauvages compris, comptait près de cinq mille hommes; mais les anglais dont on redoutait alors l'invasion, ne purent pas.

L'automne vint, et le camp de Carillon fut en conséquence levé.

Bougainville, dont la santé laissait à désirer, et qui avait toujours la nostalgie de la France, alla se reposer quelque temps dans une île du Saint-Laurent.

Lévis et Montcalm passèrent une partie de l'hiver à Montréal.

Pendant ce temps-là, à Québec, les fonctionnaires français et quelques officiers, s'amusaient outre mesure; ils avaient à leur tête l'intendant Bigot, et les autres pillards de son espèce, qui ont laissé un nom méprisé dans notre histoire.

Le printemps de 1757 ramena l'activité militaire, et la saison des expéditions. Cette fois, c'était vers le centre que les troupes allaient se diriger, et leur objectif était la fort William-

Henry, bâti aux bords du lac Georges, ou Saint-Sacrement.

Auprès du fort, il y avait un camp retranché; et ila étaient parfaitement défendus tous les deux.

L'expédition arriva en vue du fort le 3 août. Lévis était à l'avant-garde, et Montrail suivait avec le gros de l'armée. L'artillerie était transportée sur des bateaux.

Après les sommations d'usage, et le refus des Anglais de se rendre, on commença les opérations du siège, et l'on fit les travaux requis pour dresser des batteries.

Villiers, à la tête des Canadiens et d'une partie des sauvages, tenta d'emparer du camp retranché. L'action fut longue et meurtrière, et les Anglais firent une sortie qui fut repoussée.

Bientôt les deux batteries commencèrent le bombardement et obtinrent un meilleur succès. Quand une troisième batterie fut dressée, le colonel Monroë, commandant du fort, jugea qu'il valait mieux capituler, et le 9 août, il arbora le drapeau blanc.

Les conditions de la capitulation furent tolérables pour les Anglais; mais ils durent céder tout leur matériel de guerre contenu dans les forts, qui était considérable.

On calcule qu'il y eut vingt hommes de tués, et quarante blessés, parmi les Français—Quatre-vingt tués, et cent-vingt blessés parmi les Anglais.

C'était encore une très belle victoire. Malheureusement, elle fut suivie d'un massacre déplorable qui aurait terni les armes de France, si les troupes françaises avaient vraiment pu l'empêcher; mais Desandrouin qui en a raconté tous les détails affirme que les sauvages trouveraient malheureusement des boissons alcooliques dans le camp des Anglais, et qu'alors, leur cruauté devint absolument incontrôlable.

C'est un long et lamentable récit que nous ne pouvons pas reproduire. Qu'il suffise de dire que cet événement malheureux enleva aux officiers et aux soldats français toute la joie de leur victoire.

IV

Ces défaites successives ne décourageaient pas l'Angleterre. George II se contentait de régner, et Pitt gouvernait. Or Pitt n'était pas seulement un grand orateur; c'était un grand homme d'Etat. Il irritait le peuple anglais, dont il avait le génie envahisseur. Pour faire de son pays un vaste empire, il avait conçu le plan gigantesque de conquérir à la fois les Indes françaises et le Canada.

Chaque année, de nouvelles escadres faisaient voile, les unes pour les Indes, et les autres pour l'Amérique du Nord.

En 1758, les Anglais ne se contentaient pas d'investir Louisbourg et de s'en emparer; ils avaient une armée de plus de 15,000 hommes, commandée par le général Abercromby, qui allait envahir le Canada par le centre, et qui se dirigeait vers Carillon.

C'était la porte centrale de notre pays, qu'il fallait défendre à tout prix. Mais comment? La petite armée coloniale de France était bien faible en nombre; et M. de Vaudreuil avait cru devoir en envoyer une partie au fort Duquesne sous le commandement de Lévis, laissant à Montcalm pour lutter contre Abercromby des forces absolument insuffisantes.

Heureusement le général français avait le génie, qui supplée quelquefois à la force des bataillons; et le commandant des forces anglaises commit la faute d'apporter trop de lenteur à préparer l'attaque.

Ce retard permit à Lévis de revenir à Castillon porter secours à Montcalm, avec les régiments qu'il commandait.

Celui-ci avait dû profiter des fautes d'Abercromby pour choisir son champ de bataille et se retrancher. Le 8 juillet 1758, il était prêt, quoi qu'il eût à soutenir le choc d'une armée cinq fois supérieure à la sienne.

La bataille fut terrible, et dura toute la journée. Les Anglais et surtout les Écossais firent preuve d'une vaillance remarquable. Repoussés et déclinés ils revinrent constamment à la charge avec une nouvelle vigueur. Mais les régiments de France ne plièrent pas ; et quand il fallut prendre l'offensive, vers le soir, ce furent les Canadiens que Lévis lança pardessus les retranchements. Ce fut l'action décisive de la journée.



Les chefs se battirent comme de simples soldats, Montcalm avec la fougue qui le distinguait, Lévis avec son impassible sérénité, qu'il conserva, même après que deux balles eurent traversé son chapeau.

Le chiffre des pertes, des deux côtés paraît avoir été : Français, 104 morts, dont plusieurs officiers et 248 blessés—Anglais, 1944, officiers et soldats.

Ce fut la plus glorieuse victoire de Montcalm ; et, pour en perpétuer le souvenir, il fit dresser sur le champ de bataille une grande croix qui portait cette inscription latine composée par lui-même :

Quid dux? Quid miles? Quid strata ingentia ligna?
En signum! En victor! Deus hic, Deus ipse triumphat!

Mais ni les prodiges de valeur, ni le génie militaire, ne pouvaient plus sauver la Nouvelle-France. Encore quelques mois de lutte, et elle allait périr.

V.—LES DERNIÈRES BATAILLES

Tous nos historiens en font et refait avant moi la récite de ces batailles, et dans son magnifique ouvrage "Montcalm et Lévis", publié en 1891, M. l'abbé Casgrain l'a repris et complété d'une façon magistrale.

Plus baveux que ses devanciers, il était en possession d'une foule de documents nouveaux, et il a su s'en servir avec la patience d'un bénédictin et l'habileté d'un esprit supérieur. M. M. Doubty et W. Wood sont venus à leur tour raconter les mêmes événements ; et après leurs ouvrages pleins d'érudition, et du plus puissant intérêt, l'honneur des batailles de 1758 et 1760 n'est plus à faire.

D'ailleurs, je ne suis pas un historien, et ce travail n'a pas la prétention d'être une histoire.

Je ne ferai que résumer les faits principaux, et en envisager les conséquences dans un coup d'œil rapide.

BATAILLE DE MONTMORENCY

C'est dans les derniers jours de juin 1759 que la flotte anglaise fit son apparition au-dessous de la pointe-Lévis, vis-à-vis de l'extrémité est de l'île d'Orléans. Elle se composait de vingt vaisseaux, dix frégates et dix-huit bâtiments marins et soldats.

Le 30 juin, une moitié de ces troupes débarqua à la côte sud, et l'autre moitié sur l'île d'Orléans.

Le 9 juillet, les troupes de l'île traversèrent au nord du fleuve, et s'établirent avec une artillerie considérable au-dessous, c'est-à-dire au nord-est de la rivière Montmorency.

Naturellement, les autorités françaises avaient prévu ce mouvement, et depuis quelques semaines les troupes étaient campées à Beauport, et travaillant à s'y fortifier.

De leur côté, les soldats anglais débarqués à la pointe-Lévis n'y restaient pas inactifs, et ils y dressèrent des batteries qui commencèrent à bombarder Québec dans la nuit du 11 juillet.

Hélas ! ce bombardement devait durer deux mois, et les batteries de la ville ne pouvaient riposter et imposer silence aux artilleurs anglais ; elles manquaient de munitions.

La basse ville fut en grande partie démolie et incendiée. La façade du château Saint-Louis fut criblée de boulets. Dans un mémoire adressé aux évêques de France par Mgr de Pontbriand, on trouvait dit : "Cent quatre-vingt maisons ont été incendiées par des pots-à-fau ; toutes les autres criblées par la canoc et les bombes. Les murs de six pieds d'épaisseur n'ont pas résisté ; les voûtes dans lesquelles les particuliers avaient mis leurs effets ont été brûlées, ébranlées et pillées pendant et après le siège. L'église cathédrale a été entièrement consumée..."

Pendant que les batteries de Lévis démolaient peu à peu Québec, celles de Montmorency bombardaient le camp de Beauport mais sans grands résultats.

Wolfe cherchait sa voie. Dans la nuit du 13 juillet, trois de ses vaisseaux remontèrent le fleuve, et allèrent mouiller à l'embouchure de la



APRÈS LE SIÈGE DE 1759

Eglise de Notre-Dame des Victoires

Le Palais épiscopal, vu en remontant de la basse ville et en y redescendant

DU TROISIEME CENTENAIRE

rivière Etchemin. Dans la crainte d'un débarquement de ce côté, six cents hommes de la marine française, commandés par le major Dumas, se rendirent sur les lieux pour s'y opposer.

Le 21 juillet enfin, Wolfe se décide à faire une tentative du côté de Beauport. Tout en bombardant Québec avec plus de violence, il fit les préparatifs d'une double attaque sur les gués de la rivière Montmorency, où il envoya des détachements, et contre les redoutes que les Français avaient élevées sur les hauteurs de Beauport. Le 31 juillet parut à Wolfe le jour favorable à l'exécution de son projet, car une forte brisa du sud-ouest allait favoriser le mouvement de ses vaisseaux. Vers onze heures, deux transports, armés chacun de vingt canons, mirent à la voile et vinrent s'échouer à une portée de fusil du camp français, en face de la redoute Johnston.

"Peu après", dit l'abbé Casgrain, dont nous résumons le récit, "un vaisseau du ligne de soixante-quatre canons, monté par l'amiral Saunders, vint s'embosser un peu plus bas, vis-à-vis la redoute de l'est."

Dès qu'ils furent en position, ces trois vaisseaux ouvrirent une vive canonnade sur le front des retranchements français, pendant que les quarante canons placés sur la rive gauche du saut Montmorency, les prenaient en flanc. Les forces françaises se concentrèrent vers la flèche pour défendre les tranchées, mais elles n'avaient que vingt canons, de moindre calibre, à opposer aux sans quarante bouches à feu des Anglais.

Bientôt, trois ou quatre cents embarcations chargées de carabiniers se détachèrent de Lévis et de l'île d'Orléans, et vinrent se placer en arrière des deux transports échoués.

La canonnade continuait, mais ne produisait pas tout l'effet que Wolfe en attendait. Ni les troupes régulières, ni les Canadiens ne lâchaient pied, et Lévis, qui dirigeait la défense, donnait ses ordres avec un sang-froid admirable, sans se soucier des boulets qui pleuvaient à ses côtés. Du quartier général, Montcalm surveillait les opérations, prêt à se porter où besoin serait avec les bataillons qu'il avait sous sa main.

A une heure et demie de l'après-midi, une escoupe anglaise, forte de deux mille hommes, fit mine d'aller attaquer les gués de la rivière Montmorency, défendue par la capitaine de Repentigny (l'un des héros de la légende du Chêne d'or); et Lévis envoya à sa dérrière cinq cents canadiens et les sauvages, comme renfort. Mais ce n'était qu'une feinte, et, quand la colonne anglaise rétrograda, les canadiens revinrent aux retranchements.

Le soir venait; et comme la marée achevait de baisser, l'embouchure de la rivière Montmorency était guéable. Wolfe crut que le moment était venu pour lui de faire un grand effort.

Ses troupes de terre descendirent la falaise de Montmorency, se formèrent en colonne sur la grève, et franchirent le gué. En même temps, les embarcations s'approchèrent du rivage, et les soldats débarquèrent protégés par les capons des transports, qui continuaient de commander les retranchements.

Les grenadiers prirent la tête de la colonne d'attaque, et s'avancèrent hardiment vers les tranchées défendues par les Canadiens.

Ceux-ci qui étaient pour la plupart d'excellents tireurs, ouvrirent sur eux un feu meurtrier qui abattit les premiers rangs. Les assaillants un instant arrêtés, s'élançèrent de nouveau et commencent à gravir la côte; mais ils n'étaient pas arrivés à mi-hauteur qu'ils furent fauchés par les balles, et tombèrent sur ceux qui les suivaient, en les entraînant dans leur chute.

En même temps, le corps d'armée de Townshend, qui avait traversé le gué, s'élançait à l'as-

saut de la redoute de l'est, pendant qu'un orage effroyable, accompagné de tonnerre, éclatait sur la tête des combattants. En un instant, le terre fut détrempée, et les flèches de la falaise, déjà jonchées de cadavres, devinrent difficiles à escalader. Décimés par la fusillade, les assaillants reculèrent en désordre, puis se reformèrent pour tenter un nouvel assaut.

Mais Wolfe, qui avait observé le combat, jugea une nouvelle attaque inutile, et fit sonner la retraite. S'il faut en croire leur rapport officiel les Anglais avaient perdu quatre cent quarante-trois hommes tués ou blessés, huit capitaines, vingt et un lieutenants et trois enseignes.

Lévis estima leurs pertes bien plus considérables, et de son côté, il comptait soixante-dix hommes tués ou blessés. L'amiral Saunders abandonna les deux transports, après y avoir mis le feu.

"Wolfe", dit l'abbé Casgrain, "se vengea de sa défaite en accablant de projectiles ce qui restait de Québec, et en ordonnant d'incendier les campagnes. On calcula que du 13 juillet au 5 d'août la ville ne reçut pas moins de neuf mille bombes ou pots-à-feu et dix mille boulets."

Les généraux anglais qui envahirent en même temps le Canada du côté ouest étaient plus heureux que Wolfe, et les nouvelles que reçurent Vaudreuil et Montcalm, dans la soirée du 9 août, les jetèrent dans la consternation.

Bourlamaque avait évacué Carillon et le fort Saint-Frédéric, Niagara avait capitulé, Le chevalier de la Corne-Saint-Luc sa disait incapable de résister à l'armée victorieuse de Johnston.

Montcalm et Vaudreuil furent du même avis, cette fois; un seul homme pouvait sauver la situation, le chevalier de Lévis; et dans la nuit même il dut partir en chaise de poste, avec la promesse que huit cents hommes le suivraient dans les vingt-quatre heures.

Cet éloignement de Lévis, à ce moment de péril suprême, était un grand malheur. Entre Vaudreuil et Montcalm, qui étaient toujours aux prises, Lévis très estimé par les deux, aurait pu faire prévaloir ses sages conseils, et empêcher les dernières fautes qui furent la cause du désastre final.

BATAILLE DES PLAINES D'ABRAHAM

Plus d'un mois s'écoula, pendant lequel il fut souvent question, dans l'état-major de Wolfe, de lever le siège. Mais celui-ci, presque seul de son avis, s'opultra à vouloir faire une nouvelle tentative; et, en attendant l'occasion propice, il envoyait des bandes ravager les campagnes du bas du fleuve, promener partout le fer et le feu, et prendre les femmes et les enfants comme prisonniers. Ces cruelles dévastations n'étaient pas du genre du général anglais.

Enfin, le mois de septembre arriva, et ce fut dans la nuit du 12 au 13 que Wolfe put effectuer une descente dans une petite anse dérobée, où il ne rencontra aucune résistance.

Entre Spencer-Wood, à l'ouest, et Wolfesheid, résidence de la famille Price, à l'est, un ruisseau ombragé de grands arbres creuse la haute falaise qui borde le fleuve, et y forme un ravin profond, dont les pentes s'étendent jusqu'au rivage.

C'était en seul endroit, du côté du fleuve, où l'armée anglaise pouvait gravir, avec assez de facilité, la hauteur de Québec. Montcalm le savait, sans doute, et il y avait établi un corps de garde, sous les ordres du capitaine de Vergor de Simolin. Mais les gens du pays devaient seuls connaître cet accès comparativement facile, et les arbres touffus du rivage le cachaient sous un voile épais.

Comment Wolfe le découvrit-il? On ne le sait jamais d'une manière certaine, mais on soupçonna qu'un traître l'avait révélé à l'ennemi.

Quel ut ce traître? Les uns ont nommé Denis de Vitry, qui avait auparavant vécu à Québec, qui avait été fait prisonnier de guerre et amené à Londres, et qui était revenu comme soldat stipendié dans l'armée de Wolfe. D'autres ont désigné de Vergor, qui était un favori de Bigot, qui avait déjà été accusé d'un acte de trahison dans l'Acadie, mais qui avait été acquitté par un conseil de guerre où siégeait Bigot.

Sir James Lemoine mentionna aussi un nommé Chénic, qui était maître du bûche à Québec.

En réalité, on ne peut invoquer contre ces divers accusés que des présomptions, dont plusieurs sont graves. Mais quel qu'il soit le coupable, c'est une opinion probable et fort accréditée, que c'est la trahison qui a conduit l'armée de Wolfe sur les plaines d'Abraham à l'aube du 13 septembre 1759.

Tout le monde connaît cet endroit solitaire, pittoresque et plein de charme. C'est un paysage ravissant dans un cadre idéal, un théâtre trop beau pour le lugubre drame que de grands acteurs s'illustrent à jouer.

Septembre est à Québec le plus beau mois de l'année; et le firmament généralement bien est plein de soleil et de joie. Mais, ce jour-là le ciel était gris et ousteux; et c'était un treizième! Date néfaste, disent les superstitieux. Néfaste pour qui? Pour Montcalm ou pour Wolfe? Pour les deux peut-être. Dans les jours précédents, tous deux avaient été obsédés de lugubres pressentiments. Tous deux avaient senti l'approche de quelque sombre et tragique dévouement; et au-devant de leurs rêves d'ambition et de gloire, ils avaient entrevu vaguement le ne sais quel effroiement mystérieux.

En face du présent, les hommes ne sont pas toujours impulsants. Mais, en présence de l'avenir, qui peuvent-ils? Qui sait, le matin, où il sera le soir?

Une bataille décisive allait s'engager entre les deux rivaux du deux grandes races, et dans quelques heures allaient se décider les destinées futures d'un petit peuple et d'un grand pays.

Tous deux jouaient leur vie dans cette tragédie réaliste, et tous deux allaient la perdre. C'est sur leurs tombeaux que la gloire rêvée allait se lever.

Bongalville, qui avait son camp à l'embouchure de la rivière du Cap-Rouge, et qui, suivant les instructions reçues, faisait suivre les navires anglais, usad le montait et redescendait avec la marée la nuit, s'était lassé de ce jeu qui lui semblait puéril; et il crut inutile de les suivre, dans cette nuit du 13 septembre. Or, c'était précisément à cette heure-là que Wolfe exécutait son audacieuse entreprise.

Une série de petites causes qui produisaient de grands effets, et qui semblaient être des événements de hasard, favorisa singulièrement le général anglais, et quelques coups de fusil lui suffirent pour se rendre maître des hauteurs, et y ranger ses troupes au ordre de bataille. Il les divisa en trois colonnes faisant face à la ville, et elles s'avancèrent jusqu'au versant est du plateau où se trouve aujourd'hui la prison, et au travers de la rue Salaberry, s'étendant sur trois rangs de profondeur du sommet de la falaise au chemin Sainte-Foye.

C'est alors seulement que Montcalm apprit la descente effectuée pendant la nuit, et Vaudreuil l'ignorait encore.

L'excitation et l'alarme furent grandes parmi les citoyens, quand ils apprirent à leur réveil que les Anglais étaient aux portes.

Toute l'armée fut bientôt au mouvement au camp de Beauport, et se forma en trois colonnes qui prirent la direction des plaines d'Abraham, l'anne, gravissant la hauteur par la côte à Coton,

l'autre par la côte d'Abraham, et la troisième, montant la côte du Palais, traversant la ville éplorée, et en sortant par les portes Saint-Jean et Saint-Louis.

Montcalm les avait précédés sur les plaines, et il y avait trouvé le régiment de Guyenne, commandé par le colonel de Fontbonne, déjà engagé dans des feux de peloton avec les Anglais.

A mesure qu'ils arrivèrent, Montcalm rangea ses régiments sur trois lignes s'étendant de l'endroit où s'élève aujourd'hui la tour Martello, au bord de la falaise, jusqu'au chemin Sainte-Foye, en longeant la rue l'âtre-Pontaloe. Le plus près du fleuve était le Royal-Roussillon, puis venait Guyenne, Béarn, Languedoc et la Sarre. Les Canadiens, commandés par le major Dunas, occupaient l'extrême droite.

A ce moment-là, Montcalm reçut de Vaudreuil un billet dans lequel le gouverneur lui conseillait de différer la bataille jusqu'à ce qu'il eut fait sortir le reste des troupes de la ville, et, jusqu'à ce que Bougainville pût accourir du

l'était un chiffre fatidique pour lui. Sans doute, il fallait gagner la bataille; mais la gagner avec trois mille hommes, comme c'était beau! La victoire toujours fidèle jusque-là, ne le trahissait pas au moment suprême. Montcalm en était venu à ne plus douter de lui-même et de son étoile. Il était l'idole des soldats, et chaque fois qu'il paraissait devant eux ils criaient: "Vive le général!"

Cette injularité le grisait. Celui qui se fait aimer et obéir par les multitudes s'imagine facilement qu'il peut commander aux événements, et Montcalm avait rayé le mot impossible de son vocabulaire.

Pendant, il tint un conseil de guerre, et il représenta aux commandants des divers corps que les Anglais commençaient à se retrancher, et qu'il ne fallait pas leur en donner le temps. Ses officiers le voyant décidé à brusquer l'attaque, n'osèrent pas le contredire.

Ah! si Lévis avait été là, lui qui, suivant l'expression de Montcalm, "fabait si bien la

eux c'était la victoire ou la mort, car la retraite était impossible.

Montcalm fit sonner la charge. Son armée s'ébranla au sonnerie le cri de guerre à la façon des anciens. Elle s'avança avec rapidité, recueillant sur son passage les pelotons de tirailleurs qui n'avaient pas eu le temps de rentrer dans les rangs, ce qui occasionna un premier flottement. Elle ne fut pas rendue au fond du ravin que les lignes rompues par les difficultés du sol firent croire aux Anglais que l'attaque se faisait en colonnes irrégulières.

Les régiments essayèrent de se former en gravissant la montée, et firent halte à demi-purée de fusil. Dans l'instant de silence qui suivit, on n'entendit que les cris des commandements sur tous les fronts de l'armée, puis une décharge générale par les trois rangs à la fois, sans qu'on eût le soin de réserver de coups pour entretenir le feu. Cette première décharge faite à distance et avec précipitation produisit peu



QUÉBEC APRÈS LE SIÈGE DE 1759
Vue prise de Lévis— Dessin du major Richard Short, officier dans l'armée de Wolfe

Cap-Rouge avec le corps qu'il commandait, pour prendre l'ennemi en queue.

Ce conseil était la sagesse même; et, quand on sait combien cette bataille engagée prématurément fut malheureuse, on s'indigne contre Montcalm de n'avoir pas tenu compte de ce sage conseil. On s'indigne aussi contre Bougainville, qui commandait des troupes d'élite au Cap-Rouge, et qui n'en bougeait pas, quand la canonnade et fuillade auraient dû le réveiller.

Mais quand on s'est indigné contre Montcalm et qu'on a reproché sa faute, on s'attendrait malgré soi, et l'on revient à l'indulgence envers ce noble cœur et ce brillant soldat, si prompt à l'action, si intrépide et déjà couvert de gloire.

Sans doute, il aurait dû compter ses forces, et calculer qu'il n'avait que trois mille cinq cents hommes à opposer aux cinq mille six cents de Wolfe.

Mais trois mille cinq cents hommes, c'était le nombre qu'il avait à Carillon, et c'est avec ce nombre qu'il avait battu les seize mille hommes d'Abercromby. C'était avec trois mille hommes qu'il avait pris Oswégo.

guerre à l'œil." Il aurait jugé la situation avec son ferme ordinaire, et il aurait calmé l'impatience de son chef.

"Il était alors dix heures," dit M. l'abbé Casgrain. "Les nuages étaient dissipés, et le soleil éclairait la plaine de tout son éclat, faisait briller devant les Français les balonnettes, les sabres, les tarians des bighlanders. Wolfe, qu'on eût dit présent partout, reconnaissable à sa haute taille, marchait à la tête de ses régiments qu'il avait fait avancer jusqu'au bord du ravin. Personne mieux que lui ne comprenait la position dangereuse où il se trouvait. Quelques coups de fusil entendus du côté de Sillery lui faisaient penser que Bougainville s'avancait et serait bientôt sur ses derrières.

"Si le général français retardait l'attaque pour combiner son plan avec celui du colonel, il sentait que sa position était presque désespérée. Mais la fortune, qui avait si bien favorisé le coup d'audace qu'il venait d'accomplir, lui donnait fort dans son triomphe, il passait devant son régiment en montrant l'ennemi de son épée, haranguant les soldats d'un air inspiré, leur disait que pour

d'effet. Les Canadiens, rangés presque tous sur la seconde ligne, se couchèrent à terre pour recharger selon leur coutume, et causèrent quelque confusion. Les Anglais, à qui leur commandant avait ordonné de mettre deux balles dans leurs fusils, s'approchèrent avant de tirer, et de la hauteur d'où ils dominaient, répondirent par un feu bien dirigé qui déclina le premier rang et le fit caillier. Le centre anglais surtout, dont la décharge instantanée résonna comme un coup de canon, fit d'affreuses trouées dans les régiments. Un nuage de fumée enveloppa les deux armées qui continuèrent de marcher de l'avant. Le combat fut court, mais d'une extrême vivacité. Les deux braves commandants de la Sarre et Guyenne, Senezergues et Fontbonne, furent tués au ce moment, ainsi que le commandant de la droite, M. de Saint-Ours. Le lieutenant-colonel du Languedoc, Privat, fut blessé dangereusement. L'aide-major Malartic eut deux chevaux tués sous lui.

Du côté des Anglais, le colonel Carleton reçut une blessure à la tête, le brigadier Monckton, une

balle au travers du corps. Pendant que Montcalm courait d'un pout à l'autre, pour affermir ses bataillons ébranlés, Wolfe dirigeait l'attaque en personne, à la droite de son armée. Une balle l'avait atteint au poignet, et il s'était fait un bandage de son mouchoir. Il marchait en avant des grenadiers, et leur donnait l'ordre de charger, lorsqu'une balle le frappa dangereusement. Mais, fidèle à l'axiome qu'il répétait souvent: "Tant qu'on peut marcher et tenir ses armes, c'est une honte de reculer", il continuait d'avancer. Son brillant uniforme le signalait aux francs-tireurs canadiens cachés dans les buissons, d'où montaient des flammes de fumée. Une troisième balle le frappa en pleine poitrine. Il chancela, et, voyant qu'il perdait connaissance, il dit à un officier d'artillerie qui se trouvait près de lui: "Soutenez-moi, il ne faut pas que ces braves soldats me voient tomber." Le lieutenant Brown, du corps des grenadiers, le grenadier Henderson et un autre accoururent, le prirent dans leurs

bras, et le portèrent en arrière du champ de bataille. A sa demande, ils le déposèrent sur le gazon, dans un pil de terrain. Un des officiers voulut aller chercher un chirurgien. "C'est inutile", soupira le général, "l'en est fait de moi." Il parlait sans connaissance, lorsqu'un de ceux qui l'assistaient cria: "Il faut fuir! — Qui fuir? — Nequand vient Wolfe, comme s'il se réveillait d'un profond sommeil." — Les ennemis, "répondit l'officier", lui révéla de tous côtés.

Wolfe répandit: "Que l'un de vous coure vite dire au colonel Burton de descendre en toute hâte vers la rivière Saint-Charles, et de s'emparer des ponts, pour empêcher la retraite aux fuyards." Il se tourna sur le côté, et murmura tout bas: "Dieu m'a loué; je meurs en paix", et il expira.

A ce moment les combattants étaient très rapprochés, et les Anglais chargèrent les républicains français à la baïonnette. Ceux-ci pillèrent, surtout au centre, et ce fut le commencement de la déroute.

Les Canadiens résistèrent plus longtemps, et ne reculèrent qu'à la façon des Patiens, se ralliant ça et là, et arrêtant l'ennemi par leurs décharges meurtrières.

Montcalm tenta valablement de rallier les fuyards, dont le plus grand nombre s'étaient précipités vers la vallée Saint-Charles. Il fut lui-même entraîné par ceux qui se dirigeaient vers la porte Saint-Louis, lorsqu'il reçut deux blessures emp sur coup. Deux soldats s'approchèrent et le soutinrent à cheval. C'est ainsi qu'il rentra en ville. Quelques femmes, qui le rencontrèrent, s'écrièrent en pleurant: "Mon Dieu, le marquis est tué!"

"Ce n'est rien, dit-il, en se tournant vers elles," ne pleurez pas sur moi, mes bonnes amies."

Pensait-il en ce moment au Sauveur rencontrant les filles de Jérusalem, et leur disant: "Ne pleurez pas sur moi, mais sur vous-mêmes et vos enfants," c'est-à-dire sur la colonie.

La bataille continuait entre les terribles escadrons embourbés dans le bled. Les

indes; et c'est dans celles-ci que le dieu de Dieu est visible. Sentent elles descendre du sort d'un peuple, et quelquefois même des destinées du monde.

Telles furent Marathon, Zama, Léjante, Artium, Waterloo, et quelques autres. Ce sont des étapes sanglantes de l'humanité vers l'avenir.

La première bataille des pères d'Abraham sera également célèbre par ses conséquences immenses; et, quand on recherche les causes de cette défaite, il est impossible de ne pas y voir l'index formidable de Dieu pointé vers l'armée française, et lui montrant la borne fatale où son char glorieux eût se briser.

L'effarement et le désordre qui suivirent la défaite sont indescriptibles. Jamais on ne vit pareille désorganisation opérée en si peu d'heures. C'est que Vaudreuil était sans autorité sur l'armée, qui, n'ayant plus de chef, se trouvait réduite à l'impuissance.

Faible, indécis, et ne sachant lui-même s'il



QUÉBEC EN 1759. (Suite.)

Vue prise des bords de la rivière St-Charles. Dans le lointain, à gauche, la côte de Beauport et les tranchées de l'armée de Montcalm

highlanders perdirent un grand nombre d'hommes. Murray eut envoyn des renforts, et les Canadiens durent reculer, mais toujours en combattant et en profitant de tous les accidents de terrain.

Descendus dans la vallée, ils se rallièrent encore à la houlangerie de l'armée, firent de nouveau face à l'ennemi et l'arrêtèrent longtemps.

Cette opiniâtre et vigoureuse résistance des Canadiens permit aux Français d'échapper en grand nombre aux balles des Anglais.

Elle sauva aussi l'honneur des troupes françaises, mais elle ne put les sauver de la défaite.

Quand les saintes Ecritures appellent Dieu le Dieu des armées, elles ne lui donnent pas un vain titre. Et quand Homère, décrivant les combats des Grecs contre les Troyens, nous montre les dieux prenant part aux batailles, il ne fait que traduire la croyance des peuples à l'intervention divine dans le gouvernement de ce monde.

Sans doute, il y a des batailles perdues dont les conséquences sont presque nulles. Mais il en est d'autres dont les résultats sont calculés

fallait résister ou capituler. Vaudreuil souffra entre les avia contrainctures qu'il reçut; et finalement, il consuma la défaite et la rendit irrésistible, en abandonnant Québec, et en se retirant précipitamment, dans la nuit même, vers la rivière Jacques-Cartier, avec une partie des troupes.

Il laissa à sa place, dans Québec, M. de Ramsay, un autre brave homme aussi faible que lui, avec des articles de capitulation tout préparés d'avance.

Pendant que cette lamentable fuite nocturne s'accomplissait, Montcalm expirait chez le docteur Arnaud, après avoir reçu les derniers sacrements avec la plénitude et la résignation d'un crat chrétien. Le 14 septembre au soir, son corps fut transporté dans la chapelle des Ursulines, où il fut inhumé dans une excoavation faite quelques jours auparavant par une bombe qui avait défoncé le plancher et creusé le sol.

Maadé en toute hâte de Montréal, Lévis accourut au secours de Vaudreuil, dont il blâma énergiquement la retraite, et il ordonna immédiatement de marcher sur Québec. Les troupes reprirent courage sous le commandement de Lévis, et le 18 septembre au matin, rassemblée

et pleine de confiance, l'armée reprenait la route de sa chère ville.

Hélas ! elle y arrivait, lorsqu'il apprit que M. de Ramsay avait capitulé et livré Québec aux Anglais, malgré les protestations de ses plus vaillants officiers, Fiedmond et Johanns. Il se restait plus de faute à commettre, et bon gré mal gré Lévis dut rétrograder à Jacques-Cartier et y établir ses quartiers d'hiver.

Tout espoir pourtant n'était pas perdu, et l'hiver fut employé à réparer les pertes, à recruter des troupes et à préparer une nouvelle campagne.

BATAILLE DE SAINTE-FOYE

Dès le mois d'avril 1760, Lévis résolut de venir assiéger Québec ; et le 24 au matin, son armée était en possession des hauteurs et du village de Saint-Foye.

Au lieu de rester sur la défensive, Murray

reni le moulin, ainsi que les deux monticules voisins.

Pendant ce temps-là, la bataille s'étendait vers la droite, et cinq autres compagnies de grenadiers, soutenues par les franc-tireurs canadiens, luttaient opiniâtrément contre les terribles highlanders, et s'emparaient d'une redoute.

Le contre était inébranlable, car chaque bataillon français y était précédé de mineurs des bois et de franc-tireurs canadiens, et le gros de l'armée anglaise essaya vainement de les entamer.

Pour remplacer son infanterie légère, que les grenadiers avaient terriblement décimés, Murray envoya un détachement de Montagnards écossais reprendre le moulin Dumont.

"Antagonistes dans les uns des autres", dit le chevalier Johnstone, "les grenadiers, la balonnette au poing, forçait les highlanders de sauter par les fenêtres de la maison, et ceux-ci, la dague à la main, revenant par la porte, obligeaient les grenadiers de sortir par les fenêtres



LE MANOIR DE ROBERT GIFFARD A BEAUPORT
Quartier général de Montcalm, août-septembre 1759 — C'est dans cette maison que naquit Michel de Salaberry, le héros de Châteauguay, le 18 nov. 1778

committ la faute de sortir de la ville avec toutes ses forces, et de venir au-devant de Lévis pour lui livrer bataille. Il se montra même si ardent à l'engager que Lévis eut à peine le temps de disposer ses lignes de bataille.

L'armée anglaise était rangée sur les mêmes hauteurs qu'avait occupées celle du Wolfe le 13 septembre précédent mais inclinait davantage du côté du chemin Sainte-Foye. Celle de Lévis étendait ses lignes à l'endroit où se trouve aujourd'hui la route du Belvédère, et son aile droite s'appuyait au moulin et à la maison de Dumont, occupés par cinq compagnies de grenadiers.

Ce moulin Dumont, où la bataille fut des plus acharnées, s'élevait à l'endroit aujourd'hui occupé par le monument de Sainte-Foye.

Dès le premier choc, et pendant que son artillerie ouvrait un feu de mitraille terrible sur le chemin de Sainte-Foye, Murray lança son infanterie légère sur le moulin Dumont, et les grenadiers durent l'abandonner après une lutte furieuse. Mais ils revinrent bientôt à la charge, soutenus par le régiment de La Sarre, et reprin-

é leur tour. La maison fut prise et reprise plusieurs fois, et la lutte aurait continué tant qu'il y aurait eu un grenadier et un highlander, si les généraux des deux armées ne les avaient rappelés, et n'avaient abandonné la maison comme un terrain neutre. Les grenadiers étaient réduits à quatorze au plus par compagnie, et les highlanders décimés dans les mêmes proportions."

Juaque-là, ni l'une ni l'autre des deux armées n'avait remporté un avantage décisif, et la brigade La Sarre, placée à la gauche, était tellement maltraitée par l'armée anglaise que Lévis lui envoya l'ordre de se retirer un peu en arrière, afin de s'appuyer aux maisons qui s'y trouvaient. Mais, au lieu d'obéir à cet ordre, Dalquier voulut profiter de l'ardeur de ses soldats, et commanda de charger à la balonnette. Voyant ce mouvement audacieux de la gauche en avant, le centre suivit, et ce fut une enlèvement irrésistible.

Lévis reconnut que Dalquier avait raison, et lui dit : "Tenez cloq montes, et je réponde de la victoire." Puis il s'élança vers la droite, et prit l'aile gauche des Anglais par surprise.

Murray jeta vainement sa réserve sur ses deux ailes pillées. Il était trop tard ; et l'on vit alors se renouveler dans l'armée anglaise le spectacle que l'armée de Montcalm avait donné le 13 septembre. La panique s'empara des soldats, et ils s'enfuirent dans une telle confusion qu'il fut impossible de les rallier, abandonnant tout : artilleurs, munitions, outils, morts et blessés.

L'Hôpital général, que les Anglais avaient transformé en hôpital militaire, après la bataille du 13 septembre, servit aus même fin le 28 avril 1760, et plus de cinq cents lits y furent dressés pour les blessés. Les infirmes du couvent logèrent soixante-douze officiers, dont trente-trois moururent.

Lévis avait vengé Montcalm, et remporté une brillante victoire ; mais les Anglais n'ont restés pas moins maîtres de Québec et l'infatigable Lévis commença immédiatement les travaux du siège. Il les poussa avec une grande activité. Hélas ! le sort de Québec et de toute la colonie dépendait d'une éventualité qui allait se produire dans quelques jours. Française et Anglaise attendaient des secours d'Europe ; les premiers, pour reprendre Québec ; les seconds, pour la garder et s'emparer du Canada tout entier.

Avec quelle féveure anxieuse les uns et les autres attendaient le premier pavillon qui apparaîtrait au bout de l'île d'Orléans ! Et quels furent la joie des uns et le déappointement des autres quand, le 9 mai, on vit un vaisseau de guerre doublant le cap de la pointe Lévis, et portant les couleurs d'Angleterre à son grand mât !

Lévis cependant espérait encore toute espérance. Mais le 15 mai, deux autres vaisseaux de guerre anglais mouillèrent dans la rade, et le vaillant chevalier dut lever le siège, après avoir écrit à M. de Vaudreuil : "Je juge la colonie perdue sans ressource..."

Elle était bien définitivement perdue, en effet ; et le 8 septembre suivant fut signée la capitulation, à Montréal.

Dans les deux batailles des plaines d'Abraham, il n'y avait pas seulement deux armées en présence ; il y avait deux nations et deux races qui se disputaient la suprématie dans l'Amérique du Nord. Cécune a eu sa défaite et sa victoire ; mais la victoire de la France a été inutile ; et celle de l'Angleterre a été le point de départ de cet immense empire colonial qui fait l'étonnement du monde.

Etrange chose que l'enchaînement des causes et des effets dans la vie des nations ! Mystérieuse action que celle de la Providence dans la préparation et l'accomplissement de ses décrets !

Que d'événements nous paraissent d'une importance majeure et nous semblent devoir en produire des conséquences extraordinaires, et dont les effets sont, en réalité, presque insignifiants ! Et que d'autres passent à peu près inaperçus, et qui pourtant produisent d'incalculables résultats.

Sur une colline lointaine, ignorée, et jusqu'alors inhabitée, une bataille s'engage entre deux petites armées qui ne font pas ensemble dix mille combattants. Une sourde rumeur, faite de bruits de toutes sortes, trouble le silence et la solitude des champs, et de temps en temps un coup formidable, une détonation, ébranle l'atmosphère.

Les cliquetis des armes et les crépitements de la fusillade se font entendre et se rapprochent. Des traits de feu alloncent des nuages de fumée blanche ; des bruits secs éclatent et font des gammes et des arpèges de notes courtes et sans vibration. Des hommes tombent en gémissant, et des filets de sang rouge coulent sur les gazon verts ou teignent les tapis de neige blanche.

Une force occulte que les hommes appellent le hasard des batailles, parce qu'elle vient d'un être qu'ils ne voient pas, plane sur ce champ muuvementé et couvert de fumée, de poussière et de sang.

Que va-t-il sortir de cette petite bataille que le monde civilisé ignore ? Les hommes d'Etat, les penseurs, les philosophes n'en savent rien, mais l'Étre invisible le sait.

Dans cette lutte sans gloire et sans trépasser, sur ce théâtre encore à découvrir, la France sera vaincue ; et sa défaite, comme victoire, sera définitive en Amérique. La France des armées, qui se verra des instruments qu'il a sous la main, pour l'exécution de ses desseins, quand l'heure est venue, ne sert aujourd'hui de l'Angleterre pour mettre la France hors du nouveau monde, et lui en fermer les portes à jamais.

Cet effacement de la France de la carte d'Amérique entrainera-t-il cependant celui de la race française ? — Non. Le jeune arabe transplanté par elle aux bords du Saint-Laurent y a déjà poussé des racines vivaces, et c'est en vain que les plants anglo-saxons l'entoureront de leurs hautes futaies, et la jetteront dans l'ombre ; ils ne l'étoufferont pas.

De faibles rayons de lumière suffiront à sa croissance ; et, si son feuillage est moins touffu si son tronc est plus débile, sa tête s'élevera assez haut dans la forêt nationale pour avoir sa part de soleil.

Non, la race française n'a pas trouvé la mort sur les plaines d'Abraham. La France seule y est tombée, dans la personne de Montcalm.

Mais pourquoi Dieu a-t-il voulu cette séparation ? Ah ! nous sommes bien dépourvus pour oser arrêter ses desseins. Et quelle langue parlons-nous pour oser mettre dans sa bouche des paroles divines ?

Mais ne devons-nous pas tout de même essayer de comprendre les enseignements qu'il

nous donne par les événements qu'il conduit ?

Ne devons-nous pas essayer de traduire dans notre pauvre langage humain les sublimes leçons de choses qui se dégagent du gouvernement divin dans ce monde ? — Oui, c'est ainsi que nous devons chercher à découvrir la sens des grands faits historiques avec tout le respect qui nous fait trembler devant la suprême sagesse qui les dirige ; et, quand je me représenta le Dieu des armées planant au-dessus des combattants sur les plaines d'Abraham, il me semble qu'il parle en même temps aux deux nations, et qu'il dit à la France :

"O patrie de Clovis et de Saint Louis, je te destine ce superbe domaine que tes enfants avaient découvert, et qui s'étend de l'Atlantique jusqu'au delà des grands lacs et jusqu'à l'embouchure du Mécharabé. Mais c'est aussi mon royaume que je voulais étendre avec le tien. Or tu secoues mon joug ; tu rejettes mon sceptre ; tu te prépares à me chasser violemment du sol français."

"Eh bien ! soit. Tu te gouverneras sans moi, et l'on appellera plus tes actions "gesta Dei". Mais je veux rester sur cette terre vierge, et pour que j'y règne en pais elle cessera d'être française."

N'est-ce pas là la signification des événements qui ont suivi ? Et ne vous semble-t-il pas que Dieu tenait en même temps ce langage à l'Angleterre :

"Je t'avais donné la plus belle et la plus riche partie de l'Amérique du nord. C'était plus qu'il n'en fallait pour l'expansion de ton peuple et de ton aède. Mais tu te montres insatiable, et tu convoites maintenant le bien de ta voisine injustement. Eh bien ! dans l'intérêt même de ce pays malheureux, je vais te le laisser prendre. Mais, dans quelques années, je te reprendrai ce que je t'avais octroyé, et les belles colonies que tu

appelaient la Nouvelle-Angleterre, deviendront les États-Unis d'Amérique !"

Ce qui est certain, c'est qu'il y a corrélation visible entre ces deux faits : la conquête du Canada par l'Angleterre et la perte de ses premières colonies d'Amérique. Or est, en effet, que celles-ci ont secoué le joug de la mère-patrie, parce qu'elle prétendait leur imposer de lourdes taxes. Or, pourquoi l'Angleterre croyait-elle ces impôts absolument nécessaires ? C'est parce que la conquête du Canada lui avait coûté quarante millions, et qu'il fallait créer de nouvelles sources de revenus pour combler ce déficit dans les finances de l'Etat.

Voilà quelles ont été les graves conséquences du conflit sanglant dont les plaines d'Abraham ont été le théâtre, et tels sont les enseignements qui s'en dégagent.

La France a perdu toutes ses possessions en Amérique, et l'Angleterre, qui s'en est emparée, a perdu celles qu'elle possédait auparavant.

La race anglo-saxonne a acquis la suprématie dans toute l'Amérique du Nord ; mais, malgré nos efforts et sa puissance prépondérante, elle n'a pu ni détruire la race française, ni la tuer, ni se l'assimiler.

Quel sera l'avenir de cette race ? Dieu seul le sait. Mais quand le besoin de rêver m'entraîne vers le mélancolique plateau où se livra la suprême bataille, il m'apparaît comme un aède sur lequel l'épée des guerriers de France a fait l'offrande de son sang pour la patrie, et je ne puis croire que ce sang ait été versé en vain. Si Dieu ne l'a pas accepté pour le succès de la France, il a dû l'accepter pour l'avenir de la Nouvelle-France.

A. B. ROUTHIER.



Monument de Wolfe, sur les Plaines d'Abraham



Monument des braves, à St Foye

Monument de Wolfe et Montcalm, Jardin du Fort, Québec

A gauche, monument du premier missionnaire jésuite, le P. Masse, à Sillery

X. Sous le drapeau britannique

Après la capitulation de Montréal, le Canada se trouvait aux mains des Anglais. Lord Amherst y établit le régime militaire qui dura jusqu'en 1764. En 1763, le général Murray fut nommé pour remplacer Amherst. Il s'appliqua à réparer les ruines de la guerre, et se montra favorable aux Canadiens-français.

Le roi d'Angleterre, Georges III, avait imposé les lois anglaises et le serment du test, lequel était exigé de tous ceux qui avaient à remplir une fonction publique. Par le fait les Canadiens-Français se trouvaient exclus des charges, car ce serment renfermait des choses contraires à la religion qu'ils professaient. Murray déplut à ses compatriotes par son impartialité vis-à-vis des Canadiens, et il fut rappelé en 1766.



GÉNÉRAL AMHERST
Gouverneur, 1760-1763



JAMES MURRAY
Gouverneur, 1763-1766



MONTGOMERY

Dans un rapport qu'il fit au gouvernement de Sa Majesté, lors de son rappel en Angleterre, il reproche à ses compatriotes de Québec leur peu de moralité et leur conduite arrogante vis-à-vis des Canadiens. Il fait l'éloge de ces derniers et recommande au gouvernement de reconnaître la nomination de Mgr Briand à l'évêché de Québec et de permettre sa consécration.

Le successeur de Murray, Sir Guy Carleton, plus tard Lord Dorchester, se montra aussi très favorable aux Canadiens et fut l'un des gouverneurs les plus populaires qu'ait eus le Canada.

L'Acte de Québec (1774) rendit justice aux Canadiens. Le gouvernement anglais assurait aux catholiques le libre exercice de leur religion, les dispensait du serment du test, rétablissait l'usage des lois civiles françaises, et mettait fin au régime militaire en créant un conseil législatif, dans lequel les catholiques pouvaient être admis.

Cette législation libérale due aux efforts de Murray et de Carleton n'arrivait pas trop tôt ; car la honte des Canadiens allait être mise à l'épreuve, et l'Angleterre allait recevoir immédiatement la récompense de l'acte de justice qu'elle venait d'accomplir.

La guerre de l'indépendance américaine était commencée, et les anglais de la Nouvelle-Angleterre demandaient à leurs frères Canadiens de s'unir à eux pour la conquête de la liberté. C'était une forte tentation pour les Canadiens-français de secouer le joug de l'Angleterre et de conquérir l'indépendance. Écoulant les conseils de leur chef, ils ne se révoltèrent pas ; non seulement ils restèrent loyaux, mais lorsque

l'armée américaine, commandée par Arnold et Montgomery, vint mettre le siège devant Québec, après avoir pris le Fort Saint-Jean et Montréal, ils prirent les armes pour défendre le drapeau d'Albion, et ce fut grâce à leur vaillant concours que Carleton dut de pouvoir repousser l'ennemi.

Le siège traîna en longueur depuis deux mois, lorsque le 31 décembre 1775, les assiégés crurent devoir faire un suprême effort. Arnold, maître du faubourg St-Roch, devait pendant la nuit se faire un passage jusqu'à la basse-ville, où Montgomery devait l'y rejoindre en passant par le faubourg. De là ils devaient escalader la côte de la Montagne et rentrer dans la ville.

« Mais ils avaient compté sans leur hâte, et celui qui voulait reprendre fut surpris. À l'endroit nommé Près-de-Ville, où la rue Champlain est la plus étroite, trois canons avaient été dressés dans un hangar, et deux Canadiens-Français, l'abbot et Picard, ayant sous leurs ordres trente compatriotes et dix-sept anglais, gardaient ce poste important.

« Montgomery s'avança sans bruit, et s'assura que les gardes du poste ne bougeaient pas et paraissaient endormis ; mais lorsqu'il fut arrivé à vingt ou trente pas, une formidable décharge l'atteignit, et il tomba avec ses deux aides-de-camp, et quinze de ceux qui le suivaient. Le reste s'enfuit.

« De son côté, Arnold n'avait guère été plus heureux. Car à la première barricade qu'il avait rencontrée, il avait été blessé au genou et transporté à l'Hôpital-Général. Sa troupe avait poussé plus loin, au milieu d'une horrible tempête de neige, mais, arrivée à l'encoignure, qui est aujourd'hui l'extrémité est de la rue Sault-au-Matelot, elle avait rencontré une résistance inattendue. En même temps, une troupe envoyée par Carleton, et descendue par la porte du Palais, était tombée sur les derrières des Américains, et après une lutte acharnée, ceux-ci avaient été obligés de se rendre.

« Après ce grave échec, le siège languit, et, trois vaisseaux de guerre anglais étant arrivés à Québec le 6 mai 1776, les américains filèrent sans tambour ni trompette. »

Hablimani succéda à Carleton en 1778 ; fanatique et soupçonneux, il fut détesté des Canadiens qui accueillirent avec joie son rappel en 1785. En 1786, Carleton, devenu Lord Dorchester, reprit son gouvernement qu'il conserva jusqu'en 1791, et de 1791 à 1793.

Il ne fut pas là cependant pour inaugurer le régime constitutionnel que l'Angleterre venait de nous accorder par l'Acte de 1791.

La nouvelle constitution divisait le Canada en deux provinces séparées par la rivière Ottawa, donnait à chacune un gouverneur, une chambre de députés élus par le peuple, et un conseil législatif composé de membres nommés à vie par la Couronne.

Les Canadiens de Québec se montrèrent généreux ; aux premières élections, ils élurent seize membres anglais sur cinquante, alors que l'élément anglais ne formait qu'un neuvième de la population. Cela

n'empêcha pas la minorité anglaise de demander, dès l'ouverture des chambres qui se fit en décembre 1792, dans l'ancien palais épiscopal que le gouvernement avait loué, la nomination d'un président anglais et l'abolition de la langue française.

Ces deux propositions manifestaient l'antagonisme de deux races d'où devaient surgir ces luttes longues et acrimonieuses qui devaient amener la révolte de 1837.

Le gouvernement de Sir James Craig (1807-1811) qui fut appelé le *Règne de la Terreur*, ne devait pas diminuer les difficultés.

En effet des dissensions s'établirent bientôt entre lui et les représentants du peuple : il cassa le parlement, fit saisir les presses du journal le *Canadien*, et arrêta un grand nombre de Canadiens-français de Québec et de Montréal. Il revendiqua comme un droit de la couronne le droit de nommer les prêtres catholiques aux cures ; mais Mgr Plessis, alors évêque de Québec, soutint avec fermeté les droits de l'Eglise catholique.

Néanmoins, les Canadiens restèrent loyaux à l'Angleterre, et ils donnèrent une nouvelle preuve de cette loyauté en se luttant courageusement contre les Américains pendant les campagnes de 1812, 1813 et 1814.

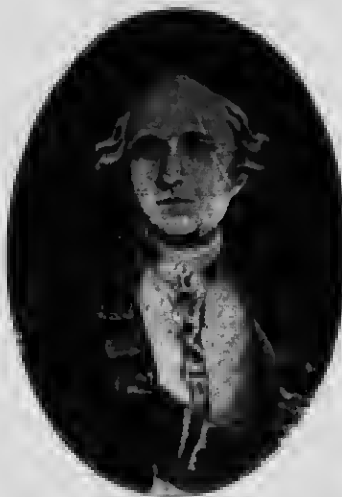
Après la défaite de Hampton à Châteauguay, il retourna sur ses pas. Ainsi la résistance heureuse de quelques compagnies de milice canadienne déterminait la retraite d'une armée de 15 à 16 mille hommes, et faisait échouer le plan combiné par les Américains pour s'emparer du Canada. Le colonel de Salaberry, fut nommé par le général en chef ; eut l'honneur d'un ordre du jour adopté par les deux chambres, et fut décoré par le prince régent. Les milices reçurent des drapeaux en témoignage de leur bonne conduite à Châteauguay.

Dans la campagne de 1814 les succès furent partagés et la paix signée à Gand.

Sir Georges Prévoist était gouverneur depuis 1811, et par une politique mieux inspirée que celle de son prédécesseur, il avait réussi à calmer les esprits excités par la violence despotique de Craig. Il sut même gagner les bonnes grâces de la population canadienne et de ses représentants qui passèrent au mois de janvier 1815 une résolution par laquelle ils félicitaient le gouverneur de l'énergie, de la sagesse et de l'habileté qu'il avait montrés dans les circonstances singulièrement difficiles dans lesquelles il s'était trouvé. Sir Georges Prévoist eut aussi avec Mgr Plessis, du moins à partir de 1812, des relations pleines de bienveillance qui permirent à celui-ci de faire enfin reconnaître civilement les évêques catholiques romains de Québec, et leur droit de propriété.



ARNOLD



HALDIMAND
Gouverneur, 1778-1785



SIR JAMES CRAIG
Gouverneur, 1807-1811

En 1812, les Américains avaient attaqué le Canada par trois points différents, et partout ils avaient échoué. L'armée de l'ouest avait été faite prisonnière à Détroit, l'armée du Centre, avait dû se rendre à Queenstown, et l'armée de l'est qui, forte de dix mille hommes, devait attaquer Salaberry qui défendait Lacolle, se retira à la suite d'une terrible méprise : Dearborn avait divisé son armée en deux corps qui, pendant la nuit se prirent réciproquement pour l'ennemi et se fusillèrent.

Plus heureuses en 1813, les armées américaines avaient battu les anglais dans l'ouest et sur les grands lacs. Il ne leur restait plus qu'à s'emparer de Montréal et de Québec. Ils tentèrent donc de réunir leurs deux armées pour diriger leurs forces sur le Bas-Canada.

Le général Hampton commandait l'armée du nord de 7,000 hommes ; il vint attaquer de Salaberry à Châteauguay. Le colonel de Salaberry commandait trois cents Canadiens, quelques Ecossais et Sauvages. Il avait posté sa petite troupe près d'un bois presque impénétrable sur la rive gauche de la rivière Châteauguay. Il fit des retranchements avec des abattis d'arbres et attendit l'ennemi.

Dans la nuit du 25 octobre, le colonel Purdy essaya de surprendre les Canadiens, mais il s'égarait dans le bois. Le 26, Hampton commande l'attaque. De Salaberry dirige le feu des Canadiens qui porte admirablement ; après une lutte de plusieurs heures, Hampton croyant avoir affaire à des troupes supérieures aux siennes se retirent avec des pertes assez considérables.

Le général Wilkinson, commandait l'armée du centre qui comptait huit à dix mille hommes. Il fut battu le 11 novembre à Christlers Farm, à mi-chemin entre Kingston et Montréal, par le colonel Morrison. Il continua toutefois sa route et se rendit à Cornwall et Saint-Régis où

Après la guerre, la lutte des partis politiques qui à cette époque était une lutte des deux races, se continua avec des alternatives de succès et de revers pour la race française selon les dispositions des gouvernements à leur égard. Des abus de pouvoir, des actes de despotisme se produisaient de temps en temps et soulevaient des protestations qu'apaisait ensuite la conduite plus large et plus juste de nouveaux gouverneurs. Les Canadiens-Français continuèrent à lutter avec la fermeté et le calme qui devaient amener le triomphe définitif de la justice.

Un moment cependant les esprits s'échauffèrent, sous le gouvernement de Lord Gosford au point d'oublier la ligne droite des revendications constitutionnelles, et les troubles de 1837 et de 1838 constituèrent la phrase aiguë de ces luttes pour la liberté. L'insurrection eut pour théâtre le district de Montréal ; cependant elle compta de nombreux partisans à Québec. Il n'en résulta toutefois aucune manifestation armée. Marchant sur les traces de Mgr Lartigue, évêque de Montréal, Mgr Signay rappela aux fidèles de son diocèse les enseignements de l'Eglise sur la soumission due à l'autorité légitime du Souverain.

"Que par des voies légales et constitutionnelles, dit le prélat, on cherche à remédier aux abus dont on croit avoir raison de se plaindre, c'est un droit que nous ne prétendons contester à personne ; mais que pour y parvenir, l'on ait recours à l'insurrection, c'est employer un moyen criminel aux yeux de Dieu et de notre sainte religion."

"Dieu exauça, dit Mgr Henri Têtu, les prières publiques qui montèrent vers lui de toutes les églises des diocèses de Québec et de Montréal, et cette rébellion qui vit tant d'héroïsme et tant d'expiations cruelles,

fit bientôt place à une paix profonde et à un accroissement de liberté auquel elle n'était pas complètement étrangère. La divine Providence, qui avait su tirer profit pour son Eglise du Canada des guerres de 1775 et de 1812, se servit aussi des troubles de 1837 pour inspirer au gouvernement anglais un plus grand respect pour ce petit peuple qui savait souffrir, mais aussi qui savait combattre et verser son sang pour son pays.

• • •

réunion des deux provinces comme un acte des plus injustes et des plus tyranniques ; car elle va priver la province inférieure de sa constitution, pour le fait de quelques hommes mal intentionnés, et la livrer, en noyant la population française, à ceux qui, sans cause, lui ont montré tant de haine."

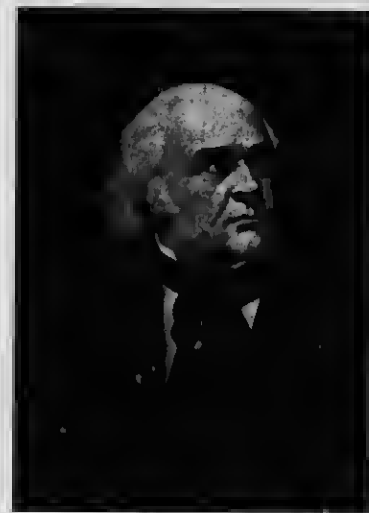
La mesure fut néanmoins adoptée et l'Angleterre par l'Acte d'Union, 1840, accordait le gouvernement responsable, mais mettait la race fran-



LORD DURHAM
Gouverneur, 1838



GOSFORD
Gouverneur, 1835-1838



LORD ELGIN
Gouverneur, 1847-1854

Le résultat de l'insurrection fut l'Union du Haut et du Bas-Canada. Lord Durham, le successeur de Lord Gosford, avait recommandé l'Union, dans un rapport présenté aux ministres de Londres, comme le moyen le plus apte à rétablir la paix, et à assurer l'anglicisation des Canadiens.

Contre cette mesure, les Canadiens-français avaient trouvé dans Lord Gosford, gouverneur au Canada pendant les troubles, (1835-1838), un vaillant défenseur. Parlant de la révolte il disait : " Il y a, surtout à

caise dans un état d'infériorité politique vis-à-vis de la race anglaise. Les deux provinces du Haut et du Bas-Canada seraient réunies en un seul gouvernement ; chacune enverrait un égal nombre de députés à l'Assemblée Législative, et la langue anglaise serait seule parlementaire.

Instituée pour nous perdre, l'Union nous apporta, par une spéciale disposition de la Providence, l'instrument de notre salut. Cet instrument fut la responsabilité ministérielle garantie par la nouvelle consti-



SIR L.-H. LAFONTAINE



SIR G.-E. CARTIER



LORD DUFFERIN
Gouverneur, 1872-1878

Montréal et dans ses environs, une certaine classe d'Anglais, à qui tous les hommes libéraux et indépendants ne peuvent être qu'hostiles, et dont les actes et la conduite ont été caractérisés par un esprit de domination insupportable. C'est à eux principalement qu'il faut attribuer les troubles et les animosités... Je ne puis m'empêcher de regarder la

tution. Des gouverneurs comme Sydenham et Metcalfe cherchèrent bien à entraver notre marche, mais Lafontaine et Baldwin après huit années de lutte finirent par faire triompher la vraie doctrine constitutionnelle. D'ailleurs l'Angleterre devait nous envoyer des gouverneurs dont la droiture et la justice allaient favoriser l'élément français et lui assurer

le libre exercice de ses droits. Bagot et Elgin sont des noms que les Canadiens-français vénérent et dont ils gardent avec respect le souvenir. "J'ai bien hâte, écrivait Lord Elgin à Lord Grey, d'apprendre que vous avez fait ce qui est nécessaire pour abroger la disposition de l'Acte d'Union qui restreint l'usage de la langue française. Je suis profondément convaincu qu'il est d'une mauvaise politique d'essayer de cette manière à dénationaliser les Canadiens-Français... Par de semblables moyens vous américanisez peut-être, mais tenez-le pour certain, vous n'angliciserez jamais les habitants français de cette province. Qu'au contraire, ils sentent que leur religion, leurs usages, leurs préférences, leurs préjugés, si vous le voulez, reçoivent plus d'égards et de respect ici que dans toute autre partie de ce vaste continent; qui osera dire alors que ce ne sera pas un Canadien-français qui tiendra bien haut pour la dernière fois le drapeau de l'Angleterre sur la terre d'Amérique."

Ce sont ces idées justes et larges qui ont prévalé, et grâce au patriotisme éclairé, au talent et à l'énergie de Canadiens-français tels que Lafontaine et Morin, Taché et Cartier, l'élément français recouvrit tous ses droits, et 27 ans après l'Acte d'Union, la province de Québec recouvrait son autonomie par l'Acte de l'Amérique britannique du Nord qui établissait la Confédération canadienne. Celle-ci fut inaugurée le 1er juillet 1867. Composée d'abord de quatre provinces, Québec, Ontario, Nouvelle-Écosse, et Nouveau-Brunswick, elle s'adjoignit le Manitoba en 1870, la Colombie Anglaise en 1871, l'Île du Prince-Edouard en 1873, la Saskatchewan et l'Alberta en 1907.

De tous les gouverneurs anglais qui depuis la Confédération ont représenté la Couronne britannique au Canada, il en est un qui a su conquérir d'une manière plus manifeste l'affection des Canadiens-français, c'est Lord Dufferin (1872-1878). Il nous fait plaisir en terminant ces quelques notes de rendre à sa mémoire le tribut de notre toujours bien vivant souvenir.

A. LAURENT.



SA MAJESTÉ EDOUARD VII

CONCLUSION

Les fêtes de cette année nous reportent inévitablement vers le glorieux passé de notre race.

Notre histoire est faite de merveilles, et la plus étonnante est bien notre existence même.

Voici plus de deux siècles, Marie de l'Incarnation disait des affaires de notre pays : "On ne voit goutte, on marche à tâtons; et quoiqu'on consulte des personnes très éclairées et d'un très bon conseil, pour l'ordinaire les choses n'arrivent point comme on les avait prévues et consultées. Cependant on roule et lorsqu'on pense être au fond d'un précipice on se trouve debout."

Toute notre vie nationale tient dans cette phrase : "Cependant on roule et lorsqu'on pense être au fond d'un précipice on se trouve debout." Mais c'est la bonté de Dieu qui nous a relevés à travers tant d'épreuves, et c'est la main de son Église qui nous a soutenus dans toutes les luttas.

Il n'est pas un Canadien qui ne sache que notre peuple est littéralement le fils de l'Église, qu'il lui doit tout et que l'infrangible alliance de notre Foi et de notre nationalité illumine nos annales d'un éclat sans rival.

Mais le passé commande l'avenir et, au soir de ces fêtes glorieuses, nous devons une fois de plus renouveler cette grandiose alliance.

En mémoire de ceux qui ne sont plus :

Au nom de ceux qui nimeront et souffriront quand le Mort nous aura vaincus :

Pour nous et pour que notre race soit à jamais digne de son pas 6,

Répétons la parole que vécut Laval, Clouppain et tous nos héros, celle qui enferme, avec trois siècles de souvenirs, les conditions mêmes de notre grandeur future :

CATHOLIQUES ET FRANÇAIS TOUJOURS !



SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE DE GALLES

LIVRE DEUXIEME AU TEMPS JADIS

I. Dans les villes. Gentilshommes, fonctionnaires et bourgeois

I. Une fête religieuse à Québec sous M. de Montmagny, 19 mars 1637

En prenant possession de ce pays, les Associés s'étaient réjouis dans la pensée qu'ils pourraient le consacrer tout entier à Dieu; et sachant que les Récollets le lui avaient déjà dédié, sous le patronage de Saint Joseph, ils envoyèrent une image en relief de ce saint patron, qui fut placée sur l'autel de Notre-Dame de Recouvrance. Mais, comme l'adoption de Saint Joseph pour premier patron du Canada n'avait pu être faite avec toutes les conditions voulues, alors que les Calvinistes dominaient dans le pays, on résolut de la renouveler avec les solennités exigées par le droit ecclésiastique. Il fut donc arrêté que les magistrats et le peuple, de concert avec les ecclésiastiques, la ratifierait de la manière la plus solennelle, et, afin qu'il n'y manquât rien de tout ce qu'on pouvait désirer, le Souverain Pontife Urbain VIII sanctionna ce choix en accordant l'indulgence plénière le jour de la fête de ce saint Patron.

La veille, cette année 1637, on arbora le drapeau et on tira le canon pour annoncer la solennité du lendemain; et, quand la nuit fut venue, on fit, en signe de réjouissance un feu d'artifice, le plus agréable et le plus frappant par sa variété et son éclat qu'on eût jamais vu dans le pays. M. Jean Bourdon, géomètre, en avait conçu et exécuté la partie architecturale, et les pièces d'artifices étaient de la composition du Sieur de Beaulieu. Pour exprimer allégoriquement l'objet de la fête, on avait construit deux petits édifices, posés chacun sur une pièce de bois assez élevée. L'un représentait la Nouvelle-France sous la forme d'un petit château carré et crénelé, flanqué à ses angles de quatre tourelles surmontées de leurs guidons, le tout bien proportionné et varié de diverses couleurs. Sous la toiture du château s'élevait une sorte de couronne; plus haut, une croix mouvante, et au-dessus une croix, terminée à chaque angle de ses trois extrémités par autant de roues mouvantes et tout autour par 16 lances de feu, sans parler encore de 4 grosses trompes, d'où devaient partir et s'élever dans les airs plus de 200 fusées ou serpenteaux. Proche de ce château, symbole de la Nouvelle-France, était perché, sur une pièce de bois l'autre petit édifice. Celui-ci était oblong, en forme de cartouche; sous sa face principale, paraissait, en transparent, le glorieux nom de Saint Joseph, en grandes caractères romains, et, de ce nom, devaient s'élever des serpenteaux, des fusées, tantôt en ligne perpendiculaire, et tantôt en arcade, au milieu d'une pluie d'étoiles de feu.

Tout étant ainsi disposé, M. de Montmagny,

avec son lieutenant, M. de l'Isle, et les messieurs de leur suite, sortirent du fort au commencement de la nuit, et se rendirent auprès de l'église, où étaient élevés les édifices dont nous parlons. Tous les habitants de la Nouvelle-France s'y étaient rendus pour participer à cette réjouissance publique; et, en présence de tout ce peuple, le gouverneur alluma lui-même le feu d'artifice, dont les jets subits et les éclats de lumière étonnèrent merveilleusement les sauvages, et notamment les Hurons. Le lendemain, fête de Saint Joseph, l'église fut plus fréquentée encore que de coutume, et comme elle l'était au jour de Pâques, chacun bénissait Dieu d'avoir donné pour patron de la Nouvelle-France le gardien même de son divin Fils, dans la personne du glorieux Saint Joseph. La piété envers Jésus, Marie et Joseph fut ainsi, dès ces premiers temps, la dévotion propre des Canadiens; et nous voyons que, le premier du mois de mai 1637, M. de Montmagny fit dresser devant l'église un grand arbre enrichi d'une triple couronne, au bas de laquelle étaient trois grands cercles, l'un sur l'autre, ornés de festons, qui portaient écrits comme dans un écusson les noms de Jésus, Marie, Joseph. Ce fut le premier "arbre de mai" dont la Nouvelle-France honora l'Église; il fut salué par une escouade d'arquebuziers; et les soldats en plantèrent un autre devant le fort. Celui-ci portait une couronne sous laquelle paraissaient les armes du roi, celles du cardinal de Richelieu et celles du Gouverneur.

FAILLON.
"Histoire de la Nouvelle-France".

II. La vie à Québec en 1700

Le temps où le commerce roule le plus à Québec est aux mois d'août, septembre et octobre, que les vaisseaux arrivent de France (1). Il se fait une Foire dans la hase-ville; toutes les boutiques et les magasins étaient leurs marchandises. Ce ne sont qu'empressements de part et d'autre pour se défaire de ses effets, ou pour avoir bon marché. On y vaît sur la fin d'octobre les habitants des campagnes que l'on appellerait paisans en tout autre lieu qu'au Canada, qui viennent faire leurs emplettes. Chacun tâche de régler ses affaires avant la "partance" des vaisseaux, qui veulent profiter de la belle saison pour éviter un coup de vent de nord-est, qui vient quelques jours avant ou après la Toussaint.

(1) Les villes de France qui commercent le plus avec le Canada, sont en premier lieu La Rochelle et Bordeaux, puis Marseille, Nantes, Havre-de-Grâce et St-Malo. C'est de Brest ou de Rochefort que partent les vaisseaux du roi, qui viennent apporter des marchandises au Canada. (Kalm).

La rade qui se trouve tout à coup sans vaisseaux a quelque chose de triste. Tout est mort, pour ainsi dire, et nous sommes à peu près comme les fourmis, ne songeant plus qu'à faire nos provisions pour l'hiver, qui est fort long. On a la précaution dès (sic) la fin de septembre de saler des herbes pour le potage. On arrange les salades et les légumes dans les caves, qui sont comme autant de petits jardins potagers. On se munit selon la portée de son ménage de viande de boucherie, de volailles et de gibier; qui étant gelés se conservent tout l'hiver.

La neige (sic) qui paraît sur terre dès le quinzième octobre vient à force dans le mois de novembre. Il n'y a pour lors plus de commerce, et la plupart des boutiques sont fermées. On est donc chez soi comme dans une tanière, jusques à ce qu'il y ait beaucoup de neige sur terre. Quand elle commence à s'endurcir, on n'est plus si sédentaire: les carioles commencent à rouler. Une cariole est une espèce de petit carrosse coupé par le milieu, et posé au lieu de roues sur deux pièces de bois dont les bouts sont recourbés pour glisser plus aisément sur la neige et sur les glaces. Ces sortes de voitures sont très commodes, on les embellit de peintures et d'armoiries.

Le temps de l'Avent se passe avec beaucoup de piété. On se donne, le premier jour de l'an, dix marques réciproques d'une amitié qui paraît si étroite, que c'est à qui se prévient. C'est un mouvement au grand des gens de pied pendant huit jours, qu'il semble que tout est en trouble. On passe le reste du temps fort agréablement jusques au Carême. La joie et le plaisir y régnaient il y a quelques années. On ne laisse pas de donner des repas magnifiques; il y en a à qui se font avec cérémonie (1) et beaucoup de circonspection, où l'on choisit les personnes selon leur condition. On prête un jour les femmes d'officiers avec leurs maris, les Conseillers un autre, et la bourgeoisie y tient bon rang. Les personnes du sexe de ce royaume ont des manières bien différentes de celles de nos bourgeois de Paris et de nos provinciales. On parle ici parfaitement bien, sans mauvais accent. Quel qu'il y ait un mélange de presque toutes les Provinces de France, on ne saurait distinguer le parler d'aucune dans les Canadiennes. Elles ont de l'esprit, de la délicatesse, de la voix, et beaucoup de disposition à danser.

Comme elles sont sages naturellement, elles ne s'amusaient guère bagatelle; mais quand elles entreprennent un jeu, il lui est difficile de s'en pas venir à l'hyméée.

HACQUEVILLE DE LA POTHERIE.

III. Le marché de Québec en 1700 Façon de voyager

La ville de Québec offrait un excellent marché pour toutes les campagnes environnantes qui y apportait le bois, le blé, les légumes, les herbes

(1) Le couvert de chaque personne se compose d'une serviette, d'une cuillère et d'une fourchette. On donne des couteaux quelquefois, mais en général on les omet, chaque dame et monsieur ayant soin d'apporter son propre couteau. (Kalm).

ges, les volailles, le beurre, les œufs, le lait et toutes les choses nécessaires à la vie. Ces produits de la ferme s'y vendaient fort cher. Les colons recevaient en échange les étoffes, de la toile, des souliers. En la rareté de l'argent monnayé, les commerçants étaient obligés de recevoir en échange de leurs marchandises des peaux de castor et d'originaux, du blé, et tous les produits des champs.

Un règlement du 11 mai 1676 avait fixé deux jours de marché pour la ville de Québec : le mardi et le vendredi. Ces jours-là les hommes et les femmes apportaient leurs denrées. Les uns les étalaient sur la grève ou les vendaient dans leurs canots, les autres se tenant sur la place à la porte de l'église de la Basse-Ville. Alors comme aujourd'hui, la scène était parfois fort animée. Chacun débattait ses prix et il

canota pour se rendre d'une habitation à l'autre. En ce temps-là tout le monde savait monter la rame ou l'aviron. Le Conseil Supérieur avait bien ordonné en 1665, qu'un chemin public devait longer le fleuve sur la grève, mais ce chemin n'était encore, vingt ans après, qu'à l'état rudimentaire, un sentier raboteux tracé à travers les galets du rivage. Nos pères ne connaissaient point encore l'art ni le luxe de se donner de belles voies croissables. Personne, du reste, ne songeait aux peines ni aux misères du voyage. On partait alors à pied ou en canot pour aller à Montréal, ou aux extrémités des grands lacs, d'un cœur aussi gai, d'une allure aussi lesté, que s'il se fut agi de se rendre à l'habitation voisine.

JOS. EDM. ROY,

"Hist. de la Seigneurie de Lauzon", t. I.

d'eau-de-vie par les ordres de M. l'intendant, si même d'argent pour faire face aux dépenses journalières du voyage.

Ce bateau fut donné en cet état à ma disposition ; j'en étais le maître, de manière que mes compagnons de voyage de Louisbourg, que des affaires attirèrent à Montréal, me prièrent de leur donner passage, à quel consenti, nous nous embarquâmes, savoir : dix personnes, ce qui ajouta aux treize hommes d'équipage achevaient d'encombrer le vaisseau.

Aussitôt à peine fûmes-nous placés que le maître conducteur se plaignit que nous étions trop de monde et même trop chargés, l'un d'eux s'en aperçut sans se mettre en devoir d'y remédier ; néanmoins je fis sentir qu'on abusait de la facilité que je procurais et sans vouloir trop ouvertement désobliger personne, mon parti



LA CHUTE MONTMORENCY EN HIVER—Tableau de John W. Peachy, 1781

s'en suivait des disputes assez bruyantes. Ceux qui assistaient au service divin dans la petite église de Notre-Dame finirent par se scandaliser de ces querelles. L'intendant Raudot dut intervenir et ordonna aux habitants de se mettre "au milieu de la place ou dans les côtés en laissant un passage le long des maisons."

D'autres abus se commirent. Les bûcherons et les cabaretiers enlevaient les denrées dans les canots aussitôt après leur arrivée, ce qui ôtait aux autres personnes de la ville le moyen de se procurer les choses qui leur étaient nécessaires. Le sage Raudot ordonna de tout apporter sur la place et les cabaretiers reçurent la défense de ne plus rien vendre avant huit heures du matin (1708). Les habitants apportaient aussi une grande quantité de poissons. Ils étalaient ces poissons sur la place "devant la clôture de la maison de M. Msrret." L'anguille, par exception, pouvait se vendre sur la grève.

En 1681, il n'y avait encore qu'un seul cheval dans la seigneurie de Lauzon. Etienne Charrest en était l'heureux propriétaire. Tous les labours, tous les travaux des champs se faisaient par des bœufs. On se servait aussi beaucoup des

IV. Voyage d'un fonctionnaire de Québec à Montréal en bateau

24 juillet 1752.—Embarqués à Québec sur le Fleuve Saint-Laurent, à deux heures après-midi, à l'endroit nommé cul-de-sac de la Basse-Ville, dans le bateau affecté aux tournées de M. l'intendant (Bigot).

Ce bateau est plat, peut porter environ 8000 livres pesant; dans son milieu est un espace de 5 à 6 pieds en carré, entourné de bancs, garnis de coussins bleus, avec des rideaux sur les côtés et couvert d'un tendelet de même couleur, au moyen de quoi on s'y trouve commodément à l'abri du soleil, même de la pluie en se précautionnant d'un prélat. On nomme "prélat" une grosse toile peinte à l'huile, en rouge, dont on couvre le tendelet, pour se garantir de la pluie.

Il était armé de onze rameurs et de deux conducteurs, tous habitants de l'endroit nommé la pointe de Lévi, et il y avait un mat propre à porter la voile, même un huilier au besoin ; d'ailleurs il était pourvu de vivres, de vin et

fut de dire : "Allons ! nages ! il en arrivera ce qu'il pourra."

Le 27.—Aux Trois-Rivières.—M. le Gouverneur voulut absolument me conduire chez lui ; il fallut céder à ses instances. Y arrivé, je fus présenté à Madame son épouse, qui par parenthèse est une personne des plus accomplies tant par la figure que par l'esprit. Elle est d'ailleurs pleine de grâces et de politesse ; après les compliments, l'on me fit passer dans l'appartement qui m'était destiné, d'où arrangé et dérangé je fus rejoindre la compagnie. L'on ne tarda pas ensuite (il était midi) à passer dans la salle à manger. Il y avait une table de vingt couverts servie, je ne dirai pas comme à Paris, d'autant que c'est l'endroit où j'ai vécu le plus frugalement, mais bien avec la profusion et la délicatesse des mets des meilleures provinces de France. On y bût toutes sortes de vin, toujours à la glace ; Juges du plaisir par le chaud excessif qu'il faisait.

Après le dîner, fut une partie de quadrille, et ensuite sortit pour voir la ville.

Le Gouverneur se nomme M. Rigaud de Vaudreuil ; il est frère du major des gardes.

Mme de Rigaud est fille de M. de la Gorgendière, homme riche et directeur de la Compagnie des Indes, pour le castor, à Québec.

Le 30.—Mis à terre à 6 hrs du matin pour entendre la messe ris-à-ris en cabaret à cent pas de l'église de la paroisse de St-Sulpice (près La Vallée).

Entrés dans le dit cabaret, entamé un jambon pour déjeuner, mais avertis que la messe allait commencer, sortis pour l'entendre. En avant du portail de l'église étaient plusieurs chevaux attachés à des piquets équerres de charpente, et plantés en quinconces. Curieux de savoir à qui ces chevaux appartenaient, on répondit qu'ils étaient aux stations des paroisses, que chacun d'eux y entretenait son piquet, qu'on nommait tels (stations) les jeunes gens qui dans leur accoutrement portaient une bourse aux cheveux,

accommodé de notre jambon, rebattus sur du beurre et de pain, ensuite remis en route vers midi.

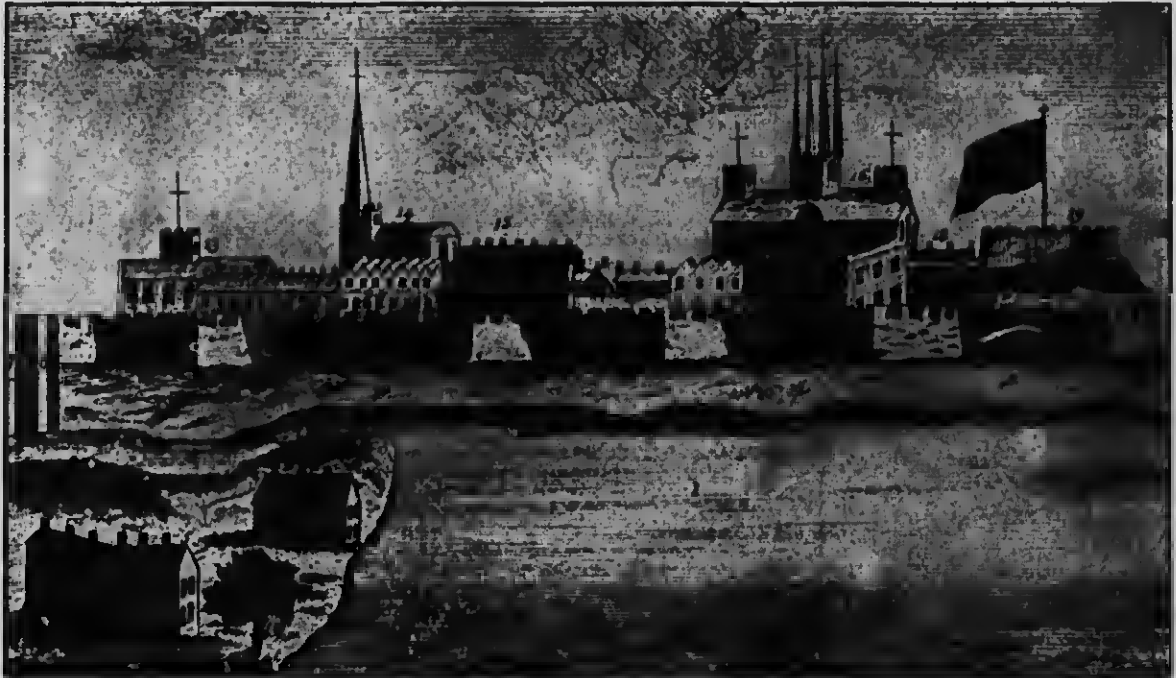
LES MONTREALAISES.—Les femmes l'emportent sur les hommes pour l'esprit ; généralement elles en ont toutes beaucoup, parlent un français épuré, n'ont pas le moindre accent, aiment aussi la parure, sont jolies, généreuses. Je leur soupçonnerais un peu de coquetterie ; au moins leur façon de se mettre embia l'annoncer ; elles sont ordinairement bien chaussées, portent le jupon fort court, sont serrées à la ceinture, et rêées au lieu d'une robe, d'un mantelet des plus propres, qui ne leur pend que jusqu'à la taille. Il est aisé de se représenter que sous un tel habillement touc

pierrés créés de la hauteur de quinze pieds. (1).

...

Quelques maisons dans la ville sont bâties en pierre ; la plupart le sont en bois, mais très élégamment construites. Les maisons de premiers classes ont une porie donnant sur le roc, avec un siège de chaque côté, où l'on vient s'asseoir pour causer et se récréer, matin et soir. Les rues principales sont droites, larges et coupées à angles droits par les petites rues. Il y en a qui sont pavées, mais c'est l'exception. La ville a de nombreuses portes : à l'est, du côté de la rivière, on en compte cinq, deux grandes et trois petites ; et sur l'autre côté il y en a pareillement plusieurs.

Le gouverneur général, quand il vient à



MONTREAL EN 1760

- | | | | | |
|-------------------------------|--|-----------------------------|-------------------------------------|------------------------|
| 1. Le fleuve. | 6. Fossé qui rodeors la villa sur trois côtés ; 8 pieds de profondeur. | 9. Porte du marché. | 13. Convent des Récollets. | 17. Château Vaudreuil. |
| 2. Rivière Saint-Pierre. | 7. Glacis. | 10. Porte Sainte-Marie. | 14. Eglise paroissiale. | 18. M. de Longueuil. |
| 3. Pont. | 8. Poterne. | 11. Porte du bord de l'eau. | 15. Hôpital des religieuses. | 19. Citadelle. |
| 4. Maison de M. de Callières. | | 12. Poterne. | 16. Eglise et convent des Jésuites. | 20. Quai. |
| 5. Hôpital Général. | | | | |

un chapeau brulé, une chemise à manchettes et des mitasses aux jambes, et aient dans cet équipage droit de ronduir en croupa leurs maîtresses à l'église. (1)

Les chevaux sont très communs en Canada. Pour le peu qu'un habitant soit à son aise, il en nodrirt en nombre pour la culture des terres et le transport des bois ; d'ailleurs chacun des garçons en âge d'être marié a le sien ; y eut-il dix enfants dans une maison, c'est autant de chevaux en sus de ceux nécessaires au service de l'habitation, et tous sont entiers, forts et résistants à la fatigue.

Entende la messe de paroisse plus longue que nous l'avons souhaité ; de là retournés au cabaret dans l'intention de manger au morceau ; mais un chien pendant notre absence c'étant

(1) De là le nom de "cavaliers" donné aux prétendants à la main d'une jeune personne.

tous mouvements sont marqués, et que pour le peu qu'elles soient soutenues de regards fâcheux, elles captivent aisément les cœurs ; elles sont néanmoins attachées à leurs maris et à leurs enfants, aiment le plaisir et n'en font un sensible de prévenir de politesses les étrangers.

(Fait à Québec, le 25 décembre 1753, Franquet.—Ingénieur de Roi, Mémoires publiés dans l'Annuaire de l'Institut Canad. de Québec, 1829.)

V. Montréal en 1749

Cette ville fut construite en 1658 par les soins du Sr de Maisonneuve, qui en fut le premier commandant ; elle est en forme d'un carré long ; entourée d'abord de fortes palissades, plusieurs années après, on y substitua un bon mur de

Montréal, réside au château que le gouverneur loue de la famille de Vaudreuil.

(Kalm.)

VI. De Montréal à Québec

Ce matin (8 août 1749) de bonne heure, nous nous embarquons en bateau pour Québec, en compagnie de M. de Sermonville, major de Montréal. Nous descendimes la rivière St-Laurent, qui est ici passablement large, ayant à notre gauche, l'île de Montréal, et à notre droite plusieurs îles et la rive.

Une population dense habite les bords de l'île de Montréal, lesquels sont en pur terrain et sans.

(1) J. C. Beccafoni, "Voyage au Canada", 1761-1781, manuscrit de la Bibl. Nationale de Paris, publié à Québec en 1887.

Les bois ont été abattus le long de la rivière sur une profondeur d'un mille. Les maisons sont bâties en bois, ou en pierre, et blanchies à l'extérieur. Les dépendances, telles que granges, étables, hangars, sont toutes en bois, et couvertes en chaume ou en bardoux. Ces maisons sont vrament plus d'un étage de haut; la combie est toujours très élevée et à pic.

Le terrain dans le voisinage de la rivière est converti en champs de blé ou en prairies. Ça et là nous apercevons des églises qui se font face sur chaque côté du fleuve. Les fermes du Canada sont séparées les unes des autres, de manière que chaque propriétaire a son bien entièrement distinct de celui de son voisin; mais chaque église est entourée d'un petit village. Quelques cultivateurs ont des vergers, c'est le petit nombre; mais chacun a son jardin potager et son champ de tabac (1).

Les maisons sont divisées en deux ou trois chambres; chacune a, ou sa cheminée, ou un poêle, ou les deux ensemble. Les poêles ont le forme d'un carré oblong, ils viennent tous de la fonderie des Trois-Rivières. La fumée est conduite dans la cheminée par un tuyau en fer. En été ces poêles sont enlevés.

De distance en distance, on voit des croix plantées le long du chemin, qui court parallèlement au rivage. Cet emblème est multiplié au Canada, sans doute afin d'exciter la foi du voyageur. Le côté qui fait face au chemin couloit une icône renfermant une image de Notre Seigneur crucifié, ou de la Ste-Vierge avec l'enfant dans ses bras, et la tout est protégé contre les intempéries de l'air au moyen d'un carreau vitré. Le croix est surmontée de la figure du coq qui chante au renouveau de Saint Pierre.

Le paysage de chaque côté de la rivière est charmant, et l'état avancé de la culture des terres ajoute grandement à la beauté de la scène. On dirait un village continu, commençant à Montréal, et finissant à Québec, sur une ligne de plus de 150 milles. Les maisons des fermiers, à peu d'exception près, ne sont séparées les unes des autres que par une distance de trois à cinq arpents. La vue est très belle, surtout lorsque la rivière court en droite ligne l'espace de quelques milles; alors les habitations paraissent plus rapprochées les unes des autres, et offrent l'aspect d'un village bâli sur une seule rue se prolongeant indéfiniment.

De temps en temps nous voyons des moulins à vent près des fermes. Ils sont généralement bâtis en pierre, et couverts d'un toit ou planches, qui tourne avec les ailes suivant la direction du vent.—Les champs sont généralement semés de blé, d'avoine, de maïs et de pois. Les citrouilles et les melons se disputent le terrain dans les jardins des fermes.

... A quatre heures de l'après-midi (le 5), nous débarquons à Québec, après un voyage des plus heureux. La cité ne s'aperçoit que lorsqu'on est arrivé tout près, la vue étant interceptée du côté sud par une haute montagne. Cependant une partie des fortifications qui couronnent cette même montagne se voit à une grande distance.

KALM.

(1) Il faut bien que les fermiers s'adonnent à la culture de tabac; il est d'un usage universel parmi les gens du peuple. On voit des gamins de dix à douze ans courir les rues, la pipe à la bouche, imitant l'exemple de leurs aînés. Des personnes au-dessus du vulgaire ne dédaignent pas non plus de fumer une pipe par-ci par-là.

(la même.)

VII. 1749.—Cérémonies pour la réception d'un gouverneur français arrivant à Québec

Le nouveau gouverneur-général pour tout le Canada, le marquis de la Jonquière, est arrivé la nuit dernière dans le port de Québec; mais comme il était tard, il a remis son entrée officielle à aujourd'hui. Parti de France le 6 juin, il n'a pu parvenir plus tôt au lieu de sa destination. Ce jour est en outre un jour de grande fête: celle de l'Assomption (il dit l'Ascension, c'est un protestant) de la Vierge Marie, qui est célébrée avec la plus grande pompe dans les pays catholiques. Le 15 sort de cette année sera donc un date doublement remarquable, tant à cause de la fête, qu'à cause de l'arrivée du nouveau gouverneur, qui est toujours reçu avec beaucoup d'éclat, un fonctionnaire ayant, ici, le rang d'un vice-roi.

Vers huit heures, les principaux habitants de la ville se sont rassemblés dans la maison de M. de Vaudreuil qui vient d'être nommé gouverneur des Trois-Rivières, et dont le père a été gouverneur-général du Canada. Sa maison est dans la Basse-Ville. M. de la Galissonnière, gouverneur-général jusqu'à ce jour, et qui partira pour la France à la première occasion, y vint parvillément accompagné de tous les officiers publics. Je fus invité à assister à la cérémonie. A huit heures et demi, le nouveau gouverneur est descendu de son vaisseau dans une chaloupe couverte d'un tapis rouge, et au même moment les canons du haut des remparts, donnèrent le signal de mettre en branle toutes les cloches de la ville. Les personnes de distinction descendirent au rivage pour rendre hommage au gouverneur, qui, à son débarquement de la chaloupe, fut reçu par le marquis de la Galissonnière. Après qu'ils se furent salués l'un et l'autre, le commandant de la ville présenta au nouveau gouverneur dans le langage le plus éloquent, une adresse à laquelle il répondit fort laconiquement et qui fut suivie d'une salve générale des canons des remparts.

Toute la rue jusqu'à la cathédrale était bordée d'hommes sous les armes appartenant pour in plupart à la classe bourgeoise. Le gouverneur-général se dirigea vers la cathédrale, passant entre cette double haie. Il portait un habillement rouge tout galonné d'or. Ses gens, en livrée verte, le précédèrent le fusil sur l'épaule.

A son arrivée à la cathédrale il fut reçu par l'évêque du Canada (Mgr de Pontbriand) revêtu de sa habita pontificale, la tête couverte d'une large mitre dorée, une haute croix d'argent massif à la main et entouré de son clergé... Après une courte adresse du prélat au gouverneur, le cortège se dirigea vers le chœur en passant par la grande allée dans l'ordre suivant: l'évêque suivi de son clergé, les gens du gouverneur, puis le gouverneur lui-même avec sa suite et la foule. A l'entrée du chœur, le gouverneur-général et le général de la Galissonnière s'arrêtèrent devant une stalle couverte d'un tapis rouge, et y restèrent pendant tout le temps de la messe, qui fut célébrée par l'évêque lui-même. De l'église il se rendit au palais où les personnages de marque vinrent lui rendre leurs hommages. Les religieux des différents ordres avec leurs supérieurs respectifs vinrent aussi lui témoigner leur joie de son arrivée.

De toute cette foule qui s'était portée au devant du gouverneur, aucun ne resta pour le dîner à l'exception de ceux qui avaient été invités d'avance, et l'eux l'honneur d'être de ce nombre. Le repas dura fort longtemps et fut aussi romptueux que l'occasion le demandait.

Le gouverneur-général, marquis de la Jonquière, était un homme de haute taille et

paraissait être âgé d'un peu plus de soixante ans. Il s'était battu avec les Anglais sur mer dans la dernière guerre; le combat fut acharné, mais les Anglais étant de beaucoup supérieurs en nombre tant en vaisseaux qu'en hommes, il perdit la bataille et fut obligé de se rendre. Il fut blessé sur cette occasion par une balle, qui lui traversa l'épaule de part en part.

Quinque d'un caractère affable, il savait converser en dignité avec ceux qui cherchaient sa faveur.

KALM

VIII. Bal de la Reine donné par lord Dorchester au château St-Louis à Québec le 18 janvier 1787

Le 16 janvier, je résolus de sortir un peu de mon lit (1) malgré un froid de 66 degrés et deux pieds de neige dans le chemin pour aller voir le bal de la reine, y étant engagé par le récit que l'on me faisait très souvent de ces assemblées.

Je me rendis donc à 6 heures du soir. Le bal s'ouvrait. Le château était rempli d'officiers majors et subalternes et des notables de la ville. Les dames y étaient au grand nombre et formaient un assez beau coup d'oeil, étant rangées sur les bancs qui s'élevaient en amphithéâtre au nombre de trois degrés. Les hommes étaient debout.

On commença le bal par des menuets, au son d'une très belle musique. Le lord était au haut de la chambre. Le premier celui du menuet s'adressait au lord, et le second était pour la couple qui dansait. Il ne fut dansé que cinq menuets, après quoi on commença les contredances anglaises. A chaque contredance il y avait vingt-cinq couples. Elles durèrent une heure chacune, ce qui est si ennuyant que si ce n'est été de la musique qui me réveillait, je crois que je m'y serais endormi, ou du moins que j'aurais senti bien vite.

Il y avait d'heure en heure plusieurs domestiques qui offraient à tout le monde des rafraichissements. C'était du bon vin de Madère avec de l'eau chaude et du sucre, et quantité de bouillons.

Le lord se tint toujours debout jusqu'à 11.40 heures que l'on vint annoncer que le souper était dressé. Chaque cavalier prit en conséquence son partenaire et le conduisit dans une chambre basse où les tables étaient placées. Le lord n'y plaça à la tête avec les deux premières dames et ses côtés et deux ou trois officiers généraux. Tous les autres messieurs étaient debout derrière leurs portecostes.

Le souper est très enlieux à voir. Tout y est artistiquement arrangé. L'on y voit avec plaisir s'élever quantité de pyramides de fruits, tous plus succulents les uns que les autres.

Le souper dura une heure et demi, à la fin duquel les belles voix des principales dames y furent entendues. Le lord se leva ensuite de table, et se retira, ce qui n'empêcha pas le bal de se continuer jusqu'à cinq heures du matin.

1747.—Le 10 mai, les deux MM. Carleton âgés d'environ 14 à 16 ans frappèrent leur maître et drent par crainte des châtimens une action qui eut beaucoup de peine au fond à leur père. Ils se rendirent chez les Sauvages de Lorette et leur demandèrent de se faire conduire dans les états voisins chez les Américains.

Les Sauvages craignant (avec juste raison) d'aller contre les intentions de leur père (car

(1) Du d'Orléans, à Saint-Pierre.

c'est ainsi qu'il appellent le général) furent trouver le t. P. Giroux, jésuite, leur missionnaire, pour le consulter sur ce qu'ils devaient faire. Le Père Giroux, homme d'esprit, leur dit qu'il fallait attendre au lendemain, qu'il voulait premièrement les réveiller. Il fit en conséquence donner à dîner aux jeunes lords et pendant qu'ils étaient à table envoya en grand hâte un courrier à Sa Seigneurie pour l'avertir de la démarche de ces jeunes messieurs. Il envoya aussitôt leur précepteur et ses aides de camp qui amenèrent les jeunes lords non sans faire quelque résistance.

Cette petite histoire est très caractéristique de la part de tels enfants envers un si bon père; mais arands et petits sont sujets nécessairement à quelque peine.

(Nicolas Gasp. Bolesau, "Mémoires" publiés par P. G. Roy, Lévis, 1907.)

IX. Le nord-est

C'est pour le district de Québec, un véritable fléau que le vent de nord-est. C'est lui qui pendant des semaines entières, promène d'un bout à l'autre du pays les brumes du golfe. C'est lui qui au milieu des journées les plus chaudes et les plus sèches de l'été, vous enveloppe d'un linceul humide et froid, et dépose dans chaque poitrine le germe des catarrhes et de la pneumonie. C'est lui qui interrompt par des pluies de neuf ou dix jours, tous les travaux de l'agriculture, toutes les promenades des touristes, toutes les jouissances de la vie campêtre. C'est lui qui, durant l'hiver, soulève ces formidables tempêtes de neige qui interrompent toutes les communications et bloquent chaque habitant dans sa demeure. C'est lui, enfin, qui chaque automne préside à ces fatales bourrasques, causes de tant de naufrages et de désolations, à ces ouragans répétés et prolongés qui à cette saison rendent si dangereuse la navigation du golfe et du fleuve Saint-Laurent.

Dès qu'il commence à souffler, tout ce qui dans le paysage, était gai, brillant, animé, velouté, gazouillant, devient terne, froid, morne, silencieux, renfermé. L'ennui, un malaise décourageant pèsent tout ce qui vous touche et vous environne. Bientôt des brumes légères, aux formes fantastiques, rasant, en bouillonnant, la surface du fleuve. Ce n'est que l'avant-garde de bataillons beaucoup plus formidables, qui ne tardent pas à paraître. Alors vous chérissez en vain un rayon de soleil, un petit coin de ce beau ciel bleu, si limpide, qui vous plaisait tant. Sur un fond de nuages d'un gris sale, passent rapides comme des flèches, ces mêmes brumes, qui se succèdent avec une émulatio, une opacité désolante. On dirait tantôt la blanche fumée du caou, tantôt la fumée noire d'un bateau-à-vapeur. Tantôt elles dansent comme des fées capricieuses, aux vêtements d'écume, sur la crête des vagues, tantôt elles passent dans l'air d'un vol assuré, comme d'immenses oiseaux de proie. Quelquefois leur vitesse semble se ralentir, elles paraissent moins nombreuses; déjà vous croyez entrevoir en quelques endroits une lumière vive, comme celle du soleil, vous apercevez même à la dérobée "quelque chose" de bleuâtre qui ressemble au firmament, vous vous dites que les brumes s'épuisent, que vous allez bientôt en voir la fin; vous vous trompez, elles passeront toujours. Le golfe en rentient un inépuisable réservoir.

Une journée maussade, quelquefois deux, s'écoulent ainsi. Puis vient une pluie froide et fine, qui va toujours en augmentant, jusqu'à ce qu'elle se transforme en véritable torrent, poussée qu'elle est par un vent impétueux. Tout le jour et toute la nuit, et souvent plusieurs jours et plusieurs nuits, ce n'est qu'un même

orage uniforme, continu, persévérant. Pendant tout le temps que la pluie tombe comme dans les plus arandes avaries, le furon du vent se maléfie à l'égal des ouragans les plus terribles. Il semble que le désordre est devenu permanent, que le calme ne pourra jamais se rétablir. Cependant cela cesse; mais alors recommencent l'ennuyeuse petite pluie froide, plus désagréable

et plus malsaine que tout le reste. Enfin, un bon jour, sur la soir, éclata une épouvantable tempête; ce n'est plus le vent du nord-est seul, tous les enfants d'Éole sont conviés à cette fête assourdissante. C'est ce que l'on nomme le "coup du revers". Cela terminé et complète la "neuvaine du mauvais temps".

P. J. O. CHAUVREAU, "Charles Gairu."

II. Un manoir.---Les fêtes populaires sous l'ancien régime

I. Le manoir d'Haberville

Le manoir d'Haberville était situé au pied d'un cap qui couvrait une vallée de neuf arpents du domaine seigneurial, au sud du chemin du Roi. Ce cap ou promontoire, d'environ cent pieds de hauteur, était d'un aspect très pittoresque: sa cime, couverte de bois résineux conservait sa verdure même durant l'hiver, consacrait le regard du spectateur attristant qu'offre, pendant cette saison, la campagne revêtue de son linceul hyperboréen. Ces pruches, ces épinettes, ces pins, ces sapins toujours verts, reposaient l'œil attristé pendant six mois, à la vue des arbres moles favorisés par la nature qui, dépouillés de leurs feuilles, couvraient le versant et le pied de ce promontoire. Jules d'Haberville comparait souvent ces arbres à la tête d'émeraude, bravant, du haut de cette cime altière, les rigueurs des plus rudes saisons, aux grands et puissants de la terre qui ne perdent rien de leur jouissance, tandis que le pauvre grolotte sous leurs pieds.

On aurait pu croire que le plateau d'un Claude Lorrain se serait plu à orner le flanc et le pied de ce cap, tant était grande la variété des arbres qui semblaient s'être donné rendez-vous de toutes les parties des forêts adjacentes pour concourir à la beauté du paysage. En effet, ormes, érables, bouleaux, bêtres, épinettes rouges, frênes, merisiers, masculabins, et autres plantes aboriginales qui font le luxe de nos forêts, formaient une riche tenture sur les aspérités de ce cap.

Un bocage d'érables séculaires couvrait, dans toute son étendue, l'espace entre le pied du cap et la voie royale, bordée de chaque côté de deux haies de coudriers et de rosiers sauvages aux fleurs printanières.

Le premier objet qui attirait subitement les regards du voyageur arrivait sur le domaine d'Haberville, était un ruisseau qui, descendant en cascade à travers les arbres, le long du versant sud-ouest du promontoire, mêlait ses eaux limpides à celles qui coulaient d'une fontaine à deux cents pieds plus bas; ce ruisseau, après avoir traversé, en serpentant, une vaste prairie, allait se perdre dans le fleuve Saint-Laurent.

La fontaine, taillée dans le roc vif, et alimentée par l'eau cristalline qui filtre goutte à goutte à travers les pierres de la petite montagne, ne laissait rien à désirer aux propriétaires du domaine pour se rafraîchir pendant les chaleurs de l'été. Une petite bâtisse blanche à la chaus, était érigée sur cette fontaine qu'ombrageaient de grands arbres. Nymphes modestes, elle semblait vouloir se dérober aux regards sous l'épais feuillage qui l'entourait. Des étages, disposés à l'extérieur et au-dessus de cette bambie blanche, des "casots" d'écorce de bonnetta plantés en forme de cônes et suspendus à la paroi, semblaient enlaidir d'invitations de la kaléde gé-

reuse aux voyageurs altérés par les chaleurs de la canicule.

La cime du cap conserve encore aujourd'hui sa couronne d'émeraude; le versant, sa verdure, pendant les belles saisons; mais à peine reste-t-il maintenant cinq érables, derniers débris du magnifique bocage qui faisait la gloire de ce paysage pittoresque. Sur les trente-cinq qui semblaient si vivaces, il y a quarante ans, traute, comme marqué du sceau de la fatalité, ont succombé un à un, d'année en année. Ces arbres périssant par étapes sous l'action destructive du temps, comme les démolées assées du possesseur actuel de ce domaine, semblent présager que sa vie, attachée à leur existence, s'éteindra avec le dernier vétérans du bocage. Lorsque sera consommée la dernière buche qui aura réchauffé les membres refroidis du vieillard, ses cendres se mêleront bientôt à celles de l'arbre qu'il aura brûlé: sinistre et lugubre avertissement, semblable à celui du prétra celtique à l'entrée du carême: "memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris".

Le manoir seigneurial, situé entre le fleuve Saint-Laurent et le promontoire, n'en était séparé que par une vaste cour, le chemin du roi et le bocage. C'était une bâtisse à un seul étage, à combles raides, longue de cent pieds, flanquée de deux ailes de quinze pieds avançant sur la cour principale. Un fournil, attenant du côté du nord-est à la cuisine, servait aussi de buanderie. Un petit pavillon, contigu à un grand selen au sud-ouest, donnait quelque régularité à ce manoir d'ancienne construction canadienne.

Deux autres pavillons au sud-est servaient, l'un de laiterie, et l'autre d'une seconde buanderie, recouvrant un puits qui communiquait par un long delot à la cuisine du logis principal. Des remises, granges et étables, cinq petits pavillons, dont trois dans le bocage, un jardin potager au sud-ouest du manoir, deux vergers, l'un au nord et l'autre au nord-est, pouvaient donner une idée de cette résidence d'un ancien seigneur canadien, que les habitants appelaient le village d'Haberville.

De quelque côté qu'un spectateur assis sur la cime du cap, portât ses regards, il n'avait qu'à se louer d'avoir choisi ce poste élevé, pour peu qu'il aimât les belles scènes qu'offre la nature sur les bords du Saint-Laurent. S'il baissait la vue, le petit village, d'une blancheur blanchâtre, semblait surgir tout-à-coup des vertes prairies qui s'étendaient jusqu'aux rives du fleuve. S'il s'élevait en entraînant, un panorama grandiose se déroulait à ses yeux étonnés: c'était le roi des fleuves déjà large de sept lieues ou est endcort, et ne rasant point d'obstacle au nord que les Laurentides dont il baigne les pieds, et que l'est embrasse, avec tous les villages, depuis le cap Tourmente jusqu'à la Malbaie; c'était l'île aux Oies et

l'île aux Grues à l'ouest; en face les Piliers dont l'un est désert et aride comme le roc d'Ose de la magicienne Ciré, tandis que l'autre est toujours vert comme l'île de Calypso; au nord, le battant aux Lamps-Marins, de tout temps si chéris des chasseurs canadiens; enfin les deux villages de l'Inlet et de Saint-Jean-Port-Joli, ceintonnés par les clochers de leurs églises respectives.

II. La fête du mai

Il était à peine cinq heures le lendemain au matin, lorsque Jules, qui tenait de la nature du chat, tant il avait le sommeil léger, cria à de Locheil, dont la chambre touchait à la sienne, qu'il était grandement temps de se lever; mais, soit que ce dernier dormit véritablement, soit qu'il ne voulait pas répondre, d'Haberville prit le parti le plus expéditif de l'éveiller, en se levant lui-même. S'arment ensuite d'une serviette trempée dans de l'eau glacée, il entra dans la chambre de son ami, et commença sa toilette du matin, en lui lavant bruyamment le visage.

— Je suis lâché, vraiment, dit Jules, d'avoir interrompu ton sommeil; mais, comme nos gens ont un autre mal à planter en ce temps, chez Bélanger "de la croix", à une bonne demi-lieu d'ici, il est entendu que celui de mon père lui sera présenté à six heures du matin; et, si tu ne veux rien perdre de cette intéressante cérémonie, il est temps de t'habiller. Je t'avoue que je serais tout le monde comme moi, aimant tout ce qui nous rapproche de nos bons habitants; je ne connais rien de plus touchant que cette fraternité qui existe entre mon père et ses consœurs, entre notre famille et ces braves gens. D'ailleurs, comme frère d'adoption, tu auras ton rôle à jouer pendant un spectacle que tu n'as pas encore vu.

Dés que les jeunes gens eurent fait leur toilette, ils passèrent de leur chambre dans une de celles qui donnaient sur la cour du manoir, où une scène des plus animées s'offrit à leurs regards. Une centaine d'habitants disséminés çà et là par petits groupes l'encombraient. Leurs longs foules, leurs cornes à poudre suspendus au cou, leurs casse-tête passés dans la ceinture, les haches dont ils étaient armés, leur donnaient plutôt l'apparence de gens qui se préparent à une expédition guerrière, que celle de paisibles cultivateurs.

De Locheil, que ce spectacle nouveau amusait beaucoup, voulut sortir pour se joindre aux groupes qui entouraient le manoir, mais Jules s'y opposa en lui disant que c'était contre l'étiquette; qu'ils étaient tous censés ignorer ce qui se passait au dehors, où tout était mouvement et activité. Les uns, en effet, étaient occupés à la toilette du mal, d'autres creusaient la fosse profonde dans laquelle il devait être planté, tandis que plusieurs alignaient de longs coins pour le consolider. Ce mal était de la simplicité la plus primitive: c'était un long sapin ébranché et dépouillé jusqu'à la partie de sa cime, appelée le houquet; ce bouquet, ou touffe de branches, d'environ trois pieds de longueur, toujours proportionné néanmoins à la hauteur de l'arbre, avait un aspect désagréable tant qu'il conservait sa verdure; mais desséché ensuite par les grandes chaleurs de l'été, il n'offrait déjà plus en soi qu'un objet d'assez triste apparence. Un bâton peint en rouge, de six pieds de longueur, ceinturé d'une gilette peinte en vert, et ornée d'une grosse boule de même couleur que le bâton, se coiffait dans les interstices des branches du bouquet, et, une fois cloué à l'arbre, complétait la toilette du mal. Il est aussi nécessaire d'ajouter que de forts coins de bois, enfoncés dans l'arbre de

distance en distance, en facilitait l'ascension, et servaient aussi de points d'appui aux "étamparches" utilisées pour élever le mal.

Un coup de feu, tiré à la porte principale du manoir, annonça que tout était prêt. A ce signal, la famille d'Haberville s'empressa de se réunir dans le salon, afin de recevoir la députation que cette détonation faisait entendre. Le seigneur d'Haberville prit place sur un grand fauteuil; la seigneuresse assit à sa droite, et son fils Jules à sa gauche. Son oncle Raoul, debout et appuyé sur son épée, se plaça au arrière du premier groupe, entre madame Louise de Beaumont et Blanche, assises sur des modestes chaises. André se tint debout à gauche de la jeune seigneuresse. Ils étaient à peine placés, que deux vieillards, introduits par le majordome José, s'évanouèrent vers le seigneur d'Haberville, et, le saluant avec cette politesse gracieuse, naturelle aux anciens Canadiens, lui demandèrent la permission de planter un mal devant sa porte. Cette permission octroyée, les ambassadeurs se retirèrent et communiquèrent à la foule le succès de leur mission. Tout le monde alors s'agenouilla pour demander à Dieu de les préserver de tout accident pendant cette journée. Au bout d'un petit quart d'heure, le mal s'éleva avec une lenteur majestueuse au-dessus de la foule, pour dominer ensuite de sa tête verdoyante tous les édifices qui l'environnaient. Quelques minutes suffirent pour le consolider.

Un second coup de feu annonça une nouvelle ambassade; les deux mêmes vieillards, avec leurs foules au port d'arme, et accompagnés de deux des principaux habitants portant, l'un, sur une assiette de faïence, un petit gobelet d'ose nuancée verdâtre de deux pouces de hauteur, et l'autre, une bouteille d'eau-de-vie, se présentèrent, introduits par l'indispensable José, et prièrent M. d'Haberville de bien vouloir venir recevoir le mal qu'il avait eu la bonté d'accepter. Sur la réponse gracieusement affirmative de leur seigneur, on des vieillards ajouta:

— Plairait-il à notre seigneur d'arroser le mal avant de le noircir?

Et sur ce, il lui présenta un suet d'une main, et de l'autre un verre d'eau-de-vie.

— Nous allons l'arroser ensemble, mes bons amis, dit M. d'Haberville en faisant signe à José, qui, se tenant à une distance respectueuse avec quatre verres sur un cabaret rempli de la même liqueur généreuse, s'empressa de la leur offrir. Le seigneur, se levant alors, trinqua avec les quatre députés, avala d'un trait leur verre d'eau-de-vie, s'élégia "excellente", et, prenant le suet, il s'achemina vers la porte, suivi de tous les assistants.

Aussitôt que le seigneur d'Haberville parut sur le seuil de la porte, un jeune homme, monté jusqu'au sommet du mal avec l'agilité d'un écureuil, fit faire trois tours à la girouette en criant: Vive le roi! vive le seigneur d'Haberville! Et toute la foule répéta de toute la vigueur de ses poumons: Vive le roi! vive le seigneur d'Haberville! Pendant ce temps, le jeune gars descendait avec la même agilité, en coupant avec un casse-tête, qu'il tira de sa ceinture, tous les coins et jalons du mal.

Dès que le seigneur d'Haberville eut noirci le mal en déchargeant dessus son fusil chargé à poudre, on présenta successivement un tual à tous les membres de sa famille, en commençant par la seigneuresse; et les femmes firent le coup de feu comme des hommes. Ce fut ensuite au lieu de joie bien nourri qui dura une bonne demi-heure. On aurait pu croire que le manoir assiégré par l'ennemi. Les malheureux arbres, si blanc avant cette furieuse attaque, semblaient avoir été peint entièrement en noir, tant était grand le sable de plomb pour lui faire honneur. En effet, plus il se brûlait de poudre,

plus le compliment était supposé flatter pour celui auquel le mal était présenté.

Comme tout plaisir prend fin, même celui de jeter sa poudre au vent, M. d'Haberville profita d'un moment où le fusillage semblait se ralentir, pour inviter tout le monde à déjeuner. Chacun s'empressa alors de décharger son fusil pour faire un sileu temporaire au pauvre arbre, dont quelques éclats jonchaient le terre; et tout rentra dans le silence. (1)

III. La Saint-Jean-Baptiste

Chaque paroisse chôme autrefois la fête de son patron. La Saint-Jean-Baptiste, fête patronale de la paroisse de Saint-Jean-Port-Joli, qui tombe dans la plus belle saison de l'année, ne manqua pas d'attirer un grand concours de pélerins, non seulement des endroits voisins, mais des lieux les plus éloignés. Le cultivateur canadien, toujours si occupé de ses travaux agricoles, jouissait alors de quelque repos, et le beau temps l'invitait à la promenade. Il se faisait de grands préparatifs dans chaque famille pour cette occasion solennelle. On faisait partout le grand ménage, on blanchissait à l'eau, on lavait les planchers que l'on recouvrait de branches d'épinette, on tuait le veau gras, et le marchand avait bon débit de ses boissons. Aussi, dès le vingt-troisième jour de juin, veille de la Saint-Jean-Baptiste, toutes les maisons, à commencer par le manoir seigneurial et le presbytère, étaient-elles encombrées de nombreux pélerins.

Le seigneur offrait le pain bénit et fournissait deux jeunes messieurs et deux jeunes demoiselles de ses amis, invités même de Québec, longtemps d'avance, pour faire la collecte pendant la messe solennelle, célébrée en l'honneur du saint patron de la paroisse. Ce n'était pas petits besoins que la confection de ce pain bénit et de ses accessoires de "soosins" (gâteaux), pour la multitude qui se pressait, non seulement dans l'église, mais aussi en dehors du temple, dont toutes les portes restaient ouvertes, afin de permettre à tout le monde de ouvrirce part au saint sacrifice.

Il était entendu que le seigneur et ses amis dînèrent, ce jour-là, au presbytère, et que le curé et les autres seules au manoir seigneurial. Un grand nombre d'habitants, très éloignés de leurs maisons pour y aller et revenir entre la messe et les vêpres, prenaient leur repas dans le petit bois de cèdres, de sapin et d'épinettes qui couvrait le vallon, entre l'église et le seigneur Saint-Laurent. Rien de plus gai, de plus pittoresque que ce groupe assis sur la mousse ou sur l'herbe fraîche, autour de l'appas éclatantes de blancheur, étendues sur ce tapis de verdure. Le curé et ses hôtes ne manquaient jamais de leur faire visite et d'échanger, avec les notables, quelques paroles d'amitié.

De tous côtés s'élevaient des bris, espèces de "wigwams", couverts de branches d'étable et de bois résineux, où l'on débitait des rafraichissements. Les traiteurs criaient sans cesse d'une voix monotone, en accoutant fortement le premier et le dernier mot: à la bonne bière! au bon rai! à la bonne pimprelle! Et les papas et les jeunes amoureux, attirés pour l'occasion, tiraient avec lenteur, de l'ord de leur gousset, de quoi régaler les enfants et la "créature".

Les Canadiens de la campagne avaient conservé une cérémonie bien touchante de leurs

(1) Cette coutume de mutiler les maïs, qui existait pendant l'enfance de l'auteur, a cessé lorsque les habitants leur substituèrent les beaux maïs, égarés sur huit faces, dont quelques-uns subsistent encore aujourd'hui.

ancêtres normands; c'était le feu de joie, à la tombée du jour, la veille de la Saint-Jean-Baptiste. Une pyramide octogone, d'une dizaine de pieds de haut, s'élevait en face de la porte principale de l'allée; cette pyramide, recouverte de branches de sapin introduites dans les interstices d'éclats de cèdre superposés, était d'un aspect très agréable à la vue. Le curé, accompagné de son clergé, sortait par cette porte, récitait les prières usitées, bénissait la

pyramide et mettait ensuite le feu, avec un clerc, à des petits morceaux de paille disposés aux huit coins du cône de verdure. La flamme s'élevait aussitôt pétillante, au milieu des cris de joie, des coups de feu des assistants, qui ne se dispersaient que lorsque le tout était entièrement consumé.

PH.-AUBERT DE GASPE,
"Les Anciens Canadiens".

III. Dans les campagnes

I. L'Age héroïque

Race de paysans et porteurs de sabots,
Comme ils sont grands dans leur œuvre, comme ils
sont beaux!
Ils domptaient à la fois les éléments et l'homme;
Libres, ils travaillaient comme bêtes de somme;
Tandis que levant ena s'éclaircissait les bois,
Sur leurs têtes tombaient les haches d'Iroquois.
Ayant pour seuls témoins les forêts solitaires,
Ils tuèrent corps à corps les ours dans leurs repaires;
Ils allaient, ignorant leurs exploits hasardeux,
Et la gloire marchait dans l'ombre, à côté d'eux.
Le mousquet sur le dos, dans la main le charnu.
Des soldats-laboureurs la troupe disparue
Semait la graine obscure des cités d'aujourd'hui.
Ensemble laborieux par l'honneur seul conduit,
Tous ces hommes voyaient, dans leur forte espérance,
Sous leur sueur de sang germer une autre France,
Et, d'un geste que rien ne pouvait retenir,
Au sillon du Présent ils jetaient l'Avenir.

(Hector Demers, Nos aïeux.)

II. Les noces d'autrefois

La publication des bans étant faite, s'il ne se trouve personne qui ne s'oppose au mariage, le curé préside à la célébration, le mardi d'après le dimanche de la dernière publication; ce jour a été chassé du lundi, parce que les habitants employaient ordinairement le dimanche à préparer le festin et c'est pour éviter cela que l'évêque a sagement remis au mardi.

Le samedi d'avant le dimanche à la dernière publication, les futurs époux font faire devant un notaire leur contrat de mariage auxquels assistent tous leurs parents.

Le jour du mariage venu, le futur époux se rend de grand matin à la maison de la future épouse avec tous les parents et amis des deux parties, et font à leur façon le compliment à la future épouse sur son mariage.

Vers les sept heures du matin, la future épouse conduite par son père ou son plus proche parent, ainsi que le futur époux montent dans leur voiture avec tous les autres parents et se rendent (deux ou trois par voiture) à l'église de la paroisse de la future épouse (car c'est toujours dans le lieu où elle demeure que le mariage se célèbre).

Dès qu'ils sont arrivés, le père conduit sa fille par la main à la Sainte Table de l'église et le garçon va se mettre à son côté à genoux; et le curé vient aussitôt avec ses habits sacerdotaux, et prend leur consentement mutuel; après quoi le marié prend l'anneau qu'il avait mis auparavant sur une assiette et bénit par le curé, et le met au doigt de la mariée, ce qui est le signe du mariage. Le curé dit ensuite quelques prières et va célébrer la sainte messe pour les

mariés, qui deux jours auparavant se sont mis en état de recevoir ce sacrement par une confession et communion.

Après la messe, les mariés se rendent avec toute leur suite à la maison presbytérale, où le curé écrit leur mutuel consentement avec l'avis des parents, sur deux registres, un desquels reste à la fabrique du lieu, et l'autre se porte tous les ans au greffe des Archives dans la ville de Québec, pour servir de minute déposée, afin d'y avoir recours dans le besoin.

Le mariage transcrit sur les registres, le marié donne seulement cinq chelins au curé pour les honoraires, et les mariés suivis de leurs conviés, s'en retournaient dans le même ordre qu'ils sont venus (à l'exception que les mariés sont dans la même voiture) à la maison du père de la mariée, pour y faire les noces; et y entrant les mariés s'embrassent et le sont ensuite tous deux par leurs parents, ce qui marque la parfaite union, qui doit subsister dans les deux familles qui se tiennent ensemble. Ils boivent ensuite chacun un petit verre d'eau-de-vie.

Après quoi, ne serait-il que dix ou onze heures, ils se mettent tous à table, excepté le marié, son beau-père, et sa belle-mère qui restent debout et servent la mariée qui est au haut de la table, ayant à ses côtés son frère ou autre proche parent, et la sœur ou autre proche parente du marié, qu'ils nomment "garçon et fille d'honneur" pour les cérémonies de la nocce; le nombre de convives est toujours de près de cent personnes.

Le repas est toujours composé de pièces de lard frais et de mouton qu'ils font cuire dans le four, ou qu'ils font bouillir, les deux seules manières de faire cuire leur viande. Ils ont aussi quelquefois mais très rarement des volailles.

Le dîner de la nocce fait, qui dure une heure et demie, le garçon d'honneur tenant au tant va prendre le marié par la main, et la fille d'honneur la mariée et les coudoient ainsi au milieu de la chambre, où un mauvais joueur de violon leur fait danser un menuet. Dès qu'ils ont fini, on prie quatre autres couples qui dansent aussi tous ensemble le menuet, dans une chambre qui souvent n'a pas six pieds au carré. Je fus prié un jour à une de ces nocces et je me perdis si bien en dansant de la sorte, que je ne pouvais plus trouver ma partenaire. Quant à ses liaisons et bien accoutumés qu'ils ne se trompent jamais.

Leur danse qui n'est composée que de menuet et de quelques contredances, dure ainsi jusqu'à soleil couché, temps où ils se remettent à table et soupent avec le même appétit et agissent de la même manière qu'au dîner.

Dès que la soupe est finie, on voit entrer en foule des jeunes hommes et des jeunes filles que l'on admet toujours pour danser; ils les nomment les "arrivants".

La danse recommence de la même manière qu'après le dîner et avec les mêmes cérémonies, ce qui continue ordinairement jusqu'à minuit, heure où les mariés se retirent inconnus et les convives en font autant peu de temps après.

Le lendemain, de grand matin, les convives viennent rejoindre les mariés et partent tous ensemble de la maison de la mariée et se rendent dans celle de l'époux, et passent encore la journée à faire les mêmes suites de repas, danses et cérémonies qu'ils avaient fait la veille, ce qui dure souvent chez ceux qui sont riches deux ou trois jours. De sorte qu'ils mangent et boivent pendant ces jours, ce qui leur suffirait pour un an.

N. GASPE, BOISSEAU, 1787.

III. Les saisons

I. La grosse gerbe

Les blés sont mûrs. Faucheurs, étendez la javelle!
Le rossignol, avec une gaieté nouvelle
Égrené ses accords sur les pins ételés,
Avec de longs frissons les épis barbelés
Tombent de toute part sous l'active faucille.

Parmi les moissonneurs le chef de la famille,
Chaussé légèrement de ses souliers tonnés,
Comme un faucon s'en va sur les chaumes fanés,
Sa chemise de toile, à la gorge entr'ouverte,
Laisse venir la sueur dont est déjà souverte
Sa puante poitrine. Il va, nuet, liant
La gerbe blonde avers le coudrier plant,

Et, sur le chaume d'or, les gerbes alignées
Ressemblent à des nefs qui passent éloignées,
A des nuages blancs cloûés dans le ciel bleu,
Les blés sont mûrs. Déjà l'on a dans plus d'un lieu,
Après un dur labeur, fêlé la grosse gerbe;
Mais voici que là-bas on danse encore sur l'herbe!
Et voici que j'entends une vive chanson
C'est le père Lozet qui finit sa moisson!

Seule au milieu du champ, sur la planche uniforme,
Se dresse avec orgueil, comme un panache énorme,
Une gerbe de blé. Ses longs épis tombants
Sont brillamment garnis de fleurs et de rubans,
Et la hant qui la lie est un cordon de soie.
La jennesse l'entoure avec des cris de joie,
Et puis, prenant des airs de papillonne,
Elle danse en chantant rondes et cotillons.
Les vieillards regrettaient sa vigueur de jeune homme.

.....
Cependant les danseurs, suivis par les enfants,
En chatoant des chansons, sillèrent, triomphants,
A la granga mener la gerbe gigantesque.
Ils avaient affublé d'un harnais pittoresque
Le plus fringant cheval. Et puis debout, pressés,
Dans la grande charrette ils s'étaient tous placés.
Le rire s'égrenait le long du chemin large
Et l'essieu se plaignait sous sa nymphe chargée.
L'on dansait tout le soir. En frappant du talon
Le joueur mesurait le chant du violon.

II. Le brayage

La forêt a déjà replié son drapeau.
C'est l'automne. Les champs fêtrés sont beaux encore
Avant leurs buissons nus et leur laine de cuivre.
On se plait à rêver; l'air calme nous enivre.
C'est le temps du brayage. Un grand feu de sarments
Bûche là-bas, au pied des fiens escarpements.
Un ruisseau, près de là, roule ses eaux mutines.
Sur un large échafaud formé de perches fines,
Au-dessus du foyer, le lin est étendu.
Il sèche sous les soins d'un gardien assidu.

...

Quelle est dans ce doux nid cette troupe joyeuse.
Entre toutes quelle est la plus belle brageuse ?
La plus belle est Louise. Et depuis la matin
Volent ses gais propos et son rire argentin.

Près d'elle tout le jour ses compagnes, parvilles
En leur empressement, sus actives chevilles,
S'en viennent tour à tour au fragile échelaui
Prendre à grande poignée un lin aride et chaud.
Et l'on entend au loin, sous les hautes luitaies,
Sans cesse retentir le claquement des bruoies
Qui battent le lin mûr en cadence et sans fin.
Les sigrettes d'étroupe, un fin de duvet fin
Couvrent d'un maotens d'or, les jeunes trevilleses ;
Et les éclats de rire et les chansons reilleuses
Montent avec le bruit des instruments actifs.
Les brageuses jetant quelques regards lurtifs
À travers les ramoux, vers la côte élevée,
Semblent de quelques uns attendre l'arrivée.
En effet, tout à coup un groupe de garçons,
Causant avec ardeur ou chantant des chansons,
Descend l'étroit sentier au bout de la clairière.

On voit rougir le front de plus d'une ouvrière,
À l'accent bien connu des gaints cavaliers.
La braie alors suspend ses coups drus, réguliers,
Et des coquettes mains, pour saluer la troupe,
Agitent dans les airs de blonds plumets d'étroupes.
À répondre au salut les jeunes gens fort prompts
Poussent des cris de joie et découvrant leurs fronts.

...

Tous les jeunes garçons s'empressaient à l'ouvrage ;
Les uns tendaient le bois nécessaire au chauffage ;
Les autres sur l'épaule apportaient les fagots,
C'étaient des chants, des cris, des rires, des bons mots.
Et pendant que l'on fend le bois, que l'on charrie,
Le lin betta se change en brillants fils de soie,
Et les filles s'en vont tour à tour, près du feu,
Sur un siège moussu se reposer un peu.

III. Le temps des fêtes

Noël était passé, Noël la grande fête.
Et les antiques bois avaient courbé leur latte
En signe de respect et d'amour, quand l'airain,
À l'heure de minuit, au loup du ciel serein,
Pour redire aux chrétiens la sublime nouvelle,
Fit vibrer les accords de sa voix solennelle.

Et tous les habitants de nos pieux cantons :
Jeunes et vieux, légers, courbés sur des bâtons,
Hommes, femmes, vêtus de leurs habits de laine,
Par les chemins de neige, au milieu de la plaine
Devant la erèche sainte où naissait le Sauveur,
Étaient tous accourus dans leur vive ferveur.

Puis vinrent les jours gras : jour de fêtes prolantes
Où l'un entend chanter dans les pasvres cubanes
Commus sous les lumbris des riches habitants,
On voit passer et luiir des chevaux haletants,
On entend s'échanger de joyeuses paroles.
Ainsi sur le devant de belles encoilles,
Des gens mènent grand train des minois réjouis,
D'adorables minois chaudement enroulés
Dans les peaux de bison, sur le siège d'arrière,
En vain les bancs de veige élèvent leur barrière,
Ils les franchissent tous, à la course, au galop.
Ils vont à la veillée et l'on ne sait pas trop
À quelle heure, demain, les violons rustiques
Cesseront de jouer des rondes lantastiques.

PAMPHILE LEMAY,

"Les Vengeances", 1888 (1).

(1) Ce beau poème n'est pas assez lu, pas assez connu. Chose étrange, c'est en Europe qu'il eut le plus d'admirateurs : on ignore presque son existence dans nos campagnes.

IV. Le sucre d'érable

À l'une des extrémités de la propriété de Jean Rivard se trouvait, dans un rayon peu étendu, un bosquet d'environ deux cents érables ; il avait dès le commencement résolu d'y établir une sucrerie.

Au lieu d'insolérer sous les coups de la hache ces superbes vétérans de la forêt, il valet mieux, disait Pierre, les faire prisonniers pour en tirer le plus sûr et le plus riche rançon possible.

Ses défricheurs improvisèrent donc au beau milieu du bosquet une petite cahana temporaire, et après quelques jours employés à compléter leur assortiment de "goudrelles" ou "goudilles", "cassols", et autres vases nécessaires, dont la plus grande partie avaient été préparées durant les longues veillées de l'hiver, tous deux, un bon matin, par un temps clair et un soleil brillant, s'attaquèrent à leurs deux cents érables.

Jean Rivard, armé de sa hache, prélevait une légère entaille dans l'écorce et l'aubier de l'arbre, à trois ou quatre pieds du sol, et Pierre, armé de

sa pelle de bois, vint avec sa gaité ordinaire le présenter à Jean Rivard, l'invitant à faire une "trempe", en y émiettant du pain, invitation que ce dernier se garda bien de refuser.

Pendant que ces deux sucriers s'occupaient ainsi leur "trempe", la chaudière continuait à bouillir, et l'eau épaisissait à vue d'œil. Bientôt Pierre Gagnon y plongeant de nouveau sa "mirouasse" l'en retira remplie d'un sirop doré presque aussi épais que le miel.

Puis vint le tour de la "tire". Notre homme prenant un lit de neige en couvrit la surface d'une couche de ce sirop devenu presque solide, et qui en se refroidissant forme le délicieux surrizer que les Canadiens ont baptisé du nom de "lire", sucrerie d'un goût beaucoup plus fin et plus délicat que celle qui se fabrique avec le sirop de canne ordinaire.

Pendant la chaudière continuait à bouillir, Pierre Gagnon s'aperçut aux gradulations du sirop que l'opération était à sa fin et il annonça par un hurlement qui retentit dans toute la forêt, que le sucre était cuit ! La chaudière fut aussitôt



UNE ÉRABLIÈRE—Tableau de Allan Edson, 1873

se rouge ficht de culta ou-dessous de l'entaille le petite goudrelle de bois, de manière à ce qu'elle put recevoir l'eau sucrée suintant de l'arbre et la laisser tomber goutte à goutte dans l'auge placée directement ou-dessous.

Dès les premiers jours la température étant favorable à l'écoulement de la sève, nos défricheurs purent en recueillir assez pour faire une bonne "brassée" de sucre.

Ce fut un jour de réjouissance. La chaudière levée fut suspendue à la erémouillère, sur un grand feu alimenté par des éciots de cèdre, puis remplie aux trois-quarts de l'eau d'érable destinée à être transformée en sucre. Il ne s'agissait que d'entretenir le feu jusqu'à parfaite ébullition du liquide, d'ajouter de temps en temps de la sève nouvelle, de veiller enfin, avec une attention continue, aux progrès de l'opération. Tâche facile et douce pour nos rudes travailleurs.

Ce fut d'abord Pierre Gagnon qui se chargea de ce soin, ayant à tâtiller son jeune maître à tous les détails de l'intéressante industrie.

Aucune des phases de l'opération ne passa inaperçue. Au bout de quelques heures, Pierre Gagnon allant plonger dans la chaudière une

tête enlevée du brossier et déposée sur des branches de sapin où on le laisse refroidir lentement, tout en agitant et brassant le contenu au moyen d'une pelle ou "mouvette" de bois ; puis le sucre fut vidé dans des moules préparés d'avance.

On en fit sortir, quelques moments après, plusieurs beaux pains de sucre, d'un grain pur et clair.

Ce résultat fit grandement plaisir à Jean Rivard. Outre qu'il était assez friand du sucre d'érable,—d'été partagé d'ailleurs par un grand nombre de jolies bouches,—il éprouvait une satisfaction d'un tout autre genre : il se trouvait à compter de ce jour, au nombre des producteurs nationaux ; il venait d'ajouter à la richesse de son pays, en tirant du sein des arbres un objet d'utilité publique qui sans son travail y serait resté enfoui. C'était peut-être le plus doux satisfaction qu'il eût remuée depuis son arrivée dans la forêt. Il regardait ses beaux pains de sucre avec plus de complaisance que n'en mettait le marchand à contempler les riches étoffes étalées sur les tablettes de sa boutique.

GERIN-LAJONK, "Jean Rivard".

IV. Une maison de cultivateur. La bonne mère

Voyez-vous là-bas sur la veranda de ce vévèau, cette jolie maison qui se descline, blanche et proprette avec sa arange à couverture de chaume, sur la verdure tendre et chaloysante de cette belle érabièrre ?

C'est une maison canadienne. Du haut de son piédestal de azon, elle sourit au grand fleuve, dont la vague, où frémit sa tremblante image, vient explorer à ses pieds.

Car l'heureux propriétaire de cette demeure aime son beau grand fleuve, et il a soin de s'établir sur ses bords. Si quelquefois la triste nécessité l'oblige à s'éloigner, il s'ennuie et il a toujours hâte d'y revenir. C'est pour lui un besoin d'écouter sa grande voix, de contempler ses îles boisées et ses rives lointaines, de caresser de son regard ses eaux tantôt calmes et unies, tantôt terrilides et écumantes.

L'étranger qui, en connaissant pas "l'habitant" de nos campagnes, croirait pouvoir l'assimiler au paysan de la vieille France, non, s'écarter, se méprendrait étrangement.

Plus éclairé et surtout plus religieux, il est loin de partager son état précaire.

— En comparaison de celui-ci, c'est un véritable petit "pince" parfaitement indépendant sur ses solesants ou quatre-vingts arpents de terre entourés d'une clôture de cèdre et qui lui fournissent tout ce qui lui est nécessaire pour vivre dans une honnête aisance.

— Voulez-vous maintenant jeter un coup d'œil sous ce toit dont l'aspect intérieur est si riant ?

Je vais essayer de vous en peindre le tableau tel que je l'ai vu maintes fois.

D'abord, en entrant dans le "tambour", deux seaux d'eau fraîche sur un banc de bois, et une laesse de ferlanc accrochée à la cloison, vous laissent à vous désaltérer.

À l'intérieur, pendant que la soupe cuit sur le poêle, la mère de famille assise près de la fenêtre dans une chaise berceuse, file tranquillement son rouet.

Un mantelet d'indienne (calico), un jupon d'étoffe du pays et une "câlme" propre sur la tête, c'est toute sa toilette.

Le petit dernier dort à ses côtés dans son "ber".

De temps en temps, elle jette un regard rejoui sur sa figure fraîche, qui, comme une rose épanouie, sort du courre-pied d'indienne de diverses couleurs, dont les morceaux taillés en petits triangles, sont ingénieusement distribués.

Dans un coin de l'appartement l'aînée des filles, assise sur un coffre, travaille au métier, (à tisser) en fredonnant une ebanson.

Fort et saine, la navette vole entre ses mains, aussi fait-elle bravement dans sa journée sept ou huit aunes de toile du pays à grand'largeur qu'elle emploiera plus tard à faire des vêtements pour l'année qui vient.

Dans l'autre coin, à la tête du grand lit à courte pointe blanche et à carreaux bleus, est suspendue une croix entourée de quelques images.

Cette petite branche de sapin flétrie qui couronne la croix, c'est le rameau béni.

Deux ou trois marmots n-n-pieds sur le plancher s'amuse à atteler un petit chien.

Le père, accroupi près du poêle allume bravement sa pipe avec un tison ardent qu'il assujettit avec son ongle. Bonnet de laine rouge sur la tête, gilet et culotte d'étoffe grise, bottes sauvages tel est son accoutrement.

Après le repas, il faut bien fumer une "louche" avant d'aller faire le traîn ou battre à la grange.

L'air de propreté et de confort qui régné dans toute la maison, le gasouillement des enfants, les chants de la jeune fille qui se mêlent au bruit du rouet, l'apparence de santé et de bonheur qui réluit sur tous les visages, tout en un mot, fait salire dans l'âme le calme et la sérénité.

Si jamais, sur la route, vous êtes surpris par le froid ou la neige, elles heurler sans crainte à la porte de la famille canadienne, et vous serez reçu avec ce visage ouvert, avec cette franche cordialité que ses ancêtres lui ont transmise comme un souvenir et une relique de la vieille patrie.

Car l'otique hospitalité française, qu'un ne connaît plus autre aujourd'hui dans certaines parties de la France, semble être venue se réfugier sous le toit de l'habitant canadien.

Avec sa langue et sa religion, il a pieusement conservé ses habitudes et ses vieilles coutumes.

Le voyageur qui serait entré, il y a un siècle, sous ce toit hospitalier, y aurait trouvé les mêmes mœurs et le même caractère.

L'abbé H. R. Casgrain.

...

Et quel spectacle donne au souvenir que celui d'une bonne famille canadienne du temps jadis ! Pénétrée d'idées religieuses, elle vivait dans

gré l'ombra de leur souvenir qui s'allonge : "Donne-toi cour au bon Dieu !"

J. M. A. DeCELLENS,
"La Fontaine et Cartier."

V. Scènes d'intérieur

Deux petits chefs-d'œuvre d'en artistes canadiens

Parmi les toiles qui ont excité l'admiration générale à l'exposition de peinture de M. Charles Huot (à Québec en 1900), et devant lesquelles se sont arrêtés des milliers de visiteurs, celles de "Père Godbout," et de "Sanctus à la maison" comptent parmi les meilleures. On ne saurait trop dire combien notre artiste québécois est louable d'avoir choisi la terre natale pour s'inspirer. En effet, la peinture surtout trouve ici, une mine qui pour n'avoir pas encore été exploitée, n'en contient pas moins des trésors inépuisables de poésie. L'histoire et la légende, la religion et les mœurs, une incomparable nature, tout s'aillent pour fournir au poète de la couleur les sujets les plus graves, les plus doux, les plus pittoresques.

Aussi, ne faut-il pas s'étonner que l'émotion ait été grande, à Québec, témoin de ce premier essai de peinture nationale, où l'on reconnaissait la physionomie et l'accent du pays.



LE PÈRE GODBOUT—Un type de vieux Canadien
Tableau de M. Chs Huot, Québec, 1900

cette paix sur l'au delà que donne la foi à l'âme que le doute n'a pas encore effleurée. Rien ne troublait les harmonieuses relations des frères et des sœurs qui, tendrement unis, formaient autour des parents un cercle d'ardentes affections. Au milieu de ces intérieurs bénits rayonne souriante, la figure de la mère. Quelle maîtresse femme elle fait avec sa tendresse prodigieuse à tous et cependant comme donne tout entière à chacun, tellement elle se montre partout, sans cesse agissante ! Elle est bien la vie et l'âme du foyer, toujours occupée des soins de la maison. Pris par le travail qu'impose une nombreuse famille, elle se multiplie, des premières heures du matin jusqu'au soir, où mettant les petits au lit en les "bordant" affectueusement, cette mère si aimante leur donne une dernière caresse. Jamais elle n'oublie la recommandation qui sonne encore claire dans la mémoire des hommes qui l'ont entendue, mal-

Ce que nous avons en ce moment sous les yeux sont deux toiles de dimension relativement petite. "Le Père Godbout" est un habitant de St-Pierre, Ile d'Orléans, de ce coin de terre qu'on dirait une relique de vieux temps, tant les mœurs et les coutumes anciennes s'y sont conservées. La maison dans laquelle le peintre nous introduit a dû sans doute subir peu de transformations depuis les jours du siège. On le devine à l'intérieur primitif et rustique où s'étale encore la vieille cheminée dont les nôtres aujourd'hui ne sont que des contre-façons. Un lit de catalogue couvre un parti du plancher mal ajusté et comme le ménagère est absente dans le moment, le vieux chien de logis en profite pour dormir nonchalamment étendu sur le meilleur tapis.

C'est la saison d'hiver. Il est matin. Par la croisée brillit la neige des champs et l'on aperçoit la maison du voisin. Sur le rebord de

la fenêtre, deux ou trois pots de geraniums bien descellés, au-dessus de la cheminée une tablette où l'on distingue divers objets, entre autres quelques pipes accrochées suivant l'usage. Plus haut enfin la croix de l'empereur, en travers un isameau béni; à côté de la croix, une image de la Vierge. Voilà bien tout le décor de la chambre.

Or, pendant que l'âtre rougit sous la puis-

vent à la messe. Cette fois, c'est le tour de la jeune fille.

Voyez-vous par la fenêtre ouverte, le clocher du village lointain dans le brouillard ?

As moment où la cloche du "Sanctus" tinte à travers la campagne et où les sons pénétrant jusque dans l'intérieur de la maison, la petite Gardienne tombe à genoux et prie, le chapelet à la main.



LE "SANCTUS" A LA MAISON. (D'après un dessin de J. E. Prince, Québec 1900)

sée de vent, le bonhomme est entré dans la chambre. Il s'est assis près du foyer, a bourré sa pipe et la tète haute. Tout respire chez lui l'indépendance et le contentement intime. Le travail en creusant des ridges sur son visage hâlé ne lui a rien ôté de sa sérénité. L'attitude endurante du sage au milieu des épreuves et des labeurs, l'œil éveillé, la nerfne énergie du Normand, en lui revêt toute une race qui s'en va et d'où est sorti le peuple canadien.

Il est là, seul, tranquille, et l'on sent qu'il est chez lui. Voyez comme le buste est droit et la tête haute. Tout respire chez lui l'indépendance et le contentement intime. Le travail en creusant des ridges sur son visage hâlé ne lui a rien ôté de sa sérénité. L'attitude endurante du sage au milieu des épreuves et des labeurs, l'œil éveillé, la nerfne énergie du Normand, en lui revêt toute une race qui s'en va et d'où est sorti le peuple canadien.

Le père Godbout est né à l'île d'Orléans. C'est là, dans cette même maison, que ses ancêtres ont vécu. C'est là qu'ils ont travaillé et lutté. C'est là qu'ils ont aimé et souffert. C'est là qu'ils ont grandi et mûri. C'est là qu'ils ont appris à connaître la terre. Mais elle connaissait par exemple la merveille le patriotisme et l'honneur, son origine d'ant française, sa foi profonde. A l'école, grâce à elle que les Canadiens ont appris à connaître ce qu'ou peuple et de plus que la religion, les lois et la langue.

Tout ces sont les réflexions qui surgissent sans s'en douter, "le Père Godbout" fumant sa pipe, au coin de la cheminée. Et c'est ainsi que toute une histoire, tout un passé qui trouver son expression sur la toile pourvu que le peintre sache écrire.

C'est encore du pays que nous parle "Le Sanctus à la maison."

Qui ne connaît la vie le couline dans les campagnes ? une personne verte tout simple dans la maison pendant que les autres, le dimanche,

On ne voit pas une pareille scène de pour un homme à l'activité pieuse. Tout est dans la chambre, dans la cloche qui sonne et la cloche qui sonne jusqu'au modeste intérieur de la chambre, dans les anges, en ce moment, dans les anges, dans les esprits purs et invisibles, dans les anges, dans les esprits purs et invisibles, dans les anges, dans les esprits purs et invisibles.

On ne voit pas une pareille scène de pour un homme à l'activité pieuse. Tout est dans la chambre, dans la cloche qui sonne et la cloche qui sonne jusqu'au modeste intérieur de la chambre, dans les anges, en ce moment, dans les anges, dans les esprits purs et invisibles, dans les anges, dans les esprits purs et invisibles.

Pour ce qui est du sujet, c'est véritablement une trouvaille, une de ces perles faites esprés pour l'écrin du peintre.

Quant au mérite de l'expression, notons d'abord le choix de la personne sur qui doit se concentrer l'intérêt. Tout autre qu'une "jeune fille" offrirait-elle la même grâce, la même poésie ? Son attitude à genoux, ensuile, sa mise simple, les objets qui meublent l'intérieur de la maison, sont si bien fondus ensemble que tout concourt à l'harmonie générale.

Les moyenadu peintre revêtent une simplicité qui semble parfois confiner au réalisme. Mais il faut en accuser plutôt une sincérité qui est grande et qui, entre ses mains, au contraire, devient une qualité de style. Trop de mise en scène nuitrait à la pensée, à l'effet. Du reste, le charme habillé répandu sur la moindre de ses compositions, la vie qui les anime, la manière attentive suffisamment l'école, qui est celle de "l'idéalisme et du bon goût."

(J. E. Prince, dans "Le Journal" de Montréal, 6 Juin 1900.)

VI. Le vieux hangar

Pourquoi donc ne reviennent-ils pas ?... Quatre mois passés et ma porte est restée close et non seull invoqué. Peut-être je n'habitais plus leur Jules et leur vie...

Ainsi passait sous le front de brûlé de son vieux toit, un vieux hangar. Et il s'attardait de penser ces choses et la lumière tiède et blonde de nos soleils d'octobre qui enveloppait ses larges pans et faisait briller ses fenêtres, donnait à ses réflexions plus de regrets et plus de mélancolie. Il se sentait mourir comme toutes les choses que l'automne s'effrit, comme le tige grêle de houblon qui languissait maintenant sur sa façade, comme les langues herbes jaunies qui avaient poussé à travers les pierres de son solage; et parce qu'il se sentait mourir, toutes les tristesses de la nature lui entraient dans l'âme.

Depuis que Juin avait ramené la saison chaude, il attendait les hôtes qui chaque année venaient se réfugier en lui, et l'Annoyer et l'Égayer. Et voilà que pour le première fois depuis plus de cinquante ans, il était resté vide et solitaire. Il ne pouvait en son cerveau de pontres et d'énigmes s'expliquer un tel abandon, et un pareil mystère. Aussi le vieux hangar était-il bien triste dans la lumière tiède et blonde de nos soleils d'octobre.

...

Voyez-vous bien, d'ailleurs, ce que c'est qu'un vieux hangar ? et quels souvenirs il enferme ? et quelle pièce très large il tient et il occupe dans la vie de nos braves habitants ?

Le hangar, n'en déplaise à tous les dictionnaires, et le langage franco-canadien que prépare et publie la "Société du Parler français" devra tenir compte de cette acception, c'est le "cottage", le chalet, ou le maison de campagne du cultivateur. C'est dans cette originale et fraîche demeure qu'il va passer la belle saison et qu'il fait sa villégiature.

A la campagne, voyez-vous, dès que le soleil recommence la fête de la nature, et que la prairie est bien verte, dès que les pommiers fleurissent et que les oiseaux sont revenus chanter sur les toits, il faut changer de résidence. La maison où l'on a passé l'hiver et que l'on s'est appliqué à faire chaude et confortable, paraît alors beaucoup trop fermée pour l'homme des champs; elle lui devient insupportable, une sorte de quatrième étage où l'on manque d'air, où l'on étouffe et où l'on s'ennuie. Il faut donc en sortir, comme on sort d'une ville pour aller aux plages lointaines et rafraîchissantes. Il faut sortir de cette maison urbaine pour aller habiter la villa champêtre. Et l'on en sort donc, hommes, femmes et enfants, et l'on s'en va au hangar.

Or, le hangar, — le vieux du moins, — est toujours complètement détaché de la maison; il est, à proprement parler, le maison d'en face, et distant de vingt à trente pas de la maison principale. C'est donc un long voyage qu'il faut entreprendre, et c'est aussi une promenade que l'on doit recommencer tous les jours. Parce que le hangar ne peut offrir à ses hôtes un logement convenable pour la nuit, on se soie dès le matin de revenir à la maison sa chambre et son lit, où l'on retourne le soir dormir.

Et c'est pourquoi, pendant l'été, le cultivateur est un véritable touriste qui chaque matin se rend à sa maison de campagne, et qui ne se lasse pas de replonger chaque jour dans la vie simple et rustique de son chalet.

Là il ne s'ennuie que de ce qui est nécessaire à l'existence. D'ordinaire, l'intérieur du hangar, du moins la partie qui est destinée au logement d'été, et qui en hiver devient l'atelier ou la bou-

lique des hommes, est tout d'une seule pièce, très large, spacieuse, au centre de laquelle s'élevait le cheminée monumentale, faite de pierres brutes et blanchies de chaux. Adossé à cette cheminée, et communiquant avec elle, s'étalait et s'écrasait la four où l'on cuit le pain de ménage. Et c'est pourquoi très souvent le hangar s'appelle aussi le fournil. Autour de cette pièce non lambrisée, et qui laisse voir la charpente rugueuse de tout l'édifice, vous apercevez que les chaises droites, les berceuses, la table où l'on mange, le buffet où l'on garde la vaisselle, le banc à longues pattes sur lequel est placée et se recueille la chaudière pleine d'eau fraîche; à côté du four l'escalier à jour et à pic qui monte au grenier; ici la pompe de cèdre avec sa rigide lamballe; près de la fenêtre, le rouet que fait ronronner grand-mère, et dans un coin, au fond, le métier sur lequel pédalent en chantant les filles rousses et joyeuses du logis. Sur les murs non tapissés, entre les chapeaux de paille, et les blouses qui sont accrochées à des clous solides, quelques images dévotiques, ou des portraits de personnages très sympathiques que l'on a découpés dans le journal d'hier.

C'est dans ce milieu très modeste, et dans ce décor peu dépendieux que le cultivateur transporte et l'astale sa petite famille; c'est là que tous vont oublier pour un temps la vie presque solennelle, et toutes les subtiles et féminines conventions qu'il faut observer quand on se trouve à la maison.

C'est au hangar que travaillent les femmes pendant que les hommes sont à labourer, à couper les foin ou à moissonner. Le soir, tout le monde se rassemble autour de la grande cheminée, où l'on cause sans feu, sans lampe, et chandelle, à moins que l'on n'aime mieux s'asseoir aux fenêtres, ou devant la porte pour compter là-haut, et voir scintiller et fier les étoiles.

Quand octobre arrive, et fait siffler le nord-est à travers les murs de planches, on s'attarde encore dans le vieux fournil; on ne se presse pas de le quitter, et l'on veut jusqu'au bout des derniers effluves vauds du soleil. Mais alors le soir on ferme les portes et les fenêtres pour empêcher l'air trop frais d'entrer, et l'on soupe le visage sous la lampe. Et quand ce dernier repas est fini, et que la vaisselle est bien lavée, on se reforme en groupe autour d'un large panier ou d'une manne remplis de pieds de fèves ou d'épis de blé d'Inde, et chacun, patiemment, écaillé ou égrenné avec une attention variée et distraite. On entend, à travers les gais propos et les histoires pour rire, tomber au fond des plats de fer blanc la musique sèche et monotone des grains qui jaillissent et s'échappent des doigts de l'artiste rustique. Et parfois aussi à travers les fentes du plancher mal ajusté, on entend alors chanter et pousser son cri aigu la grillon qui annonce la venue de l'automne.

Quand on a épuisé toute la joie de cette vie libre et peu cérémonieuse; quand on a donné au vieux hangar de suffisantes preuves d'attachement, quand surtout on y a grelotté pendant une suite de plusieurs jours, on retourne à la maison si bonne, si hospitalière et si chaude; on y refait le nid des affections familiales, et l'on s'y enferme pour les longs mois d'hiver.

...

Donc, il y avait l'autre jour un vieux hangar qui s'ennuyait beaucoup, et qui s'attristait à mourir pendant que le baignat encore et le réchauffait doucement le tiède et blonde lumière de nos soleils d'octobre.

Que voulez-vous? Il n'avait pu remarquer, à cause de ses fenêtres et de ses yeux fermés, qu'une autre construction s'était élevée en face de lui, fraîche et ouverte comme lui, mais plus petite que lui, une cuisine, comme ils disent maintenant, bourgeoisement et prosaïquement, et qui s'était bécotée tout près de la maison, qui s'était collée à ses flancs, qui avait soudé son existence à sa sienne, afin de s'assurer davantage ses bonnes grâces, et de suppléer plus sûrement le vieux et pitoyable hangar. Il n'avait donc pu voir cet autre logis, ce rival tout jeune et tout couvert de chaux, à la mine neuve et banale, indifférent et insignifiant comme toutes les choses qui n'ont pas d'histoire. Et parce qu'il ne pouvait pas voir, le vieux hangar ne pouvait comprendre, et il se tourmentait donc, et il s'affligeait.

Il s'affligeait, le vieux hangar! Et ceux qui connaissent son histoire savent bien pourquoi il y avait tant de souvenirs! Il avait été si intimement mêlé à la vie de la famille qu'il maintenant paraissait le dédaigner! Et la joie avait si longtemps couru en rires sonores le long de ses poutres noircies, autour des pierres vieilles du foyer, au bord des fenêtres ouvertes, et sous les grands armoires où nichent les hirondelles!

Vingt berceuses avaient tour à tour, sur son pavé légal, roulé leurs cadences, et il les avait si tendrement portés! Et il avait autour d'eux si amoureux ment répondu et fait voltiger et flotter l'âme familiale!

Il avait pendant les longues soirées d'été entendu raconter tant de choses, écouté tant de divers projets, et gardé tant de confidences. L'histoire de tous ceux-là qu'il avait vu grandir, et hélas! tour à tour franchir son seuil et s'éloigner, n'était-elle pas aussi son histoire? Et quand, d'ailleurs, tous ceux-là partaient, il savait bien qu'ils reviendraient bientôt, et qu'ils resteraient attachés et rivés à son foyer par la chaîne d'or des pieuses affections. Et quand chaque année les absents retournaient à ce foyer, de la colline voisine où ils le pouvaient apercevoir, ils saluaient déjà le vieux logis, et il leur semblait qu'alors celui-ci s'enveloppait, pour les accueillir, d'une atmosphère de joie, que ses fenêtres avaient de bons regards, et qu'il distillait avec son âme, et jusqu'à la rupture, sa façade vieillie et penchée.

Et eux, en le voyant, ils se sentaient aussi rejoindre et redevenir enfants. Chaque pierre du chemin, chaque arbre du jardin, et l'herbe verte qui s'allonge en tapis à l'un des bouts de la maison, la barrière qui a fini par rester toujours ouverte à force d'avoir laissé passer, la courte moatée bordée de petites érables qui ont toujours mal poussé, et le sable rouge qui s'étalait devant la porte, toutes ces choses, banales pour l'étranger, leur étaient familières, leur rappelaient des parfums et des parcelles de vie, et les faisaient entrer peu à peu et pénétrer dans les

souvenirs qu'évoquait à leur mémoire la seule image du vieux fournil.

C'est sur ce long porron que leurs yeux avides avaient si souvent fouillé la route, et regardé la mer, le beau bleu, large et gris, qui s'aperte jusqu'au hangar la hruit de ses flots. Assés sur les genoux paternels, que de fois, tout enfants, ils avaient compté du doigt les vaisselles qui nuvaient au vent du large leurs toiles blanches! Dans ce temps-là, il en passait par centaines, toutes voiles déployées, et le port de Québec était un grand nid d'où sortaient à tire-d'ailes les oiseaux des mers.

Mais ici surtout, dans cette pièce large, auo, vaste, et qui n'eût jamais pour ornement que la vie et la joie de ses hôtes, ils se souvenaient avoir vécu les heures premières et les plus aimées de sa vie. Il leur semblait entendre encore les vieux et bruyants refrains qui avaient emusé leur enfance. Les plus petits se revoyaient sauter sur les genoux des plus grands; car c'est tout un peuple de frères qui avait habité sous ce toit, et qui chaque été faisait scintiller et chanter sa jeunesse sous la piofard discret du vieux hangar! Que de récits on avait racontés là, le soir, dans l'ombre transparente sous l'œil d'une mère bonne qui ne se lassait pas de les entendre! Que de contes on y avait inventés qui tour à tour égayaient ou terrifiaient les âmes crédules! Et que de chansons de collège mêlées aux ballades et aux romances avaient jeté vers la nuit leurs gammes légères et sonores.

Et puis, le vieux hangar n'éveillait jamais en la mémoire le rappel de douloureux souvenirs. Il avait si bien gardé les vies qu'on lui confiait! N'est-ce pas lui qui, quatre années écoulées, fixait à son front des guirlandes et sur son toit des drapoux, pour célébrer à sa façon cinquante ans de l'union bénie et féconde de ses deux maîtres? Non! Jamais, avant le premier mois, si funèbre, de cette année qui le met lui-même en deuil de sa propre joie, il n'avait vu passer près de son seuil d'autres tombes que celles où l'on endort les petits anges qui vont au ciel!

...

Il fut donc longtemps heureux, le vieux hangar! Et c'est pourquoi de se sentir pour la première fois abandonné, vide et sans vie, fut pour lui le sujet d'une amère tristesse. Ces détachements présagent toujours la ruine et la fin prochaines. Les vieilles maisons qui ne peuvent plus servir, croûlent bientôt sous le poids de leur vétusté, et l'on en fait des fagots qui vont réchauffer d'autres foyers. Et quand s'en vont en fumée bleue les débris des vieilles maisons, c'est tout l'esquai des souvenirs qui s'en échappe et qui revient longtemps errer autour des maisons nouvelles.

C'est donc tout cela, c'est l'œil de son âme et de sa joie que présentait l'autre jour le vieux hangar. Et il avait raison de se tourmenter et de s'affliger, quand pourtant, à cette heure de midi, l'enveloppait encore dans une molle caresse la lumière tiède et bleue de nos soleils d'octobre.

CAMILLE ROY, l'ère.

LIVRE TROISIEME

LES CHANTS CANADIENS



« A la Claire Fontaine, » transcription sur un mode triste par feu Adolphe Hamel. — M. Ernest Myrand: *Noëls anciens de la Nouvelle-France*, Québec, 1907.

Les Français avaient importé au Canada la patrie tout entière, et avec elle la gaieté, la sociabilité, l'entrain traditionnel; ils avaient conservé avec soin les chroniques populaires, les chansons, les danses de la mère patrie. Aujourd'hui encore, après plus de deux cents ans d'émigration, le Français entend avec ravissement dans les campagnes du Canada les refrains champêtres qui ont bercé son enfance.

(RAMEAU, « *La France aux Colonies*, » 1839,
II^e partie, p. 106.)

I. A propos de nos chants populaires

I. Les vieilles chansons

Aimez-vous les vieux airs que disent, en chevrotaient, les biscaïtes à leurs tout petits-croquants qui les apprennent d'eux? Goutez-vous leur charme, attendrissant et désuet qui nous fait, à les entendre, une âme si lointaine et si neuve?

Pour moi, rien ne m'enchantait comme la poésie naïve de ces chansons et d'avoir écouté, ce matin, un brave homme de maraîcher qui fredonnait "Lu Hello Française" en descendant, au pas de son cheval, des hauteurs de Toutes-Grâces, je sens que tout le jour, j'aurai le cœur joyeux.

J'aime mieux la musique frustes des vieilles chansons, que les mélodies savantes et compliquées de certains concertos à la mode. Leurs mots simples et expressifs, comme s'ils étaient empruntés à la langue des petits enfants, me plaisent à l'égal des poèmes les mieux ciselés et les plus vantés.

C'est peut-être que les vieilles chansons prennent la grâce indécible de la nature dont elles sont tonies proches; qu'elles débribent leurs couleurs à cette palette merveilleuse, où se confond, avec le vert de la prairie, le blanc-rosé des fleurs du "pommier doux" et l'incarnat des roses qui fleurissent au "joli rosier de pial". Ou bien, c'est qu'elles ont retenu quelque chose du rayonnement de la "claire fontaine" ou des transparences de l'étang où se miraient les feuilles argentées des fils du roy. Et l'harmonie des vieilles chansons, qui sait si elle ne leur vient du ruisseau, qui chantait, à la fontaine, sur la plus haute branche d'un chêne, ou bien du joli geal captif "dedans sa cage runde"?

Et moi, je les aime peut-être aussi parce qu'elles ont échanté mon enfance et que la voix paternelle me les a dites jusqu'à ce qu'elle se soit tue dans la mort. Qui sait?

Pour combien d'autres de nos contemporains, les airs d'autan ne sont-ils pas évocateurs de souvenirs chères?

La mode, en son évolution, devrait bien ramener un jour—bientôt—la vogue des chansons anciennes. Il suffirait pourtant de quelques "jeunesses" de bonne volonté, pour remettre au

honneur dans les salons d'aujourd'hui, les rythmes doux qui ont bercé les rêves de nos devanciers.

C'est un patrimoine que ces vieux airs jolis et il o'ea faudrait pas laisser perdre un seul. Lorsque tant de nos traditions agonisent ou meurent, si l'on pouvait conserver la plus gracieuse de toutes, celle de la bonne chanson, nous aurions fait encore, ce me semble, œuvre bonne et patriotique.

M. Ernest Gagnon, dont l'âme exquise d'artiste et de patriote a si bien compris le charme de nos vieilles chansons, les a recueillies avec amour dans un livre qu'à son meilleur rayon, toute bibliothèque devrait posséder. Quand un délicat et un intellectuel comme M. Ernest Gagnon n'a point cru qu'il était superflu de conserver des mots de son travail à la compilation des anciens chants canadiens, on peut bien vous demander de les apprendre pour nous les chanter, à Caruso de nos salons et gentes prima-donnas des réceptions élégantes.

Le succès en aura vite fait de dépasser celui des romances à la mode. Car pour quelques-uns de ces dernières qui sont admirables on sait qu'il n'en manque pas de parfaitement insignifiantes comme musique et comme paroles.

Mon ami Louis-Joseph Doucet avait commencé, il y a deux ou trois ans, à écrire la monographie de nos vieilles chansons. Je regrette bien qu'il n'ait pas poursuivi cet intéressant travail. Il était l'homme pour le mener à bonne fin, car Doucet a l'âme un peu d'une vieille chanson. Qu'il me pardonne, mais ceux qui connaissent ses écrits l'auront deviné. Le compositeur, l'artiste le déroutent, il n'aime et ne chante que la nature, la "vraie", celle qu'il appris à connaître parmi les trembles et les pins de Laarale, son village natal.

Bientôt, ma dit-on, Louis-Joseph Doucet publiera son premier livre qu'il intitulera "Les chansons du Passant". Quand la fortune aura souri à ce premier né de sa plume, peut-être, encouragé, reviendra-t-il à son ancien projet de monographier les vieilles chansons qu'il sait toutes, et dont je suis sûr qu'il parlerait avec son cœur autant qu'avec son talent.

Tous les amis du passé en seraient bien

heureux, tous les anciens, tous ceux qui ne valent pas les modes absurdes, tous les petits, tous les humbles, jusqu'au bon maraîcher dont le chant aail, entendu ce matin, m'a inspiré ces lignes.

COLETTE,
dans "La Presse", mai 1908.

II. Vive la Canadienne — Mme de Champlain

Le souvenir d'un glorieux Français emplit le monde depuis quelques mois. On se rappelle que Samuel de Champlain, il y a juste trois siècles, par le miracle de sa volonté, a conquis sur la barbarie le Canada, et apporté à la civilisation un puissant foyer de plus: Québec.

Le culte de l'ancienne patrie subsiste au Canada: dans la langue, le caractère, la religion. Un autre drapeau flotte sur ces territoires que les aïeux, champions valeureux, derrière Champlain, fécondèrent par leur héroïsme et leur courage, mais le sel de la race civilisatrice demeure, incorporé au sol à jamais.

J'adore ton type historique,
Jean-Baptiste Canadien...
Robuste corps, âme énergique
Bon de France, simple chrétien

C'est la chanson populaire du Canada avec la chanson de la "Canadienne":

Vive la Canadienne,
Vive, mon cœur vole,
« Vive la Canadienne et ses jolis yeux doux!

Ces yeux-là sont des yeux de France, et le cœur est de France aussi, — encore, — toujours... Un autre poète le répète dans la vieille chanson canadienne renouée et se haussant jusqu'au ton de l'ode:

Pour saluer l'orgueil des drapeaux outragés
Qui flottaient solennels dans les grands jours de fêtes,
Elle suit l'art des chants tragiques et légers,
Et les fières souvenirs frissonnent sur sa lèvre.
Nous mettons un espoir sublime à ses genoux,
Car c'est en son français qu'elle nous dit: « Je l'aime ».
Entre ses bras divins s'écrit notre poème!
Vivent la Canadienne et ses jolis yeux doux!

Il n'est pas inutile de citer, en témoignage, les refrains populaires, ces refrains qui persistent à travers toutes les vicissitudes et

attendent, mieux que les discours, la fidélité du sentiment.

Les fêtes seront gratuites à Québec, en l'honneur de Samuel de Champlain son fondateur. El le pense en l'honneur, aussi, de sa charmante femme, la première "des Canadiennes aux yeux doux!" qui vit le Canada.

Champlain avait fait le voyage trois fois déjà aux rives du St-Laurent; il avait audacieusement reconnu le pays et projeté d'y fonder un établissement permanent, qui fut Québec. En 1610, il rentra en France et y épousa, en décembre de cette même année, Hélène Buillé, dont le père était secrétaire de la maison du roi. La fiancée était extrêmement jeune, presque un enfant. La famille consentit à ce que la plus grande partie de sa dot fut mise à la disposition du mari pour l'armement de ses vaisseaux. Il poursuivit donc, marié, son œuvre colonisatrice qui l'éloignait du foyer souvent, ce dont la jeune femme était chagrine. Elle demanda à partager les périls et les fatigues de cette vie aventureuse. Elle avait vingt-deux ans. Son mari accepta de l'emmener en ces terres dont la renommée était alors fabuleuse, et qu'on savait habitées par des sauvages, des Indiens vêtus de peaux de bêtes. Trois dames de compagnie escortaient Mme de Champlain.

Le première femme française, qui, en 1620, fonda à Québec le sol du Canada, y fut accueillie par les colons, nos compatriotes, comme une divinité. Elle ne tarda pas à comprendre pourquoi son mari avait tant héauté à souscrire à son vœu. Le scorbut, la famine, les scènes de débauches grotesques et sales des sauvages campés autour du fort; leurs assauts continus qui obligeaient à les tenir en respect avec le mousquet, sous peine de les voir entrer dans la ville, rendaient ce pittoresque séjour peu enviable.

Un jour que Champlain et la plupart de ses hommes étaient absents, le cri de guerre fut lancé par les Iroquois. Les femmes et les enfants s'enfermèrent dans le fort; le couvent des Récollets, sur les bords de la rivière Saint-Charles fut attaqué. Mme de Champlain s'arma pour la défense et commanda à la place du maître. L'alerte passée, elle laissa les hommes à leur rôle de soldat. Elle estimait le sien différent. C'était les cours qu'elle tentait de conquérir à son plus idéal. Elle se rendait dans les wigwams, s'y entretenait avec les sauvages, s'appliquait à les mener à la civilisation par la foi. Elle ne connaissait pas de chemin plus pratique et plus sûr.

La superstition venait à son secours aussi parfois

Dans ses courses à travers la forêt, elle portait un petit miroir pendu au côté. Ce simple objet de toilette lui rendit de curieux services. Les sauvages ne se lassèrent point de s'approcher d'elle pour s'emparer de la glace magique et y refléter le cultre russe de leurs figures. L'effet en était merveilleux. Ils supposaient, dans leur naïveté, que leur image escortait la dame. "Une femme aussi belle, disaient-ils, qui nous assiste dans nos maladies et porte près de son cœur le visage de chacun de nous est plus qu'une créature humaine".

Et les bénédictins et les prêtres l'attendaient sous la tente dès qu'elle y pénétrait.

Cependant les alarmes quotidiennes, la solitude, l'isolement, après quatre ans, eurent raison de cet apostolat. Elle eut la nostalgie du ciel natal! Une maladie de langueur l'obligea au

retour. Un 15 août 1624, Québec, désolé, voyait s'éloigner la barque à la blanche carène, qui emportait la rapplive vera des pays moins monotones.

Mme de Champlain s'était résignée à ne voir voir son mari, que dans les courts séjours qu'il venait faire en France.

Le dernier voyage de Champlain précéda celui dont on ne revient pas. Il mourut à Québec. Sa veuve fonda à Meaux le couvent des Sœurs de sainte Ursule, s'y retira, et, dix-neuf ans après la mort de son mari, y mourut.

Elle léguait au Canada un souvenir qui avait un parfum de légende. On parle encore de la présence de cette délicate jeune femme, d'une grâce si frêle, qui, la première, exilée parmi ces sauvages, en ces contrées désolées et mornes, fut comme l'incarnation de la patrie, de son idéal enchanteur, de la magie de son rayonnement.

Quand, après trois siècles, le Canadien chante la "Canadienne aux yeux doux", un élan d'amour, de reconnaissance et d'admiration, le reporte au temps où la noble jeune femme associée au courage héroïque de l'époux le charme victorieux d'un sourire qui venait de si loin.

GEORGES MONTORQUEIL,
dans "l'Éclair", Paris, mai, 1908.

III. A la claire fontaine

A la claire fontaine
M'en allant promener
J'ai trouvé l'eau si belle
Que je me suis baigné.

Un matin clair du mois de juin, ce sourire des ans épanché sur le charme ensoleillé des prés et des bocages; des prés immenses où s'étaient le thym vert et le millefleurs; sur le charme des bocages dont les lilas naçants écuaient vers l'azur infini, en retour des rosées apéritives, la sainte plûte des parfums. C'était un matin clair, et le vol cotonneux des corbeaux tallait en zigzag des bordures de noir dans le bleu firmament, et la chanson des nids, des doux nids, montait, montait du vaste empire des choses, vers l'inconnu. Et dans l'écho des autres refrains mon refrain se perdit:

Ya longtemps que je t'aime,
Jamais je ne t'oublierai.

A la fontaine même,
J'ai trouvé l'eau si belle
Que je me suis baigné.

Je me suis baigné dans l'onde transparente
et j'ai chanté:

Jamais je ne t'oublierai.

L'onde était fraîche et les petits poissons dansaient comme de petits soleils, au bord plein de creosons, de menthe et de fougère

Les sables d'or et les gravels blanchâtres gardaient, je crois, l'empreinte légère de quelque pied de nymphe, ils paraissaient si doux, si doux; les libellules au corsage violet, aux ailes de mica, avec orgueil venaient mirer leur agile envolée

Je sentais que j'aurais dû me contenter d'une matinée si chère, cependant qu'une Irlandaise d'amour s'emparait de moi.

Mon regard se leva vers le hameau; une fumée blanchâtre montait du prunier lointain, et,

tourbillonnant comme un vol de colombes en fuite, semblait écrire sur un pan du ciel: "Je ne veux plus de tes roses, garde-les toujours, toujours," tandis que l'ombrage d'un chêne m'invitait au repos. Les branches romues des masins endormies se penchaient vers moi à travers les sourires bienfaisants du soleil plein de gloire.

Ce fut au pied du chêne
Que je me reposai,
Sur la plus haute branche
Le rossignol chantait.

Je répétais tout bas cette fois, le cœur gonflé:

Ya longtemps que je t'aime,
Jamais je ne t'oublierai.

Ah! Il chantait, il chantait lui, vainqueur sur la plus haute branche, et l'alméto qui l'aimait, fidèle, l'écoutait au nid des amours! Tandis que moi, amant renlé, abattu, pleintif et sans espoir, je ne pouvais que contempler le toit rayonnant de celle pour qui mon cœur restait incommensurable.

Chante, rossignol, chante,
Tui qui as le cœur gai!
Tu as le cœur à rire
Moi je l'ai-t-à pleurer.

La grive "turlutula" sur une autre branche un autre refrain d'amour, plus joyeux, plus ardent, plus précipité que celui du rossignol. Mon âme, pour un moment, s'identifia aux câpres, aux âtres infimes dont l'âme ou plutôt la nature se contente plus facilement que la nôtre, puisque leur vie bien souvent n'a qu'une raison et qu'ils s'aiment durant ce temps.

Je fus si triste de ne pas leur ressembler que je ne pus répéter qu'avec une voix tremblante:

Ya longtemps que je t'aime
Jamais je ne t'oublierai,
J'ai perdu ma maîtresse
Sans pouvoir la trouver,
Pour un bouquet de rose
Que je lui refusai.

Ah! peste soit des roses et peste soit du rosier!

Je voudrais que les roses
Fussent encore au rosier,
Et que le rosier même
Fût dans la mer jeté!

Car chaque maison apporte des roses et chaque jardin conserve son rosier, mais l'âme orser de mon âme n'a pu naître qu'une fois.

Tui, celle qui m'ignouras,
Tui, sour aux grands yeux doux,
Si mon âme vibre encore
Je t'en la donner à genoux!

Car, tu le sais bien, le beau refrain qui se chantait en duo, et qui se chantait toujours, jadis, naguère, hier même je le répéterai moi aussi puisque Dieu m'en a appris

Ya longtemps que je t'aime,
Jamais je ne t'oublierai.

Louis-Joseph DOUCET.

IV. Marianne s'en va-t-au moulin

Marianne s'en va-t-au moulin.

Le soleil était déjà haut dans le firmament bleu. D'un coin du sol frais hersé monlaient des effluves de vie printanière, et sur la renaissance des blés en germs, dans son envol joyeux vers l'horizon prochain, l'hirondelle paraphrait son énigme. La rivière serpente et qui parfois se cache sous la broussaille, s'éveillait sur les sables argentés de la grève, près du chemin, aux grisailles de l'alouette.

L'ombre allongée d'un âne et de son équipage monte et descend au gré du val et de la colline. Comme une allégorie des reines de Saba, tout émerveillée des beautés du matin clair, Marianne s'en va-t-au moulin.

Marianne s'en va-t-au moulin.

Les petites pensées, les grandes pensées, traversent son cerveau: "à hue nu à dia, "martin", mais pas dans l'ornière! Les roses sont belles, Dieu est bien bon de les laisser fleurir"... Le meuble qu'elle a vu aux offices du dimanche, c'est un fier garç, bien cambré, d'allure franche et rempli d'une pilsante bonhomie: le gaillard! "Bouffre, de bouffre, hue donc "martin"!

C'est pour y faire moude son grain.

Au défaut de la côte, brusquement, sur l'écluse chantante près du bosquet de frênes verdissant, apparaît le vieux petit moulin, celui qu'on voit sur les images, celui dont la roue tourne toujours et dont la meule, dans un cahotage coutumier semble devoir moude les longues heures qui tombent unis à une du temps.

A cheval sur son âne,
Ma p'tit' mounz' Marianne,
A cheval sur son âne cailin,
S'en allant au moulin.

Elle s'avance un peu confuse et se disant: s'il avait que je l'aimé.

Pif-paf, pif-paf faisait la grande roue avec un air de dire: "Je suls robuste et tout marche tel par moi", et l'onde claire avec des clapotements démeux et des prismes d'arc-en-ciel tombait sur les roches grises, et, plus loin, dans le bassin aromatisé de feuilles de sauge, de cremon et de menthe, reflétait un coin d'azur lointain. La sarpe y faisait mille tours avec le brochet son compère".

Le meunier, qui la voit venir,
S'empresse aussitôt de lui dire:
— Attachez donc votre âne.

Puis:
— C'est donc vous, memzelle Marianne?
Quel beau temps vous amène. Ça me le disait tout de même que j'aurais de la grande visite
Il allait s'embroniller dans son amas de moullements mal tournés, mais se ravissant, avec un regard harmonieux et doux

Attachez donc votre âne
Par derrière le moulin.

La prairie verte a.e. quelle bonne herbe toute fraîche de rafe, au prairie fabulonne comme au temps du simple et bon l'atmosphère, s'étendait vers le bois et l'âne au bon sa corde, se mit à brouter, savourant par grands coups de langue et de dents la réalisation de son rêve de la veille: de l'herbe tendre dans laquelle commençaient à rougir des bulles de trade

mûrissant, et des évantails de fougère marant leurs chimériques parfums aux printanières brises. Une forêt de hêtres polla, de frênes mystiques et de sapins pointus et renfrognés où se perdait la vanille, escladait le grand coteau; elle était: interminable, immense, cette forêt, et la légende veut qu'elle s'étendit jusqu'à Montschène, par delà les Laurentides, avec les féeries des "belles au bois dormant".

Marianne regardait la prairie en fleurs et la rive égayée de rayons; mais soudain un hurlement émuventable, saccadé se fit entendre et, repercuté par l'écho palpitant sur le sommet houleux des bois, ce hurlement fit s'enfuir les petits oiseaux.

L'enfant que le moulin moulait
Le loup tint à l'entour rôdait.

Le loup énorme, le poil bérissé, la gueule béante, accourt du bois sur la bourrique, l'effrite la cerné et la dévore. Pauvre âne, pauvre martin!

Le loup a mangé l'âne,
Ma p'tit' mounz' Marianne,
Le loup a mangé l'âne martin
Par derrière le moulin.

LOUIS JOSEPH DOUCET.

V. Un Canadien errant

"La Presse", 24 Juin 1903.

Un Canadien errant
Banni de ses foyers
Parcourait en pleurant
Des pays étrangers.

Si la mémoire ne me fausse pas compagne, quand il a composé ces couplets, Gelin-Lajoie était petit écolier et à genoux, derrière une porte, en pénitence. Qui je me rappelle avoir lu ça mais je ne puis citer l'auteur de cette note, mes livres sont si lols! Le jeune poète avait l'air d'avoir écrit: "Un Acadien errant" puis avec une intuition de ce qui fut et de l'étrange "plus tard" on, songeant que les deux peuples, acadien et canadien, puisaient leurs destinées à des sources plus ou moins similaires, remplaça le mot "Acadien" par celui de "Canadien".

Dans le premier quatrain, le poète nous montre l'exilé de son pays sur des routes lointaines et sans souvenirs pour lui; pris d'une tristesse profonde il jette un regard sans espoir dans l'horizon confus, vers le coin de terre de sa jeunesse, et pleure les larmes du vrai malheureux.

Se souvenant qu'on exige peu quand on est déshérité, le poète sait que l'exilé ne se plaint pas devant les hommes, puisque les hommes ne le comprendraient pas; oublié du monde, sans ressources et mourant, abîmé dans son rêve, trahi, éperdu, brisant la lien amer de sa raison, il se tourne vers les choses.

Au courant fugitif
Il adresse ses mots

Si les hommes ne sont pas reconnaissants,
quelques-uns ne sont pas tétrats
L'exilé parle de ses amis et de la plage de ses amis

Mon pays malheureux
Va dire à mes amis
Que je me souviens d'eux

Et comme on ne se souvient pas cordialement des gens au peu de confiance, dis-leur, à ceux que

l'âme, à ceux qui furent bons pour moi là-bas, dis-leur que sans le soleil de mon pays tous mes jours sont ma vie.

Cependant que la dernière stance contient une pensée juste, elle est sans effet ou à peu près, la dernière pensée n'est pas bien dite et d'autant moins bien qu'elle est la répétition de la première stance qui, site, est parfaite.

Une profonde émotion se termine par un tableau, une évocation. Une pelne lourde et poignante veut être chassée; donc, la dernière pensée doit être douce comme celle d'une âme brisée; un enfant, par exemple, qui a beaucoup pleuré, ou qui a été battu, n'a aucun mot de colère, mais s'il parle il essaiera de rassurer sa voix en abrégant un soupir; son cœur est bien gonflé, mais il veut croire que tout est fini; qu'on ne le grondera plus et que sa pelne l'ayant fait grandir, sa mère ne le punira plus jamais.

« Plongé dans les malheurs,
Loin de mes chers parents,
Je passe dans les pleurs
De bien tristes moments »

Tandis que les autres quatrains sont si beaux, celui-ci n'est que passable, pour la position qu'il occupe dans la pièce; il serait mieux au commencement ou tout au plus à la fin d'une lettre d'étudiant, au jour où ce même étudiant, après de folles prodigalités, expose à son père un besoin urgent de monnaie.

Non, j'aimerais que le dernier couplet fut simple, très simple où l'exilé s'oubliait, reverrait son vieux père qu'il ne croit pas si vieux, revenant du champ, le long de la maleon nouvelle, avec le même cheval, suivi du même petit chien. Le voyage a peut-être été incendié, mais l'exilé ne le sait pas, il le revoit toute blanche avec la giroquette au pigeon; il la revoit, cette giroquette: c'est lui-même qui l'a placée là avant son départ, quand il avait quinze ans; et le sentil, le puits, les arbres près de la rivière, le chemin comme un ruban gris par la campagne verte et la colline et le clocher, et sa mère au jardin, sa mère que l'attend encore, son jeune homme.

L'exilé se croit jeune encore, il revoit tout, il revoit qu'il est parti depuis vingt ans; pourtant, tout est bien changé, beaucoup de ceux qu'il aimait sont morts ou mourraient... Mais qu'importe! Les exilés ne reviennent presque jamais!

S'il m'était permis d'ajouter et de retrancher dans les vieilles chansons, je remplacerais la dernière strophe de celle-ci par les deux suivantes pour rendre avec moins d'amertume la plainte de l'exilé; ces deux strophes, je les ai trouvés dans quelque coin, "pas hasard":

Je revois la maison
Vers l'horizon pueher
Et l'âne au moulin,
Et la rivière clouche

Mon vieux père est au champ
Ma mère est au jardin
Mourant et sans pain
Qui revient à demain!

LOUIS JOSEPH DOUCET.

Nous étions très tristement dans une des rues de la-bourg Saint-Roch à Québec lorsque tout à coup nous entendîmes une voix jeune et fraîche nous dire quelque peu plaintive et émiannolée, une voix de jeune fille.—Jeter comme un

chant de cygne, du l'otéleur d'une mansarde,
les strophes suivantes:

« Un Canadien errant,
Banni de ses foyers,
Parcourait en pleurant, } bis.
Des pays étrangers!

« Un jour, triste et pensif,
Assis aux bords des flots,
Au courant fugitif, } bis.
Il adressait ces mots:

« Si tu vois mon pays,
Mon pays malheureux,
Va dire à mes amis, } bis.
Que je me souviens d'eux!

Qui de nous, en entendant ce chant si triste
mais si patriotique et plaintif,—qui résonne
comme la touchante barcarolle et soupire comme
la plaintive ballade,—ne s'est pas rappelé avec
tristesse les sombres et douloureux événements
de 1837 et 1838? Ces stances de Gérin-Lajoie
ne brillent pas d'un éclat sans pareil; on peut
dans cent autres poètes, trouver beaucoup mieux
sous le rapport du style et de la rime, mais nous
avons rarement lu ou entendu chanter quelque
chose de plus canadien. C'est simple et naïf,
mais c'est suave et attendrissant de mélancolie
et de patriotisme! Le cœur du poète est triste
et sa lyre pleure!

Certes ce ne sont pas toujours les grands mots

À effet, les expressions recherchées, les phrases
brillantes ou sonores qui font penser, raisonner
ou pleurer! Quel de plus simple que le chant
national: "A la claire fontaine" qui nous vient
originellement de France, ou "Vive la Cana-
dienne", ou bien encore la tendre complainte de
"C'est la belle Française"? Cependant on ne
les chante pas, la musique n'en joue jamais l'air
devant un Canadien-Français sans qu'il ne songe
au pays et que son cœur ému ne tressaille d'allé-
gresse et d'attendrissement!

(L. M. Darveau, "Nos hommes de lettres",
Montréal, 1873.)



LA CATHÉDRALE.

V. Mariann' s'en va-t-au moulin.

Ma- ri-ann' s'en va- t-au mou- lin, Ma-
ri-ann' s'en va- t-au mou- lin, C'est pour y fair' mou-
dre son grain, C'est pour y fair' mou- dre son grain,
A che- val sur son â- ne, Ma p'tit' man-
soll' Ma- riau- ne A che- val sur son â- ne Ca-
tin, B'en al- l'ot au mou- lin.

Le meunier, qui li voit venir, (bis) Mariann' se mit à pleurer. (bis)
S'empresse aussitôt de lui dire: (bis) Cent écus d'or lui a donné (bis)
— Attachez donc votre âne, Pour acheter un âne,
Ma p'tit' manzell' Mariann', Ma p'tit' manzell' Mariann',
Attachez donc votre âne Catin, Pour acheter un âne, Catin,
Par derrière' le moulin. En r'venant du moulin.

Peulant que le moulin marchoit, (bis) Son père qui la voit venir, (bis)
Le loup tout à l'entour rôdait. (bis) Ne put s'empêcher de lui dire: (bis)
Le loup a mangé l'âne, — Qu'avez-vous fait d' votre âne,
Ma p'tit' manzell' Mariann', Ma p'tit' manzell' Mariann',
Le loup a mangé l'âne Catin, Qu'avez-vous fait d' votre âne Catin,
Par derrière' le moulin. En allant au moulin?

— C'est aujourd'hui le Saint Michel, (bis)
Que tous les âns' changeant de poil, (bis)
J'vous rancèa' le même âne,
Ma p'tit' manzell' Mariann',
J'vous rancèa' le même âne, Catin,
Qui n'è portu au moulin.

VI. A la claire fontaine

A la clai- re fon- tai- ne M'eu al- lant, pro- me- ner,
J'ai trou- vé l'eau si bel- la Que je n'y suis baig- né.
Lui ya long- temps que je l'ai- me, Jamais je ne l'ou- blerai.

(VARIANTE:
Ma mie, ya long.)

J'ai trouvé l'eau si belle
Que je ne suis baigé;
Sous les feuilles d'un chêne
Je me suis fait sécher;
Lui ya longtemps, etc.

Sous les feuilles d'un hêtre
Je me suis fait sécher;
Sur la plus haute branche
Le rossignol chantait.
Lui ya longtemps, etc.

Sur la plus haute branche
Le rossignol chanta.
Chante, rossignol, chante,
Toi qui as le cœur gai
Lui ya longtemps, etc.

Chante, rossignol, chante,
Toi qui as le cœur gai;
Tu as le cœur à rire,
Moi je l'ai-tu pleurer,
Lui ya longtemps, etc.

Tu as le cœur à rire,
Moi je l'ai-tu pleurer;
J'ai perdu ma maîtresse
Sans l'avoir mérité.
Lui ya longtemps, etc.

J'ai perdu ma maîtresse
Sans l'avoir mérité,
Pour un bouquet de roses
Que je lui refusai.
Lui ya longtemps, etc.

Pour un bouquet de roses
Que je lui refusai.
Je voudrais que la rose
Fût encore au rosier.
Lui ya longtemps, etc.

Je voudrais que la rose
Fût encore au rosier,
Et que le rosier même
Fût à la mer jeté.
Lui ya longtemps, etc.

VII. M'en revenant de la Vendée

M'en re- ve- nant de la Ven- dée,
M'en re- ve- nant de la Ven- dée, Dans mon chemin j'ai
ren- con- tré Vous m'a- mu- sea tou- jours;
Jamais ja m'an l- rai chea nous. J'ai trop grand' peur
des loups.

Dans mon chemin j'ai rencontré, (bis) « Où irons-nous ce soir coucher? » (bis)
Trois cavaliers fort bien montés. — « Chez moi, Monsieur, si vous voulez.
Vous m'amusez, etc. Vous m'amusez, etc. »

Trois cavaliers fort bien montés, (bis) « Chez moi, Monsieur, si vous voulez; »
Deux à cheval et l'autre à pied. « Vous y trouverez un bon souper.
Vous m'amusez, etc. Vous m'amusez, etc. »

Deux à cheval et l'autre à pied; (bis) « Vous y trouverez un bon souper, (bis)
Celui d'à pied m'a demandé:... « Et un bon lit pour vous coucher. »
Vous m'amusez, etc. Vous m'amusez, etc. »

Celui d'à pied m'a demandé: (bis) « Et un bon lit pour vous coucher. » (bis)
« Où irons-nous ce soir coucher? » Les cavaliers ont accepté.
Vous m'amusez, etc. Vous m'amusez, etc. »

VIII. Un Canadien Errant

Un Ca- na- dien er- rant,
Ban- ni de ses foy- ers, Un Ca- na-
dien er- rant, Ban- ni de ses foy-
ers, Par- cou- rai au plus- rant
Des pa- ys à- tra- vers, Par- cou- rai
au plus- rant Des pa- ys à- tra- vers.

Les paroles ont été citées plus haut. On ignore peut-être que la mélodie à laquelle ces strophes assez pauvres ont été adaptées, et qui fut pour une grande part, croyons-nous, dans leur succès, est celle d'une vieille chanson connue, sous le nom de « Si tu te mets anyille, » d'une inspiration toute différente, mais aussi incorrectement rimée. Nous la donnerons aussi.

Par derrière' chez ma tante
Il lui ya-tuun étauq... (bis) — Si tu te mets allouette, (bis)
Allouette dans les champs, (bis)
Je me mettrai anguille, (bis) Je me mettrai chasseur: (bis)
Anguille dans l'étang. Je l'aurai en chassant. (bis)

— Si tu te mets anguille, (bis) — Si tu te mets chasseur (bis)
Anguille dans l'étang. Pour m'avoir en chassant, (bis)
Je me mettrai pêcheur: (bis) Je me mettrai nonnette (bis)
Je l'aurai en pêchant. Nonnett' dans au couvent. (bis)

— Si tu te mets pêcheur (bis) — Si tu te mets nonnette (bis)
Pour m'avoir en pêchant, (bis) Nonnett' dans un couvent, (bis)
Je me mettrai allouette, (bis) Je me mettrai pêcheur: (bis)
Allouette dans les champs. Je l'aurai en pêchant. (bis)

— Si tu te mets pêcheur (bis)
Pour m'avoir en pêchant, (bis)
Je me donnrai à toi (bis)
Puisque tu m'aimes tant! (bis)

IX. Le Drapeau de Carillon

Largement Ch. W. Sabatier.

O Ca-ril-lea! je
 te re-vois en co-re, Nos plus he-las! comme
 en ces jours bé-nis, Où dans tes murs la
 trom-pet-te co-né-ru Pour le sau-ver nous o-
 uvré a-nis Je viens à
 toi Quand mon à-me, suc-
 com-be Et sent dé-
 ja son cou-ra-ge fai-ble.

Où, près de toi, ve-
 nait cher-cher ma tom-be,
 rel-lea-ten-do.
 Pour mon dra-peau
 viens i-ci mou-rir.

Mes empagnons d'une vaine espé-
 [rance.]
 Berçant encor leur cœur toujours
 [français]
 Les yeux tournés du côté de la
 [France.]
 Disent souvent: « Botientront-ils
 [jamais?] »
 L'illusion consolera leur vie.
 Moi, sans espoir, quand mes jours
 [sont finis]
 Et sans entendre une parole amie,
 Pour mon drapeau je viens ici mou-
 [rir!]

Cet étendard, qu'aux grands jours de
 [bataille]
 Noble Montréal, tu plaças dans ma
 [main!]
 Cet étendard, qu'aux portes de Ver-
 [sailles.]
 Nagnère, hélas! je déphoyais en
 [vain?]
 Je le remets aux champs où de ta
 [gloire!]
 Vi-ra toujours l'immortel souvenir!
 Et dans la tombe important ta mé-
 [moire.]
 Pour mon drapeau je tiens ici mou-
 [rir]

Qu'ils sont heureux ceux qui dans la
 [mêlée]
 Près de Lévis moururent en nobles!
 En expirant, leur âme consolée
 Voyait la gloire adoucir leur trépas!
 Vous qui dormez dans votre froide
 [bière]
 Vous que j'implore à mon dernier
 [soupir]
 Réveillez-vous, en jurant ma ha-
 [mère]
 Sur vos tombeaux, je tiens ici mou-
 [rir]

OCTAVE GRIMAZIE.

O CANADA, TERRE DE NOS AMERIS

Paroles de l'honorable M. ROUTHIER

Musique de C. LAVALLEE

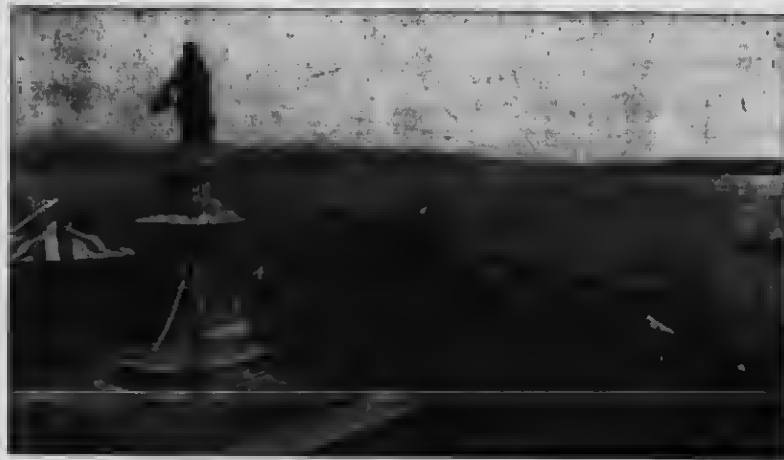
O Ca-na-da! ter-ri-tor-ri-um
 à Dieu l'uni-de-Dieu, ri-vois de
 nos si-ces-
 tes front en ar-rier de nos-tes g'a-ri-ques! Car tu
 Ca-na-dien avec dit ce se-pé-ral. Il e-r
 bon voir par-ter l'é-pé-a ra. Il s'ont par-ter la croix! Tu é-ri
 ul d'a-ve re en la ra. Il s'ont par-ter la croix! Tu é-ri
 teire est une d'ou-ve de Des plus bel-les au-plais
 e mar-qué au car-té je Data ou-ques de nos-tes
 Et la ve-leur de tel-rem-pé-a, Pro-té-ge
 Toi-jeurs gal-dé par ce le-mé-ra, Il gar-té-
 ra nos for-tes et nos droits Pro-té-ge-ra nos for-tes et nos droits...
 Je l'honneur de son dra-peau, Il gar-té-ra l'honneur de son dra-peau...

God Save the King.

Traduction de M. Benjamin Suite

Dieu protège le roi,
 En lui nous avons foi,
 Vire le roi!
 Qu'il soit victorieux
 Et que son peuple heureux
 Le rumber de ses vireux:
 Vire le roi!

Qu'il règne de long jours,
 Que son nom soit toujours
 Notre secours,
 Protecteur de la loi
 Et défenseur du droit,
 Notre espoir est en toi:
 Vire le roi!



« La vue la plus belle et la plus étendue qui soit au monde » - (Lafontaine, 1681.) - Coup d'œil sur la rade des fenêtres du Château Frontenac

Les Fêtes de 1908 à Québec

I. Inauguration du Monument Laval

Programme

LE 21 JUIN, FÊTE-DIEU

Procession du Très-Saint-Sacrement à travers la Ville de Québec, après la messe célébrée à 8 heures, à la Basilique.

8 heures du soir. Séance de clôture des cours de l'Université Laval. Illumination sur le parcours de la procession.

LE 22 JUIN, FÊTE LAVAL

9 heures. Messe pontificale à la chapelle du Séminaire de Québec.

3 heures. Dévoilement de la statue de Mgr de Laval.

Marche des Prêtres Mendelssohn
Fanfare

Allocution du président.

Dévoilement de la statue.

Cantate en l'honneur de Monseigneur de Laval Crémazie-Roussin.
Chœur et fanfare

Discours de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

Hymne à la Trinité Ripès.

Chœur et fanfare

Discours du T. R. Père Hage, O. P.
Frons ! France ! A. Thomas.

Chœur

O Canada ! Chant patriotique
Rimthier-Lavallée.

Chœur et fanfare

Discours de l'hon. M. A. Turgeon.

O Carillon Crémazie-Sabatier

Chœur et fanfare

Discours de l'hon. M. Thomas Chapais.

Dieu sauve le Roi ! God save the King! ... Lull.

8 heures du soir. Concerts en plein air au Jardin Minimorency, sur la Terrasse et autres places publiques. Illumination de la ville.

LE 23 JUIN, FÊTE NATIONALE DES CANADIENS-FRANÇAIS

8 heures. Cortège de la Société Saint-Jean-Baptiste

10 heures. Messe au pied du monument Laval.

2 heures. Amusements, sports, etc. (terrains de l'Exposition).

8 heures du soir. Illumination du Monument Laval et des édifices environnants. Feux d'artifices.



LES FÊTES DE LAVAL. — La bénédiction du Saint-Sacrement au retour de la procession

II. Samuel Champlain et le IIIe Centenaire de la fondation de Québec

I. Le programme des fêtes

DIMANCHE, 19 JUILLET

Démonstration patriotique organisée par l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne Française, au pied du monument Champlain.

MARDI, 21 JUILLET

Québec reçoit les hôtes officiels. Arrivée sur rade des flottes française et américaine.

Dans l'après-midi: représentation des Spectacles historiques sur les Plaines d'Abraham.

Le soir: concert à la Halle d'exercices militaires. Exécution de l'Ode Symphonique de Félicien David, "Christophe Colomb".

Royale du Canada, consacrée à la mémoire de Champlain.

Deuxième audition de l'Ode Symphonique "Christophe Colomb".

JEUDI, 23 JUILLET

À 3 heures p. m. arrivée de Champlain sur son vaisseau le "Don de Dieu". À 4 heures, présentation de l'adresse civique de bienvenue à S. A. R. le Prince de Galles, et autres cérémonies officielles commémoratives de Champlain et de la fondation de Québec.

Défilé du cortège historique devant le monument Champlain.

Le soir, illumination générale des flottes de guerre et des environs de Québec. Grand feu d'artillerie tiré des hauteurs de Lévis.



LES FÊTES DE LAVAL — Dévoilement de la statue : Estrade d'honneur sur la façade du palais archiépiscopal

LUNDI, 20 JUILLET

Apparition dans les rues de Québec du Corps des Hommes-du-Guit et des Hérauts-d'Armes à cheval, annonçant le programme des fêtes et l'arrivée de personnages officiels.

Arrivée de la flotte anglaise.

Le soir, ouverture à l'Université Laval du quatrième congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord.

MERCREDI, 22 JUILLET

Dans l'après-midi, arrivée de Son Altesse Royale le Prince de Galles et de l'escadre qui lui servira d'escorte.

Le soir, musique militaire sur la Terrasse Dufferin, au Parc Victoria et au Boulevard Langeller.

Séance solennelle, au Parlement, de la Société

VENDESDI, 24 JUILLET

Dans la matinée, grande revue militaire sur les Plaines d'Abraham, devant S. A. R. le Prince de Galles et 40000 hommes des Champs de batailles de Québec.

Dans l'après-midi, représentation des Spectacles historiques sur les Plaines.

Le soir, bal officiel au Palais Légalatif, donné par le gouvernement de la Province de Québec.

SAMEDI, 24 JUILLET

Dans l'après-midi, représentation de gala des Spectacles historiques sur les Plaines d'Abraham. Joute de crocs sur les terrasses de la Q. A. A. par deux équipes de la ligue adalor. Le soir, courant de fanfare sur la Terrasse Dufarin, au Parc Victoria et au Boulevard Langellar.

Concert de gala à la eslle d'exercices militaires.

DIMANCHE, 25 JUILLET

Messe solennelle sur les Plaines d'Abraham. Service à la Cathédrale Anglaise, auquel assistera Son Altesse Royale.

LUNDI, 27 JUILLET

Grande régates dans l'après-midi, sur la Saave, au faro de la ville. Représentation des Spectacles historiques sur les Plaines d'Abraham.

Le soir, spectacle naval par les Bottes de quatre.

MARDI, 28 JUILLET

Dans la matinée, S. A. R. la Princesse de Galles visitera le Parc Victoria et y plantera un arbre en commémoration de sa visite.

Dans l'après-midi, Fête d'enfants et spectacle pyrotechnique sur les Plaines.—Jeux athlétiques (Gymkhana.) Réception par Son Honneur le Lieutenant-gouverneur et Lady Jetté, à Spencer Wood.

MERCREDI, 29 JUILLET

Départ de Son Altesse Royale la Princesse de Galles.

Dans l'après-midi, représentation de spectacles historiques sur les Plaines d'Abraham. Fête d'enfants et spectacles pyrotechniques au Parc Victoria.

Le soir: grande réception à l'Hôtel-de-Ville.

JEUDI, 30 JUILLET

Grande parade et revue des sociétés nationales ainsi que des gardes indépendantes, militaires, canadiennes et étrangères.

Le soir: grand feu d'artifices au Parc Victoria.

 VENDREDI, 31 JUILLET

Dernière représentation des Spectacles historiques sur les Plaines d'Abraham.

II. Ordre du cortège historique à travers les rues de Québec

- I.—Hommes-du-Guet et Héritiers d'Armes.
- II.—Jacques-Cartier, accompagné de ses 110 marins, précédé d'un croix aux armes de France.
- III.—François Ier, roi de France, et sa cour.
- IV.—De Monts, Champlain, Pont-Gravé, les trois chefs de l'expédition, suivis de l'équipage du "Don de Dieu".
- V.—Henri IV, Sully et la Cour de France.
- VI.—Dollard et ses 16 compagnons français au Long Sault.
- VII.—Explorateurs et fondateurs de villes: Joliette, LaSalle, Malsouneve, etc.
- VIII.—Cavalcade représentant de Tracy et sa suite, composée de 24 gardes, de 6 pages, de 4 laquais et de 4 compagnies du régiment de Carignan Sallières.
- IX.—Duluth et les Coureurs de Bois.
- X.—Frontenac accompagné de ses gardes, de son état-major, du Connétable-Souverain et des Miliciens de Robineau-de-Bécarrourt, d'Iberville et autres chefs.
- XI.—Mademoiselle de Verchères accompagnée de ses frères et de ses suivantes et un groupe de sauvages.
- XII.—Montcalm et L'Avia à la tête de leurs régiments, La Sarre, Languedoc, Béarn, Guyenne,

Royal-Roussillois, Beury, troupes de la marine, milices canadiennes, Sauvages alliés.

XIII.—Wolfe et Murray et leurs régiments: Amherst, Anstruther, Lascelles, Renaudy, Bragg, Otway, les Grenadiers de Louisbourg, les Montagnards écossais et la Royal Américaine.

XIV.—Guy Carleton et les principaux officiers des troupes régulières et de la milice canadienne, défilant de Québec, en 1775.

XV.—Salaberry et ses 600 Voltigeurs de Châteauguay.

N. B.—À la tête de chaque troupe, marcheront des pages portant des bannières donnant les dates et une courte description du groupe.

III. Liste des tableaux historiques ou reconstitution des grandes scènes de l'histoire du Canada

1635.—Jacques-Cartier.—1er groupe: La bourgade de Stadaconé.

1636.—6e groupe: Jacques-Cartier planta une croix commémorative sur les bords de la rivière L'Anse; prise de possession du Canada. 3e groupe: Enlèvement de chef indien Donnacona.

4e groupe: Jacques-Cartier à la Cour de François Ier, rendant compte de sa découverte.

1666.—Samuel de Champlain.—5e groupe:

Champlain recevant ses instructions d'Henri IV, 1609.—6e groupe: Bataille de Lac Champlain, 1690; première rencontre du Fondateur avec les Iroquois.

1636.—Marie de l'Incarnation et les Jésuites.

—7e groupe: Arrivée des religieuses Hospitalières à Montréal de Québec; elles sont officiellement reçues par le gouverneur Huault de Montmagy, chevalier de Malte. 6e groupe: Marie de l'Incarnation et les Jésuites catéchant les Sauvages.

1660.—6e groupe: Dollard-des-Ormeaux et ses compagnons d'armes au Long Sault.

1665.—Laval et Tracy.—10e groupe: Mgr de Laval reçoit officiellement M. de Tracy, lieutenant général de Louis XIV.

1670.—11e groupe: Daumont de St-Luceo présent possession, au nom du Roi de France, des Pays de l'Ouest.

1690.—12e groupe: Frontenac recevant, au Château St-Louis, le parlementaire de Sir William Phips.

1756 et 1760.—13e groupe: Grandes scènes navales. Montcalm et L'Avia, Wolfe et Murray, avec leurs régiments respectifs, représentés dans une parade d'honneur, défilent et se réunissent dans la plaine.—Salut général des troupes, auquel répondent les vaisseaux de guerre par des salves.—Groupement de tous les personnages historiques de Cortège et des Tableaux historiques.



TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE

LE CONGRES DE LA LANGUE FRANÇAISE

Avant-propos	3
La Maladie de la Langue Française.—Klezkowski	5
Hommage de la France à Champlain.—Klezkowski	6
Extrait d'un discours prononcé lors de l'inauguration du monument d'art de Drébeul.—Chauveau	6
Extrait d'un discours prononcé sur la tombe de F. X. Garneau.—Chauveau	6
Congrès nos juites fratricides.—Honoré Mercier	6
Le dernier Huron.—F. X. Garneau	7
Le patriotisme.—Abbé Bourassa	8
La langue française au Canada.—F. Chapais	8
Nos gros chagrins et nos petites misères.—F. G. Marchand	10
Extrait de la vie de Madame d'Youville	11
Lady Jetté	11
La langue française en Canada	14
La rue Jupiter.—Ernest Hagnon	14
La voie d'un exilé	14
Renouveau	14
La campagne	15
La jeunesse de Montcalm.—Abbé Bourassa	16
Le soldat français.—Faucher de St Maurice	16
Extrait d'un discours de Henri Bourassa au Congrès Eucharistique de Montréal	17
Chronique d'Outre-tombe.—A. Dulac	18
L'obole de la pauvre veuve peut-elle se renouveler.—Honn	18
La chambre locale à vol d'oiseau.—Gesteor Fabre	19
La luxure.—Madame Dandurand	20
Le Héros de Villonville.—Laure Conan	21
Le Docteur Hubert Larue et l'Hôpital Canadienne française.—Jean du Sol	22
Mélanges Historiques et Littéraires. Nos qua- rités et nos défauts. Luxe et vanité	25
Extraits d'articles sur l'éducation	27
Notaires, avocats, médecins.—Hubert Laitue	28
Le drapeau de Carleton.—Oct. Crémazie	29
Pierre Boucher, notice biographique	30
Raisons qui m'engagent à établir ma se- igneurie des la's. Percée que j'ai nommée Boucherville	30
Mes dernières volontés.—Pierre Boucher	31
Le Congrès Eucharistique de Montréal.—Dis- cours de Sir Lomer Gouin	33
L'instruction publique dans la Province de Québec, organisation, etc.—G. E. Marquis et Paul de Casca	34
Les conquêtes de la Colonisation.—A. Pelland	42
La force hydraulique.—A. Amos	44
Il y a quelque chose de changé dans la Pro- vince de Québec. Notre industrie avi- cole.—F. M. Liguori	46

Colons de bonne foi Culture fruitière.—Jean de la Grosse	47
Groupement pour l'industrie laitière dans Qué- bec.—J. C. Chapais	48
Bureaux de Placement gratuit pour les ou- vriers.—Félix Marola	51
Les richesses et l'industrie minières dans la Province de Québec.—Théo C. Denis	52
La Coopération.—G. A. Gignault	54
Restons un peuple agricole.—H. Nagant	54
Le polon et le gibier dans la Province de Québec.—E. T. D. Chamisera	55
Finances de la Province de Québec.—Joseph Morin	56
L'ancien gouvernement et les routes de la Province de Québec.—Appius	57
Chemins de fer	58
Nos forêts.—Avila Béland	58
Jos. F. Ferrault.—P. B. Casgrain	59
Le culte de la Bonne Sainte-Anne en Canada. —J. C. Taché	60
Sir J. A. Chagnon.—J. I. Tarte	61
Le devoir patriotique.—Elianne Parent	63
Le marl de la Gothe.—Etude de meurs Cana- diennes.—Françoise	62
Contraste.—Le myman de l'ancien Monde Le libérateur du Nouveau-Monde.—L'in- staurissement agricole au Canada.—Ra- meau de Saint-Hébre	64
L'émigration Canadienne-française.—Benja- min Sulte	66
Nos historiens	67
l'histoire du Canada.—F. X. Garneau Cours d'histoire du Canada.—Abbé Fer- land	67
A la jeunesse.—Olivar Asselin	68
La plus ancienne banque française du Ca- nada.—Jean du Sol	70
Extrait de Le Vie du P. Lefebvre et L'Acadie. —P. Potier	69
Jeanne Mance.—La Congrégation Notre- Dame.—Les Frullins.—Laure Conan	71
Humble revendication.—C. E. Gauvin	71
L'industrie nationale.—Michel Renouf	72
Pourquoi ne pas distribuer comme récompense le livy canadien dans nos écoles.—Amis des Missions	72

DEUXIEME PARTIE

LE IIIe CENTENAIRE DE QUÉBEC

Samuel de Champlain.—Abbé Huard	111
Mgr de Laval.—Mgr L. A. Paquet	114
Préface des Voyages de Cartier.—S. Legendre	1
Jacques Cartier Intime.—Aib. D.	3
Voyage à St-Malo.—A. D. Deselles	4
Roberval.—Une tentative de colonisation au Canada.—Aib. D.	5

Bonheur de mer (1541-1600)—N. E. Dionne	6
Une conjuration à Québec, en 1603.—Janouss	8
La Rue Comara de Champlain.—Aib. D.	9
De Frontenac à Dupuane.—Aib. D.	11
Le Vieux Québec français.—Champlain.—La Fontaine, Louis Weld.—Ernest Hagnon— Ch. Lafrenay	14
Le Château St-Louis.—Le Collège des Jé- suites.—Le Séminaire.—Les ruines.—Les remparts.—Kalm	19
La fin de la domination française en Ca- nada.—A. B. Houthier	21
Sous le drapeau britannique	30
Une fête religieuse à Québec sous M. de Mont- magny.—Favillon	34
La vie à Québec en 1700.—Hannouville de la Potherie	34
Le marché de Québec en 1700.—Façon de voyager.—J. E. Roy	34
Voyage d'un fonctionnaire de Québec à Mont- réal en bateau.—Kalm	36
Montréal en 1749.—Kalm	36
De Montréal à Québec.—Kalm (1749). Cérémonie pour la réception d'un gouverneur français arrivant à Québec— Kalm	37
Bal de la reine donné par Lord Dorchester au Château St-Louis à Québec, le 18 janvier 1759.—Le Nord-Est.—P. J. D. Chauveau	37
Un manoir.—Les fêtes populaires sous l'an- cien régime.—La fête du mal.—La Saint- Jean-Baptiste.—P. A. de Gaspé	38
L'âge héroïque.—H. Demers	40
Les noya d'autrefois, (1787)—N. G. Boia- seau	40
Les salons.—Le voyage.—P. Lemay	40
Le sucre d'érable.—G. Lajoie	41
Une maison de cultivateur.—La bonne nière.— l'abbé H. R. Casgrain et A. D. Deselles	42
Scènes d'intérieur.—Deux petits chefs-d'œu- vre d'un artiste canadien, (C. Huot)— J. E. Prince	42
Le vieux hangar.—Abbé C. Roy	43
Les vieilles chansons.—Collette	45
Vive la Canadienne.—M. de Champlain	45
A la Chaire Fustaine.—L. J. Doucet	46
Mariane s'en va-t-elle moulin.—L. J. Doucet et L. M. Darvenit	47

PAROLES ET MUSIQUE

A St-Malo, beau port de mer.—Souvenir Maxime du Camp	48
Isabeau s'y promène. Vive la Canadienne	49
Marianne s'en va-t-elle moulin.—A la Claire fontaine. Mien revenant de la Nouvelle— Un Canadien errant	50
Le drapeau de Carleton.—God Save the King	51
Inauguration du Monument Laval	52
Samuel de Champlain et le IIIe Centenaire de Québec	53
Liste des tableaux historiques	54

